REVUE AFRICAINE

VOLUME 105 ANNÉE 1961

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET
D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1961

Tome CV 1er et 2e Trimestres 1961

REVUE AFRICAINE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

ALGER
au Siège de la Société : Faculté des Lettres

REVUE AFRICAINE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

REVUE AFRICAINE



AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
Faculté des Lettres. — Alger

1961

Les Nouveaux Villages de l'Atlas Blidéen du Chenoua et de la Mitidja Occidentale

V. -- Les transformations de la plaine. Réalisations et perspectives.

LES MILIEUX : HABITATS PLASTIQUES ET HABITATS INERTES

L'insécurité dans la Mitidja n'atteignit jamais l'ampleur qu'elle avait connu en montagne. Elle y fut par contre persistante en raison même de la nature de l'habitat où dominait largement la dissémination. On connaît les conditions génétiques de cette répartition de la population. La colonisation européenne, en ordre groupé, avait essentiellement caractérisé le piedmont de l'Atlas, le long duquel s'échelonnaient les villages européens promus peu à peu au rang de plus ou moins grosses bourgades par l'adjonction de faubourgs indigènes, et seules agglomérations véritables. En dehors d'eux existaient deux types d'habitat. Les régions de propriété européenne voyaient dominer la dispersion absolue, à semis de grandes fermes entourées, à distance raisonnable, d'un cortège de gourbis ou de maisons très sommaires d'ouvriers agricoles établis généralement vers les extrémités du domaine, dans des incultes, sur le bord des oueds ou des chemins. Les régions réservées à la propriété indigène avaient vu se développer un type de peuplement assez sensiblement différent, caractérisé par d'assez gros douars en ordre très lâche, en nébuleuse, avec des esquisses de concentration en îlots plus denses correspondant généralement aux fractions présentes dès l'origine et soulignés souvent par des éléments de vie sociale (mosquée,

écoles coraniques, quelques commerces) entourés par des zones à peuplement beaucoup plus dispersé. Certains de ces douars, définis par un nom ethnique, s'étendaient sur 5 à 6 kilomètres. L'habitat y était généralement nettement plus évolué que les gourbis sommaires des ouvriers agricoles. Les maisons, parfois en pisé, parfois en dur, y présentaient déjà souvent un aspect assez riant, avec toits de tuiles, murs crépis, cours plantées, haies de clôtures. La répartition respective de ces deux types de régime foncier. et, par voie de conséquence, des aspects de l'habitat, dépend en Mitidja des étapes de la colonisation et des conditions de la réorganisation foncière au moment de la conquête (1). A l'ouest de La Chiffa, dans l'ancien pays des Hadjoutes, plusieurs facteurs se sont conjugués pour éliminer à peu près totalement la population indigène de la possession du sol. Les propriétés du beylik, domaniales, étaient particulièrement importantes au départ dans ce pays maghzen ; la révolte des tribus guerrières qui l'occupaient aboutit à éliminer à peu près totalement celles-ci à la suite de la guerre de 1839. La prolongation tardive du régime militaire ferma longtemps la région à la colonisation, qui débuta massivement, de 1847 à 1852, par l'installation des gros villages du piedmont sud, de La Chiffa à Marengo, dans ce pays à peu près vide. Le dessèchement du lac Halloula et des terres marécageuses importantes dans toute cette région occidentale ouvraient enfin à la colonisation officielle de vastes espaces d'un seul tenant, support des dernières créations villageoises d'Attatba (1861) et de Montebello (1869). Entre temps, les travaux de la Commission des Transactions et Partages n'avaient attribué aux indigènes que 6.000 ha environ dans toute la région (et 2.000 environ dans le Sahel des Hadjoutes) contre plus de 11.000 ha au domaine. Les indigènes restant dans la région, privés de leurs pacages à bétail dans les maréca-

(1) Voir à ce sujet J. Franc. *La colonisation de la Mitidja*, Paris 1928, et surtout H. Isnard. *La réorganisation de la propriété rurale dans la Mitidja*, Alger, s.d. et *Le cantonnement des indigènes dans le Sahel d'Alger* (1852-1854). Mélanges E.F. Gautier, Tours, 1937, pp. 215-255.

ges et les terres incultes maintenant défrichées vendirent leurs troupeaux, bientôt leurs lopins de terre et se mirent au service des Européens. Ce pays, le plus tardivement colonisé, est devenu par excellence terre d'appropriation européenne.

A l'est de La Chiffa, dans la zone colonisée en partie avant 1839 et restée à l'intérieur du territoire protégé, la majeure partie des tribus indigènes étaient demeurées sur place. Les centres de colonisation officielle y furent relativement moins nombreux, de taille plus réduite ou échouèrent. La colonisation privée par grandes fermes s'insinua dans les vides du peuplement indigène. L'importance de celui-ci fut sanctionnée par les travaux de la commission des transactions et partages qui, dans l'outhan des Beni Khelil, entre l'Harrach et La Chiffa, attribuait des surfaces sensiblement égales (8.000 ha) au domaine et aux indigènes, tant dans la plaine proprement dite que dans le revers du Sahel. Le résultat fut une imbrication extrêmement poussée des villages et des fermes de colonisation avec les douars indigènes (type Ouled Chebel, Guerrouaou, Beni Tamou) partageant leur activité entre la culture de leur propre terroir et le travail sur les exploitations européennes qui leur assurait un complément de ressources.

A ce contraste régional vint se superposer un dernier élément de peuplement, générateur d'habitat, l'afflux progressif des Gueblis, les gens du Sud, montagnards de l'Atlas de Tablat ou du Titteri, d'Aïn Boucif à Aumale (1). Il s'est produit sous plusieurs formes. L'installation comme métayers sur des terres musulmanes souvent achetées peu à peu à leurs propriétaires, ou le défrichement d'incultes dans la zone des cônes de déjection du piedmont, a parfois conduit au développement d'un habitat stable

(1) On sait que cet afflux est à l'origine de la majeure partie de la population musulmane du Sahel d'Alger. Voir à ce sujet les données précises de P. Ananou, Les populations rurales musulmanes du Sahel d'Alger, *Revue Africaine*, 1953, pp. 369-414 et 1954 pp. 113-139. Il n'existe pas d'étude comparable pour la Mitidja, mais il est certain que la proportion de Kabyles y est moins forte que dans le Sahel, tout au moins en ce qui concerne la Mitidja occidentale.

et relativement évolué (par exemple Est de la fraction Amroussa, au pied de l'Atlas un peu à l'Ouest de Bouinan, Ouled ben Ramdane, au N.E. de Chebli, près de l'Harrach, où la quasi-totalité de la population est originaire de la région de Tablat). Mais dans la plupart des cas, les nouveaux venus ne se sont pas fixés, gardant au contraire des attaches dans leur pays d'origine où ils retournaient pour la récolte (2). Ils n'ont bâti en Mitidja que des gourbis sommaires, sur des terres non appropriées, c'est-à-dire essentiellement dans des lits majeurs d'oueds ou des lisières de forêts. En 1960, les principaux points d'installation des Gueblis semi-nomades en Mitidja étaient la vallée de l'oued Djer à la sortie nord-ouest d'El-Affroun, le cours de la Chiffa, près du pont de la R.N. 1 entre Blida et La Chiffa, et près du pont de la R.N. 4 entre Oued el Alleug et Mouzaïaville, le cours de l'oued Bouchemala à l'est immédiat de Boufarik, les lisières nord de la forêt de Bahli et le cours de l'oued du même nom entre Souma et Bouinan.

Toutes les tentatives de réorganisation de la distribution de la population en Mitidja devaient prendre ces données comme base de départ. Il était très difficile de modifier l'implantation du peuplement dans les douars de petits propriétaires indigènes, installés au milieu de leurs lopins de terres et disposant d'un habitat évolué dont le remplacement immédiat par des maisons d'un standing équivalent aurait posé des problèmes financiers insurmontables. Par contre la concentration des gourbis et des abris généralement très sommaires des ouvriers agricoles ou des Gueblis semi-nomades ne pouvait que modifier avantageusement leurs conditions d'habitat, tout en leur assurant les bénéfices du groupement aux points de vue de la sécurité et des diverses formes de l'équipement social. Aux habitats « inertes » des zones d'appropriation indigène s'opposaient les habitats « plastiques » des zones de colonisation européenne.

(2) Spécialement en grand nombre lorsque l'année est bonne et exige beaucoup de main-d'œuvre, comme en 1960.

LES RESSERREMENTS D'OUVRIERS AGRICOLES

Dans cette optique, deux solutions étaient concevables pour les resserrements des ouvriers agricoles travaillant de façon permanente sur les fermes européennes. L'une consistait à créer de toutes pièces de véritables villages, de taille importante, groupant autour d'un centre d'attraction et de relations sociales déjà existant les ouvriers agricoles de toute une région qui rayonneraient, à partir de ce noyau central, vers les fermes environnantes. L'autre consistait à organiser le resserrement des ouvriers agricoles par les soins des fermiers autour des fermes où ils travaillaient, aboutissant à créer des noyaux d'habitat plus petits mais inclus dans le périmètre des fermes généralement protégé (barbelés) et surtout pourvu d'un dispositif d'alerte (radio). La première solution exigeait une intervention substantielle de l'autorité administrative ou militaire, mais pouvait s'en satisfaire. La deuxième solution supposait l'engagement dans l'affaire des fermiers eux-mêmes, sur les terrains et le plus souvent avec les moyens desquels devait se réaliser l'opération, mais nécessitait une intervention extérieure réduite au minimum. La première solution présentait certains avantages d'ordre technique ou social, facilitant l'établissement d'une infrastructure communale, la scolarisation, les échanges et la constitution de centres commerciaux, mais comportait, en revanche, des inconvénients d'ordre matériel et psychologique évidents (trajets de 1 à 2 km au départ toujours nécessaires pour que les ouvriers se rendent à leur lieu de travail, coupure sur le plan résidentiel et par là même affectif entre les fractions musulmane et européenne de la population dans une région où la seconde est en nombre relativement important). La deuxième solution présentait des avantages psychologiques certains, tout en aboutissant à substituer en Mitidja des unités d'habitat relativement importantes à la pulvérisation existante et à faire succéder à une structure de type strictement colonial fondée sur la dissociation des deux parties de la population une organisa-

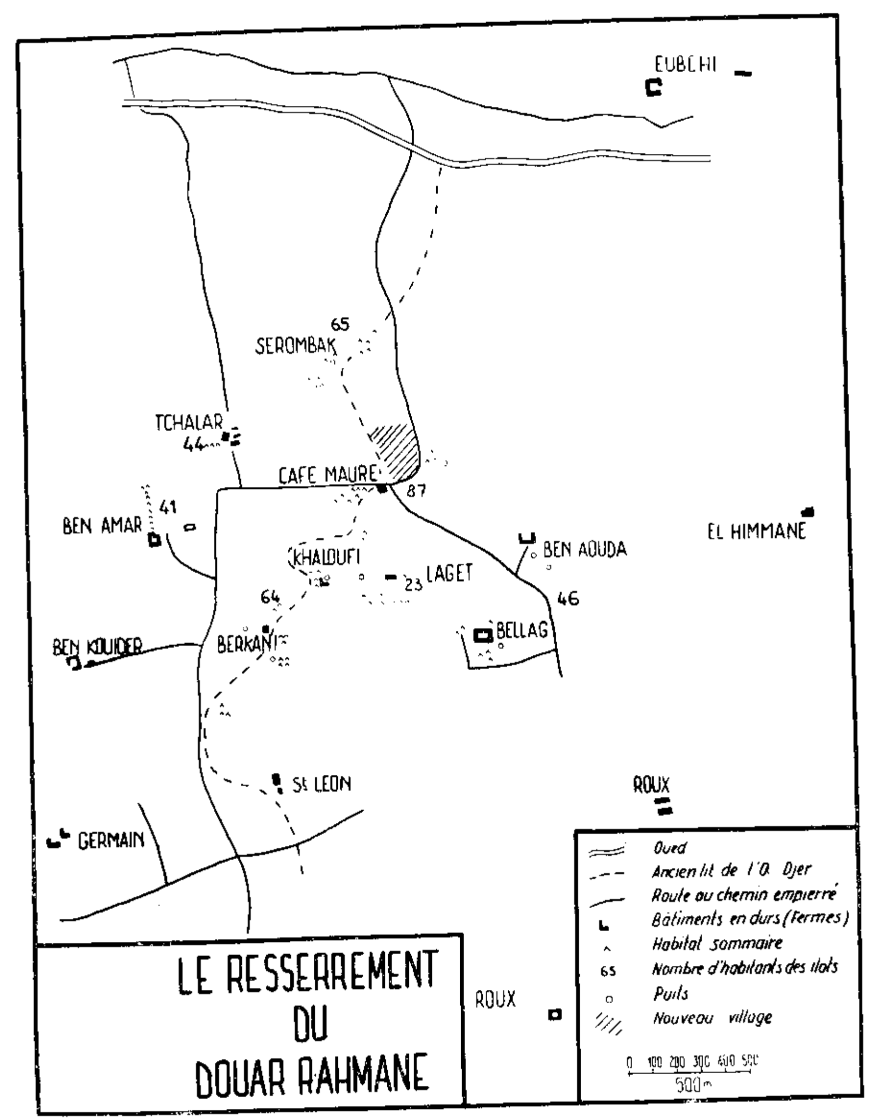


Fig. 7. — LE RESSERREMENT DU DOUAR RAHMANE

tion plus cohérente, reposant sur des groupements comparables à la grande plantation intertropicale ou à la villa gallo-romaine.

En fait, les deux méthodes furent appliquées successivement en fonction des progrès de la sécurité. Alors qu'en 1958-59, on ne concevait guère de resserrements qu'importants, donc nécessairement limités en nombre par suite des implications financières, à partir de 1960 la généralisation des transformations de l'habitat fut recherchée dans la plaine, et le premier rôle laissé à l'initiative privée, provoquée et encouragée par les autorités militaires et administratives.

Un exemple d'une application de la première méthode peut être donné par la région comprise entre l'oued Bou Roumi à l'est et l'oued Djer (lit actuel au sud et lit ancien au Nord de la dérivation de Bou Nakhla) à l'Ouest, à la verticale d'El Affroun. L'habitat dispersé très sommaire de cette zone y était néanmoins ordonné autour de deux points caractéristiques, la région dite des Ouled Hamidane au sud, près de la jonction de la dérivation de l'oued Djer avec l'oued Bou Roumi, et le pays des Ouled Rahmane au Nord, non loin du rebord du Sahel. Dans chacune de ces deux régions existaient un café maure et une école coranique, preuves évidentes de centres d'attraction. Le resserrement des Ouled Hamidane, amorcé pendant l'hiver 1958-59, comprenait à l'été 1960 38 maisons de type traditionnel (pisé) groupant 295 personnes, et un centre commercial s'était développé groupant déjà 4 boutiques. L'extension jusqu'à 60 maisons était prévue pour achever de supprimer l'habitat dispersé dans la région. Le resserrement du Douar Rahmane (ou Douar Nord), amorcé à la fin de 1959, aboutissait dans l'été de 1960 à la création d'un nouveau village de 60 maisons relogeant 272 personnes (fig. 7). Un plan d'extension à 98 maisons existait qui devait permettre l'achèvement du relogement des 370 personnes recensées. Les habitants de gourbis avaient été relogés les premiers et l'extension ultérieure devait s'appliquer aux habitants des maisons en dur. Il réunissait les ouvriers agricoles des fermes

européennes et musulmanes (ces dernières nombreuses) de la région (Ben Amar, Ben Kouider, Bellag, Ben Aouda, Eubchi, Lagel, Saint-Léon, Roux) dans un rayon sensiblement de 2 km. L'emplacement retenu avait été fixé en définitive à proximité immédiate du café maure, les habitants ayant refusé un premier projet de réinstallation vers la ferme Ben Amar, dans une position plus excentrique et qui aurait eu l'inconvénient de rattacher trop directement la population ouvrière à l'influence d'un gros propriétaire.

Plus à l'est, le village en cours de création au lieu dit les Cinq Palmiers (à 1 km à l'est du pont de la R.N. 4 sur la Chiffa) ressort du même type. Il doit reloger, dans 56 maisons de type habitat rural, les habitants des gourbis des alentours et notamment les Gueblis d'abord disséminés dans toute la région, puis resserrés en un premier temps sur les terrains vagues non appropriés des deux rives de la Chiffa en contrebas du pont de la R.N. 4, enfin établis en 1960 sur un terrain privé, prêté par un particulier, à proximité du nouveau village, de façon à assurer leur sécurité sans attendre la construction définitive.

Ce type de créations publiques a été somme toute assez exceptionnel si l'on range dans une autre catégorie les cités de recasement résorbant des bidonvilles périurbains que des conditions foncières variées ont parfois conduit à créer en pleine campagne (voir plus loin) et dont la principale caractéristique est qu'une partie de leurs habitants ont des occupations non agricoles. Le resserrement autour des fermes a, par contre, été la règle. Ce n'était pas chose nouvelle. Dès avant la rébellion, de nombreux fermiers de la Mitidja avaient déjà groupé leurs ouvriers permanents, plus ou moins totalement, à proximité immédiate de leur exploitation, dans des habitations en dur, où ils les avaient fait bénéficier d'améliorations variées sur le plan du confort (eau, électricité, etc...). La réalisation la plus importante était probablement celle de la ferme Sainte-Marguerite, au sud-est de Boufarik qui réunissait un important personnel euro-

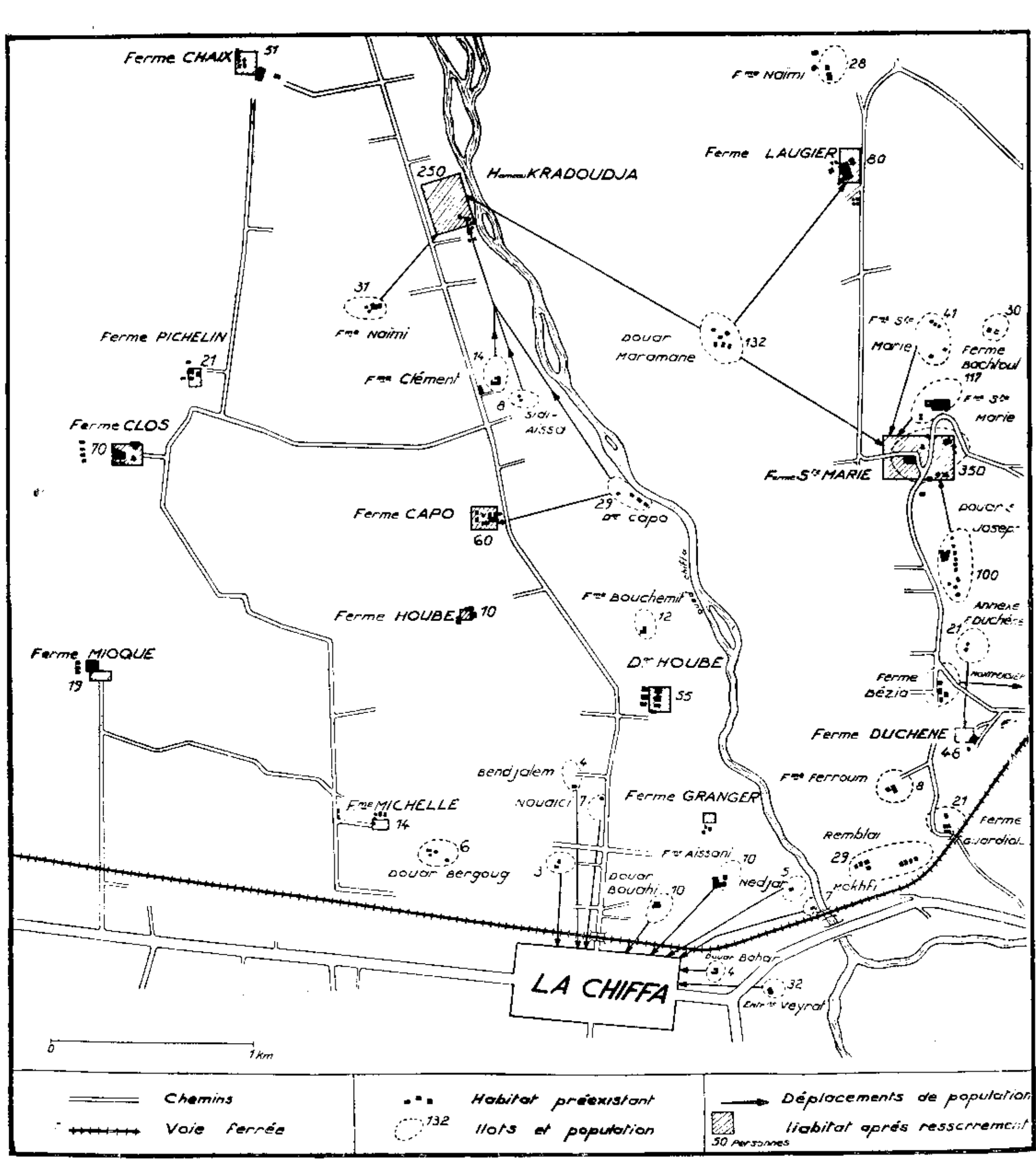


Fig. 8. — RESSERREMENTS AUTOUR DES FERMES AU NORD DE LA CHIFFA

péen et musulman (500 habitants en 1960 pour la partie musulmane, dite Sidi Mahfoud). D'autres atteignaient couramment 100 à 200 personnes (par exemple la ferme Perriquet et la ferme Chaix sur la rive gauche de la Chiffa au Nord de la bourgade du même nom). La rébellion ne fit que provoquer, sous l'impulsion de l'autorité militaire, la généralisation d'une politique amorcée de longue date et qu'on s'efforce actuellement d'appliquer sous la forme d'un plan d'ensemble. Les fermiers européens qui investissaient des sommes parfois importantes dans ces nouveaux ensembles d'habitat y trouvaient par ailleurs leur compte dans la mesure où disparaissait, avec les groupes de gourbis éparpillés dans les fonds d'oueds ou les terrains incultes, le petit bétail parasite qui trouvait à se nourrir plus ou moins à la périphérie des champs cultivés ; les ouvriers agricoles ainsi resserrés y gagnaient toujours, avec la protection, un confort accru, mais perdaient généralement toute possibilité de nourrir les quelques animaux qui les raccrochaient seuls à l'illusion d'une certaine indépendance rurale et voyaient s'accentuer leur dépendance et leur prolétarisation dans la mesure où les petites maisons en dur, situées sous l'œil du maître, succédaient aux gourbis disposés en désordre aux extrémités du domaine.

Dans la plus grande partie de la plaine les réalisations sont amorcées, à des degrés inégaux, essentiellement en fonction des initiatives individuelles. Elles sont déjà parfois notables (Ferme Suavet — Haouch Ben Sari et Ferme Martel — Haouch Ben Aldj à l'est de Chebli, Haouch Serkadji au N.E. de Bouinan). Mais le plan d'ensemble de réorganisation de l'habitat mis en application au début de l'été 1960 dans la région nord de La Chiffa, sur les deux rives de l'oued du même nom, constitue l'exemple le plus typique des bouleversements apportés dans la plaine (fig. 8). Le nombre des points habités passait au total de 39 à 13, resserrant tous les habitants autour de fermes occupées en permanence. Le point capital était l'éclatement du douar Maramane,

agglomération lâche et très anarchique de gourbis assez misérables, de constitution d'ailleurs relativement récente, comptant 130 personnes, au profit des fermes environnantes. Les nouveaux centres ainsi constitués restaient généralement modestes. L'adjonction de nouveaux éléments au petit hameau déjà existant près de la ferme Perriquet aboutissait néanmoins à constituer un centre de deux cent cinquante personnes au lieu dit Kradoudja. Sur l'autre rive de l'oued le resserrement de la ferme Sainte Marie réunissait 350 personnes.

Dans le cas de très grosses exploitations, le resserrement des ouvriers par leurs patrons a ainsi parfois abouti à la création d'agglomérations importantes réunissant les avantages des deux formules. Le nouveau village de Bouffadel, au nord-ouest de la plaine, au pied des premières pentes du Sahel, réunit là en une seule agglomération, où les maisons en dur seront achevées en un programme de trois ans qui a commencé en 1960, les ouvriers du domaine Borgeaud, jusque-là rassemblés en deux resserrements spontanés de gourbis au flanc des premiers coteaux. Dans une situation analogue s'est constituée une grosse agglomération d'ouvriers agricoles autour du domaine Kandoury, immédiatement à l'ouest d'Attatba, village modèle qui est de loin le plus bel exemple de réalisation privée. Sidi Mahfoud au sud-est de Boufarik qui réunissait en 1960 70 maisons et 590 ouvriers agricoles (européens et musulmans) du domaine Sainte Marguerite immédiatement voisin, devait s'accroître de quelques 350 Gueblis habitant les gourbis dits des « petites fermes » disséminés en lisière de la forêt de Bahli et travaillant le plus clair de leur temps sur ce domaine. De nombreux projets analogues existaient dans la plaine (par exemple village Bruno, à la cote 67, aux confins des communes de Bourkika, Montebello et Marengo, devant réunir les ouvriers de cette société), ou dans le Sahel (village Demonchy devant rassembler 70 à 75 familles d'ouvriers de ce domaine, situé près de la route côtière entre Tipasa et Bérard ; village devant resserrer les ouvriers des fermes Angelvy et Oulin, entre ces deux fermes, sur

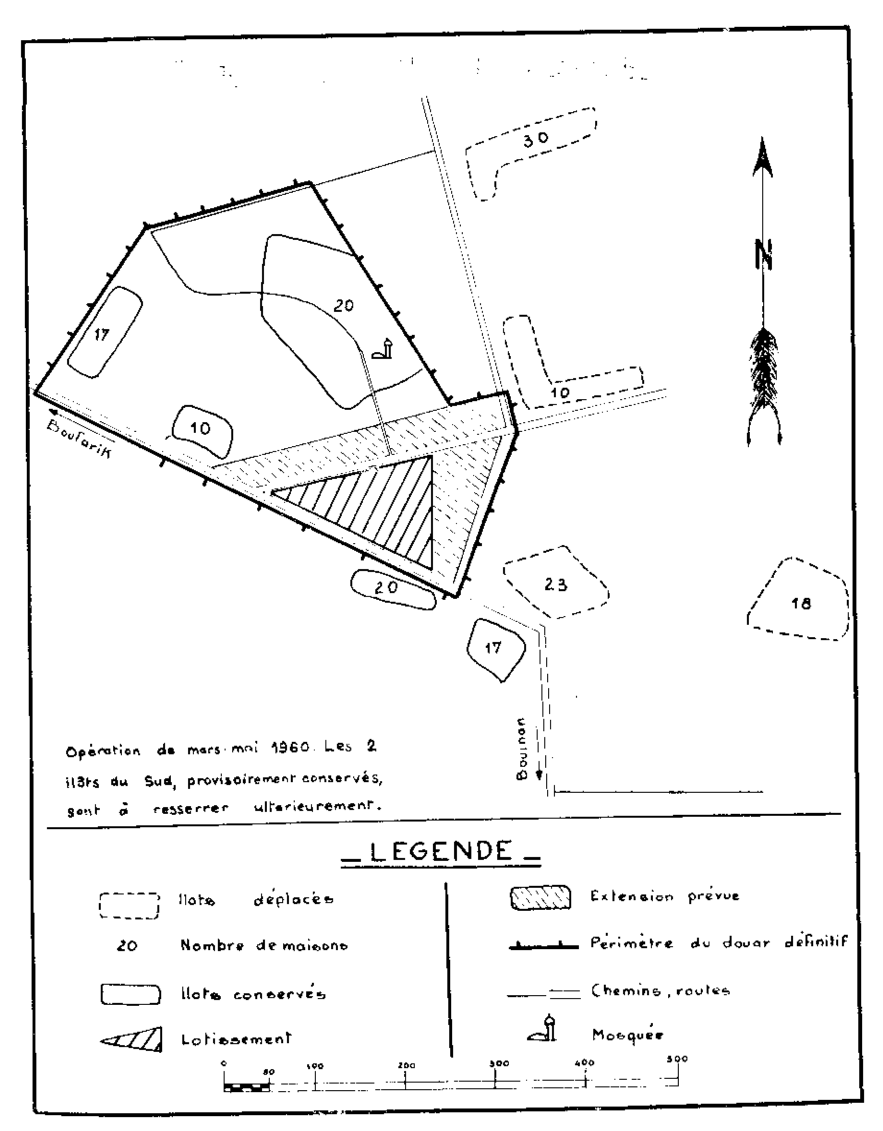


Fig. 9. — RESSERREMENT DE MASSOUMA

la route de Desaix à Tipasa ; village dit de la « Petite Espagne » devant resserrer à proximité immédiate de Tipasa les habitants des vallées de l'oued Merzoug et de l'oued Terbout). En 1960 les habitats plastiques de la plaine apparaissent en complète transformation.

LES RESSERREMENTS DE DOUARS

A cette évolution rapide s'oppose l'inertie des douars de petits propriétaires. Un seul a fait jusqu'ici l'objet d'un resserrement, pilote en la matière, c'est Massouma, entre Chebli, Boufarik et Bouinan, resserré au printemps de 1960 (fig. 9). Sur les 900 habitants de la zone d'habitat en ordre lâche ainsi nommée, 400 personnes appartenant à 83 foyers ont été intéressés par le resserrement, aboutissant à déplacer 4 ilots de groupes de maisons situées à la périphérie du douar vers un terrain situé au centre de celui-ci, à proximité d'un centre de relations spontané marqué par un carrefour de pistes et la mosquée. Une étape ultérieure devait faire disparaître deux îlots supplémentaires au sud. Le périmètre total de protection était ainsi réduit de plus de moitié, la nouvelle agglomération juxtaposant des îlots en ordre lâche du type traditionnel et un lotissement beaucoup plus resserré. Un centre d'administration et de développement d'infrastructures diverses (château d'eau notamment) était ainsi créé dans la zone d'attraction jusque-là indécise située aux confins des zones d'influence des 3 bourgades voisines.

Des plans de ce genre, base de toute « urbanisation » de la Mitidja, étaient établis au cours de l'été 1960 pour le douar Koddem, à l'Ouest de Chebli, à resserrer partiellement en bordure Sud de la route de Boufarik à Chebli, près d'un carrefour de pistes marqué par des cafés maures, pour le douar Bahli (ou Beni Kina) très allongé du Sud au Nord à l'Ouest de la forêt du même nom et où il était projeté de resserrer les îlots Nord sur un terrain à acquérir dans la partie Sud de l'agglomération, près de la route de rocade du piedmont. Pour le douar

Amroussa les difficultés de trouver du terrain pour une extension du petit regroupement déjà existant avaient conduit à envisager le dédoublement du nouveau village, un resserrement étant prévu, plus à l'est, à quelques centaines de mètres du regroupement initial et sur l'autre rive de l'oued Amroussa, près de la mosquée, dans un centre d'attraction spontané valable pour cette fraction orientale du douar, généralement constituée d'immigrés récents. La nécessité de crédits importants tant pour l'acquisition des terrains que pour l'édification d'un habitat évolué correspondant à l'habitat primitif ralentissait sensiblement l'engagement des opérations. A l'heure où ces lignes sont écrites, il est difficile de prévoir dans quelle mesure seront effectivement réalisés des projets de cette nature. Ce sera fonction de la durée de l'insécurité.

VI. -- Des bidonvilles aux cités de recasement.

La création des nouveaux villages n'a absorbé qu'une partie de la population qui avait quitté les régions montagneuses. Le recasement, qui avait affecté tout l'Atlas pendant la presque totalité de 1956 et qui continua dans certains secteurs jusqu'à la fin de 1959, a entraîné l'entassement dans les villes et les bourgades du piedmont d'une population considérable, le congestionnement des noyaux anciens d'habitat et la prolifération des bidonvilles. Par ailleurs des agglomérations de ce genre, amoncellement inorganique et souvent infect de gourbis, se développaient depuis longtemps dans la plaine ou dans le Sahel par le seul effet de la pression démographique locale. La résorption des bidonvilles nés du recasement comme de ces « douars » informes constitue la phase ultime de la réorganisation du peuplement, consistant moins cette fois en déplacements qu'en « urbanisation » de ces habitats primaires, permettant à la fois la promotion sociale de leurs habitants et l'établissement d'une sécurité satisfaisante, dans des rues géométriques et aérées succédant au dédale des gourbis séparés par des cours intérieures inaccessibles.

LES CONSÉQUENCES DU RECASEMENT

L'afflux des populations montagnardes vers les villes et les bourgades de la plaine où elles trouvaient des conditions de sécurité plus satisfaisantes. s'est traduit en premier lieu par l'entassement, le congestionnement dans les habitations déjà existantes, en second lieu par la naissance de quartiers nouveaux du type bidonville.

L'exemple de La Chiffa (fig. 10) donne une illustration typique de l'évolution récente, selon ce double processus, des petites bourgades de la Mitidja. Seuls noyaux d'habitat vraiment groupé à structure déjà urbaine offrant dès le début des possibilités de vie sociale, les villages de colonisation ont attiré le plus gros des nouveaux venus. L'organisation interne de ces petites cités, fruit de l'agglomération déjà ancienne des populations musulmanes autour du noyau européen, était toujours identique. Autour du damier régulier du quadrillage initial du village, dont les quartiers, de construction continue, étaient peuplés en majeure partie d'européens et où la densité était faible, les habitations indigènes se dispersaient à la périphérie, s'égayant peu à peu vers la campagne en un aspect de banlieue semi-rurale, à habitat souvent assez sommaire, mais auquel les jardins et les plantations, l'aération de l'habitat, donnaient un cachet agreste qui n'était pas déplaisant. Quelques villas cossues étaient généralement les seules habitations européennes en dehors du damier colonial et encore se situaient-elles à la périphérie immédiate de celui-ci, bien à l'intérieur de la banlieue indigène. A La Chiffa, le schéma général était exactement appliqué. Les quatre ilots du centre accueillaient la quasi-totalité de la population européenne. Les « douars » semi-ruraux de la périphérie, dont le plus typique était le douar « remblai » ainsi nommé du fait de son allongement le long de la voie ferrée, s'enfouissaient dans la verdure des jardins. La seule retouche importante était un quartier d'H.L.M. assez nettement excentré, réunissant européens et musulmans (en blocs d'ailleurs homogènes à l'intérieur d'un ensemble groupant les deux communautés).

L'afflux récent des populations, antérieur d'ailleurs dans son principe à la rébellion, mais considérablement accru par celle-ci, a complètement transformé ce tableau. Les quartiers centraux ont vu un entassement considérable, qui y a déjà mis la population européenne en minorité dans trois ilots sur quatre. Derrière une façade, alignée sur les routes, qui reste de style urbain occidental, se dissimulent des séries d'habitations musulmanes composées généralement d'une seule pièce et disposées autour de cours communes, tandis que d'autres habitations musulmanes se contentent de se dédoubler. Derrière le masque apparemment intact du village de colonisation des médinas insalubres et malpropres se sont constituées. Parallèlement la physionomie de la périphérie s'est transformée. A côté des douars aérés d'autrefois se sont développés des ilots extraordinairement congestionnés, étroitement délimités par le tracé des parcelles dont les propriétaires ont accueilli les nouveaux arrivants, douar « des essences » (ainsi nommé parce que contigu au dépôt militaire régional des essences), douar Chapuis ou îlot Benkhessiouer (du nom des propriétaires des terrains), à habitat très variable comportant, à côté de maisons en dur d'aspect correct, des gourbis en matériaux végétaux et des cahutes où les vieilles tôles tiennent leur place, dans un fouillis inextricable, l'ensemble tirant fortement sur le bidonville, plus ou moins nettement selon le congestionnement local et la proportion des habitations plus évoluées.

Ce double phénomène, « médinisation » du damier colonial et environnement par un cortège de bidonvilles périphériques, caractérise à des degrés divers toutes les bourgades de la Mitidja. A Marengo, qui détient probablement le record, les trois faubourgs-bidonvilles du nord-est, du nord-ouest et du sud-ouest, moulant le quadrilatère urbain, abritent au total, en 1960, 9.350 personnes (soit près des 3/4 de la population), tous sur des terrains privés, appartenant à des musulmans ou à des européens, qui exigent des loyers variant de 1.000 à 1.500 frs mensuels. Mais la plupart des autres bourgades comptaient

une proportion notable d'habitants logés dans des semi-bidonvilles (au moins 800 personnes, ainsi à Meurad, soit la 1/2 de la population ; 1.100 personnes à La Chiffa, soit le 1/3 de la population, pour les seuls îlots Chapuis, Ben-khessiouer et des Essences, sans tenir compte de la surpopulation intérieure du type médina). Des bourgades comme El Affroun et Bourkika comportaient, avant la construction des cités de recasement, d'énormes bidonvilles. Ceux-ci sont par contre relativement réduits dans les cités importantes, à Boufarik et à Blida. Ici, c'est nettement la « médinisation » qui l'a emporté, en particulier dans le quartier dit des Ouled Sultan à Blida, ou bien un semis d'habitations semi-rurales dans le cadre assez agreste des collines de Bou Arfa, sorte de banlieue paysanne de Blida sur la rive gauche de l'oued Kebir, les municipalités et l'autorité militaire veillant à empêcher la prolifération des bidonvilles. Il n'existait en 1960, à Blida, que deux bidonvilles caractérisés : l'un, le bidonville du cimetière européen, accrochait une quinzaine de foyers au mur sud-ouest du cimetière européen ; l'autre, le bidonville Albertin (du nom du propriétaire du terrain), s'allongeait sur la rive droite de l'oued Kebir dans l'étroit espace compris entre le lit majeur et le rebord escarpé de la vallée qui supportait une avenue de type moderne. Il groupait 89 foyers, en partie cachés derrière un îlot de maisons musulmanes constituant une petite médina d'aspect assez coquet. C'était au total fort peu de choses pour une agglomération de cette importance (80.000 habitants). Les autres bidonvilles, des rives de l'oued Kebir ou du pont de Bou Arfa, avaient été systématiquement détruits par l'autorité militaire. A Boufarik les deux bidonvilles de l'oued Bouchemala (peuplés de Gueblis) et de Bou Amrous, ne comptaient au total que 600 personnes.

Un autre type de « clochardisation » de l'habitat, bien antérieur à la rébellion, mais accru par les mouvements de population qui en ont été la conséquence, consiste dans le développement autour des bourgades à noyaux européens de douars annexes nettement distincts, cette fois, des agglomérations anciennes, et implantés précisé-

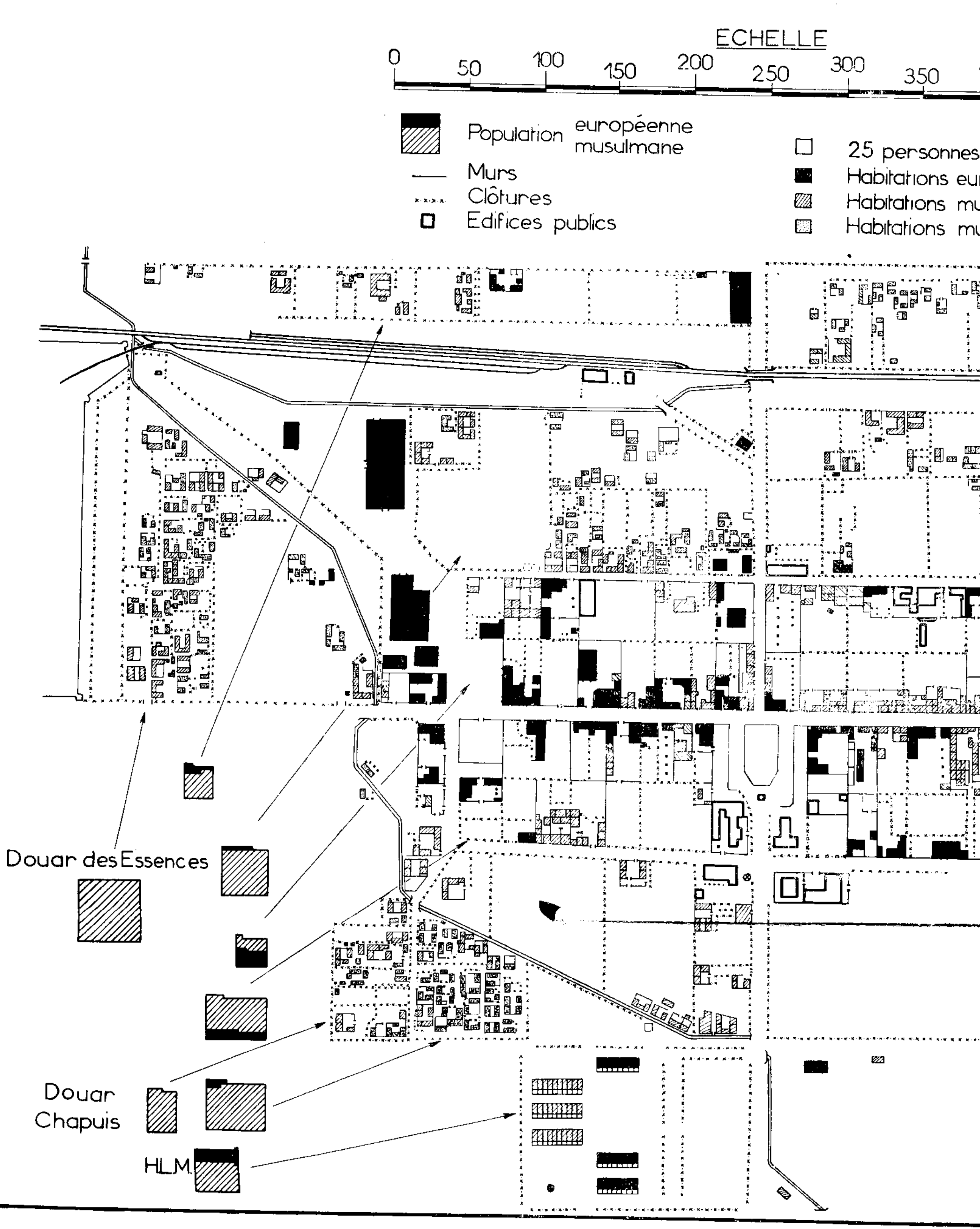


Fig. 10. — LA CHIFFA

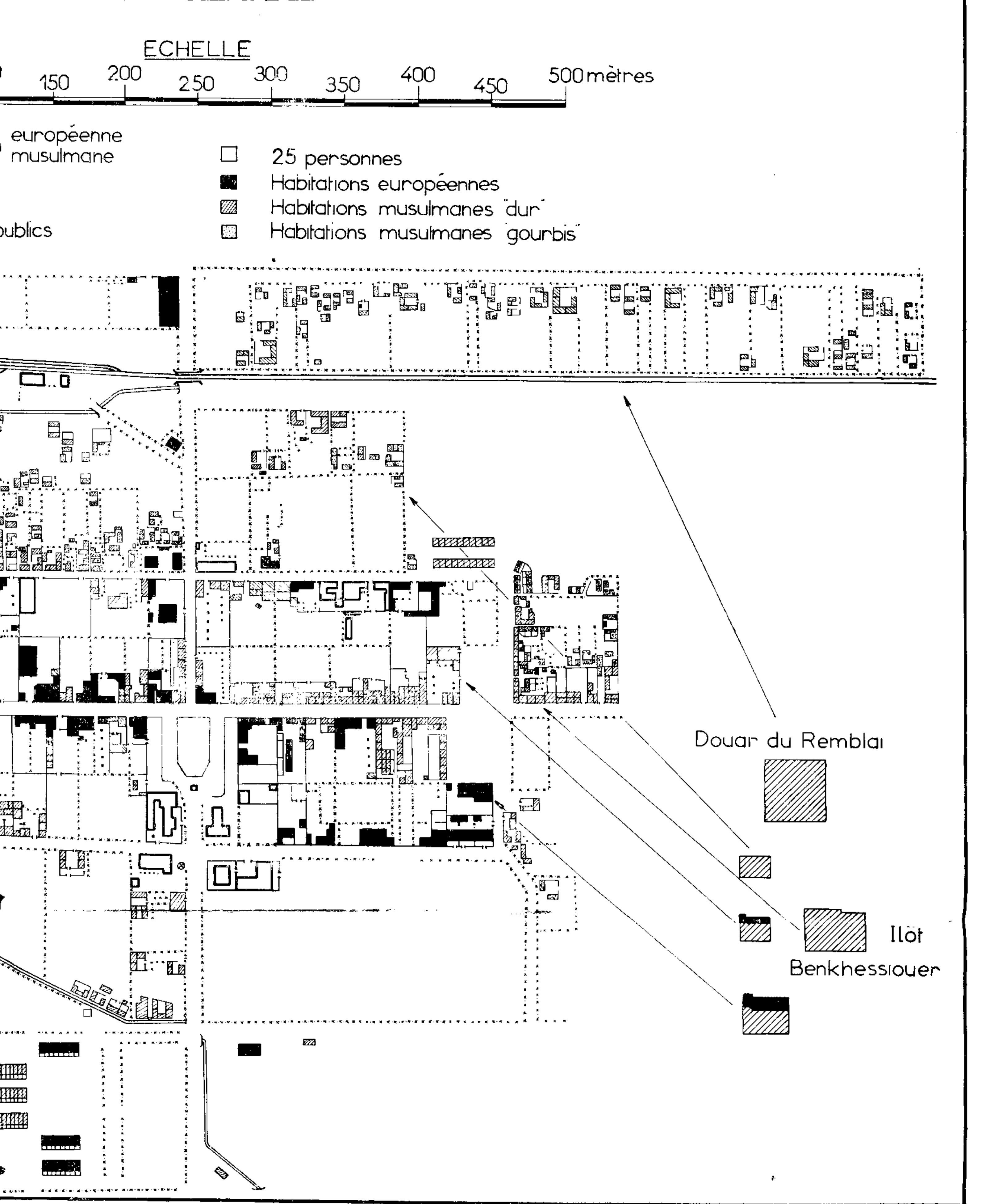


Fig. 10. — LA CHIFFA

ment à la périphérie du territoire des communes, le plus souvent à la faveur de la présence de terrains communaux. Ces douars sont généralement plus anciens que les bidonvilles constitués sur terrains privés à la suite des événements récents. Le congestionnement qui les a affectés leur a donné une physionomie qui n'est souvent guère plus attrayante. Autour d'une même bourgade ils coexistent souvent avec les faubourgs proprement dits, tels à La Chiffa « le vieux communal » et Bou Merzoug, encore distants de plusieurs centaines de mètres de l'agglomération principale. Les bourgades du Sahel, riches en terrains communaux et où la culture maraîchère a de longue date attiré une abondante main-d'œuvre d'immigrants, possèdent ainsi des cortèges complexes aux quatre coins du terroir (comme à Fouka par exemple, avec les communaux sud et est, d'aspect très « bidonville » et Aïn El Hadjar, au-dessus de Fouka-Marine, grosse agglomération de 400 foyers très resserrés enfouis derrière des haies de figuiers de barbarie et d'aspect plus rural).

« CITÉS » URBAINES ET RURALES.

La variété de ces aspects explique celle des types de recasement. Un prodigieux effort de construction d'habitats évolués ou « évolutifs » de type urbain a, en effet, permis déjà d'éponger une grande partie non seulement des bidonvilles, mais aussi de ces douars périphériques et annexes dont nous avons vu la multiplication et l'accroissement. Cet essor se manifeste dans la physionomie des villes et des bourgades par la création de quartiers nouveaux, allant des ensembles d'H.L.M. à étages multiples aux alignements indéfinis de petites maisons basses du type « Commissariat à l'Habitat ». Mais dans de nombreux cas il a pour conséquence la création de véritables nouveaux villages, à physionomie et à organisation bien distinctes, quoique étroitement juxtaposés aux anciennes agglomérations. Parfois enfin les cités de recasement s'édifient en pleine campagne, loin de toute agglomération préexistante, et leur autonomie ne saurait être mise en doute.

Les cités de recasement immédiatement juxtaposées aux agglomérations anciennes sont les plus nombreuses. Elles sont parfois bien intégrées au paysage urbain (Cités du Sahel par exemple, à Téfeschoun, Bou Haroun et Chiffalo), mais donnent parfois l'impression d'une agglomération distincte (Bourkika, Montebello) voyant son originalité concrétisée par une auto-défense autonome. Elles continuent en 1960 à se multiplier un peu partout (Mouzaïaville, Marengo, Desaix), souvent sur l'emplacement même des anciens bidonvilles, tandis qu'ailleurs sont adoptés des H.L.M. à étages (Meurad). A El-Affroun l'énorme agglomération de Bourgogne-Provence, groupant aux limites sud de la ville, sur les pentes des collines, près de 3.000 personnes, mérite une mention particulière. Il s'agit en partie d'une cité de recasement de type normal, résorbant les bidonvilles d'El Affroun, avec des types d'habitation variés où se mêlent H.L.M. et maisons type Habitat Rural, en partie d'un village de regroupement réunissant des habitants de la région des premières pentes montagneuses immédiatement au sud et ayant conservé partiellement le contact avec leurs terres et un genre de vie rural. Cette originalité est soulignée par un développement en deux étapes, construction d'abord d'un village de type géométrique et planifié, mais en matériaux traditionnels, puis substitution progressive à ces habitations très primitives de maisons reconstruites en matériaux durs, suivant l'évolution normale des nouveaux villages.

Ce sont essentiellement des raisons d'ordre foncier [1] qui ont conduit certaines communes à établir en pleine campagne des cités de recasement. De même que des agglomérations satellites de gourbis s'étaient constituées sur des communaux périphériques, des « cités » en cadre rural y ont été construites, tantôt résorbant pièce pour pièce un « douar » du type décrit plus haut (cité de Douaouda par exemple, sur le rebord de la vallée du Mazafran, à 1.500 mètres au nord-est de la ville) tantôt

(1) Peut-être aussi le désir des conseils municipaux européens de tenir ces recasés quelque peu à l'écart du village de colonisation.

et le plus souvent réalisant une petite opération de resserrement aux dépens de gourbis dispersés (Sidi Mehnoune, à 2 km au nord d'Oued El Alleug, cité de Chebli à 1.500 m au Sud du village, cité de Mahelma à 1.500 m au sud-ouest du village) ou un déplacement notable de population (par exemple cité de Chaïbia, sur

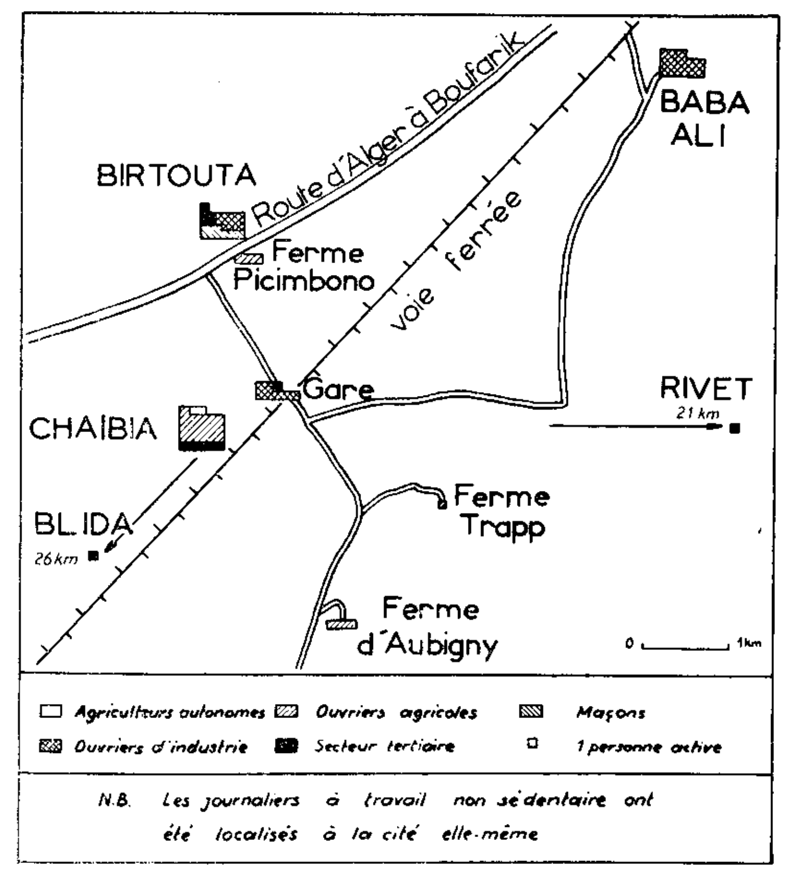


Fig. 11. — STRUCTURE PROFESSIONNELLE ET HORIZONS DE TRAVAIL DE LA CITE DE CHAIBIA

le territoire de la commune de Birtouta, qui a relogé les habitants des gourbis éliminés de la zone industrielle de Baba Ali à 4 km au nord-est, cité de Joinville au nord-est de Blida, relogeant les habitants d'un bidonville rasé qui se trouvait à 1 km au Sud-Est, au carrefour des routes

Blida-Oued El Alleug et Joinville-Montpensier, dans un cadre beaucoup plus urbain). Ces « cités rurales » peuvent être considérées ainsi comme de nouveaux villages. Elles en diffèrent néanmoins par bien des traits. Activités urbaines et activités rurales se mêlent dans leur structure professionnelle, mais les ruraux sont purement ouvriers agricoles et il n'y a pratiquement jamais d'exploitants ni de propriétaires. Ainsi, à la cité de Chaïbia (fig. 11) on compte, sur 76 mâles adultes, 25 ouvriers d'industrie (Cellunaf de Baba Ali 11, entreprise d'expédition Perrin à Birtouta 5, Détachement du matériel des transmissions militaires à Birtouta 7), 11 ouvriers agricoles permanents et 12 journaliers essentiellement agricoles, 8 maçons dans deux entreprises de Birtouta, 6 employés de commerce, d'administration ou de transport à Birtouta, Blida ou Rivet, 4 commerçants et 1 garde-champêtre exerçant leur activité dans la cité elle-même, 7 personnes sans profession, et seulement 1 agriculteur et 1 berger. A Sidi Mehnoune, on compte 31 journaliers agricoles, 13 ouvriers du bâtiment, 4 commerçants et 2 militaires sur 50 personnes actives. A cette prolétarisation du genre de vie correspond une physionomie beaucoup plus urbaine que paysanne. Les habitations, généralement de type H.L.M., à un étage, l'absence de dépendances et de marques d'exploitation rurale, donnent à ces cités un cachet de quartiers urbains exilés en pleine campagne.

VII. -- Problèmes d'habitat et d'organisation.

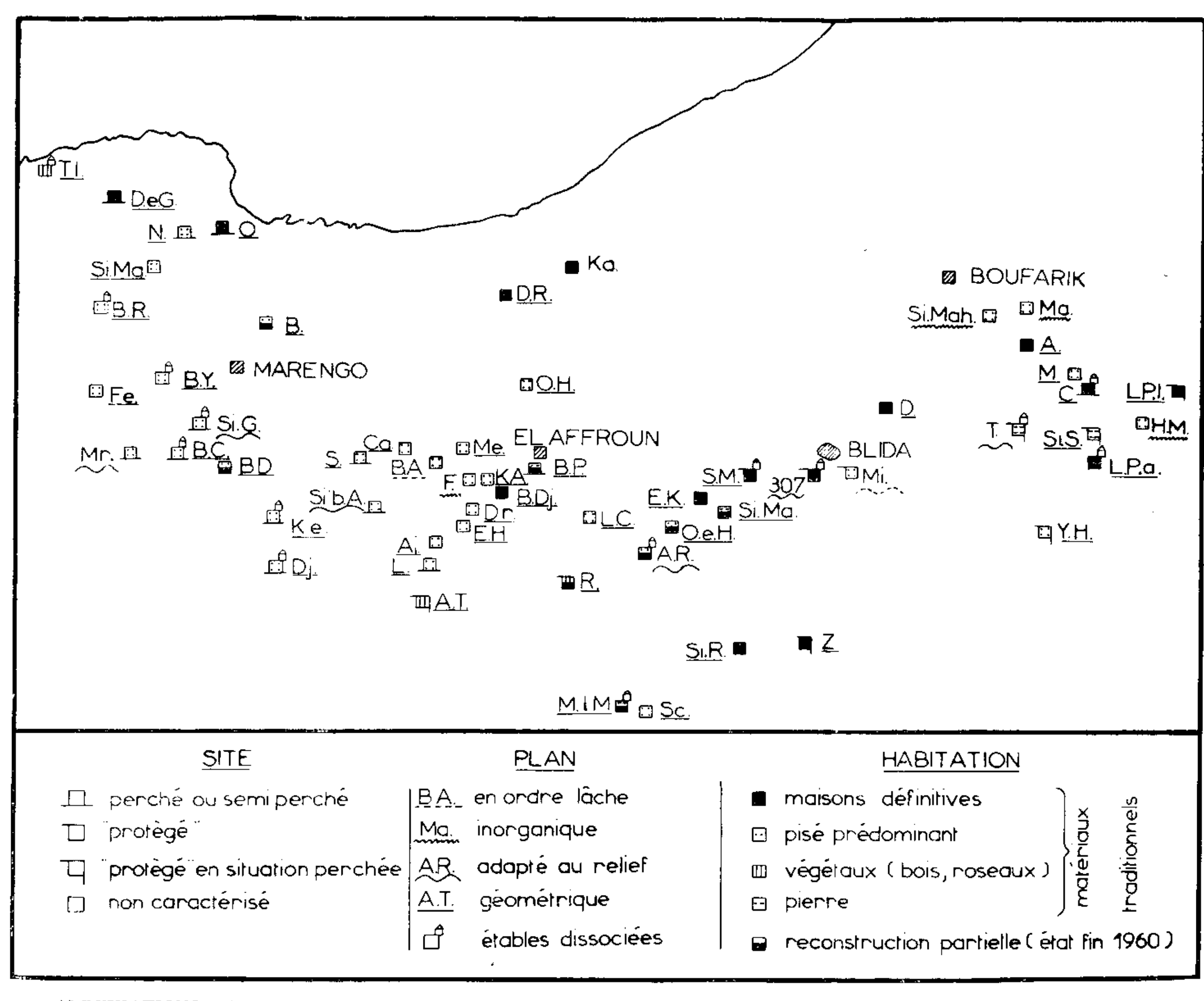
La résorption des bidonvilles, la construction de cités de recasement, représentent les épisodes ultimes d'un bouleversement qui, s'il a posé avant tout des problèmes liés à l'implantation du peuplement et aux transformations du genre de vie, n'en a pas moins entraîné également des modifications peut-être moins importantes mais tout aussi spectaculaires, celles qui affectent la physionomie de l'habitation, régissent l'organisation inté-

rieure des nouvelles agglomérations et se répercutent sur le développement des rapports sociaux entre ces villageois de fraîche date. Aux zones d'habitat dispersé ou aux douars en ordre lâche d'autrefois où des maisons-cours, souvent dissociées, se cachaient derrière les haies de figuiers de barbarie, ont succédé des villages compacts, aux petites maisons blanches d'aspect urbain alignées géométriquement. Les modifications de la vie sont inséparables des transformations de l'habitation et du paysage villageois.

Celles-ci apparaissent sous la dépendance de deux facteurs de base : le caractère compact et resserré des nouveaux villages d'abord, dans des sites souvent étriqués ; la standardisation de l'habitation, abri de type urbain plus que véritable maison rurale ensuite, en raison de la cadence rapide adoptée pour la construction et de la nécessité de reloger d'urgence les habitants dans des conditions correctes, et en liaison avec la structure même du village précédemment indiquée. Mais par ailleurs ces différents éléments ne jouent pas en même temps. Si le site et la structure du village nouveau sont en général acquis de bonne heure, leurs conséquences sur le plan de l'organisation de l'habitation ne se développent que lentement, et la transformation des maisons traditionnelles en constructions de type moderne n'intervient généralement qu'avec un certain décalage. A l'heure actuelle, si les phases de l'évolution apparaissent nettement, si les grandes lignes du processus qui mène de l'amoncellement spontané et inorganique de tentes ou de gourbis au village urbanisé sont nettement dégagées, la réalisation de ce même processus est encore loin d'être générale et la physionomie des villages apparaît encore en pleine transition. Il est en tout cas d'ores et déjà remarquable que le tableau d'ensemble ait déjà atteint le stade actuel d'évolution pour des villages qui remontent dans leur totalité à moins de trois ans, et l'œuvre est largement entamée.

SITE ET STRUCTURE DES NOUVEAUX VILLAGES.

L'aspect compact de la quasi-totalité des nouveaux villages est la résultante de plusieurs facteurs. Au premier rang de ceux-ci, se place la sécurité qui a naturellement toujours conduit à réduire au minimum le périmètre de défense. Mais d'autres motifs interviennent. La valeur du terrain a souvent conduit à réduire l'espace occupé, spécialement en plaine ou dans la bande inférieure du piedmont, lorsqu'il s'agissait de terrains cultivés. A l'inverse, en montagne ou dans les régions de collines, les sites défensifs généralement choisis pour les postes militaires et par voie de conséquence pour les nouveaux villages qui leur étaient liés étaient de la même façon assez peu propices à l'épanouissement de villages aérés. Un certain nombre de villages établis en position générale perchée et qui peuvent être considérés comme posant, au point de vue des ressources, des terres cultivables et de l'alimentation en eau, les problèmes classiques de l'habitat perché méditerranéen (villages en « situation perchée »), n'en possèdent pas moins un site immédiat beaucoup plus favorable à l'épanouissement. C'est le cas des villages comme Aïn Tayeb, Rouabah (cote 334), La Plâtrière, Zemouren, établis dans une petite cuvette, sur un plateau ou dans une tête de vallon située en contrebas du poste militaire établi sur une hauteur dominant le village. Mimich, dans la banlieue de Blida, peut leur être rattaché. Ce type de site « protégé » peut être beaucoup moins favorable lorsque le village s'est dispersé immédiatement en contrebas de la colline sur laquelle est bâti le poste, le long des courbes de niveau (Tafrent, cote 307). Surtout un nombre important de villages ont été établis sur des sites nettement perchés, dans la mesure au moins où le permettait le relief local, c'est-à-dire souvent dans le piedmont sur d'assez humbles collines néanmoins peu favorables à l'extension de l'agglomération. Yemma Halima, Chéria, Aïn Romana, Sahel, Sidi Ben Aïch, Lemoine (boucle de méandre de l'oued Djer), Djebabra, Bou Chenoun, Sidi Ghiat, Kermat Chenoua, M'Ramich, Noura et Dra El Guenina (Chenoua)



ABREVIATIONS : A. Amroussa — Aï. Aïda — A.R. Aïn Romana — A.T. Aïn Tayeb — B. Bouffadel — B.A. Ben Amar — B.C. Bou Chenoun — B.D. Bou Djabroun — B. Dj. Beni Djemaa — B.P. Bourgogne Provence — B.R. Bou Rouis — B.Y. Bou Yersen — C. Chéria — Ca. Carrière — D. Dalmatie — Dj. Djebabra — Dr. Draï — D.R. Douar Rahmane — E.H. El Hachem — E.K. El Karrouch — F. Ferrer — Fe. Fedjana — H.M. Hammam Melouane — K.A. Kouïder Ayad — Ka. Kandoury — Ke. Kermat — L. Lemoine — L.C. La Colonisation — L.Pa. La Passerelle — L.Pl. La Plâtrière — M. Mellaha — Ma. Massouma — Me. Messaoud — Mi. Mimich. — M.I.M. Mouzaïa-les-Mines — Mr. Mramich — N. Noura — O. Ouzakou — O.e.H. Oued el Haad — O.H. Ouled Hamidane — R. Rouabah — Sc. Scattino — S.M. Sainte Marguerite — Si.b.A. Sidi ben Aïch — Si.G. Sidi Ghiat — Si.Ma. Sidi Madani — Si. Mah. Sidi Mahfoud — Si. Mo. Sidi Moussa — Si. R. Sidi Rabah — Si. S. Sidi Serhane — T. Tafrent — T.I. Trois Ilots — Y.H. Yemma Halima — Z. Zemouren — 307. Cote 307.

N. B. — Les cités de recasement, qui sont par définition en habitat évolué, n'ont pas été portées sur la carte.

Fig. 12. — L'HABITAT ET L'HABITATION

sont ainsi, à des degrés divers, des villages de croupe ou d'éperon. On peut estimer que dans 13 cas au total le site du village est ainsi plus ou moins étriqué.

Lié à l'insécurité générale, à des conditions foncières ou à des conditions naturelles, le caractère compact du nouveau village est presque toujours congénital. Il arrive néanmoins, qu'au cours d'une période transitoire, des resserrements ou regroupements partiels se constituent, épisode d'une évolution qui aboutira à leur repli sur le nouveau village définitif, ainsi né en plusieurs phases, ou à leur éclatement vers une autre destination. Bouffadel, au nord-ouest de la Mitidja, a ainsi succédé, lors de la construction du village en dur, à deux resserrements provisoires de gourbis disposés en ordre assez lâche sur les premières pentes du Sahel. A Aïn Romana 3 hameaux se constituèrent, à l'origine, sur 3 croupes distinctes séparées par de petits talwegs, avant d'être rassemblés sur l'une d'entre elles. A Kermat un regroupement annexe, celui des Beni Meurad, face au sud, fut de même replié sur le village principal au début de 1959. Braultville (cote 235) au sud-ouest d'El Affroun fut ainsi replié sur Bourgogne-Provence. Sidi Chenu, village temporaire sous tentes près de la route Blida-La Chiffa, fut replié sur Bou Arfa ; Lacroix, un peu au nord de Beni Djemaa, fut également déplacé vers ce dernier village. Encore dans tous ces cas s'agissait-il plutôt d'une structure morcelée en hameaux eux-mêmes assez imposants. De petits regroupements provisoires de ce type subsistent encore aujourd'hui, dans la vallée de l'oued Djer (Draï, Aïda) en attendant leur absorption par le nouveau village qui portera le nom d'Oued Djer. Quant à une véritable structure en ordre lâche, on ne peut citer en exemple que le seul hameau de Ben Amar, dans la même région, qui correspond au resserrement spontané des habitants autour de leur chef de fraction et non autour d'un poste militaire, où l'intervention de l'autorité militaire a été à peu près nulle et où la mise précoce en auto-défense a gardé à ce petit groupement de population son caractère absolument autonome. Ben Amar est un petit hameau aéré, au désordre aimable,

comportant comme noyau des habitations anciennes enfouies dans leurs plantations accompagnées d'un cortège d'habitations satellites nouvelles situées à quelque distance.

La structure compacte des nouveaux villages trouve une compensation dans leur plan rigoureusement géométrique. Rues tracées au cordeau, lots individuels soigneusement délimités, orientation uniforme des maisons de plan à peu près totalement identique à l'intérieur d'une même agglomération, tout concourt à donner une impression de villages créés de toutes pièces suivant un « urbanisme rural » rigoureux. Les exceptions à cette règle sont très rares. En Mitidja, la valeur du terrain et le congestionnement excessif ont parfois abouti à donner une impression de désordre à des lotissements pourtant soigneusement tracés au départ, mais vite masqués par la prolifération de constructions annexes, d'appentis, etc... (Massouma). Surtout des resserrements réalisés à l'initiative individuelle de fermiers, bien que parfois tirés au cordeau, n'ont pas toujours l'aspect géométrique des créations officielles. Le resserrement de la ferme Ferrer, dans les premières collines du sud d'Ameur El Aïn, qui date de 1957, présente un plan totalement inorganique, à ruelles enchevêtrées. On rencontre des modèles réduits de ce type en Mitidja lorsque l'habitat des ouvriers resserrés est resté du type traditionnel (ferme Martel = Haouch Ben Aldj au sud-est de Chebli) mais les resserrements autour des fermes y sont généralement ordonnés, toujours en tout cas lorsque l'habitat a été reconstruit en dur.

Le plan géométrique qui caractérise l'immense majorité des nouveaux villages est le plus souvent tracé sur un quadrilatère, carré à peu près parfait (Sidi Madani, La Colonisation) parfois pas totalement rempli (Djebabra), ou plus souvent rectangle de proportions variées réunissant un certain nombre de rues parallèles. Le souci de sécurité a parfois conduit à leur donner une apparence de petite forteresse, à murs aveugles vers l'extérieur et à enceinte continue formée par l'arrière des maisons, tandis qu'une seule entrée donne accès au village (Dal-

matie). Sans que les murs extérieurs soient aveugles, les maisons sont fréquemment disposées sur plusieurs rangées, autour d'une place centrale, en général sur 3 côtés seulement en laissant un côté dégagé (Lemoine, Draï, esquisse de la même disposition à Aïn Tayeb). Les plans géométriques non rectangulaires sont très rares (triangle à Joinville) mais la réalisation en plusieurs phases a parfois introduit une certaine variété. A Chéria, si le premier village rassemble sur un éperon aplani des maisons ordonnées en rangées parallèles en forme de V largement ouvert, le second village dispose ses habitations, à côté du précédent, en rangées toutes droites à flanc de côteau sur des gradins étagés. La monotonie reste cependant la règle. Elle n'est guère rompue que par les impératifs du relief. Encore les maisons restent-elles souvent bien alignées sur les courbes de niveau (Tafrent, cote 307 ; elles sont moins régulièrement disposées à Sidi Ben Aïch ou à Aïn Romana). Les villages s'allongent parfois suivant la pente d'un cône de déjection en bordure d'un oued, tandis que les limites des terrains disponibles imposent à l'agglomération un plan d'ensemble assez compliqué (Oued El Haad), ou épousent le tracé assez capricieux du sommet de la croupe sur laquelle ils se sont établis, de façon à profiter au maximum du terrain plat (M'Ramich). Ailleurs, les rangées de maisons ont tendance à diverger des deux côtés de l'axe de la colline et du chemin qui le souligne (Sidi Ghiat). Mais bien des villages établis à flanc de coteau ont plaqué sur une pente à peu près plane un damier impeccablement rectiligne (Carrière, Bou Yersen). Tout ceci n'affecte guère l'impression générale d'ordre et de symétrie.

A cet aspect strictement planifié est loin par contre de correspondre une cohésion interne aussi fortement développée. Les nouveaux villages, spécialement les villages de regroupement qui ont réuni des éléments de fractions différentes, sont encore le plus souvent des agrégats de communautés disparates juxtaposées mais encore fort peu cimentées par une vie sociale de genèse encore trop récente. Ces diverses fractions occupent le plus souvent à

l'intérieur du village des îlots nettement délimités (Cf. plan de Oued Haad (fig. 13) ; à Aïn Romana, les 3 hameaux primitifs correspondaient de même aux trois fractions originaires de Sidi Brahim, Chmama — c'est le hameau central sur lequel ont été repliés les deux autres — et Yasmeth El Ksaïmia). Des îlots à population mélangée se sont cependant généralement déjà constitués, groupant des gens de diverses origines. Les mariages mixtes sont déjà nombreux. Mais les rapports entre les fractions composantes ne sont pas toujours d'une parfaite harmonie (par exemple à Mouzaïa-les-Mines entre les gens du douar Tamesguida et ceux des Beni Messaoud). Des éléments économiques interviennent néanmoins pour souder les communautés nouvelles. Si les activités pastorales restent généralement franchement individualistes, le travail de terres nouvellement récupérées et mises en valeur au profit de la communauté (Mouzaïa-les-Mines, Oued El Haad), la construction et l'entretien des banquettes sous l'égide des services de la D.R.S., tout cela contribue à cimenter le village nouveau sur le plan des intérêts matériels. Le sentiment que les réalisations sur le plan de l'infrastructure (adduction d'eau, viabilité, scolarisation, assistance médicale) sont largement liées au groupement de l'habitat et à la constitution des agglomérations nouvelles renforce la solidarité entre leurs habitants. A l'intérieur du cadre communal, qui groupe le plus souvent plusieurs villages nouveaux autour d'une agglomération ancienne à noyau européen [1], un ou plusieurs conseillers municipaux représentent les intérêts de la communauté [2].

(1) Une seule commune comporte exclusivement des villages nouveaux, celle d'Aïn Romana, qui groupe les agglomérations d'Aïn Romana et de Oued El Haad.

(2) L'originalité du nouveau village s'affirme d'ores et déjà par son nom. Celui-ci n'a souvent pas été fixé immédiatement, et est passé par plusieurs vicissitudes. Des villages ont ainsi été désignés d'abord par un repère topographique (Cote 334) puis un nom de lieu dit préexis- tant (Hadj Kaddour Nahoud) avant de recevoir pour nom définitif celui de la fraction prédominante (Rouabah). Bordj 251 est ainsi devenu Oued El Haad. Dans l'ensemble les noms de fraction (au nombre de 20) dominent dans la toponymie. Appliqués jadis à une zone d'habitat dispersé, ils ont été transférés sans difficultés au village groupé qui lui a succédé.

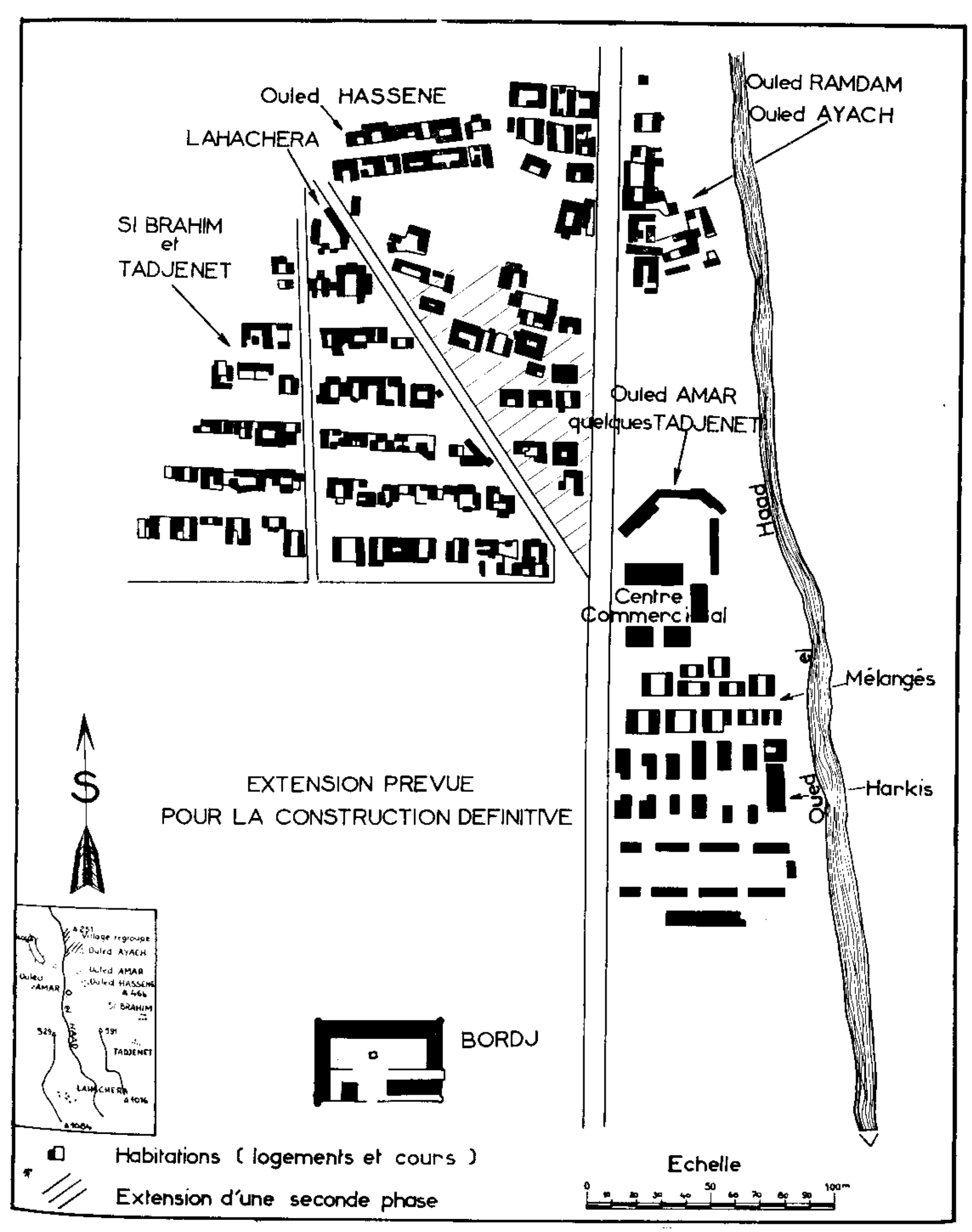


Fig. 13. — UN VILLAGE DE REGROUPEMENT A COMMUNAUTES JUXTAPOSEES OUED EL HAAD

se construisent, dans une première phase, des maisons de matériaux assez sommaires et de type traditionnel, avec une aide officielle variable qui consiste surtout en véhicules permettant la récupération de matériaux dans les anciennes demeures lorsqu'elles ne sont pas trop éloignées et en main-d'œuvre militaire plus ou moins spécialisée. Puis au bout d'un laps de temps dépendant essentiellement de considérations budgétaires les maisons de type traditionnel sont progressivement remplacées par des maisons standardisées construites en matériaux de type plus évolué, comportant un embryon de confort, dans le cadre du programme général qui vise à supprimer les gourbis et les habitations sommaires du territoire algérien. Il arrive parfois, et de plus en plus souvent aujourd'hui où les resserrements ou regroupements sont plus ou moins planifiés à l'avance, que la première phase soit évitée et que l'administration puisse bâtir dès le début, avec la collaboration des habitants, les habitations définitives (Chéria construit en 1959, Douar Rahmane en 1959-60, resserrements du Chenoua en 1959-60, Zemouren et Sidi Rabah construits à la même époque) mais ce n'a pas été le cas à l'origine.

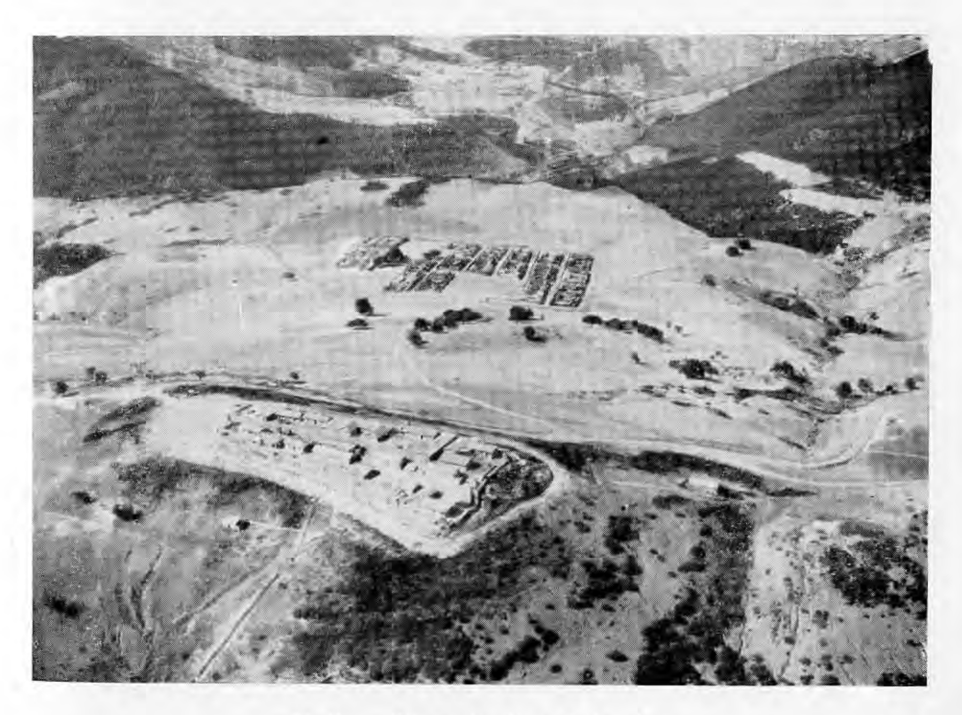
L'habitation de la phase initiale, largement copiée sur la maison antérieure au déplacement, présente néanmoins déjà des aspects originaux. C'est surtout dans ses matériaux qu'elle reproduit l'habitat préexistant (1). Néanmoins on peut observer dans l'ensemble une certaine dégradation du matériau par rapport aux habitations d'origine. Il a fallu faire vite, employer des matériaux peu coûteux et abondamment disponibles. Le matériau noble par excellence, la pierre, assez fréquente en montagne, est relativement rare dans les nouveaux villages à la phase initiale, conséquence logique de la descente vers le piedmont où la pierre est moins répandue. Elle s'est maintenue à Tafrent et Sidi Serhane, nettement monta-

(1) Cf. sur celui-ci A. Bernard. *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie,* Alger 1921 et Carayol op. cit. L'habitation avait notablement évolué en montagne depuis l'enquête d'A. Bernard, surtout en ce qui concerne le mode de couverture (progrès de la tuile).

A



B



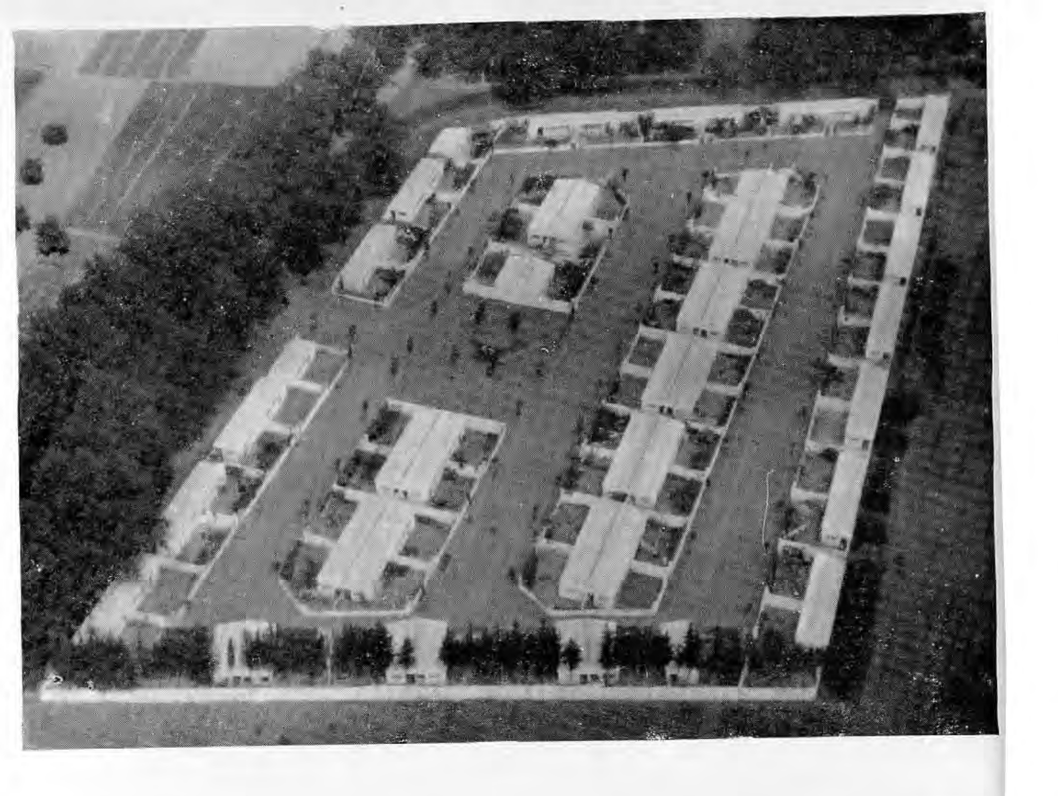
Pl. 9. — Types de sites et de plans.

Pl. 10. — Un site défensif : Lemoine.





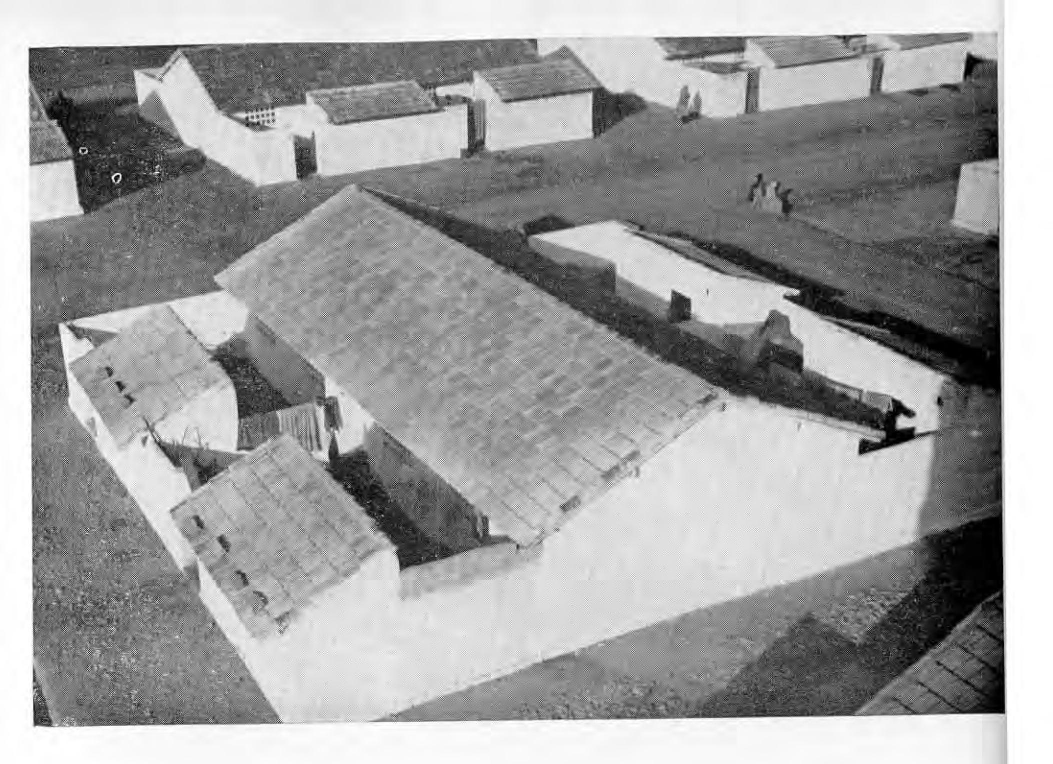
Pl. 11. — Types de plans spontanés.



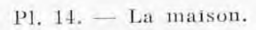


Pl. 12 — Types de plans géométriques.

Pl. 13. — Un plan géométrique : Sidi Madani.

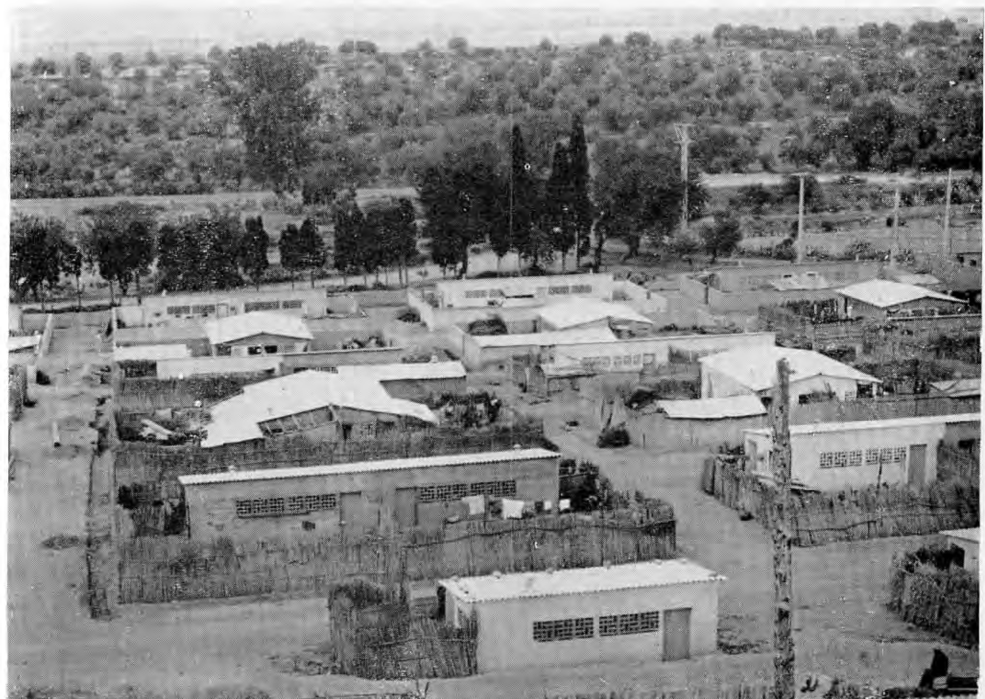






Pl. 14. — La maison.





Pl. 15. — Maisons et cours.



A



B



Pl. 16. — Aspects de la cité de recasement de Montebello.

gnards. Dans le piedmont on ne la trouve guère qu'à Sidi Madani, proche du cours de l'oued Chiffa. Le matériau partout dominant est le pisé, facile à fabriquer à peu de frais à peu près partout. Les efforts des autorités ont souvent donné à ce pisé, homogénéisé, crépi, un aspect agréable (Sahel) dans un village aux maisons standardisées. Le véritable gourbi en matériaux végétaux reste exceptionnel. Un seul village est bâti en claies de roseaux, Karnouche Nord (Trois Ilôts) sur la côte du Chenoua, dans un site où ces roseaux étaient en abondance exceptionnelle. En demi-montagne, en milieu de forêt dégradée, a été employée la technique des parois en piquets verticaux supérieure à celle de la claie tressée mais forme inférieure de la technique du bois (Aïn Tayeb, Rouabah). Pour la couverture, la dégradation signalée pour les matériaux des parois a été beaucoup moins sensible. La récupération des tuiles sur les maisons primitives était beaucoup plus facile que celle des matériaux des parois. Les étables sont généralement couvertes en chaume. Les tôles apparaissent parfois. Tuiles, chaumes et tôles sont ainsi parfois mêlés dans un même village (M'ramich). Mais l'immense majorité des maisons de la phase initiale ont été en pisé et couvertes de tuiles.

Par contre, le plan a nécessairement subi des modifications considérables. Dans ces villages ordonnés mais compacts le lotissement avait généralement prévu pour chaque famille un espace restreint, permettant de construire une maison élémentaire d'une ou deux pièces au maximum, destinée à servir d'abri aux humains, et réservant devant la maison un emplacement pouvant être clos pour constituer la petite cour, soigneusement fermée aux regards des indiscrets, élément indispensable de la vie familiale islamique. Dans les villages de la montagne ou du haut piedmont, où la place était paradoxalement moins mesurée en raison de la moindre valeur du terrain, le lot familial put être généralement plus étendu, permettant souvent de circonscrire rapidement la cour de constructions, sur 2 côtés, voire sur 4, permettant ou bien de loger une partie de la famille (fils marié par exemple) ou de

La marque la plus sensible sur la physionomie du village de cette naissance de la conscience collective est constituée par le développement dans les agglomérations nouvelles de petits noyaux commerçants, déjà actifs après 3 ans seulement de vie sociale organisée. Ces commerces sont toujours groupés. Dans certains cas de véritables petits quartiers commerçants, de type bazar, se sont déjà établis à l'intérieur des agglomérations (Oued El Haad, El Karrouch) groupant jusqu'à une dizaine de commerces, avec dépôt de pain, boucheries, épiceries etc... Plus fréquemment, l'activité commerciale est limitée à une ou deux épiceries, à peu près polyvalentes et fournissant tous les objets usuels des villageois. C'est à partir de 8 à 900 habitants que l'apparition de commerces de ce type devient la règle (Sidi Madani, Sainte Marguerite en possèdent ; Chéria qui n'est pas plus proche de Bouinan que les deux villages précédents de La Chiffa, n'en possède pas, avec 757 habitants seulement). Lorsque la structure compacte du village est un obstacle à leur installation, les commerces s'installent parfois à la sortie de celui-ci, à l'extérieur de l'enceinte, dans des abris qui ne sont occupés que pendant la journée, constituant ainsi en quelque sorte le « souk hors des murs » (Rouabah par exemple).

LES TRANSFORMATIONS DE L'HABITATION : DE LA MAISON RURALE TRADITIONNELLE A L'ABRI DE TYPE URBAIN

Dans l'immense majorité des cas la construction des habitations dans les nouveaux villages se fait en deux étapes. Hébergés d'abord sous la tente en cas de regroupement spontané surprenant les autorités, les habitants

---

Les toponymes préexistants arabo-berbères (Sources, marabouts — Sidi Moussa, Sidi Serhane — aspect du paysage comme Tafrent — la clairière en berbère - -) viennent ensuite (11). Un village a pris le nom du propriétaire du terrain (Messaoud). Dans 6 cas le nom d'un ancien hameau a été conservé avec (Sidi Madani, Sidi Rabah, Mellaha) ou sans déplacement. Face à 38 noms indigènes, les toponymes européens sont au nombre de 14, toponymes anciens (Dalmatie, Joinville) ou noms de personnes (fermiers) déjà existants (8) ou toponymes nouveaux descriptifs (La Passerelle, La Plâtrière, Trois Ilots, etc...).

construire des éléments annexes aux fins de l'exploitation rurale.

De ce point de vue, en raison de l'absence à peu près totale de matériel encombrant et du peu de réserves de fourrages (lorsqu'il en existe comme à M'Ramich, à Tafrent ou à Aïn Romana, les meules de paille sont concentrées en plein air sur un espace dégagé, à proximité immédiate des habitations), le seul problème fondamental est celui de l'abri du bétail. Encore est-il bien secondaire sous le climat méditerranéen de la Mitidja, ce qui explique qu'il n'ait souvent pas été résolu immédiatement et qu'on ait parfois attendu un an ou deux pour s'y attaquer. Dans les resserrements du bas piedmont et de la plaine à parcours limités et à genre de vie essentiellement agricole, le bétail réduit en nombre pouvait d'ailleurs facilement être accueilli à l'intérieur des maisons, abrité dans un coin de la cour suivant un usage bien ancré dans la Mitidja. Le problème ne se posait pas dans un certain nombre de petits villages à genre de vie essentiellement salarié. Dans les nouveaux villages du piedmont déjà engagés dans les collines ou disposant encore d'importants parcours, le problème a reçu des solutions différentes en fonction de la place disponible à l'intérieur du village. Dans de nombreux cas (quasi-totalité des villages de la vallée de l'oued Djer, souvent constitués spontanément et en ordre lâche, comme Ben Amar, nombreux villages du haut piedmont, comme M'Ramich, Sidi Ben Aïch, Aïn Tayeb, Rouabah, où le bétail était un élément essentiel de la vie des montagnards et où les lots d'habitation étaient relativement vastes) le bétail est abrité à l'intérieur de l'habitation, sur un des côtés de la cour. Au contraire lorsque le volume du bétail dépassait ce qu'il était possible d'accueillir à l'intérieur des maisons, parfois aussi pour raisons d'hygiène et sous l'impulsion de l'autorité locale soucieuse d'éviter la cohabitation avec le bétail dans un espace restreint, des quartiers d'étables se sont constitués un peu à l'écart du village proprement dit. Il s'agit en général d'un quartier unique, en amas, parfois cependant de plusieurs « rues

d'étables » périphériques (Chéria où deux rues d'étables correspondent à Chéria I et Chéria II). Ce phénomène de dissociation des abris à bétail et des habitations humaines caractérise à des degrés divers 14 villages (La Passerelle, Chéria, Tafrent, Cote 307, Sainte Marguerite, Mouzaïa-les-Mines, Djebabra, Sidi Ghiat, Bou Chenoun, Kermat-Chenoua, Bou Yersen, Bou Rouis, Trois Ilots). A Aïn Romana, une dizaine d'étables se sont groupées dans un espace libre à l'intérieur du village. Il est encore à l'heure actuelle en voie d'extension, d'abord en raison du décalage signalé plus haut (les étables des Trois Ilots, village créé en 1958, n'ont été construites qu'en 1960), ensuite et surtout parce que la transformation progressive des habitations de type traditionnel en maisons plus évoluées, de type urbanisé, entraîne inexorablement l'élimination du bétail, et, de façon plus générale, des éléments ruraux de l'habitation [1].

C'est en effet, résolument, vers la construction en série d'habitations « évolutives », c'es-à-dire douées d'un confort encore modeste mais supérieur à celui des maisons rurales traditionnelles, construites en dur (parpaing), plus urbaines que rurales, que s'est orientée la politique officielle. Il s'agissait d'aller vite et seule la standardisation permettait l'efficacité. D'autre part, le choc psychologique produit par le déracinement offrait l'occasion d'introduire chez les nouveaux villageois un progrès décisif dans les habitudes de vie. Dans cette optique, la maison de type urbain était une pièce maîtresse du processus d'accès à la civilisation moderne. Les paysans des nouveaux villages vivent, ou vivront à brève échéance, dans des maisons de citadins.

L'œuvre décisive en la matière est celle du Commissariat à la Reconstruction et à l'Habitat Rural. On en connaît le principe : attribution aux bénéficiaires d'une subvention sous forme de matériaux de construction et de l'aide d'un personnel d'encadrement d'ouvriers qualifiés,

(1) Une certaine réticence s'est parfois manifestée chez les habitants (Beni Djemaa) à se séparer de leurs animaux.

ainsi que de prestations de services divers (études, etc...), construction par les intéressés eux-mêmes, sur terrain communal, et accession à la propriété. Le coût total de l'opération, main-d'œuvre des bénéficiaires exclue, n'excède pas 250.000 anciens francs par unité familiale, compte tenu d'une politique d'approvisionnement et de réalisation en grandes masses.

La maison type « habitat rural », maintenant reproduite à des milliers d'exemplaires, ne fait aucune concession aux nécessités de l'exploitation du sol. Il s'agit exclusivement d'un abri, comportant 2 pièces d'habitation (profondeur uniforme : 3 mètres. Pour la largeur, existent deux variantes, 2 pièces de 2 m 95 ou une pièce de 3 m 50 et une pièce de 2 m 30, soit 17 m² 40 et 17 m² 70 de surface habitable), une cuisine de 2 m sur 1 m 20 et un w.-c. Ces deux derniers éléments peuvent se disposer dans le prolongement exact des pièces d'habitation, la cuisine présentant dans ce cas une communication interne avec l'une de celles-ci, et sans qu'une cour soit prévue, ou bien perpendiculairement au corps principal de logis, sur un des côtés d'une cour de 6 m × 5 m. Dans le premier cas, l'adjonction d'une courette s'avère indispensable au maintien de l'atmosphère familiale traditionnelle. L'occupation des maisons par les attributaires fut souvent retardée jusqu'à ce que des crédits aient pu être dégagés pour cette amélioration (douar Rahmane). Ailleurs, des cloisons de claies de roseaux furent vite édifiées par les habitants, fermant soigneusement l'espace situé devant la maison réservé à usage de cour (Sainte-Marguerite). Les murs des courettes furent, par ailleurs, rehaussés de claies ou de nattes lorsque la hauteur de la carcasse était insuffisante (Dalmatie). Mais si des modifications assez minimes permettaient à la maison type « habitat rural » de s'adapter aux mœurs islamiques traditionnelles, elle était incompatible avec une utilisation comme instrument de travail agricole. A Rouabah, pendant l'été 1960, la reconstruction du village initial en maisons de ce type entraînait l'apparition d'un quartier d'étables dissociées. Cette maison sans dépendances, sans abri pour le bétail, sans

emplacement pour la conservation des récoltes ou pour le rangement de l'outillage rural, ne pouvait être dans l'idéal que la maison d'ouvriers agricoles sans terres, travaillant pour le compte d'un grand propriétaire et ne disposant ni d'outils, ni de cheptel, ni de récoltes. A ces salariés agricoles elle apportait un abri de bonne qualité et des conditions d'habitat infiniment plus satisfaisantes que celles qu'ils connaissaient dans leurs gourbis originels généralement très sommaires. Elle est ainsi à sa place dans tous les resserrements de la frange nord du piedmont et du centre de la Mitidja, qui ont surtout intéressé des ouvriers agricoles des fermes voisines ou des gens qui voient du moins le travail salarié tenir une place prépondérante dans leur genre de vie. La descente des montagnards dans la plaine ayant entraîné souvent, on l'a vu, une modification de leur activité, leur engagement comme ouvriers agricoles et leur réduction à l'état permanent, et non plus occasionnel, de salariés, ou même leur intégration à des activités du type secondaire (chantiers de construction) ou tertiaire à la périphérie des villes, la maison précitée répond également bien aux besoins de ces déracinés. Elle est bien acceptée par tous les gens ayant des occupations de type urbain ou de banlieue urbaine et convient parfaitement à la résorption des bidonvilles ou faubourgs lépreux. Par contre elle devient très insuffisante pour tous les usagers disposant d'une exploitation agricole indépendante ou possesseurs de bétail. Elle l'est même pour recueillir le petit bétail « marginal » nourri sur les terrains vagues ou le bord des chemins, que possèdent souvent les salariés des catégories précédentes, et sa généralisation a contribué à le faire disparaître. Dans les nouveaux villages du piedmont, les horizons de travail que nous avons eu l'occasion de décrire montrent qu'elle ne saurait convenir qu'à une partie de la population (la quasi-totalité par exemple à Sidi Madani, village sans terres, la majorité à Sainte-Marguerite où les véritables exploitants sont aujourd'hui peu nombreux, un nombre déjà plus restreint à Rouabah, Aïn Tayeb ou

Sidi Ben Aïch). La réouverture progressive à l'exploitation agricole et pastorale de terres temporairement abandonnées ne fera que rendre plus sensible cette discordance entre la maison et le genre de vie. Symbole pour l'ouvrier agricole de la Mitidja ou le nouveau prolétaire descendu des montagnes de l'accession à une civilisation urbaine qui représente désormais son objectif dans l'existence, la maisonnette type « habitat rural » est pour le véritable paysan la marque du décalage entre les conditions de vie qui lui sont offertes dans les nouveaux villages et le mode d'activité qui reste sa ressource principale. Progrès considérable pour l'un, elle est pour l'autre synonyme de désadaptation et de contradiction.

Ce ne sont pas les seuls inconvénients. Le matériau presque universellement utilisé (parpaing de ciment de 0,20 m) présente des qualités isothermiques médiocres, très inférieures à celles de la pierre et même souvent du pisé traditionnel bien conçu. La couverture de tuiles est trop légère et facilement démantelée par les tornades hivernales. La carcasse de cette maison, qui représente un progrès considérable par rapport à la masse des gourbis de la plaine, est moins bien adaptée que la maison traditionnelle aux rigueurs du climat montagnard, où la maison de pierre est l'idéal.

Cependant la maison type « habitat rural » a été très vite généralisée et les projets en cours prévoient le remplacement rapide et total des maisons initiales par des constructions de ce type dans tous les nouveaux villages. De nombreux villages sont d'ores et déjà totalement réalisés. Ailleurs les tranches annuelles se succèdent avec régularité. Lorsque les villages ont été construits par d'autres initiatives que celles du Commissariat à la Reconstruction et à l'Habitat Rural (communes ou SAS en régie directe par exemple) les modèles utilisés ont été très voisins (Chéria II et Amroussa par exemple). La carte donne la situation de l'habitation et de l'état des travaux après la saison 1960. Dans l'ensemble, la transformation de l'habitat a été plus rapide à l'Est, autour de Blida, qu'à l'ouest, autour de Marengo, plus éloigné

de l'œil du pouvoir, des sous-préfectures de Blida (pour la plus grande part) ou de Miliana (région de Sahel, Sidi Ben Aïch).

Malgré les inconvénients signalés plus haut, cette uniformisation de l'habitat rural n'a pas été mal accueillie. Les réserves exprimées par un observateur extérieur soucieux de réaliser une harmonie totale entre la maison et le genre de vie de ses habitants paraîtraient peut-être excessives à leurs occupants. Même lorsqu'ils sont exploitants agricoles ceux-ci se laissent volontiers prendre à ce qu'on pourrait appeler le « snobisme du parpaing ». Il existe dans tous les nouveaux villages un complexe de l'urbanisation et du progrès, dont la maisonnette type habitat rural constitue le symbole, et qui fait passer par-dessus bien des petites incommodités. L'ardeur avec laquelle les nouveaux villageois qui n'ont pas encore bénéficié de cette révolution de l'habitation en réclament la réalisation rapide suffit à en porter témoignage. Si en d'autres régions algériennes restées plus fidèles aux genres de vie traditionnels des difficultés ont pu être ressenties, le désir d'un habitat de type évolué est par contre particulièrement marqué dans la Mitidja et sa bordure, pays déjà fortement urbanisés et en plein essor économique, où la sensibilisation aux mythes du progrès matériel est particulièrement forte.

Ceci ne devrait pourtant pas exclure une plus grande souplesse dans la politique de l'habitation, qui permettrait sans doute d'éviter pour l'avenir quelques désillusions. Une légère modification des plans de masse des nouveaux villages permettrait de juxtaposer aux nouvelles demeures des appentis ou des étables, construits en matériaux plus sommaires, mais dont une standardisation rigoureuse conserverait aux agglomérations nouvelles un aspect très esthétique, en rompant l'uniformité des cubes blanchâtres des parpaings.

L'effort de la CAPER, organisme chargé de la réforme agraire, qui attribue à ses bénéficiaires des maisons du type « fermettes » avec dépendances, adaptées à l'exploitation agricole, sur un lot de 600 m², mérite

d'être noté. Si son coût élevé (700.000 francs environ par unité familiale, soit près de trois fois le prix moyen des constructions du Commissariat à l'habitat rural) en limite l'extension, par ailleurs réservée aux villages qui font l'objet d'une intervention de la CAPER sur le plan foncier (Bou Djabroun seulement jusqu'à présent en Mitidja), il y a là, de toute façon, une optique dont il conviendrait de s'inspirer plus souvent. Sur le plan des matériaux, le remplacement du parpaing en montagne (où il constitue une hérésie) par des pierres brutes, l'aide à la construction se manifestant sous forme de liant et d'améliorations diverses comme le sol, représenterait de même une solution beaucoup plus heureuse. Dès l'été 1960, des enquêtes de la Délégation Générale du Gouvernement en Algérie ont révélé un souci de diversification des types d'habitations offerts aux nouveaux villageois. Après une première phase où l'impératif de la rapidité a primé tout le reste, une réorientation de la politique de l'habitation vers des objectifs plus nuancés et tenant compte davantage de la variété des conditions géographiques et économiques contribuerait plus que tout à stabiliser et à enraciner les créations nouvelles.

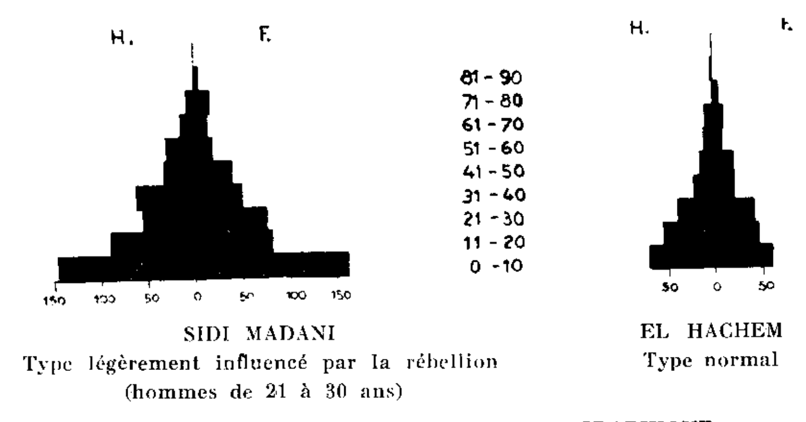
VIII. -- L'avenir des nouveaux villages. -- Conclusion.

Il est, en effet, permis de se demander à quels points tous ces bouleversements peuvent être considérés comme durables, ou dans quelles mesures une certaine partie de l'habitat ne retrouvera pas, une fois la sécurité revenue, sa physionomie antérieure. S'il est impossible de donner dès maintenant à cette question une réponse définitive et précise dans la totalité des cas, les grandes lignes des perspectives d'avenir peuvent être néanmoins clairement définies.

Sur le plan matériel, l'administration a procédé à un premier tri. Elle a étudié dans chaque cas les ressources du village nouveau, son implantation, les conditions d'équipement (eau en particulier) et elle a procédé à la suite de cette enquête à « l'homologation » d'un certain nombre de villages, classés d'ores et déjà comme définitifs et qui bénéficient à ce titre, en priorité, des améliorations et des efforts officiels, dans le cadre du plan dit « des 1.000 villages » qui doivent être autant de centres pilotes pour le développement économique de l'Algérie. Etaient classés à ce titre, dans l'été 1960, Sainte-Marguerite, Sidi Madani, El Karrouch (M'Taa El Habous), Oued El Haad, Beni Djemaa, El Hachem, Bourgogne-Provence, Bou Djabroun, Bou Yersen, Chéria, Amroussa, Sidi Mehnoune, Dalmatie, Cote 307, Mimich, Tafrent, ainsi que tous les villages du plan du Chenoua. Plusieurs autres villages étaient en instance de classement (Sahel, Sidi Ghiat, Ouled Hamidane, Douar Rahmane). D'autres devaient l'être sous conditions (ainsi Messaoud, à condition de trouver un terrain d'implantation plus judicieux pour la reconstruction définitive).

Mais ce classement administratif est loin de décider à lui seul du destin des villages. La réaction spontanée des populations sera en définitive, et est déjà dans une large mesure, le juge sans recours. De ce point de vue, il est certain que la grosse majorité de la population, à l'exception des gens âgés et des vieillards, souhaite demeurer dans les nouveaux villages où l'infrastructure de vie communale établie récemment a permis un progrès matériel et une évolution sociale rapides, particulièrement attrayants pour les jeunes générations. L'inertie naturelle de l'habitat aidant, il est certain que la quasi-totalité des nouveaux villages subsisteront, fût-ce au prix d'une diminution de la population, quelques personnes retournant sur leurs terres d'origine et ce phénomène affectant aussi bien les villages homologués que ceux qui ne le sont pas, quoique sans doute à un moindre degré. La prolongation de l'insécurité et de la situation actuelle ne peut que contribuer à cette stabilisation. Même des villages trop peuplés pour leur terroir exploitable (M'Ramich, par exemple) et qui n'ont pas été homologués pour cette raison, demeureront certainement des noyaux concentrés. Dans sa grande masse, le phénomène de descente des montagnards vers la plaine et la nou-

velle distribution du peuplement apparaissent irréversibles. La constitution de la ceinture arbustive des pentes de l'Atlas sera un élément capital de fixation. Les remaniements fonciers indispensables, en réglant la situation, encore souvent non définie, des espaces bâtis, en mettant définitivement des terres du piedmont à la disposition des nouveaux villages, en permettant le reboisement sur une vaste échelle de la montagne dont les parcelles abandonnées seront cédées au domaine ou aux communes en échanges des parcelles complantées attribuées aux nouveaux habitants du piedmont, assureront l'équilibre des nouveaux finages. Et dans la mesure où la population des nouveaux villages diminuera ce sera sans doute au moins autant par accélération du processus de descente vers la plaine que par retour vers les montagnes d'origine.



SIDI MADANI
Type légèrement influencé par la rébellion
(hommes de 21 à 30 ans)

EL HACHEM
Type normal

Fig. 14. — TYPES DE STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE

La marque la plus sensible de cette vitalité intrinsèque des nouveaux villages est, à l'heure actuelle, leur évolution démographique. Sauf cas exceptionnel, la croissance y est normale, comparable aux indices moyens de la population rurale algérienne. Les structures démographiques y sont équilibrées (fig. 14), si l'on excepte les quelques exemples de regroupements de montagne qui ont été signalés. On aurait pu craindre qu'ils ne constituent qu'une étape sur la route des villes, un

simple arrêt de ces montagnards sur la voie de l'exode rural définitif. Il n'en est rien. Leur population progresse régulièrement. Leur constitution a bloqué net l'accumulation dans les faubourgs des cités, la suburbisation et la prolifération des bidonvilles. L'agglomération Blidéenne, principal foyer d'attraction urbain dans la Mitidja, ne s'accroît plus guère aujourd'hui, après son énorme poussée des années 1956-1958, que d'immigrants lointains, des zones du Titteri ou du Sud, de régions où le processus de transformation de l'habitat en est encore parfois au stade du recasement. Un seul nouveau village a fait l'objet d'une émigration notable, signe de la précarité des ressources et d'un terroir trop exigu : c'est Aïn Romana, passé de 1.450 habitants en 1957 à 818 habitants en 1960, par départs vers Oued El Haad et Mouzaïaville, où une cité de recasement a accueilli un certain nombre de ses habitants. Il se stabilisera probablement aux environs d'une cinquantaine de familles. Au M'Ramich on note de même quelques départs vers la plaine, et notamment vers Marengo, mais en nombre beaucoup plus restreint.

Ainsi l'avenir des nouveaux villages apparaît, sauf exception, assuré. Dans cette Algérie déjà prospère, évoluée et utile que constituait la zone d'attraction de la Mitidja, la création des nouveaux villages du piedmont, loin d'entraîner une diminution sensible des ressources et d'être un handicap pour les progrès futurs, ouvre un magnifique champ d'action pour le développement économique et pour la promotion humaine et sociale des habitants, sans que la note à payer soit trop lourde [1]. Le développement industriel rapide de cette banlieue lointaine d'Alger, le nouvel essor économique de la plaine, ont permis de digérer sans trop de peine un afflux de population qui n'était que l'accélération du processus de descente des montagnes depuis

(1) Le jugement porté ici ne prétend pas s'appliquer à toutes les régions algériennes, en particulier aux pays déshérités du Sud, où les regroupements et resserrements, beaucoup plus difficiles à absorber n'ont pas été sans poser parfois de redoutables problèmes.

longtemps amorcé. A la répartition du peuplement héritée de la colonisation, caractérisée par le refoulement dans les montagnes de groupes nomades cantonnés, puis fixés dans un milieu ingrat, entraînant d'une part la dégradation accélérée du milieu montagnard et nécessitant d'autre part l'organisation de migrations de travail à relativement longue distance pour compléter les ressources, a succédé d'un seul coup une répartition plus conforme aux exigences de l'économie méditerranéenne, permettant une mise en valeur rationnelle de la montagne et accumulant la population à proximité de ses centres d'activité. Ce mouvement n'est pas prématuré. Sa rapidité, le choc produit par l'achèvement, en 2 ou 3 ans, d'un processus qui aurait sans doute demandé normalement plus d'un demi-siècle, peuvent être des stimulants notables pour le développement économique. Ils imposent en tout cas un immense effort d'équipement qui apparaît la condition mais aussi le gage du succès. Les resserrements de la Mitidja qui ne posent pas les mêmes problèmes d'équilibre des ressources, dans un horizon de travail qui ne subit pas de modifications sensibles, doivent, quant à eux, constituer dans la plaine les ferments d'un progrès identique de la vie sociale et de la modernisation des habitudes de vie.

12 octobre 1960.

X. de Planhol.

LÉGENDE DES PHOTOGRAPHIES

Frontispice. — Un village de regroupement de piedmont : *Chéria.* Le village (site de croupe au-dessus des pentes du premier plan et de l'oued El Haad au second plan à gauche) s'est construit en deux parties : Chéria I à gauche construit en 1958 et Chéria II à droite construit en 1959-60. Petit quartier d'étables à l'extrême droite et partie supérieure d'une rue d'étables à l'extrême gauche. Traces de l'habitat ancien sous forme de maisons encore occupées à proximité du village. Pentes traitées en banquettes et déjà partiellement plantées d'oliviers en arrière du village. A l'arrière-plan la vallée de l'oued El Haad dont sont originaires les habitants du nouveau village.

I. — REGROUPEMENTS DE PIEDMONT

A) *M'Ramich :* village de la partie supérieure du piedmont. Site allongé en pente le long d'un interfluve entre des ravins profonds. A droite du village et de la piste, au centre, aires de dépiquage et meules. Au second plan les hautes forêts de Sahel et de Dadda Mimoun dont sont originaires la plupart des habitants.

B) *Beni Djemaa :* Site au contact de la zone de colonisation et des plantations de la vallée de l'oued Djer (au premier plan) sur la rive escarpée de l'oued en bordure de la route, au pied de la montagne traitée en banquettes, où les bouquets d'arbres indiquent les emplacements de l'habitat ancien.

II. — REGROUPEMENTS DE PIEDMONT

A) *Sainte-Marguerite :* Site en pleine zone de colonisation européenne, établi sur les incultes de la berge escarpée de l'oued Kebir (terrasse de conglomérats). Quartier d'étables au-dessus du village à l'extrême droite. A l'arrière-plan début de la zone des cultures indigènes et premières pentes du massif du Sidi Fodhil.

B) *Amroussa :* Regroupement installé au milieu d'une zone d'habitat dispersé et de petite propriété musulmane à paysage agricole très varié où se mêlent cultures de céréales et de plantations. Au fond, au centre, la mosquée et l'emplacement retenu pour un resserrement, à droite de la route.

III. — UN RESSERREMENT DE LA FRANGE NORD DU PIEDMONT. SIDI GHIAT

Site d'interfluve entre les deux profonds ravins couverts de broussailles à droite et à gauche, à la limite supérieure de la zone de colonisation européenne (vignobles) de la Mitidja occidentale à l'arrière-plan. Quartier d'étables au second plan à la sortie du village.

IV. — RESSERREMENTS DE LA FRANGE SEPTENTRIONALE DU PIEDMONT

A) *Sahel :* Site d'interfluve, à versants traités en banquettes, aux limites de la zone de colonisation, au-dessus de la mer de vignes de la Mitidja occidentale, qui apparaît en teinte sombre. Au second plan à gauche, la bourgade de Bourkika. A l'arrière-plan le Chenoua à gauche et le plateau du Sahel d'Alger. Les bouquets d'arbres au premier plan et à droite du village correspondent à d'anciennes habitations.

B) *Bou Yersen :* Paysage de collines de la bordure occidentale de la Mitidja. Mélange de terres de colonisation, plantées, et de terres indigènes. Ferme européenne au second plan à gauche. Village établi sur une petite croupe. Quartier d'étables sur la gauche, au centre.

V. — REGROUPEMENTS DE MONTAGNE

A) Un regroupement de vallée : *Sidi Rabah* dans le fond de la gorge de l'oued Chiffa, entre la route (au centre de la photo) et la voie ferrée (vers le bas). Une partie du cours de La Chiffa au premier plan à gauche. A l'arrière-plan pentes du Djebel Asrou Mouch. A droite maison du centre administratif et européen de Camp des Chênes. Taille minuscule du regroupement dont le seul terroir cultivable est constitué par les jardins irrigués visibles entre la route et la voie ferrée, à gauche.

B) Un regroupement d'altitude : *Tafrent :* une partie des bâtiments du poste militaire, au sommet, sont visibles dans le haut de la photographie. En dessous, les rangées des maisons du village. Au-dessous de celui-ci, à gauche et au premier plan, dédale des étables et des réserves de fourrage, en plein air mais encloses. D'autres meules au-dessus du village vers la droite.

VI. — ASPECTS DU CHENOUA

A) L'habitat traditionnel : une maison isolée, sur une petite éminence, enfouie au milieu de ses arbustes fruitiers et de ses figuiers de barbarie.

B) *Sidi-Moussa :* Regroupement de la phase initiale (état en juillet 1960, avant la seconde phase de repli). Situation en pleine zone de colonisation (ferme du second plan, au centre de ses vignobles). Au second plan, écharpe forestière des pentes et replats défrichés en altitude. A l'arrière-plan, à droite, la zone culminante inhabitée.

VII. — UN RESSERREMENT DU CHENOUA : NOURA

Site d'interfluve entre les ravins de gauche et de droite qui délimitent le territoire de la fraction, vers le bas du domaine de celle-ci, au contact de la zone de plantation des olivettes du premier plan et de la zone forestière d'altitude, trouée de défrichements, au second plan.

VIII. — RESSERREMENTS DE LA PLAINE

A) *La Colonisation :* Resserrement d'ouvriers agricoles (au premier plan) près du groupe de fermes européennes du second plan, au milieu de la mer de vignes.

B) *Resserrement partiel de Massouma* (Cf. fig. 9) : Paysage agricole varié (grandes plantations européennes entremêlées à des terres indigènes). Zone de resserrement au premier plan, accolée à un îlot traditionnel qui subsiste (2e plan).

IX. — TYPES DE SITE ET DE PLAN

A) *Rouabah* (Cote 334) : Site protégé, le village au-dessous du poste militaire perché sur son piton. Plan régulier en quadrilatère. Les bâtiments à gauche en dehors du périmètre sont ceux du centre commercial. Etat en juillet 1960 avant la reconstruction en dur (une maison déjà, tout à fait à l'arrière-plan).

B) *Aïn Tayeb :* Site protégé en situation perchée. Poste militaire au premier plan ; village au second plan sur un élément de plateau entre des ravins (à droite et à gauche) et au-dessus de la profonde vallée de l'oued Djer (à l'arrière-plan) où apparaissent des versants traités en banquettes. Habitat traditionnel. Plan en quadrilatère.

X. — UN SITE DÉFENSIF :

Lemoine (vallée de l'oued Djer) : Site de boucle de méandre (celui-ci est coupé par la route). Plan à quadrilatère incomplet et place intérieure.

XI. — TYPES DE PLANS SPONTANÉS

A) *Ben Amar :* Plan en ordre lâche, au flanc de la colline traitée en banquettes plantées au second plan. A l'arrière-plan vers le Nord, la plaine de la Mitidja, avec ses vignes, et la bourgade d'Ameur El Aïn. Maisons complexes à cour centrale.

B) *Ferrer* : Plan inorganique du resserrement aggloméré à côté des bâtiments de la ferme européenne disposés en bordure du chemin. Maisons à cour centrale.

XII. — TYPES DE PLANS GÉOMÉTRIQUES

A) *Dalmatie* : Quadrilatère à murs extérieurs aveugles. Maisons type habitat rural à courettes.

B) *Joinville* : Plan triangulaire.

XIII. — UN PLAN GÉOMÉTRIQUE

Sidi Madani : carré parfait. Château d'eau sur la place centrale du village. Maisons de matériaux traditionnels (pierre) mais déjà deux rangées de maisons reconstruites ou en construction aux premier et dernier plans.

XIV. — LA MAISON

A) *Maisons à Amroussa* : Type normal des maisons reconstruites. 2 pièces, courette, annexes. Blocs de 4 logements.

B) *Maisons à étage* (type H L.M.) à la Cité de Mahelma.

XV. — MAISONS ET COURS

A) *Dalmatie* : Courettes et claies de roseaux.

B) *Sainte-Marguerite* : Idem (avant construction définitive des cours en 1960). Aspect plus négligé qu'à Dalmatie.

XVI. — ASPECTS DE LA CITÉ DE RECASEMENT DE MONTEBELLO

Au fond les pentes de l'escarpement du Sahel.

JOURS D'EL-HASSI

(1893 - 1903)

Arrivée a El-Hassi

A vingt heures et quart, à Sétif, M. Lejeune (c'était le nom de l'intendant de la Compagnie Genevoise) nous fit monter dans sa voiture, ma mère, mes deux sœurs et moi, et nous conduisit à la ferme. J'étais à côté de lui, sur le siège de devant. Il portait un costume de tussor gris et un casque rond blanc.

Après les quelques maisons du « faubourg de la gare » deux belles allées d'arbres bordaient la route presque jusqu'au « Tir sétifien ». Nous traversâmes un pont sur la petite rivière silencieuse, à peine visible, sauf dans un large trou inondé de lueurs lunaires. Une calotte de lumière blafarde coiffait, au-delà, à ma droite, la cime arrondie d'un mamelon noir. Ensuite, au haut de la côte, vers le Nord, se dessina le carré du « Bordj Ben Zidène ».

Un peu plus loin M. Lejeune m'indiqua, vers le Sud, le jardin sombre d' « 'Aïn Tebinet ». Enfin, je contemplai le grand pont de l'Oued El-Hassi et, par un chemin mou et montant, nous gagnâmes le village et « notre maison ». M. Lejeune repartit aussitôt. Je me trouvai dans un monde rural plan, indéfini... Ma pensée craintive et heureuse en accueillait la grave simplicité prometteuse de fortes joies, de joies rustiques, de joies arabes, barbaresques... Et aussi, de moi à moi, ce fut une caresse à mon petit passé de citadin, la caresse tendre et virile d'un vagabond né soudain pour s'enivrer d'espace, de flores et de faunes et se rouler dans du rêve vrai, du bonheur.

Je ne me couchai pas, cette première nuit, sans avoir compté à mon tour les quarante-cinq grappes de raisin, comptées et ensachées par mon père aux ceps de vigne de notre maison d'El-Hassi.

Attitudes de mon Père

Mon père était « garde particulier » à la « ferme » d'El-Hassi pour le compte de la « Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif ».

J'évoque souvent les images, les fantômes du cavalier parfait qu'il représentait à mes yeux. Ancien hussard, ancien cavalier de remonte, ancien gendarme à cheval, il continuait à monter à cheval, à dresser des chevaux, à exécuter avec brio des exercices de voltige au repos, au trot et au galop.

Les Arabes lui donnaient à dresser, à dompter leurs chevaux les plus difficiles, les plus farouches ou vicieux. Comme il assouplissait vite ces chevaux et savait s'en faire aimer ! Il est vrai qu'il les aimait tellement ! Il m'apprit à les aimer de son amour profond et raisonnable.

Je revois mon père, en costume crème et casqué, sur notre aire à battre...

En hiver il va et vient, tout vêtu de velours et coiffé d'une épaisse calotte russe ; il passe et repasse, d'une de nos écuries à l'autre, transportant de grands couffins de paille...

Muni d'un gourdin, il arpente les guérets hivernaux, derrière la charrue, conseille son laboureur, prêche d'exemple... vérifie la largeur des sillons...

Habile, débrouillard, tout lui est facile : il monte et démonte sa voiture, la peint, coud les harnais, fabrique bancs, tables, chaises, etc, etc. Que ne lui ressemblé-je, en cela !

Un matin un général l'apostropha près de l'abreuvoir d'El-Hassi : « C'est vous le « garde » ? C'est vous qui avez verbalisé contre le lieutenant Untel qui, d'après vous, à la tête de ses hommes, a saccagé les plantations ?.. — « Oui, mon Général » — « Si vous ne vous rétractez pas vous aurez affaire à moi ! ! ! »

— « Monsieur, je suis soldat et je ne crains personne au monde. Je n'accepte pas votre ordre ! Sommes-nous en état de siège ?... »

Le général comprit sa gaffe et partit avec son officier d'ordonnance...

Contraste d'heures

Mes jours d'El-Hassi furent aussi mes jours de Sétif et de collège.

Le collège n'était-il pas une grande cage à claire-voie ? On nous y gavait de « connaissances ». Cependant le soleil y jouait. Nos rires d'enfants violaient avec délices son silence de prose, passaient par-dessus tous les murs de cette bastille et coulaient au fluide espace comme en leur élément natal. Mais nous respirions quand même l'essence d'esclavage qui suffoque.

Assoiffé de liberté, timide, sauvage, orgueilleux, muet, je profitais plus tard de l'arrivée d'un nouveau principal pour conquérir deux heures de récréation, hors du collège, de 11 heures à 13 heures. Je déjeûnais dans un « fondouk ». Cela dura trois ou quatre ans, à l'insu de mon père. Cela me gâta l'estomac car je mangeais vite et mal ou je ne mangeais pas du tout. Je ne le regrette pas beaucoup tant je découvris alors et pénétrai la nature de la banlieue sétifienne. J'explorais la région du « marché arabe » et du « Faubourg de l'Industrie » et jouissais de la plaine, de la plaine....

En mon royaume elhassien, affranchi des lourdes tutelles des pédagogues, je retrouvais ma grâce et ma splendeur à vivre...

J'ai grandi au milieu des troupeaux. Leur odeur complexe et tonique m'exaltait ; leur tiède et puissante

haleine dans l'étable ; les exhalaisons de leurs corps et même de leurs fientes, mêlées à tous les parfums des paysages, m'enveloppaient d'une ambiance âcre et délicieuse à respirer. Mon oreille avertie comprenait toutes les intonations de leurs voix. Leurs chastes voluptés flattaient la verdeur de mon sexe. Leur poésie, lors des retours crépusculaires me berçait d'un grave enchantement.

C'était bon quand mes longs regards caressaient les cimes du djebel Yoûsef. C'était bon de courir dans la plaine en contemplant les damiers des guérets roux, la couleur paille des collines d'été, tous les verts des végétations et des flores, le cache-cache des replis noirs, les vallons où l'on jouait à la solitude, les châteaux de nuages.

Je m'aimais, j'aimais tout le monde sensible. Je jouissais des battements de mes pieds sur le sol dur de la route, des souffrances de mes pieds nus sur un parcours caillouteux.

Je sentais mes muscles et mes nerfs, mes mollets et mes cuisses quand, poseur de pièges, j'arpentais les labours, trébuchant sur les mottes sèches et les effritant, ou bien enfonçant jusqu'à la cheville dans les rigoles des sillons, mes « godillots » alourdis d'un poids de boue...

De l'eau diurne et tiède de l'oued je passais vite dans l'eau glacée de l'abreuvoir. Quel frisson...

Au seuil de la maison, dès la fin du repas, je m'allongeais sur la longue pierre brûlante — tel un lézard — par les midis d'août les plus impérieux ; tout mon être absorbait la chaleur solaire condensée ; ce feu latent mordait ma nuque et mes talons et s'infiltrait au profond de mes reins. Après, d'une traite, j'allais me jeter dans l'abreuvoir, nageais cinq minutes, sortais, m'asseyais tout nu. Les flèches du soleil me perçaient invisiblement le crâne et me... chatouillaient le cœur...

Comme tous les gosses arabes je me roulais dans les foins, ou dans les trèfles incarnats ou les sainfoins rouges ruisselants sous le zéphyr...

J'ai dormi, en plein soleil, sur les grands sacs blancs bourrés de « filets d'essai » ou sur les meules de blé.

Le rauque et sec siroco excitait mon appétit de nourriture carnée et de course violente, courte, saccadée. Je l'affrontais, lesté de quatre ou cinq côtelettes aux tomates. Je me fortifiais en m'essoufflant contre ses rafales sifflantes, crissantes, lames mouvantes à dents de scie...

A mes deux mains, à la gauche surtout, il fallait la riche gamme des frôlements, attouchements, frottements, la douceur des velours et des soies, des pelisses et fourrures, des bouches d'ânes et de chevaux, le gros grain des torchons en sac ; la râpe des brosses en chiendent, les rugosités des écorces, les rudes aspérités des escarbilles aux murs des maisons et les arêtes vives des pierres contre mes doigts piocheurs. Après piqûre je buvais mon beau sang vermeil et continuais la taille des rosiers épineux...

J'étreignais le tronc d'un vernis du Japon, le râclais de mes bras, mes cuisses et mes jambes écorchées, grimpais jusqu'à son sommet, me suspendais à une de ses maîtresses branches et me laissais choir dans le jardin meuble... devant mon vieux chien « Loulou » ahuri. Les jardiniers arabes ne manquaient pas de s'écrier : « Yâ Khi h'nech ; Yâ Khi chît 'âne ! » (quel serpent, quel démon !)

A cette époque elhassienne, si riche pour moi d'un bonheur rêche, je tirais de mon corps le maximum de vie agissante.

Domptant ma peur énorme des ténèbres, j'accomplissais le tour extérieur du village, à 23 heures, par des nuits d'hiver. Et pourtant, chaque fois, au retour, en tournant l'écurie, j'attendais, le poil hérissé, le coup de poignard dans le dos — pressentiment (faux ?) que je nourris encore. J'ai tellement le sens africain de l'ennemi soudain surgi ! Mais... contradiction... je courais sur le parapet du pont... Danger de mort ? Je ne croyais qu'à la mort des autres.

LES BAKHAKH

'Ammâr.

Un conte : l'ivrogne connaît son intérêt.

« Un homme s'enivra puis parcourut les rues en titubant jusqu'au moment où un agent le cueillit et l'emmena en prison. Sur leur parcours ils trouvèrent un café. — « C'est la maison de mes parents » dit l'ivrogne au policier, « laisse-moi donc ici ! » L'autre se garda bien de l'écouter et le délinquant passa la nuit à la geôle, au milieu des punaises et des puces. Eveillé à l'aube il s'écria : « Mon Dieu, quels voisins m'avez-vous donnés ? »

Ce conte arabe est extrait du livre de Noiramo, mon ancien professeur d'arabe au collège de Sétif. Cette fois, je l'ai bien traduit ! En 1891, un soir, dans notre salle à manger d'El-Hassi, 'Ammâr, illettré, me l'expliquait d'après ma lecture. Quel double pataugeage !

'Ammâr, quelle bonne figure large et dorée comme un pain cuit, éclairée par deux grands yeux couleur tabac ! Il portait gandoura blanche et blanc burnous, toujours. Un voile encadrait son visage. Ses pieds remplissaient ses vastes savates, vastes à rendre un Mozabite jaloux ! Le grave vieillard les vidait parfois de petits cailloux par de petits gestes saccadés de sa jambe nue levée d'un coup sec...

Ce pieux et fidèle « mektoubiste » s'étonnait pourtant parfois... et nous étonnait aussi.

« Tu es fou, Albert, tu jettes le gigot ! « Sevlé » (si tu veux), « moi je l'emporte !... » Ce gigot puait, grouillait de vers et gisait sur le tas de fumier où je venais de le déposer. Il le ramassa, secoua la vermine affairée et regagna son logis. A onze heures il nous offrit un couscous « à la viande » ! Mes yeux et mon nez reconnurent la moitié de notre gigot !...

'Ammâr, 'Ammâr, quelles atteintes tu portais à ta religion, en cette circonstance ! Vos sages ont dit :

Erroûmi orgod fi frâchoû
Où mâ tâkoûl che maa'chou...
L'Européen, couche dans son lit
mais ne mange pas de sa nourriture !...

Et ce gigot pourri provenait d'un mouton abattu et non point égorgé canoniquement, tourné vers La Mecque.

Etait-ce inconscience de ta part, ô toi qui égrenais ton chapelet, même en mangeant ?

Selma.

'Ammâr aimait doucement Selma et se pliait en silence et volontiers à toutes ses volontés, assez raisonnables à l'ordinaire. Selma, de sa voix sonore ou gémissante de malade, remplissait leur maison. D'égale à égal, avec une familiarité de bon aloi, elle rendait son affection à son vieil époux si peu jaloux ou tyrannique. Elle discutait avec lui, lui coupait la parole, mais sans acrimonie, le conseillait sans hésitation, comme de mère... à fils... ce qu'il acceptait très bien. Bref, c'était un « ménage uni », et la vertu de Selma demeurait intacte.

Elle se plaignait souvent à ma mère de l' « oûdja' » (des coliques), d'entérite et d'accès de paludisme. Je revois sa figure souffreteuse, verdâtre, tirée et plissée ; les contorsions de sa bouche, ses nombreux mouvements explicatifs, bref toute sa mimique théâtrale et sincère... J'entends le débit si volubile de ses paroles !...

Eternelle moribonde, elle se gorgeait quand même de café ! elle picorait chez nous des olives, des poivrons, de la salade crue, d'autres crudités, malgré les réprimandes amicales que lui adressait maman. En revanche nous lui servions de la quinine liquide qu'elle avalait sans sourciller. Quel courage ! Tous les fiévreux du village en faisaient autant. Disons en passant qu'un Européen, perdu au milieu d'une agglomération arabe, en devient souvent, presque naturellement, le médecin, le pharmacien, le conseiller pour l'hygiène. On mêle à ses remèdes modernes ceux de l'empirisme et de la crédulité traditionnelle, comme on consulte le grand « Docteur » (le t'bîb) roumi

et le plus charlatan des Marabouts. On a, d'ailleurs, un remède universel : le repos sur le flanc et l'absorption de litres de café...

...Selma, la babillarde, valait le « h'affèf » (le barbier). Nous savions la vie intime des gens d'El-Hassi par cette parfaite gazette.

...'Ammâr mourut...

Avec les pleureuses Selma le pleura, se déchira la face, chanta ses louanges. Puis, elle se résigna...

Dix mois après, suivant le droit ancien, son beau-frère La'mri la prit pour femme. Il était austère et rude. Elle cessa de pérorer et de caqueter dehors, sinon dedans. Il était veuf. Elle vécut heureuse avec lui car elle sut s'en faire aimer.

La'mri.

Des talons à la pointe extrêmement effilée de son capuchon il mesurait les deux mètres. Maigre et musclé, il avait des jambes « romaines ». Ce colosse écorché soulevait en se jouant de grosses balles de farine. Il avait porté longtemps des sacs de blé et d'orge chez des magasiniers de Sétif...

...Au printemps arabe (fin février), quand tout le monde joue à la « koûra » dans le bled, il se montrait l'un des plus passionnés parmi les équipes de « vieux »...

***

A l'entrée occidentale du village, La'ïd ben Maroûâni, à cheval, cingle de propos blessants un adversaire dont les bêtes « sont tombées » dans ses pâturages. L'autre riposte. Un grand cercle d'auditeurs vibre. Le « nif » (l'amour-propre) s'échauffe. Les vieilles rancunes remontent aux cerveaux. Le sang va-t-il couler ?...

La'mri, imposant, arbitre raisonnable, avec l'autorité d'un « garde arabe » et des airs de Salomon, gronde aimablement ces deux « frères ennemis » (ces deux Musulmans), cherche à les apaiser :

« Maudissez Satan le Lapidé ! » leur répète-t-il. « D'une petite chose vous faites une grande !... Celui qui le premier pardonne fait une œuvre méritoire !... »

Le calme succède aux cris. Les traits se détendent sur les visages rassérénés. Le beau cheval blanc de La'ïd emporte fièrement son fier cavalier. Tous admirent le fouet de la queue du noble animal. Enfin tous se dispersent et plus d'un rabat le pan de son burnous sur son épaule droite...

...Salomon sombra dans l'idolâtrie, affirme la Bible, sinon le Coran...

La'mri, âme sensible... ou corrompue, fit pencher la balance en faveur d'amis... Ces derniers pouvaient laisser leurs bêtes saccager toutes les plantations du territoire... Aux indifférents et aux ennemis seulement, La'mri dressait sans compter des procès-verbaux... Il devint de plus en plus accessible à la « rechoûa » (la corruption) ; au Kahoua (pot de vin) ; au « bakchïch » (pourboire).

Mon père le prit bien des fois en flagrant délit de mensonge et de « fourbi ». Alors il demanda et obtint la révocation du coupable. La'mri trouvait insuffisante la cause de son renvoi : « Ci bas un moutif », (ce n'est pas un motif), disait-il. Il pouvait être sincère dans cette affirmation !...

Ah'med.

Jeune, fervent, rieur, Ah'med, frère de La'mri, était sympathique avec ses grosses moustaches noires, son perpétuel costume marron élimé d'ouvrier « cheminot » et son « chèch » court et aplati comme celui d'un Bédouin du Nedjed.

Il avait encore plus que d'autres Arabes le bon sens oriental, si différent du nôtre, et confondu avec l'instinct de la tradition religieuse indiscutable, la seule réalité vraie. Dans les débuts, croyant faire valoir les Européens, je lui vantais toutes nos inventions. Loin de nous admirer, il nous méprisait. Vous êtes des « chouatène ! » (des Satans) me répondait-il, sans s'emballer. Vous vous occu-

pez du « passager » et nous du « permanent ». Vous construisez des machines. Nos savants savent la science du Coran. Vous inventez pour tuer les Musulmans et pour vous entre-tuer. Vous voulez « changer » le Monde de Dieu. Vous voulez toujours plus de bien-être, vous ne voulez pas accepter les souffrances que nous inflige Dieu ; vous êtes des lâches, des insoumis... Vous avez un « livre » plein d'erreurs... Vous croyez à tous les Prophètes et vous ne voulez pas reconnaître le plus grand, notre rasoûl, notre nabï bien-aimé Moh'ammed...

Nous prions tous et partout, nous, sur notre « saddâja » (tapis de pierre) ou sur un sol net. A la mosquée nous n'admettons avec nous que les vieilles femmes, et encore derrière nous et bien à part. Les femmes exciteraient notre désir, nous distrairaient du grave devoir. Chez vous, femmes et hommes mêlés vont le dimanche à l'Eglise pour prier sous la direction du « babbâs » (prêtre, curé). Que peut valoir votre prière, en compagnie de belles jeunes femmes dévoilées ?

Ah ! que vous êtes légers et peu religieux ! Nous ne pensons qu'au Coran et à notre religion. Et puis vous n'observez pas le rude « jeûne ». Nous, notre saint mois de Ramadân nous distingue de tous les infidèles. Nous, les Musulmans, nous avons tous la même conduite louée de Dieu. Celui de nous qui ne suit pas la religion, on la lui fait suivre par force... C'est Dieu qui veut comme cela... Et Dieu est grand et sait mieux la vérité.

Essa'ïd.

Le Coran ordonne :

« Garde-toi de leur dire fi ! (à tes parents) et de leur faire des reproches... »

... « abaisse vers eux l'aile de ton humilité... »

« ...Sois reconnaissant envers Moi et envers tes parents:.. »

...Essa'ïd hurlait mieux que : fi ! à sa mère ; ce gamin vicieux la traitait de haut. N'était-elle pas une femme ?

N'était-il pas un homme ? Comme manifestation de reconnaissance, il l'injuriait et la battait selon l'exemple des petits chenapans qui filent doux avec leur père mais se déchaînent contre leur mère...

Le pieux Ah'med se désintéressait des procédés si peu coraniques de son fils.

Souvenirs épars

« El-Haoûn ».

L'argent lunaire ruisselait sur la grosse meule et sur le tas de blé, portant une marque et dessinant un cône tronqué au sein de l'aire à battre. L'atmosphère bleuissait et l'on apercevait quelques pâles étoiles. C'était à la fin août.

Vers l'Ouest, le champ de chaumes offrait aux yeux sa brillante teinte jaune... Le calme régnait, absolu.

Certains soirs les gardiens et moi nous entendions tout à coup des pas crissants, des écrasements d'éteule. L'un de nous criait : « Echkoûn ? » (Qui est-ce ?) Si ce passant nocturne était un honnête homme, il répondait : « El-Haoûn » (Ici !) et nous rejoignait. Vagabond, il détalait en sens inverse.

Comment exprimer l'effet de ces deux cris sur mon âme ouverte au silence émouvant de la nuit d'août ?

La Sourcière.

Avec sa branche en éperon, qu'elle tenait des deux mains, horizontalement, la pointe en avant, cette petite femme boulotte descendait de la montagne vers le grand puits vaseux. La pointe s'abaissait parfois. La vieille dame affirmait gravement alors : Je sens l'eau...

Certains Berbères du Soudan découvrent de la sorte le précieux liquide...

Les arracheurs de cœurs.

Durant la chaleur meurtrière de l'été, les Arabes ruraux usent d'un stratagème pour dissuader leurs

enfants de sortir. Ils épouvantent les crédules petits en disant : « Il est des hommes affligés d'une horrible maladie, la variole. On les appelle les « arracheurs de cœurs », car voulant détruire les funestes effets de la variole qui laisse sur leur visage des traces indélébiles, ces hommes arrachent le cœur des enfants et s'en repaissent. Ils recouvrent ainsi leur ancienne physionomie, ils font peau neuve. A cette seule fin, ces individus dénaturés, spéculant sur la gourmandise des enfants, coupent une datte en deux, dans le sens de la longueur, et fixent l'une des moitiés à l'index de la main droite. Si un enfant se trouve sur leur chemin, ils exhibent devant lui cette moitié du fruit, allèchent le malheureux, excitant sa convoitise. Le démon de la tentation l'entraînant, l'enfant s'approche de celui qu'il prend pour une âme généreuse... Mais hélas il tombe aussitôt, éventré par la lame d'un « boussaâdi ». Puis l'assassin lui ouvre la poitrine et en arrache le cœur, qu'il dévore, chaud et fumant !...

« Les arracheurs de cœurs » ajoutent-ils, perfectionnent leur stratagème et le simplifient. Ils se rougissent le doigt avec du henné, ce qui lui fait donner l'impression d'une « deglatennour », d'une magnifique datte, longue et translucide.

L'étonnant, c'est que certaines mamans arabes finissent par croire elles-mêmes à l'existence des « arracheurs de cœurs » et autres croquemitaines, lutins, esprits follets, etc...

Voilà ce que m'a conté notre associé 'Abdallah ben Chiboûb, un jour caniculaire, à l'ombre de nos acacias...

Les Benkahya.

Ils habitaient, avant la famille Loûcif, la maison au Sud du village, sur la ligne médiane. Ils quittèrent bien vite El-Hassi pour regagner Bouchama, leur berceau.

D'eux, je me rappelle Yahya, portrait vivant du futur sultan kurde El-At'rach, que vainquit le Colonel Carbillet. Aucun Arabe, plus que lui, ne se farda jamais.

Avec sa jeune sœur Lallahoum je construisais souvent, à Jour, une « 'achcha » (petite cour) dans l'angle externe de notre magasin à paille. Nous y recevions garçonnets et fillettes et y préparions de la galette sur un « tadjine » (plaque de tôle) percé de trous, que léchait la flamme du foyer entre les trois « menaceb », ces pierres servant de trépied.

Touchant devait être notre désespoir quand un chien curieux et maladroit, ou quelque garnement, ayant démoli notre chère cour, durant notre absence, nous en retrouvions la triste ruine. Nous demeurions un instant atterrés devant ses pierres éparses, les yeux pleins de larmes, assoiffés aussi de vengeance. Nous reprenions toujours bien vite courage et, créateurs innés, nous nous hâtions de la restaurer artistement, comme, à La Mecque, les Koraïchites la Kaaba.

Dans cette cour, parfois volontairement seul, par de claires nuits d'été, j'entendis sonner 10 heures et 11 heures au clocher de Sétif. Qui peut se défendre d'être lunatique ? La lune cadavérique avait une pâleur surnaturelle. Les chiens hurlants se répondaient à la ronde. Alors, en moi, quel froid silence d'angoisse, quel désert de mort et comme se glaçait mon ciel intérieur verdâtre ! Je devenais l'orphelin étranger perdu dans les sables de la « Dahna » où glapissaient les chiens fantômes...

De cette cour, par contraste, je contemplais souvent, au chaud soleil, notre énorme coq : Email, tonitruant et joyeux. Singulier animal : tous les jours, pendant une heure et demie après l'aube, il couvrait toutes nos poules, chaque matin. Puis il courait vers la Zebbâla des Benkahya, son second gynécée. Il ne rentrait dans notre poulailler que le dernier, à l'extrême crépuscule...

Dans cette cour je lus « Pierre Schlemihl » ou « l'Homme qui a perdu son ombre » d'Adalberg de Chamisso. Plus tard, je contai les déboires de l'Homme sans ombre, à mon ami arabe Moh'ammed La Tuile. Il déclara : « Mensonges ! notre ombre est un démon attaché à nous, pour notre punition ! »

La'rbî.

La'rbi élevait des cailles en cage. Elles chantaient, en mai. « D'après les roumis », lui dis-je un jour, « elles crient : « paye tes dettes ! paye tes dettes ! »

« D'après les Arabes », expliqua-t-il en riant, « elles donnent à leur ami le Pèlerin Ah'med (c'est le surnom du hérisson) le conseil suivant :

Doukk — àjbed
El-H'adj Ah'med
Ehchaïr t'âb !
Ezzouk est'âb !

Enfonce — retire
O Pèlerin Ah'med !
L'orge est mûre
Le c... est tendre !

J'évoque.

J'évoque... les Gaouaoua, ces colporteurs kabyles, poussant leurs petits ânes braves et doux, chargés de fruits, d'épices, de bracelets et de bagues. Les chiens sont à leurs trousses et mordent leur bâton. Les femmes et la marmaille les entourent, prêtes aux larcins... mais ces vendeurs rusés ont l'œil.

...les H'adjars ou casseurs de pierres, à cheval sur la caillasse, le bras armé de la masse ou du marteau. Leurs familles grouillent sous leurs misérables « guitoûn » dressés dans le communal.

...nos associés, 'Abdallah ben Chïnoûb et son frère Daïli, qui chassent devant eux nos moutons, sur la route de Bïr ennessâ et les conduisent par étapes à Tînâr.

...Moh'ammed, qui achète pour notre compte de l'orge et mesure à la « guelba » (double décalitre), bel mart ou bachchèchia (en râclant ou : à la chéchia), c'est-à-dire mesure râclée ou mesure comble...

...J'évoque le petit Douybî, très brun, très beau, nu-pieds, nu-tête, vêtu d'une simple gandoura largement échancrée. Sa voix résonne sous le grand pont...

A tout moment, pour me montrer n'importe quoi, il me fixe et répète gravement : « denneg, denneg », (regarde bien, regarde bien). Je le revois seul. J'ai oublié sa famille et sa maison ; mais sa voix d'enfant sain, sa beauté, sa grâce champêtre, je ne les ai pas oubliées.

Zeïdène.

J'évoque Zeïdène, l'albinos congestionné dont les yeux clignotaient. Ce cocher de mon père était né, suivant ses affirmations réitérées, pour n'obéir qu'à sa vocation prédestinée de cocher, charretier ou voiturier. Malgré sa vocation et nos remontrances, il frappait notre cheval « Confiant » sur la verge, avec la mèche du fouet. Confiant ruait et cassait les brancards de la voiture. Et c'est pourquoi nous congédiâmes Zeïdène.

...Cet intoxiqué par le tabac à fumer se plaignait de constipation opiniâtre et d'étourdissements stomacaux. J'ai été quelquefois témoin de ses vertiges et syncopes. « Ah ! », s'écriait-il toujours après avoir repris ses esprits, « je subis la malédiction de Dieu et les arrêts de son Jugement ! Notre Saint Prophète a mis le fumeur en garde contre le tabac, car sur le premier pied de cette plante Iblis a uriné ! »

Daoûâdî.

Il fut notre cocher en 1900 et 1901.

Il me répugnait. Son souvenir me répugne. Dégingandé, escogriffe, flandrin, échalas, affligé d'une grosse excroissance de chair derrière l'oreille gauche, il offrait aux regards une face d'imbécile satisfait de lui-même. La vanité, la suffisance, le rendaient sot, ridicule et fâcheux. Figurez-vous une poule qui ferait de l'esprit. Ce plaisant importun agrandissait de kh'ol le cerne de ses yeux atones. Il caressait de son immense mouchoir rouge sa trompe de priseur qui ingurgitait des quantités de tabac. Il vidait en un rien de temps sa corne de bœuf pleine de « neffa » parfumée à la rose. « Fumer est vulgaire », disait-il, « priser est le propre de l'homme élégant et distingué ».

L'hiver il était accoutré d'une capote. Il faisait des effets de burnous ou de gandouras. Monté sur la bourrique « Marie », il grignotait des cacahuètes, durant des kilomètres, et avalait d'énormes bouchées de pain : sa pomme d'Adam et ses yeux saillaient alors et l'enlaidissaient davantage. Comme phaéton, reconnaissons-le, il avait assez d'adresse et de douceur. Il lavait très bien le linge, avec les pieds, par terre. Ses séances de lavage, près de l'abreuvoir, amenaient les incidents. Ses attitudes, ses propos saugrenus, ses galanteries envers le cercle des laveuses lui valurent quelquefois des coups de tête ou des coups de matraque. Il trouvait drôle, au passage d'une femme, voire d'un jeune homme, de demander : « Kane che ha, ha, ha ? » (Pas moyen de faire ha, ha, ha ?).

Il volait. Il nous volait spécialement du café, du sucre, du poivre, des poivrons et conserves au vinaigre. Pris sur le fait il riait... ou niait.

Il mentait sans vergogne, parfois lugubrement. Il s'absentait trop souvent pour aller à « Ben Dièb » où, prétendait-il, l'appelaient des intérêts de famille. Mon père finit par lui supprimer presque ces permissions. Un soir je trouvai notre Daoûâdî assis sur la longue pierre. Je n'ai jamais vu personne plus mortellement triste. Des larmes voilaient ses yeux ; ses traits figés, ses gestes flasques, son silence, son immobilité lamentable me frappèrent d'étonnement et de pitié.

Je lui dis : « Qu'est-ce que tu as ? qu'est-il arrivé ? »

Il me répondit, accablé : « La vieille (cela se dit sans irrespect, chez les Arabes ruraux, pour « ma vieille mère ») est morte ! Mon frère Djoûdî vient de me prévenir. Il arrive de Ben-Dièb ; il faut que nous partions, cette nuit-même là-bas pour enterrer « l'"adjouz » (la vieille) demain et régler les affaires pendant trois ou quatre jours. »

Mon père, averti, lui accorda cinq jours de congé, cette fois, et très volontiers. Il partit aussitôt. Quant à moi, mon esprit revoyait, ce soir-là, dans nos allées, les allures trottinantes de cette petite vieille voûtée à angle droit, mais qui jacassait encore et nous perçait le tympan de sa voix aigre. Je me reprochais d'avoir cru son fils indifférent et même rude pour elle...

Le sixième jour, Daoûâdî rentra. Il me détailla les funérailles et me parla de vrais amis qui lui avaient donné beaucoup de semoule pour le repas funèbre...

Quelque temps après la vieille vint, un matin, demander de l'huile à ma mère ! Maman eut un haut-le-cœur de surprise et d'indignation car elle comprit l'horrible mensonge forgé par ce « comediante-tragediante ».

Ce « bon fils » nous avait conduits à l'école, comme d'habitude. Dès son retour, mon père l'apostropha devant de nombreux Arabes et, dans sa colère, le traita de porc et de chien. Mais il le garda.

...Daoûâdî se maria. Un jour d'octobre il ramena de Sétif, dans notre voiture, son épouse légitime... silencieuse, toute pudique sous son voile épais et sa grise « melah'fa » ample et longue.

Le Prophète (sur lui la prière et la paix) a dit : « La femme la plus riche en bénédictions est celle qui est la plus belle de figure et dont le douaire nuptial est le plus modique ».

Il a dit : « Je vous engage à prendre pour épouses des vierges, car leur bouche est plus suave et leur sein plus fécond. »

Il a dit : « Evitez l'herbe luxuriante qui pousse sur le fumier. »

Le douaire nuptial de Nejma fut plus que modique et sa figure était plus que laide...

On disait à El-Hassî qu'elle n'avait jamais été ni vierge ni féconde... et que, sans qu'elle fût luxuriante, Daoûâdî l'avait sortie du bordel de...

...Sans le vouloir, je surpris, par une après-midi dans leur maison ouverte, les deux époux tout nus l'un dans l'autre... Pouah.

Je sus aussi que Daoûâdî était largement cocu.

Loucif et Çaïd

Loucif.

Loucif, métayer de la « Compagnie genevoise », venait d'Aïn-Messa'oud. Il fut l'un des « gardes arabes » successifs de mon père.

Blond, trapu, il rappelait un guerrier franc. Ses yeux marrons lançaient par instants des regards obliques. Il prisait beaucoup, du tabac parfumé, et se polissait le nez avec son grand mouchoir rouge. Je puisais de loin en loin dans sa corne et aspirais sa poussière sternutatoire. J'eus tort, je faillis devenir un priseur.

Veuf, père d'Ahmed et de Çaïd, Loucif avait convolé avec une veuve, Guermiyya bent S'aïfi, mère de deux filles : Zoûina et Delloûla.

Je lui rendais souvent visite, vu ma bonne camaraderie avec Çaïd. Il m'invita maintes fois à partager leur souper. Je savais peu de sa vie. Il fréquentait Sétif et les « Cafés Maures ». Je connus par la rumeur son intrigue galante avec la femme de bel-'Abbès, et le surprit un jour, à la méridienne, se faufilant dans la tente de ce dernier, voisine de sa maison, en l'absence du maître...

Fi, l'infidèle ! Guermiyya valait cent fois l'amante ! Jeune encore, grande, belle, forte, avec son front noble, le velours de ses yeux marrons, son maintien grave et pudique, la douceur de son visage et sa bouche souriante, elle respirait la santé du corps, de l'âme et de l'esprit. Elle possédait au plus haut degré toutes les qualités de la ménagère. Tout lui incombait : corvée de combustible, c'est-à-dire d'épines, de bois, de crotte, fumier ou bouse ; traite des vaches et des brebis ; cuisine, lavage, entretien du logis et du linge de tous ; tissage, confection du beurre, des « 'aoûla » (provisions de bouche), du « kheli' » et du « keddîd » conserves de viande salée trempée dans l'huile et découpée en lanières) ; entretien du petit poulailler (creusé dans le sol et recouvert de pierres) où se serraient les volailles, en contrebas ; applications de bouse fraîche sur le mur de la courette... etc...

Et cette vaillante s'acquittait avec amour de sa lourde tâche, se multipliait, satisfaisait sans défaillance, mari, enfants, visiteurs, ainsi que laboureurs, faucheurs ou moissonneurs à leur service, pour lesquels elle préparait la galette d'orge ou de blé du « ft'oûr » (le déjeûner, à 10 heures du matin) et le couscous de l' « 'acha » (le souper, à 8 heures du soir).

Friand des galettes et pâtisseries arabes, je m'en régalais, chez elle ; Que de « makrout », « t'emmina », « reribiyya », « matlou' », « rars », « semniyyet », « refis » [1] tu me permis d'engloutir, durant notre séjour là-bas, ô bonne Guermiyya ! Et puis tu me permettais toujours de contempler ta Delloûla, ta jolie Delloûla endormie, au petit corps tiède et douillet comme un oiseau du bon Dieu...

Je t'aimais autant que j'aimais Çaïd. Tu étais si gentille pour lui, pour moi, pour tous.

Ahmed, plus âgé que moi, ne m'intéressait pas. Et puis, il avait l'œil torve du taureau.

Zoûina, la garçonnière Zoûina, la moqueuse Zoûina, partageait mes jeux et me taquinait sans trêve. Quelle bonne fille au fond, et quel pinson espiègle !

Un lointain ravisseur l'emporta...

Çaïd.

Il ressemblait à Loucif, avec une figure plus ouverte et des regards plus directs et plus chauds. Ses yeux marrons, un peu tristes et vite mouillés, son nez droit, son teint rosé, décelaient un sensitif et un délicat. Il portait gandoura, burnous fins, chéchia ou turban. L'hiver il se drapait dans son gros burnous roux tissu de testif (poil de chèvre ou de chameau).

Ce fut mon meilleur camarade. Il ne mentait pas effrontément comme presque tous les autres, capables de nier même quand on les prenait en flagrant délit. Sauf quelques maraudes avec nous, dans les jardins, il ne volait

(1) Voir la note I en appendice.

pas pour le plaisir de voler. Il était l'un des rares à ne point essayer de jouir du mâle. Il n'usait pas des chèvres, des volailles, et ne pratiquait pas l'onanisme simple ou compliqué, à la mode chez ces adolescents pervers. Même son langage n'était pas trop grossier.

L'enfant arabe remporte la palme — pour l'injure — sur nos collégiens et lycéens. L'insulte accompagne chez lui presque chaque phrase qu'il prononce.

Voici quelques spécimens d'injures fréquentes chez les Arabes ruraux : Zebb — Erkeb 'ala Zebbi — Zebbi fi 'aïn d'ahrek — Zebbi fi tizz bouk — Zebbi fi tizz oummouk — Na'l dine oualdik — Na'l dine babbak Na'l dine djeddek — Na'l bouk ou bou bouk — Na'l dine chedjertek — Na'l el bour li djabek — H'ayya h'atchoûn — Ya quetime — Ya zamel — Ya Kaoued — Ya tah'h'âne — Macrou ben Macrou — Salou — Soufadje — Ya meniouk — rouh'tniyyek — Ma nenikche'aïn ettefla — Ya yhoudi — Na'l dite tizz okhtek etc... Bizarres obscénités où l'on donne de la religion même aux fesses de l'insulté.

Le jeudi et le dimanche et durant les vacances, Çaïd fut mon compagnon inséparable. Nous jouâmes ensemble à mille jeux français ou arabes : billes, toupie, osselets, cinq pierres, escargots, « koura », « felja » « guebb », « guettel », kherebga », lutte, cerceau, corde, « quinet », « h'endris », « khombariyya », marelle, bague, « dorraïgue », course à pied, course à cheval, mulet ou « bourricot » (1). Nous nous livrâmes à maints travaux de jardinage, à des chasses multiples et variées avec armes et engins divers, à la pêche aux grenouilles, soit à la ligne, soit aux flambeaux, par nuits claires.

Quand Çaïd mettait ses bêtes au vert, quand il emmenait ses troupeaux dans de gras pâturages, j'aimais à devenir son « second ». J'appris à lancer de menues mottes, d'un coup de houlette, aux chèvres et brebis qui s'écartaient. J'appris à appeler ou à pousser, d'un cri, poulains, chevaux, moutons.

(1) Voir la note II en appendice.

H'ott, h'ott, h'ott..., le poulain venait... Aoûs, aoûs, aoûs, la jument proche s'éloignait.

Kerrech, kerrech, kerrech... l'ânon arrivait.

Berr, berr, berr... les brebis marchaient...

Zerr, zerr, zerr, le baudet s'acquittait de sa saillie.

La tonte des moutons de Çaïd se faisait au village, en plein soleil. L'opérateur muni de grands ciseaux ou d'une tondeuse, attachait la bête par les pattes, l'embrassait, la couchait d'un geste brusque mais non sans grâce virile. Il la débarrassait de sa laine, et se montrait peu soucieux de ses bêlements d'impatience et de ses pauvres yeux suppliants et stupides. Une odeur d'herbe ruminée, une petite bouche qui triture, les claquements intermittents de la tondeuse... c'était simple et virgilien.

Le lavage des toisons incombait aux femmes comme aux hommes. Il se pratiquait à l'oued, à même l'eau ou dans les « guessaa » (grands plats ronds) en bois, terre ou cuivre. Voyez d'ici, le long de la rivière, les deux théories, la théorie multicolore des femmes et la théorie blanche des hommes, loin en amont. Toute la marmaille s'égayait.

Puis venait le filage.

« Une enfant de seize ans qui filait de la laine... » Oui et des adultes aussi et de vieilles grand'mères. Oh ! le beau geste monotone que j'associe dans ma mémoire à toutes les femmes d'El Hassi !

La grosse quenouille ou le fuseau dans la main gauche, la fileuse tire le fil dans la main droite qui s'écarte au-delà de l'épaule. La quenouille tombe à terre et tourne comme une toupie. Et le geste recommence...

Enfin, la teinture de la laine se faisait dans le « kâzâne » (sorte de chaudron).

Çaïd assistait à toutes nos réunions nocturnes, au village. Moi, je le rejoignais en sortant clandestinement par l'écurie. Nous jouions, très tard. Parfois les voleurs, que nous gênions, nous lapidaient par-dessus les murs. Notre essaim se dispersait alors à regret. J'ai joué au « h'endris »

dans la neige des nuits de décembre. Le thermomètre marquait environ moins 8. J'avais chaud et dormais bien, ensuite.

Ces réunions n'étaient pas innocentes, quand filles et garçons mêlaient leurs courses et leurs pauses. Une nuit, Brâhim un gaillard de 20 ans, couché, la verge en l'air, disait lascif : « Voyez, ô filles !... » et les filles arabes lorgnaient sans honte et peut-être sans crainte cet obélisque de Louqsor.

Çaïd n'amenait ni Zoûina, ni Delloûla à ces trop libres divertissements.

...Çaïd, comme tous les Arabes d'El-Hassi, admirait mon savoir en langue et littérature arabes. Lui, apprenait pratiquement, le « français ». Il aurait voulu fréquenter nos classes. Les vieux le lui reprochaient. « Les Musulmans qui vont à l'école des Chrétiens », affirmaient-ils sentencieusement, « deviennent tous des « mtournis » (des renégats). Ils boivent de l'alcool et mangent du cochon, et n'ont plus le respect du Livre de Dieu ».

Je soupais de temps en temps avec Loucif et Çaïd, sur l'invitation du père. Guermiyya nous servait le metred (plat rond, en bois, à pied) de couscous et se retirait. Loucif me félicitait de « manger mieux que les Arabes », sans répandre la nourriture par terre. Et je possédais les usages musulmans. Jamais je n'aurais puisé, avec ma cuillère en bois, au milieu du plat où doit descendre la « baraka » (bénédiction) : non, je prenais sur « mon bord ». Et je me gardais d'entamer une conversation ou de dévisager mes commensaux.

Un soir, pourtant, je lâchai un mot malsonnant dont j'ignorais le sens exact. Tête de Loucif. Je compris et m'excusai bien vite. Ma réputation d'hôte distingué ne fut point entamée.

A l'un de ces soupers, j'avais à ma droite Essa'ïd, le plus jeune des frères de Loucif. C'était un bel homme de trente ans, à l'exquise politesse.

Quinze mois plus tard, je le vis guillotiner, au marché arabe de Sétif. Ses deux complices le précédèrent. Il mourut en beauté, courageusement. Ils avaient tué un Maltais pour le voler. Essa'ïd aimait trop les femmes et les cartes...

Les copains de Çaïd ne manquaient pas, dans leurs fâcheries, de lui lancer : « Va voir comment les Roumis ont enlevé sa tête à ton oncle, avec le « finga » (la guillotine) ! »

Un autre frère de Loucif, Serîr, avait un fils, La'ïd. La'ïd savait l'anglais... sans l'avoir étudié, paraît-il, par une grâce de Dieu...

Delloûla

Son nom de grâce et de chaste coquetterie résonne en moi, m'enveloppe d'une musique de lointain bleu. De suaves parfums d'innocence se dégagent de son souvenir ; son corps y rayonne d'une pure beauté qui s'ignore. Car elle poussait et irradiait sans le savoir, la douce Delloûla, pareille aux mille fleurs des champs.

Elle devait avoir quatre ou cinq ans de moins que moi. J'avais pour elle un peu de la tendre affection d'un grand frère. Je l'aimais pour la candeur de son visage, pour ses yeux de myosotis, pour les boucles blondes de sa chevelure toujours libre, pour son silence aussi constant que ses sourires, pour sa carnation délicate et son joli teint de blancheur crème. Que de fois l'ai-je contemplée, dans sa demi-nudité charmante, car sa gandoura d'indienne s'ouvrait bien souvent sur ses seins mignons et dévoilait même ses secrètes beautés que les gamins malicieux lorgnaient déjà.

Des images d'elle m'apparaissent, mouvantes ou immobiles surtout à l'intérieur du village, en plein jour, aux périodes caniculaires, à l'ombre d'une demeure ou d'un grand arbre. Près du mur septentrional de ma maison, quand nous jouions, Çaïd et moi, au « felja » (moulin), aux « bebboûchs » (petits escargots blancs), au « guettel » ou à la « kherebga » (sortes de jeux de dames) Delloûla nous considérait, tranquillement assise, muette, heureuse, semblait-il, de ne penser à rien.

Près de ce mur, au cours des jours, des mois, des années, à de certaines heures, elle était là, pareille à elle-même. Par des après-midi d'août, des Arabes venaient faire la méridienne. La veille d'événements sensationnels, des Arabes pieux, non loin, priaient en commun ; en toute saison des troupeaux partaient ou rentraient ; de jeunes chasseurs guettaient, au crépuscule, un passage de gerboises. Des « cherrâta » (moissonneurs) kabyles, des « gaouaouas » (colporteurs kabyles), des porteurs de « guerbas » (outres à eau), des piétons, des cavaliers, défilaient sans cesse. Filles et garçons mêlés s'arrêtaient, jouaient au rondeau, aux « guebbs » (galines) à « tiksi » (sorte de « chaise du petit Jésus »), s'exclamaient, se tiraillaient, se querellaient, s'insultaient avec force propos grossiers et gestes obscènes.

Delloûla était là, gracieuse, tranquille, muette, placide. A quoi rêvait-elle ?

A midi, notre vache blanche, la gentille « Bichette » ruminait, béatement couchée, près de chez Loucif, le parâtre de Delloûla.

J'allais la chercher pour la ramener à l'étable.

Zoûina, l'effrontée, la grande sœur de Delloûla, m'apostrophait invariablement ainsi, sur le seuil de sa porte :

« Yâl Bir — a — tâkoûl ka'loûs kebîr — a - - »

(Albert... a... tu mangeras un étron gras... a).

Que pensait Delloûla, derrière elle ? Les intrigues galantes des bergers et des bergères, comme les uns et les autres se les contaient crûment en sa présence !

Pauvre Delloûla !

Les grands et les grandes mentaient par habitude, par besoin, pour le plaisir et volaient tout ce qu'ils pouvaient.

Delloûla ne m'a jamais menti. Delloûla n'a jamais volé, ma chère petite Delloûla !

Dans la courette où nous préparions la « goûtette », je lui donnais de la laine pour filer, du papier d'argent, des poupées et des chiffons et bien d'autres belles choses qui rendaient les grandes jalouses.

Delloûla grandie ne sortait plus, devenait une « meh'joûba », conformément à la tradition musulmane. Mais je la voyais chez elle. Apprentie ménagère, elle aidait sa maman... Un jour, dans le couloir, Delloûla est assise, une « guessa'a » de semoule entre ses jambes écartées. Après avoir salé et humecté la graine, elle roule le couscous avec désinvolture. Ses mains savantes et légères semblent deux ailes qui se fuient, deux ailes aux frôlements de plumes. Par la porte entre-baillée un long rayon de soleil vermeil fend sa blonde chevelure libre et vient baiser l'un de ses « khalkhals » (anneaux de pieds) tremblants... Silencieux je lui souris. Elle se lève et chantonne...

« Yâlbîr, nout't'bekrîl yaoûm » (Albert, tu t'es levé de bonne heure aujourd'hui) — « Regarde, Delloûla, regarde le soleil, vois comme il est drôle » — « On dirait une galette d'or » me répond-elle.

Ce dialogue entre elle et moi se poursuit dans sa cour, au milieu des brebis, des chèvres, des veaux et des vaches, dont l'une me fixe, farouche. C'est un pur matin d'été, sans vapeur. Çaïd dort encore. Le troupeau l'attend pour partir au pâturage.

Dans un coin, une femme de Khammès, assise par terre, les jambes droites, agite de ses mains la « chekoûa » (l'outre à faire le beurre) suspendue à la « h'emmâra » (trois piquets rassemblés en faisceau). Elle la lance en avant, puis la tire à elle. Par ce double mouvement uniforme l'outre se plisse, grimace en son milieu creusé et les deux renflements se repoussent, élastiques. Cette bédouine porte son bébé au dos, ficelé dans sa « melah'fa » (grand voile de corps), et l'enfant ballotte comme l'outre.

Delloûla la remplace, elle veut m'édifier sur son talent. Hélas, l'outre est ferme, dure à manier. Delloûla, lentement, presse dessus de toutes ses faibles forces, souffle, rougit, s'active soudain, la secoue vite, vite, avec nervosité et par gestes saccadés. Enfin elle renonce, vaincue et jolie au possible. Je lui tourne un compliment... Sa moue s'évanouit dans un sourire gentil. Elle sait mon amour des devinettes. A brûle-pourpoint elle me dit : « H'adjitek — Tleta oukouf — our râba mensoûf -- oûl khâmes

iendeh où ichoûf » (trois sont debout, le quatrième est gonflé, le cinquième fait marcher et regarde)... Je feins de chercher et de ne pas trouver la solution presque évidente que je connais déjà. Je me rends piteusement. Delloûla claque des mains, jubile : « Oh ! l'homme de peu de tête, oh ! l'aveugle » crie-t-elle sans grossir cependant sa voix de frêle cristal ; « c'est la « h'emmâra », la « chekoûa » et la femme qui la secoue... » Je ris, heureux de sa joie... Mais voici Çaïd... En route pour le pâtis quelque peu desséché.

Une autre image de Delloûla me hante souvent. Je franchis le corridor et regarde la chambre à droite. Derrière un métier à tisser tout à fait rudimentaire gesticule une forme. Une figure espiègle passe à travers les fils de la chaîne. Delloûla me tire la langue. Elle doit suivre les conseils de Zoûina.

Encore une autre image d'elle : quand je me retire, après avoir soupé chez Loucif, j'entrevois Guermiyya et ses deux filles qui mangent seules, près du foyer. Ce manque d'intimité traditionnel entre les sexes, dans une même famille, continue à me choquer.

Nous quittâmes El-Hassi en 1903. Dès lors, je vécus soit à Sétif, soit à Mostaganem.

Je revis mon cher village un jour du mois de juillet 1907. J'y rencontrai Çaïd. Je suis marié, me dit-il, et j'ai un bébé, viens voir ma femme et mon fils. M'honorant de sa confiance absolue, il pouvait me parler de cette façon, bien qu'elle fût contraire à toutes les règles de la bienséance musulmane. « Et Delloûla ? » demandai-je — « Tu la verras... »

Je la vis en effet... elle était la femme de Çaïd ! Je ressentis un coup au cœur, comme devant un inceste. Quoi ! elle était sa sœur, sa petite sœur, et la voilà son épouse ! Je me gardai bien d'exprimer mon sentiment et composai mon visage. Toute fière Delloûla me montra leur premier né, âgé de cinq mois, dans son berceau suspendu à une poutre du plafond. Pour guérir ce petit enfant d'une éruption on l'avait enduit de blanc d'Espagne et de « rars » (dattes confites, en pâté).

Je complimentai le papa et la maman, à la musulmane, d'une voix que je rendis chaude. Béni soit ce qui s'ajoute à vous, la maison en est remplie ! Puisse Allah le faire vivre et prospérer ! Qu'il l'illumine ! Qu'il soit pour vos yeux une fraicheur ! Si Allah veut il sera des porteurs du Coran ! (de ceux qui savent le Coran par cœur). Si Allah veut, vous assisterez à sa circoncision ! Il ressemble à son père par le visage. Puisse-t-il avoir son cœur et sa raison ! Çaïd me répondit : « Qu'Allah t'assiste ! Qu'Allah te délivre de tout mal ! Qu'il t'accorde le salut ! »

Loucif était absent. Guermiyya me fit d'amples salamalecs et l'on m'offrit galette, dattes sèches et café noir.

Et nous conversâmes et je fis encore des accrocs à la stricte civilité musulmane. N'étais-je pas un peu de leur famille ? J'affirmai à Delloûla qu'elle ressemblait à sa mère et que toutes deux étaient toujours très jolies... Elles riaient. Çaïd aussi.

Delloûla ! Sa grâce robuste dénonçait une rurale au sang chaud, bien venue sous son climat propice. Un peu moins grande que sa mère, Delloûla était plus que jolie. Elle était belle de son épanouissement. Ses yeux bleus, agrandis par le kh'ol, brillaient d'un vif et sensuel éclat, illuminaient son visage rosé, exprimaient l'assouvissement heureux de l'amour. Le bonheur l'auréolait de poésie. Je l'admirai sous son turban ponceau pareil à une toque de juge sur sa tête mutine. Elle avait retroussé sa robe jusqu'aux genoux ; une large ceinture rouge dessinait la cambrure élastique de ses reins. Pieds et jambes nus — car nous l'avions surprise lavant le parterre de sa maison — elle offrait à ma contemplation une superbe contenance qui n'excluait pourtant pas sa douceur d'autrefois.

Ayant vu tout de suite que j'étais brèche-dent, elle me dit, pendant que je prenais congé : « Va vite chez le dentiste, qu'il t'en fasse de neuves... Vous, les Roumis, ajouta-t-elle, vous savez tout, sauf supprimer la mort... » Cette moqueuse railla aussi mon nouvel accent arabe par ces mots : « Esterrebt » (« tu es devenu un Marocain » ou, encore, « tu es devenu un Arabe de l'Ouest »).

Figures

Blondelle.

Blond, bonasse, aux yeux tabac, il m'apparait, une serviette au cou, partant vers la rivière, car il aimait à se baigner. Avait-il une voix, ce silencieux ? Il devint ensuite garde titulaire de la ferme d'"Aïn-Trîk.

Il se maria. Nous déjeûnâmes une fois ou deux chez lui. Il nous rendait notre politesse. Sa femme, nous fut-il répété, s'évanouissait après notre départ parce que notre présence lui était insupportable...

Ce souvenir bizarre me donna à réfléchir. Quelle était cette femme ? Je la vois, en noir, forte, brune, ses yeux sont deux diamants... Je ne puis me remémorer ni le timbre de sa voix, ni aucun de ses gestes, ni sa conversation.

Pourquoi nous recevait-elle ? Son mari au faciès si doux l'y obligeait-il ? Pour quel intérêt ? Il ne dépendait plus de mon père.

Le Pharmacien.

J'ignore son nom, sa naissance. Je n'oublierai pas son sobriquet. Il avait dû être en effet potard. Ce grand corps flasque, dégingandé, cette face blême, suintante ; ces pieds, condamnés à la prison perpétuelle des godillots, exhalaient une fade ou forte odeur de chair malpropre, complexe et plutôt écœurante. Le « pharmacien » était fort paresseux. Le « pharmacien » prenait le ton magistral pour m'entretenir au sujet des herbes officinales, des maladies, des « pharmacologies » et des « pharmacopées ». Ironique, je lui vantais la médicamentation arabe qu'il ignorait.

Rico « Le Bachelier ».

C'était un bon petit « pépète » (Algérien d'origine espagnole). Il était blond, frétillant. Ses yeux noirs lançaient des éclairs... de joie. Il m'imposait, depuis surtout qu'il m'avait montré son diplôme de bachelier. Songez

que le baccalauréat constituait alors ma perspective glorieuse, mon but, la caverne aux trésors sociaux à laquelle je devais parvenir par la voie sacrée de l'étude, armé de la formule de l'initié : « Sésame, ouvre-toi ». Je ne méprisais pas Rico bachelier-garde auxiliaire. Je trouvais en lui un futur « quelqu'un ». Mais pour l'heure il s'accordait une période transitoire de bohême fantaisiste. En bref, il nous honorait et nous amusait. Quel brave type pour moi que Rico ! Bachelier, et pas fier, pas pédant, il m'enchantait de son savoir dont il était prodigue. Il me récitait avec feu des tirades de vers et de prose. Il gambadait à travers toutes les « connaissances », m'entraînant dans sa ronde à la fois folle et sage. Il rapportait mille anecdotes cocasses ; et sa mimique drolatique déclenchait notre rire fou quand il jouait à lui seul une saynète à trois personnages.

Vié.

Avait-il la maladie du sommeil ? Il ne pensait qu'à dormir ! Il dormait, couché ; il dormait, assis ; il dormait, debout et en marchant ! Son esprit lent, son costume gris de fer et son feutre noir, mou, m'attiraient. Ses calmes vibrations d'obscure bonté obtenaient la réponse de mon exubérante sympathie. Je l'aidais à tailler et à numéroter les baguettes. Il buvait beaucoup d'eau, à la bouteille, allongé à demi sur sa couverte, dans la pièce attenante à l'écurie, aux heures lourdes... A table il abusait du sel. Le chien l'aimait. Il le débarrassait des poux de bois et le goudronnait.

Vié, Rico le bachelier et le Pharmacien furent gardes auxiliaires, la même année. « Ce sont de drôles de pistolets ! » disait des deux autres le bon Vié qui se réveillait parfois pour une boutade imprévue.

Bernard.

Marié, père de nombreux enfants, il n'hésitait pourtant pas à tenir des propos frivoles, voire galants à une jeune fille.

Il savourait la grosse blague salée. Il tournait en dérision — pour son accent — un gros Allemand lourdaud, le père Reisterer. « Il tombe des petits couteaux sur les sabres » avait articulé un jour ce pauvre Prussien, voulant dire : « Il tombe de petites gouttes d'eau sur les arbres ». Cette phrase, Bernard depuis lors la lui servait comme une scie.

Une nuit de 14 juillet nous allâmes pêcher les grenouilles, au flambeau. Ces pauvres bestioles, soudain éblouies, se hâtaient de sauter sur la planche tendue dans la rivière. Nous n'avions plus qu'à les prendre. Bernard un peu gris chantait à Reisterer : « Ah ! Bismarck, Ah ! Bismarck, si ça continue, bientôt les Prussiens il n'en restera plus... »

Paturolle.

Géomètre à lunettes, court sur pattes, déclassé, il était affligé d'une concubine simiesque, repasseuse, à temps perdu. Elle avait l'habitude de crier à son chien vicieux : « Viens avec moi » et les Arabes répétaient : « Fike mou-a ».

Je fuyais « la science » de Paturolle. Le spectacle de ce pauvre vieux, marquant les filets et courant parmi les chaumes épineux, sous le soleil d'août, m'inclinait à l'indulgence, ou à la pitié.

Le père Charles.

Il devait être Italien, ce vieux maçon de la « Compagnie genevoise ». Il travaillait depuis quarante ans, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des treize fermes que possédait la Compagnie, dans l'arrondissement de Sétif.

Je ralliais à toute occasion cet homme bleu. Il portait un bourgeron bleu et un pantalon bleu, large, à la hussarde. Il se coiffait d'un feutre noir, long cône évasé, troué de deux coups de poing. Un mètre pliant sortait de la poche droite de son pantalon et s'intégrait pour ainsi dire à sa silhouette, à son être.

Le père Charles remplaça un tuilier. J'étais là, sur le toit, non loin de lui.

Le père Charles, sous le soleil ou sous le vent glacial crépit les maisons d'El-Hassi, au plâtre et à l'escarbille...

Je croyais l'aider... car j'étais là... et il avait pitié de mon désir.

Il manqua deux ou trois jours. Le bruit courut qu'il s'était noyé. A son retour, l'ayant appris, il dit à mon père : « Je me noierai plutôt dans un tonneau de vin... »

J'étais grand déjà. J'aimais ce vieil ouvrier consciencieux, expert, artiste et sans prétention.

Le père Bruno.

A distance, son image dans mon esprit se cristallise en un vieux Bohème ascétique, court, racorni, au visage ratatiné plus qu'une pomme reinette. Dans l'eau triste de ses yeux bleus d'émail s'activaient les reflets d'un calme espoir et d'illusions sans cesse renaissantes comme, au ciel, de beaux nuages.

Le père Bruno habitait la maison au haut du village. Il « faisait sa popote ». Il couchait sur une porte matelassée de foin. Son mobilier sommaire comportait plusieurs caisses : caisse-table, caisse-banc, caisse-armoire, caisse-garde-manger, etc. La batterie de cuisine et sa garde-robe, strictes, ordonnées, offraient à mes regards attendris leur avenante et nette pauvreté.

J'ai mangé plus d'une fois chez le père Bruno. J'ai mangé chez ce Piémontais la « polenta », les pâtes « à l'italienne » (je ne savais pas les enrouler autour de ma fourchette), des frites, des « frichtis », des fricassées et beaucoup de miel... Les petits Arabes gourmands se régalaient de nos riches reliefs.

Tour à tour maçon, jardinier, apiculteur, l'ingénieux Bruno demeurait trop naïf, et les Arabes abusaient de sa générosité et de sa confiance. Durant ses courses à Sétif, ils maraudaient dans son jardin voisin de la rivière et du pont de pierre. J'étais coupable de ne point lui dénoncer

les chapardeurs quand ils étaient mes camarades. Un jour même, je goûtai au fruit de leur rapine : un superbe melon espagnol !

J'étais efflanqué comme un sloughi. Je le suis resté, malgré la prédiction du père Bruno, sûr que j'engraisserais à la quarantaine.

Il ne me tutoyait pas et ne se permettait aucune liberté de langage.

Quelles furent les « aventures » de sa vie ? Etait-il veuf, divorcé ? Je l'ignore. J'admirais sa dignité. Il ne répondait jamais, paraît-il, aux avances des gourgandines arabes.

Peltier.

Type du « trimardeur », du chemineau suspect, gouailleur et sans tenue. Il s'allongeait sur « la longue pierre », la poitrine débraillée, la ceinture rouge hors du pantalon, les cheveux embroussaillés, ses grands yeux bleus — d'un bleu de faïence et comme figés — largement ouverts et mornes.

A en croire ce vagabond, toutes les ménagères rurales qu'il avait approchées s'étaient éprises... de son beau physique... Oui, ma chère !... Je le sentais enclin aux viols, je le fuyais par sûr instinct.

Cassinelli.

Un gros maçon italien, vêtu de gros velours blanc à côtes, et coiffé d'une calotte de cocher. « Un bien brave homme ! »

Trois chiens l'escortaient : Diane, son fils « Youpi » et « Six francs » (parce qu'il l'avait payé ce prix). Ces trois animaux mangeaient ensemble et se battaient. Leur maître disait : « Ils sont frères en Christ, mais pas frères à la « casserole ».

Lui n'aimait pas la couenne. Il disait d'elle « ça, c'est pésant ».

Joubert et Filias.

« Et Joubert sur l'Adige et Marceau sur le Rhin...

« Ma foi, sur l'avenir bien fou qui se fiera... »

Notre Joubert, le maçon, savait par cœur plusieurs scènes des « Plaideurs » et les poèmes les plus patriotiques de Victor Hugo.

Filias connaissait des tours de cartes et des tours de physique...

Joubert était un jeune ivrogne rouge.

Filias était un vieil ivrogne pâle.

Mbarek.

Ce vieil édenté, quand il parlait de sa femme, la vieille Kamir, à l'unique dent branlante, disait en français : « Madame Mbarek ». Cette politesse à la française, de ce débris loqueteux, excitait mon rire de moqueur sans pitié.

Les Meh'arega

Leur « mechta » grise s'étendait, plate, sur un plan incliné, à un kilomètre au nord d'El-Hassi.

Je la revois, dans les vapeurs irisées du printemps ; en été, sous l'éblouissant soleil des canicules qui roussissait ses toits de chaume ; d'un marron clair, aux brumes d'automne ; tassée, pelotonnée, l'hiver, enterrée par la neige tandis que les galops du « bah'rî » (le vent de la mer, c'est-à-dire le vent du Nord) la survolaient pour aller heurter au loin le Djebel Yoûsef. Je l'évoque, soit dans l'azur presque blanc des midis d'été, baignée de la dure atmosphère dorée et transparente ; soit dans la nocturne clarté blafarde, sur son tapis de lune d'une saveur de rêve. Monotonie, émouvante aussi, de ses affirmations vitales, au rythme des saisons ! Eté... des « cherrâta » (moissonneurs kabyles) s'égrènent dans des replis de terrain et leurs « mz'ol » (grands chapeaux de paille) flottent parmi les flots de céréales, paraissent et disparaissent, par un mouvement vertical élastique. Des éclairs jaillissent

des lames des faucilles. Parfois le cri d'un ténor égaye tout le paysage. Et la plaine à peine ondulée est un théâtre épique pour le libre jeu des grands gestes humains amplement harmonieux et celui des regards heureux se prolongeant sans obstacles jusqu'aux horizons infinis.

Automne... Mille tableaux de labourage accrochent mon souvenir. Les « Jabda » (charrues attelées de six chevaux ou bœufs) s'essouflent et ahanent. Les sillons s'ouvrent ; la terre déchirée offre ses guérets roux comme autant de damiers qui fument. Un semeur à pantalons rouges porte la semence dans un mezoued (sac en cuir). Il est chaussé de « ga' » (ou « boûrerroûs » ou « boû'affâs » ou « boû mentel », c'est-à-dire « père de la puanteur », sorte de mocassins faits de peaux de chèvres, de vieux pneus d'autos, etc..., et attachés à la jambe par des cordes d'alfa). Il est vêtu d'une redingote recouverte d'une capote « réformée ». Pareillement accoutré, le conducteur pousse ses bêtes, leur lance des hue, ho, yo, aïa, aïa ! les insulte savamment en les nommant du nom des Européens à qui il les a achetées. Des enfants suivent, puis s'éloignent et vont poser des pièges pour attraper les « boû mlêl » (culs blancs de montagne). Auparavant ils ont fendu des tiges rouges de plantain d'eau et y ont recueilli, comme appâts, les vers dits « asfoûr ». Et ils chantent une espèce d'incantation destinée à diriger les malheureux oiseaux vers leur perte.

Passage soudain d'une phalange triangulaire de vanneaux. Elle s'affaisse et se relève sans cesse dans l'espace, et les enfants lui crient : « Danse, danse, ô vanneau ».

Les couleurs vibrent ! Voici dans un immense champ vert un magnifique Arabe immobile et tout blanc. A l'angle d'un mur de la mechta se dresse un autre Arabe gigantesque, long, long, et si noir au crépuscule qui s'éteint... En plein midi une fillette éclate dans sa gandoura écarlate, à travers l'ouverture d'une porte et c'est la fleur humaine du gourbi ! Une bergère, sur un âne, descend le long de la rivière vers le grand pont.

Les Meh'ârega ne se distinguaient guère des autres Arabes d'El-Hassi. Des étymologies flatteuses ou malignes

expliquaient leur nom de famille. Ils brûlent d'amour, de l'adolescence à la vieillesse extrême, m'affirmaient des séducteurs réputés et compétents. Beaucoup de leurs ancêtres furent victimes de « leurs feux ». Les uns moururent de leur passion insatisfaite : on les voyait languir, se dessécher et périr à vingt ans. La plupart, hardis « coureurs de nuit », possédaient, dans la tente même, le couteau aux dents, la femme convoitée, couchée auprès de son mari. Il est vrai que les maris égorgèrent pas mal de ces « maîtres du viol ».

« Ce sont des infâmes » disaient leurs ennemis, des accusateurs perfides, qui attaquent la réputation des femmes les plus vertueuses. Ils sont un « feu » dévorant, ils sont dévorés par le « feu » de leur cœur satanique.

Je crois plutôt qu'ils devaient leur nom patronymique à leur teint roux, ardent, comme brûlé.

Je connus quatre des Meh'arega : Mekkî, Bachîr, Alî, trois frères, et leur cousin Ibrâhîm.

Mekkî al Mah'roûguî.

Lève-toi, Mekkî, aîné au turban plat, bon rougeaud sentencieux — et parle.

« ...Msioûlbîr (Monsieur Albert) les Arabes te feront tomber dans les souterrains... Les Arabes te feront paître l'herbe. » Vous ne comprenez pas, lecteurs ?... Vous ne pensez pas aux catacombes de Sodome ?... Vous ne voyez pas un adolescent à quatre pattes ? Mekkî savait le vice de ses coreligionnaires. Il m'engageait énergiquement à défendre mon derrière. En pays arabe, la virginité anale d'un Européen jeune est toujours en danger. C'est une fleur que ces étalons essaient de prendre par la douceur ou la violence... — Rassure-toi, Mekkî, je compte parmi les « Ah'rar » et les « fh'oûla » (les nobles de caractère et les mâles hardis).

Les Arabes citent ce proverbe :

Celui qui jouit d'un mâle
Que trouvera-t-il dans le tombeau ?

Cette interrogation mystérieuse ne les épouvante guère. Combien d'entre eux usent de cette « peste ». Si j'aimais le genre littéraire proustien je décrirais bien des cas curieux ; je rappellerais bien des histoires de tirailleurs, tragiques ou comiques (je ne dis pas gaies) ; je rapporterais des centaines de poèmes arabes où des poètes « poilus » s'abandonnent au lyrisme que leur inspire un bel éphèbe imberbe... J'intéresserais même certains gourmets en leur contant les aventures charnelles du vieil homosexuel Sîh'amdî et du jeune mignon Sâlah' bel 'Abbès... Mais ils se passeront de ces jaunes ragoûts pimentés...

Mekkî continue à parler d'abondance : « Msioûl Bîr, quand tu seras grand, ne prends pas les filles des Arabes : ils t'égorgeraient après t'avoir violenté.

Msioûl Bîr, les femmes sont « la graine du démon ». Chez vous, les Roûmis, elles tissent sur le dos de leurs maris (elles commandent) et vous comptez pas mal de « sultans des moutons » (de « cornards »).

Msioûl Bîr, maintenant les Français n'ont plus à craindre les Allemands. Ils ont raison de payer le tribut annuel de 10 millions aux Turcs. Ceux-ci les défendront et aideront vos tirailleurs et vos spahis. Vous autres, les Français, vous êtes braves ; mais vous ne pouvez rien faire au monde sans nous autres les Musulmans.

Par une nuit d'été, je m'étais habillé en femme et je me promenais sur le « Trîk el Baîlek » (la route nationale), à l'abri de mon parapluie antilunaire. Mekkî, qui venait au village, eut grand peur à ma vue ; puis il s'avança vers moi, m'ayant reconnu à mon éclat de rire, et se mit à me sermonner et à me faire un cours sur les « roûlats » et les « afrîts » (les ogresses et les génies rebelles).

Msioûl Bîr, tu devrais te faire Musulman plus tard. Tu connais l'arabe et nos mœurs et coutumes. Et tous les Arabes d'El-Hassi disent que tu parles notre langue comme un pur Arabe, que tu portes le burnous mieux qu'eux et que tu jures par notre Saint Prophète. Le Chrétien instruit, comme toi, qui embrasse l'Islam, entrera avant nous au Paradis d'Allah.

Bachîr al Mah'roûguî.

Bachîr était notre cocher. On eût dit d'un long héron triste aux yeux égarés. Il affectionnait un long caban avec capuchon pointu qu'il serrait au cou par un mouchoir rouge. Il était toujours chaussé d'énormes godillots. Il mangeait souvent des olives vertes, à Sétif, et buvait là-dessus un litre de mauvais vin rouge. Il mourut alcoolique et poitrinaire. Un rien l'étonnait. A tout moment, il lançait en avant un geste sec et demandait : âna khoûk (je suis ton frère), ce qui signifiait : « est-ce bien possible ? »

'Ali al Mah'roûguî.

'Alî, le plus jeune frère, avait, au repos, le port et les yeux d'un hibou, yeux tantôt largement écarquillés, tantôt tout à fait cillants. Il était « boû-dellègue », entendez que son burnous quotidien comprenait autant d'accrocs que de reprises, de pièces, que de franges loqueteuses. Pour moi il représentait le suppliant. Il m'embrassait les mains en me réclamant du pain, du fromage, du café, du sucre, du savon, du tabac... Il enfouissait le tout dans un sac pendant à sa ceinture, un sac en toile, mystérieux ; toujours plein d'objets hétéroclites. Ce sac, il l'aimait, comme une « sœur » sa croix ou plutôt comme un Nègre ses fétiches.

Ce primitif semble avoir eu pour moi une affection vraie. Avec peine, avec un souci visible d'avare, mais enfin en toute occasion, il satisfaisait ma demande indiscrète et puisait, à mon intention, dans son trésor ambulant et rebondi. Pierres lisses de toutes couleurs, osselets peints, escargots blancs, queues de gerboises, boîtes d'allumettes en fer blanc, miroirs ronds, « bibas » (fume-cigarettes), truffes noires (djouâbeur) ou rouges (terfès), papiers d'argent ou d'or, saupoudreuses et fioles minuscules, blague à tabac, piquants de hérissons, peaux de couleuvres, toutes ces merveilles s'offraient à mes yeux plutôt déçus et à ses yeux soudain ravis.

Sur la route, un jour, entre El-Hassi et Bîrennesa, accompagné d'Alî al-Mah'roûguî, je trouvai un sou tout neuf. Je le donnai à mon camarade. Vite, dans le sac, et serre, Alî ! Si vous aviez vu l'illumination de cette chouette sombre !

De ce sac il tirait des allumettes pour allumer des feux de broussailles et de brindilles où nous faisions griller des cuisses de gerboises, dans la campagne, ou sous les remblais du grand pont ; il tirait des pièges à calandres, alouettes et « tirch » (alouettes huppées rousses) ; il tirait des tiges d'alfa, destinées à devenir des gluaux ; il tirait parfois un morceau de « kesra » (galette d'orge ou de blé) que nous croquions goulûment après une chasse.

Quel coureur, cet 'Alî ! Léger moi-même, je n'ai jamais pu le vaincre à la course. Et quel connaisseur des sols, des faunes et des flores !

Il distinguait, infaillible, entre des repaires de serpents, gerboises, souris, campagnols, lézards jaunes ou gris, lézards verts... Le voici qui a trouvé l'orifice d'un trou de gerboise, entrouvert comme l'œil sous la paupière, et saupoudré de poudre fine. A genoux, absorbé, muet, 'Alî pioche avec un « gaddoûm » (pioche-hache).

« — Regarde encore, « Elbîr » (Albert) me dit-il, s'il n'y a pas de « fenêtres » ? Il se méfie des labyrinthes à jours. Son « nehiz » (baguette pour exciter la bête à sortir et pour reconnaître son poil), il l'enfonce, le retire, l'examine, l'enfonce encore et chuchote : Khi, khi, khi... Maintenant, il triomphe, il sait, il est sûr que la gerboise répond à l'incantation de ce mot rituel... Elle va venir ; elle vient... Il saisit son mouchoir et le plonge pour recevoir la proie prête à mordre... « Hâhoû », (le voici) « Hâhî (la voici) », clame-t-il — il a vu son sexe — oh ! la belle queue ! Râh, râh — èlband oûrâh (la voilà, la voilà, sa bannière derrière elle). En un clin d'œil, 'Alî égorge l'animal de son « moûs » (couteau à gaine), après s'être tourné vers La Mecque et avoir prononcé la formule : « Au nom de Dieu ». Du sang de la bête nous nous frottons les dents, pour les raffermir, selon la croyance arabe.

Vindicatif, 'Alî chassait les lézards verts parce que l'un d'eux l'avait mordu, dans sa petite enfance. Il enfonçait un bâton dans le repaire de son ennemi : celui-ci le saisissait à pleine gueule. 'Alî tirait l'animal suspendu, lui faisait lâcher prise et reculait. Le méchant « boûrîoûn » le suivait avec lenteur... D'un coup de « gaddoûm » il lui tranchait la tête.

Il aimait, par contre, les petits lézards gris frétillants qui le lui rendaient bien et se chauffaient, comme lui, au soleil.

'Alî herborisait à sa façon. Il m'offrit bien des colliers de champignons, des « tifef » (sorte de laiterons) des « guernejdi » (corne de cabri), espèces d'artichauts sauvages, des « zidhoum » (oignons doux recherchés des gerboises) et toutes sortes de salades. Avec cet ami et d'autres bergers elhassiens, que de fois nous avons vendu champignons et oiseaux, à « Zagzag » ou « Lakhdar », les postillons de la vieille diligence à chevaux « Messageries Bonnefoi-Frelin » qui faisait le service entre Constantine et Sétif.

Ibrâhîm al Mah'roûguî.

Ce cousin d'Alî m'annonçait souvent : « nset'tèf » (je vais à Sétif). Ibrâhîm était fort intelligent et lisait les livres arabes. Il portait burnous fin et turban impeccable. Il jouait au « beldî » ou « madanî » (citadin). Il hantait les marchés et les cafés maures de la ville proche, savait les nouvelles des « Ns'ara » (Chrétiens, Européens). C'était une gazette vivante.

Vers Sétif il partait, une fois par semaine au moins, matinal, en toute saison, et n'en revenait guère avant le crépuscule finissant. Il allait, piéton, sur la grande route, avec la théorie des nombreux piétons, ou bien, cavalier supérieur, il prenait la file des cavaliers ; il chevauchait comme eux, bien assis, le buste ample et redressé sur la selle arabe ancestrale. Parfois, à l'instar d'un cadi, d'un mufti ou d'un marabout, il montait une mule douce portant la grave « serîdja » (bât en cuir). Certains jours, il

enfourchait modestement un petit bourriquet noir, malin et vif comme un singe du Goûrâya ; ses longues jambes touchaient presque le sol ; il multipliait les « arr, arr, arr » et il faisait claquer sa langue.

Il allait vendre au soûk' un couple de coqs ou bien une douzaine d'œufs pour le compte des femmes de la mechta.

Ses journées heureuses, vécues à Sétif, il me les contait comme on distille une pure essence. Il me les contait, naïf et astucieux, crédule et dogmatique, laissant tomber pêle-mêle des vérités étincelantes, de puériles énormités et des mensonges forgés par sa foi partiale.

A Sétif, son oreille avide et gloutonne s'emplissait de tous les jugements lancés par les « t'olba » (les gens instruits du texte coranique) ; les « Oudabâ » (les littérateurs ou hommes prétendus tels) ; les « ulémas » (les docteurs de la loi). Il écoutait plus volontiers encore ces ragots fades ou trop épicés, colportés par tous ceux qui se gaussent en catimini du Roûmi dominateur qu'on méprise pour ses errements religieux et dont on découvre avec un doux chatouillement pour le « nîf » (le nez : l'amour-propre) ou avec une complaisante consolation les nombreuses faiblesses dans le Siècle.

« Oui », disait Ibrâhîm, entre mille autres choses, « vous jouez à la bonté ; vous recevez les Arabes dans vos hôpitaux, mais vous les forcez à manger du porc ignoble, à boire du vin qui rend fou ; vous essayez de les arracher au credo de leurs pères, malgré vos promesses fallacieuses. Et quand ils ne guérissent pas assez vite ou n'ingurgitent pas votre cuisine illicite, vous les empoisonnez avec de l'arsenic... »

« Au souk », disait encore Ibrâhîm, ému, « vous tendez l'embûche de la musique à nos frères faméliques et vos racoleurs leur offrent du « savon de Tripoli » (leur dorent la pilule) pour les décider à « s'engager » dans vos régiments de turcos. Vous nous prenez donc nos frères. Pour votre argent maudit, pour bâfrer la « gamelle » de vos casernes, ils deviennent de faux frères que nous renions comme ils nous renient. Car ils ne jeûnent plus, car ils méprisent le « Livre sublime » (le Coran), et blasphèment les noms d'Allah et de notre Saint Prophète. Non, ils ne sont plus nos coreligionnaires ; la haine nous sépare, mais elle peut nous mêler, hélas, puisque, à l'occasion, ils fondront sur nous, selon vos ordres, et que le sang musulman — le leur et le nôtre — coulera pour votre grand plaisir.

...Vous faites pis peut-être, vous usez de tous les moyens pour agripper nos enfants dans vos écoles.

Ensuite, vous altérez tous les faits du passé, que vous leur faites apprendre. Vous flattez votre race et votre religion au détriment des nôtres. Vous leur affirmez qu'un de vos rois chassa les Arabes de France à coups de marteau. Vous leur répétez que vos aïeux avaient conquis l'Algérie et que vous êtes venus la reprendre simplement pour nous enrichir et nous civiliser.

...Au fond, vous déformez sciemment le cerveau de nos pauvres petits. Votre patience augmentera le nombre des « mtoûrnis » (des « retournés », des renégats). Déjà, certains de nos fils rougissent de nos mœurs et coutumes que d'aucuns rêvent d'abolir... Bientôt vous ferez des écoles pour nos filles et quand elles seront mariées, elles se feront tomber le ventre (elles se feront avorter) comme font les vôtres.

...Ah, si les Marocains, les Tunisiens, les Egyptiens et les Turcs le voulaient, la révolte jaillirait soudain des ruines de l'Islâm ; les racines gonflées du sang des Infidèles, son arbre immense refleurirait ! Ce serait sa résurrection sur la Terre.

...Je comprends. Vous êtes pour l'heure le vil instrument d'Allah. C'est bien fait pour les Musulmans. Allah les punit d'avoir failli et dégénéré en oubliant sa Toute-Puissance et la nécessaire soumission à sa juste Loi !

...Mais notre Communauté est la seule Communauté d'Allah ! Oui, l'Islâm est l'unique religion. Nous sommes les « Musulmans ». Nous sommes les seuls Hommes vrais adorateurs d'Allah. Nous sommes les élus d'Allah, malgré nos crimes.

Dans le futur, proche ou lointain, Allah Puissant et Glorieux réveillera l'Islâm sommeillant ou serf. Il suscitera de nouveau des Haroûn Ar Rachîd, des Mâmoûn, des 'Abderrah'mâne...

...Vous, les « Trinitaires », les « Associateurs » ou plutôt les sceptiques, les « zenadik » (hypocrites, athées), les mécréants, les impies, les libertins, les pervers, vous serez châtiés à votre tour... Allah nous reviendra !...

...Nous aurons toutes les forces invincibles, que vous détenez depuis trop longtemps pour l'oppression des peuples.

...Nous possédons toute votre science dans nos anciens Livres ; plus la nôtre, que vous ignorez, celle qui donne la paix du cœur...

...Nous serons les maîtres de l'Orient et de l'Occident, comme le furent Alexandre Doûl Kernaïn, l'aimé de Dieu et, plus tard, les « Sah'aba » (les Compagnons de Mahomet), leurs descendants et les Descendants de leurs Descendants !... (Que Dieu leur accorde à tous le Salut !)

...L'Europe, nous la battrons avec ses armes !... L'Europe abominable sera notre vassale à tout jamais. Nous ferons le « djihâb » (guerre sainte). L'Islâm fera retentir la Parole d'Allah à tous les Horizons du Monde. L'Univers deviendra pour nous comme un jardin du Paradis d'Allah. »

Ainsi mon ami Ibrahim se laissait aller à crier, sans haine, contre les Roûmis, contre notre manière de sentir, de penser, de vivre, qui le choquait et le faisait frémir dans sa fibre la plus virile de Musulman.

*
**

...Quand il soufflait enfin, je lui coulais avec un sourire : « Paroles d'espoir d'un vaincu... Dieu est plus savant de l'Avenir... » Confus, il opposait à mon sourire le sourire énigmatique de l'Oriental...

Ibrâhim dessinait dans le ciel, d'amples gestes, avec son burnous, pour faire des signes à de grandes distances. Une voix herculéenne soulevait sa poitrine...

...Les Meh'ârega ! Parfois mon souvenir accueille leurs spectres insinuants et leur îlot d'Islam. Des scènes, un instant, glissent dans mon esprit et puis s'en vont comme elles sont venues, lointaines et douces ; elles ont le charme de miniatures rustiques.

Des odeurs complexes et pénétrantes les enveloppent : parfums de saisons, fumées de « kânoûns », relents des fumiers et des bouses, échappés des coins aux ordures ou « zebbâla », amalgamés aux lourdes exhalaisons du musc et de l'encens et de la « chemma ma'atr'a », la prise sternutatoire.

De longs abois de chiens : « khobz, khobz, khobz » retentissent, rauques, sous le soleil ou sous la lune, et circonscrivent le domaine de la tribu.

Par la plaine, ou sur la route, se suivent, paresseusement disloqués, les dromadaires du Sahara... Les nomades dressent leurs tentes dans le « communal »... La lutte avec les Telliens, pour toutes les suprématies, couve déjà dans l'air et toutes les cervelles.

Peu à peu l'horizon d'Islâm s'amplifie et les légendes chantent.

Mekkî de mon rêve, tu m'ouvres Mekka (La Mecque) et sa Kaaba...

Bachîr, ton nom était Celui de Mahomet l'Annonciateur, le Restaurateur de la Religion d'Ibrâhim al Khelil (Abraham, l'Ami de Dieu).

'Alî, mon hibou, 'Alî le gendre du Prophète pourfendait sans merci les crânes des Infidèles.

Une auto klaxonne... Et le Moyen-Age sombre, sans s'y fondre, dans les Temps modernes...

...Lorsque je discutais avec mon bouillant ami Ibrâhîm, je lui parlais, moi, de la création d'écoles de plus en plus nombreuses, à tous les degrés de l'enseignement. Je lui disais : « Dans ce pays, chaque Musulman devrait savoir le français et chaque Chrétien devrait savoir l'arabe. Les uns et les autres devraient connaître davantage les deux civilisations, la musulmane et la chrétienne,

qui s'accordent sur bien des choses. Ils se comprendraient mieux et en tireraient, pratiquement, de grands profits ». Il en convenait. J'ajoutais : « Tu vois, notre exemple à tous deux, quand on se comprend, on accepte mieux. Et si tu savais ma langue comme je sais la tienne, tu goûterais beaucoup de « choses chrétiennes », comme je goûte de nombreuses et belles choses de l'Islâm.

Les Bergers

Je viens de lire, dans un dictionnaire arabe-français, le verbe « tatabbaja ». Il signifie : « tenir le bâton au dos, transversalement, dans l'angle des coudes, les bras en arrière du corps et concerne le pâtre. »

Je sens un afflux de souvenirs comme une touffeur au visage.

Je revois surtout mes « soûrrah' » ou « rou'yyen » (bergers) d'El-Hassi qui portaient ainsi leur « 'açâ » (bâton). Je les revois marcher. Ils m'apparaissent aussi, immobiles, debout, dans la plaine, à l'aube ou à midi, à tous les points cardinaux, sur quelque hauteur, dans le communal, en amont, en aval de la rivière, près de la route ou de la voie ferrée, appuyés contre un pont... Qu'ils sont augustes, au coucher du soleil, sur une colline éloignée, à l'heure des grandes ombres, quand ils dressent leur noire silhouette, leur long fantôme de flûtistes crépusculaires. Le capuchon du burnous rabattu sur le nez, l'aisselle serrant le bâton pastoral, ils s'absorbent dans un air de musique d'une lascive nonchalance.

Ils rappellent les pâtres de la vieille Chaldée, quand ils soufflent dans leur « djoûâk » (petite flûte de roseau), assis au seuil de leur gourbi, sous la lune blanche et les pâles étoiles, avec sur leurs genoux la matraque fidèle qui ne les quitte jamais.

...Les mains aux fesses, ils s'assoient sur leur « 'açâ » fiché en terre...

...L''açâ chaussé de fer devient une houlette ('akkaza)...

...Ils coiffent parfois l''açâ d'une gaine de cuir fermée longitudinalement par sept clous de cuivre jaune ; je dis bien sept, le chiffre fatidique, sept, le nombre d'étoiles du Grand et du Petit Chariot et de cette constellation qu'ils nomment : « Les bâtons » ou « l'assemblée des bergers »...

...Avec leur bâton, ils poussent, rassemblent, ramènent leurs bêtes ; jouent, battent les buissons, les filets, poursuivent les gerboises ; portent, creusent, déracinent des plantes, soulèvent des pierres, mesurent, indiquent, d'un grand geste harmonieux...

Avec leur bâton ils frappent, car ils ont trois armes : l''açâ, le caillou et le « moûs » (couteau à gaine), qu'on appelle aussi « boussaadi » parce que fabriqués jadis à Boussaada.

Ces chevaliers de la matraque choisissent la plus belle branche d'un arbre, leur appartenant ou non, la taillent, l'écorcent, la polissent, la façonnent. Elle devient leur sceptre et leurs troupeaux sont leurs sujets.

L''açâ a plusieurs significations : bâton, canne, sceptre, crosse, manche d'outil, troupeau de 400 moutons, troupeau de 100 chameaux, etc...

On dit d'un homme doux : « il a un bâton souple » ;
d'un homme trop indulgent : « son bâton est faible » ;
d'un homme qui fait schisme : « il a fendu le bâton » ;
d'un homme qui a fait halte, a dressé sa tente : « il a jeté le bâton » ;
d'un homme qui a manifesté ses pensées à un autre : « il lui a pelé le bâton » ;
d'un homme qui en a averti un autre : « il a frappé le bâton à son intention. »

Le « râzî » peut servir de fléau.

Le matelassier use de la « matraque ».

La crosse des joueurs de « koûra » s'appelle « kaoûs ».

Les « debboûs », « kezboura », « kelloûza », « heràoûa », sont des casse-têtes, des massues, plus ou moins longs.

Le « mesloût » n'a pas de renflement. La « khizrâna » est une canne de bambou.

Mais, pour les bergers d'El-Hassi, l'‘açâ était irremplaçable.

J'ai vécu des journées et des journées en compagnie des bergers elhassiens. A plus de soixante ans de distance, j'essaie de les juger. Ma sympathie critique retrouve en eux une nature primitive presque intacte. Ces gaillards rustauds, bronzés, aguerris, résistent à toutes les intempéries. Le soleil de feu et de plomb, de juillet et d'août, ne trouble pas leur robustesse. Les basses températures hivernales ne refroidissent nullement leurs ardeurs physiologiques. Les pieds, nus, cuirassés de corne ; vêtus, l'été, de la gandoura et du burnous ; dépenaillés, par les temps de neige de décembre, ou bizarrement accoutrés de « capotes » et autres uniformes militaires réformés ; chaussés parfois d'énormes godillots ils réalisent la pleine santé physique. Mais aussi quelle sobriété chez eux : à 10 heures, ils tirent du « mezoûed » (sac à provisions en cuir) un morceau de « kesra » (galette) d'orge. Le soir, ils soupent d'un peu de « berboûcha », (couscous grossier de farine d'orge). Ils ne boivent que de l'eau et du « leben » (petit lait). Ils se moquent des intempéries et s'en protègent tant bien que mal dans leurs petites huttes en pierres sèches, à ciel à peu près ouvert...

Ces libres errants de la solitude se portent bien aussi, moralement, peut-on affirmer, si l'on comprend leur mentalité, leur formation, leur ambiance, leur atavisme.

Ces hardis bergers, curieux et si fins observateurs ont l'intelligence vive et pratique. Ils ont fouillé à fond le pays. Ils en connaissent la faune et la flore ainsi que toutes les habitudes des bestiaux. Leurs muscles et leur débrouillardise se développent, leurs instincts les plus dangereux aussi, à cette funeste école de l'indépendance sans frein, en face de la terrible Mère Nature !

La Nezla

Les Arabes nomades du Sahara venaient camper dans le communal, au moment des transports de grains, aussitôt après la moisson. C'était une « nezla », c'est-à-dire un petit « douar » de pasteurs.

L'arrivée est pittoresque. La file dandinante des dromadaires se presse vers l'abreuvoir. Déjà leur odeur mêlée à celle du goudron nous prend à la gorge. Au haut des cous arqués, les petites têtes stupides tâtent l'air. L'avance s'exécute sur deux rythmes longitudinaux, au sifflement habituel et musical du chamelier. Des « bouaçer » (litières, formées d'un siège et de deux cerceaux entrecroisés recouverts d'étoffes voyantes) couronnent quatre ou cinq chamelles. Ils bercent mollement des femmes et des enfants. D'autres femmes marchent à pied, suivies des chiens, et chassent devant elles des brebis, tandis que les hommes poussent les « ba'îr » (dromadaires). Deux cavaliers montent chacun une belle jument suitée...

Les dromadaires se sont désaltérés, gonflés. Mais l'eau reste empuantie. Les Arabes d'El-Hassi grognent parce que leurs chevaux, mulets et ânes refusent de boire.

Maintenant les Nomades construisent les tentes, en rond, à trois cents mètres de la route. En un tournemain chaque « maison de poil » se dresse. Son tissu de testif recouvre le « guentâs » (la traverse), au sommet de la grande « rekiza » (montant central) et retombe au sol, retenu par des cordes fixées aux piquets de bois (les grands sont appelés « mouâteg », les petits « aoutâd »). La portière, « stâr », se relève. On voit le « h'aîl », le rideau, qui divise l'habitation en deux « choggs » ou « khalfas » (compartiments). Voici, à quelque distance, la « reta'a », la longue corde tendue entre deux piquets de fer à laquelle on attache juments et poulains par les pattes antérieures.

Ce sont les femmes qui ont fait le travail.

Ces femmes effectuent tous les travaux ou presque. Elles barattent le lait, moulent l'orge, puisent l'eau,

s'approvisionnent de combustible : fagots de bois, épines, fientes de chèvres ou de vaches. Elles préparent les aliments et le repas, traient les brebis. Elles tissent lits, coussins, sacs à rayures, « haïk », burnous, entraves, ainsi que les sacs pour envelopper les pis des brebis ou des chamelles laitières et empêcher les petits de téter. Elles tressent des cordes, confectionnent des outres, fabriquent de la poterie...

J'aime à les voir s'affairer, pieds nus. Elles portent des vêtements amples, un turban ponceau ou noir, un gosse attaché au dos. Elles ont pour parure d'immenses boucles d'oreilles suspendues à leur épaisse chevelure de jais, des colliers de clous de girofle, des bagues et bracelets de corne.

Les hommes poussent leur troupeau dans les champs de chaumes et les pâturages, ou ne font rien... que surveiller les tentes et tous leurs habitants.

Les tentes au soleil... A l'intérieur, les rayons indiscrets zèbrent tout l'attirail. Au dehors, c'est un grouillement de femmes alertes. Des marmailles agrippent les bêtes au passage, jouent avec les moutons. Des courses s'animent. On entend des concerts d'ânes, de volailles, de coqs sonores dont les éclatants plumages ruissellent de lumière... Une petite fille, du nom de Zekiyya, ébouriffée, joliette, cocasse dans sa gandoura rouge, assise derrière son petit frère debout et nu, l'épouille gravement... Non loin de la khaïma (tente en poil de chameau) et de la zebbâla (coin au fumier) un cabri cabriole sur un tas de foin...

Par la nuit verte, il m'arrive d'accoster un veilleur vigilant de la « nezla », armé d'un fusil Chassepot, ou bien je rencontre un couple d'amoureux qui froissent les éteules de notre parcelle.

Je fus témoin de « nefras » (batailles) entre El-Hassiens et Nomades.

Tous ces Bédouins respirent la force, la santé, la joie de vivre. Leur nourriture frugale les sustente sans leur gâter l'estomac ni les prédisposer à l'obésité. J'admire

leurs formes nobles, leurs muscles, la souplesse de leur corps, leurs dents de loups, leur visage et leurs yeux qui traduisent leur amour ancestral du pillage, de l'indépendance, de la liberté parfaite. Leurs yeux profonds reflètent leur ambiance accoutumée, leur ivresse d'oiseaux migrateurs dont les traces s'effacent aussi facilement que les cendres de leurs foyers sous les rafales du siroco.

Mais qu'ils sont rudes, farouches et sauvages, ces primitifs au repos ! Ils me font peur, de près. Mon rêve évoque surtout leur vie mouvante et émouvante et les pousse dans les plaines immenses, les sables fauves indéfinis, les mirages où se confondent la terre et le ciel.

C'est sous leurs traits, plus tard, que j'incarnai les tribus anté-islamiques, baignées de rouge soleil ou de lune pâle, quand mon art juvénile adaptait, en vers français, des élégies guerrières, des évocations d'amour et les poèmes des fameux auteurs des « Mo'allaqas »...

(*A suivre*) A. LENTIN.

RAYMOND LULLE ET L'AFRIQUE

Raymond Lulle a été un grand voyageur, surtout durant les trente dernières années de sa vie [1]. Entre toutes les régions qu'il a visitées, France, Italie, Moyen Orient et Afrique du Nord, c'est cette dernière qui l'a particulièrement attiré.

A trois reprises, Raymond Lulle séjourne en Afrique du Nord, et précisément dans la partie orientale de cette région, à Tunis et à Bougie. Il va à Tunis une première fois en 1292 et il y reste un an, après des controverses avec les docteurs de l'Islam et des incidents suscités à la fois, semble-t-il, par son zèle excessif et par le fanatisme de certains musulmans. C'est à Tunis qu'il revient à la fin de sa vie. Il va y demeurer cette fois plus d'un an, d'août 1314 à décembre 1315, avant de finir ses jours dans son île natale. Entre ces deux séjours tunisiens prend place un séjour de quelques mois (du printemps à l'automne 1307) à Bougie.

Pourquoi, quand il s'agit de venir en Afrique du Nord, Raymond Lulle se rend-il dans la partie orientale de cette contrée et non dans la partie centrale plus proche des Iles Baléares ? Pourquoi, en d'autres termes, Raymond Lulle n'est-il pas le précurseur des colons espagnols qui s'installeront plus tard dans l'Oranais et dans l'Algérois, et a-t-il fréquenté au contraire la Tunisie et le Constantinois, régions à vocation italienne ? Ici l'histoire des relations entre l'Europe chrétienne et l'Afrique musulmane à l'époque de Raymond Lulle fournit une réponse très claire.

(1) Schématiquement, la vie de Raymond Lulle peut se diviser en trois périodes d'orientation différente : dans la première (1235-1265), Lulle, fils de nobles catalans installés à Majorque au lendemain de la conquête de l'île sur les musulmans, mène la vie d'un homme de cour ; dans la seconde (1265-1287), il se consacre à l'étude, à la méditation et à la rédaction d'œuvres majeures comme le *Libre de contemplacio* et le *Blanquerna* ; dans la troisième période de sa vie (1287-1316), Raymond Lulle voyage tout en poursuivant son œuvre philosophique et théologique.

Le royaume hafside, qui s'étend à la fin du XIII[e] et au début du XIV[e] siècle, sur les territoires actuels de la Tunisie et de la région de Constantine, entretient des relations diplomatiques et commerciales régulières avec les républiques italiennes : Gênes, Pise et Venise, et cela explique l'usage de navires italiens que fera Raymond Lulle pour se rendre en Afrique du Nord. Les relations directes avec l'Aragon, qui se scinde en deux : royaumes d'Aragon et de Majorque, à la mort de Jacques le Conquérant (1276), n'en sont pas moins importantes. Dès 1252, les marchands catalans disposent à Tunis d'un fondouk, propriété de Jacques le Conquérant qui en cède l'exploitation moyennant finances, à l'un d'entre eux délégué en qualité de consul. Une activité diplomatique intense règne désormais entre les royaumes de Tunis et d'Aragon. En février 1271 un premier traité est signé à Valence entre Jacques le Conquérant et un représentant du souverain de Tunis al-Mostansir [2]. D'autres suivent à intervalles réguliers. Contentons-nous de citer, pour la fin du XIII[e] siècle et le début du XIV[e], le traité de Tunis (1278) entre la Tunisie et le royaume de Majorque, le traité de Panissar (1285) et les traités de Tunis (1301 et 1308) entre la Tunisie et l'Aragon [3].

(2) Quelques mois après la mort de saint Louis devant les portes de Tunis.

(3) Ces traités ont été reproduits et étudiés au siècle dernier par L. de Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrional au Moyen Age* (Paris 1865). Ch.-E. Dufourcq a consacré des études érudites aux relations de la Couronne d'Aragon avec les Hafsides sous les titres : *La Couronne d'Aragon et les Hafsides au XIII[e] siècle* (1229-1301), Analecta Sacra Terraconensia (1952), pp. 51-113 ; *Documents inédits sur la politique ifrikiyenne de la couronne d'Aragon*, ibid., pp.255-291 ; *Nouveaux documents sur la politique africaine de la couronne d'Aragon*, Analecta Sacra Tarraconensia (1953), pp. 291-322.

En 1284-1285 une scission se produit au sein du royaume de Tunis. Le gouverneur de Bougie prend le titre de Calife. Un fils du souverain de Tunis Abou-Ishaq Ier, règne à Bougie en souverain indépendant de 1284 à 1301. Son successeur Halid Ier rétablit l'unité hafside en héritant en 1309 du royaume de Tunis. Le royume de Bougie a donc une existence éphémère. Mais Jacques II de Majorque met à profit cette situation exceptionnelle pour obtenir la création d'un consulat majorquin à Bougie, où existe déjà un consulat catalan. En 1309 le traité de Barcelone est signé entre l'Aragon et le souverain de Bougie [4].

Quelle est, dans ces conditions, la situation faite dans le royaume hafside et plus spécialement à Tunis et à Bougie aux Catalans et aux Majorquins ? Il ne faut pas hésiter à le dire : c'est une situation privilégiée. A Bougie comme à Tunis les commerçants chrétiens disposent de fondouks qui comprennent : pièces d'habitation, four banal, entrepôts, magasins de vente. A leur tête se trouve un consul qui n'agit cependant pas comme leur mandataire, mais comme le délégué de son gouvernement. Les Catalans et les Majorquins ont leurs fondouks et leurs consuls tout comme les Italiens.

Mais de plus ils fournissent des miliciens aux souverains de Tunis et de Bougie. Depuis 1256, chefs de la milice et miliciens sont chrétiens. Tous ne sont pas catalans, mais ils sont pour la plupart vassaux de la Couronne d'Aragon. Aussi les rois d'Aragon tiennent-ils beaucoup à nommer et à révoquer eux-mêmes les chefs de la milice. Ils tiennent aussi à ce que l'autorité de ces chefs s'étende à tous les soldats chrétiens, quelle que soit la nationalité de ces derniers. Cette double clause est insérée dans les traités conclus entre l'Aragon et la Tunisie à partir de 1285 [5]. Un autre fait remarquable : le drapeau

(4) A. Gimenez Soler, *Episodios de la Historia de las relaciones entre la Corona de Aragon y Tunez*, Anuari del Institut d'Estudis Catalans (Barcelone) 1908, pp. 227-228.

(5) A partir du traité de Panissar dont le texte a été publié par L. de Mas-Latrie, *loc. cit.*, pp. 286-290.

de la milice chrétienne est aux armes du roi d'Aragon. Payée et entretenue par les souverains de Tunis et de Bougie, la milice chrétienne apparaît, en définitive, comme un corps détaché, à titre onéreux, de l'armée d'Aragon au profit de ces souverains.

Cette milice possède sa chapelle à Bougie comme à Tunis. Deux autres chapelles existent à Bougie à la fin du XIIIe siècle, pour le compte des Pisans et des Marseillais. Avec la création du consulat majorquin est ouverte une nouvelle chapelle. La vie religieuse est active dans ce milieu chrétien. Des Trinitaires, Mercédaires, Dominicains viennent d'Italie, de France et surtout de Catalogne. Leur mission principale est constituée par la direction spirituelle des chrétiens de condition libre résidant à Bougie ou à Tunis. Ils s'occupent aussi du rachat des chrétiens captifs. Enfin les religieux catalans, qui assistent à la conversion des musulmans dans les Baléares et l'ancien royaume de Valence, se laissent séduire par la perspective de conversions sur une région d'Afrique où, somme toute, la position de leur nation est très forte.

C'est dans ce contexte historique qu'il faut placer les séjours africains de Raymond Lulle. Les documents, sans être particulièrement abondants, sont suffisamment nombreux et précis pour nous permettre de suivre Raymond Lulle dans ses pérégrinations tunisoises et bougiotes. Pour le premier et le deuxième séjours nous disposons, en effet, de la source inestimable que constitue la *Vie* [6], écrite en 1311 par un disciple parisien de Lulle. Quant au troisième séjour, si nous n'en connaissons pas, à vrai dire, l'aboutissement ultime, nous pouvons le sui-

(6) Ecrite en latin sous le titre *Vita beati Raymundi Lulli* ou *Vita coetanea* (dont une édition critique a été donnée par B. de Gaiffier dans les *Analecta Bollandiana* (1930), pp. 130-178 et dont nous utilisons souvent la traduction française publiée par R. Sugranyes de Franch, *Raymond Lulle, docteur des missions*, Schöneck-Beckenried 1954, pp. 25-49). Toutes nos références renvoient à l'édition la plus récente du texte latin publié par M. Batllori dans les *Obras literarias* de Raymond Lulle, *Biblioteca de Autores cristianos*, Madrid 1948, pp. 46-77 (avec, en regard, une version catalane de beaucoup postérieure à la mort de Lulle).

vre néanmoins pendant près d'un an et demi, grâce à des pièces officielles de la Couronne d'Aragon ou à des œuvres de Lulle écrites à Tunis jusqu'en décembre 1315, alors que la mort du philosophe est traditionnellement fixée au 29 juin de cette même année.

Après avoir séjourné à Rome (début 1287), à Paris (jusqu'en 1289), à Montpellier (1289-1290), à Gênes et de nouveau à Rome (1291), Raymond Lulle se retrouve à Gênes avec l'intention de se rendre en Afrique du Nord. Mais son embarquement n'aura lieu que l'année suivante (1292), après une crise longue et douloureuse, « la tentation de Gênes », que la *Vie* nous raconte en détail.

En bref, Raymond Lulle, qui a rêvé de missions périlleuses et de conversions difficiles en terre d'Islam, est pris subitement de peur à l'idée de traverser la mer pour se rendre en Afrique du Nord. La *Vie* nous le dit en termes durs : « Raymond fut affligé d'une idée fixe due à diverses circonstances. Il était persuadé que, s'il allait chez les musulmans, ceux-ci le tueraient dès son arrivée, ou pour le moins le mettraient en prison pour le reste de ses jours. Aussi, craignant pour sa peau comme autrefois l'apôtre Pierre à la Passion du Christ, et oubliant son propos antérieur de donner sa vie pour Dieu en allant convertir les infidèles, il demeura à Gênes en proie à une peur atroce (7).

« Craignant pour sa peau », l'expression est cruelle. On pourrait trouver à redire de cette crainte de la mort chez un homme qui a rêvé le martyre pour sa foi. Mais Raymond Lulle a maintenant près de soixante ans. Il n'a jamais quitté l'Europe (8). C'est un véritable saut dans l'inconnu qu'il va accomplir. Il imagine des épreuves qu'il se sent incapable d'affronter. Soudain, il a peur. Mais qui n'a pas connu de défaillance au moment d'une

(7) *Vie*, 20 (M. Batllori, *loc. cit.*, p. 56).

(8) Certains biographes ont fait accomplir à Lulle, vers 1280, des voyages dans le Nord de l'Europe, en Terre Sainte, en Abyssinie et au Sahara. Rien n'est moins sûr.

épreuve décisive ? Cette crainte de la mort, Raymond Lulle finit d'ailleurs par la surmonter puisqu'il embarque pour Tunis, recouvrant rapidement l'espérance et la santé, « si bien, nous dit la *Vie*, qu'en très peu de jours et au grand étonnement des passagers comme de lui-même, il se sentit aussi bien portant, au moral et au physique, qu'il l'avait été dans sa vie passée » (9).

C'est donc un homme valide, décidé à agir, qui débarque à Tunis à la fin de 1292. Raymond Lulle, on le sait, n'y est pas tout à fait en terre étrangère, puisque les Catalans et les Majorquins y possèdent des comptoirs et que la milice du souverain de Tunis (à l'époque Abou Hafs) est chrétienne et commandée par un officier nommé par le roi d'Aragon (10).

Raymond Lulle recherche bientôt la controverse avec les Docteurs de l'Islam : « Raymond, mettant à profit des occasions, invita peu à peu les plus experts dans la loi de Mahomet. Il leur dit, entre autres choses, qu'il connaissait bien le fondement de la loi des chrétiens en chacun de ses articles et qu'il était venu pour apprendre sur quelles raisons s'appuyait leur loi à eux, c'est-à-dire celle de Mahomet. Que si, après avoir eu un échange de vues sur ces questions, il apparaissait que leurs raisons étaient plus valables que celles des chrétiens, il se convertirait à leur secte » (11).

Comme on le voit, c'est animé des meilleures intentions (12) que Raymond Lulle commence ses controverses

(9) *Vie*, 25 (*loc. cit.*, p. 62).

(10) La nomination par le roi d'Aragon du chef de la milice du souverain de Tunis résulte d'une clause du traité de Panissar, signé en 1285, entre l'Aragon et la Tunisie.

(11) *Vie* 26, (*loc. cit.*, p. 62).

(12) L'attitude de Raymond Lulle pourrait paraître extravagante à qui connaît la force de ses convictions. On ne saurait toutefois mettre en doute sa sincérité. Des conversions à l'Islam, souvent éclatantes, se sont d'ailleurs produites durant tout le Moyen Age. L'une des plus connues est celle d'Anselme Turmeda (milieu du XIVe-début du XVe siècle), natif de Catalogne, qui finit ses jours en Tunisie, converti à l'Islam, et qui nous a laissé la *Dispute de l'âne*, roman philosophique connu par sa version française publiée à Lyon en 1548 et à Paris 1554.

de Tunis, ses échanges de vues (*collationes*) appuyé sur des « raisons » auxquelles les docteurs de l'Islam ne sont pas insensibles. Aussi son entreprise se développe-t-elle favorablement, selon ses propres confidences : « Chaque jour des Docteurs de la loi de Mahomet accoururent plus nombreux et plus savants pour argumenter en faveur de leur loi et le convertir à leur secte » (13).

Raymond Lulle se fait de plus en plus compréhensif. Acquiesçant même « un peu » aux arguments des docteurs de l'Islam (*ipse rationibus eorum leviter satisfaciens*), il demande à ses interlocuteurs de « discuter tranquillement avec lui pendant quelques jours (14).

Comme l'a écrit justement R. Sugranyes de Franch, le philosophe majorquin se place délibérément « sur un terrain où les Docteurs de l'Islam ne pourront pas refuser le combat » (15). En fait, ils ne le refusent pas, ce qui permet à Raymond Lulle d'éclairer les musulmans sur sa théorie des dignités divines, principe fondamental de sa métaphysique et de sa théologie.

Mais, continue à nous dire la *Vie*, « déjà Raymond commençait à éclairer l'esprit des infidèles sur ces sujets, quand son intention fut dévoilée par un personnage très en vue parmi les musulmans. Celui-ci supplia très instamment le roi de faire décapiter cet homme qui essayait de convertir les musulmans et qui poussait l'audace jusqu'à vouloir renverser la loi de Mahomet » (16).

En attendant qu'une décision soit prise à son sujet, Raymond Lulle est incarcéré. Le souverain de Tunis réunit alors son conseil. Abou Hafs entretient depuis toujours des relations amicales avec les rois d'Aragon et de Majorque. C'est lui qui a signé en 1285 le traité de Panissar avec Pierre d'Aragon, dit *le Grand*. En mai 1292, il a reçu avec cordialité le Barcelonais Guillem Oulomar,

(13) *Vie*, 26 (*loc. cit.*, p. 62).

(14) *Vie*, 27 (*loc. cit.*, pp. 62-64).

(15) R. Sugranyes de Franch, *loc. cit.*, p. 41.

(16) *Vie*, 28 (*loc. cit.*, p. 64).

ambassadeur de Jacques II d'Aragon. Dans ces conditions, Abou Hafs ne saurait condamner Raymond Lulle à la peine capitale, si tant est que ce soit son désir — et rien n'est moins sûr — sans recourir le risque de complications diplomatiques. Il serait même plutôt enclin à écouter favorablement toute défense qu'on pourrait présenter en faveur du philosophe majorquin.

C'est ce qui se produit. Dans le conseil, « il se trouva un homme prudent et instruit qui s'efforça d'empêcher un si grand méfait. Il persuada le roi que ce ne serait pas à son honneur de tuer un homme qui, bien qu'apôtre de la loi chrétienne, semblait néanmoins avoir un caractère très bon et une grande prudence. De plus, les musulmans eux-mêmes ne rendaient-ils pas hommage à celui qui oserait aller chez les chrétiens pour imprimer la loi des musulmans dans leur cœur ? » (17).

Abou Hafs se rend « à ces bonnes raisons » et se refuse à condamner Raymond Lulle à la peine capitale. Cependant, il donne l'ordre de l'expulser de Tunisie. Raymond Lulle est tiré de son cachot. Ses épreuves ne sont pas terminées pour autant. « Il eut à endurer de la part de certains, poursuit la *Vie*, beaucoup d'opprobes, de coups et de vexations » (18).

Finalement, il est conduit sur un navire en partance pour Gênes. En cours de route, il apprend la publication d'un édit royal le menaçant de lapidation s'il revient un jour à Tunis (19). Pourtant il ne se hâte pas de quitter la capitale hafside. Au contraire, abandonnant le navire en partance, il monte « en cachette » sur un autre qui est au mouillage, avec l'espoir de pouvoir redescendre à terre et de « terminer l'œuvre commencée » (20).

(17) *Vie*, 28 (*loc. cit.*, p. 64).

(18) *Vie*, 28 (*loc. cit.*, p. 64).

(19) D'après le témoignage de la *Vie*, 29 : « Edictum est a rege, ut penitus lapidatur, si quomodo amplius reperiretur in patria » (*loc. cit.*, p. 64). Le texte de l'édit est inconnu.

(20) *Vie*, 29 (*loc. cit.*; p. 66).

Les choses en sont là, quand un chrétien qui ressemble à Raymond Lulle, « par l'allure et le costume », traverse la ville. Les musulmans l'appréhendent, lui demandent son identité et veulent le frapper. Mais l'homme leur crie : « Je ne suis pas Raymond ! ». On s'informe et on apprend que Lulle se trouve encore dans un navire ancré dans le port (21).

Quelques semaines plus tard, notre philosophe est à Naples. Certes, son premier séjour africain, commencé sous de bons auspices, s'est achevé mal. Mais Raymond Lulle a pris contact avec la réalité africaine. L'Afrique du Nord n'est plus une inconnue pour lui. Malgré les menaces, il va pouvoir y revenir. Il y reviendra en fait quinze ans plus tard. Ce sera la seconde aventure africaine, celle de Bougie, dramatique elle aussi.

A la fin de 1305, Raymond Lulle est rentré à Majorque, venant de Lyon où la cour pontificale de Clément V séjourne alors, avant de s'installer en Avignon. Une fois de plus il a réclamé la fondation de collèges de langues orientales en vue d'une croisade spirituelle généralisée. Mais cette demande n'ayant été prise en considération ni par le pape ni par les cardinaux, Raymond Lulle, désespéré, a rejoint son île natale. Au début du printemps 1307 il s'embarque pour Bougie.

Nous pouvons nous faire une idée assez précise de son séjour bougiote grâce à la *Vie*. Elle rapporte, en effet, avec complaisance les incidents tragiques qui marquent ce séjour et qui s'étendent sur quelque six mois, selon le propre aveu de Lulle. Cela commence à partir du moment où il proclame sur la place publique : « La loi des chrétiens est vraie, sainte et agréable à Dieu ; la loi des musulmans, au contraire, est fausse et trompeuse ; je suis prêt à le prouver » (22).

Ces paroles, prononcées en arabe, irritent les musulmans venus l'écouter et qui veulent le lapider. C'est alors

(21) *Vie*, 30 (*loc. cit.*, p. 66).
(22) *Vie*, 36 (*loc. cit*, pp. 68-70).

que le grand muphti de Bougie apprend l'incident et demande qu'on lui amène Raymond Lulle. Celui-ci lui est présenté. Le muphti l'interroge : « Quel orgueil t'a saisi pour oser attaquer la vérité de la loi de Mahomet ? Ne sais-tu pas que celui qui s'y risque mérite la peine capitale ? » Ce à quoi Raymond Lulle répond : « Le vrai serviteur du Christ qui a compris la vérité de la foi catholique ne doit pas craindre de se mettre en péril de mort pour la montrer aux infidèles qui sont dans l'erreur » (23).

Le muphti lui réplique : « Si tu crois que la loi du Christ est vraie, et que celle de Mahomet est fausse, il te faut le prouver par des raisons nécessaires » (24).

A ce point du récit, rédigé en 1311, on le sait, se place une remarque très importante : « Ce muphti était un philosophe fameux » (25). Pour Raymond Lulle, c'est là un fait remarquable qui va lui permettre de pousser très loin cette controverse avec le docteur musulman. Raymond Lulle est, en effet, avant tout un philosophe qui constate que non seulement les musulmans se refusent à embrasser la foi chrétienne, mais qu'ils la méprisent encore parce qu'ils la jugent non fondée rationnellement.

De là le raisonnement suivant : la religion chrétienne est la seule vraie, elle est le plus conforme à la raison. Que lui manque-t-il donc pour être acceptée par tous ? Rien d'autre que présenter son système de vérités de façon à imposer sa rationalité.

Son but, il l'a précisé vingt ans plus tôt dans le *Libre de meravelles* : « Au temps des prophètes on pouvait convertir les gens par la foi, car ils croyaient avec facilité ; au temps du Christ et des apôtres on faisait des miracles car les gens n'étaient pas très instruits, et, de ce fait, ils aimaient les miracles qui sont des phénomènes visibles.

(23) *Vie*, 36 (*loc. cit.*, p. 70).
(24) *Vie*, 37 (*loc. cit.*, p. 70).
(25) *Ibid.* : « Erat enim episcopus ille famosus in philosophia ». (*loc. cit.*, p. 70).

Nous sommes arrivés maintenant à une époque où les gens aiment les raisons nécessaires, fondées sur les grandes sciences de la philosophie et de la théologie. Et c'est pourquoi il convient de conquérir les gens qui, par la faute de la philosophie, sont tombés en erreur contre la sainte foi romaine, et de détruire leurs fausses opinions par des raisons nécessaires, philosophiques et théologiques » (26).

Dans ces conditions, Raymond Lulle est très à l'aise pour entreprendre une polémique avec le muphti de Bougie. Il s'agit pour lui de démontrer par raisons philosophiques la vérité du dogme de la Trinité. Avant de passer à la démonstration, Raymond Lulle dit au muphti : « Mettons-nous d'accord sur un point commun, je te donnerai ensuite les raisons nécessaires » (27). Le muphti accepte cette façon de procéder. A la question de Raymond Lulle : « Dieu est-il le souverain bien ? », il répond par l'affirmative.

Raymond Lulle commence alors à prouver l'existence de la Trinité par le raisonnement suivant : « Tout souverain bien est parfait par lui-même. Il est le Bien et n'a besoin de rien hors de lui pour être parfait. Tu dis que Dieu est le souverain bien de toute éternité et pour l'éternité. Il n'a donc pas besoin d'accomplir le bien en dehors de lui-même. S'il en était ainsi, ni le souverain bien, ni la perfection ne seraient en lui. Et si tu niais que la Trinité fût, Dieu ne serait plus le souverain bien de toute éternité puisqu'il aurait produit le bien temporel. Tu crois à la création du monde et tu t'imagines que Dieu fut plus parfaitement bon quand il créa le monde qu'avant de le créer. Tu t'imagines aussi que la bonté est meilleure quand elle se répand au lieu de rester oisive. Voilà ce que tu crois. Pour moi la bonté est active de toute éternité et pour l'éternité. Et c'est pourquoi Dieu le

(26) Ch. XII (Texte catalan dans *Obres Essencials* de Raymond Lulle, t. I, Barcelone 1957, p. 345).

(27) *Vie*, 37 : « Conveniamus ambo in aliquo communi ; deinde rationem necessariam tibi dabo ». (*loc. cit.*, p. 70).

père a engendré de toute éternité Dieu le fils ; et de toute éternité le Saint Esprit a été produit par eux (28) ». Le muphti est stupéfait par ce raisonnement et ne réplique pas un mot ; mais il ordonne de conduire sur-le-champ Raymond Lulle en prison », note la *Vie* (29).

Entre temps la foule s'est amassée devant la résidence du muphti. Excitée, elle réclame la mort de Raymond Lulle. Cependant le muphti recommande qu'aucun mal ne lui soit fait. Mais à peine sorti du domicile du muphti, Raymond Lulle est lynché par la foule. Certains le frappent à coups de bâton, d'autres à coups de pierres, d'autres à coups de poing, d'autres enfin lui tirent la barbe qu'il porte longue. Plus mort que vif, Raymond Lulle est traîné en prison et il est enfermé pendant quelques heures « près des latrines de la prison des voleurs » (30). On l'enferme ensuite dans une cellule.

Le surlendemain, des docteurs musulmans se réunissent pour obtenir du muphti la condamnation à mort de Raymond Lulle. Mais les avis sont partagés. La majorité finit par demander que Raymond Lulle leur soit amené. Si, disent-ils, il est reconnu d'avoir tout son bon sens, on le fera mourir. Si, au contraire, il se révèle « homme ignorant et sot », on le traitera comme tel, c'est-à-dire qu'on le relâchera.

C'est alors qu'un musulman qui avait, selon les propres termes de la *Vie*, « voyagé de Gênes à Tunis avec Raymond Lulle et qui avait souvent entendu les sermons et les raisons de celui-ci » (31), conseille à ses collègues de ne pas le faire venir devant eux. Car, précise-t-il, Raymond Lulle donnera contre la loi musulmane de telles raisons qu'il sera difficile, voire impossible, de se défendre contre lui.

(28) *Ibid.*

(29) *Vie*, 38 (*loc. cit.*, p. 70).

(30) *Ibid.* : « Reclusus est apud latrinam carceris latronum » (*loc. cit.*, p. 72).

(31) *Vie*, 39 : « Quidam eorum, qui transfetaverat Ianua Tunicium cum Raymundo (il s'agit du premier voyage de Raymond Lulle en Afrique du Nord), quique audiverat sermones atque rationes suas frequentes » (*loc. cit.*, p. 78).

On abandonne donc le projet de discuter avec Raymond Lulle et on décide à l'unanimité de le transférer dans une cellule plus inconfortable que la précédente. Fort heureusement pour Raymond Lulle, les Génois et les Catalans ont une position très forte à Bougie. Ils entreprennent des démarches en sa faveur. Et s'ils n'obtiennent pas sa libération, ils obtiennent en tout cas qu'il soit installé dans un lieu plus décent. Raymond Lulle va y rester six mois.

L'imagerie a popularisé ce séjour en montrant Raymond Lulle, « à la barbe fleurie », derrière les barreaux de sa cellule, discutant avec les docteurs musulmans. Si l'illustration qui accompagne la première édition (1510) de la *Disputatio Raymundi christiani et Hamar Sarraceni,* fruit de cette controverse, n'a aucune authenticité, il n'en reste pas moins vrai que ces docteurs viennent souvent rendre visite à Raymond Lulle dans sa cellule. Non qu'ils veuillent entendre ses raisons contre la religion musulmane, mais parce qu'ils espèrent, au contraire, convertir Raymond Lulle. Dans cet espoir, ils lui offrent « femmes, honneurs, maison et richesses » (32).

Raymond Lulle, âgé de soixante-douze ans, remarquons-le, demeure ferme comme un roc. Non seulement il n'accepte aucune des offres alléchantes qui lui sont faites, mais il promet aux musulmans qui se convertiraient au christianisme des richesses inépuiables et le salut éternel.

Les musulmans insistent de leur côté pour que Raymond Lulle se convertisse à l'Islam. Le philosophe majorquin prend la défense du christianisme. Et la dispute se prolonge à tel point qu'on décide de part et d'autre d'écrire un livre où seront exposées tour à tour les raisons de croire à la religion musulmane et celles de croire à la religion chrétienne.

Raymond Lulle se met aussitôt à l'ouvrage. Et il a déjà écrit en arabe une partie de son livre quand le souverain de Bougie, Halid Ier, alors en résidence à Constantine, donne l'ordre d'expulser le philosophe majorquin. Libéré, Raymond Lulle est embarqué sur un navire génois en partance. Il n'a pu achever son livre. Son aventure bougiote est terminée.

(32) *Vie,* 40 (*loc. cit.,* p. 72).

Cependant le navire qui l'emmène à Gênes fait naufrage près de Pise, à la suite d'une violente tempête. Plusieurs des passagers sont engloutis par les flots. Raymond Lulle perd ses bagages et sa bibliothèque. Il gagne malgré tout la terre ferme sur une barque de sauvetage. A demi nu il parvient à Pise avec un compagnon (33).

A Pise il passe l'hiver 1307-1308. Ce séjour lui permet de mettre au point la dernière rédaction de son *Ars generalis ultima,* l'œuvre qu'il a entreprise trois ans plus tôt à Lyon (34). Raymond Lulle va rédiger aussi une nouvelle fois la *Disputatio* dont le premier manuscrit s'est perdu dans le naufrage.

Cette nouvelle rédaction est en latin. La Bibliothèque nationale de Paris en conserve deux exemplaires : les numéros lat. 14 713 et 16 111. Trois manuscrits en sont conservés à Munich : les numéros 10 567, 10 581 et 10 593. Deux éditions en ont paru, l'une publiée à Valence (Espagne) en 1510, l'autre à Mayence en 1729.

Le livre, à la fin duquel Raymond Lulle se réfère au *Liber de fine* (35) (où il compare la valeur militaire des musulmans et des chrétiens), soumet d'abord trois propositions à l'approbation du pape et des cardinaux :

1) faire construire quatre ou cinq monastères où des religieux et des laïcs apprendraient les langues orientales pour aller ensuite prêcher l'Evangile dans le monde entier (c'est en effet, nous l'avons vu, la meilleure façon pour Lulle de convertir les infidèles) ;

(33) *Vie,* 41 (*loc. cit.,* p. 74).

(34) « Obra capital, que contiene la forma definitiva del Arte luliana » (T. et J. CARRERAS Y ARTAU, *Historia de la Filosofia española. Filsofia cristiana de los siglos XIII al XV,* t. I., p. 298.

(35) Reproduit en partie par A. GOTTRON, dans *Ramon Lulls Kreuzzugsideen,* (Berlin 1912), pp. 65-93.

2) unifier tous les ordres militaires et confier au nouvel ordre la tâche de conquérir d'abord le royaume de Grenade, puis l'Afrique du Nord, et enfin la Terre sainte;

3) consacrer la dîme de toute l'Eglise à cette entreprise.

Mais la *Disputatio* est surtout intéressante par la controverse qui est développée entre Raymond Lulle et Hamar. Celui-ci conteste principalement les dogmes chrétiens de l'Incarnation et de la Trinité. Dieu, dit Hamar, se définit par sept conditions qui lui sont essentielles : l'entité nécessaire, l'unité, la singularité, l'infinité, l'éternité, la simplicité et la vie. Il possède en outre onze qualités : la bonté, la grandeur, la puissance, la sagesse, la volonté, la vertu, la vérité, la gloire, la perfection, la justice et la miséricorde. Mais Dieu ne peut ni s'incarner ni être une Trinité.

Hamar conclut : « Dieu n'est ni triple ni incarné. Aussi abandonne les fables que les chrétiens rapportent de la Trinité et de l'Incarnation, et ne te mets pas en peine d'argumenter contre moi ; car tu sais bien que la fausseté ne peut arracher la vérité de son fondement ni la vaincre, et que c'est le contraire qui arrive. La raison en est que la vérité convient avec l'être, et la fausseté avec le non-être. Epargne-toi donc de vaines et laborieuses paroles. Je te conseille de te faire musulman, et je te promets, devant ces musulmans savants, d'obtenir pour toi de notre roi et de notre muphti des filles belles et de noble naissance, une grande maison et des richesses avec lesquelles tu pourras vivre honorablement et en paix. Et nous, sages, nous te visiterons souvent, te portant révérence et honneur, parlant avec toi de théologie ou de tout autre sujet qui te conviendra » (36).

Raymond Lulle répond : « Je t'ai écouté paisiblement. Ecoute-moi donc comme j'ai fait. Tu as posé dix-huit principes. Je t'en accorde sept, mais j'en nie onze qui ne

(36) D'après E. Littre-B. Haureau, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, (Paris 1885), p. 156.

sont pas des qualités de Dieu... Tu m'as promis des femmes et beaucoup de biens terrestres, si j'acceptais la loi de Mahomet. Tu m'as proposé un mauvais marché, car ce n'est pas avec de tels biens qu'on acquiert la gloire éternelle. Quant à moi, je te promets que si, abandonnant ta loi fausse et diabolique, propagée par le fer et la force, tu prends la mienne, la vie éternelle sera ton partage ; car la propagation de ma loi a été commencée et développée par la prédication et le sang des saints martyrs » (37).

Trois religions se partagent le monde, poursuit Raymond Lulle : celle des juifs, celle des chrétiens et celle des musulmans. La première est bonne, mais incomplète ; la troisième est fausse et erronée ; seule la seconde est parfaite. C'est ce que Raymond Lulle affirmait déjà dans son *Libre del Gentil e los tres savis* (38).

Sept ans passent encore, et nous retrouvons Raymond Lulle à Tunis. Nous sommes maintenant en août 1314. Déjà l'année précédente il aurait voulu s'y rendre. Mais c'est un long séjour qu'il a fait à Messine, après quoi il est revenu à Majorque pour en repartir cette fois en direction de Tunis.

Raymond Lulle va mettre à profit les relations particulièrement amicales qu'entretiennent alors le royaume de Majorque et la Tunisie pour mener à bien ses controverses avec les Docteurs de l'Islam. En janvier 1313, le souverain de Tunis, Ibn al-Lihyani, et l'ambassadeur de Sanche Ier, roi de Majorque, ont signé à Tunis un traité de paix et de commerce pour une durée de dix ans (39). Ce traité s'ajoute à ceux déjà signés entre Tunis et le royaume d'Aragon.

(37) D'après E. Littre-B. Haureau, *loc. cit.*, pp. 156-157.

(38) Dernière édition, celle de S. Garcias Palou dans *Obres Essencials* de R. L., t. I, pp. 1047-1142. La Bibliothèque Nationale de Paris possdèe un manuscrit français de cet ouvrage (fr 22.933) dont seule la quatrième partie a été publiée sous le titre : *Livre de la loi au Sarrazim* (Paris 1831).

(39) Le texte de ce traité a été publié par L. de Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce...*, pp. 188-192.

Dès son arrivée dans la capitale hafside, Raymond Lulle demande sans doute des lettres de recommandation à Jacques II d'Aragon, puisque celui-ci lui répond (5 novembre 1314), en même temps qu'il adresse une lettre à Ibn al-Lihyani et une autre à Juan Gil, un Aragonais, peintre et interprète particulier du souverain de Tunis (40). Nanti de ces recommandations, notre philosophe entreprend une active controverse orale et écrite avec les Docteurs de l'Islam. Ces écrits ultimes, une trentaine d'opuscules dont les deux tiers sont aujourd'hui malheureusement perdus, ont sans doute été rédigés en catalan ou en arabe par Raymond Lulle lui-même, et traduits ensuite en latin par un de ses disciples, le Franciscain Simon de Puigcerda. Seule, la version latine de ces écrits est parvenue jusqu'à nous.

Par une lettre du 5 août 1315 adressée par Jacques II d'Aragon au Gardien des Frères mineurs de Lérida, nous savons que Raymond Lulle avait demandé au roi l'envoi à Tunis de Simon de Puigcerda dans l'intention de lui faire traduire en latin ses derniers opuscules rédigés en catalan ou en arabe. Apprenant que Simon de Puigcerda a quitté Lérida pour Cervera, Jacques II d'Aragon demande instamment, par lettre du 20 septembre 1315, au Gardien des Frères mineurs de cette ville de lui envoyer d'urgence le moine pour le diriger sur Tunis. Par d'autres lettres de Jacques d'Aragon du 3 et 29 octobre 1315, nous savons encore que Simon de Puigcerda n'a pas encore accompli son voyage à cette époque. Il n'arrivera à Tunis qu'à la mi-novembre et assistera probablement Raymond Lulle pendant un mois ou deux, puisque ce dernier est encore dans la capitale hafside fin décembre 1315, comme en témoignent ses dernières œuvres : le *De esse Dei* et le *Liber de bono et malo*.

Parmi tous les opuscules écrits par le philosophe majorquin lors de son ultime séjour à Tunis il faut faire

(40) Ces documents ont été récemment publiés avec d'autres dans le deuxième volume des *Opera latina* (Palma 1960), édité, comme le premier, par J. Stöhr, sous la direction de F. Stegmüller.

une place à part à l'*Ars consilii* qui, comme son titre l'indique, prétend être un art de conseiller, ou mieux, un art de gouverner, à l'usage, semble-t-il, des princes musulmans comme des princes chrétiens. Rédigé d'abord en arabe, il ne nous est actuellement connu que par sa version latine publiée pour la première fois dans le deuxième volume des *Opera latina*.

Fin décembre 1315, nous perdons la trace de Raymond Lulle. Et nous ignorons tout des circonstances de sa mort. Mais il semble à peu près certain que son dernier séjour africain ne lui a valu aucun ennui, qu'il lui a procuré même de grandes satisfactions.

Une tradition tenace veut pourtant que des musulmans, excités par les invectives du philosophe majorquin contre l'Islam, se soient jetés sur lui, l'aient lapidé et traîné hors de leur ville que certains croient être Bougie, d'autres Tunis (41). Selon certains, Raymond Lulle aurait pu bénéficier de la protection de l'autorité locale et, moribond, il aurait pu embarquer sur un navire génois qui l'aurait conduit à Majorque. Selon une version, il serait mort durant la traversée (42).

Cependant l'Inquisiteur catalan Nicolas Eymerich (1320-1399), qui s'est particulièrement intéressé à Raymond Lulle pour en combattre les doctrines, prétend que le philosophe est mort peu de temps après son retour à Majorque. On peut le croire. Il y a incontestablement dans la tradition du martyre une confusion avec les épreuves endurées par Lulle lors de ses deux premiers séjours sur la terre africaine.

(41) Cf. E. Bréhier, *Histoire de la Philosophie*, t. I, p. 701 : « Lui-même (Lulle) partit à Tunis pour convertir les infidèles et il y mourut en 1315 ».

(42) C'est ce que rapporte notamment M. Perroquet, *La vie et le martyre du Docteur Illuminé, le Bienheureux Raymond Lulle* (Vendôme 1667), p. 29 : « Ce glorieux martyr rendit son esprit à Dieu au-devant de cette isle (Majorque), le 3 des kalendes de juillet, la veille, ou le jour mesme de la feste des SS. Apostres S. Pierre et S. Paul l'an 1315 ».

La même confusion se retrouve dans la date de la mort du philosophe majorquin. Si cette date est fixée traditionnellement au 29 juin 1315, jour anniversaire du martyre des saints Pierre et Paul, rien n'est moins certain. On peut trouver l'origine de cette tradition dans le fait que la translation des cendres de Lulle au lieu actuel (première chapelle, à gauche de la chapelle majeure, dans l'abside de l'église San Francisco, à Palma) a été réalisée le 29 juin 1448 alors que le corps avait été d'abord inhumé dans la crypte de la même église. C'est vraisemblablement à partir de ce moment qu'on a fait mourir Raymond Lulle le 29 juin 1315. Mais force nous est ici d'admettre, devant l'évidence d'un séjour du philosophe à Tunis jusqu'à la fin décembre 1315 au moins, que sa mort est survenue plus tard encore, au mois de mars 1316 peut-être, selon le sentiment général actuel [43].

Toujours est-il que, commencée sous de fâcheux auspices en 1292, l'aventure africaine du philosophe majorquin a parcouru victorieusement des étapes difficiles pour s'achever en un couronnement digne du titre de « procurateur des infidèles » que s'était donné Raymond Lulle.

Armand LLINARÈS.

(43) Après l'argumentation présentée par J. TARRÉ dans *El darrer quinquenni de la vida de Ramon Lull* (1311-1315), Studia monographica et Recensiones (Palma 1955), p. 7.

«La Chronique» d'Abû Zakariyyâ'al-Wargalânî

(m. 471 H. = 1078 J.-C.)

Traduction annotée par R. LE TOURNEAU (*Suite*)

Discussions d'Abû Nûh' en présence d'Abû Tamîm

Nous avons appris qu'Abû Tamîm faisait venir Abû Nûh' — Dieu l'agrée — pour discuter en sa présence avec ceux qui ne pensaient pas comme lui. Nous avons appris qu'il le fit venir une fois et lui dit : « O Sa'îd, pose la question que tu veux. » Abû Nûh' raconte : Je commençai par dire : « Qu'est-ce qui nous prouve que cette action est l'œuvre d'un agent ? » Il continue : Tous les assistants restèrent silencieux un moment, puis se mirent à répondre et parlèrent beaucoup mais ne trouvèrent pas de réponse décisive. Abû Tamîm leur dit : « Répondez à Ibn Zanghîl [139] de sorte qu'il comprenne ; le fait est qu'il n'est pas content de vos réponses. » Abû Nûh' poursuit : Je compris, d'après l'expression de son visage, qu'Abû Tamîm voulait répondre, mais ne le voulait pas si je ne le lui demandais pas, à cause de son extrême politesse et de sa bonne éducation dans ce genre de choses. Je lui dis donc : « Si notre maître juge bon d'honorer ses sujets d'une réponse, qu'il le fasse. » Je vis sur son visage un sourire épanoui et il dit : « Il faut répondre à qui pose pareille question : explique bien ta question, parce qu'elle mérite réponse. Or en commentant sa question, il y répond du même coup. Sa question est un acte qui prouve par là-même l'existence de son agent. »

Abû Nûh' — Dieu l'agrée — continue : J'informai de cette réponse notre cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — qui l'admira et dit : « Voilà une réponse sans réplique. »

On raconte aussi qu'Abû Tamîm l'envoya chercher une fois. Je me présentai à lui, raconte Abû Nûh', et le trouvai avec un mu'tazilite qui se tenait devant lui. Il commença par la question des noms [de Dieu]. Je m'approchai et prêtai toute mon attention à ses paroles jusqu'au moment où il commit une erreur dont il se tira grâce à Dieu. « Les noms de Dieu, dit-il, diffèrent entre eux comme Zaïd et 'Amr. » Je lui adressai alors la parole et lui dis : « A qui t'adresses-tu ? A moi ou à notre maître ? » Le Sultan ajouta : « C'est à lui que tu t'adresses. » Je lui dis alors : « Ne viens-tu pas de dire que Zaïd était différent de 'Amr ? — Sans doute », répondit-il. Abû Nûh' poursuit : Je lui dis alors : « N'y a-t-il pas un agent de transformation qui les a transformés et a rendu l'un d'eux différent de l'autre, Zaïd différent de 'Amr ? — Oui, répondit-il. — Eh bien, repris-je, il en est de même pour Dieu et le Clément, (160) l'un différent de l'autre. L'un et l'autre ont subi l'action d'un agent de transformation qui les a transformés et a rendu l'un différent de l'autre. » Il poursuit : Le sultan lui coupa la parole en disant : « Par Dieu, voilà l'incrédulité en personne. » Et nous nous quittâmes.

Ensuite Abû Tamîm continua à chercher des renseignements au sujet d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et finit par apprendre qu'il était au Djebel Nafûsa. Il le convoqua en lui promettant la vie sauve. Il avait auparavant envoyé des messages aux Nafûsa à son sujet et leur avait adressé des émissaires à son propos. Lorsque Abû Khazar — Dieu l'agrée — entendit parler de vie sauve, il quitta le Djebel Nafûsa pour se rendre auprès d'Abû Tamîm à Kairouan. Celui qui s'occupait d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et veillait sur lui était Abû Zakariyyâ' ibn Abî 'Abd Allâh ibn Abî 'Amr ibn Abî Mançûr Ilyâs.

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Nûh' a raconté : Abû Tamîm m'envoya chercher et me dit : « Va à la rencontre de ton ami qui est arrivé à Gabès. » Je n'avais pas eu connaissance du lieu où il se trouvait avant qu' [Abû Tamîm] m'ait dit : « Va à sa rencontre. » Abû Nûh' continue : Je lui demandai de me faire accompagner par des gens des Mazâta. Il me donna quatre-vingts cavaliers. Dès que nous eûmes quitté le sultan, ses courtisans se mirent à nous calomnier, disant : « Abû Nûh' a maintenant quatre-vingts cavaliers avec lesquels il défendra Abû Khazar s'il le veut. » Abû Nûh' continue : Abû Tamîm envoya des émissaires à nos trousses, nous fit revenir et reprit tous ceux qui étaient avec moi, à l'exception d'un petit nombre. Puis Abû Nûh' se mit en route pour aller retrouver Abû Khazar — Dieu l'agrée — à Gabès. Arrivé dans cette ville, il y trouva le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — ; dès qu'ils se furent rencontrés, ils échangèrent des serrements de mains en pleurant. Abû Nûh' lui dit : « Qu'est-ce qui t'a fait venir, ô cheïkh ? Ne crains-tu pas pour ta vie ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Entre mon arrivée et la tienne il s'est passé peu de temps. Je sais qu'Abû Tamîm ne reviendra pas sur sa promesse et ne rompra pas le pacte. Je suis venu lorsqu'il m'a accordé la vie sauve. » Ils se mirent en route avec leur escorte pour aller trouver Abû Tamîm à Kairouan. Lorsque le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — se présenta devant lui, il lui souhaita la bienvenue, le traita avec honneur et bonté, lui accorda une grande considération, lui donna puissance, gloire et haut rang. Il le faisait asseoir à côté de lui sur son trône, cependant que tout le reste de l'assistance se tenait debout en leur présence et ne pouvait prétendre à s'asseoir.

Puis Abû Tamîm reçut des messagers d'Egypte que lui envoyait son gouverneur de là-bas. Il décida d'aller le rejoindre et se mit à préparer son départ avec ses gens, sa famille et ses trésors. Il avait l'intention d'emmener les deux cheïkhs, parce qu'il craignait leur vengeance et à cause de leur attitude d'opposition, il ne voulait pas se séparer d'eux. Il leur parla de leur départ avec lui pour l'Egypte ; le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui dit : « Et qu'arrivera-t-il si nous restons après toi ? » Quant à Abû Nûh', il refusa de partir avec Abû Tamîm. Il y avait auprès de ce dernier un Juif qui connaissait le mérite d'Abû Nûh' et l'étendue de son pouvoir, et qui avait les mêmes sentiments que lui. Abû Nûh' lui fit savoir

qu'il refusait de partir avec Abû Tamîm pour l'Egypte. Le Juif lui dit alors : « Prends du son d'orge et mets-le dans de l'eau jusqu'à demain matin, puis verse l'eau et lave-t-en le visage. » Abû Nûh' le fit, son visage devint jaune. Abû Tamîm le chercha et, comme il s'enquérait de lui, on lui dit qu'il était malade. Il le fit demander et on le lui amena ; il vit son visage tout jaune et crut qu'il était malade. Abû Nûh' s'en retourna et attendit un peu, mais Abû Tamîm ne le fit pas demander et il se mit en route pour Ouargla, comme nous le rapporterons le moment venu, s'il plaît à Dieu, après en avoir terminé avec Abû Khazar — Dieu l'agrée.

Nous avons appris que, quittant Kairouan pour l'Egypte, Abû Tamîm voulut emmener Abû Khazar et celui-ci dit (*T'awîl*) :

1. *Le salut de Dieu soit sur vous. Je vais partir en voyage et ne sais si je reviendrai après ce voyage.*

2. *Le salut de Dieu soit sur vous à toute heure, un salut abondant, durable et sans faille.*

3. *Lorsque je suis inquiet de nuit en me souvenant de vous, je demeure triste, tandis que les étoiles montent dans le ciel.*

4. *J'aime à rencontrer des frères à toute heure, car rencontrer des frères est source d'avantages.*

5. *O mon Maître, réunis-nous dans le salut, puisque tu réunis les créatures dispersées.*

6. *Ou bien fais-nous prendre patience pour cette longue absence, puisque tu écoutes quiconque t'invoque.*

7. *Réponds à mon invocation, Dieu de majesté, car je t'invoque dans le besoin et en toute humilité.*

Abû Tamîm prit comme représentant auprès de la population de ses possessions d'Ifrîqiya Buluggîn ibn Zîri ibn Manâd ibn Manqûch aç-Çanhâjî [161] à qui il fit des recommandations, lui disant : « Donne-moi satisfaction à propos de ces fils de païens que sont les Zanâta et les Mazâta, » et encore : « Je laisse en Ifrîqiya cent mille postes ; place dans chacun de ces postes un cavalier qui te suffira en cas d'attaque. » Puis Abû Tamîm s'affaira à partir pour l'Egypte avec le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée —. Lorsque le cheïkh arriva chez les Lamâya [162], ils prirent soin de lui avec empressement, son crédit grandit, ils s'occupèrent de ses besoins et furent affligés de le voir partir avec les « [Imâms] Noirs » [163]. Abû Khazar dit alors : « Les Lamâya sont des gens de la secte. »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' Façîl ibn Abî Miswar — Dieu l'agréé — quitta Djerba lorsqu'il apprit le départ du cheïkh et réussit à le rejoindre en route ; il lui posa trois questions. Abû Zakariyyâ' rapporta la chose en disant : « Je l'ai interrogé et il ne m'a répondu que ce que je voulais. »

Ensuite Abû Tamîm se mit en route pour l'Egypte avec ses gens, sa famille, ses collaborateurs et ses trésors. Ses compagnons ne cessaient de lancer devant lui des attaques contre Abû Khazar — Dieu d'agrée — parce qu'ils voyaient les égards que le prince lui témoignait et la préférence qu'il lui accordait sur eux.

Nous avons appris qu'il cheminait une fois dans son cortège en campagnie d'Abû Khazar — Dieu l'agrée. Tout d'un coup, il se trouva devant un champ cultivé et le traversa avec ses compagnons, tandis qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — l'évitait. Les compagnons d'Abû Tamîm commentèrent ce geste en disant : « Il s'est écarté de ton chemin et n'a pas jugé bon de te suivre. » Abû Tamîm fut irrité contre lui, le rencontra et lui dit : « Notre chemin ne te convient pas, Yaghlâ ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Comment ton chemin ne me conviendrait-il pas ? — Pourquoi ne m'as-tu pas suivi, répliqua Abû Tamîm, lorsque j'ai traversé le champ cultivé ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Ne sais-tu pas que l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : « Lorsque les Pléiades ont disparu, nul ne pénétrera dans un champ cultivé à l'exception de trois personnes : celui qui l'arrose, celui qui veille sur lui ou celui qui le sarcle. » Quant à moi, je ne suis ni celui qui l'arrose, ni celui qui veille sur lui, ni celui qui le sarcle, mais toi, tu es celui qui veille sur lui. » Abû Tamîm, admirant sa

présence d'esprit et sa science et frappé de sa hardiesse et de la qualité de sa réponse, dit à ses compagnons : « Ne vous ai-je pas dit que vous n'étiez pas capables de vous mesurer en rien avec Yaghlâ ? » Et il leur interdit de rien dire désormais contre lui en sa présence.

Puis Abû Tamîm arriva au Caire [164]. Les savants et les juristes de la ville avaient entendu parler d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et apprirent qu'Abû Tamîm leur amenait un savant originaire des populations maghrébines. Ils voulurent le mettre à l'épreuve et connaître l'étendue de son savoir, mais ils eurent peur d'une discussion publique et se mirent d'accord pour offrir un repas à Abû Khazar — Dieu l'agrée — et l'inviter : lorsque le repas serait servi, ils commenceraient par manger et ne mettraient plus la main au plat dès qu'ils auraient mangé un peu ; si le cheïkh les imitait avant d'avoir assouvi sa faim, c'est qu'ils l'emporteraient sur lui ; mais si, sans s'occuper d'eux, il mangeait jusqu'à ce que sa faim fût assouvie, c'est qu'ils n'étaient pas capables de se mesurer en rien avec lui. » Ils firent donc préparer le repas et venir le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — et se mirent à manger ; chacun d'eux, dès qu'il avait mangé un peu, cessait de porter la main au plat ; mais le cheïkh — Dieu l'agrée — continua jusqu'à ce qu'il eût assouvi sa faim ; alors seulement il cessa de toucher au plat. « Nous ne pouvons rien sur le cheïkh, » dirent-ils et ils comprirent qu'ils n'étaient pas capables de se mesurer avec lui en rien ; ils abandonnèrent donc l'idée d'une discussion publique avec lui.

Nous avons appris qu'un homme des Tamajdît nommé Abû Sulaïmân, fut le compagnon de voyage du cheïkh Abû Khazar jusqu'au Caire et qu'il rapportait ceci : « J'ai été le compagnon de voyage du cheïkh Abû Khazar jusqu'au Caire et je ne l'ai attaqué que sur le point suivant : Parmi les fils d'Adam, le Musulman est supérieur aux anges au regard de Dieu. »

Abû Tamîm donna au cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — la jouissance de plusieurs maisons et immeubles et le cheïkh jouit d'une bonne position auprès de lui.

Nous avons appris qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — a dit : « La seule chose qui m'ait préoccupé, ce sont les opinions que j'ai émises devant les gens de la secte sur les questions délicates. Mais quiconque agit d'après le verset suivant, je lui garantis le Paradis. Voici cette parole de Dieu — qu'Il soit exalté et glorifié — : « La bonté pieuse ne consiste pas à tourner votre face du côté de l'Orient et de l'Occident, mais l'homme bon est celui qui croit en Dieu et au jour dernier, aux anges, à l'écriture et aux prophètes, qui donne du bien — quelque amour qu'il en ait, — aux proches, aux orphelins, au voyageur, aux mendiants... » et le verset se termine par : « ...ceux-là sont les pieux. » [165]

Nous avons appris aussi qu'il a dit : « Si je trouvais parmi les gens de la secte vingt jeunes gens pour s'instruire, je leur fournirais de quoi vivre, manger, boire et se vêtir et même une location pour ceux qui me loueraient quelque chose ; ils acquerraient ainsi tout leur saoul de sciences. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté d'après Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —, qui le tenait d'Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghil — Dieu l'agrée — qu'il dit en parlant d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — « Qu'il était pieux ! Il n'entendit jamais parler d'un acte vertueux sans l'accomplir. C'était son habitude, quand il avait fait avec tout le monde la prière de l'aube [166], de lire la sourate liminaire et de se mettre à l'écart, puis d'invoquer et de supplier Dieu sans cesse, jusqu'à ce que le soleil montât à l'horizon. Il réunissait en lui les qualités les meilleures, la science, la longanimité et la sagacité. »

Nous avons appris à son sujet que, lorsqu'il était au Maghrib, les Banû Ifran [167] et les Banû Wâsîn [168] en vinrent aux mains. Ils se livrèrent de violents combats qui, finalement, tournèrent à la confusion des Banû Wâsîn. Abû Khazar — Dieu l'agrée — se tenait sur son cheval. Il vit al-Ghâya, l'épouse d'Abû'l-Qâsim, que les pillards avaient saisie et qu'ils étaient en train de dépouiller de ses vêtements ; avec son cheval, il se précipita sur eux, les mit en fuite à lui tout seul et en tua plusieurs ; les Bânû Wâsîn

les poursuivirent. Le lendemain Abû Khazar — Dieu l'agrée — vint les trouver pour faire régner la paix entre eux et leurs frères et y parvint sans qu'ils tinssent compte de la façon dont il avait agi avec eux la veille.

Nous avons appris à son sujet qu'il vit un écolier prendre une planchette (169) ; son oncle faisait partie des gens de la secte ; Abû Khazar suivit l'enfant et découvrit qu'il était nukkârite ; alors il s'éloigna de lui. Or voici qu'un groupe d'écoliers vint à passer près de lui, et il leur dit : « Nous médisons d'autrui à cause de vous. » Ils avaient dit en effet : « Quiconque cache son visage à son frère musulman périra. »

Nous avons appris qu'il remit à Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée — un billet qu'il écrivait à l'un des émirs « noirs » (170). En le dictant, il formulait en faveur de l'émir des souhaits favorables qui ne peuvent s'appliquer qu'à un musulman (171) ou à l'imâm légitime. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui demanda : « Est-ce ainsi, ô cheïkh, que tu en uses avec un infidèle ? — Nous nous trouvons avec eux dans une situation de fait, répondit le cheïkh. Si nous leur disions : A vous ce bas monde et l'autre, cela vaudrait mieux pour nous. »

Plus d'un de nos amis ont rapporté que, lorsque Abû Tamîm mourut, il fut remplacé par son fils (172) et le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — tomba dans la misère. Un jour, un mu'tazilite arriva d'Orient pour discuter et controverser en public dans les différents cercles religieux (*afrâq*). Mais tous les savants du Caire qui se présentèrent pour controverser avec le mu'tazilite eurent le dessous. Cela fut pénible aux gens du Caire et ils allèrent s'en plaindre au sultan. Celui-ci réunit ses courtisans, ses vizirs et ses conseillers et leur demanda conseil à propos de ce mu'tazilite. L'un de ceux qui avaient connu son père Abû Tamîm lui dit : « Nous avons ici un cheïkh que ton père a amené du Maghrib ; il le récompensait, le tenait pour un savant, le comblait d'honneurs et lui accordait une situation élevée. Nous ne pensons pas qu'il y ait personne qui soit à la mesure du mu'tazilite, sinon lui ; il se nomme Yaghlâ. Si tu le fais venir, il se présentera en face du mu'tazilite et

soutiendra la controverse contre lui. » Le narrateur poursuit : Le sultan envoya un messager à Abû Khazar — Dieu l'agrée — pour lui ordonner de se présenter contre le mu'tazilite. Aussitôt arrivé auprès d'Abû Khazar — Dieu l'agrée —, le messager l'informa de l'ordre du sultan. Abû Khazar. — Dieu l'agrée — lui répondit : « Je n'ai pas de vêtements avec lesquels je puisse me présenter en public et je n'ai pas de monture. » Le messager revint trouver le sultan et lui fit connaître les paroles du cheïkh. Le sultan lui envoya une mule pour se déplacer et de quoi se vêtir [convenablement]. Dès que le cheïkh eut la mule et les vêtements, il s'habilla, enfourcha la bête et se présenta devant le mu'tazilite. Arrivé devant lui, il le trouva dans une salle à coupole (*qubba*) qu'il avait élevée à Fust'ât' pour soutenir la controverse. Le cheïkh lui demanda la permission d'entrer et l'obtint ; il entra et salua. Abû Khazar — Dieu l'agrée — interrogea le mu'tazilite sur ce qu'il faisait et le but qu'il poursuivait. « La controverse », répondit l'autre. Et ils se mirent à discuter. Quelque chapitre des sciences qu'abordât Abû Khazar — Dieu l'agrée —, il y prit le dessus. Surpris, le mu'tazilite lui demanda : « Où t'es-tu instruit ? — Au pays de l'alfa et de l'armoise » — répondit Abû Khazar — Dieu l'agrée. — « Tu mens, répliqua le mu'tazilite ; il n'est pas possible que quelqu'un comme toi s'instruise dans le pays de l'armoise. »

On raconte qu'Abû Sulaïmân, qui, comme on l'a mentionné, accompagna le cheïkh au Caire, rapporta qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui avait dit : « Louange à Dieu qui m'a fait franchir avec Lui une des portes de la science, sans que je Le surpasse, car l'homme connaît Celui qui le surpasse. » Abû Sulaïmân vit aussi le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — en train de lire un exemplaire du Coran et lui dit : « O cheïkh, te voici en train de lire le Coran, alors que tu as là d' [autres] livres. » Et le cheïkh lui répondit : « On ne regarde les [autres] livres et on ne les lit que si l'on peut en tirer profit ; mais si l'on ne peut en tirer profit, il vaut mieux lire le Coran. »

Nous avons appris qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — dirigea la prière collective. Un pivert vint se poser sur sa

tête, tant il restait longtemps immobile et absorbé dans sa prière. Les gens qui étaient derrière lui s'en aperçurent, se mirent à rire, si bien que leur prière fut nulle. Quant à lui, il continua jusqu'à ce qu'il eût achevé sa prière.

C'était le cheïkh Abû'l-Qâsim qui dirigeait la prière collective. Une nuit, au moment de faire la prière, on ne le trouva pas ; le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — prit sa place ; mais au moment d'officier, il s'aperçut que le cheïkh Abû'l-Qâsim était arrivé ; alors il alla se placer derrière lui en lui disant : « Dirige la prière, ô cheïkh. » Le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — s'avança et dirigea la prière publique.

Quant à Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée —, après s'être enfui d'auprès d'Abû Tamîm, il prit la fuite en direction de Ouargla avec ses femmes dans des litières portées par des chameaux et sa famille, plein d'appréhension. Arrivé aux lacs appelés Tîrsîn, il envoya un messager au cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân. Celui-ci lui rendit réponse en lui disant : « Ne crains point ; tu as échappé au peuple des injustes (173). » Lorsqu'il arriva à Ouargla, la population lui fit fête : on l'honora, on lui prodigua des marques de déférence, on s'ingénia à pourvoir à ses besoins. Le cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — emplit pour lui une pièce de dattes jusqu'au plafond et lui fit servir des repas matin et soir.

Nous avons appris, qu'une fois, les deux cheïkhs étaient assis ensemble. Abû Çâlih' — Dieu l'agrée — dit à Abû Nûh : « Mets ta main dans ma poche et ce que tu y trouveras, prends-le pour nettoyer tes vêtements. » Abû Nûh' mit la main dans sa poche et y trouva une bourse qu'il ouvrit ; elle contenait soixante-dix dînârs. A ce moment Abû Nûh' s'écril : « Quiconque a un frère pareil à Jannûn ibn Imriyân n'a plus besoin de rien ! » Une foule de gens de Ouargla s'assemblait autour de lui dans la mosquée de Jannûn ibn Imriyân. Une fois, un homme des plus riches lui demanda : « Dis-nous, ô Abû Nûh', tout ce que tu as appris en fait de théologie cette nuit. — Vais-je te dire, répondit Abû Nûh', les mesures de sel que j'ai absorbées en une seule nuit en apprenant ce dont tu parles ? »

Le cheïkh Abû Nûh' resta longtemps à Ouargla dans les meilleures conditions, puis voulut retourner dans son pays et se mit à faire ses préparatifs de voyage. Le cheïkh Abû Çâlih' lui dit : « Installe-toi à Ouargla et je partagerai avec toi tout ce que je possède ». Or le cheïkh Jannûn possédait de nombreux biens à Ouargla. Mais Abû Nûh' déclina l'offre et se mit en route vers l'Ifrîqiya. Quand il y parvint, il trouva le pays transformé et les cœurs méconnaissables. Auparavant certains de ses compagnons lui avaient dit : « Qu'est-ce qui t'éloigne et te fait quitter Ouargla, ô cheïkh ? On pourvoit aux besoins de toi et des tiens, on s'occupe de tes affaires. — Ce sont les frères et les amis, » leur répondit Abû Nûh'. Il séjournait tantôt en Ifrîqiya, tantôt à Qaçt'âliya (174).

Nous avons appris que le chef des Banû Darjîn s'appelait Wîjtîn. Il était de ceux qui s'étaient ralliés à al-Mançûr ibn Buluggîn ibn Zîrî (175) et jouissait auprès de lui d'une situation bien établie. Il alla le trouver une fois et revint après avoir reçu un cheval, des honneurs et des cadeaux. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — était alors à Qant'râra (176) avec ses disciples. Ayant appris par ouï-dire que Wîjtîn était revenu de chez le sultan, il sortit à sa rencontre avec ceux de ses commensaux qui étaient avec lui. Lorsqu'ils furent sortis de la ville, ils virent un groupe de gens les devancer : c'était un groupe de Nukkâr. Quand Abû Nûh' — Dieu l'agrée — vit qu'ils les devançaient, lui et ses compagnons, il leur ordonna de s'arrêter et leur dit : « Appelez-le ; si Wîjtîn les salue et leur serre la main avant nous, nous nous séparerons de lui. » Quand les Nukkâr s'approchèrent de lui, et alors qu'il arrivait tout près d'eux, il tourna les rênes de son cheval pour s'écarter d'eux et leur fit de la main un geste de salut et les laissa de côté, puis il alla vers le cheïkh Abû Nûh' et son groupe. Voyant comment il avait agi envers les Nukkâr, Abû Nûh' dit à ses compagnons : « Allons lui serrer la main. » Ils y allèrent et, quand Wîjtîn fut près d'eux, il descendit de cheval et marcha vers eux.

Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth a rapporté ce qui suit : J'ai vu Wîjtîn s'empresser à la rencontre du cheïkh et de

ses compagnons. Il portait un vêtement de soie et de laine que perçaient ses éperons ; il serra la main du cheïkh Abû Nûh' et de ceux qui étaient avec lui. Satisfait de ce qu'avait fait Wijtîn, il invoqua Dieu en sa faveur. Les grâces qui résultèrent de cette invocation s'étendent encore aujourd'hui sur le fils de Wijtîn. Wijtîn leur dit : « Je ne pensais qu'à vous et à ce qui vous intéresse ; seule ma mort pendant le voyage m'aurait détourné de ce souci. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' reçut un message d'al-Mançûr ibn Buluggîn le convoquant auprès de lui. Lorsque les envoyés d'al-Mançûr eurent joint le cheïkh, il alla trouver Wijtîn en plein midi pour lui demander conseil : ce voyage lui inspirait-il des craintes ou non ? Wijtîn lui répondit : « Si tu veux y aller, je ne crains rien pour toi ; si tu veux rester ici, nous te défendrons et nous craindrons pour toi. » Abû Nûh' — Dieu l'agrée — invoqua Dieu en sa faveur et partit pour Kairouan. Quand il y fut arrivé, on demanda pour lui une audience au sultan ; elle fut accordée. Il entra, salua ; al-Mançûr le reçut avec honneur, se montra aimable envers lui, l'admit dans son intimité et lui témoigna plus de bienveillance qu'à nombre de ses compagnons.

Nous avons appris qu'al-Mançûr dit : « Mon épée est pour les Wahbiyya. » Comme il a été dit précédemment, le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — connaissait la technique des controverses et savait répliquer aux faiseurs de traités. Un jour il fut réuni avec Ibn H'ammû devant al-Mançûr et tous deux entamèrent une discussion. C'est Abû Nûh' qui l'entama ; voici son témoignage : Je lui demandai quelle était la caractéristique de l'action. « L'événement, répondit-il, le mouvement et l'arrêt du mouvement, le déplacement et la fin du déplacement. » Je lui dis alors : « Toute chose nouvelle est créée. » Il répondit en se rengorgeant : « Toute chose créée est nouvelle et ce n'est pas toute chose nouvelle qui est créée. — L'événement à propos de deux choses semblables, lui dis-je, est chose nouvelle créée et chose nouvelle non créée. Tu dois donc admettre que l'antécédent pour deux choses semblables est créateur et non créateur. » Il répondit là-dessus : « Mais non, l'antécédent tout entier est créateur. — De même, dis-je, tout ce qui est nouveau est créé. — Oui, dit-il, tout antécédent est créateur et toute chose nouvelle est créée. — L'incrédulité, repris-je, est donc créée, puisqu'elle est une chose nouvelle. » Il répliqua, et sa réponse était embarrassée : « Pour moi, l'incrédulité est créée. — Si pour toi l'incrédulité est créée, continuai-je, il faut, selon cette vue et cette appréciation, qu'elle te soit soumise et, si elle t'appartient, alors, conformément à cette analogie, tu es une divinité qui t'a fait, et son maître. » Le narrateur poursuit : « Il reprit alors sur un ton dédaigneux et troublé : « Mais l'incrédulité est créée pour moi et il ne s'ensuit pas fatalement de ce qu'elle est créée pour moi qu'elle me soit soumise. » Je lui répondis : « Il est donc logiquement nécessaire, selon cette proposition que soit créé pour Dieu ce qui ne lui est pas soumis. En effet, Dieu est le créateur de toutes les choses créées mais n'est ni leur maître, ni leur dieu. Et je ne sache pas qu'il soit parvenu en face de moi à cette analogie, qu'il ait fait une adjonction grande ou petite. » Alors al-Mançûr me demanda : « Que te dit donc ce cheïkh ? — Il dit, répondis-je, ô monseigneur, qu'il a un pouvoir créateur comme Dieu et que Dieu est isolé avec ses créatures et l'homme avec les siennes. » Al-Mançûr lui dit alors : « Tu donnes à Dieu un associé, ô cheïkh, lorsque tu dis que tu fais acte de création comme Dieu. C'est du polythéisme tout pur ! » et lui reprocha vivement ce qu'il avait dit en le réprouvant entièrement. A la suite de cela, le crédit d'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — augmenta auprès d'al-Mançûr ibn Buluggîn qui lui fit de somptueux cadeaux, le combla d'honneurs et l'autorisa à retourner auprès des siens.

Nous avons appris qu'une fois Abû Nûh' — Dieu l'agrée — soutenait une controverse contre le Nukkârite Yah'yâ al-A'raj, qui était l'un des cheïkhs et des docteurs nukkârites. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui dit : « Je vais te poser une question sur la preuve orale. Dis-moi ce qu'il en est d'un polythéiste qu'un Musulman a tenté de convertir à sa religion et qu'il a commencé à instruire sur la science de l'unicité divine, l'autre le suivant point par

point. Quelle est sa situation jusqu'à ce qu'il ait appris complètement la science de l'unicité divine ? Demeure-t-il dans sa situation primitive de polythéiste ou est-il musulman ? » Et il ajouta : « Si tu dis qu'il est musulman, c'est qu'on peut être musulman avec une partie de la science de l'unicité divine sans le reste. Si tu dis qu'il est polythéiste, en quoi, l'est-il ? En ce qu'il a entendu dire de la science de l'unicité divine ou en ce qu'il n'a pas entendu dire ? » L'autre resta coi, puis dit : « Je ne sais pas. » Alors, poursuit Abû Nûh', je lui dis : « N'aie pas honte et ne rougis pas ; tu es parvenu au niveau de celui qui t'a instruit et t'es arrêté à l'endroit où s'est arrêté le juriste qui a été ton maître, 'Abd Allâh ibn Yazîd ; si tu étais resté en-deçà, tu aurais pu [rougir]. »

Nous avons appris qu'à la suite de cela, quelques-uns des disciples d'Abû Nûh' lui demandèrent : « As-tu pensé au cas où Yah'yâ t'aurait répondu : Il n'est polythéiste qu'en ce qu'il n'a pas entendu dire de la science de l'unicité divine ? — S'il avait dit cela, répondit-il, il serait revenu à notre affirmation que la preuve de Dieu réside dans le fait d'en entendre parler et de n'en entendre pas parler. Pour cet homme la preuve de Dieu réside en ce qu'il n'en a pas entendu parler. Et s'il dit : Il est polythéiste seulement en ce qu'il a entendu dire, alors, poursuivit-il, on lui dira que le fait de tenir secrète la science de l'unicité divine vaut mieux que de la rendre manifeste et il devra admettre comme une nécessité logique que le fait de laisser de côté la science de l'unicité divine est un acte de foi, tandis que le fait de la pratiquer constitue une impiété. »

Nous avons appris qu'un homme de la secte soutint une controverse avec un nukkârite dans la ville de Tozeur. Ils discutèrent longtemps et l'un d'eux dit à son adversaire : « Ane ! » L'autre lui répondit : « Bœuf ! » Ils quittèrent tous deux la ville fort en colère. Le Nukkârite alla se plaindre auprès des Nukkârites de l'injure que lui avait infligée le Wahbite et le Wahbite se plaignit auprès des Wahbites de l'injure que lui avait infligée le Nukkârite et du préjudice qui en résultait. Or Abû Nûh' se trouvait à Tozeur. Les Wahbites et les Nukkârites se réunirent aux abords de Tozeur et engagèrent un rude combat qui tourna au désavantage des Nukkârites ; la mort fit des ravages parmi eux. Ils prirent la fuite et furent poursuivis jusqu'à Taqyûs par les Wahbites qui les tuèrent. Au cours de cette déroute, un Wahbite se trouva en présence de Yah'yâ al-A'raj. Or Yah'yâ était laid et ressemblait un peu à un Juif. Lorsque le Wahbite fondit sur lui, il s'écria : « Ne me tue pas ; je suis juif ! » L'autre répliqua : « Comment ! je tuerais un adorateur de Dieu l'unique et je laisserais la vie sauve à un juif ! » Il le tua.

Nous avons appris qu'Abû Ja'far Ah'mad ibn Khaïrân eut à sa merci un Nukkârite blessé au cours de cette déroute. Comme il s'était abstenu de le tuer, on lui dit par suite : « Pourquoi ne l'as-tu pas tué, ô Abû Ja'far ? — J'ai eu peur, répondit-il, que les Nukkârites ne disent : Voici celui qui a tué cet homme. » Or c'était un compagnon zélé. Il y eut beaucoup de récits précieux sur cette seule journée.

Ensuite les Wahbites se demandèrent s'ils poursuivraient les Nukkârites et les assiégeraient dans Taqyûs. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — le leur défendit en disant : « L'envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : Je ne m'en prendrai jamais deux fois en un seul jour à un même groupe. » Mais l'opinion générale refusa toute autre solution que de poursuivre les Nukkârites et de les assiéger selon la volonté de Dieu. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — suivit leur sort. Arrivés à Taqyûs, ils firent le siège des Nukkârites qui s'y trouvaient. Les Nukkârites se rejoignirent les uns après les autres et firent une sortie contre les Wahbites et leur tuèrent un homme. Les Wahbites s'enfuirent alors vers Tozeur. Abû Nûh' — Dieu l'agrée —, se trouvant dans l'arrière-garde de l'armée, protégeait et défendait les Wahbites, mais les Nukkârites les enveloppèrent. Voyant Abû Nûh', ils portèrent sur lui leurs attaques, mais 'Azîz ibn 'Isâ, frère de Çâbir ibn 'Isâ, s'interposa entre eux et lui, contre-attaqua, mit les adversaires en fuite et les dispersa, et Dieu sauva le cheïkh. 'Azîz répéta ses assauts jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à atteindre le cheïkh. Après cela, 'Azîz disait : « Je vaux

mieux que mon frère Çâbir : j'ai lutté pour le cheïkh Abû Nûh' et l'ai défendu contre les Nukkârites, pendant que mon frère se sauvait, semblable à un flocon de laine qui le vent emporte. Il a fui au milieu de la déroute et a abandonné le cheïkh Abû Nûh'. Sans moi, les Nukkârites l'auraient tué. »

Nous avons appris qu'Abû Ismâ'îl Ibrâhîm ibn Bilâl, connu sous le nom d'al-Baçîr, était alors de ceux qui essayaient d'empêcher les gens d'aller au combat ; il leur disait : « Prenez garde à la révolte. » Après cela, Abû Nûh' — Dieu l'agrée — arriva à Qant'râra. Il fit semblant d'y tomber malade et se coucha. Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth vint le voir et lui demanda comment il allait. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui répondit : « Croistu que je suis malade ? Je me suis seulement couché ici en pensant aux gens de la secte. Mon idée était que les esclaves et les servantes des gens de la secte mènent le combat contre les Nukkârites avec des fragments de poterie, à l'exclusion de tout autre. Mais comment faire, puisqu'ils nous combattaient et devenaient nos égaux ? »

Nous avons appris qu'un groupe de Mazâta [177] vint trouver le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — pour le consulter au sujet d'une mosquée qu'ils voulaient construire. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — leur répondit : « Lorsque l'on veut construire une mosquée, il faut que les hommes les meilleurs de l'endroit se mettent d'accord sur un lieu convenable qui soit propice à la construction d'une mosquée. Une fois ces hommes d'élite d'accord, ils feront part de la chose à l'ensemble de la population. Si tout le monde est d'accord, qu'ils consultent leurs voisins et, si ceux-ci ne font pas d'objection, qu'ils envoient chercher quelqu'un de compétent parmi les gens de la secte et le consultent. Si l'accord se fait, qu'ils procèdent alors à la construction, si Dieu le veut. »

Quelqu'un en qui j'ai confiance a rapporté qu'un des émirs de Tozeur prit le cheïkh Abû Nûh' et l'emprisonna parce que son prestige était devenu considérable, que sa situation avait grandi, qu'il avait pris de l'importance aux yeux des Wahbites, que sa renommée avait grandi parmi

eux et que son influence s'était répandue. L'émir de Tozeur l'emprisonna par désir de se faire donner quelque chose par lui et dans l'espoir d'en obtenir quelque chose. Les maîtres (*salâṭ'in*) de Tozeur étaient alors les Çanhâdja. Le narrateur poursuit : Le cheïkh Abû Nûh' resta en prison tant qu'il plut à Dieu, jusqu'à ce qu'un groupe d'Arîgh [178] vînt à Qaçt'âliya pour s'approvisionner. Il y avait parmi eux les Banû Taksîna et un seul homme de la secte qui s'appelait Yûsuf ibn Tûjîna. Lorsqu'ils arrivèrent à Nefta, le cheïkh Abû Nûh' apprit qu'ils étaient en route pour Qaçt'âliya. Il demanda s'il y avait parmi eux quelqu'un de la secte et on lui répondit qu'il y avait un seul homme qui s'appelait Yûsuf ibn Tûjîna. Le narrateur poursuit : Le cheïkh lui demanda de venir le voir. Quand il fut là, il lui dit : « Me voilà empêtré aux mains de ces méchantes gens. Peux-tu acheter pour moi des chameaux à tes compagnons ? » Ses compagnons avaient dix-huit ou vingt chameaux. Yûsuf raconte : J'allai trouver mes compagnons et fis miroiter à leurs yeux le prix en donnant à chacun d'eux pour son chameau vingt dînârs. Ils me les vendirent et je les achetai pour le cheïkh. Je l'envoyai prévenir après cela. Je n'avais alors avec moi qu'une jeune chamelle attachée avec son licol que j'avais amenée pour prendre des provisions. Nous en étions là et la chamelle était attachée avec son licol dans le caravansérail (*funduq*). Les Çanhâdja se transmirent les uns aux autres la nouvelle que le cheïkh Abû Nûh' avait acheté un nombre déterminé de chameaux. Certains de leurs cavaliers se mirent en route vers Nefta ; une fois arrivés, ils s'arrêtèrent à la porte du caravansérail et demandèrent à grands cris où était Yûsuf ibn Tûjîna. Le narrateur poursuit : Yûsuf vint les trouver ; quand ils le virent, ils se précipitèrent vers les chameaux, leur enlevèrent leur licol de la tête et les poussèrent devant eux. Les Banû Taksîna les entendirent et se lancèrent à leur poursuite en poussant des cris, mais ne purent les atteindre. Désespérant de reprendre les chameaux, ils revinrent trouver Yûsuf ibn Tûjîna avec les licols, pensant qu'ils étaient frustrés. Yûsuf leur dit : « Prenez patience ; rien ne vous échap-

pera de vos biens, car c'est moi qui ai la charge de tout ce que je vous ai acheté. » Le narrateur poursuit : Voici la suite du récit de Yûsuf : Ensuite le cheïkh vint à Qant'râra et j'allai le voir. Je fus reçu par lui de nuit et le trouvai avec les gens de la ville autour de lui qui formaient un cercle. Il me fit approcher et me dit : « Je veux partir pour la région d'Arîgh et de Ouargla. — Soit, ô cheïkh, lui répondis-je. » Yûsuf prit alors sa jeune chamelle, fit monter le cheïkh dessus et y installa une selle faite de tapis qu'il disposa avec soin pour que le cheïkh pût commodément s'allonger et s'asseoir. Puis Yûsuf quittat Qant'râra avec le cheïkh. Il lui dit : « O cheïkh, je ne sais comment poser la question [qui me préoccupe]. Dis-moi ce qui me sera profitable. — O Yûsuf, répondit le cheïkh, souhaite à autrui ce que tu te souhaiterais à toi-même et réprouve pour autrui ce que tu réprouverais pour toi-même. Veille à ne pas faire à autrui ce que tu réprouves pour toi-même. » Yûsuf poursuit : Je ne comprenais pas l'utilité de ce qu'il me disait, mais je me suis rendu compte plus tard qu'il avait rassemblé les éléments du bien tout entier. Ensuite il prit la direction d'Asûf [179] ; lorsqu'il y arriva, tous les adeptes de la secte qui s'y trouvaient se réunirent autour de lui et lui firent cadeau de tout ce qu'ils purent : les uns donnèrent des dînârs, d'autres un chameau, d'autres une parure ; tout ce qu'ils purent faire pour lui, ils le firent. Il emporta de là de l'argent et des chameaux.

Nous avons appris qu'un Nukkârite vint le trouver au milieu d'un groupe de gens et lui donna un dînâr. Le cheïkh le prit, l'homme s'en alla et le cheïkh apprit alors que c'était un Nukkârite. « Rappelez-le », dit alors le cheïkh. L'homme revenu, il lui dit : « Prends ton dînâr. — O cheïkh, c'était de bon cœur », répondit l'autre. Mais le cheïkh resta inflexible et dit : « L'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : « Ces cœurs sont fondés sur l'amour de qui leur fait du bien et sur la haine de qui leur fait du mal. » Quant à moi, il m'est désagréable de t'aimer. »

Nous avons appris aussi au sujet du cheïkh un détail qui ressemble au précédent. Il passa près d'un puits qui s'appelait Nukkâriyya. Sa provision d'eau était épuisée et ses compagnons s'arrêtèrent à ce puits avec l'intention de s'abreuver. Au moment de la halte, le cheïkh demanda quel était ce puits ; on lui répondit que c'était le puits appelé Nukkâriyya. Aussitôt le cheïkh — Dieu l'agrée — donna le signal du départ et ils partirent sans avoir bu une goutte d'eau.

Nous avons appris qu'en quittant Asûf le cheïkh prit la route d'Arîgh et arriva à Sariya. Alors Yûsuf ibn Tûjîna s'adressa à lui et lui dit : « O cheïkh, je voudrais rendre visite aux miens. — Oui, lui répondit-il, et tu m'amèneras en revenant les propriétaires des chameaux. » Yûsuf partit, rendit visite aux siens et, en revenant, amena au cheïkh les propriétaires des chameaux. Or les Banû Maghrâwa [180] avait rassemblé pour le cheïkh d'importantes sommes d'argent. Le cheïkh donna à Yûsuf ce qu'il lui devait pour l'achat [des chameaux] et Yûsuf put remettre le prix des bêtes à leurs propriétaires.

Nous avons appris qu'au moment où le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — était à Ouargla, prospérant dans ce pays d'abondance et goûtant la cuisine des rois, les gens de Ouargla se réunirent et demandèrent à quelle femme il conviendrait de confier la préparation de sa nourriture. Ils n'en trouvèrent qu'une chez les Banû Umm Ja'far. Elle s'occupait de sa nourriture, s'en tirait fort bien et réussissait auprès de lui. Le cheïkh implorait le ciel en faveur de cette femme et ses prières ne furent pas vaines : nous avons appris que, lorsqu'elle mourut, elle était entourée de soixante-dix descendants.

Plus d'un de nos amis ont rapporté qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — se vit poser trois questions par Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr, près du *mih'râb* de la mosquée de Qant'râra. « Dis-moi, lorsque l'enfant d'un Musulman a atteint la puberté, quelle est la juridiction sous laquelle il tombe ? » Le cheïkh lui répondit : « Si tu espères [181] quelque bien de sa part, renouvelle en sa faveur la demande de pardon ; autrement, abstiens-toi de le patronner. » Abû 'Abd Allâh demanda alors : « N'avons-nous pas l'obligation de contredire les Nukkârites à pro-

pos d'al-H'ârith et de 'Abd al-Jabbâr, puisque ceux-ci ont été près de dénoncer leur allégeance et que les Nukkârites ont parlé de réserve à leur égard ? »

— Nous n'avons pas l'obligation de contredire les Nukkârites sur ce sujet, répondit le cheïkh, puisque nous disons que notre allégeance envers eux ne se rapportait qu'à notre allégeance envers leurs pères. Du moment qu'ils ont atteint la maturité, ils sont revenus à leurs actes propres et le statut de leurs pères n'existe plus pour eux. Nous avons cessé de leur devoir quoi que ce soit, puisqu'ils sont tombés sous leur propre juridiction après qu'ils n'obéissaient qu'aux décisions de leurs pères. Quant aux Nukkârites, ils ont mis fin à la signification qui se dégage nettement de l'allégeance, sans avoir connaissance de la signification sur laquelle ils fondaient cette allégeance et ils n'ont plus eu de certitude du fait qu'ils ont mis fin à cette signification, et cela est proprement renonciation. Nous n'avons pas l'obligation de les contredire en quoi que ce soit. »

Voici la seconde question : Abû 'Abd Allâh interrogea Abû Nûh' sur le récit qu'ont cité les anthropomorphistes à propos de l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — en disant que l'enfer resterait vide jusqu'à ce que l'oppresseur (l'Antéchrist ?) y mette le pied, le tienne à l'écart de ceux qui y restent et dise : « Jamais, jamais ! Au grand jamais, au grand jamais ! » Le cheikh répondit : « Si ce récit est vrai, il a une explication. Le sens de : *qadamahu* (son mérite antérieur) est : ce qui a précédé les Nukkârites en fait de gens avilis, tout comme a dit Dieu — qu'Il soit béni et exalté — : « Annonce à ceux qui croient qu'ils auront, auprès de leur Seigneur, le mérite antérieur de la croyance. » (182) Il ne voulait pas parler du pied (183). Voici la troisième question : Abû 'Abd Allâh interrogea le cheïkh sur l'événement sur lequel repose la preuve, et il lui dit comment il comprenait le mot de celui qui a dit : « Lève-toi, mange et entre. »

Plusieurs de nos amis ont rapporté cette tradition de Râh'îl al-Ghadâniya : Abû Nûh' — Dieu l'agrée — a dit : « Si tu vis, ô Râh'îl, tu te souviendras du temps où des groupes de gens allaient leur chemin jusqu'à ce que les choses se gâtent pour eux du fait des filles des chemins : de l'argent sur leurs lèvres et du cuivre dans leur cœur. Il est des gens qui n'ont de connaissance que livresque ; ils prennent ce qui reste de science, et Zayd emprunte à d'autres qu'à Râh'îl. Si tu leur fais du bien, ils frétillent et si tu leur refuses, ils t'appellent. » Abû Nûh' dit encore : « Le mal qu'a créé Dieu, c'est l'impiété et la pauvreté ; les gens de la fin des temps en seront usés. S'ils vivent, ils vivront dans la pauvreté ; s'ils meurent, ils iront au feu [de l'enfer] ; ils n'accompliront pas d'actes qui puissent les sauver du feu et ne pourront rien qui les fasse échapper à la pauvreté. »

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Nûh' revint à Ouargla après la mort du cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — Quand il y arriva, il constata qu'après la mort d'Abû Çâlih' la situation de la population avait changé. Il resta parmi eux tant qu'il plut à Dieu. Il réunit les notables en vue de Ouargla et leur dit : « Je vois chez vous trois choses dont aucune n'est satisfaisante. La première, c'est que le mariage secret est apparent chez vous. Si l'un d'entre vous passe près d'un homme et d'une femme unis dans un lieu qui lui inspire des soupçons et qu'il les blâme et les reprenne de s'unir dans un tel lieu, ils lui répondent qu'ils sont mariés. La seconde c'est que tel d'entre vous affranchit ses esclaves sans plus s'occuper [d'eux] et les invite à chercher de quoi vivre ; c'est les lâcher dans le bien d'autrui ; aussi prennent-ils des bâtons de palmier, des fibres, des fagots, etc., et tel d'entre vous qui trône près du *mih'râb* risque ainsi de devenir un voleur. La troisième c'est que vous laissez apparaître parmi vous la désunion ; les uns disent : notre mosquée et la vôtre, d'autres : notre natte [de prière] et la vôtre, notre juif et le vôtre. » Le narrateur poursuit : Ils se réunirent pour lui préparer une réponse et furent lents à le faire ; comme il les trouvait lents, il eut des soupçons à leur égard et ne voulut passer cette nuit-là que chez H'ammû ibn Lu'lu' à Tîn Bâmât'ûs (184).

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — quitta Tîn Bâmât'ûs pour Injûsâ avec H'ammû ibn al-Lu'lu'

et son fils Abû 'Abd Allâh qui était lui-même accompagné de son fils 'Abd Allâh ; tous suivaient le chemin sous la direction du cheïkh. Comme ils étaient en route et que venait l'heure de la prière, 'Abd Allâh appela son père Abû 'Abd Allâh et lui dit : « L'heure de la prière est arrivée. » Abû 'Abd Allâh rejoignit son père H'ammû et lui dit : « La prière, ô mon père. » Celui-ci lui répondit : « Tais-toi, nous nous contentons des provisions de route. » Le narrateur poursuit : Ils continuèrent à marcher un peu et recommencèrent leur manège à plusieurs reprises et chaque fois H'ammû leur disait : « Nous nous contentons des provisions de route. » Enfin ils arrivèrent à l'oratoire en plein air (*muçallâ*) qui se trouve derrière Injûsâ. Le cheïkh quitta la route et fit arrêter sa monture près de l'oratoire ; H'ammû descendit et fit la prière ; le cheïkh Abû Nûh' alla se placer devant eux et dirigea leur prière.

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — partit pour Zawîla (185), accompagné de 'Abd Allâh ibn Zuraztîn al-Wisyânî. Le cheïkh — Dieu l'agrée — entra dans la demeure d'Ibn Khat't'âb à Zawîla. Il se montra empressé, aimable et bienveillant envers lui et trouva chez lui un juif appelé Jali. Abû Nuh' lui dit : « O juif, je vais te poser trois questions ; si tu y réponds, c'est que tu es lumineux (*jalî*); si tu n'y réponds pas, c'est que tu es vide (*khalî*) (186). » Et il l'interrogea sur le cas d'un homme qui se frappe le cou vivant et le sépare du corps : quand s'est-il tué, en état de mort ou en état de vie ? et sur celui de qui se trouve sur un vaisseau : jusqu'à quand demande-t-il la quiétude et le repos et ne peut-il le faire? Et enfin sur celui d'un homme qui a lancé un trait contre un autre homme, mais l'agresseur meurt avant la victime qui meurt à son tour : quand a-t-il donné la mort ? Le narrateur poursuit : le Juif resta interdit et hésitant et ne donna pas de réponse. Abû Nûh' raconte : Alors Ibn Khat't'âb me dit : « Donne la réponse à ces questions. » Je lui répondis : « Pour celui qui s'est frappé le cou et l'a séparé du corps, il s'est tué étant en état de mort, comme conséquence d'un acte accompli en état de vie. Pour celui qui se trouve sur un vaisseau, il est soumis à deux mouvements, celui qu'il s'est procuré à lui-même et celui du vaisseau, d'où le trouble. Il ne peut demander le repos que s'il y a association avec le mouvement de la nécessité et s'il s'abstrait de son propre mouvement pour suivre celui-là ; alors il demande le repos pour la réunion des deux mouvements ; alors il se tourne vers son propre mouvement. Quant à celui qui a lancé un trait et tué sa victime, il a tué en état de mort, comme conséquence d'un acte accompli en état de vie. »

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — a dit : « Dieu sait de science divine et prononce par trois fois la formule de répudiation (187). Cette religion est vérité devant Dieu. Pour moi j'en ai discuté devant Abû Tamîm et en présence d'Abû Khat't'âb à Zawîla et devant al-Mançûr ibn Buluggîn à Kairouan. Il ne subsiste point de religion que celle-là ne surpasse et celui qui se répand de la terre sur la tête, c'est celui à qui sa science cause des ennuis. » Nous avons appris au sujet du cheïkh Abû Nûh' qu'il a dit : « Tout le bien que m'a fait l'un d'entre vous lui vaudra la miséricorde ; si je l'ai laissé en arrière devant le seuil de ma demeure, il voudra exciter la discorde à ce sujet. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad Wislân fut une fois interrogé sur la question de savoir s'il suffisait ou non d'essuyer les pieds d'un être vivant pour les rendre purs (188). Il répondit qu'il suffisait d'essuyer le corps de l'homme pour le rendre pur, à l'exception des parties sexuelles et des pieds, sauf toutefois s'il s'agissait des pieds d'Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl et de ses semblables. « Je l'ai vu en effet, disait-il, ôter ses chaussures, se débarrasser des bandes qui entouraient ses pieds et les laver comme s'ils étaient la coquille d'un œuf ; l'on y voyait la trace des chaînes dont l'avait chargé Abû Tamîm » (189).

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — entendit parler d'un savant qui arrivait d'Orient et venait le voir. Il vint en effet une fois et Abû Nûh' — Dieu l'agrée — commença par lui poser la question suivante : « Que dis-tu du prince de l'égarement ? — De l'éducation, de l'éducation ! Abû Nûh', repartit l'autre ; attends de saluer,

de t'asseoir, d'échanger des politesses [190] et ainsi de suite, et alors je m'occuperai du prince de l'égarement. » [191] Alors seulement l'homme ajouta : « Quant au prince de l'égarement, c'est Iblîs, qui est le maître, le premier et le chef de toutes choses. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' quitta Qant'râra en compagnie d'al-Mu'izz ibn Fad'âla. Le cheïkh était monté sur une mule et al-Mu'izz allait à pied. Ils cheminèrent sans discontinuer et quand ils furent arrivés à Asûf, le cheïkh descendit de sa mule et se prit à dire : « Il n'est pas d'articulation dans mes os qui ne me fasse mal. — Quant à moi, ô cheïkh, répondit al-Mu'izz, il n'y a rien en moi qui me fasse mal. » Le cheïkh reprit : « Si tu es dans cette disposition, Dieu voudrait que tu fasses le pèlerinage pour ta santé. » Le narrateur poursuit : Ce mot se fixa dans les oreilles d'al-Mu'izz, il revint à Dieu, se repentit de ses fautes, vendit ses biens, fit cadeau à sa femme de sa dot et mit à exécution les conseils du cheïkh. Nous avons appris qu'il les mit à exécution par trois fois et se prépara à la mort, puis il partit en pèlerinage. Il revint et se mit à fréquenter les réunions pieuses (*majâlis adh-dhikr*) jusqu'à sa mort. Et l'on dit à ce propos : « Que celui qui se repent de ses fautes s'en repente comme al-Mu'izz ibn Fad'âla. »

Faits concernant Abû Miswar Yasjâ ibn Yûjîn al-Yahrâsanî - Dieu l'agrée.

Il fut le premier des Banû Yahrâsan à acquérir une célébrité scientifique. Il s'instruisit dans le Djebel Nafûsa et n'eut pour maître qu'Abû Ma'rûf et Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Yûnus as-Sadrâtî. Quand il commença à s'instruire, il n'avait pas d'argent et faisait maigre chère: souvent il prenait de l'orge et la donnait à griller à un jeune garçon ; s'il ne trouvait personne pour la faire griller, il la nouait dans un pan de son vêtement, la faisait tremper dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle fût imbibée et en faisait sa nourriture ; il allait dans un bâtiment en ruine et y mangeait son orge. Cela dura longtemps. Personne ne

faisait attention à lui. Quand il venait à une assemblée de cheïkhs, il s'asseyait en dehors du cercle des auditeurs ; quand ceux-ci se levaient, ils passaient devant lui jusqu'au moment où il ne restait plus personne devant lui. Alors il allait s'asseoir auprès du cheïkh et lui posait des questions tant qu'il restait assis.

Les choses demeurèrent ainsi jusqu'à un jour où il assista à une séance. Quand le cheïkh voulut la lever, Abû Miswar, dérogeant à sa coutume, se leva et l'orge qu'il portait dans un pan de son vêtement se répandit sur le sol. Alors, le cheïkh s'écria : « O gens des Nafûsa, vous n'élevez que celui que Dieu élève. » Le narrateur poursuit: Alors les cheïkhs se précipitèrent vers lui et le confièrent à l'un d'entre eux pour veiller sur lui avec sollicitude et prendre soin de ses affaires. La situation d'Abû Miswar s'améliora ; il put se consacrer à ses études et à l'accomplissement de ses desseins et acquérir la portion de science que Dieu lui mesura. Lorsqu'il eut l'intention de retourner auprès des siens, il s'affaira aux livres qu'il écrivait. Un homme le vit et lui dit : « Bien mauvaise affaire, ô Yasjâ ! » Ensuite il se maria au Djebel Nafûsa avec une femme qui enfanta de ses œuvres son fils Abû Zakariyyâ' Façil ibn Abî Miswar. Voici comment se fit ce mariage : l'un des cheïkhs des Nafûsâ envoya Abû Miswar pour demander pour lui la main de la femme en question. Abû Miswar alla la trouver et lui transmit la demande, mais elle le désigna du doigt en lui signifiant que c'était lui qu'elle voulait épouser et non pas celui qui l'avait envoyé. En présence de cette situation, Abû Miswar retourna auprès de son ami et lui dit : « Tâche donc d'envoyer quelqu'un d'autre que moi. » Mais le cheïkh lui répondit : « Peut-être est-ce toi qu'elle veut épouser. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh alla trouver la femme et lui demanda sa main pour Abû Miswar. Elle l'épousa et il se rendit avec elle à l'île de Djerba. Djerba appartenait alors à la secte de Khalaf ibn as-Samh' à l'exception d'un petit nombre de gens. Abû Miswar exhorta les gens à adhérer à la secte de l'Islâm [192] ; il y en eut qui répondirent à cette exhortation. Il y avait

un homme des Zuwâgha (193), nommé Khalaf ibn Ah'mad, qui appartenait à la secte des Nukkârites et faisait de la propagande en sa faveur. Ceux qui ne répondaient pas à l'appel d'Abû Miswar répondaient au sien. Riche et généreux, il se promenait avec des charges de farine dont il nourrissait les gens afin qu'ils adhèrent à sa secte. Il ne resta bientôt plus un adepte de Khalaf (194) à Djerba. Installé dans l'île de Djerba, Abû Miswar y bâtit la mosquée que l'on connaît encore aujourd'hui sous le nom de grande mosquée des Banû Yahrâsan. Quand il mourut, elle n'était pas terminée ; elle fut achevée par son fils Abû Zakariyyâ' Façîl ibn Abî Miswar — Dieu l'agrée.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté d'après Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu les agrée tous deux — qui le tenait du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée —, que, comme on l'interrogeait au sujet de l'homme connu dont le commandement était licite à l'égard de ceux qui le lui confiaient, sans l'intervention des prud'hommes, sans autre caution que celle de sa notoriété et de la commune renommée, il répondit que c'était quelqu'un comme Abû Khazar en Ifriqiya, Abû Miswar à Djerba et Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân à Ouargla — Dieu les agrée tous.

Abû Miswar — Dieu l'agrée — eut un fils appelé Abû Zakariyyâ' Façîl — Dieu l'agrée — qui posséda une renommée, des talents, des vertus, une position comme, à notre connaissance, aucun autre homme de son époque.

Nous avons recueilli de chacun des trois cheïkhs qui parlèrent de lui un mot dont voici le premier, qui est d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj — Dieu l'agrée — : « Si la révélation descendait sur quelqu'un de notre époque, Abû Zakariyyâ' serait digne que ce soit sur lui. » Le second, Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — a dit : « S'il y avait à notre époque un imâmat des Musulmans (195), Abû Zakariyyâ' en serait digne. » Et le troisième, Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée : « Si tu avais en main tous les aspects du bien et de la piété et si tu demandais que s'en ajoute un seul qui ne se trouve pas en Abû Zakariyyâ', tu ne saurais

le découvrir. » Ces cheïkhs sont ceux qui ont traité de la division des lieux et de l'éloignement de position.

Abû Miswar — Dieu l'agrée — était de dix ans plus âgé qu'Abû Çâlih' et Abû Çâlih' de dix ans plus âgé qu'Abû Zakariyyâ'. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — s'instruisit en Ifrîqiya chez le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée.

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Zakariyyâ' fut envoyé par son père au Nafzâwa (196) pour lui chercher des dattes chez les Banû Yazmartan (197), une mauvaise année de disette et de sécheresse. Le narrateur poursuit : Abû Zakariyyâ' se rendit au Nafzâwa. Quand il y arriva, il y eut réunion des Banû Yazmartan et des gens de la secte qui vivaient là. Ils préparèrent pour le cheïkh des chameaux qu'ils chargèrent de dattes. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — les envoya à son père, ainsi que les dînârs qu'il avait apportés et que lui avait envoyés son père pour [payer] les dattes. Alors il pensa à se servir de son turban, l'ôta, le vendit, se servit du prix qu'il en avait retiré pour acheter ce dont il avait besoin et partit pour aller trouver le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — auprès duquel il demeura tant qu'il plut à Dieu. Quand le cheïkh Abû Khazar rappela sa demande pour le bon droit du cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — et sa détermination de le venger (198), Abû Zakariyyâ s'en revint à Djerba pour se purifier de ses fautes, faire ses adieux aux siens et demander à voir son père Abû Miswar — Dieu l'agrée. — Une fois arrivé, il se purifia de ses fautes, fit ses adieux aux siens et à ceux qui voulaient lui dire adieu et demanda à voir son père. Celui-ci le reçut et il lui demanda de le délier de son propre gré de tous ses droits sur lui. Son père lui répondit : « Je te délie de tous mes droits sur toi, sauf de ce que tu as fait lorsque tu m'as envoyé les dinars des Nafzâwa et ne les a pas gardés pour acheter ce dont tu avais besoin. » Le narrateur poursuit : Abû Zakariyyâ' quitta Djerba pour aller rejoindre Abû Khazar — Dieu l'agrée — ; mais comme il était en route, il eut des nouvelles du cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — et de ses compagnons et de la déroute qu'ils avaient subie, et revint sur ses pas.

Nous avons appris que le gouverneur des [Imâms] Noirs imposa aux Banû Yahrâsan une somme importante à titre d'impôt foncier (*kharâdj*). Abû Zakariyyâ' lui dit : « Ils ne peuvent pas payer cette somme — Combien peuvent ils payer, répondit le gouverneur ? — Moins que cela », repartit Abû Zakariyyâ'. Et le gouverneur leur fit payer la somme [indiquée par Abû Zakariyya']. Par la suite, le cheïkh réfléchit à ce qu'il avait fait et dépensa la même somme en faveur des pauvres.

Nous avons appris que ce même gouverneur se saisit de l'un des habitants de l'île de Djerba. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — intercéda en sa faveur et le gouverneur se laissa fléchir et remit l'homme au cheïkh. Le Djerbien envoya au cheïkh une tunique qu'il avait fait faire. Comme le cheïkh refusait de l'accepter, l'homme lui dit : « O cheïkh, paie-moi ce que j'ai acheté pour la faire et je te ferai cadeau du prix de la façon, car c'est moi qui l'ai cousue de mes mains. » Mais le cheïkh refusa de la prendre.

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' a dit : « Si la terre subit la disette, le paradis sera gagné par une poignée de nourriture ; si l'Islam subit la disette, le paradis sera gagné par une parole juste qui sera dite, et la disette de l'Islam est bien pire que la disette de la terre. Or les deux cas se présentent ensemble à notre époque. »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' a dit : « Nous ne savons ni comment parler, ni comment nous taire en dépit de la perfection acquise dans la science, la retenue et la perspicacité dans les choses de la religion. » Et l'on dit : « S'il y avait quelqu'un pour composer des recueils des paroles sages qu'il a prononcées, ce serait Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée. »

Abû Yah'yâ Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — a rapporté ce qui suit : Abû Zakariyyâ' rencontra un cheïkh nukkârite au milieu d'un groupe de Zuwâgha parmi lesquels se trouvaient des Wahbites et des Nukkârites. La conversation s'engagea entre eux deux et le Nukkârite en vint à dire : « O Abû Zakariyyâ', vous et nous sommes tous des Nukkârites, puisque nous reprochons à 'Alî ibn Abî T'âlib ce qu'il a fait à propos de l'arbitrage [199]. » Le Nukkârite voulait ainsi tromper les gens simples et il fit impression sur l'esprit du vulgaire. Si Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — se taisait et ne prenait pas position contre lui, c'est que le nom de Nukkârite s'appliquait logiquement aux deux partis. Le cheïkh le comprit et vit que c'était là une de leurs ruses. Aussi dit-il : « Je ne suis pas nukkârite. » Il réduisit son adversaire au silence et Dieu déjoua le stratagème du Nukkârite. Les assistants admirèrent la sagacité et l'esprit d'à propos du cheïkh, si bien que l'on se mit à dire parmi les Zuwâgha : « Un tel essaie de jouer Abû Zakariyyâ' et Abû Zakariyyâ' tient bon tout seul. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad Kammûs tomba malade à la fin de sa vie. Le démon se mit à tourner autour de lui et lui inspira des doutes sur la nature et l'origine de son Maître, au point que le cheïkh Abû Muh'ammad faillit périr. Il dit alors à Abû' l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — : « Fais-moi venir ton père, Yûnus, et fais-le presser, car le démon a failli me faire périr en raison de ma faiblesse et de mon grand âge et s'est pris d'une grande envie de moi à la fin de ma vie. « Le narrateur poursuit : Abû'l-Qâsim se hâta d'aller auprès de son père, le trouva et l'informa de la situation d'Abû Muh'ammad. Abû Zakariyyâ' vint le voir en hâte, tantôt marchant, tantôt courant et se reposant parfois sur son fils. Il arriva enfin et Abû Muh'ammad lui dit : « Viens auprès de moi, mon ami, car le démon a envie de moi, m'inspire des doutes sur la nature de mon Maître et m'amène à craindre de mourir. » Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — lui dit : « O cheïkh, sache que tout ce qui te vient à l'esprit, prend forme dans ton imagination ou s'agite dans ton cœur, et ce à quoi tu arrives par ton intelligence, tout cela fait partie de la création divine, et qu'il ne te vient à l'esprit que ce que tes regards ont saisi ou quelque chose de semblable. En effet Dieu répugne à ce qui a l'apparence de choses et l'on dit dans certaines traditions anciennes : « Nous subissons ces idées pour nous dédommager auprès de Dieu. Son uni-

cité est pure de toute tache. » Abû Muh'ammad lui dit alors : « Tu m'as réconforté ; puisse Dieu te récompenser, ô Abû Zakariyyâ'. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad offrit à Abû Zakariyyâ' un peu de viande de chèvre cuite la veille à la fin de la journée. Abû Muh'ammad dit à Abû Zakariyyâ' : « Mange, » et il insista et se montra pressant. Or Abû Zakariyyâ' était en train de jeûner et ne voulait pas se restaurer à la fin de la journée ; il répondit donc : « O cheïkh, je suis en train de jeûner et ne mange point, or voici qu'est passée la plus grande partie du jour. » Abû Muh'ammad insista et Abû Zakariyyâ' prit quelque chose pour faire plaisir au cheïkh qui en fut tout joyeux. Le cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — en fut malade : le fait d'avoir mangé de la viande de chèvre et de la viande cuite de la veille ne lui avait pas réussi. Mais comme il avait mangé pour faire plaisir au cheïkh, Dieu le guérit de cette maladie et il n'en souffrit plus par la suite.

Nous avons appris qu'il vit en songe quelqu'un qui se tenait debout devant lui et lui dit : « Tu as déféré au désir d'Abû Muh'ammad et lui as fait plaisir au point qu'il en a été tout joyeux ; cela vaut mieux qu'une année de tes dévotions. » Et par la suite Abû Zakariyyâ' put manger de la viande de chèvre sans avoir mal ainsi que de la viande qui avait passé la nuit et il fut guéri de son indisposition.

Comme on demandait à Abû Muh'ammad de ses nouvelles à la fin de sa vie, il récita ce verset : « Celui que Nous chargeons de vie, Nous le courbons en sa stature. Eh quoi ! Ne comprendront-ils pas ? » [200].

Nous avons appris qu'une mendiante se présenta devant Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — et lui demanda un peu d'huile pour s'oindre la tête, car le désordre de ses cheveux la gênait. Il apporta une marmite pour y mettre l'huile et ouvrit la jarre. Il vit alors la mendiante qui regardait la richesse que Dieu avait accordée au cheïkh et l'abondance de ce qu'il possédait. Pendant qu'il versait dans la marmite, ses yeux laissaient échapper des

larmes etil disait : ô Dieu, il n'y a pas entre nous et Toi de liens de parenté tels que Tu nous donnes et non à d'autres, mais c'est le fait de Ta miséricorde, ô le plus miséricordieux des miséricordieux. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — a rapporté qu'Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — sortit parce qu'il en avait besoin. Il passa près de la demeure de Mûsâ ibn al-Arth à l'heure où l'on est chez soi. Il s'aperçut qu'il n'était pas là. La femme de Mûsâ, qui ne connaissait pas Abû Zakariyyâ', sortit pour voir. « Qui es-tu, demanda-t-elle. — Un hôte, répondit-il — Quel est ton nom ? — Façil, répondit-il — Il y a plusieurs catégories d'hôtes, reprit-elle. Les uns demandent de la viande, d'autres du pain assaisonné, d'autres à qui on ne donne pas d'assaisonnement. — Mets-moi dans la catégorie intermédiaire, lui dit Abû Zakariyyâ', ceux qui prennent du pain assaisonné. » Elle lui donna de l'huile. Abû Zakariyyâ' s'en alla ; l'époux de la femme, Mûsâ ibn al-Arth revint et elle lui raconta la venue de l'hôte et lui donna son nom. Son époux lui dit alors : « Mon Dieu ! c'était Abû Zakariyyâ' ! »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — se vit confier un dépôt par un citadin qui appartenait à la population de Sfax ; ce dépôt consistait en dînârs. Le cheïkh refusait que la somme fût déposée chez lui, mais le citadin insista très vivement et le cheïkh accéda à la demande et voulut bien recevoir l'argent, ce qui fut fait. Le Sfaxien s'en alla et poursuivit sa route. Quand fut venu le moment de verser l'aumône légale (*zakât*), le cheïkh se servit de son propre argent, [pour payer la taxe due au titre de la somme déposée] et cela dura un certain temps. Comme l'absence du propriétaire de l'argent [déposé] durait longtemps, le cheïkh chercha longtemps à s'informer de ce qu'il devenait. Il apprit que la famine régnait dans sa ville d'origine qui était Sfax. Or c'était à l'époque où la traversée est difficile. Cependant Abû Zakariyyâ' s'embarqua avec le dépôt en direction de Sfax. Dieu apaisa la mer et, lorsqu'il eut débarqué à Sfax, il se renseigna sur l'homme et apprit où était sa maison ; il s'y

présenta, entra et le trouva affamé dans un état grave. Il sortit pour se rendre au marché et emprunta aux marchands environ quatre dînârs avec lesquels il acheta de la nourriture pour l'homme qu'il voyait proche du trépas. Il le nourrit et parvint à le sauver du trépas. Lorsque l'homme reprit connaissance et que ses yeux s'ouvrirent, il dit au cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — : « Qu'est-ce qui t'a amené, ô cheïkh ? Qu'est-ce qui t'a amené, ô cheïkh ? — Ce qui m'a amené, répondit le cheïkh, c'est le dépôt que tu m'avais confié ; le voici, prends-le. » Le narrateur poursuit : Le Sfaxien lui demanda de partager la somme, mais Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — refusa et repartit pour Djerba en disant : « Si j'y avais pensé avant de payer l'aumône légale au titre de ce dépôt, j'aurais pris sur le dépôt pour le faire. »

Lorsque le cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — envoya ses deux fils, Zakariyyâ' et Yûnus et le fils de sa sœur Abû Bakr ibn Yah'yâ ainsi que ses frères — Dieu les agrée — auprès d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —, il garda auprès de lui le fils de sa sœur, Sa'îd ibn Yah'yâ, frère d'Abû Bakr ibn Yah'yâ. Il le faisait travailler, s'occupait de lui et l'utilisait. Il disait que Sa'îd n'échangerait pas avec eux — il entendait par là ses fils et le fils de sa sœur Abû Bakr — leur départ auprès d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — contre son séjour auprès de lui.

Abû Zakariyyâ' avait fait sa prière en un lieu fréquenté. Lorsque se leva le jour, on vit le lieu où il avait prié trempé de larmes comme si quelqu'un y avait fait ses ablutions.

Nous avons appris que, la nuit où mourut Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — (c'était en Ramad'ân et son fils Zakariyyâ' [201] était placé en tête de l'assistance pour célébrer le Ramad'ân), on entendit la voix de gens qui disaient : « Sîdî Abû Zakariyyâ' est mort, ô Sîdî Zakariyyâ' ! » Stupéfaits et consternés, les assistants partirent chacun de son côté, interrompant leur prière, sauf Zakariyyâ' son fils qui continua sa prière jusqu'à la fin.

Nous avons appris que le gouverneur des « [Imâms] Noirs » [202] s'enquit d'Abû Zakariyyâ' et, comme on lui apprenait qu'il était mort, il dit : « Conduisez-moi à sa tombe. » On l'y conduisit et il dit : « Il a vécu estimé, il est mort regretté. O mon Dieu, trouve-lui un successeur pour Djerba. » Il dit aussi : « Voilà un homme de science qui est mort ; la science va mourir. »

On rapporte que son fils Zakariyyâ' a dit : « Je ne puis mieux comparer mon père Abû Zakariyyâ' à la fin de sa vie qu'à une bête de somme chargée d'un lourd fardeau et qui a vu un endroit où elle pouvait déposer sa charge : elle se hâte d'y arriver. » Il dit encore : « Je ne puis mieux comparer un lieu où s'est prosterné mon père qu'à celui où l'on fait des ablutions purificatoires. »

Nous avons appris que Zakariyyâ' et son père Yûnus partirent pour le pèlerinage. Comme ils étaient en route, éprouvés par la marche et fatigués par le voyage, Zakariyyâ' s'endormit et resta loin des autres voyageurs. Lorsqu'il se réveilla, il lança à Dieu Très Haut cet appel : « O Maître de toute chose étonnante, ô Toi qui tiens compagnie à tout isolé, ô Toi qui es proche et non lointain, mets au bout de ce voyage une consolation et une issue. » Il releva la tête et vit devant lui une colonne de lumière qui s'élevait dans l'air. Il se dirigea vers elle et marcha jusqu'à ce qu'il eût rejoint la caravane. Il trouva ses compagnons inquiets à son sujet.

Nous avons appris qu'au cours de ce voyage ils se couchèrent pour dormir. Zakariyyâ' avait la garde des sabres. Or voici que des voleurs les entourèrent pour les piller. Yûnus cria à son frère par deux fois : « Donne-moi mon sabre, ô mon frère. » Abû'l-Qâsim Yûnus tâta de la main devant les pieds de son frère. Dieu lui permit de se saisir de son sabre. Il le dégaina et en frappa l'un des voleurs qu'il coupa en deux ; aucun des voleurs ne réussit à le dépasser.

Nous avons appris qu'Abû'l-Qâsim Yûnus — Dieu l'agrée — s'endormit une nuit pendant ce voyage et, lorsqu'il se réveilla, la caravane l'avait dépassé. Quelques-uns des voyageurs s'éloignèrent un peu de lui et se cou-

chèrent. Avant qu'ils aient fini de dormir et qu'ils aient repris leur route vers la caravane, Abû'l-Qâsim Yûnus vint à passer près d'eux et les rejoignait les uns après les autres, mais ils restaient toujours en arrière de la caravane. Il passa près d'un homme qu'avait saisi la fatigue derrière la caravane : ses pieds étaient tuméfiés et ses jambes enflées ; il avait une bourse pleine de dînârs. Quand cet homme vit le cheïkh, il admira son maintien et lui dit : « J'ai là une bourse pleine de dînârs, et je vais mourir ; voici la bourse, prends-la, car tu es plus digne de l'avoir qu'aucun de ces gens qui sont devant nous. » Le cheïkh refusa de la prendre, mais l'autre insista en disant: « Prends-la, car tu en es plus digne qu'aucun autre. » Il la prit et se remit en marche vers la caravane qu'il finit par rejoindre, laissant l'homme derrière lui. Mais le gros de la caravane s'arrêta, et l'homme la suivait à la trace, tantôt marchant, tantôt se reposant, si bien qu'il finit par la rejoindre. Il se reposa toute la nuit ; le lendemain les voyageurs se remirent en route, l'homme avec eux ; il avait repris des forces et se souvint de sa bourse. Il se mit alors à dévisager les hommes [de la caravane] et chercha à retrouver sa bourse [dans les campements] des voyageurs : il interrogeait, examinait et regardait. Le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — vit son visage inquiet et lui dit : « Qu'as-tu ? » L'homme lui répondit : « Il m'est arrivé telle et telle chose. — La lui as-tu donnée ou te l'a-t-il prise sous la contrainte ? demanda le cheïkh. — Non, je la lui ai donnée, répondit l'autre. — Peux-tu le reconnaître ? — Je ne le puis ; je sais seulement qu'il était grand et fort comme toi. — Mais tu peux reconnaître la bourse ? — Bien sûr. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh sortit la bourse ; lorsque l'autre la vit et la reçut des mains du cheïkh, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Mon Dieu ! Ce ne peut être qu'un Musulman ! (203) Ce ne peut être qu'un Musulman ! » Il le répéta à plusieurs reprises et se mit à courir dans les campements des voyageurs en disant : « Voilà ce qu'il a fait, voilà ce qu'il a fait ! Par Dieu, ce ne peut être qu'un Musulman ! »

Nous avons appris que le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — avait l'habitude de se rendre à la mosquée à la fin de la nuit et d'y prier ; sa demeure était éloignée de la mosquée. Telle était son habitude et sa façon de faire jusqu'au moment où il partit de chez lui, une nuit, pour se rendre à la mosquée. Entre le domicile et la mosquée se trouvait un cimetière. Le cheïkh se mit en route en prenant son chemin habituel et voici qu'il entendit derrière lui un léger bruit. Il se retourna et vit comme un chien. Le narrateur poursuit : Le cheïkh eut la chair de poule, mais continua son chemin sans plus y prêter attention. Lorsque le cheïkh approcha du cimetière et le dépassa, l'apparition l'appela et lui dit : « Abû'l-Qâsim, jusqu'à quand t'attendrons-nous sans que tu viennes à nous ? » Le narrateur poursuit : Le cheïkh continua sa route pleurant et affligé. Quand il fut arrivé il se mit à prier comme il avait coutume jusqu'à l'aube, puis il fit la prière prescrite (204) et s'avança vers le cercle de ses auditeurs (*h'alqa*). Ils se mirent à lire et lui avec eux, mais les larmes coulaient le long de ses joues et descendaient sur sa barbe ; cela dura jusqu'au lever du soleil. Lorsqu'ils eurent terminé, l'un des assistants lui demanda : « Qu'est-ce qui te fait pleurer, ô cheïkh ? » Il leur raconta ce qui s'était passé et dit : « Je pense que mon terme ne peut qu'être proche. » Le narrateur poursuit : Il se mit alors à faire ses dernières recommandations, à se purifier de ses fautes et à faire ses adieux à qui il désirait. Il ne resta sur terre que peu de temps, mourut — Dieu lui fasse miséricorde — et alla connaître la clémence, le pardon et la satisfaction de Dieu.

Faits concernant le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr - Dieu l'agrée - et la formation de son école.

Il fit ses études sous la direction du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée — et auprès d'Abû Zakariyyâ' ibn Abî Miswar — Dieu l'agrée.

Nous avons appris qu'un jour Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée — le regarda et dit : « Si j'ai quelque

pénétration, c'est ce jeune homme qui donnera une nouvelle vie à la religion de Dieu. » Lorsqu'il eut acquis de science ce que Dieu lui mesura et que fut mort le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée —, il se rendit à Kairouan et y étudia la grammaire et la langue arabe. Lorsqu'il revint de Kairouan, alors il forma une école : la raison en a été rapportée par Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — d'après Abû Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — la voici: Abû Zakariyyâ' Façîl envoya ses deux fils Zakariyyâ' et Yûnus, avec le fils de sa sœur Abû Bakr ibn Yah'yâ et d'autres qui partirent avec eux, au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée. Au moment de leur départ, Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — leur dit : « Allez auprès de cet homme ; si vous le trouvez, restez avec lui, même pour le servir dans ses besoins matériels. » Le narrateur poursuit : Ils quittèrent Djerba pour aller le trouver et parvinrent au Djebel Tamûlsa. Il n'y avait plus là de gens de la secte : ils avaient apostasié et s'étaient ralliés aux schismatiques (*ahl al-khilâf*), à l'exception de Yaçlîtan, oncle d'Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée. Selon Abû'r-Rabî' Sulaïmân, Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — lui a raconté : Les habitants de Tamûlsa avaient apostasié à cette époque, à l'exception de ton oncle Yaçlîtan, de ses femmes et de ses enfants. Nous passâmes devant le Djebel et nous en éloignâmes en direction d'Amdû. Ton oncle Yaçlîtan eut vent de notre passage et nous rejoignit à Amdû. Il nous demanda de revenir en arrière à Tamûlsa ; nous refusâmes, il se fit pressant, mais nous ne déférâmes pas à son invitation à revenir en arrière, alléguant que nous étions pressés et que nous avions déjà dépassé le Djebel. Voyant notre attitude, Yaçlîtan nous dit : « Si vous ne faites pas [ce que je vous demande], je retournerai là-bas : on n'y trouve de votre secte que moi, mes femmes et mes enfants. Eh bien ! une fois revenu, je les prendrai par la main et nous irons nous joindre aux schismatiques. » Quand nous eûmes entendu ces paroles, nous accédâmes à sa demande de retourner sur nos pas à Tamûlsa. Le narrateur poursuit : Nous nous

mîmes en route avec lui ; arrivés là-bas, nous y restâmes le temps qu'il plut à Dieu. Yaçlîtan nous servait à manger matin et soir, assisté de ses femmes et de ses enfants à qui il disait : « Voici votre religion et voici des coreligionnaires. » Puis nous quittâmes Tamûlsa et marchâmes, sans savoir en quel endroit du pays nous trouverions le cheïkh Abû 'Abd Allâh. Quand nous fûmes arrivés à Taqyûs, nous rencontrâmes le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — qui venait de Kairouan où il avait étudié la grammaire et la langue arabe et qui avait l'intention d'aller à Tajdiya auprès d'Abû 'Imrân Mûsâ ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — pour étudier avec lui la science juridique. Ils ne savaient pas auparavant où trouver le cheïkh ni où le demander, mais Dieu leur accorda la faveur de le rencontrer.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté ce qui suit d'après Abû Yah'yâ Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu les agrée tous deux — : Je pense que notre rencontre avec lui, bien que nous ne connussions pas de lieu où il pût être, ne fut due qu'à l'acceptation que nous avions donnée à Yaçlîtan lui-même et à la joie que nous lui avions faite, ainsi qu'à ses femmes et à ses enfants. Ils demandèrent ensuite au cheïkh Abû 'Abd Allâh de former pour eux une école. Il refusa et se récusa ; ils continuèrent à tenter de le circonvenir tant que Dieu le permit. Mais il refusa tant et si bien qu'ils étaient près de désespérer.

Nous avons appris que certaine fois ils tinrent avec lui une réunion devant la mosquée d'al-Munya tentant de le circonvenir et le pressant de demander. Or voici que sortirent de Taqyûs deux hommes dont l'un faisait ses adieux à l'autre qui prenait la route d'al-Hâmma. Lorsqu'ils se furent séparés, le premier héla l'autre et lui dit : « Ecoute, ô un tel. » Le narrateur poursuit : Comme il se retournait, l'autre continua : « Fais-le pour l'amour de Dieu. Quiconque agit pour l'amour de Dieu n'est jamais frustré. » Ayant entendu ces paroles, ils en tirèrent bon présage et en effet cela le disposa favorablement à leur égard. Il accéda donc à leur demande à la condition qu'on ne lui demanderait rien et qu'il ne répondrait rien pen-

dant quatre mois. Ils restèrent à Taqyûs le temps qu'il plut à Dieu sans l'interroger et sans qu'il répondît. Cela se passait dans l'année où eurent lieu des engagements entre Zanâta et Çanhâdja dans la région de Tripoli : on lui donne le nom de « la défaite des châteaux » (*hazîmat al-abrâj*). Il y eut aussi de nombreux tremblements de terre, tels que rien ne tenait debout. Le cheïkh leur dit alors : « Il y a ici des hommes au cœur sensible. J'espère que l'Islâm fleurira parmi eux et que le bien s'y épanouira. Acceptez-vous d'aller chez eux avec nous ? Ce sont les Banû Maghrâwa (205). » Ils acceptèrent avec joie et satisfaction. Le cheïkh envoya un messager auprès d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Wazjûn al-Walîlî et des siens pour leur faire savoir qu'il allait venir dans leur région et leur demander de lui aménager une grotte où il se réunirait avec ses disciples pour former une école et faire œuvre pie. Abû'l-Qâsim se mit à creuser la grotte et y parvint. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh arriva avec ses disciples. Telle est la raison pour laquelle il forma là une école.

Quand il tenait une réunion nocturne et que, le sujet épuisé, ses disciples désiraient lever la séance, le cheïkh avait l'habitude de désigner l'un de ses disciples et de lire avec lui un court passage des homélies, ensuite le cheïkh se levait [pour partir].

Cependant il se transporta chez les Banû Yaslì avec ses disciples. Ils faisaient face aux difficultés de leur subsistance et travaillaient dur pour faire œuvre pie. Le cheïkh passait l'hiver dans l'Arîgh (206) et allait au printemps dans le désert chez les Banû Muç'ab et autres, qui étaient alors Wâçilites ; il en fit revenir certains au wahbisme.

Nous avons appris qu'un homme des Banû Muç'ab lui demanda : « O cheïkh, quelle bête de mon troupeau dois-je donner pour m'acquitter de l'aumône légale ? » Le cheïkh lui répondit en usant d'une parabole : « Dans le cas d'un homme qui t'a donné quarante moutons, puis te prie de lui en donner un seul, lequel donneras-tu ? — Le plus beau, répondit l'autre. — C'est Dieu, reprit le cheïkh, qui t'a donné quarante moutons ; choisis donc le plus

beau pour t'acquitter de l'aumône. » Un homme des Banû Muç'ab l'interrogea sur le cas d'un homme dont la fortune comprenait des éléments illicites et qui avait à la fois des biens licites et des biens illicites : « Peut-il ou non dépenser une partie de son bien ? » Le cheïkh, employant une parabole, lui répondit : « As-tu vu un terrier où se trouve un mulot ou une gerboise et dans lequel est entré un serpent ? Y introduiras-tu la main pour prendre le mulot ou la gerboise ? — Non, répondit-il : j'aurais peur du serpent. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh lui répondit alors : « De même pour celui qui traite à la fois ce qui est licite et illicite. »

Nous avons appris qu'il partit pour Qaçt'âliya (207) avec l'intention d'aller de là à Tripoli. Une foule de gens s'assembla autour de lui et il eut des craintes du côté des schismatiques ; on en vint même à dire qu'il était un rebelle. Il profita alors de leur négligence : à l'un de ses disciples, il donna sa mule et il se mit en route avec elle ; à un autre il donna sa selle qu'il emporta par un autre chemin. Il en prit un troisième par la main et dispersa ses disciples sur les chemins, après avoir fixé avec eux un lieu de rencontre. Lorsqu'ils furent hors de vue, ils se retrouvèrent, sellèrent la mule et le cheïkh monta en selle. Ils n'avaient alors aucune provision de route, mais ils rencontrèrent un homme qui leur céda un quartier de viande de mouton grâce auquel ils purent se restaurer. Le cheïkh et ses compagnons poursuivirent leur route et arrivèrent à proximité de Tamûlsa, sans toutefois y parvenir. Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — était sorti du village ; il se trouvait au pâturage en un lieu appelé Miyûkîn. Lui et Muh'ammad ibn 'Isâ ibn Abû Ibrâhîm regagnaient Tamûlsa, lorsqu'ils virent la mule du cheïkh. Ils le reconnurent, se dirigèrent vers lui et constatèrent que c'était bien lui. Ils serrèrent sa main et celle de ses compagnons, parmi lesquels se trouvait 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm, déjà mentionné. Ils les emmenèrent au village et leur firent bon accueil. 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm dit à Abû'r-Rabî' : « Donne donc à Muh'ammad une part de gain. — Je l'ai fait », lui répondit Abû'r-Rabî', avec l'idée qu'il

pensait à son fils, mais 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm lui indiqua qu'il avait seulement pensé à Muh'ammad ibn Bakr. Lorsqu'ils eurent fini de prendre leur repas, on organisa une réunion pour poser des questions au cheïkh. Le cheïkh Abû'r-Rabî' raconte: nous siégeâmes jusqu'à ce que nous en eussions assez, puis nous levâmes la séance. Les femmes vinrent alors trouver le cheïkh ; il y avait parmi elles Umm al-Bakht et sa sœur ; Umm al-Bakht savait poser des questions et lire des livres. Elles se mirent à l'interroger sur plusieurs problèmes et exhortations jusqu'au lever de l'aurore. Umm al-Bakht dit alors à Abû'r-Rabî' dont elle était la cousine du côté maternel : « C'est pour ces intérêts que tu as été si longtemps loin de nous, ô Sulaïmân. » Alors vint Bilbîs ibn Samdî qui avait touché la main du cheïkh au moment où il avait touché la main des autres au moment de leur arrivée. Le cheïkh interrogea à son sujet Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — qui donna les renseignements demandés. « Il était notre ami dès auparavant », dit le cheïkh qui reprit en s'adressant à lui : « Oui, tu étais dans une vallée et nous dans l'autre. » Ensuite Abû'r-Rabî' et Bilbîs voulurent porter la bonne parole aux cheïkhs des Lamâya [208] ; ils se rendirent chez eux pour leur annoncer la venue du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée. — Quand ils se mirent en route pour annoncer aux Lamâya la venue du cheïkh, Bilbîs dit à Abû'r-Rabî' : « Fais-moi participer à l'annonce que tu feras aux cheïkhs de la venue du cheïkh. » Cela faisait partie de sa bonne éducation et de sa politique. Abû'r-Rabî' et Bilbîs avec lui annoncèrent la nouvelle aux Lamâya et autres qui se préparèrent pour aller à la rencontre du cheïkh, avec leurs cheïkhs à leur tête, parmi lesquels 'Abd Allâh ibn al-Amîr et Abû Muh'ammad Wârsiflân. Ce dernier était très savant. Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — fut interrogé sur une question de droit, il laissa le soin de donner la réplique à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr — Dieu l'agrée. — Mais celui-ci répliquait peu et restait court dans la plupart des cas. Le cheïkh Abû Muh'ammad Wârsiflân dit

alors au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — : Réponds aux gens, car tu ne trouveras guère de réponse de la part d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh. » Le cheïkh continua sa route. Lorsqu'il pénétra dans [l'île de] Djerba, il se hâta d'arriver à la grande mosquée des Banû Yahrâsan, leur toucha la main et y resta le temps qu'il y resta. Puis il manifesta son désir de partir. Lorsque sa bête approcha pour qu'il la montât, les gens se précipitèrent vers lui pour lui tenir l'étrier ; le cheïkh Abû Nûh' Çâlih' ibn Abî Çâlih' arriva le premier pour lui tenir l'étrier. Mais les gens ne voulurent pas qu'il le fît. Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — leur dit : « Invitez-le. » Et il tint l'étrier. Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — cita les deux vers suivants : (*Kâmil*) :

Dieu garde le temps de la jeunesse et son déclin ; ce qu'il y a de neuf en eux n'a pas été emprunté pour attirer le blâme.

Que les jours et les nuits sont courts ! De même est court le temps de la jeunesse.

Ensuite le cheïkh se mit en route et passa à Tabâjâla chez le cheïkh 'Amrûs qui le retint pour lui offrir l'hospitalité. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh descendit chez lui et 'Amrûs fit tuer en son honneur deux grands moutons. Nous avons appris qu'un homme voulut se saisir de l'une de ces bêtes ; à ce moment le mouton se dressa sur ses pattes de derrière et resta debout [un instant] ; or sa taille atteignait celle de l'homme. Quand les bêtes furent mises à mort et cuites, on en présenta la chair au cheïkh. L'on rapporte ce trait cité par Jâbir ibn 'Imâr : j'étais en train de choisir pour le cheïkh les meilleurs morceaux ; il vit qu'ils étaient gras et dit : « Que ressent celui qui en mange, lorsque c'est lui qui paie ? Que ressent-il, quand c'est autrui qui paie ? » Puis le cheïkh repartit vers Arîgh.

Nous avons recueilli ce propos de 'Abd Allâh ibn Mânûj : « Nous avons été saisis d'admiration pour ce Nafûsî et ses compagnons, tout comme les apôtres pour Jésus — sur lui le salut. »

Voici ce que nous avons appris au sujet du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — Lorsqu'il rendit visite aux gens de Ouargla, il se présenta chez le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — à qui les gens de Ouargla avaient confié leurs affaires : il était vieux, gardait la chambre, s'occupait moins de leurs affaires. Abû 'Abd Allâh as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — lui dit : « O Muh'ammad, tu dis que le meilleur pasteur est celui qui tient la balance égale entre les forts et les faibles. » Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — resta silencieux ; l'autre reprit : « Ne dit-on pas que les gens vivent ensemble en commettant des actes répréhensibles, pour ne pas se séparer ? » Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — lui demanda : « A propos de quoi, ô cheïkh, des affaires de la religion ou de celles de ce bas monde ? — Ma science s'arrête, répondit Abû Muh'ammad as-Sadrâtî, là où tu sais. Qu'en dis-tu toi-même ? — Cela ne vaut, reprit-il, que pour les affaires de ce bas monde, l'arrêt et le départ des voyageurs, la bonne qualité des relations humaines et le petit nombre des différends, et ainsi de suite. Quant aux affaires de la religion, non. Si cela valait pour les affaires de la religion, les anciens ne se seraient pas séparés de leurs imâms jusqu'à les tuer et les gens de Nahrawân (209) ne se seraient pas eux-mêmes exposés à la mort pour des affaires qui, tout compte fait, étaient possibles pour eux, ainsi que 'Abd Allâh ibn Yah'yâ al-Kindî et al-Mukhtâr ibn 'Awf — Dieu les agrée tous — » Puis Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr ajouta — Dieu l'agrée — : « O cheïkh, tu ne fais pas confiance à la plupart de ceux qui viennent te trouver de peur qu'ils ne disent contre toi ce que tu ne dis pas pour eux. » Abû 'Abd Allâh as-Sadrâtî lui répondit : « Quiconque vient en visite trouve sa récompense auprès de Dieu ; quiconque dit contre moi ce que je n'ai pas dit [pour lui], est jugé par Dieu. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — eut un premier fils. Les gens voulurent lui offrir un repas à cette occasion. Il refusa obstinément. Alors la femme d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Warjûn al-Walîlî prit la parole et lui dit : « Eu nous, ô cheïkh ? Nous traiteras-tu comme les autres ? » Elle disait cela à cause de l'amitié sincère qui unissait le cheïkh à Abû'l-Qâsim. « Non, répondit le cheïkh, je ne le ferai pas ; je prendrai ma main qui est au-dessus et je la mettrai au-dessous. » Il faisait ainsi allusion à cette parole du Prophète — sur lui la prière et le salut — : « La main d'au-dessus vaut mieux que la main d'au-dessous. » Cela ne concernait que le don et l'aumône, et le cheïkh faisait l'aumône à cette femme et n'acceptait pas ce qui venait d'elle de peur que cela ne devînt la contre-partie de ce qu'il faisait pour elle et que ce ne fût illicite. Le cheïkh avait reçu en don de Dieu la sagacité et la perspicacité et ne risquait pas d'être prévenu par quoi que ce fût.

Voici ce qu'a raconté Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : Je séjournais une fois chez le cheïkh à Tîn Yaslî, lorsqu'il apprit qu'un groupe de Banû Darjîn venait le trouver. Il nous demanda comment on pouvait se procurer un mouton à abattre. « Je ne connais de mouton chez personne, sauf un chez une vieille femme à Ajlû. — Il faut que l'on trouve à Tîn Yaslî de quoi les restaurer », dit-il, puis il se leva et pénétra sous la tonnelle où il se reposa un moment. Ensuite il me dit : « Lève-toi, Ya'qûb, et regarde du côté de La Mekke. » Je me levai, regardai et, ne voyant rien, regagnai ma place et m'assis un moment. Il me dit alors : « Lève-toi et regarde attentivement. » Je me levai, regardai et lui dis : « Je vois quelqu'un — Regarde, reprit-il : y a-t-il quelque chose avec lui ? » Je regardai et lui dis : « Je vois avec lui quelque chose qui, tantôt sort du chemin et tantôt y entre. » Je guettai un moment, allai trouver l'arrivant et découvris que c'était un homme des Banû Waylîl, accompagné d'un mouton. Il le céda au cheïkh. Le groupe des Banû Darjîn arriva et le mouton fut égorgé en leur honneur.

Voici un autre récit de Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : Une fois que j'étais chez le cheïkh, il me dit : « Lève-toi et ordonne au Grec (*Rûmî*) qu'il ajoute à notre nourriture. »

Je me levai et lui donnai cet ordre ; il l'exécuta et je restai longtemps assis auprès du cheïkh. Il me dit alors : « Lève-toi et regarde vers le Nord. Vois-tu quelque chose ? » Je me levai et vis une mule montée par un cavalier. J'allai trouver le cheïkh pour le mettre au courant et restai assis un petit moment. Puis je me dirigeai vers l'arrivant et m'aperçus que c'était le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn al-Khayr — Dieu l'agrée — Il descendit de sa mule et se mit en devoir de l'attacher, puis vint trouver le cheïkh qu'il salua. Celui-ci m'appela et me dit de dire au Grec qu'il ajoute à notre repas. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn al-Khayr — Dieu l'agrée — le regarda et lui dit : « On dirait que je savais ce que vous dites. Attends : voici quelque chose. » Il défit sa sacoche où se trouvait de la nourriture toute cuite. Le cheïkh me dit : « Va dire au Grec qu'il ne fasse rien : il ne faut pas laisser perdre de la nourriture. » Quelques-uns de nos amis ont raconté que des hôtes vinrent le voir ; or il n'avait pas de bête qu'il pût sacrifier en leur honneur: ses bêtes étaient au pâturage. Je restai là un instant (210). Puis le cheïkh dit à quelqu'un qui était près de lui : « Vois s'il n'y a pas quelque chose dans la pièce haute. L'autre y monta et y trouva un gros bélier qui appartenait au cheïkh. Il le prit et le sacrifia. Lorsque ses bergers revinrent (211), il leur demanda des nouvelles du troupeau. « Nous n'avons rien de fâcheux à signaler, répondirent-ils, si ce n'est que le gros bélier a été entouré par un tourbillon de poussière soulevé par le vent et a disparu : nous ne savons pas où il se trouve. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — a raconté ce qui suit : J'étais une fois chez le cheïkh qui avait des ouvriers au travail ; il leur fit porter des dattes à manger et me dit : « Mange avec eux, Sulaïmân. » Je refusai et il me dit : « Agir de bon gré est bien. » Je voulus lui dire : « Même en ce qui n'est pas convenable ? » Mais je me tus. Alors il me dit : « O Sulaïmân, cela n'est pas admis, » et il me renseigna sur ce que j'avais dit *in petto*, avant que je ne l'eusse exprimé.

Plus d'un de nos amis a rapporté que, du vivant du cheïkh, il y avait chez lui une femme qui s'occupait spécialement des affaires des étudiants et se montrait pleine d'attention pour eux. Sur ces entrefaites, un homme l'épousa. Il la quitta pour s'établir dans la région de Tripoli dans le territoire de Zanâta, ce qui fit de la peine à cette femme. Le cheïkh apprit que son mari l'avait quittée et qu'elle en avait de la peine. Il envoya deux hommes, 'Alî ibn Ya'qûb al-Yastatnî et 'Amrû ibn Yah'yâ al-Walîlî, pour régler son affaire. Ils prirent des renseignements circonstanciés auprès de la femme et se mirent en route pour Tripoli. Lorsqu'ils eurent rejoint l'homme, ils dégagèrent de ses obligations envers lui la femme et prirent le chemin du retour. 'Alî ibn Ya'qûb prit la direction des Nafûsa et 'Amr ibn Yah'yâ repartit pour Arîgh. Lorsque 'Alî ibn Ya'qûb parvint au Djebel Nafûsa et eut prit cette direction, il passa la nuit dans un village de la montagne dont le nom n'est pas mentionné. Il y avait là une vieille femme qui avait des connaissances et que l'on venait trouver pour la consulter sur des points de droit. En face de la maison de cette femme se trouvait sur la montagne un oratoire. 'Alî ibn Ya'qûb raconte : « J'y fis la prière de l'aube avec les gens de la demeure, puis ils se séparèrent et je demeurai seul, assis en un endroit où je récitais des passages du Coran faciles à comprendre, lorsque le sommeil s'empara de moi. Je fus réveillé avant le lever du soleil par une récitation, mais je ne voyais pas le récitant ; je sentis comme le froissement de vêtements neufs et j'eus peur. J'entendis alors une voix qui me disait : « N'aie pas peur, je suis un Jinn. » Je lui demandai des renseignements qu'il me fournit pour la plupart, puis il me demanda où j'allais. Je lui racontai alors l'histoire du cheïkh, de la femme et de son mari. Il me demanda : « Quels sont vos liens de dépendance envers nous et les nôtres envers vous ? » Je lui retournai sa question et il me dit : « Nos liens de dépendance envers vous sont personnels, les vôtres sont généraux. » La vieille femme entendit, fut saisie d'étonnement et dit : « Gloire à Dieu ! » Puis je me plaignis à lui de la peur qu'il m'avait faite et du chemin. Il me répondit : « Apprends ce verset (212) : Dis : nous croyons en Dieu, à ce qu'Il a fait descendre sur

nous, à ce qu'on a fait descendre sur Ibrâhîm et sur Ismâ'îl... et le verset tout entier. » Il se mit en devoir de me l'apprendre : il récitait et je le suivais, il recommençait et je finis, grâce à lui, par savoir le verset par cœur ; il me demanda alors de le répéter, ce que je fis ; il me dit : « Tu le sais », puis il ajouta : « Nous avons dans l'île ([213]) un lieu de réunion où nous nous rassemblons aujourd'hui même ; or ce lieu se trouve dans le Djebel Nafûsa. Je vais assister à cette réunion, puis je reviendrai à toi, s'il plaît à Dieu ; ne t'éloigne donc pas d'ici et je reviendrai à toi, s'il plaît à Dieu. » J'acquiesçai et, tandis que nous en étions là, le soleil se leva. Il me dit alors : « Parle ; invoque Dieu. » Comme je lui retournais la prière, il reprit : « Vous autres, c'est mieux ; invoque [Dieu]. » J'invoquai Dieu et, lorsque j'eus terminé mon invocation, il se mit, lui aussi, à prononcer une invocation ; la vieille femme, à côté de nous, écoutait ce que nous disions. Lorsqu'il eut terminé, il lui dit : « Ajoute [ton invocation à la nôtre], ô femme ! » Elle prit la parole et dit : « Gloire à Dieu ! Gloire à Dieu ! » Ensuite le Jinn me quitta et le bruit se répandit dans le village qu'un Jinn avait parlé à un homme parmi les autres. Alors, poursuit-il, je quittai ces gens et entrai dans Djerba qui était en face de ce village. J'y dormis et, lorsque je me réveillai, j'allai trouver la vieille femme : je la saluai et lui demandai les nouvelles. Elle me répondit : « Où es-tu allé ? Ton ami le Jinn est venu me trouver après que tu étais parti ; il est entré chez moi et m'a questionnée à ton sujet ; je lui ai répondu que je ne savais rien. Alors il m'a lancé des petits cailloux et m'a dit : « S'il vient après mon départ, donne-les lui. » Je les pris, poursuit 'Alî, et y découvris des traits fins que j'étais bien en peine de déchiffrer. Je partis et achetai dans ce pays un vêtement d'Antioche et pris la direction des Nafzâwa avec un ami à moi. Nous empruntâmes un chemin fréquenté lorsque nous nous rendîmes des Nafzâwa à Taqyûs. Comme nous étions au milieu de la *sabkha* ([214]), nous vîmes en face de nous des cavaliers ; nous n'avions pas la possibilité de fuir et ne trouvâmes aucun moyen de nous cacher d'eux. Nous allâmes donc à leur rencontre et eux s'avancèrent vers nous. Quand nous arrivâmes à eux, ils firent cercle autour de nous et je récitai le verset que m'avait appris le Jinn. Ces cavaliers avaient un chef qui nous adressa la parole en nous examinant avec la plus grande circonspection de haut en bas ; je sentais sur moi la bave de son cheval et j'avais sur l'épaule le vêtement d'Antioche. « Qui êtes-vous » demanda-t-il. — « Des étudiants », répondîmes-nous. « Poursuivez votre route sans vous égarer », nous dit-il. 'Alî continue : Je me remis en route m'attendant à ce qu'il me dise : « Donne ce vêtement. » Mais Dieu nous préserva de leurs entreprises. Je gardai sur moi ces petits cailloux jusqu'au jour où j'arrivai avec eux à la ville de Tâdmakka ([215]) et je ne me trouvai plus jamais dans les fers.

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim rapporte qu'Abû'l-H'asan Aflah' s'était instruit auprès de H'ammû ibn al-Lu'lu'; les B. Wartîzlan ([216]) et leurs voisins firent appel à lui comme cadi sur l'avis du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —. Il resta parmi eux plusieurs années rendant la justice et prononçant des arrêts sous le signe de l'équité. Puis ils le critiquèrent auprès du cheïkh et les plaintes se firent nombreuses à son sujet. Comme cela ne cessait pas, le cheïkh convoqua un groupe de clercs (*'azzâba*), des B. Wartîzlan et autres groupements de cette région. Ils se réunirent auprès de lui, formèrent un cercle et restèrent silencieux un long moment. Le cheïkh leur dit : « Pourquoi vous abstenez-vous d'exposer vos plaintes, à l'encontre d'Abû'l-H'asan ? » Leur porte-parole dit alors : « Abû'l-H'asan rend ses sentences pour certains d'entre nous et non pour les autres — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan ? dit le cheïkh — Oui, répondit-il » Puis le cheïkh leur demanda : « Et ensuite ? — Il a condamné un homme à verser sa dot à sa femme en l'absence de tout acte authentique et de tout témoignage. — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan, demanda le cheïkh ? — Oui, répondit-il. » Le cheïkh leur demanda : « Et ensuite ? — Deux hommes sont venus lui exposer leur différend sur une affaire de droit de préemption (*chaf'a*) ; il a annulé ce droit à l'en-

contre de celui qui l'avait invoqué — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan, demanda le cheïkh ? — Oui, répondit-il. — Et ensuite ? demanda le cheïkh — Un homme des B. Wartîzlan est mort dans le village qu'on appelle 'Ayn al-H'imâr ; il a mangé son héritage. — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan ? demanda le cheïkh. — Je te dirai ce que j'ai fait à ce sujet, répondit-il — Et ensuite ? » demanda le cheïkh. Ils ne trouvèrent rien à ajouter ni à retrancher. Alors Abû'l-H'asan prit la parole : « O Abû Abd Allâh, dit-il, le juge peut-il rendre une sentence valable à propos d'une terre indivise ? — Non », répondit le cheïkh. Abû'l-H'asan reprit : « Lorsque je suis arrivé dans ce pays, les personnages les plus intègres de la population ont témoigné devant moi que les rapports juridiques de tel et tel terrain n'avaient pas été établis parmi les B. Wartîzlan. Puis ils ont remis l'affaire en question et ont commencé à occuper le terrain indivis. Voilà ceux dont je ne puis régler valablement le différend. Que penses-tu, ô cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, d'un homme qui reconnaît maltraiter sa femme ? Le condamnera-t-on à verser la dot ? — Oui, répondit le cheïkh. » Abû'l-H'asan poursuivit : « Al-Khaïr ibn Fassâr et sa femme Tâzûrâgha sont venus porter leur différend devant moi. Al-Khaïr a reconnu qu'il la maltraitait. Je l'ai condamné à verser la dot à sa femme. Que penses-tu, ô cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, d'un palmier qui a été planté sur la voie publique? Le juge décidera-t-il de l'attribuer par droit de préemption (*chaf'a*) à l'un plutôt qu'à l'autre ? — Non, répondit le cheïkh. « Eh bien, reprit Abû'l-H'asan, deux hommes sont venus m'exposer leur différend au sujet d'un palmier qui poussait sur la voie publique. Un homme de la communauté le réclamait, en vertu du droit de préemption (*chaf'a*), à celui qui l'avait acheté à son propriétaire. Je n'ai pas pris de décision en sa faveur. Quant à l'affaire des dernières volontés, poursuivit-il, voici : l'homme des B. Wartîzlan qui est mort a confié à sa femme l'exécution de ses dernières volontés. Elle est venue me trouver à ce sujet et m'a demandé d'envoyer avec elle quelqu'un qui lui apprenne comment exécuter ces dernières volontés. J'ai envoyé avec elle un jeune homme qui est mon fils et j'ai appris qu'elle lui avait fait don d'un quart de mouton de l'héritage. Mais je ne l'ai pas vu et ne l'ai pas mangé. O cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, j'ai encore quelque chose à te dire. — Parle, répondit le cheïkh. » [Abû'l-H'asan] fit serment que d'ici sept ans il n'exercerait plus la judicature parmi eux. Le cheïkh lança alors des imprécations contre eux et ils se dispersèrent chacun de son côté.

Alors le cheïkh dit à Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : « Rejoins Abû'l-H'asan et ramène-le moi. » Je le rejoignis, dit Abû'l-Qâsim, et le cheïkh se rendit avec lui à la grotte. Le cheïkh dit alors à Ya'qûb : « Attends-moi. » Cela se passait au début de la nuit. J'attendis jusqu'au matin, raconte Ya'qûb, sans le voir sortir, puis jusqu'au coucher du soleil, sans qu'il sorte encore, puis jusqu'au matin : alors je le vis apparaître. Je me levai pour aller à sa rencontre, raconte Ya'qûb et il me dit : « Qui est-ce ? » Puis il ajouta : « Tu es resté là jusqu'à présent ? — Bien sûr, » répondis-je. Le cheïkh fit ses adieux à Abû'l-H'asan, puis me dit : « Depuis que je t'ai quitté pour entrer dans la grotte jusqu'à présent, ma langue n'a pas chômé sur les problèmes de juridiction et lui ne s'est arrêté de me questionner que pour accomplir le rite de la prière. Personne ne peut s'intéresser à des questions savantes qu'un savant comme lui. » Puis il ajouta : « Foin de tes voisins qui s'attaquent à un homme contre lequel ils ne peuvent rien ! »

Mah'bûb ibn Abî 'Abd Allâh as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — rapporte que le cheïkh Abû 'Abd Allâh arriva une fois avec ses compagnons à Ah'rawân. On leur présenta des tables chargées de nourriture ; le cheïkh — Dieu l'agrée — porta la main à la table qui avait été placée devant lui et y trouva de la graisse, deux fesses d'un mouton au milieu de la viande. Il dit alors à un homme qui se trouvait à côté de lui : « Lève-toi et regarde s'il y a sur les autres tables la même chose que sur celle-ci. » L'homme se leva, examina les tables et n'y trouva rien de pareil. Il en avertit le cheïkh qui se leva et laissa la nourriture.

Nous avons appris à son sujet que lorsqu'il partit de Ouargla et fut arrivé à Tîn Bamât'ûs [217], un homme de

Ouargla lui envoya des châles à turban (*lafâ'if*) et un peu de cœur de palmier. Il refusa de prendre les châles, en disant : « Ils retourneront à leur propriétaire », et les rendit en disant : « Les cadeaux et nous, cela fait deux. » Mais il mangea le cœur de palmier.

Voici ce que rapporte 'Alî ibn Ya'qûb as-Sîtalnî : Après la mort du cheïkh, j'ai rêvé que j'allais à Tîn Yaslî et que j'interrogeais sur lui son épouse 'A'icha. « Il est sorti », me dit-elle. Comme j'étais là, il arriva sur un beau cheval noir ; je le regardai : il avait les yeux noirs et le visage frais. « Viens avec nous, me dit-il. — O cheïkh, répondis-je, je ne m'en vais pas encore. — Je le laisse aux destructeurs, dit le cheïkh, aux mains de qui meurt la religion. » Et il s'éloigna dans la direction de l'Est.

Nous avons appris à son sujet qu'il envoya Mah'bûb ibn ach-Cheïkh et Abû Bakr ibn Muh'ammad — Dieu les agrée — lui acheter une esclave. Ils la lui achetèrent et la lui amenèrent. Ils lui dirent ce qu'il en était et que le prix fixé par le propriétaire était de cinq dînârs. Alors il la rendit et refusa de la prendre pour ne pas commettre de péché — Dieu l'agrée.

Histoire du cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf al-Mazâtî - Dieu l'agrée.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf fut de ceux qui s'instruisirent auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —. Lorsqu'il eut appris auprès de lui les sources du droit et qu'il y eut acquis un haut degré de compétence, il partit pour Djerba. Arrivé là, il voulut apprendre le droit avec les cheïkhs des B. Yahrâsan, Abû Muh'ammad Wislân, Abû Zakariyyâ', Yûnus et Abû Bakr ibn Yah'yâ. Il les trouva en période de travaux. Ils discutèrent entre eux et convinrent de ne pas le laisser venir seul à la mosquée, mais bien de lui désigner chaque jour quelqu'un qui viendrait s'installer avec lui. Ils se succédaient auprès de lui jour après jour et lui tirait profit de chacun d'entre eux. Ensuite les étudiants allèrent trouver Abû Muh'ammad Wislân pour

apprendre auprès de lui le droit : un cercle se forma autour de lui et les auditeurs étaient nombreux ; il y en avait parmi eux qui, ayant étudié avec le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — les questions de la preuve et un aperçu des sources du droit, voulaient apprendre le droit et venaient trouver Abû Muh'ammad Wislân ibn Abî Çâlih' — Dieu les agrée. — Parmi ces étudiants se trouvaient Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf, Ya'qûb ibn Ya'dal et Maçâla ibn Yah'yâ. Puis certains se réunirent venant du pays de Chatâ (?) avec l'intention d'apprendre la théologie (*kalâm*) : ils se réunissaient et lisaient leur livre en nombre. Les cheïkhs des B. Yahrâsan les rencontraient pour les aider et les affermir dans leur décision d'apprendre la théologie : c'étaient les fils du cheïkh Abû Zakariyyâ' et d'Abû Bakr ibn Yah'yâ. Puis les dits cheïkhs des B. Yahrâsan se préoccupèrent de ces jeunes gens qui voulaient apprendre la théologie. Ils envoyèrent un messager au petit groupe de ceux qui avaient étudié auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — pour les prier instamment de venir travailler avec les jeunes gens qui voulaient apprendre la théologie. Quand le messager fut auprès d'eux, il leur exposa le message des cheïkhs et leur désir. L'un d'eux prit alors la parole et dit : « Je ne suis venu que pour m'instruire auprès du cheïkh Abû Muh'ammad Wislân et non point pour instruire autrui. » Le second dit la même chose. Mais Abû'r-Rabî' — Dieu l'agrée — leur dit : « Quant à moi, je ne partage pas votre avis. » Le messager revint trouver les cheïkhs et les informa de ce que chacun avait dit. Les cheïkhs se rencontrèrent avec les jeunes gens et leur firent connaître la réponse faite. Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — leur dit : « Persévérez dans votre entreprise et n'attendez d'allègement que de vous-mêmes », et il leur citait à l'appui de ses dires ce mot des anciens : « Si vous ne me protégez pas, mon sabre me protègera. » Les jeunes gens firent tout ce qu'ils pouvaient ; les cheïkhs assistaient à leurs réunions et le cheïkh Abû'r-Rabî' venait les rejoindre

lorsque la séance du cheïkh Abû Muh'ammad Wislân — Dieu l'agrée — était levée, et il trouvait leur lampe allumée.

Cette situation dura longtemps ; les séances avaient lieu à Abîz Sahjân (218) où se trouvaient deux palmiers (219). Le palmier du Sud marquait l'emplacement du cercle d'Abû Muh'ammad Wislân ; le palmier du Nord celui de l'entreprise des tenants de la théologie et de la preuve. Puis ils allèrent s'installer dans la grande mosquée ; les tenants de la théologie augmentèrent en nombre ; ils furent rejoints par bien des gens du pays et autres. Lorsque le cheïkh Abû Muh'ammad vit le grand nombre des tenants de la théologie et le petit nombre de ses propres disciples, il alla s'installer avec ceux qui étudiaient le droit auprès de lui dans un local en face de la grande mosquée: c'est là que [ses élèves] poursuivaient leurs études. Sur ces entrefaites, ils voulurent partir pour la montagne (220) ; tous y partirent. Lorsqu'ils en revinrent, Abû Muh'ammad se rendit à Djerba et le cheïkh Abû'r-Rabî' à Tamûlsa avec le petit groupe de ceux qui étudiaient les sources du droit ; ils fabriquèrent un auvent près des sources de Tamûlsa. Des groupes de Zanzafa, de Zanâta (221) et de Lamâya (222) se rassemblèrent [autour d'eux] et aidèrent le cheïkh autant qu'ils purent. Ils restèrent là autant qu'il plut à Dieu ; Tamûlsa étant sur le chemin des Arabes entre Tripoli et l'Ifrîqiya, ils avaient grand peur. Le cheïkh Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — l'apprit et envoya au cheïkh Abû'r-Rabî' et à ses élèves un homme pour les joindre : il leur interdisait de rester à Tamûlsa à cause de la crainte qu'ils y éprouvaient, disant (223) : « Nous sommes en sûreté, tandis que Sulaïmân et ses élèves vivent dans la crainte. » Ceux qui étaient avec le cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân se dispersèrent parmi les Lamâya et dans les montagnes des Zansafa pour ne pas enfreindre l'interdiction du cheïkh Abû'l-Qâsim. Ils se réunirent ensuite autour de [leur maître] ; il se rendit avec eux dans les montagnes des Zanzafa et gagna le village fortifié (*qal'a*) des B. Ali, où ils s'installèrent dans une grotte. Le nombre des élèves augmenta au point que cette

seule grotte ne leur suffit plus ; aussi quelques-uns allèrent-ils s'établir dans une autre grotte : le cheïkh passait une nuit chez les uns, une nuit chez les autres.

Puis ils voulurent rendre visite aux gens de leur secte et envoyèrent un message aux gens de Djerba à ce sujet. Quelques-uns d'entre ceux-ci vinrent les rejoindre avant qu'ils ne quittassent la montagne. Ils se mirent en route et arrivèrent à Nafzâwa où ils furent rejoints par des gens de Djerba et ils arrivèrent tous à Qaçt'âliya. Cela se passait à la fin de l'année 449 (10 mars 1057-27 février 1058). Ils parvinrent à Qant'râra et en partirent accompagnés d'un homme de Neft'a qui avait abandonné son « rite » (*madhhab*) pour se joindre aux gens de la secte et s'appelait 'Imrân ibn 'Alî. J'ai appris à son sujet qu'il dit au cheïkh : « Je voudrais que vous soyez tous montés sur des mules. » Cet homme apporta à Abû'r-Rabî' un vêtement pour qu'il s'en habillât, mais [le cheïkh] refusa de le prendre. Il poursuivit sa route avec les siens et ils arrivèrent au Sûf. Les habitants auraient voulu que les cheïkhs demeurassent un peu chez eux, mais ceux-ci hâtèrent le départ. On leur demanda alors de différer le départ. Le cheïkh Khalîfa ibn 'Amâra dit : « J'ai peur qu'ils ne nous retiennent de force, ne nous mettent en prison et ne commettent que des actes qu'ils réprouvent. — Patientez, lui dit le cheïkh Abû'r-Rabî', jusqu'à ce que plusieurs en viennent à aligner leur désir sur le vôtre. » Ils restèrent dans le Sûf autant qu'il plut à Dieu.

Ils finirent par s'en aller et leur marche les conduisit à Waghlâna, puis de là ils parvinrent à Tamâsîn (224). Les cheïkhs hâtèrent le départ, mais les habitants du lieu s'accrochèrent à eux en leur demandant de séjourner parmi eux. Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — vit la hâte des cheïkhs et leur répugnance à rester, il dit aux gens de l'endroit : « Tout doux ! Rien ne m'est plus cher que de les voir partager ma nourriture, mais je préfère encore à cela me conformer à leurs désirs. » Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — dit alors à Khalîfa ibn 'Amâra : « C'est ce que je te disais au Sûf. » Puis ils s'en allèrent ; ils

emmenèrent avec eux tous les cheïkhs qu'ils allèrent voir et auprès desquels ils passèrent, et ils arrivèrent ainsi à Ouargla. Quand ils approchèrent du territoire de Ouargla, les cheïkhs se réunirent avec les étudiants qui étaient avec eux et défendirent tout acte inconvenant ; ils s'assignèrent des limites précises : ils ne diraient mot des affaires des gens de Ouargla, sauf en ce qui concernait leur visite, les exhortations pieuses, l'incitation à faire ce qui est bien, et la défense de faire ce qui est mal et l'affirmation de la vérité de Dieu. Ils défendirent toute désobéissance, toute mauvaise humeur, tout ce qui pouvait souiller la religion divine et toutes les passions qui entraînent à la souillure. Lorsqu'ils parvinrent à Injûsâ, ils furent entourés d'une foule de gens de Ouargla, avec les notables de la population et les notables des gens de la secte, si bien que l'on disait : « Jamais en aucune ville de cette époque ne se sont réunis autour des gens de la secte autant de personnages éminents que cette fois-là. » Les cheïkhs de Tin Bâmât'ûs se plaignirent auprès des cheïkhs de Khalîfa ibn Barâra, disant qu'il refusait de reconnaître leurs droits et commettait des mensonges ; ils élevèrent auprès d'eux bien des plaintes. Ensuite Khalîfa et les B. Yâjrîn qui étaient avec lui vinrent trouver les cheïkhs, mais l'assemblée des cheïkhs refusa de l'accueillir. Il se mit alors à faire amende honorable envers eux et descendit de sa monture. Lorsqu'ils arrivèrent au bord de la *sabkha* (225), il leur demanda d'être introduit auprès d'eux et assura qu'il ferait pour eux ce qu'ils voudraient. Ils stipulèrent qu'ils s'installeraient à la lisière de la localité jusqu'à ce qu'il leur donnât satisfaction en personne. Ils s'installèrent près d'une source vis-à-vis de la localité. On égorgea pour eux trois chamelles et ils attendirent que Khalîfa vînt les trouver pour leur rendre justice en personne. Mais il ne vint pas et s'abstint de leur rendre justice. Ils levèrent alors le camp et prirent la direction de Ouargla. Lorsqu'ils parvinrent à la *sabkha* qui se trouve au-delà et est entourée de palmiers, ils furent accueillis par l'ensemble de la population de Ouargla, avec chefs, gens en armes et notables, ainsi que par les habitants des villages voisins en nombre énorme et prodigieux, si bien que l'un d'entre eux eut ce mot : « Je n'ai jamais vu une foule pareille chez les Çanhâdja ni chez d'autres. » Ils gagnèrent la mosquée du cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — Puis tous poussèrent jusqu'aux agglomérations de Sadrâta (226). Quand ils entraient dans une agglomération, la population s'assemblait autour d'eux, et ils recommandaient de faire le bien, de suivre la coutume de leurs ancêtres et de respecter les droits de Dieu à leur égard.

Telle fut leur façon de faire jusqu'au jour où ils quittèrent Ouargla, reprenant la route de leur pays. Ils se rendirent dans la région d'al-Bakarât. Le cheïkh Abû'l-Qâsim Sulaïmân ibn Mûsâ — Dieu l'agrée — lorsqu'il apprit que les cheïkhs se rendaient à Ouargla, envoya quelqu'un auprès de ses moutons, à Andrâr, où il avait de nombreuses bêtes, et il ordonna à son envoyé de lui amener les moutons les plus gras, même si c'étaient des femelles pleines. L'homme arriva à Andrâr, mais perdit du temps en route et n'était pas de retour lorsque les cheïkhs quittèrent Ouargla. Ils s'arrêtèrent à al-Bakarât où ils furent surpris par la pluie qui ne leur permit pas de poursuivre leur route. Ils y étaient encore lorsque l'envoyé du cheïkh amena les moutons qu'il avait choisis parmi les plus gras. Quand il fut arrivé, ils prirent les moutons, les égorgèrent et les mangèrent. Pendant qu'ils étaient à al-Bakarât commença l'année 450 (28 février 1058-16 février 1059).

Le groupe des cheïkhs se remit en route vers leur pays. Lorsqu'ils passèrent la limite de Samât'a, ceux de Qaçt'âliya s'y rendirent, ceux d'au-delà gagnèrent leurs régions, les Tripolitains retournèrent chez eux et Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — partit chez les Zanzafa, puis se transporta de la montagne à Tamûlsa.

Ensuite ses élèves lui demandèrent de composer pour eux un recueil (*diwân*) de ses œuvres et de ses principes, mais il ne fit pas droit à leur demande. Longtemps ils insistèrent auprès de lui de façon pressante, mais il refusait toujours. Eux persistèrent sans relâche dans leur requête jusqu'à ce qu'il y fît droit et y consentît à contre-cœur.

Voici ce que vit en songe Ibrâhîm ibn Abî Ibrâhîm : Tous les élèves prenaient le cheïkh Abû'r-Rabî', lui perçaient la poitrine et en tiraient deux grandes écuelles de miel. Lorsqu'il se réveilla, il conçut de ce songe beaucoup de frayeur et de trouble et alla jusqu'à penser que le cheïkh pouvait bien mourir subitement avant d'avoir rien fait pour eux. Il se rendit donc à Gabès et y chercha un interprète des songes ; on lui en indiqua un et, dès qu'il le vit, il lui soumit le cas d'un homme dont plusieurs hommes s'emparaient et dont ils perçaient la poitrine d'où ils extrayaient deux grandes écuelles de miel. « S'il s'agit d'un commerçant qui possède de l'argent, dit l'interprète, c'est qu'on lui extorquera son argent de force. — Il ne s'agit pas d'un homme riche, répliqua Abû Ibrâhîm. — S'il s'agit d'un savant, reprit l'interprète, c'est qu'on lui extorquera sa science de force. — C'est cela », dit Ibrâhîm et il alla retrouver le cheïkh et les disciples à qui il exposa l'affaire et ce qu'il en était du songe. Ils réitérèrent auprès du cheïkh leur requête pour qu'il fît un exposé systématique des problèmes. Les plus âgés de ses étudiants prirent des planchettes et se répartirent son œuvre ; lorsqu'il terminait sa leçon, après avoir mis en ordre devant eux les techniques de la science, ils mettaient au propre tout ce qui avait été passé en revue pendant la leçon, dans toute la mesure où ils avaient pu l'entendre. Lorsqu'ils eurent mis en forme une grande partie de ses leçons (ils en avaient rempli bien des planchettes), ils les lui apportèrent et les lui montrèrent ; chez les unes, il supprima beaucoup, chez les autres, il supprima des planchettes entières, chez d'autres il ne fit qu'approuver. Ils lui montrèrent leur travail bien des fois et passèrent un long temps à cela : ils lui montraient [leur texte] ; lui y retranchait ou y ajoutait, jusqu'au jour où il approuva et où il donna l'ordre d'éditer (*tadwîn*). Cela forma deux registres dont l'un fut appelé le premier et l'autre le second.

Le cheïkh et ses élèves demeurèrent à Tamûlsa autant qu'il plut à Dieu, puis en partirent. Ils avaient montré les livres au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Sadrîn qui ne trouva à y ajouter que deux particules. Une partie des étudiants se rendit à la montagne ; le reste demeura. Quand vint le moment du retour, les étudiants repartirent de la montagne pour Tamûlsa où ils demeurèrent le reste de leur temps d'études. Le cheïkh et ses élèves, ainsi que la population de Tamûlsa eurent vent que Manjâ ibn 'Uqayl voulait les ravir : les B. Yahrâsan envoyèrent un message au cheïkh sur ce sujet. Ils en restèrent là jusqu'à la matinée d'un certain jour après qu'ils s'étaient acquittés de la prière rituelle : les uns se mirent à étudier, les autres ne s'y étaient pas mis encore quand ils entendirent des cris autour de Tamûlsa. Les étudiants se précipitèrent dans leur direction avec leurs lances, se devançant les uns les autres. Arrivés à l'endroit d'où partaient les cris, ils trouvèrent Manjâ ibn 'Uqayl avec des cavaliers qui attaquaient la population de Tamûlsa. Dès qu'ils virent les étudiants, [Manjâ] et ses cavaliers se précipitèrent sur eux dès le début de l'action. Ils tuèrent l'un des étudiants qui s'appelait Zîrî az-Zandâjî et les étudiants s'enfuirent vers la grotte. Arrivés à l'entrée de la grotte, ils s'y réfugièrent pêle-mêle et s'y tinrent pétrifiés, le cheïkh Abû'r-Rabî' derrière eux. Lorsque les Arabes les atteignirent, ils dépouillèrent le cheïkh de ses vêtements et le blessèrent — la miséricorde divine soit sur lui — Puis ils émigrèrent après cela en un lieu nommé Tûmîn ; ils s'y établirent avec les cavaliers et il devint l'asile et la demeure des clercs. On continua à y pratiquer l'étude et le travail tout le temps que Dieu avait arrêté, si bien qu'il acquit quelque renommée et que l'on en parla en bien. Ils y firent revivre les traditions et y rétablirent la façon de vivre des gens de la secte qui les avaient précédés jusqu'au jour où y mourut Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf —Dieu l'agrée et les agrée tous, nous pardonne et leur pardonne, se montre compatissant envers nous et envers eux. Il est le clément, le miséricordieux. Louange à Dieu maître des mondes !

NOTES

(159) Ibn Zanghîl : tel est le patronyme d'Abû Nûh' : cf. p. 253 (quatre lignes avant l'appel de note 135).

(160) Le Clément : *ar-Rah'mân :* l'une des épithètes les plus fréquemment accolées au nom de Dieu.

(161) Sur Buluggîn, cf. n. 157.

(162) Lamâya : sur cette tribu berbère, dont une partie vivait en Tripolitaine au X[e] siècle, v. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berb.*, I, 241-245.

(163) « Les Noirs » : ici, « les califes fâtimides », cf. n. 142.

(164) En 973.

(165) *Cor.* II, 172 ; tr. Blachère, II, 776, n° 93.

(166) La prière de l'aube : la première des cinq prières canoniques de chaque jour.

(167) Banû Ifran : important groupement berbère nomade qui a laissé son nom à une agglomération du Djebel Nafûsa.

(168) Banû Wâsîn : important groupement berbère nomade apparenté au précédent et surtout localisé dans les régions de la bordure saharienne. V. notes 95 et 131.

(169) Planchette : v. n. 146.

(170) « Emirs noirs », ici les califes fâtimides : cf. supra, notes 142 et 163.

(171) Le terme « musulman » est pris ici, comme toujours, dans le sens restreint de « Khârijite ».

(172) Le calife al-'Azîz (976-996), sur lequel v. *E.I.* 2, I, 846.

(173) *Cor* XXVIII, 25 ; tr. Blachère, I, 499, n° 81.

(174) Qaçt'âliya : v. supra, notes 104 et 119.

(175) Al-Mançûr ibn Buluggîn : sur ce prince qui régna de 984 à 996, v. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berbères*, tr. de Slane, II, 12-16.

(176) Qant'râra : cf. notes 81 et 130.

(177) Mazâta : cf. notes 107 et 139.

(178) Arigh : Il s'agit de la ligne d'oasis que nous appelons aujourd'hui Oued Righ.

(179) Asûf : c'est la région que nous appelons le Sûf.

(180) Maghrâwa : groupement berbère nomade, qui joua souvent un rôle important au Maghrib central et au Maroc, particulièrement aux X[e] et XI[e] siècles.

(181) Sens obtenu en prenant la leçon *a'ista* et non *anista*.

(182) *Cor.*, X, 2 ; tr. Blachère, II, 558, n° 86.

(183) *Qadam* peut en effet avoir ce sens. Il y a là un jeu de mots intraduisible entre deux des sens du mot *qadam*.

(184) Tîn Bâmât'ûs : localité voisine de Ouargla, sur l'étymologie de laquelle v. T. Lewicki, *op. cit.*, p. 40.

(185) Zawila : localité du Fezzân, sur laquelle v. al-Bakrî, tr. de Slane, p. 26-28.

(186) Double jeu de mots intraduisible entre le nom du Juif et la première épithète, puis entre les deux épithètes.

(187) On sait qu'après avoir par trois fois prononcé la formule de répudiation, un Musulman ne peut plus épouser la femme qu'il a ainsi répudiée, si ce n'est après plusieurs formalités rituelles. Il s'agit en somme d'une répudiation catégorique.

(188) Il s'agit naturellement de la pureté rituelle.

(189) Allusion aux faits rapportés précédemment.

(190) Exactement : demander des nouvelles de la santé.

(191) Je traduis le texte tel qu'il se présente, mais je suppose que le copiste a sauté une ou deux lignes qui contenaient une réplique d'Abû Nûh'.

(192) « La secte de l'Islâm » : c'est-à-dire la secte ibâd'ite.

(193) Zuwâgha : v. n. 87.

(194) Il s'agit évidemment de Khalaf ibn as-Samh'.

(195) « Les Musulmans » : il s'agit bien entendu des Ibâd'ites.

(196) Nafzâwa : région méridionale de la Tunisie, au Sud-Est du Chott el-Djerid.

(197) Banû Yazmartan : tribu zénète de la région de Biskra.

(198) Cf. sufra.

(199) *Al-Tah'kim :* le fameux arbitrage qui suivit la bataille de Çiffîn.

(200) *Cor.*, XXXVI, 68 ; tr. Blachère, I, 256, n° 62.

(201) Le texte porte par erreur : Abû Zakariyyâ'.

(202) Les « Sultans noirs » : les Fâtimides.

(203) « Musulman » : au sens de *ibâd'ite*, habituel à notre auteur.

(204) Il s'agit de la prière de l'aube, la première des cinq prières quotidiennes prescrites par la Loi.

(205) Banû Maghrâwa : v. n. 180.

(206) L'oued Righ (v. n. 178).

(207) Qaçt'âliya : v. n. 104.

(208) Lamâya : v. n. 162.

(209) Nahrawân : grave défaite infligée aux khârijites par 'Alî le 17 juillet 658, près de Bagdad.

(210) Il semble qu'il y ait confusion — de l'auteur ou du copiste — entre cette anecdote et la précédente où le récit est fait à la 1[re] personne.

(211) Le mot *'alà* ne peut être qu'une erreur de copiste ; peut-être faut-il lire : *'alayhi.*

(212) *Cor.*, III, 78 ; tr. Blachère, II, 878, n° 99.

(213) L'auteur veut-il parler de l' « île » du Maghrib ? C'est la seule explication qui me vienne à l'esprit, sans beaucoup me satisfaire.

(214) La *sabkha :* c'est le Chott el-Djerid.

(215) Le ms. d'Abû Zakariyyâ' porte Makka, ce qui est invraisemblable ; le ms de Darjînî m'a permis de corriger en Tâdmakka.

(216) B. Wartizlan : le ms. de Darjînî a permis la lecture exacte de ce nom de tribu, de lecture incertaine sur le ms. d'Abû Zakariyyâ'.

(217) Tîn Bamât'ûs : v. n. 184.

(218) Le ms. de Darjînî (p. 169) donne le nom de « An Tijân dans l'île de Djerba. »

(219) Le ms. d'A. Zakariyyâ' porte *chajaratâni mina 'l-h'arf,* ce qui ne signifie rien, à ma connaissance ; j'ai traduit d'après l'expression de Darjînî *(ibid.)* : *charjaratâni mina 'l-khurûf.*

(220) « La montagne » : il s'agit sans doute du Djebel Nafûsa.

(221) Le ms. de Darjînî (p. 169) porte : Mazâta au lieu de : Zanâta.

(222) Lamâya : v. n. 162.

(223) Le ms. d'Abû Zakariyyâ' porte *qâlû* que je transforme en *qâla* (sujet : Abû'l-Qâsim), conformément à la leçon du ms. de Darjînî (p. 170).

(224) Tamâsin : il s'agit sans doute de l'agglomération voisine de Touggourt qui sert actuellement de siège à une branche de la confrérie des Tijâniya.

(225) La *sabkha :* étendue d'eau salée voisine de Ouargla.

(226) Sadrâta : ville fondée par les Ibâd'ites après la destruction de Tâhert, à quelques kilomètres au sud de Ouargla. Sur les ruines actuelles, v. G. Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident,* pp. 55-59.

LA CORPORATION DES BIJOUTIERS A CONSTANTINE AVANT 1830

Parmi les textes arabes de la période beylicale constantinoise aucun, à notre connaissance, ne nous apporte des écrits relatant avec intérêt la vie des artisans de l'antique rocher.

A défaut, il faut se contenter de quelques lignes puisées chez divers auteurs (1). Ils nous ont permis, avec l'apport d'une enquête menée auprès de vieux artisans (2) de tenter de retracer la vie du bijoutier (*çayyâr*) d'autrefois. En raison du conservatisme social local, tout porte à croire que l'organisation artisanale du début du XIX[me] siècle retracée ici ne s'était guère modifiée depuis l'installation des Turcs.

Comme pour les autres métiers, ceux des métaux précieux se trouvaient réunis dans un souk particulier.

Les ateliers qui nous occupent se groupaient au « *Souk el-Açar* » (Place Négrier). A la faveur des travaux d'urbanisme réalisés par Salah bey (1771-1792), ils se déplacèrent vers un quartier limitrophe dit « *Rahbet el-Souf* » (Place des Galettes) et occupèrent ensuite une position plus convenable le long des actuelles rue Combes, rue Vieux et ruelles adjacentes, quartier particulièrement fréquenté puisque situé sur le parcours reliant les deux principales portes de la ville : Bab el-Oued et Bab el-Kantara.

La corporation régissant les bijoutiers relevait d'un amine placé sous l'autorité du « *caïd el-blad* », haut fonctionnaire du « *maghzen* » entourant le bey.

Son administration s'avérait autoritaire : il décidait si tel compagnon se montrait apte à accéder au grade de maître-artisan, contrôlait l'exécution du travail et ne permettait la mise

(1) P. Eudel, *l'Orfèvrerie algérienne et tunisienne,* pp. 433-440, Alger, 1902.

E. Mercier, *Constantine avant 1937,* Notice sur cette ville à l'époque du dernier bey, in « Constantine, son passé, son centenaire », vol. 44 du Recueil des Notes et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine.

E. Lecuyer, *Les métiers constantinois à l'époque des beys,* revue IBLA, XIII, pp. 341-357, Tunis, 1950.

(2) Citons parmi les plus anciennes familles de bijoutiers les noms de : Chaloum, Liaou, Nakach, Boka.

en vente que des articles répondant aux normes d'une honnête fabrication. Aucun recours n'était possible contre ses arrêts. Le prévenu subissait des peines assez lourdes si le client habitait la cité, dans le cas contraire l'amende se trouvait réduite, n'allant même qu'à un simple avertissement.

La corporation ne présentait aucun caractère religieux ou politique. Elle vivait en communauté économique d'origine coutumière, fortement commandée et cimentée, sanctionnée par la seule autorité beylicale. La concentration de chaque corporation dans un étroit espace répondait à des exigences d'ordre très divers : facilité de surveillance par l'amine ; commodité pour les livraisons de matières premières, pour l'enlèvement par les « *dellals* » (crieurs publics) des produits fabriqués, pour les clients qui en peu de temps pouvaient parcourir tout un souk, pour le gardiennage nocturne des ateliers. En outre, la solidarité entre artisans d'une même corporation les poussait à se grouper et ce très proche voisinage renforçait à son tour le lien corporatif.

Les artisans travaillaient en échoppe, en « *fondouk* » ou « *terbiaa* » et rarement en chambre. Ces échoppes profondes de 3 à 4 mètres, larges de 2 mètres à 2 mètres 50, s'ouvraient tout entières sur la rue. L'entrée s'agrémentait parfois d'un auvent et d'un modeste comptoir, protégeant de l'animation des passants (3)

Tous les ateliers étaient surélevés du niveau de la rue d'une ou deux marches.

L'artisan travaillait au milieu des matières premières, des outils, des objets en cours de fabrication : l'exiguité du local interdisait le confort et l'économie des gestes s'en trouvait poussée au maximum. Parfois, l'échoppe comportait une soupente à laquelle on accédait par une petite échelle et qui servait d'entrepôt.

Des immeubles, avec ou sans étages, construits sur les quatre côtés d'une cour à ciel ouvert, communiquant avec la rue par un passage souvent voûté, divisée en de multiples cellules comptant chacune un atelier, formaient les « *fondouk* » ou « *terbiaa* ». Les cellules de l'étage s'ouvraient sur une galerie où pouvaient circuler les clients. Patrons, compagnons et apprentis s'affairaient à l'ouvrage sans être aucunement distraits par les bruits parfois assourdissants de la rue. Aux beaux jours, les boutiques ouvraient leur porte après 7 heures pour les fermer le soir une heure avant le coucher du soleil. En hiver, l'artisan ne commençait son travail que vers 9 heures. La nuit, les souks étaient placés sous la surveillance de gardiens rétribués par l'ensemble de la corporation.

(3) Chez les forgerons et les batteurs de cuivre, une banquette de maçonnerie limitait l'atelier de la rue. Les objets à vendre garnissaient les murs ou le rebord de l'auvent, colorant les façades de teintes chaudes.

Dans le travail des métaux, une place prépondérante revenait à l'orfèvrerie. De tous les amines, celui de cette corporation partageait la première place avec son confrère régissant les boulangers.

Les membres de la corporation ne comptaient que des Juifs. Le nom même de son amine « *el-fod'd'a* », semble indiquer qu'on ne fabriquait que des bijoux d'argent ; en fait les plus vieilles pièces conservées dans les familles s'avèrent de ce métal et la tradition veut qu'autrefois, seul l'argent ait été en usage à Constantine, exception faite des parures princières ou de celles portées par les femmes des hauts personnages provenant des ateliers de Tunis ou de Livourne. Les artisans constantinois coulaient l'argent pour obtenir la gamme des bijoux traditionnels : diadèmes, boucles d'oreille, pendentifs, bracelets, fermoirs de ceinture, anneaux de cheville. Toutefois au milieu du XIXme siècle l'amine contrôlait le titre de bijoux d'or, d'une production fort limitée, à la pierre de touche. Quant aux bijoux d'argent, leur titre s'évaluait par l'épreuve du feu : suivant qu'ils bleuissaient plus ou moins, on en déduisait la quantité d'alliage qu'ils contenaient. Par ce moyen l'appréciation du titre était bien imparfaite ; un bijou titrant 500 ou 600/1.000^me^ se voyait agréé par l'amine alors qu'il devait compter les trois quarts de métal fin (750/1.000^me^) ! Cette largesse ouvrait la porte à des fraudes fréquentes. Des bijoux de cuivre recouverts d'une mince pellicule d'argent par trempage trouvaient facilement preneur auprès des rureaux de passage fascinés par l'aspect éclatant du métal fraîchement sorti du bain d'argenture.

Le client exigeait-il l'estampillage ? Dans ce cas il supportait les frais d'essai. Le poinçon de l'orfèvre, d'un centimètre de diamètre environ, était déposé chez l'amine qui l'appliquait à côté du sien portant le mot « *fedjra* » (argent pur). (sic)

Désirait-on une meilleure garantie ? Le plus sûr moyen pour l'acheteur, peu soucieux de ménager son temps, consistait à assister à la fonte du métal et à la fabrication de l'objet, usage qui se pratique encore couramment dans les ateliers de l'arrière-pays. Le client n'attachait qu'une importance relative à la beauté du bijou, toute sa valeur résidait en son poids considéré comme placement d'épargne.

Au sein de la corporation, sommairement rêglementée, chaque atelier jouissait d'une grande liberté. Seul l'autoritarisme de l'amine, soucieux avant tout de voir sa charge prospérer, intervenait.

L'échoppe, propriété familiale, se transmettait de père en fils. Rarement un compagnon pouvait-il accéder à la maîtrise. A défaut d'héritier mâle, les bijoutiers transmettaient leur atelier à un gendre ou encore à un neveu avec d'autant plus de facilité

qu'ils mariaient généralement leurs enfants à ceux de leurs confrères. Apprentis et compagnons étaient pris en charge par le maître d'une manière patriarcale. Les premiers entraient à l'atelier vers 12 ou 13 ans. Au cours de l'apprentissage l'adolescent ne recevait aucune rémunération. Le patron lui assurait la nourriture, parfois le logement et lui offrait un vêtement les jours de fêtes, voires quelques pièces de monnaie.

L'usage du contrat d'apprentissage, toujours verbal, n'intervenait que si l'adolescent ne présentait aucune parenté avec le maître. Il était conclu avec le père de l'apprenti.

Lorsque le bijoutier avait plusieurs fils, le plus souvent, ceux-ci travaillaient à l'atelier familial sous la direction du père. A son décès la direction revenait au plus compétent, après délibération d'un conseil de famille. C'est ainsi que certains ateliers comptaient plusieurs membres de même souche, frères ou cousins germains de l'artisan défunt. Le fonds se trouvait alors propriété divise ou indivise selon le vœu de la communauté. Dans le premier cas chacun travaillait pour son propre compte et supportait les frais généraux à part égale ; dans le cas contraire, les charges et les bénéfices étaient communs.

Aucune association ne se créait entre ateliers. L'artisan ignorait le prêt en espèces. A court de matières premières, il s'adressait à un confrère ami et le moment venu restituait poids pour poids. En cas de fortes commandes, le maître recrutait des ouvriers à façon et leur confiait des besognes élémentaires sans jamais les considérer comme intégrées à l'entreprise.

Parfois les femmes de la famille participaient à la fabrication des bijoux en travaillant au foyer domestique. Pour cette raison, les bijoutiers à forte clientèle, initiaient dès leur mariage, leur épouse à divers travaux : découpage du métal, limage, diverses opérations de finition des objets. De cette collaboration, elle ne recevait aucun avantage précis, mais son zèle appelait toujours quelque cadeau du mari.

Des règles assez souples fixaient la valeur du bijou et son mode de paiement. Le client était-il connu et inspirait-il confiance ? Si oui, l'artisan n'exigeait pas le versement d'arrhes. L'acheteur avait-il une réputation douteuse ? Dans ce cas le bijoutier demandait le versement du tiers au comptant dans la mesure où l'objet n'avait pas grande valeur. S'il s'agissait d'une pièce importante, le règlement portait sur la moitié, voire la totalité.

Souvent le client apportait des bijoux usagés en échange. Il fallait alors fixer la soulte à percevoir. Selon la coutume, si le bijou terminé ne convenait pas à la femme, la reprise était assurée par l'artisan qui remboursait la valeur dans la mesure d'une restitution d'un jour franc ou deux après vente selon la distance du domicile de l'acheteur à celui du bijoutier.

Rarement l'artisan se déplaçait pour recevoir des commandes ou placer sa production. Il employait à cet effet des colporteurs réputés honnêtes auxquels il confiait alors un lot de bijoux parfois important dont le prix global était fixé au moment de leur départ. Au retour, ils remettaient cette somme à l'artisan et gardaient le bénéfice qu'ils avaient pu tirer de l'opération. Mais, si le bijoutier n'éprouvait qu'une confiance limitée envers son placier, il exigeait de lui, avant le départ, la moitié de la valeur du lot, voire la totalité et lui remboursait éventuellement les invendus à son retour.

Considérant que bon nombre d'artisans de la corporation se livrait, de plus, à l'usure avec un taux d'intérêt de 30 à 50 %, on conçoit alors que le bijoutier constantinois, malgré son origine juive, occupait un rang social envié dans la cité.

René Riché.

LE CONGRÈS DES ORIENTALISTES DE MOSCOU

Le 25e Congrès International des Orientalistes, auquel j'ai eu l'honneur de participer en tant que représentant de l'Université d'Alger, a eu lieu à Moscou du 9 au 16 août 1960. Il a réuni selon les chiffres donnés dans un communiqué détaillé de l'Agence Tass, publié dans la *Pravda* du 17 août 1960, environ 1.500 délégués de plus de 60 nations, et les séances de travail ont donné lieu à plus de 700 rapports ou communications. Il avait été constitué 21 sections représentant les différentes disciplines orientalistes, dont deux pour les études arabes, l'une d'histoire des pays arabes, l'autre de Philologie arabe. Pour la première fois dans l'histoire des Congrès d'Orientalisme, dont on sait que le premier eut lieu à Paris en 1873, le quatorzième à Alger en 1905 et le vingt-quatrième à Munich en 1957, il y a eu une section spéciale consacrée à l'Afghanistan et une autre réservée à l'africanisme, tant du point de vue linguistique que du point de vue historique.

Les organisateurs du Congrès ont mis l'accent, dans les discours de clôture, sur l'importance de l'Orient dans la vie internationale et ont souligné l'évolution qui s'est produite dans l'Orientalisme, à savoir que l'ancien orientalisme s'est chargé de plus en plus d'un contenu nouveau, ne se contentant plus d'étudier le passé de l'Orient, mais faisant place aux problèmes contemporains, politiques, sociaux et économiques. C'est ainsi qu'on a pu entendre des communications touchant, dans le cadre des pays orientaux et africains, à des questions de racisme, de politique coloniale, d'impérialisme, de libération nationale, etc.

Les langues officielles admises au Congrès étaient le russe, l'anglais, le français et l'allemand. Mais les documents officiels étaient rédigés uniquement en russe et en anglais et, au service de l'information, on ne connaissait guère que l'anglais, le français faisait presque figure de parent pauvre. Cependant plusieurs communications ont été faites en français, d'autres en allemand, certaines même en arabe. Parfois, ce fut le cas notamment dans la section de philologie arabe, un résumé de la communication faite fut donné dans une langue autre que celle dans laquelle elle

avait été prononcée pour les auditeurs qui auraient pu ne pas la comprendre, par un spécialiste de la Section des Langues de l'Institut d'Orientalisme de l'Académie des Sciences, M. Zawadowski, qui se mouvait avec aisance dans les idiomes les plus divers.

Je ne parlerai ici que des deux sections d'études arabes, n'ayant naturellement pas pu assister aux séances des autres sections. De nombreux arabisants et sémitisants français étaient présents : MM. Massignon (qui malheureusement est tombé malade presque aussitôt après son arrivée et a dû être soigné à l'hôpital de l'Académie des Sciences), Blachère, Cl. Cahen, Lecerf, Rodinson, Pellat, Tubiana, Elisséeff entre autres. Parmi les arabisants d'autres pays, j'ai noté la présence de MM. von Grunebaum, Fischel, Schacht, Rosenthal pour les Etats-Unis, Lewicki et Bielawski pour la Pologne, Pareja pour l'Espagne, Gabrieli, Mme L. Veccia-Vaglieri, Mlle M. Nallino pour l'Italie, l'Allemagne occidentale était peu représentée, l'Allemagne orientale davantage. Du Maroc était venu le Recteur de l'Université de Rabat, M. Mohammed al-Fasî ; des savants irakiens, syriens et égyptiens étaient également présents dont M. Monajjed, Directeur de l'Institut des manuscrits arabes au Caire. Les savants russes étaient naturellement nombreux. Je signalerai seulement l'académicien E. Belaiev, Mme Kratchkovskaïa, veuve de l'illustre arabisant, V. Belaiev, Choumovsky Charbatov.

Les communications, pour lesquelles le temps n'avait pas été mesuré de façon draconienne, comme il arrive trop souvent dans les Congrès, ont été suivies de discussions fructueuses. J'en noterai seulement quelques-unes, celles de :

M. Mohammed al-Fasî, en français, sur les manuscrits arabes du Maroc ; elle a apporté beaucoup de renseignements neufs et a donné lieu à un échange de vues sur le travail qui reste à accomplir pour faire connaître une foule de manuscrits et les mettre à la portée des travailleurs, échange auquel a participé activement le spécialiste en la matière, M. Monajjed ;

M. Blachère, sur la transfiguration des héros dans la poésie courtoise ; il ne m'a pas été possible de l'entendre, mais on pourra en lire un résumé dans un prochain fascicule d'*Arabica*.

M. V. Belaïev, en anglais, sur les caractères principaux de la poésie arabe au début de la période abbaside (VIIIe-IXe s.) ; elle a été suivie d'observations intéressantes de spécialistes comme von Grunebaum et Gabrieli ; Mme Kratchkovskaïa, en français, sur un manuscrit du Coran du XVIe siècle qui offrait un curieux cas de palimpseste ;

Mme L. Veccia-Vaglieri, en français sur l'édition d'al-Idrisi projetée depuis longtemps à l'initiative des arabisants italiens et des

autorités siciliennes et qui est en cours de réalisation avec la collaboration d'arabisants de divers pays ;

M. Choumovsky, le savant continuateur des travaux de G. Ferrand et éditeur des routiers du pilote de Vasco de Gama, sur une encyclopédie maritime arabe du XVe siècle (cf. à ce sujet un article de Babaïantz dans le Recueil en l'honneur de l'académicien Orbeli, 1960) ;

M. Lewicki, sur les commerçants ibâdites nord-africains dans le Soudan au Moyen Age ;

M. Saïdov, en arabe, sur la littérature en langue arabe du Daghestan aux XVIIIe-XIXe siècles ; on sait que ce petit pays caucasien musulman avait comme langue officielle l'arabe, qui, bien qu'en recul actuellement devant la langue nationale, est encore pratiqué (cf. AIEO, XIV, 1956) ; M. Saïdov a énuméré un grand nombre d'ouvrages de caractère religieux et juridique ;

Cl. Cahen, sur les origines du waqf.

La littérature populaire arabe a fait l'objet de communications, l'une de moi-même sur les principaux personnages du roman de chevalerie « Delhemma wa'l-Battâl » et l'autre plus générale, englobant toute une série de romans, de M. Bielawski, sur la littérature populaire des Sira en Egypte à l'époque mamelouk. Une autre de M. Khulusi sur l'auteur probable des Mille et Une Nuits qui serait, d'après lui, Ibn al-Muqaffa'.

Il est impossible ici d'énumérer d'autres communications tout aussi intéressantes.

L'organisation matérielle du Congrès, qui se déroulait dans le monumental et grandiose bâtiment de l'Université Lomonosov, construit de 1948 à 1953 sur les Monts Lénine au sud-ouest de la ville et dominant la Moskova et la ville, a été en tous points satisfaisante. Les congressistes étaient logés soit à l'Hôtel Ukraïna, assez éloigné, mais relié à l'Université par une navette spéciale d'autobus, soit à l'Université même où l'on pouvait prendre ses repas. Tous les participants ont naturellement admiré sans réserve l'extraordinaire réalisation architecturale qu'est cette Université dont le bâtiment central a 240 m de haut, mais il n'en est aucun, je crois, qui ne se soit perdu à plusieurs reprises dans le dédale des salles, halls, couloirs et ascenseurs de ce labyrinthe. Rien n'avait été négligé par les organisateurs et par l'Intourist pour l'agrément et l'instruction des congressistes. Non seulement avaient été organisées des visites dans la ville et dans ses célèbres musées, mais aussi à l'extérieur (monastère de Zagorsk, église et musée de Kolomnoïé) mais encore on pouvait s'arrêter longuement à l'Université même devant l'exposition archéologique, historique, ethnographique et culturelle des différents peuples de l'Orient soviétique, l'exposition des livres et publications orientalistes soviétiques, voir des films (par ex. sur l'art de l'Uzbekistan, sur la Géorgie, le Tadjikistan etc), assister à des concerts donnés par des artistes, chanteurs et récitateurs épiques des Républiques orientales soviétiques, ou bien à une représentation du théâtre national des marionnettes etc.

Enfin, en dehors du Congrès, les congressistes qui le désiraient ont pu faire un voyage en Uzbekistan ou d'autres pays orientaux soviétiques, ou bien aller à Léningrad où avaient été organisées des visites de la ville et de ses principaux monuments, du Musée de l'Ermitage avec ses précieuses collections archéologiques et artistiques, de l'ancien Musée Asiatique, qui, après s'être appelé Institut d'Orientalisme, porte maintenant le nom d'Institut des Peuples Orientaux et contient une précieuse collection de manuscrits arabes et orientaux.

Le prochain Congrès des Orientalistes aura lieu dans l'Inde, probablement à Delhi. Le Comité d'organisation, après discussion, en a décidé ainsi, et sa décision a été ratifiée par l'Assemblée à la séance de clôture. L'Espagne et la République Arabe Unie avaient posé chacune leur candidature, mais il y eut des oppositions à l'une et à l'autre, et ce fut finalement un outsider, l'Inde, qui l'emporta.

Les congressistes qui, tous se sont accordés à louer l'hospitalité soviétique, l'amabilité et la cordialité avec lesquelles ils ont été reçus, la splendeur de la réception grandiose dont ils ont été l'objet dans la splendide salle géorgienne du Kremlin, brillante de mille feux, où les attendait un somptueux buffet, conserveront certainement de ce Congrès un très vif souvenir.

M. Canard.

QUELQUES ARTICLES RECENTS DE L'ARABISANT POLONAIS T. LEWICKI

(Suite à l'article de « Revue Africaine » CIII, p. 356 sq)

T. Lewicki, l'arabisant bien connu de l'Université de Cracovie et spécialiste des questions relatives aux Ibâḍites d'Afrique du Nord, a fait paraitre en 1959 et 1960 plusieurs articles dont il ne sera pas inutile de faire connaitre le contenu aux lecteurs de la *Revue Africaine*.

Un document ibâḍite inédit sur l'émigration des Nafûsa du Djabal dans le Sâḥil tunisien aux VIIIe-IXe siècles. Folia Orientalia. 1/2, p. 175-191. Cracovie 1959.

On sait que, actuellement encore, les Berbères ibâḍites du Djabal Nafûsa surpeuplé émigrent en Tunisie. Ils le faisaient déjà au Xe siècle et même aux VIIIe-IXe. T.L. en signale, d'après des sources géographiques et historiques, trois groupes à cette époque, deux au nord et à l'ouest de Kairouan et un dans le Djarîd. De plus, une colonie est attestée dans le Sâḥil (Sahel) par un passage du *Kitâb as-siyar* d'al-Wisyânî (XIIe s.), résumant une lettre de l'imâm rustamide de Tâhert, 'Abd al-Wahhâb b. 'Abd ar-Raḥmân b. Rustam (168-208/784-824), par laquelle ce dernier octroie à un groupe d'un millier de Nafûsa un territoire dans le Sahel. Ce document provient sans doute d'un ouvrage de l'imâm lui-même, le *Kitâb masâ'il Nafûsat al-Djabal* attesté par la Chronique d'Ibn Ṣaghîr, qui écrit vers 290/902-3, et connu aussi, semble-t-il, d'Abû Zakarîyâ' (XIe s.) Deux savants dont l'un était le maître d'al-Wisyânî avaient analysé cet ouvrage.

T.L. montre que l'imâm de Tâhert se considérait comme le maître du Sahel qui confinait à ses possessions du sud de la Tunisie, et ceci en dépit des efforts des gouverneurs 'abbâsides, puis des Aghlabites. Même après la mort d''Abd al-Wahhâb, le Nafzâwa dépendait encore de Tâhert et la région de Gabès et de Tripoli, mais non les villes mêmes, était aux mains de chefs ibâḍites. L'influence rustamide ne disparut dans le sud et l'est de la Tunisie qu'après la victoire des Aghlabites sur les tribus en 224/838-9. D'autres témoignages relevés par T.L. dans les chroniques ibâḍites attestent l'existence d'Ibâḍites dans le Sahel au IXe siècle et même plus tard. Mais à partir du XIIe siècle, soit qu'ils aient émigré vers les centres ibâḍites, soit qu'ils se soient convertis, il n'y en a plus trace.

Les Ibâḍites en Tunisie au Moyen Age. Accademia polacca di Scienze e Lettere. Biblioteca di Roma. Conferenze. Fascicolo 6, p. 1-16 (avec deux cartes). Rome, 1959.

Cet article reproduit une conférence faite à Rome le 17 février 1958. T.L. y étudie la répartition géographique des éléments ibâḍites dans la Tunisie médiévale, d'après les sources ibâḍites. Il montre d'abord comment les Khâridjites ṣufrites furent absorbés par les Ibâḍites et comment ceux-ci s'étendirent au cours du VIIIe siècle de la Tripolitaine à Gabès, puis à Kairouan et à l'Ifrîqiya (y compris le pays des Kotâma), dont le gouvernement fut confié par l'imâm Abû'l-Khaṭṭâb al-Ma'âfirî à 'Abd ar-Raḥmân b. Rustum, et comment, après la reprise de Kairouan par le gouverneur abbâside et la mort d'Abû'l-Khaṭṭâb, 'Abd ar-Raḥmân émigra vers l'ouest et fonda l'Etat ibâḍite de Tâhert. La Tunisie méridionale, et même orientale et centrale, reconnut l'autorité rustamide. Ce ne fut qu'à partir du IXe siècle que les Aghlabites reconquirent le pays où cependant restèrent des groupes ibâḍites qui devaient disparaitre après le XIe siècle (invasion des B. Hilâl). On sait qu'ils se sont maintenus en Tunisie du Sud à Djerba, et, dans le Djabal Maṭmâṭa et le Djabal Labyaḍ la population était encore ibâḍite il y a peu de temps.

Après avoir distingué les différentes branches ou sectes de l'ibâḍisme tunisien au Moyen Age, Wahbites modérés, Khalafites et Nukkarites de tendance plus radicale, T.L. situe les différents groupes berbères ibâḍites dans chacune des régions de la Tunisie, indique leur importance et leur role historique respectifs ainsi que les changements survenus à l'intérieur de chaque groupe. Il passe en revue successivement le sud-est (Gabès et sa région, Djerba où l'on constate un curieux chassé-croisé entre les sectes), le sud (Nafzâwa au sud-est du Chott el-Djerid, annexé par les Aghlabites seulement en 897, Qaṣṭîliya au nord-ouest de Nafzâwa, Tozeur, Gafsa), la Tunisie orientale et centrale (Sahel, environs de Kairouan, Djabal Waṣalât, Djabal Zaghwân). Il est impossible de signaler ici tous les renseignements d'ordre divers que nous fournit cet exposé si riche et qui témoigne d'une admirable connaissance de l'histoire et de la topographie de la Tunisie. En résumé, il montre que les Ibâḍites de Tunisie, Berbères, se groupaient surtout dans le sud, mais qu'il y en avait aussi dans le Sahel et aux environs de Kairouan, que la plupart étaient wahbites, mais que les autres sectes, notamment les Nukkarites avec Abû Yazîd dont le père était originaire de Qaṣṭîliya, ont aussi joué un rôle politique important.

Le Kitâb « ar-Raud al-Mi'târ » d'Ibn Abdal-Mun'im al-Himyarî (XVe s.) comme source de renseignements sur l'Europe orientale centrale et septentrionale. Académie des Sciences de l'URSS. Problèmes d'Orientalisme, n° 3, p. 129-136. Moscou, 1960 (en russe).

On sait que Lévi-Provençal a édité et traduit, sous le titre *La Péninsule ibérique au Moyen Age* la partie relative à l'Espagne du *ar-Rauḍ al-Mi'ṭâr fî khabar al-aqṭâr* d'Ibn Abd al-Mun'im al-Himyarî, auteur de XV[e] siècle, originaire de Ceuta, d'après quatre manuscrits. L'ouvrage est une sorte de dictionnaire géographique comparable à celui de Yâqût. Il n'en a été publié jusqu'à présent, des articles relatifs à d'autres pays, qu'un fragment sur la Crète par Lévi-Provençal lui-même et un autre sur Basra par Pellat. T.L. a pu utiliser à Paris un des manuscrits de Lévi-Provençal et un cinquième provenant de la Bibliothèque du Cheikh ul-Islam de Médine, plus complet que ceux connus auparavant et de copie plus ancienne (1563-4).

Dans cet article, T.L. passe successivement en revue les articles du *ar-Rauḍ al Mi'ṭâr* ayant trait à l'Europe orientale, centrale et septentrionale. Tout d'abord l'article al-Anqaluch (ou al-Unqaluch). Il s'agit d'un peuple turc, habitant parmi les Slaves, au sud des Rûs (Russes), originaire du Khurâsân, et dont la religion consiste en l'adoration du maître des cieux auquel ils offrent des sacrifices. T.L. rapproche à juste titre le nom de al-Anqalîyûn de la Relation d'Ibrâhîm b. Ya'qûb, voyageur juif espagnol, conservée par al-Bakrî (1), où il est dit que ce peuple parle une langue slave. Il estime que ce sont les Hongrois qui sont ainsi désignés. Il montre que, sous le nom Khurâsân, on comprenait aussi au X[e] siècle les provinces du Khwârizm et de la Sogdiane soumises aux Sâmânides du Khurâsân, et que la mention de ce pays à propos des Hongrois s'explique par le fait que, selon des sources des XI[e]-XII[e] siècles, des groupes musulmans venus du Khwârizm s'installèrent en Hongrie où ils jouèrent un rôle important (2). Le voisinage des Russes s'explique par le fait que, en 981, le prince de Kiev Vladimir le Grand s'était emparé de Przemysl sur la route de Kiev à la Hongrie. T.L. rappelle d'autre part que le nom al-Anqaluch se trouve aussi dans un autre passage du *Rauḍ* dans l'article Ifrandja (3), dont une partie d'ailleurs est empruntée à al-Bakrî. La source de l'article al- Anqaluch est sans doute aussi al-Bakrî, mais pas Ibrâhîm b. Ya'qûb, qui appelle les Hongrois Turcs (Atrâk) (4).

T.L. passe ensuite au fragment relatif à l'Europe Centrale et particulièrement à Prague. Ce passage est emprunté à al-Bakrî (c'est-à-dire sans doute à Ibrâhîm b. Ya'qûb), mais d'après un texte d'al-Bakrî plus détaillé que celui que Kunik et Rosen, puis Kowalski, ont édité (5). Le fragment relatif à la Pologne du roi Michqa (Mieszko I) correspond au texte de Kowalski (6).

L'article relatif à l'Angleterre, Bartaniya, qui s'étend jusqu'au pays des Slaves et est avoisinée par 33 îles dont 12 habitées par les Normands, fait penser à l'empire du roi danois Kanut le Grand (XI[e] siècle).

Dans l'Europe orientale, Ibn 'Abd al-Mun'im connaît la Mer Noire, qu'il appelle Bahr Sûdaq, d'après le nom de la ville connue située sur la côte orientale de Crimée et qui fut prise, dit-il, par les Tatars en 617/1221 (7). Il parle d'autre part de la capitale de la Khazarie, Asil (Atil) composée de deux villes séparées par le fleuve Atil (Volga), le roi habitant sur la rive occidentale dans un palais de briques cuites alors que les autres habitations sont surtout des tentes. Il note la tolérance qui règne entre chrétiens, musulmans et païens. C'est dans l'article Khazars, où il parle à nouveau de la capitale, qu'il mentionne les Juifs, la dyarchie du royaume, etc (8). T.L. montre que la source d'Ibn 'Abd al-Mun'im n'est pas al-Bakrî et il relève des similitudes avec al-Iṣṭkhrî, utilisé peut-être à travers al-Idrisî. Il examine ensuite le passage relatif au peuple des Burṭas qui paraît emprunté à Ibn Rosteh, directement ou à travers al-Bakrî. Il est curieux que divers détails s'appliquent plutôt aux Bulgares de la Volga. La mention d'une attaque des Rûs contre la ville des Burṭâs est peut-être une allusion à la campagne de Vladimir le Grand contre les Bulgares de la Volga en 985.

Bien que tous ces renseignements, quelques détails mis à part, n'aient rien d'original, ils méritent une édition critique que T.L. promet de faire avec l'aide d'autres manuscrits dont il a eu connaissance.

(1) Relation éditée par Kunik et Rosen, et plus récemment par Kowalski. Le passage sur les Anqalîyûn se trouve dans l'édition Kowalski, texte p. 7, trad. p. 149, avec pp. 111-115 une longue note où Kowalski montre qu'il s'agit des Hongrois.

(2) La mention de sacrifices ne pouvant s'appliquer à des Musulmans, d'autant plus qu'il s'agit de viande de porc et de pain, T.L. pense que ce détail provient d'une confusion avec d'autres groupes ethniques de Hongrie. Il rappelle le terme *gens Corosmina* (où l'on reconnait Khwârizm, Khorezm) de l'écrivain hongrois Simon de Keza, parlant de la Scythie où il situe la patrie ancienne des Hongrois.

(3) P. 33 de l'édition Lévi-Provençal, où il est question des Slaves, passage qu'analyse aussi T.L. et qu'il n'est pas sûr qu'on puisse faire remonter à al-Bakrî.

(4) Ed. Kowalski, texte p. 2, trad. p. 146 et note 35 p. 74. Même appellation dans Mas'ûdî et Constantin Porphyrogénète.

(5) Ed. Kowalski, texte, pp. 3-4, trad. pp. 146-147.

(6) Texte, pp. 4-5, trad. p. 147.

(7) C'est sous cette année-là qu'Ibn al-Athîr raconte la prise de la ville. Mais voir Grekov et Iakoubovski, *La Horde d'Or*, p. 55 et Grousset, *L'Empire des Steppes*, p. 308. La date est 1223.

(8) Voir sur les Khazars ma traduction de la Relation d'Ibn Fadlân (A.I.E.O., XVI, 1958), p. 135 sq. avec les références données.

Brâgha et Michqa d'après une source arabe inédite. Folia Orientalia, vol. I/2, p. 322-326, 1960.

Cette courte communication, complément de l'article précédent, a trait à deux des passages d'Ibn Abd al-Mun'im signalés plus haut, et relatifs à Prague et à la Pologne. Après avoir indiqué que les informations sur l'Europe orientale au Moyen Age, chez les géographes arabes, remontent au Juif espagnol Ibrâhîm b. Ya'qûb qui les a transmises à Ahmed b. 'Omar al-'Udhri (XI[e] siècle), auteur de l'ouvrage perdu *Nizâm al-mardjân fi'l-mamalik wa'l-masâlik,* d'où elles sont passées dans al-Bakrî, élève d'al Udhri (9), T.L. montre que le passage sur la « ville (ou Etat) de Michqa », comme il a été dit plus haut, est une citation d'al-Bakrî, sauf un ou deux mots au début et à la fin, et remonte par conséquent à Ibrâhîm b. Ya'qûb, mais que l'article relatif à Prague (Brâgha) contient quelques détails ne figurant pas dans le récit d'al-Bakrî, sur la situation de la ville, son marché, sa forteresse, et que Ibn 'Abd al-Mun'im a dû les prendre, soit directement dans l'ouvrage d'al-'Udhrî, soit dans une version d'al-Bakrî autre que celle que l'on connaît.

La même communication nous donne des détails sur les manuscrits d'Ibn 'Abd al-Mun'im et en particulier sur celui de Médine dont T.L. possède un micro-film, et fournit d'après ce manuscrit le nom complet de l'auteur du *Rauḍ.* Suit le texte arabe des deux fragments, établi pour le passage relatif à Prague d'après le manuscrit de Meknès utilisé par Lévi-Provençal et celui de Médine, et, pour le passage relatif à Michqa, d'après le seul manuscrit de Médine.

Marchands et missionnaires ibâḍites au Soudan occidental et central aux VIII[e]-XII[e] siècles. (Communication faite au Congrès des Orientalistes de Moscou de 1960).

Cette communication dont T.L. a bien voulu me fournir le texte, sera imprimée dans les Actes du XXV[e] Congrès International des Orientalistes. Les informations qu'elle contient sont très importantes et nous ouvrent des horizons nouveaux sur le commerce transsaharien au Moyen Age. L'auteur part de l'hypothèse émise par J. Schacht en 1954 d'une influence des Ibâḍites de l'Afrique du Nord sur la diffusion de certaines formes d'architecture religieuse, analogues à celles qu'on trouve dans le Sud Tunisien et au Mzab, dans le Soudan occidental et central, et sur l'introduction de l'islam au pays noir. J. Schacht avait fait état de deux textes sur l'existence d'éléments ibâḍites au Soudan, l'un d'Ibn Baṭṭûta, l'autre d'ach-Chammâkhî (XVI[e] s.) remontant à al-Bakrî (XI[e] s.). T.L. est en mesure d'apporter à l'appui de cette

(9) Voir sur lui l'article sur les Géographes arabes d'Occident dans A.I.E.O., XVIII, 1960.

thèse un beaucoup plus grand nombre de témoignages qui fournissent en même temps d'intéressantes observations sur le commerce transsaharien dans les premiers siècles de l'hégire. Ces informations sont tirées des auteurs ibâḍites avec lesquels T.L. est familier (10), Ibn aṣ-Ṣaghîr (fin du IX[e] s.) auteur d'une *Chronique de Tâhert,* Abû Zakarîyâ' (XI[e] s.), al-Wisyânî (XII[e] s.), l'Anonyme des *Siyar al-machâ'ikh* (XII[e] s.), al-Dardjînî (XIII[e] s.) et ach-Chammâkhî (XV[e]-XVI[e] s.). Elles sont relatives aux contacts entre les Ibâḍites d'Afrique du Nord et le Soudan aux VIII[e]-XII[e] s.

Ibn aṣ-Ṣaghîr parle des relations de Tâhert avec le Soudan : il parait probable qu'il a en vue la ville de Ghâna (cf. EI s.v.), aujourd'hui Kumbi Saleh en Maurétanie méridionale, capitale d'un Etat signalé déjà au VIII[e] siècle par al-Fazârî (11) comme le pays de l'or et relié au Maghrib par une route qui passait par Sidjilmâsa où les Khâridjites Ṣufrîtes étaient en relations avec les Ibâḍites de Tâhert. Le même Ibn aṣ-Ṣaghîr note que l'Imâm al-Aflâḥ de Tâhert (IX[e] s.) envoya un ambassadeur au Soudan.

Sidjilmâsa, et de même Ouargla, était une étape entre le Djerid et Ghâna sur la route que suivaient commerçants ibâḍhites ou même simplement hommes pieux du Djerid ou de Ouargla pour aller au Sodan. De cela témoignent des informations des *Siyar al-macha'ikh.* Le marché de l'or de Ghayâra (Gadiaro, Gundyûrû) (12), place située non loin de Kayes sur les bords du Sénégal, était fréquentée au X[e] siècle par les marchands ibâḍites. Audaghast ou Audaghacht (Tadgaoust) (13) au nord-est de Ghâna, était la capitale d'un Etat berbère où existait, au dire d'ach-Chammâkhi une colonie ibâḍite. De même Tadmekka (Tâdemekket) (14) dans le pays de l'Adrar des Ifoghas, avait des relations commerciales avec les Ibâḍites d'Afrique du Nord puisque, au témoignage d'Ibn Hammado (15), le père d'Abû Yazid commerçant ibâḍite du Djerid, y acheta une esclave d'où naquit le fameux Abû Yazìd Makhlad, et que les *Siyar al-machâ'ikh* mentionnent un marchand ibâḍite d'al-Hâmma de Tozeur installé à Tadmekka et un cheikh du Zâb s'y rendant à cheval. Les Ibâḍites du Djabal Nafûsa étaient également en rapports commerciaux avec Tadmekka.

(10) Voir *Revue Africaine,* 1959, p. 361 sq., 364 sq., 368 sq.

(11) Cf. Mas'ûdî, *Murûdj,* IV, 39.

(12) Ibn Hauqal, 42 ; Bakrî, 331 ; Idrîsi, 11.

(13) Bakrî, 299 ; Idrisi, 39 ; cf. Ibn Hauqal, 42, 70-71.

(14) Bakrî, 339.

(15) P. 18, tr. 33.

T.L. mentionne aussi les relations commerciales entre le Kânem dans le Soudan Central et les Ibâḍites du Djabal Nafûsa. La voie commerciale était la route de Tripoli à Kânem par Djâdû du Djabal Nafûsa et Zawîla du Fezzân (16) qui eut au début du Xe siècle à la fin du XIIe une dynastie ibâḍite et exportait les esclaves noirs en Ifrîqiya.

On voit combien ces informations, auxquelles T.L., qui s'est volontairement restreint à un petit nombre, dans cette communication, pourrait en ajouter bien d'autres, sont intéressantes pour les historiens et géographes de l'Afrique du Nord, et il est à souhaiter que l'auteur public à ce sujet un travail ultérieur plus développé.

M. CANARD

(16) BAKRÎ, 29.

COMPTES RENDUS

François BRAEMER, *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux Ier-IIIe siècles. Contribution à l'histoire de l'art provincial sous le Haut-Empire romain.* (Paris, Picard, 1959), 157 pp., in-8°, XXXVI planches hors texte, 2 figures.

Les comptes-rendus de notre *Revue*, traditionnellement réservés aux ouvrages traitant de problèmes nord-africains, peuvent s'étendre à bon droit à tous travaux qui, par leur valeur méthodologique ou comparative, intéressent nos disciplines.

Tel est le cas de ces *Stèles funéraires de Bordeaux* que F. Braemer, détaché du C.N.R.S. auprès du Musée du Louvre, vient de publier dans une édition hautement recommandable (*). Véritable corpus raisonné et illustré des monuments sépulcraux d'une région de la Gaule, son livre peut, je crois, servir de modèle à toute étude de monuments du même ordre dans le monde romain.

Il ne s'agit plus ici d'un simple inventaire descriptif comme on le concevait à l'époque d'Espérandieu, mais d'un catalogue scientifique minutieusement dressé et commenté par un spécialiste de la stylistique romaine. Ainsi, l'ouvrage de J.J. Hatt, *La tombe gallo-romaine* (Paris, P.U.F., 1951) vient-il s'enrichir d'un dossier régional imposant.

Mais, précisément pour nous, l'étude dépasse très largement ce cadre géographique et vient s'intégrer dans le problème général de l'art funéraire romain. L'archéologue nord-africain y peut donc trouver sa part.

C'est, en premier lieu, la méthode de présentation du travail qui doit nous retenir : toute stèle funéraire fait l'objet d'une description détaillée, fondée sur une terminologie codifiée, et garantie par une ou plusieurs photographies. On possède ainsi, à la base, un corpus exhaustif, rigoureux et facilement utilisable.

Mais surtout, c'est l'abondant commentaire dont l'auteur accompagne son catalogue qui peut approfondir sérieusement nos connaissances. Qu'il s'agisse, en effet, du classement chronologique des monuments bordelais (pp. 23-96), de leur typologie (pp. 99-127), de leur technique ou de leur style (pp. 131-140), on est à chaque pas tenté de rechercher en Afrique des analogies ou des

(*) Mise en page et typographie sont extrêmement soignées et font honneur aux éditions Picard.

dissemblances. F. Braemer, grand voyageur et photographe, ne parle que de ce qu'il a vu et vérifié lui-même, c'est-à-dire de la quasi-totalité des provinces de l'empire romain. Connaissant peu celles d'Afrique, il ne se risque pas à y puiser sa documentation comparative (1). Il est vrai que, jusqu'à présent, peu de travaux se sont consacrés à regrouper dans des catalogues scientifiques les stèles sépulcrales figurées de nos régions (2). Ces monuments, souvent mal différenciables des stèles votives, y ont été exploités habituellement sous l'angle de la symbolique (3).

Aussi convient-il d'accueillir avec grand intérêt ces inventaires systématiques qui nous viennent d'ailleurs (4), surtout lorsque leurs conclusions éclairent des problèmes généraux de typologie et de datation. A cet égard, les rubriques que F. Braemer consacre à l'origine des types (pp. 99-100), les formes et décors (pp.101-104), les inscriptions (pp. 105-112), les niches et personnages (pp. 113-

(1) Allusions pp. 24 note 6 (Cherchel), 106 note 4 (Maktar), 114 note 1 (Gouraya), 115 note 9 (Tébessa), 117 note 1 (Hippone), 119 notes 2-3 (Gouraya, Tébessa), 20 note 1 (*Rapidum*), 122 notes 1 et 9 (Sousse, *Rapidum*).

(2) Documentation éparse dans la série des *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie* (Paris, Leroux, 1890-1928 : 26 volumes). Aperçu sommaire dans S. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II (Paris, Fontemoing, 1901) pp. 45-48. V. en dernier lieu : M. Leglay, *Inscriptions et stèles de Rapidum* (*M.E.F.R.*, 1951, pp. 53-91). V. également les Tables 1883-1915 et 1916-1940 du *B.A.C.* aux rubriques « Bas-reliefs » et « Stèles funéraires ».

(3) Notamment F. Cumont, *Recherches sur la symbolique funéraire des Romains* (Paris, Geuthner, 1942) ; G. Picard, *Les religions de l'Afrique antique* (Paris, Plon, 1954) ; M. Leglay, *Junon et les Cereres d'après la stèle d'Aelia Leporina trouvée à Tébessa* (*Libyca*, 1956, pp. 33-53) ; G. Picard, *Civitas Mactaritana* (*Karthago*, VIII, 1957). Il y aurait lieu de regrouper dans des monographies soit les ateliers funéraires régionaux, en classant géographiquement leurs produits (cf. par exemple pour une nécropole païenne de Timgad : M. Christofle, *Rapport sur les travaux de fouilles... de l'Algérie*, 1930-1932, pp. 90-98 et 1933-1936, pp. 371-391), soit les sujets traités dans l'art funéraire africain: armée, artisanat, chasse, banquets, funérailles, etc... Ainsi, les tombes militaires de Tipasa, de Maurétanie ont été inventoriées par J. Baradez (*Libyca*, 1954, pp. 113-126 avec photographies).

(4) Ainsi, depuis quelques années, l'Italie donne l'exemple d'études méthodiques de ce genre : A. Soffredi, *Forme piu comuni di stele funebri dell'Italia settentrionale romana* (*Epigraphica*, 1954, pp. 35-60) ; G. A. Mansulli, *Genesi e caratteri della stele funeraria Padana* (*Studi in onore di A. Calderini e R. Paribeni*, III, Milano, Ceschina, 1956, pp. 365-384) ; G. Chiesa, *Una classe di rilievi funerari romani a ritratti dell'Italia settentrionale* (*Ibid.* pp. 385-411) ; G. C. Susini, *Nuove prospettive storiche : A proposito di alcune scoperte romane in Emilia* (*Atti del terzo congresso internazionale di epigrafia greca e latina*, Roma, 1957, pp. 321-346) ; J. Bermond-Montanari, *Monumenti funerari atestini* (*Rivista del istituto nazionale d'archeologia e storia dell'arte*, 1959, pp. 111-145).

117), les attributs des personnages (pp. 118-124), l'évolution des coiffures (pp. 125-127), paraissent être valables pour l'ensemble du monde romain, compte tenu de certains retards provinciaux dans l'application des modes, et constituent donc de fort importants critères de datation (5).

On retiendra également d'intéressantes idées générales sur la technique de taille elle-même, comme l'étude du rendu des visages, du traitement du globe de l'œil, des draperies ou des anatomies (pp. 131-137). En bref, l'auteur situe son matériel, d'après les caractéristiques qu'il y décèle, à la limite des mondes oriental et occidental et plus exactement dans un complexe « gréco-romano-rhétique » (pp. 138-140), conclusion intéressante par la preuve qu'elle apporte d'influences artistiques étrangères dans un milieu indigène.

Nous voudrons donc voir dans son ouvrage non seulement une prise de position analytique et doctrinale sur les différents problèmes de l'art funéraire à l'époque romaine, mais un guide précieux, propre à orienter méthodiquement de futurs travaux d'archéologie nord-africaine.

P. Salama.

Pierre Flamand, *Les communautés israélites du Sud marocain*. I vol. 380 p. cartes et photographies hors texte. Casablanca (1959).

M. Flamand avait déjà publié une intéressante monographie sur la communauté juive de Demnate (1). Il donne maintenant, sous la forme de sa thèse principale pour le doctorat ès-lettres, une étude d'ensemble des communautés juives du Sud marocain, fruit de longues et patientes enquêtes auxquelles ont participé, sous sa direction, les instituteurs des écoles de l'Alliance Israélite Universelle de la région.

Il faut tout de suite indiquer les limites de ce travail, non pas pour en diminuer le mérite, mais pour préciser ce que l'on peut en attendre. L'auteur n'a pas une connaissance approfondie de l'arabe ni de l'hébreu, ce qui le rend tributaire des traductions que l'on a bien voulu lui donner et qu'il n'est pas en mesure de

(5) Relevons au passage que la relativité du critère épigraphique est un obstacle que des considérations stylistiques peuvent parfois surmonter, mais avec une grande prudence d'interprétation. Cf. A. Sadurska, *Quelques remarques sur la datation des épitaphes romaines fondée sur la décoration en relief* (*Atti del terzo congresso...*, Roma, 1957, pp. 71-76).

(1) *Un mellah en pays berbère : Demnate*, Paris, 1952.

contrôler et de rectifier, le cas échéant. La langue française a été son seul instrument d'enquête personnelle. Or, si le français est largement pratiqué par les Juifs du Nord marocain, il l'est beaucoup moins par ceux du Sud, particulièrement par ceux des petites communautés de l'Atlas et des oasis.

Cela dit, parce que honnêtement il fallait le dire, le travail de M. Flamand apporte une information de très grand intérêt et permet de rectifier bien des idées reçues. Quand on a vécu à Fès, à Casablanca et, à plus forte raison à Tunis et à Alger, on est persuadé que les Juifs d'Afrique du Nord ont éprouvé, presque dès l'abord, le désir de s'adapter à la civilisation occidentale et y ont réussi de manière souvent brillante. Cela est vrai pour nombre d'individus et, en Algérie, pour l'ensemble des communautés israélites. Ce l'est déjà bien moins pour une ville comme Tunis où une étude récente (2) a montré que la majorité de la communauté juive mène une vie difficile et a beaucoup moins évolué qu'on ne le croit. L'étude de M. Flamand prouve que ce ne l'est plus du tout quand il s'agit des Juifs du Sud marocain : là, la réussite économique et culturelle est l'exception ; l'ensemble de la communauté fait preuve d'une apathie et d'un conservatisme qui risquent de lui être fort préjudiciables. Il faudrait beaucoup plus parler d'une communauté désadaptée.

D'ailleurs il s'agit moins d'une communauté cohérente que de plusieurs types de communautés qui présentent des aspects variés. M. Flamand en distingue trois : les communautés des oasis au Sud de l'Atlas, celles de la montagne et enfin celles des villes principales, Marrakech, Safi, Mogador, Agadir et Taroudant.

A tort ou à raison, les Juifs des Oasis se considèrent comme de très anciens occupants : leur présence remonterait à la destruction du Temple de Jérusalem. Ils forment une faible minorité, 1.500 foyers environ et vivent pour la plupart le long ou au carrefour des routes principales : leur vocation commerciale apparaît donc sur la carte. Mais alors qu'autrefois ils jouissaient d'un quasi-monopole du commerce et d'une sécurité due au fait qu'ils faisaient figure de neutres au milieu des tribus rivales, les transformations politiques et économiques survenues depuis l'établissement du Protectorat français les ont réduits à la portion congrue, parce que les Musulmans du pays ont de moins en moins besoin d'eux. L'usure, elle-même, ne rapporte plus guère depuis le développement des organismes officiels de crédit. Quant à l'artisanat, il connaît une crise là comme ailleurs, et son caractère fruste l'expose, plus que partout, au danger mortel de la concurrence. Dans ces

(2) Paul SEBAG, *L'évolution d'un ghetto nord-africain. La hara de Tunis*. Paris, 1959.

conditions, les juiveries des Oasis s'étiolent, non pas qu'elles subissent l'ostracisme des Berbères avoisinants, mais parce que leur rôle séculaire s'estompe peu à peu du fait des circonstances et qu'elles n'ont pas su en trouver d'autre.

Les Juifs représentent environ 2 % de la population du Haut Atlas ; bien que probablement d'origine berbère, ils vivent plus séparés des Musulmans que dans les oasis. Ils exercent les activités traditionnelles de colporteurs, commerçants et artisans rafistoleurs, mais on trouve aussi parmi eux d'authentiques agriculteurs ; non pas qu'en général ils soient propriétaires de la terre qu'ils cultivent : « la puissance de la tradition en pays chleuh joue puissamment contre la propriété juive » ; mais ils travaillent en association avec les paysans berbères. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ces Juifs isolés ne souffrent guère de leur isolement, puisqu'ils se montrent pour la plupart rebelles à toute possibilité d'exode. Tout compte fait, leur évolution paraît étroitement liée à celle du milieu berbère où ils vivent.

Le plus clair de l'analyse de M. Flamand est consacré aux cinq grandes villes du Sud marocain. Leurs juiveries présentent des aspects très variés : Taroudant baigne dans un passé étriqué et semi-campagnard ; Mogador a connu une relative splendeur et ses Juifs, depuis longtemps en contact avec l'extérieur, se montrent plus entreprenants qu'ailleurs ; Agadir est une ville neuve où la tradition ne pèse pas trop lourd ; à Safi, chose rare les Juifs n'ont pas de quartier séparé et vivent mêlés à la population musulmane ; Marrakech enfin, capitale du Sud, abritait en 1951 plus de 16.000 Juifs, parmi lesquels une poignée d'hommes d'affaires avisés, devenus riches bien avant le Protectorat.

Mais la réussite brillante des Corcos et autres, le développement des écoles de l'Alliance Israélite Universelle ne doivent pas faire oublier que dans l'ensemble, les citadins juifs du Sud vivent misérablement et que leur avenir est sombre. M. Flamand les étudie avec beaucoup de soin et de détail : habitat, économie, vie sociale, démographique, niveaux de vie, courants spirituels de la tradition hébraïque, de l'école moderne, du sionisme, tout cela est examiné avec chiffres à l'appui et, semble-t-il, le secret désir d'y trouver un motif d'espoir. Mais M. Flamand, à la fin de ce long examen, se voit obligé de constater qu'il n'existe guère. Pas plus que leurs coréligionnaires des oasis ou de l'Atlas, les Juifs des villes ne font preuve, sauf exceptions individuelles et peu nombreuses, d'esprit d'entreprise ou de faculté d'adaptation. Le poids d'une longue tradition d'« ilotisme », comme dit l'auteur, et de routine à peu près inchangée, ne leur a pas permis jusqu'à présent de sortir de leur mellah et de leur misère. Bien au contraire, comme au contact de la civilisation française, leurs besoins ont augmenté alors que leurs ressources diminuaient, ils peuvent être considérés comme plus malheureux qu'autrefois.

Et pourtant, ils ne manifestent jusqu'à présent aucune propension à se révolter, même contre leurs notables volontiers despotiques : ils subissent, comme ils l'ont fait, et probablement parce qu'ils l'ont fait depuis tant de siècles.

Le tableau serait certainement moins sombre s'il s'agissait de Casablanca où les Juifs, nombreux et stimulés par l'activité fiévreuse de la ville, se sont éveillés à la vie moderne et ont en partie secoué la torpeur et la résignation traditionnelles. Le judaïsme marocain ne doit pas être confodu avec celui du Sud marocain. Pour celui-ci, M. Flamand se voit obligé de conclure de la manière suivante : « Les hypothèses les moins aventurées balancent leur sort entre un transfert brutal et une lente exténuation. Si ces populations ne démentaient souvent les pronostics par leur étonnante capacité de résistance ou de redressement, on pourrait leur assigner la fin baudelairienne du « blessé qu'on oublie et qui meurt sans bouger dans d'immenses efforts ». A juger selon nos moyens d'investigation et selon le train actuel des choses, on est du moins tenté de conclure à la fin prochaine de l'aventure d'Israël dans le Sud marocain ».

Tout en tenant compte des réserves indiquées au début de ce compte rendu, on reconnaîtra la valeur considérable de l'étude de M. Flamand qui restera longtemps l'indispensable point de départ pour toute étude nouvelle sur le même sujet.

R. Le Tourneau.

Lucien Golvin - *La Mosquée. Ses origines. Sa morphologie. Ses diverses fonctions. Son rôle dans la vie musulmane plus spécialement en Afrique du Nord*, I vol. br. 153 p, XXIV planches photographiques, Bibliothèque de l'Institut d'Etudes Supérieures Islamiques d'Alger, t. XV, Alger, 1960.

En publiant ce livre, M. Golvin a comblé une lacune car, si étonnant que cela paraisse, il n'y avait pas en français d'ouvrage consacré à la mosquée, à l'exception de plusieurs articles de *l'Encyclopédie de l'Islam* auxquels M. Golvin se réfère souvent, et de nombreuses monographies de mosquées, étudiées particulièrement sous l'angle de la technique architecturale.

C'est bien d'ailleurs par ce biais-là que M. Golvin, lui aussi, a abordé le problème de la mosquée, puisqu'il est avant tout historien de l'art musulman. Il commence donc par rappeler les origines religieuses, mais aussi les origines architecturales de la mosquée, analysant à la suite du regretté Jean Sauvaget, la structure de la maison du Prophète à Médine, dont l'oratoire servit de modèle aux mosquées de l'avenir, puis, insistant sur les influences orientales et byzantines qui se sont conjuguées avec la tradition médinoise et les impératifs du culte musulman pour aboutir à la mosquée telle qu'on la connaît depuis des siècles.

L'auteur prend soin de préciser dans son titre qu'il traitera plus spécialement des mosquées d'Afrique du Nord. De fait, les édifices du culte musulman au Proche Orient, et surtout en Extrême-Orient, présentent des différences parfois importantes avec ceux que l'on a l'habitude d'admirer au Maghreb.

Après cette introduction historique, M. Golvin passe à l'étude de la morphologie des mosquées, prenant tour à tour chacun des éléments constitutifs de l'édifice : cour, minaret, salle de prière et *mihrab*. On aurait souhaité quelques mots sur les dépendances de la mosquée : salles d'ablution, bibliothèque le cas échéant, salle des funérailles. Etude solide et nourrie, comme d'ailleurs l'ensemble de ce petit livre plein de choses.

Du contenant, on en vient alors au contenu, c'est-à-dire au mobilier : chaire à prêcher, tapis et nattes, lustres et enfin cet enclos protecteur appelé *maqçûra*, que l'on trouve dans plusieurs mosquées où priait d'ordinaire un souverain, et destiné à mettre le prince à l'abri des coups d'un assassin éventuel.

Après le monument et le mobilier, les hommes, car, s'il n'y a pas de clergé en Islam, les lieux de culte exigent la présence d'un personnel d'entretien, mais aussi de personnages chargés de l'organisation du culte. Ce ne sont pas des prêtres consacrés et ils n'ont pas de responsabilités spirituelles particulières, mais ils sont bien attachés aux mosquées : tels sont surtout le directeur de la prière *imâm* et le prédicateur du vendredi *khaṭ'ib*, puis le muezzin *mu'adhdhin* souvent considéré en Europe comme une sorte de symbole de l'Islam, alors qu'il n'en est que l'un des humbles rouages. M. Golvin a cru devoir y ajouter le *mufti*, parce que ce personnage a pris une certaine importance culturelle après l'installation des Turcs en Algérie et en Tunisie. Mais au Maroc, la dignité de *mufti* n'existe pas et les savants qui donnent des consultations juridiques (sens propre du mot *mufti* n'ont pas de lien spécial avec la mosquée. Ce chapitre prend fin sur quelques lignes consacrées aux ressources du culte musulman. M. Golvin aurait pu être plus explicite sur cette question, car elle revêt à présent une assez grande importance, au moins en Algérie et en Tunisie. En Tunisie, le régime du président Bourguiba a intégré dans le domaine public les biens de mainmorte *ḥ'abûs*, comme l'avait fait le régime français en Algérie dès le début de la conquête. En Algérie, au contraire, l'opinion musulmane souhaite le rétablissement des biens *ḥ'abûs* sous une forme ou sous une autre pour libérer le culte musulman de la sujétion où il se trouve vis-à-vis de l'Etat.

Le livre se termine par l'étude du rôle de la mosquée dans la vie musulmane. Elle n'a pas le caractère sacrée de l'église chrétienne. Aussi n'est-elle pas confinée dans sa fonction de lieu de prière. A condition de s'y tenir décemment et, entre autres, de parler à mi-voix, l'on peut y faire toutes sortes de choses : traiter des affaires commerciales, rendre la justice, entreposer le trésor public, tenir des réunions politiques. La mosquée, c'est en somme le grand lieu de rassemblement d'une communauté urbaine, l'équivalent, sous certains rapports, de *l'agora* grec ou du *forum* romain.

Mais la mosquée, certaines au moins, est aussi un centre d'enseignement ; deux au moins en Afrique du Nord, la Qarawiyn de Fès et la Zitûna de Tunis sont considérées comme dignes du titre d'universités musulmanes. M. Golvin consacre une trentaine de pages à la mosquée-établissement scolaire, en insistant surtout, et à juste titre, sur les deux mosquées-universités, dont il retrace l'évolution profonde depuis un siècle.

Une abondante bibliographie, des croquis de l'auteur, photos, index divers font de ce livre un très commode instrument de travail. M. Golvin, en l'écrivant, n'a pas eu la prétention de faire des découvertes, mais il a jugé utile, et on l'en loue, de rassembler, sous une forme didactique, des éléments épars pour en faciliter la connaissance à quiconque s'intéresse aux questions musulmanes. Il y a très bien réussi.

R. Le Tourneau

Georges Marçais et Lucien Golvin, *La grande mosquée de Sfax*. 1 vol. gr. in-8°, 51 p. et 25 fig., Tunis (Institut national d'archéologie et arts, *Notes et documents*, vol. III nouv. ser.), 1960.

On savait depuis longtemps que la grande mosquée de Sfax, signalée à sa juste place par M. G. Marçais dans son manuel de l'*Architecture musulmane d'Occident*, méritait de retenir l'attention sans avoir fait cependant l'objet d'investigations suffisamment précises. La monographie que M. G. Marçais lui-même et M. L. Golvin viennent de lui consacrer et qu'ils appuient sur une documentation archéologique aussi complète que possible en apporte la preuve et permet de se représenter avec netteté l'histoire de ce monument aux transformations successives posant autant de problèmes divers d'appréciation.

Sans doute est-il inutile de louer la méthode avec laquelle ont été mis à contribution dans cette étude les renseignements fournis par les sources arabes, en l'occurrence un long texte d'Ibn Maqdis (auteur sfaxien, soucieux du passé de sa ville natale,

qui écrivait au début du XIXe siècle), et les données architecturales enrichies des non moins précieuses indications fournies par l'épigraphie. Mais il faut reconnaître que le désaccord s'affirmant dès l'abord entre le témoignage de l'érudit, d'une part, et celui des inscriptions, de l'autre, n'était pas fait pour faciliter la tâche des archéologues, pas plus d'ailleurs que les difficultés de croissance du bâtiment révélées par son état actuel avec deux parties distinctes et juxtaposées : « une salle rituellement précédée de la cour et dont la nef médiane porte une coupole à chacune de ses extrémités ; une portion de salle sans cour antérieure et couverte entièrement par des voûtes d'arêtes ». On appréciera donc la clarté avec laquelle ces contradictions se trouvent résolues dans le schéma finalement proposé, tenant compte à la fois des péripéties relatées par Ibn Maqdis (fondation de l'édifice en 235/849 avec ses dimensions actuelles, ruine et aliénation progressive de toute sa moitié occidentale, réoccupation et restauration de l'ensemble à la fin du XIIe/XVIIIe siècle, sous la domination de ces souverains turcs dont l'historien se plaît à magnifier l'œuvre) et de l'existence d'aménagements de première importance réalisés dans la mosquée réduite du IVe/Xe siècle et conservés jusqu'à ce jour sans qu'on puisse douter de leur origine (style de la construction et du décor, dates et informations contenues dans des textes de construction lisibles).

C'est évidemment la qualité de ces aménagements d'époque fâtimide qui fait aujourd'hui encore de la mosquée de Sfax un monument digne d'admiration pour « l'étonnante ordonnance » de sa façade orientale, où des arcs à voussure en fer à cheval circonscrivent des ouvertures régulièrement espacées, pour la silhouette harmonieuse de son minaret à la discrète décoration de bandeaux inscrits et anépigraphes, pour l'ensemble élégant qu'y constituent enfin sa petite cour à portiques et les cinq nefs couvertes lui faisant suite en direction du mur *qibla*. C'est de même au talent des artistes zîrides que l'on doit les compositions épigraphiques datées, l'une de 378/988 et l'autre de 478/1.085, qui ne se contentent pas de jalonner deux étapes importantes de l'histoire de l'édifice, mais valent d'être considérés comme de remarquables spécimens d'écriture anguleuse ornementale. A cet égard on saura un gré tout particulier aux auteurs d'avoir pris soin d'adjoindre à leurs planches photographiques d'excellents dessins au trait de chaque inscription ainsi que des alphabets détaillés des types de lettres utilisées chaque fois. Signalons néanmoins qu'une erreur matérielle s'est glissée dans ce travail si minutieux (interversion des fig. 22 et 23) et qu'il me paraît possible de compléter le déchiffrement de l'inscription de 478/1.085 (p. 17) en lisant à la fin de la ligne 10 : *wa-aqarra-hu wa-lâ ḥazala-hu wa-dalika*, « (...qu'Allah l'aide, l'assiste), le maintienne et ne l'entrave point. Ceci (en l'année...) ».

On comprend donc que l'analyse des divers aspects de la mosquée du IVe/Xe siècle, tant du point de vue ornemental que structural, constitue l'essentiel de l'ouvrage après la discussion des témoignages des textes et la reconstitution vraisemblable de la primitive mosquée aglabide. Aussi bien cette analyse suggestive, faisant appel à des comparaisons qui permettent d'apprécier la valeur « exemplaire » de chaque élément, apporte-t-elle d'utiles matériaux à notre connaissance de l'art fâṭimide d'Ifrîqiya, qui sut à la fois combiner l'imitation des réussites locales antérieures (ce que dénote de manière significative les similitudes unissant le minaret de la mosquée de Sfax à son monumental prédécesseur de Kairouan) et l'adoption d'un esprit nouveau, directement vivifié par de constants apports orientaux. L'examen du décor, notamment du décor épigraphique dont les deux inscriptions déjà citées (de 378/988 et de 478/1.085) illustrent la rapide évolution, éclaire admirablement ce phénomène en même temps que la transformation historique, d'ordre plus spécifiquement « ifrîqiyen », sur laquelle MM. G. Marçais et L. Golvin ont choisi d'insister, évoquant la fructueuse renaissance artistique que connurent, après l'invasion des Banu Hilal et la ruine de l'ancienne capitale du pays, certaines petites villes de la côte.

Janine Sourdel-Thomine.

Jean et Raoul Brunon, *Découverte du Hoggar*, Archives et collections Raoul et Jean Brunon 174, rue Consolat, Marseille, 1960, 21/27 cm, 95 p. (1).

C'est une très rare publication replaçant le combat de Tit du lieutenant Cottenest (7 mai 1902) dans le contexte de l'époque.

Après une rapide présentation des précurseurs de l'époque romaine et des plus grands explorateurs du Sahara de la fin du XIXe siècle, les auteurs arrivent à l'expédition Duveyrier (1861) et à celle du Colonel Flatters (1881) qui finit en désastre ; enfin à la mission Foureau-Lamy qui fit la jonction avec le Tchad en 1900.

Mais depuis l'échec cuisant de la mission Flatters, le gouvernement français avait refusé toute pénétration en pays Touareg. Il a fallu l'initiative audacieuse d'un chef qui sut profiter d'une

(1) Publié par les soins de la Compagnie de Recherche et d'exploitation du pétrole au Sahara en hommage à la mémoire du lieutenant Cottenest. Les mêmes éditeurs ont publié *Le raid du lieutenant Cottenest au Hoggar* par le commandant Cauvet.

situation parfaitement favorable en associant le ressentiment de nomades chaamba aux intérêts de la France, pour réussir avec le minimum de frais et de pertes ce que de nombreuses missions pacifiques n'avaient pu réussir.

Le capitaine Cauvet, chef d'annexe à In-Salah, envoya donc le lieutenant Cottenest, seul français au milieu de 130 méharistes, qui effectua un contre-rezzou durant soixante-deux jours en parcourant 1.686 km.

Il faut avoir parcouru le Hoggar à pied et à chameau, seul au milieu des indigènes pour imaginer à son époque, le tour de force du lieutenant Cottenest, son endurance, son adresse, ses qualités guerrières et humaines, le prestige et l'ascendant qu'il devait avoir sur ses hommes, la vie de meute que pouvait être celle d'un contre-rezzou en pays ennemi.

Les conséquences de la victoire de Tit furent immenses. Actuellement encore les Touareg parlent du combat de *Tin-Esa* (lieu-dit de la bataille) avec une gravité respectueuse.

L'administration a mis trente ans à consacrer officiellement cette victoire et le grand public ne connaît pas le lieutenant Cottenest.

Puisse-t-il se répandre, ce livre de vulgarisation à la portée de tout public si riche en documents historiques, photographies, croquis, fac-similé et tifinar, à un moment où le Sahara est au premier rang de l'actualité.

M. Gast.

La Vie Musulmane d'hier vue par Mohamed Racim, publication de la Sous-Direction des Beaux-Arts à la Délégation Générale de l'Algérie, introduction et commentaires de Georges Marçais, membre de l'Institut, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1961.

Imaginons un instant un poète moderne qui entreprendrait de reprendre, après La Fontaine, et les pâles essais de ses imitateurs, le genre perdu de la Fable...

Oui, il fallait à Mohammed Racim un certain courage, une certaine foi en ses moyens, et aussi, pourquoi ne pas le dire ? une certaine insouciante naïveté pour entreprendre de faire revivre un genre dans lequel tant d'artistes moyennâgeux, les Persans entre autres, avaient atteint une sorte de perfection.

Des esprits chagrins ne manqueront pas, sans doute, de déplorer ce retour à des procédés périmés si loin de la tendance moderne de la peinture, retour condamné, à leur sens, à l'échec le plus complet. Combien je leur donnerais raison si Mohammed Racim

s'était borné à imiter servilement les techniques des anciens, s'il avait torturé son talent pour atteindre cette fausse naïveté qui m'irrite chez tant de peintres modernes, volontairement farfelus... L'admiration béate des mêmes grincheux, au demeurant pas du tout convaincus la plupart du temps, ne fait-elle pas leur unique succès ? Lorsqu'il m'arrive de visiter une de ces galeries d'avant-gardistes aux titres (j'allais écrire à la raison sociale) ronflants, je ne puis m'empêcher de songer à ce riche vêtement du Prince d'un des si beaux contes d'Andersen, vous savez, ce tissu merveilleux que tout le monde voyait, sauf les imbéciles... Le Prince était tout nu évidemment, mais qui aurait osé le dire ?...

Mohammed Racim, honnêtement, courageusement, silencieusement, a poursuivi pendant des années sa recherche, il a obéi à cet appel d'une vocation irrésistible. Nourri par une solide tradition (ses ancêtres, son nom l'indique, étaient eux-mêmes artistes), il a voulu perpétuer la société musulmane disparue. Dans cette lutte « à la recherche du temps perdu », il a utilisé certains procédés classiques des miniaturistes d'antan, mais il s'est méfié du pastiche. Ses petites scènes de la vie privée ou publique d'un Alger oublié, constituent toujours des documents historiques ou ethnologiques de premier ordre. Admirablement dessinées, ces « figures » expriment tout autre chose que la naïveté, elles procèdent au contraire d'une technique savante, parfaitement assimilée. Les compositions, à mon sens, tiennent alors plus de l'art décoratif que de la véritable miniature, du moins de celle de l'âge d'or, comme le dit si bien Georges Marçais, elles « fourniraient de splendides cartons de tapisseries », cette constatation ne saurait être une critique, bien au contraire, car, si je me permettais un petit reproche, ce serait celui de trouver parfois certains clichés surannés, archi-usés, tels ces *chi*, évadés de la peinture d'Extrême-Orient. Fort heureusement, l'artiste n'a pas abusé de ces thèmes faciles. Nous avons peut-être trop vu, ces temps derniers, ces petits « trucs de métier » répétés à l'envi par quelques imitateurs qui ont fini par galvauder l'art de Racim. La gageure était déjà énorme de vouloir se replonger dans un genre apparemment épuisé, elle excluait totalement la création d'une école... Quelques artistes tunisiens l'ont bien compris qui ont su s'évader à temps des thèmes surannés et ont permis l'éclosion d'un véritable mouvement de renaissance artistique chez nos voisins qu'on déplore de ne pas trouver ici.

Au reste cette carence ne saurait être imputée au délicat poète qu'est Mohammed Racim dont la recherche personnelle reste tout à fait valable et dont le talent a depuis longtemps franchi les frontières de l'Algérie. Possédant au plus haut degré le don de la couleur, il sait la faire chanter harmonieusement, notamment dans ses enluminures précieuses.

On voudrait passer en revue chaque page, chaque détail, mais ce travail d'analyse a été si magistralement fait par l'éminent historien de l'art qu'est Georges Marçais, lui-même un artiste, que toute remarque nouvelle semble superflue. La lecture de la préface et des commentaires des planches complétera admirablement le plaisir de l'amateur d'art qui, en feuilletant cette très belle publication des Arts et Métiers Graphiques, éditée grâce à la Sous-Direction des Beaux Arts à la Délégation Générale de l'Algérie, se plongera dans le rêve d'un monde révolu, merveilleux, légendaire, un monde où la nostalgie de M. Racim s'exprime en toute liberté.

L. Golvin.

Henri Brunschwig, *Mythes et réalités de l'empire colonial français* 1871-1914. Paris, A. Colin, 1960, 19 x 14 cm, 206 p.

Mieux que le titre, l'avant-propos précise le but poursuivi par l'auteur : « caractériser l'empire colonial français par opposition à celui des autres pays et surtout de l'Angleterre. » Point d'exposé systématique, mais, en respectant dans l'ensemble la chronologie, une série de points de vue sur les manifestations essentielles de l'expansion coloniale. A priori aucun fil directeur ; cependant, en exergue, une phrase de Lénine extraite de *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* : « Nous ne nous arrêterons pas au côté non économique de la question comme il le mériterait.» Entendez que l'auteur va au contraire s'y arrêter pour dégager un aspect négligé de la politique coloniale dans la seconde moitié du XIXe siècle. D'où un exposé souvent brillant auquel on pourra peut-être reprocher certaines affirmations trop catégoriques (1).

Suivant H. Brunschwig cette expansion coloniale anglaise et française se présente comme un double paradoxe : « les Anglais acquirent un empire au moment où ils proclamaient que les colonies étaient plutôt nuisibles à leur économie... Les Français conquirent un empire alors que leur commerce outre-mer était des plus réduits et, que leur population ne témoignait pas le moindre

(1) Par exemple au début (p. 1) on présente l'Exclusif comme absolu et comme donnant toute satisfaction aux colons alors que le système fut très notablement assoupli pour répondre aux doléances de ces derniers : voir à ce sujet G. Rambert, *Histoire du commerce de Marseille. Tome VI. Les colonies.* Un peu plus loin, p. 5, l'évolution vers le self-government est exposée d'une manière si ramassée qu'on a l'impression d'une continuité parfaite entre le rapport de lord Durham de 1839 (et non 1838, pour la publication tout au moins) et les constitutions d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud.

intérêt au vaste monde. » (p. 16) C'est la conclusion d'un chapitre très bien venu, mais qui n'emporte que partiellement la conviction surtout en ce qui concerne l'impérialisme anglais présenté comme une *« colonisation anti-colonialiste »*. Après la période de désaffection de la première moitié du XIX[e] siècle vient, en effet, l'époque de l'expansion conquérante et on n'a pas l'impression que des hommes comme Disraéli, Chamberlain, Cecil Rhodes aient été essentiellement inspirés par l'idéal humanitaire. Et Palmerston exprimait déjà un sentiment qui n'était pas celui de l'abandon lorsqu'il disait : « Ne lâchez jamais une tête d'épingle que vous ayez le droit de garder et que vous croyez pouvoir garder, et, même si vous pensez qu'à la dernière extrémité vous ne pouvez la conserver, faites autant de difficultés que vous pourrez avant de l'abandonner, et laissez croire que peut-être vous ferez la guerre plutôt que de la lâcher. » (2)

Dans le second chapitre H. Brunschwig apporte d'ailleurs une précision à son affirmation antérieure et il situe vers 1890 le passage de la colonisation anti-colonialiste au véritable impérialisme colonial. Le moteur essentiel fut alors le nationalisme et, par des citations bien choisies, nous voyons comment géographes et publicistes exposèrent la nécessité de réhabiliter la France vaincue et de répondre à une mission civilisatrice tout en développant le commerce. « Dans le domaine de la géographie, le nationalisme conduisit à l'élaboration d'un véritable impérialisme colonial. Ce dernier invoquait volontiers des arguments économiques. Mais, parmi les hommes qui s'y référaient on ne rencontrait qu'exceptionnellement des représentants de l'industrie et du commerce. » (p. 28).

Ce sont les initiatives de Léopold II au Congo qui posent le problème de la collaboration internationale en Afrique Centrale, déclenchent une période de rivalité franco-belge aboutissant au traité de 1882 : celui-ci créait une colonie nouvelle dont le sort allait être confié à Brazza avec le titre de commissaire de la République dans l'Ouest africain. Que les motifs humanitaires et scientifiques aient joué un certain rôle dans l'intervention française, cela n'est pas douteux, mais ils ne furent pas les seuls et Brazza lui-même écrivait qu'« il fallait, avant tout, assurer à la France une priorité de droits et d'occupation sur le point le plus rapproché de l'Atlantique où le Congo intérieur commence à être navigable ; il fallait sauvegarder, sans retard, notre avenir dans cette contrée qui, rendue importante par les dernières découvertes, devenait l'objectif de toutes les nations. » (p. 43). But pour le moins autant politique qu'économique.

(2) Cité par G. Hardy, *La politique coloniale et le partage de la terre aux XIX[e] et XX[e] siècles*, Paris, 1937, p. 72.

Les considérations politiques plus que les pressions économiques expliquent également l'intervention française en Tunisie considérée comme la « première opération d'impérialisme coloniale » entreprise par la France. D'une manière plus catégorique que J. Ganiage qui en laisse supposer la possibilité (3), H. Brunschwig rejette l'existence de pressions exercées par les milieux économiques (pp. 25, 53) après avoir cependant signalé l'action de certaines petites entreprises (p. 51) ce qui semble un peu contradictoire. Au total le rôle des facteurs économiques n'est pas nié, mais on ne lui accorde que la seconde place tout au moins jusqu'en 1884. « A la veille de la réunion de la conférence de Berlin, l'impérialisme colonial était encore essentiellement politique. C'est le 28 juillet 1885 seulement que Jules Ferry prononça son discours fameux qui exposait des thèses néo-mercantilistes. C'est à ce moment, après la conquète et le partage de l'Afrique et de l'Indochine, que la doctrine économique justifia la politique d'expansion et que, dans l'impérailisme colonial, le moteur économique commença de tourner à côté du moteur politique.» (p. 61) - H. Brunschwig donne plus loin de larges extraits du discours fondamental de J. Ferry qui, mettant en valeur les arguments commerciaux, humanitaires et politiques, définissait avec clarté les buts de la poltique coloniale française (pp. 73-77).

C'est à une des idées de J. Ferry souvent reprise depuis, que l'auteur s'attaque ensuite, parlant de la légende du protectionnisme : « l'industrialisation engendre le protectionnisme qui crée la surproduction qui exige les débouchés coloniaux ». Rapprochant les dates et analysant les statistiques, H. Brunschwig abouti à certaines conclusions intéressantes que nous reproduisons :

1° Le lien établi par J. Ferry entre protectionnisme et colonisation n'a pas existé. L'expansion se développa entre 1880 et 1892, sous un régime de libre-échange. Elle se poursuivit après la loi Méline qui introduisit le protectionnisme en 1892 et les chefs du parti colonial s'insurgèrent contre ce protectionnisme à partir de 1900.

2° Les colonies n'ont pas été pour l'industrie française un monopole profitable et, d'une façon générale, le commerce de l'étranger a, plus que celui de la France, profité de l'expansion française.

3° La politique d'expansion a sûrement coûté à la France plus qu'elle ne lui a rapporté et, en dernière analyse, elle a conduit les colonisateurs à outiller les populations au lieu de les exploiter purement et simplement (pp. 100-101).

(3) J. Ganiage, *Les origines du protectorat français en Tunisie* (1861-1881). Paris, 1959, p. 656.

Comment expliquer alors que, devant les sacrifices demandés, l'opinion publique n'ait pas manifesté ? La réponse est l'existence d'un véritable chauvinisme : « La poussée d'expansion coloniale fut incontestablement pour un petit nombre d'individus une affaire. Mais pour la masse de ceux qui la préconisaient, elle fut bien autre chose : un idéal. La fierté de figurer au premier rang parmi ceux qui modelaient le monde futur, la joie de régner, l'excitation des compétitions avec les rivaux étrangers tinrent l'opinion en haleine... Et lorsque, au sein même du parti colonial, des voix s'élevèrent pour que ces dépenses fussent limitées, l'opinion, dans son ensemble, ne les entendit pas. Elle accepta les sacrifices et approuva l'impérialisme ». Aucune allusion à une opposition et on peut se demander si une étude précise de l'opinion ne montrerait pas, dès cette époque, un courant hostile aux aventures d'outre-mer et soutenant ce qu'on pourrait appeler le parti anti-colonial qui recrutait à l'extrême gauche et à l'extrême droite.

Mais H. Brunschwig étudie seulement le parti colonial français, dans un chapitre d'ailleurs particulièrement intéressant. Il nous présente les groupes coloniaux des Chambres (des républicains de toute observance qui n'étaient pas nécessairement les représentants des intérêts économiques), le Comité de l'Afrique française (entreprise politique qui dans son *Bulletin* faisait surtout appel au nationalisme de la bourgeoisie moyenne), l'Union coloniale française (« syndicat des principales maisons françaises ayant des intérêts dans nos colonies »). Comme on le voit un complexe d'intérêts économiques et politiques dans lequel il semble bien difficile de discerner ceux qui pesèrent le plus.

L'ouvrage se termine par trois chapitres qui constituent en somme le bilan de l'expansion coloniale française. Sur le plan financier il y eut incontestablement une carte à payer et, dès 1896, le rapporteur du budget des colonies constatait : « La France fait, avec l'ensemble des colonies, des échanges où elle perd 23 millions chaque année et elle dépense 80 millions pour arriver à ce résultat ». Cependant le fait que l'expansion coloniale ne fut pas rentable pour la nation n'implique pas l'absence de bénéficiaires et, en dehors des aventuriers et des spéculateurs, on peut compter parmi eux des commerçants, des fonctionnaires, des militaires. Mais « ce serait ne rien comprendre à l'impérialisme colonial que de le présenter comme la curée de capitalistes avides de riches territoires et de populations sans défense. L'impérialisme colonial, comme le nationalisme dont il procéda, fut une vertu. Ses protagonistes servirent les grands idéaux de l'époque, l'idéal national et l'idéal humanitaire. Ils eurent bonne conscience. On n'insistera jamais assez sur ce point » (p. 173). C'est seulement après 1920 que l'impérialisme colonial commença à douter de son bon droit et que se répandit le terme péjoratif de colonialisme.

Tels sont les principaux thèmes développés dans ce petit livre riche d'idées et dont le mérite est double : il corrige certaines erreurs couramment admises et il montre que le phénomène colonial ne peut se définir, aussi facilement que certains le pensent à l'époque de la décolonisation.

X. YACONO.

J. GANIAGE. *Une entreprise italienne de Tunisie au milieu du XIXe siècle. Correspondance commerciale de la thonaire de Sidi Daoud.* Publications de la Faculté des Lettres de Tunis, Paris, P.U.F., 1960, 24 x 16 cm, 174 p., ill.

Les archives des grandes entreprises industrielles et commerciales constituent une source importante de documentation pour l'histoire économique, mais elles sont en général d'un accès difficile et, à notre connaissance, aucune publication de cet ordre n'avait encore été effectuée en Afrique du Nord. Le volume que publie la Faculté des Lettres de Tunis sous la signature de J. Ganiage a donc tout d'abord le mérite de la nouveauté. Mais il apporte aussi une contribution notable à l'histoire de la pêche en Tunisie et d'intéressantes précisions sur le rôle des étrangers à Tunis dans la période qui précède le protectorat.

Il s'agit ici de Giuseppe Raffo qui en 1826 obtint du bey Hussein le droit de pêcher le thon sur les côtes du Cap Bon et qui établit une thonaire près de Sidi Daoud, non loin de l'extrémité septentrionale de la presqu'île. Cette thonaire fut exploitée par les Raffo jusqu'en 1901, date à laquelle elle fut cédée à un autre Italien avant d'être régie par l'Etat tunisien puis par une société française.

La personnalité de Giuseppe Raffo est particulièrement remarquable. Onzième enfant d'un horloger génois établi à Tunis, il eut le bonheur d'entrer au service du bey Hussein et de devenir le beau-frère du bey Mustapha. Il fut rapidement un conseiller écouté qui, tout en demeurant sujet sarde, joua le rôle d'un véritable ministre des affaires étrangères tunisien, ce qui lui valut d'être anobli par le Roi de Sardaigne en 1851 pour services rendus à ses compatriotes.

Mais l'action diplomatique du comte Raffo n'est pas ici en cause et les 230 lettres publiées concernent seulement l'activité commerciale de la thonaire du 1er avril 1851 au 30 mars 1853. L'analyse de cette correspondance et de quelques autres documents permet à J. Ganiage de brosser le tableau de cette entreprise. Nous n'en retiendrons que quelques chiffres : environ 180 hommes dans le personnel durant la saison de pêche et de travail avec des

salaires de 2,20 F. à 3 F. par jour « soit beaucoup plus que le salaire moyen de l'ouvrier tunisien et même que celui de l'ouvrier français ou italien du textile à la même époque », une pêche annuelle de quatre à huit mille thons fournissant quatre à huit cent tonnes de poissons vendus sous forme de salaisons ou de thon à l'huile ; une marge bénéficiaire de l'ordre de 125.000 francs qui s'élèvera, semble-t-il, par la suite, jusqu'à 200.000 francs et qui permettait au comte Raffo de se classer parmi les négociants les plus importants de la Régence.

X. YACONO.

Jean GANIAGE. *La population européenne de Tunis au milieu du XIXe siècle.* Etude démographique. Préface de Marcel REINHARD. Publications de la Faculté des Lettres de Tunis, Paris, P.U.F., 1960, 24 x 16 cm, 102 p, ill.

Utilisant les méthodes modernes de l'analyse démographique, J. Ganiage publie une étude très précise de la population européenne de Tunis au milieu du XIXe siècle grâce au dépouillement systématique des registres paroissiaux fournis notamment par l'église Sainte-Croix. Pour la période 1843-1881 surtout il a disposé d'une remarquable documentation qu'il exploite en déterminant un échantillon de 336 familles dont il suit attentivement l'évolution. A l'exception de quelques notables (négociants marseillais et génois), ces familles, essentiellement italiennes et maltaises, constituent un milieu urbain misérable qui s'apparente à ceux de l'Italie méridionale et plus particulièrement de la Sicile.

Présentée sous forme de tableaux et de courbes, cette étude est de celles qui se résument difficilement. L'auteur nous donne les résultats essentiels dans sa conclusion dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Avec leur fécondité élevée la nuptialité précoce de leurs femmes, la mortalité sévère qui sévissait chez leurs enfants, ces familles semblent indiscutablement non malthusiennes. Si la mort ne venait prématurément rompre leur union, les couples italo-maltais de Tunis mettaient au monde en moyenne sept à huit enfants, les familles les plus fécondes allant jusqu'à douze ou quinze...

« Chez les familles de notables marseillais ou génois les enfants commençaient à devenir moins nombreux que dans la masse de la population... La plupart des femmes de cette société cessaient d'avoir des enfants entre trente et trente-cinq ans, après la sixième ou la huitième naissance...

« Sans doute le petit nombre de ces familles riches rendait-il à peine perceptible encore ce phénomène de limitation des naissances... Mais il est particulièrement intéressant de discerner ici les premiers signes d'une évolution malthusienne au sein d'une population vivant encore dans son ensemble dans un régime de fécondité naturelle. » (1).

X. YACONO.

A.T. MATTERER. *Journal de la prise d'Alger,* présenté et commenté par le Commissaire général Pierre JULLIEN de l'Académie de Marine. Editions de Paris, 18 x 14 cm, 206 p, 1960, ill.

C'est le journal d'un capitaine de frégate embarqué comme Second sur le vaisseau *La ville de Marseille* et qui après avoir participé à l'expédition contre Alger conduit à Smyrne cinq cents Turcs qui avaient dû quitter la Régence à la suite de la victoire française. Il y a donc deux parties dans ce journal qui va du 18 mai au 12 septembre 1830 ; la première, la plus importante, se divise elle-même en deux périodes : 18 mai - 13 juin 1830 et 14 juin - 5 juillet 1830.

Après le livre de G. Esquer sur la prise d'Alger, il y a peu de chances de trouver un document susceptible de renouveler le sujet et il faut bien reconnaître que le texte de Matterer n'apporte rien à notre connaissance (2). Il vaut par son accent de sincérité et par ce qu'il nous fait connaître des réactions d'un authentique marin en face d'une expédition dans laquelle la flotte intervint peu. L'auteur ne songeait certainement pas à une publication et son style est assez négligé malgré quelques notations assez bien venues (3).

(1) J. Ganiage avait fait connaître une partie de son étude dans deux articles antérieurs : *Etude démographique sur les Européens de Tunis. Natalité, fécondité, mortalité infantile au milieu du XIXe siècle.* Cahiers de Tunisie, 3e et 4e trimestres 1957, n°s 19-20, pp. 167-201 ; *Les Européens de Tunis au milieu du XIXe siècle.* Information historique, mai-juin 1958, pp. 118-120.

(2) Il contient même certaines erreurs voire une énormité lorsqu'il nous parle p. 47 de l'ambassadeur anglais assistant au Conseil des Ministres français.

(3) Alger est « un petit triangle blanc couché sur le penchant d'une montagne » (p. 73) ou « un tas de neige couché en trapèze sur le penchant d'une montagne peu élevée » (p. 142).

M. P. Julien présente chaque partie en quelques pages qui constituent un fidèle résumé, mais qui ne suffiront pas à donner satisfaction à l'historien ayant le souci de la référence. Sauf exception ni les textes ni les illustrations ne comportent d'indications relatives à leur origine et nous ignorons même d'où provient le manuscrit de Matterer !

Oubli d'autant plus regrettable que les documents sont assez nombreux puisque, à la suite du journal de Matterer, on trouve notamment : les intéressantes instructions données par Duperré le 10 mai 1830 ; les ordres du jour de Bourmont des 5 et 7 juin 1830 ; des Notes sur le Dey d'Alger recueillies dans le journal de Matterer ; une petite revue de la presse de 1830 (le nom des journaux, mais non les dates) ; une notice de Matterer sur l'amiral Durville et la statue de Milo (1)...

X. YACONO.

(1) MATTERER qui vit la statue à Milo écrit qu'à ce moment elle « avait son bras gauche, élevé en l'air, tenant dans sa main une pomme, et quant à son bras droit, il était brisé à la saignée ».

DISTINCTIONS

La Société Historique Algérienne est heureuse de féliciter son Secrétaire Général, M. Jean Lassus, Directeur du Service des Antiquités, Professeur à la Faculté des Lettres, et son Trésorier, M. Max Lamouche, Contrôleur financier de l'Algérie, qui ont été récemment promus Officiers dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Nos félicitations vont également à M. Pierre Boyer, Conservateur régional des archives départementales, membre du Bureau, nommé Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres.

Quatorze Années de Recherches Archéologiques à Tipasa (1948-1961)

MÉTHODE ET BILAN

A la mémoire de M. Albert Grenier, membre de l'Institut, inspecteur général des Antiquités de l'Algérie pendant toute cette période de recherches dont il m'avait demandé de publier un bilan. En témoignage de ma déférente affection et de mon pieux souvenir.

A la mémoire de M. Denys Rols sous-directeur des Beaux-Arts à la Délégation générale du Gouvernement en Algérie pendant la même période, à l'ami si profondément humain. Très fidèlement.

La Revue Africaine publie annuellement, sous le titre « l'Archéologie Algérienne en 19... », un « digest » établi par le Directeur du Service des Antiquités d'après les études mensuelles faites par les différents directeurs des fouilles permanentes d'Algérie ; les découvertes fortuites et accidentelles des agriculteurs, des entrepreneurs de travaux publics ou des militaires viennent encore s'ajouter à ce résumé.

Il nous est ainsi apparu, dans le cas particulier de Tipasa, que les lecteurs — et a fortiori les visiteurs — saisissaient difficilement, à travers la nomenclature des résultats obtenus, quelle était l'idée directrice et quels buts poursuivaient — au cours des années successives — des fouilles forcément limitées et exécutées par des petits chantiers répartis, — mais apparemment disséminés, — sur une surface totale de 50 hectares.

Ce but est d'autant moins apparent, et la méthode suivie d'autant plus cachée, que le site archéologique de Tipasa a été pour beaucoup un site essentiellement tou-

ristique, au milieu duquel les fouilles semblaient plus tolérées que normales. Nous aussi d'ailleurs, avons toujours été obsédé par le souci de ne jamais remplacer un beau coin de végétation ou de paysage par un chantier durable, — si utile soit-il [1] : ce qui n'est fait, ni pour faciliter le travail du directeur des fouilles, ni pour mieux faire comprendre au visiteur le plan de recherches précises qui pourraient lui apparaître comme un vulgaire dégagement de ruines.

Aussi, ai-je pensé qu'il était indispensable d'éclairer le lecteur sur la méthode qui a présidé à mes choix et qui a orienté les efforts de mes petits chantiers que le visiteur retrouve rarement au même endroit, s'il espace un peu ses contacts avec Tipasa : la recherche de la solution d'un problème unique amène souvent à poursuivre cette recherche en d'assez nombreux points successifs et distants les uns des autres.

Si nous ne pratiquons pas à Tipasa le dégagement de ruines, encore moins pratiquons-nous la recherche de documents épigraphiques ou d'objets de musée [2] : nous avons adopté une fois pour toutes la méthode et les disciplines des sciences expérimentales et plus particulièrement, de la géologie.

(1) Nous n'avons pas fait couper un seul arbuste, avant de nous être assuré que la colonne ou le pilastre découvert le remplacerait avantageusement dans l'ensemble. Quant aux oliviers aux troncs tordus, ils ont été intégralement respectés — les fouilles tournant autour des racines — et les arbres du parc sont minutieusement soignés. Je m'astreins à ne jamais faire dégager que de très petites surfaces à la fois, afin de conserver l'écrin de végétation indispensable pour mieux mettre en valeur le monument découvert. Enfin, mon souci de conserver au site son caractère si particulier et si émouvant m'a conduit à faire planter chaque année, au fur et à mesure de l'exécution des fouilles et aux points que je choisis moi-même, des plantes grasses ou des arbres typiquement méditerranéens, de façon à ne jamais déséquilibrer l'harmonie de l'ensemble et à mieux encadrer les parties dégagées ou le paysage archéologique. Quelques-unes des photographies jointes à mon étude montreront les difficultés d'un incessant compromis entre une recherche scientifique totale et rigoureuse, et la conservation d'un site.

(2) Et cependant, jamais la découverte d'objets et de documents épigraphiques n'a été aussi riche à Tipasa où, ayant créé et organisé en 1955 un Antiquarium, dont M. M. Christofle conçut les très beaux plans, nous avons été obligé d'en prévoir une large extension pour 1961, afin d'exposer des collections qui viennent s'entasser chaque jour dans des réserves absolument combles.

Dans ces conditions, la fouille d'un monument devient la somme des fouilles stratigraphiques des différentes parties de ce monument ; et les masses de déblais de toutes sortes qui, pour les visiteurs non avertis, encombrent des ruines, constituent en fait la partie essentielle de la fouille, celle dont l'analyse permettra de comprendre le monument et d'en situer dans le temps les divers éléments.

La première phase analytique d'une fouille se réduit donc à la seule étude, sur le terrain et au laboratoire, des éléments constitutifs de chaque strate du terrain et de chaque partie des constructions mises au jour (y compris les liants, mortiers, enduits, etc... dont l'étude granulométrique au laboratoire à l'aide d'une binoculaire de grossissement appropriée est capitale), chacun des éléments étant fiché dès sa découverte.

Mais la phase essentielle, celle des synthèses constructives, ne pourra venir qu'après l'épuisement total des éléments analytiques, une fois la fouille achevée : une fouille qui ne se transformerait pas *au fur et à mesure de son développement* en construction analytique ne pourrait donc être qu'une destruction de site archéologique.

C'est pourquoi nous pensons qu'il n'y a pas une seule négligence, pas un seul oubli acceptables dans la phase analytique et l'étude des stratigraphies, dont nous conservons dans la fouille les éléments-témoins du terrain, et dont nous conservons au laboratoire le classement des éléments caractéristiques de chacun des étages successifs.

De même que le géologue définit sa stratification d'après la typologie des éléments qu'il y rencontre (terrain et fossiles), de même, nous définissons chacune de nos strates par les caractères de ses composants et par nos « fossiles archéologiques », j'entends par là les tessons de poterie, les monnaies et les restes épigraphiques : les premiers sont innombrables, les seconds plus rares et les derniers peu nombreux relativement.

L'essentiel d'une fouille étant non pas de la suivre de bout en bout, mais de la diriger en toutes choses, la connaissance de l'élément-témoin de chaque instant, le tesson

de poterie, est donc capitale ; monnaies et fragments épigraphiques viennent seulement y ajouter — quand ils existent — leurs propres et précieuses précisions.

Tout ce qui peut permettre localement d'améliorer les connaissances relatives aux céramiques et à étudier leur typologie est donc primordial. C'est la raison pour laquelle je me suis attaché avec tant de soins aux fouilles minutieuses de tombes auxquelles je consacre une grande part de mes travaux de recherche. Chaque tombe groupe en effet des objets ensevelis le même jour (avec les restes du mort), bien que leurs origines embrassent ici parfois les divers horizons méditerranéens. Il suffit d'un ou deux éléments typologiques connus pour dater une tombe et pour permettre de dater l'utilisation dernière des objets qui l'accompagnaient ; ainsi de proche en proche, nos connaissances typologiques deviennent-elles chaque jour un peu plus exhaustives et plus utilisables pour les recherches ultérieures.

Mais, pour atteindre ce résultat, il est indispensable que la recherche de laboratoire et la recherche sur le champ de fouilles soient menées de pair et intégralement imbriquées, l'une orientant l'autre. Je ne peux donc concevoir de fouilles sans le laboratoire qui permet, au jour le jour, de réparer les objets, de les identifier, de les caractériser, de les ficher et de les classer, — tout en précisant, grâce à eux, les strates auxquelles ils appartiennent. La partie analytique de publication d'une fouille n'est plus alors qu'un simple travail de mise au net, de remise en ordre et de dépouillement des *fiches établies au jour le jour*. Quant à la partie synthétique, elle fera elle-même le plus large appel aux synthèses de détail nées des confrontations et des heurts issus des études analytiques quotidiennes.

Aussi, après quelques années de travail très difficile à Tipasa où les témoins archéologiques découverts faisaient avec moi la navette Tipasa-Alger, ai-je éprouvé une très grande satisfaction de pouvoir créer l'Agence des Monuments Historiques de Tipasa, un laboratoire, puis un atelier de dessin, avec l'appui total de M. D. Rols, le très regretté directeur des Beaux-Arts du Gouvernement Général et de M. M. Christofle, l'architecte en chef des Monuments Historiques d'Algérie, mais grâce aussi à la compréhension du directeur du Service des Antiquités, M. J. Lassus qui voulut bien y détacher un des dessinateurs du C.N.R.S. dont il dispose.

Sans doute, ce laboratoire est-il le premier créé en Algérie pour l'Archéologie romaine. Le travail qui s'y fait n'y est cependant connu que par quelques spécialistes français et étrangers : les difficultés de publication auxquelles je me suis toujours heurté, mais plus particulièrement depuis 3 ans, ont tenu jusqu'à présent dans l'ombre le fruit de mes recherches — ce qui importe peu — mais aussi la méthode qui y est appliquée, les considérables résultats typologiques obtenus et les très importantes découvertes de céramiques datables, ainsi que les synthèses qui en sont issues. J'espère cependant que, quand paraitra mon bilan de Tipasa, l'étude de la Maison des Fresques, (achevée depuis 1959) aura fini par paraître avec celle de la Nécropole située en dessous — les deux formant un tout : elles illustrent mieux que tout commentaire, une méthode scientifique qui a largement fait ses preuves (3).

A Tipasa, parallèlement aux restes du passé que nous sortons de terre jour après jour, nous progressons également jour après jour sur des bases solides vers une meilleure connaissance de l'Homme à travers des événements ou des périodes historiques que nous pouvons définir et préciser : les habitudes, les coutumes, les rites, la survivance de traditions dont nous suivons certaines depuis l'époque du Comptoir établi par les navigateurs puniques sur ce coin de côte libyque, jusqu'à l'épanouissement local du christianisme — huit à dix siècles plus tard — livrent chaque jour un peu de leurs secrets.

(3) J. Baradez, *Les Nouvelles Fouilles de Tipasa : la Maison des Fresques et les voies la limitant*, dans *Libyca*, t. VIII avec 4 plans h. t., 13 planches et 51 figures ; *La Nécropole Orientale sous la Maison des Fresques*, dans *Libyca*, t. VIII, avec un plan h. t., 10 planches et 5 figures.

Ce n'est donc pas un inventaire chronologique de ce qui a pu être découvert à Tipasa que je vais exposer dans mon bilan : c'est la méthode progressive de la recherche et son aspect intellectuel que je voudrais essayer de faire apparaître ici à travers cet inventaire. Aussi ne saurai-je trop recommander au lecteur de suivre la progression des fouilles de chaque monument ou de chaque ensemble séparément et au cours des années successives — le bilan général de chaque année ne pouvant montrer que la somme des efforts et les résultats obtenus au cours de cette année sans faire apparaître la continuité des recherches et les liens qui les unissent (4).

ANNEE 1948

Amphithéâtre. — Commencement des fouilles de localisation. Découverte du *podium* nord et de la porte Ouest partiellement construite avec des caissons funéraires, des stèles ou des bases honorifiques remployées : nous savons désormais que nous pourrons y puiser des documents épigraphiques tels que la stèle d'un cavalier de l'Aile I des Caninafates.

— Recherches dans la *surface carrée* apparaissant au début de l'été sur photographies aériennes au Nord du Temple anonyme et qui laisse supposer la présence d'un dallage sous-jacent ; découverte du mur Sud et de l'angle S.-W. de ce qui se révèlera (en 1949) être le Nouveau Temple.

— Recherche et découverte au Nord du Temple anonyme du portique Sud, puis du *decumanus maximus,* qu'il domine de trois marches.

— Exécution de sondages en divers points du Parc Trémaux pour reconnaître l'épaisseur, les types et la stratification des alluvions ou des apports dus à l'homme.

(4) A titre d'exemple, on pourra suivre d'année en année, la progression de nos recherches et de nos connaissances relatives à l'amphithéâtre, aux nécropoles de Tipasa ou à l'enceinte et à ses portes (1949-1961) ou encore à des maisons de style hellénistique (1951-1960), éléments capitaux de l'histoire locale sans doute, mais qui éclairent localement une tranche de l'histoire de la Maurétanie ou même de l'Empire tout entier, — telle la guerre d'Antonin le Pieux contre les Maures.

« Pour la première fois, écrit Louis Leschi, directeur du Service des Antiquités, la structure même de la ville antique de Tipasa commence à se dessiner et on possède des alignements certains... On doit considérer que les recherches à Tipasa sont entrées dans une ère nouvelle » (5).

ANNEE 1949

Amphithéâtre. — Exécution de sondages profonds de délimitation et d'identification ; découverte de la porte monumentale de l'Est.

Decumanus max. — Recherche de son tracé, de son intersection avec le *cardo max.* et de son état de conservation, par une série de sondages effectués de proche en proche : découverte, dans toute la traversée du parc archéologique de son magnifique dallage à chevrons et de sa grande largeur. Dégagement de trois de ses tronçons : entre le temple anonyme et le nouveau temple, au carrefour du *cardo max.* et en avant du nymphée, — monument dont la façade seule avait été dégagée par les anciennes fouilles.

Surface carrée indéterminée et détectée sur photos aériennes (Nouveau Temple). — Continuation des profonds sondages de prospection : découverte du *podium* et de l'escalier monumental de 15 marches conduisant à la *cella ;* découverte de l'emplacement de l'autel, du péribole et de 10 colonnes cruciformes postérieures à la construction du temple, mais partageant la cour dallée en trois travées perpendiculaires à son axe.

Temple anonyme. — Reprise des vieilles fouilles et du dégagement du monument : découverte de l'emplacement de l'autel, de plusieurs chapiteaux et du dispositif d'évacuation des eaux. Les problèmes de l'imbrication probable des plans respectifs de l'amphithéâtre et du temple anonyme commencent à se poser.

Théâtre. — Fouille complémentaire et débardage des masses de pierrailles qui l'encombraient. Exécution de travaux importants de consolidation.

(5) L. Leschi, *L'Archéologie Algérienne* dans *Revue Africaine*, 1949, p. 155.

Remparts et enceinte. — L'aspect particulier de l'enceinte et du type de construction (qui me rappelle certains murs de *Gemellae* (datés de 132) ou l'enceinte de Choba (municipe d'Hadrien) me permet difficilement d'accepter les éléments et les conclusions d'une récente étude publiée sur les remparts de Tipasa et de Cherchel, que l'on attribue à une basse époque — et au moins à la deuxième moitié du IIIe siècle. Aussi allons-nous entreprendre toute une série de fouilles locales importantes pour tâcher d'élucider les nombreux problèmes que semble devoir poser cette enceinte remarquable : cela nous conduira jusqu'en 1951 pour pouvoir dater exactement la construction de l'ensemble, mais jusqu'en 1961 pour la fouille et l'étude des portes.

En 1949 sont découverts le seuil, les piédroits et l'avant-porte en demi-lune de la porte secondaire de l'Est (qu'un dégagement superficiel des parties les plus hautes avait pu faire considérer comme étant à pans coupés) ; découverte de deux marches dans la coupure du rempart Est connu sous le nom de « la poterne » — coupure qui se révèlera, au cours de l'année 1950, comme étant l'entrée tardive de la basilique de Pierre et Paul dans sa période d'extension maximale ; dégagement de l'escalier d'accès à la tour située plus au Nord. Ces diverses fouilles de recherches nous confirment dans notre appréciation de cette remarquable construction militaire du IIe siècle.

Nécropole orientale dite nécropole chrétienne (ou de Sainte Salsa). — L'exécution de quelques sondages profonds nous prouve que cette nécropole n'est chrétienne qu'en surface et qu'elle recouvre un ou plusieurs étages de tombes plus anciennes : une tombe à cupule donnant un mobilier de Vespasien dans une *area* proche de la basilique de Sainte Salsa, des tombes creusées dans le roc au-dessous de sarcophages proches du rempart, deux tombes à cupules au-dessous d'un sarcophage chrétien voisin d'un *columbarium*.

Découverte et dégagement de deux ensembles de sarcophages jalonnant le tracé d'un futur sentier de visite : 180 sarcophages ou tombes creusées dans le roc dans la partie S.-W. de la nécropole et 45 dans la partie centrale.

Autres réalisations. — Etudes et tractations relatives à la création de parcs archéologiques aboutissent à l'achat par l'Etat de divers terrains et au don gracieux, fait par deux mécènes, de 13 hectares de leur parc.

Construction de maisons pour gardiens ou pour le recasement d'ouvriers agricoles habitant les parcelles acquises. Etablissement d'une route d'accès à la nécropole Est, création de parcs pour autos. Clôture de parcs archéologiques dont la garde et la protection seront désormais assurées (40 hectares). Plantation de 500 arbres d'essence méditerranéenne dans ces parcs.

ANNEE 1950

Amphithéâtre. — Dégagement complet de la porte Est, par laquelle se fera désormais, à 3 m 50 au-dessous de la surface du sol, l'entrée des visiteurs dans le parc.

Nouveau Temple. — Achèvement de la fouille. Découverte des fondations d'une abside correspondant aux deux lignes de colonnes découvertes en 1949 ; découverte d'une crypte : l'ensemble appartient à une basilique chrétienne construite sur l'emplacement et au-dessus de la cour dallée du temple. A cette basilique a succédé un marché en très basse époque (de grands *dolia* réutilisés dans ce marché contiennent encore du blé et des fèvettes carbonisés par les siècles).

Decumanus max. — Extension des deux zones prospectées en 1949 : découverte des piédroits d'un arc monumental quadruple situé immédiatement à l'Ouest du carrefour du *cardo-max.*, et d'un arc triple qui enjambait la voie au N.E. du nymphée.

Théâtre. — Continuation du dégagement — notamment de la profonde fosse de scène.

Remparts. — Dégagement complet du rempart Est, entre la porte secondaire et la « poterne ». La construction du rempart s'avère de plus en plus comme devant

appartenir à la première moitié du IIe siècle, et tous nos efforts tendront désormais à la dater exactement.

Achèvement de la fouille de la tour, commencée en 1949 : découverte, au-dessous des fondations de cette tour, d'une tombe de l'époque Claudio-Vespasienne.

Fouille jusqu'au roc de la partie Nord du rempart oriental et de son retour sur la falaise surplombant la mer : découverte d'un dépôt monétaire de 83 deniers d'argent permettant de penser que le rempart a pu être construit sous Antonin le Pieux vers 145 (6). Cette découverte me fait reprendre l'étude d'un fragment d'inscription trouvée par Albertini (en remploi dans la basilique de Sainte Salsa) et dont la face concave pourrait appartenir à la porte secondaire de l'Est, — dont la fouille est aussitôt très élargie : découverte du début de la dédicace de la porte et de quelques fragments de celle-ci à laquelle appartenait effectivement, dans sa partie centrale, le fragment Albertini ; la porte et l'ensemble du rempart de Tipasa peuvent désormais être datés de 146-147 (7).

Passage d'un oued à travers le rempart et situation du port antique. — Recherche par photos aériennes du passage d'un oued à travers le rempart : son existence expliquerait une coupure antique pratiquée dans la falaise pour dériver le cours inférieur de l'oued hors de son estuaire, afin d'utiliser vraisemblablement cet estuaire comme port (l'achèvement de cette démonstration ne pourra être faite qu'en 1960-61). Le passage découvert sur photos aériennes — bien que son radier soit recouvert par 3 m 50 d'épaisseur de terre — est mis au jour par une fouille très localisée : c'est un très intéressant ouvrage militaire qui nous confirme entièrement dans l'idée que le port de Tipasa était un port d'estuaire, aujourd'hui comblé (8).

(6) J. Baradez, *Le Trésor de Tipasa*, dans *Libyca*, t. II, 1954, pp. 91 à 95.

(7) Ibid, *Nouvelles fouilles à Tipasa : La porte secondaire de l'Est et sa dédicace*, dans *Libyca*, t. II, 1954, pp. 96 à 101 et pl. II, p. 141.

(8) Ibid, *Ouvrage militaire pour le passage d'un oued à travers le rempart*, dans *Libyca*, t. II, pp. 101 à 104 et pl. III, p. 142.

Basilique de P. et P. — La « poterne » du rempart n'était autre qu'une ouverture pratiquée à l'époque byzantine dans le rempart démantelé par les Vandales, afin de pouvoir accéder à une basilique chrétienne inconnue jusqu'ici, mais dont la fouille nous livre une *memoria* aux Bienheureux Martyrs Pierre et Paul.

ANNEE 1951

A partir de 1951 seront menées de pair deux sortes de recherches : les unes ne seront que la continuation tenace de celles faites depuis 1948, mais les autres reprendront une à une certaines vieilles fouilles plus ou moins achevées, afin d'harmoniser l'ensemble — tant au point de vue des résultats scientifiques qu'au point de vue du simple aspect extérieur : l'extension ou l'approfondissement de certaines fouilles ne sont d'ailleurs possibles que depuis la prise de possession par l'Etat des terrains acquis ou offerts.

Amphithéâtre. — Fouille et dégagement complet de la porte occidentale et de ses abords. Exécution d'une tranche de dégagement de la *cavea*.

Decumanus max. — Dégagement complet, sur 250 mètres de longueur, entre le carrefour du *cardo max.* et le nymphée.

Nymphée. — Dégagement de la partie arrière du monument ; découverte de fragments de statue, de marbres de placage et de canalisations.

Fouille de la chambre de répartition des eaux de l'aqueduc.

Remparts. — Dégagement du rempart sur ses deux faces, entre la basilique de P. et P. et la tour carrée située au Nord. Dégagement de la poterne Nord du rempart occidental, ainsi que de la tour cylindrique voisine, jusqu'au rocher de fondation.

Enceinte primitive. — Sa recherche et sa découverte en plusieurs points. Etude du procédé de sa construction.

Basilique de P. et P. et martyrium. — Achèvement de la fouille de découverte de 1950 : elle permet de définir avec précision deux états successifs dont les époques encadrent celle de destruction du rempart. Découverte, juste au Sud de la basilique, d'une *area* contenant une douzaine de sarcophages : son entrée propre (un escalier de trois marches accédant à un perron qu'un toit supporté par deux colonnes protégeait des intempéries), ouvrait, à l'extérieur des remparts, sur la voie sortant de la porte secondaire de l'Est ; toutes les caractéristiques de cette *area* semblent prouver qu'il s'agit là d'un nouveau martyrium. Extension de la fouille à toute une zone où les tombes sont venues s'accumuler *ad sanctos*.

Nécropole chrétienne orientale. — Large extension des fouilles entre la basilique de Sainte Salsa et la grande carrière. Fouille de l'*area* à laquelle appartenait la tombe à cupule découverte en 1949 : découverte de plusieurs tombes du Ier, du IIe et du IIIe siècles, de tombes chrétiennes sous tuiles, de deux *mensae* funéraires dont une datée de la Tétrarchie par un bronze de fondation – et enfin de plusieurs sarcophages du Ve siècle. Fouille de la zone voisine du *columbarium* voûté et découverte d'un certain nombre de tombes à cupules bétonnées du Ier siècle. Divers sondages effectués confirment que, partout, en dessous de la vaste nécropole chrétienne dite de Sainte Salsa, s'étend une nécropole antérieure qui montre souvent trois étages de tombes superposées et qui est plus vaste encore.

Maison de l'œcus à prostas. — Début de fouille de localisation de cette maison dominant la mer. Elle promet d'être très intéressante et permet d'atteindre une vaste cour à portique, actuellement encombrée de constructions de basse époque : l'une de celles-ci réemployait un linteau portant une inscription nous apprenant le nom d'un procurateur inconnu de Maurétanie sous la Tétrarchie, en 306.

Maison des fresques. – Remise en ordre d'une ébauche de fouille très localisée de 1941. Extension de cette fouille à la totalité de la cour à péristyle. Quelques sondages prouvent que cette vaste maison et ses dépendances

méritent d'être fouillées en totalité et avec méthode, dès que possible.

Divers. — Exécution de travaux de sauvetage des mosaïques de la cathédrale et de la basilique d'Alexandre. Découverte accidentelle d'une statue de fontaine de « L'enfant à l'urne ».

Autres réalisations. — Engagement de pourparlers au sujet de la création d'un musée-antiquarium et don, par la Municipalité de Tipasa, du terrain choisi pour y construire l'Agence des Monuments Historiques. Exécution de sondages archéologiques sur le terrain offert.

Achèvement de pose des clôtures. Plantation d'arbres méditerranéens et établissement de plates-bandes fleuries entre la route nationale et le parc à voitures, ainsi que le long de la route nationale.

ANNEE 1952

Amphithéâtre. — Continuation du dégagement de l'arène (9.000 mètres cubes en 1952). Découverte de 5 portes secondaires d'accès dans l'arène ; découverte du *balteus* finement ouvragé de la tribune centrale. Fouille du dessous des voûtes-supports des gradins sur 5 m 50 de profondeur et après consolidation de celles-ci par injections de ciment ou réparations en sous-œuvre, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Découverte d'une voie cardinale dallée longeant le Nord de l'amphithéâtre ; découverte de deux portes et d'escaliers donnant accès aux gradins depuis ce *cardo*.

Rempart oriental. — Continuation du dégagement total, sur ses deux faces et jusqu'au rocher de fondation, depuis la porte secondaire de l'Est jusqu'à la mer. Etude méthodique, en vue de leur publication, de toutes les parties dégagées depuis 1948 [9].

Nouveau temple. — Achèvement de la fouille de la partie Ouest : découverte de l'égoût primitif d'évacuation des eaux de la cour du temple.

(9) Ibid, *Caractéristiques de construction de l'enceinte de Tipasa*, dans *Libyca*, t. II, pp. 104 à 113 et fig. pp. 143 à 145.

Maison des fresques. — Exécution de plusieurs sondages profonds de prospection, notamment le long du mur oriental (qui se révèle haut de plus de 4 mètres enfouis dans le sol dans sa partie la plus éloignée de la mer) et dans la zone présumée d'ouverture de la porte sur le *cardo-max* (où est découverte une tombe du Ier siècle). Identification et dégagement du vestibule d'accès à la maison. Découverte et dégagement de l'extrémité du *cardo* I Est et de l'escalier-embarcadère qui le prolonge

Dégagement d'une partie des vieux déblais accumulés au bord de mer à proximité de la maison et au-dessus du *cardo max.* ; mise au jour des restes d'une petite *area* funéraire.

Nécropole orientale. — 1° Continuation de la découverte et du dégagement des tombes de la nécropole orientale, à l'Est du rempart, ainsi qu'au Nord et à l'Est de la basilique de P. et P. Cet ensemble représente plus de mille nouvelles tombes en fin d'année (parmi lesquelles il y a lieu de signaler une tombe à trois entrées creusées dans le roc, trois tombes chrétiennes recouvertes par de grandes *mensae,* des tombes du Ier siècle extérieures à l'enceinte et une tombe du Ier siècle *au-dessus de laquelle* a été construit le mur d'enceinte). Découverte de tombes de basse époque creusées dans le fond du *vallum* et dans la terre le recouvrant.

2° 300 nouvelles tombes et 4 *mensae* funéraires chrétiennes sont découvertes dans la partie centrale de la nécropole.

Autres réalisations. — Consolidation par des murs en sous-œuvre des parties de rempart basculées par les Vandales et devenues dangereuses à la suite de nos fouilles ; ces murs sont cachés par apport de terre et de plantes grasses. Amélioration et extension du parc à autos oriental (par utilisation des déblais de fouilles).

Création d'un magasin de matériel et d'outillage. Création d'un embryon de laboratoire pour le directeur des fouilles.

M. Marcel Christofle, architecte en chef des Monuments Historiques crée l'Agence des Monuments Historiques de Tipasa (musée — antiquarium, pavillon du gardien, pavillon du directeur des fouilles).

— Publication sur les presses de l'Imprimerie Officielle d'Alger de la brochure : *Tipasa, ville antique de Maurétanie,* par J. Baradez (édition épuisée et rééditée en 1957, Cf. note 26).

ANNEE 1953

Amphithéâtre. — Poursuite des travaux de dégagement de la *cavea* dans le but essentiel de dater sa construction et de connaître sa fin. Découverte des emplacements de deux fours à potiers établis à la fin du IVe siècle — (après abandon du monument et après sa destruction partielle) — dans la porte principale Ouest et dans la porte secondaire voisine ; découverte à proximité de la maison du potier de quelques moules en plâtre et de lampes à inscription sur le marli (EMITE LVCERNAS...). Découverte d'un dépôt monétaire constitué à l'arrivée des Vandales à l'intérieur d'une enveloppe de tissu enterrée au-dessus de l'assise inférieure de la *cavea* déjà démolie en cet endroit et à cette époque et déjà démontée alors pierre par pierre.

Recherche, dans les remplois constitutifs de l'amphithéâtre, de stèles militaires susceptibles d'éclairer les problèmes de l'enceinte de 146-147 (cf. *infra,* rempart) : découverte de deux nouvelles stèles élevées à la mémoire de cavaliers auxiliaires (*Ala I Ituraeorum* et *Ala Britannica miliaria*), découverte de trois caissons funéraires de cavaliers dont les inscriptions ont disparu (10) ; découverte au cours de cette prospection de plusieurs bases honorifiques dont une élevée à un flamine du culte de Rome, *patronus provinciae* (11).

Enceinte, porte de Césarée. — Reprise des sondages localisés effectués et publiés par P. M. Duval à la porte

(10) Ibid. *Stèles des Cavaliers de l'armée de Pannonie découvertes à Tipasa,* dans *Libyca,* t. II, pp. 113 à 126 et fig. pp. 146-147.

(11) Ibid. *Le Castellum du Mazafran et la Colonia Aelia Augusta Tipasensium,* dans *Libyca,* t. IV, 1956, pp. 280 à 286.

de Césarée (qui pouvait ainsi passer pour connue) [12] et transformation des sondages en fouilles véritables, tant à l'intérieur du parc archéologique qu'au Sud de la route nationale et sous les bas-côtés de celle-ci : découverte de l'escalier d'accès à la tour Nord de la porte ainsi que de la poterne de cette tour ; découverte des bases de colonnes engagées, des soubassements moulurés et des entablements d'ornementation de l'extérieur de la porte dont le type de construction se révèle être le même que celui de la porte secondaire (milieu du IIe siècle).

Nouveau Temple. — Travaux de finition de la fouille de la partie située dans le domaine de l'Etat ; exécution de recherches sous le sol des édifices successifs pour essayer de dater ou d'attribuer le temple : découverte d'une magnifique tête laurée en marbre de Paros : un Jupiter en majesté ou un Marc-Aurèle divinisé ?

Etude et recherche des constructions et des niveaux successifs du Nouveau Temple et du portique Nord du *decumanus* devant le Nouveau Temple.

Decumanus max. Théâtre, Nymphée. — Fouille entre l'arrière du théâtre et le *dec. max.* dégagement de celui-ci : découverte en remploi, comme couverture de l'égoût du nymphée, de plusieurs éléments du *balteus* du théâtre dont les cassures de la base s'adaptent exactement aux fragments demeurés sur place.

Recherches autour du Temple Anonyme. — Découverte de deux voies cardinales, empierrées et présentant divers niveaux superposés. Le *cardo max,* (longeant le temple immédiatement à l'Ouest), a été partiellement recouvert par le portique Ouest qui conduisait en pente douce à l'amphithéâtre — dont il est sans doute contemporain. Le *cardo* Est est parcouru par un égoût à son extrémité sud. Etude des niveaux successifs de ces voies cardinales, et des modifications du portique Nord du *decumanus* devant le temple.

Nécropole orientale. — Extension des fouilles dans la zone du *columbarium* voûté et réalisation de la jonction

(12) P. M. Duval, *Cherchel et Tipasa : recherches sur deux villes fortes d'Afrique romaine*, Paris 1946.

entre la partie de la nécropole entourant la basilique de Sainte Salsa, l'*area* funéraire de la grande carrière et le *columbarium.* Découverte des restes de plusieurs *columbaria* inconnus et, sous l'étage chrétien, de 40 nouveaux caissons funéraires à cupule en béton datant du Ier siècle et du début du IIe.

Il n'est plus discutable que la nécropole chrétienne soit entièrement construite au-dessus d'une nécropole païenne. Celle-ci déborde largement à l'Est, comme en témoignent deux tombes découvertes à l'Est du cimetière musulman (dont une avec inscription).

Zone-tophet située à l'Est de Sainte Salsa. — Sa découverte dans un champ présentant en surface de nombreuses pierres calcinées ; mise au jour de 8 belles stèles néo-puniques votives, de tables d'offrandes, et de nombreux vases d'offrandes avec leurs restes sacrificiels.

Autres réalisations. — Aménagement de l'embryon de laboratoire, de la réserve et du magasin dont tous les murs sont gainés d'étagères.

Transfert (par une équipe de la maison Godin) de la mosaïque des Captifs, d'une mosaïque épigraphique chrétienne et d'une mosaïque ornementale, depuis le magasin-antiquarium Trémaux au musée-antiquarium en cours de création. Plantation dans les parcs de 600 tamaris provenant de la pépinière créée en 1950. Travaux de consolidation et de restauration effectués à l'amphithéâtre (par l'entreprise Galmès).

ANNEE 1954

Amphithéâtre. — Continuation des fouilles de la *cavea* et dégagement de 2.500 nouveaux mètres cubes. Recherches d'une éventuelle machinerie au centre, où n'existe qu'une fosse creusée dans le roc et présentant les encastrements de pièces de charpente.

Remparts. — Première tranche d'extension du dégagement au Sud de la porte secondaire de l'Est jusqu'au roc de fondation. Elargissement de la fouille de l'ouvrage permettant le passage d'un oued à travers le rempart ;

son extension jusqu'à la puissante tour qui commandait ce point, — le plus bas de la défense, — et à son escalier d'accès (restes de 4 m de hauteur) ([13]).

Découverte de 6 fours à chaux des constructeurs de l'enceinte. L'étude des 4 stèles de cavaliers découvertes parmi les remplois de l'amphithéâtre et l'identification de leurs unités appartenant à l'armée des Pannonies permet de terminer l'étude entreprise sur les remparts, depuis 1949, en publiant les résultats archéologiques et historiques obtenus ([14]).

Porte de Césarée. — Continuation des fouilles jusqu'aux fondations, y compris sous la totalité de la largeur de la route nationale qui a été établie à 2 mètres par-dessus. Le magnifique ouvrage militaire qui s'étend sur près de 2.000 mètres carrés permet d'étudier un ensemble exceptionnel que le début de la dédicace découvert sur place atteste comme étant contemporain du reste de l'enceinte. Découverte d'une *taberna* de très basse époque installée contre le rempart dans la tour nord de la porte postérieurement à sa destruction (comptoir supporté par des mortiers renversés, mortiers, moulins à blé, *dolia*, jarres amphores et silo à céréales trouvés en place).

Théâtre. — Découverte du bassin de nettoyage absolument intact (entre *decumanus* et théâtre). Recherche vaine entre les arbres, — qui le masquent certainement, — de l'escalier de descente du *decumanus* vers le théâtre.

Basilique de P. et P. — Reprise de la fouille jusqu'au rocher de la carrière au-dessus de laquelle la basilique a été construite. Découverte d'un sarcophage sous le béton situé en dessous de l'autel et d'un deuxième sarcophage dans le collatéral droit. Découverte de tombes sous tuiles et en jarres. Etude des plans et des niveaux successifs du monument en ses différentes périodes : rédaction de cette étude ([15]).

(13) Les fouilles ont été poussées tout particulièrement avant Pâques pour être présentées aux membres du Congrès des Sociétés Savantes et aux différents savants étrangers venus à cette occasion.

(14) J. Baradez, *Les nouvelles fouilles de Tipasa et les opérations d'Antonin le Pieux en Maurétanie*, dans *Libyca*, t. II, 1954, pp. 89 à 147.

(15) Ibid, à paraître.

Nécropole orientale, à l'intérieur du rempart d'Antonin. — Fouille de prospection dans la zone sur laquelle ont été faites autrefois, à trois reprises différentes, des petites fouilles très localisées ; découverte de tombes creusées dans la terre, le tuf ou le roc et prouvant l'intérêt qu'il y aurait à faire ici des fouilles méthodiques. Aussi des pourparlers en vue de l'acquisition des terrains situés entre le rempart oriental et le port moderne sont-ils engagés (ils aboutiront au début de 1961 seulement, mais nous nous y attacherons avec d'autant plus de ténacité qu'ils nous semblent devoir contenir le port antique installé dans un estuaire comblé, les installations portuaires et la vaste nécropole susceptible de s'étendre du Ve siècle avant J.-C. au IIe siècle après).

Zone-tophet. — Réalisation d'une nouvelle tranche de travaux et découverte de toute une nouvelle série de vases d'offrandes disposés soit dans des cavités du rocher, soit à l'intérieur des sortes de boites constituées de pierres plates profondément brûlées. Des petits sentiers, dont le sol est fait de pierres calcinées, relient diverses parties de la zone-tophet.

Autres réalisations. — Préparation par le directeur des fouilles lui-même et sans aucune aide, des objets qu'il a personnellement réparés et inventoriés dans son embryon de laboratoire (!) en vue de leur exposition dans le musée-antiquarium en cours d'achèvement.

ANNEE 1955

Porte de Césarée. — Achèvement des fouilles de ce très remarquable ouvrage militaire dont nous connaissons maintenant le plan précis, le mode de construction et les moyens mis en œuvre par les Vandales pour le détruire, — toutes précisions qui, après les découvertes faites au cours des 5 années précédentes, rénovent totalement ce qui avait été écrit jusqu'à présent sur cet ouvrage ([16]).

Rempart oriental. — Réunion de toutes les fouilles élémentaires faites par nos soins et élargissement de ces

(16) Ibid, à paraître.

fouilles, désormais continues de la route nationale jusqu'à la mer.

Extrémité du rempart occidental. — Complément des fouilles exécutées en 1951, mais à l'Est de la poterne — cette fois-ci : dégagement du rempart jusqu'au rocher de fondation, ce qui a pour résultat de remettre au jour un nouvel élément mesurant 4 mètres de hauteur, scellé sur la falaise, à 30 mètres à pic au-dessus de la mer.

Forum et Basilique judiciaire. — Reprise de vieilles fouilles effectuées 40 ans plus tôt. Dégagement complet des annexes du forum ; dégagement de la partie sud de la basilique judiciaire. Découverte de la porte sud de la basilique, de l'escalier de 7 marches y aboutissant et du *decumanus* primitif de la ville (dallé à joints orthogonaux).

Définition précise des chronologies relatives de la basilique, du forum et des deux escaliers d'accès à celui-ci.

Thermes privés de la crique. — C'est encore une vieille fouille partielle qui a été reprise pour y mettre un peu d'ordre d'abord, pour la développer ensuite et pour pouvoir en tirer quelque chose : nos fouilles permettent de découvrir que le mur de maçonnerie était construit au-dessus de trois assises de grand appareil, aujourd'hui dégagées jusqu'au rocher de la falaise. Les latrines avec leur évacuation vers la mer et les hypocaustes sont mises au jour. Il ressort de l'étude faite sur place que ces thermes constituent le rez-de-chaussée (du côté de la mer) ou le sous-sol (par rapport à l'accès du côté de la colline), d'une habitation située par-dessus.

Nécropole orientale à l'intérieur du rempart d'Antonin. — La reprise très méthodique et l'extension des vieilles fouilles (localisées mais éparpillées) a donné des résultats extrêmement intéressants qui remettent entièrement en question la datation de la nécropole et apportent des éléments typologiques précieux. Une tombe néo-punique remarquable, creusée dans le roc, a livré un très important mobilier, fragmenté en général et qui demandera de longs et minutieux travaux de réparation avant publication [17].

(17) Cf. *infra*, note 24.

Thermes et fabrique de garum. — Ces vieilles fouilles, seulement ébauchées, ont été remises en ordre et élargies par une première tranche de travaux, indispensables pour la présentation du site archéologique, mais encore nettement insuffisants, pour la publication des monuments. Un plan provisoire en a été levé et prouve que l'ensemble s'est étendu sur une surface quadruple de celle partiellement dégagée autrefois ; quelques particularités extrêmement intéressantes ont été relevées, notamment en ce qui concerne l'extension progressive de la fabrique de *garum* qui engloba même, en basse époque, la plus grande partie des thermes rendus inutilisables par un tremblement de terre.

Nymphée. — Extension du dégagement de la zone arrière mettant au jour de nouvelles canalisations de basse époque.

Nécropole occidentale et Martyrium dit « Mausolée circulaire ». — Reprise et extension des vieilles fouilles permettant de découvrir :

— de nouveaux sarcophages au-dessous de tous ceux qui avaient été trouvés autrefois sous les *arcosolia*,

— des éléments architecturaux précieux pour la reconstitution du monument (colonnes engagées avec leurs bases, chapiteaux, fragments d'entablement),

— un nouvel hypogée muré contenant 6 tombes creusées dans le roc et recouvertes de grands carreaux de briques,

— 300 tombes creusées dans le roc et venues se serrer *ad sanctos*.

Le long de la falaise, entre le *martyrium*, et la poterne occidentale, la fouille poussée jusqu'à 7 mètres de profondeur a permis de trouver plusieurs *mensae* dont une, située en avant d'un hypogée, recelait, comme pièce de fondation, un bronze de l'impératrice Salonina.

Martyrium de la basilique de Pierre et Paul. — Fouille minutieuse de sarcophages mettant en évidence : la présence de plusieurs corps (jusqu'à 6) à l'intérieur d'un même sarcophage, la présence de nombreuses pièces de bronze, et — pour un certain nombre d'entre eux — la présence d'arêtes et d'écailles de poissons.

Nécropole orientale. — a) A l'intérieur de l'enceinte d'Antonin : extension des fouilles méthodiques ; b) A l'extérieur de l'enceinte : fouille d'une partie de la nécropole où le manque de sarcophages avait pu faire croire à un hiatus et où ont été trouvées de nombreuses tombes en jarres ou sous tuiles.

Zone-tophet. — Découverte en 1953 : Recherche et découverte de nouveaux vases d'offrandes, de tables et de stèles ainsi que de témoins précieux pour l'étude des rites locaux.

Autres réalisations. — Organisation de l'Antiquarium et présentation des collections du musée — dû à M. M. Christofle, architecte en chef des Monuments Historiques. L'inauguration de ce musée a été faite par le Ministre de l'Intérieur, le Gouverneur Général de l'Algérie et les Hautes Autorités régionales lors des fêtes du bimillénaire de Tipasa et du centenaire du bourg moderne.

— Découverte de deux bornes milliaires sur les voies sud et sud-est de Tipasa. Etude d'un fortin découvert par un colon près de l'estuaire du Mazafran (30 km Est de Tipasa), découverte de milliaires locaux et de bases honorifiques provenant de Tipasa [18].

ANNEE 1956

Rempart oriental. — Elargissement des fouilles de dégagement de l'ouvrage, depuis la route nationale jusqu'à la mer, afin de mieux préciser les détails de ce remarquable ouvrage militaire — premier monument de Tipasa enfin daté avec précision.

Porte sud-est de l'enceinte. — Sa fouille méthodique a été commencée afin de compléter les indications données dix ans plus tôt par des sondages d'une certaine extension.

Fours à chaux des constructeurs de l'enceinte. — Nous avons découvert l'existence de ces fours en 1954 ; la fouille complète de deux d'entre eux, dont le plus grand

(18) Ibid, *Le Castellum du Mazafran et la Colonia Aelia Augusta Tipasensium*, dans *Libyca*, t. IV, 1956, pp. 265 à 290.

(6 m de hauteur et 6 m de diamètre), permet d'en dater avec précision les limites d'utilisation et leurs rapports avec la construction de l'enceinte [19].

Amphithéâtre et Temple Anonyme. — Fouille de recherches effectuée au Nord de l'amphithéâtre pour déterminer son mur Nord et expliquer l'imbrication apparente de ce monument avec le Temple : il en résulte que le mur externe de l'amphithéâtre est rectiligne et que ce monument, inscrit dans un rectangle (au moins pour la moitié nord), présentait seulement 7 à 8 rangs de gradins dans son petit axe, alors qu'il y en avait environ trois fois plus aux diagonales. Quant à la *cella* du temple, elle a servi d'appui à des murs de soutènement hâtivement construits et appartenant à l'amphithéâtre (dans lesquels sont remployés de nombreux caissons funéraires) ; tout l'espace compris entre la *cella* et ces murs était comblé avec des blocages ou des déblais qui servaient de support aux gradins de l'angle NW [20].

Théâtre. — La datation attribuée à ce monument me paraissant nettement trop tardive, de nombreuses petites fouilles de détail ont été effectuées et poussées jusqu'au rocher de fondation ; ces fouilles ont permis de supprimer des erreurs de détail ou d'interprétation d'un monument trop hâtivement publié, alors que les fouilles restaient encore superficielles. Quant au mur de scène que l'on disait « entièrement disparu à l'exception de restes informes », il nous a livré cinq assises magnifiquement appareillées (2 m 50 de hauteur correspondant sensiblement à *l'hyposcaenium*) ; par-dessous, s'étendent d'étonnantes fondations qui vont chercher l'assise du rocher à 7 mètres au-dessous du niveau du sol. Des puits-sondages profonds exécutés le long du mur de scène nous ont prouvé que ce mur était établi en travers d'une petite gorge étroite (dans laquelle se déversait l'égoût de nettoyage du théâtre et sur laquelle il forme barrage de retenue des terres rapportées). D'autre part, l'étude stra-

(19) Ibid, *Les fours à chaux des Constructeurs de l'enceinte* dans *Libyca*, t. V, pp. 277 à 294, avec 9 figures et une planche hors texte.

(20) La partie sud de l'Amphithéâtre étant hors du domaine de l'Etat, son acquisition a été demandée et vient d'être réalisée.

tigraphique des divers niveaux permet indiscutablement de remonter au milieu du IIe siècle un monument attribué au milieu du siècle suivant (21).

Cathédrale. — Ici encore il s'agit de la reprise d'un monument fouillé vers 1890 et considéré comme parfaitement connu ; mais on s'accordait à dater cette basilique majeure comme beaucoup plus tardive qu'elle ne nous semblait l'être et on admettrait que l'abside s'était écroulée en mer. Le petit programme de mise au point que je m'étais fixé nous a entraînés dans des fouilles très considérables qui dureront jusqu'en 1958 et cela dans des conditions matérielles souvent difficiles : en effet l'abside nous a livré ses fondations, puissantes assises sur un niveau inférieur de 6 mètres à celui de l'édifice ; quant aux murs épais de 1 m 30 dans la partie supérieure de ce qui en reste, ils mesurent 1 m 60 de largeur au pied, et sont étayés par des contreforts massifs. Cette abside, construite à l'emplacement de la carrière du rempart d'Antonin, et à l'endroit où, entre temps, s'étaient installées des maisons, servait d'appui à un petit quartier, vraisemblablement épiscopal, comportant des maisons à étages. L'ensemble que recouvraient 5 à 7 mètres de déblais provenant de la cathédrale incendiée (vraisemblablement lors de la destruction du rempart par les Vandales), nous permet déjà de rétablir par les très nombreux témoins architecturaux ou céramiques qu'il contenait, l'histoire précise, au cours des siècles, de ce coin de Tipasa (22). Quant aux neuf nefs de la cathédrale dont on a pu parler, il est démontré aujourd'hui qu'il s'agit simplement d'une division des trois nefs d'origine (par des pilastres ou par des colonnes remployées), de façon à permettre l'utilisation de pièces de charpente relativement courtes, lors de la reconstruction par les Byzantins de la cathédrale incendiée.

Nécropole orientale. — 1° A l'intérieur des remparts : les fouilles en ont été élargies sans lacune et ont démontré notamment l'existence de tombes superposées creusées dans le roc. Une partie importante du mobilier de la

(21) Publication en cours de rédaction, mais qui ne pourra être achevée avant le dégagement total de la zone théâtre — *decumanus*.

(22) Ibid, à paraître.

tombe néo-punique découverte en 1955 a pu être reconstituée et étudiée au laboratoire ; la publication en est rédigée. 2° A l'extérieur du rempart : découverte de tombes creusées dans le roc autour d'une *area* funéraire constituée par le soubassement d'un monument païen à l'intérieur duquel étaient venus s'ajouter plusieurs sarcophages chrétiens.

Nécropole occidentale (à l'extérieur du rempart). — Fouilles de la bordure septentrionale dévoilant l'extraordinaire aspect des tombes accrochées aux anfractuosités de la falaise.

Cette fouille m'a surtout démontré que le plateau tabulaire du promontoire avait une constitution géologique différente de celle qu'on pouvait supposer : c'est ce qui m'a conduit à faire, du côté de l'Est, des sondages qui m'ont amené à rechercher l'abside de la cathédrale considérée comme disparue.

Zone-tophet. — Extension des recherches : découverte, parmi les vases d'offrandes de deux jarres contenant des restes d'enfants (23).

Réalisations diverses. — Transformation d'un valet de chambre en chômage, ne sachant ni lire, ni écrire, en aide de laboratoire ; réalisation du laboratoire. Publication d'une nouvelle édition mise à jour de la brochure « *Tipasa, ville antique de Maurétanie* ».

ANNEE 1957

Porte sud-ouest de l'enceinte. — Poursuite du dégagement complet, commencé en 1956, de ce très important ouvrage militaire. Un élément de dédicace découvert prouve qu'il est contemporain de tout le reste de l'enceinte. Si le principe de construction est le même que pour les autres portes déjà fouillées, la réalisation en est très différente, et peut-être plus intéressante encore.

Porte est de l'enceinte (ou d'Icosium). — Commencement des fouilles de cette quatrième porte, occupée par-

(23) La publication de l'étude de la zone-tophet constituera la deuxième partie de : « *Nouvelles fouilles à Tipasa : Survivance du culte de Baal et Tanit* (cf. note 24).

tiellement par des gourbis et pratiquement inviolée depuis l'époque de destruction par les Vandales où elle repose sous ses propres éléments basculés.

Cathédrale. — Extension de la fouille à la zone située à l'Est du *consignatorium* et du baptistère (zone nord de l'abside) à 6 mètres au-dessous de la surface du sol d'origine : mise au jour de l'infrastructure d'une partie extrêmement intéressante du monument qui fut, dans un premier état, une carrière établie à travers la nécropole occidentale par les constructeurs de l'enceinte; cette carrière servit d'appui à des maisons construites ici dans la deuxième moitié du IIe siècle et habitées au cours du IIIe siècle (dépôt monétaire). Les murs de ces maisons ont été rasés, à une date à préciser du IVe siècle, par des constructeurs de la cathédrale qui ont établi, par-dessus leurs restes, les fondations de l'abside et de ses annexes, notamment les soubassements de la sacristie nord.

L'extension (sur arcades) de l'infrastructure de la sacristie nord établie sur piliers au-dessus de l'étage inférieur, a constitué un couloir : celui-ci s'ouvrait sur l'abside et permettait de déboucher directement dans l'ensemble *consignatorium* — baptistère qui subit alors certaines transformations. Ce couloir prolongeant le *diaconicum* était éclairé par des fenêtres ouvrant sur la falaise à pic (que nous avons retrouvées, ainsi que de nombreux éléments de béton du couloir effondré juste au-dessous de l'espace qu'il recouvrait) : ce qui permet de comprendre aujourd'hui seulement l'anecdote transmise par Saint Augustin et selon laquelle les Saintes-Huiles avaient été jetées à la mer par des donatistes qui avaient pénétré dans la cathédrale.

Théâtre. — Achèvement de la fouille des restes du mur de scène et travaux de présentation de celui-ci.

Nécropole orientale — a) A l'intérieur du rempart : publication de la tombe de type néo-punique d'un sacrificateur [24] ainsi que des résultats des fouilles effectuées depuis 1954 [25].

b) A l'extérieur du rempart, recherches relatives à l'absence généralisée d'inscriptions funéraires : ces recherches permettent de mettre au jour 96 tombes creusées dans le roc et recouvertes de dalles plus ou moins grossières, 89 tombes chrétiennes en sarcophages et 14 sous tuiles ou en jarres, deux *mensae* superposées à des tombes chrétiennes, une *area* funéraire, quelques tombes païennes à cupules, et un monument dont le type est intermédiaire entre une tombe néo-punique demi-enterrée et un *columbarium*, bien que contenant 6 tombes à inhumations dont les dalles sont scellées au mortier. Ces recherches, reprenant en outre jusqu'à leurs fondations les tombes déjà découvertes précédemment, permettent de constater que pour les tombes païennes, les cupules étaient recouvertes d'un enduit (portant encore parfois de rares restes de peinture). Quant aux sarcophages chrétiens, ils étaient, pour les 9/10, enrobés dans une cupule de type identique, — aux dimensions près : ces cupules portaient les inscriptions qui y ont été faites soit à la pointe dans l'enduit frais, soit à la peinture (très rares témoins), soit à l'aide de mosaïque épigraphique (plusieurs exemples).

Maison des fresques. — Exécution d'une première tranche de travaux dont les sondages de 1951 ont démontré l'importance et l'étendue (1.800 mètres carrés). Cette fouille doit en outre permettre de constater si la nécropole occidentale s'étend bien jusqu'ici (sous 5 m 50 de déblais révélés par sondage), — ce qui confirmerait localement mes hypothèses sur le tracé de l'enceinte primitive.

Fabrique de garum. — Extension latérale des fouilles, après évacuation des masses de déblais des anciens dégagements partiels : découverte de bassins contenant encore des écailles de poissons et des hameçons qui confirment

(24) Ibid. *Survivances du Culte de Baal et Tanit ; 1re partie. Tombe d'un sacrificateur*, dans *Libyca*, t. V, 1957, pp. 221 à 275 avec 10 planches hors texte.

(25) J. Baradez, *Nouvelles fouilles à Tipasa : dans une nécropole païenne*, dans *Libyca*, t. V, 1957, pp. 159 à 220 avec un plan, 10 planches hors texte et 16 figures.

mon interprétation sur la nature et l'usage du « bâtiment industriel » que l'on avait pu prendre pour une tannerie.

Petit temple proche du phare. — La découverte fortuite d'un fragment de mosaïque par les Ponts et Chaussées (dans l'enclave du phare), a conduit à effectuer la fouille d'un monument inconnu, vraisemblablement un petit temple à *pronaos*. La mosaïque (IIe siècle) a été crevée par les tombes (en jarres) d'une nécropole tardive ; elle n'en est pas moins intéressante par son décor géométrique et par ses panneaux pleins de mouvement (danseurs nus) et a été reposée à l'intérieur de l'Agence. La fouille sera élargie dès que les circonstances le permettront.

Autres réalisations. — Publication d'une nouvelle édition de « *Tipasa, ville antique de Maurétanie* » (26).

ANNEE 1958

Porte sud-ouest de l'enceinte et voie dallée y aboutissant. — Extension et achèvement de cette fouille très considérable par le volume de ses déblais évacués ; mais elle est très importante par la beauté et l'intérêt d'un ouvrage militaire exactement daté (146-147) et conservé dans l'état de son arasement par les Vandales au Ve siècle, — à un moment où le niveau du sol s'était élevé de plus de 1 mètre. Le principe et la technique de destruction sont mis ici en évidence, ainsi, d'ailleurs, que les principes et la technique des constructeurs.

Porte est de l'enceinte (ou d'Icosium). — La fouille en est particulièrement délicate, les parties intactes étant recouvertes ou menacés par les pans de murs de la destruction vandale : ceux-ci sont étayés par nos soins et définitivement consolidés (maçonnerie ou béton armé) au fur et à mesure de la lente progression des travaux, afin d'en conserver la totalité. Cette porte diffère, elle aussi, considérablement des autres portes déjà fouillées. Mais, ici comme pour la porte Sud-Ouest, on est frappé par l'énorme charroi qui s'est fait pour arriver à une telle usure des

(26) J. Baradez, Imprimerie Officielle de l'Algérie, avec un plan h. t., 110 pages et 65 photos.

dalles et du seuil : le trafic du port antique de Tipasa a donc été très largement sous-estimé jusqu'à présent.

Rempart oriental. — Extension de la fouille de la face ouest du rempart depuis la route nationale jusqu'à la porte d'Icosium.

Grand four à chaux. — Découverte de la saignée d'approvisionnement et de déchargement creusée dans le roc de la falaise à 5 mètres de profondeur (27).

Un nouveau four à chaux a été découvert, taillé dans la falaise du lieu dit « la crique » au pied du rempart occidental.

Maison des fresques. — Continuation, pendant toute la durée de l'année, de la fouille de cette très intéressante maison de plan hellénistique à étages, encadrée par trois rues, (*cardo max. cardo I W*, voie décumane) et par la mer. Outre son plan et ses restes, particulièrement mis en valeur par un site tout à fait exceptionnel, cette vaste maison et ses annexes — dont la fouille s'étage sur plus de 14 mètres de hauteur — a fourni une très riche moisson archéologique : éléments architecturaux, mosaïques, restes de fresques et de graffites, nombreuses céramiques, du Ier au Ve siècle, etc... dont l'étude se poursuit au jour le jour, en même temps que la fouille est réalisée.

Nécropole occidentale : à l'intérieur de l'enceinte, au-dessous de la maison des fresques et du *cardo max.* bordant celle-ci, nous avons découvert 37 tombes de l'époque des empereurs flaviens avec un important mobilier funéraire (28).

Cathédrale. — Reprise en sous-œuvre de deux contreforts de l'abside dont les fondations avaient été établies à cheval sur le mur d'une maison du IIe siècle qui menaçait de les sectionner dangereusement ; continuation de la fouille dans les parties devenues accessibles à la suite de cet important travail.

(27) L'article publié dans *Libyca* (cf. note 19) a été rédigé après la découverte de cette saignée.

(28) Cf. *supra*, note 3.

ANNEE 1959

Porte est de l'enceinte (ou d'Icosium). — Achèvement de la fouille actuellement possible de l'ouvrage militaire capital constitué par la porte Est du rempart, dont la hauteur maximale des ruines s'élève à 5,50 mètres. Mais nous n'avons pu encore fouiller ni les tours encadrant l'ouverture de la porte (recouvertes par une vigne), ni le début de la voie à son entrée dans l'enceinte (recouverte par quatre maisonnettes).

Nous avons encore trouvé une avant-porte en demi-lune et une nouvelle porte à sas, comme pour la porte de Césarée ; mais il y a ici un très important corps de garde qui se prolonge par une longue chambre voûtée occupant toute l'infrastructure creuse de la partie rectiligne de l'escalier d'accès à la tour Sud et au chemin de ronde supérieur de la porte.

Maison des fresques. — Achèvement de cette fouille considérable et de la rédaction de son étude qui apporte de très importants documents typologiques, particulièrement en ce qui concerne les céramiques de type rouge-orangé notamment [29]. Travaux de présentation de l'ilot de la maison des fresques et des voies l'encadrant.

Maison de l'œcus à prostas. — Reprise des fouilles du gros ensemble (prospecté en 1951) constitué par l'ilot situé au Nord de celui « des fresques », aussi étendu que ce dernier et dont le portique seul mesure 19 × 12 mètres. Cette maison, de type hellénistique, conserve encore de nombreux éléments de ses deux étages. Mais, par suite de la pente du terrain, la cour à portique et les chambres l'entourant sont « de niveau » du côté Est et du côté Sud, alors qu'elles étaient au premier étage et surmontaient du côté de l'Ouest les *tabernae* du rez-de-chaussée et les chambres dominant elles-mêmes la mer. Aussi a-t-il été nécessaire de relever un mur de soutènement long de 25 mètres et haut de plus de 4 mètres, — mur qui avait cédé sous le poids des terres d'amont.

Maison de Lotis. — Exécution de sondages étendus de délimitation et de prospection de cette nouvelle et très importante maison de style hellénistique, dont la façade sur le *cardo max.* mesure 54 mètres (au SW de la maison des fresques). Découverte de deux ensembles centrés sur deux cours à portiques (*domus* proprement dite et maison des hôtes) établies sur deux niveaux différents raccordés par un escalier de 7 marches.

(29) Cf. *supra*, note 3.

Découverte de chapiteaux de type néopunique, d'une très belle tête de la nymphe Lotis, morte, se transformant en fleur de lotus, et de plusieurs belles mosaïques. Fouille du puits et de deux citernes.

Maison de la mosaïque d'Achille. — On avait prélevé ici cette belle mosaïque (transportée du musée d'Alger), sans procéder à des fouilles et en laissant sur place tous les déblais. Nous avons évacué ceux-ci et procédé à des sondages de délimitation qui semblent promettre une nouvelle maison dérivée du type hellénistique et mesurant 55 mètres de façade.

Nécropole occidentale chrétienne. — Découverte d'un sarcophage sculpté et orné de strigiles.

Nécropole occidentale païenne. — Découverte de 5 tombes du Ier siècle ainsi que d'un caveau de type punique au-dessous de la maison de l'*œcus* à *prostas* et à 6 mètres au-dessous du niveau de départ des fouilles.

ANNEE 1960

Maison de Lotis. — Continuation des fouilles de ce remarquable ensemble (deux cours à portiques avec les bases de leurs 22 colonnes, deux entrées distinctes avec leurs dépendances, 20 chambres, latrines, 14 *tabernae* et un grand hangar. Exécution de nombreuses et importantes consolidations — restaurations de murs menacés (certains mesurent encore 4 mètres de hauteur). Travaux de présentation de ces magnifiques restes archéologiques garnis de pins et de très beaux oliviers autour des racines desquels ont dû tourner les fouilles. Une superbe mosaïque du IIe siècle mesurant encore 10 mètres carrés sera transportée au musée dès que possible : géométrique, en cubes de marbre de Carrare, elle encadre des motifs circulaires

et hexagonaux tels que tête de Gorgone, fleurs de lotus, amour printanier, amour moissonneur, canard sauvage. La palette de l'artiste (11 à 12 couleurs) a dû faire appel à des pâtes de verre de différents tons pour les bleus les plus délicats. Dégagement partiel des voies encadrant la maison de Lotis et de leurs égoûts. Rédaction de la publication de cette fouille [30].

Maison de la mosaïque d'Achille. — Continuation du dégagement de la partie centrale suivant les possibilités.

Maison de l'œcus à prostas. — L'achèvement des travaux a été différé par suite des circonstances.

Cathédrale. — Continuation des travaux différée pour les mêmes raisons.

Nymphée. — Exécution d'importants travaux de consolidation et de restauration de la face arrière qui devenait très menaçante. Dégagement de l'extrémité de l'aqueduc à son aboutissement dans la chambre des eaux.

Nécropole occidentale.

A l'extérieur de l'enceinte : découverte d'une extraordinaire nécropole des Ier et IIe siècles. Mise au jour de deux grands *columbaria*, 26 caveaux funéraires de type néopunique creusés dans le roc et surmontés de monuments (parties supérieures disparues) et 350 tombes, en général à cupules en béton et souvent parfaitement conservées. Fouille minutieuse de tombes et de monuments (certains contiennent un mobilier de 50 à 100 objets, dont des vases de verre remarquables). Les mobiliers de chaque tombe sont reconstitués et étudiés au laboratoire au fur et à mesure des fouilles, dont l'établissement des fiches analytiques dicte seule la cadence du travail sur le terrain. Les objets reconstitués ont encombré toutes les réserves possibles ainsi que le magasin d'outillage et de matériel [31].

(30) A paraître vraisemblablement dans *Libyca*, t. IX, sous le titre : *Nouvelles fouilles à Tipasa : la Maison de Lotis.*

(31) Les résultats de ces fouilles, déjà très dépouillés et dont l'étude analytique est finie, feront vraisemblablement l'objet d'un ouvrage particulier.

A l'intérieur de l'enceinte : a) bord de mer, rédaction de la fouille de la partie découverte en 1959 [32]. b) Au Sud du nymphée : dégagement complet d'un *columbarium* que surmontait une pyramide hexagonale, (aujourd'hui couchée à côté du monument dont il ne manque aucun élément de reconstitution) mesurant 7 mètres de hauteur totale, elle était percée par un canal tubulaire sur toute sa hauteur. Ce monument complète de façon particulièrement heureuse le groupe des monuments funéraires situés à l'extérieur du rempart.

Port antique de Tipasa. — Le service des Ponts et Chaussées a bien voulu faire exécuter les 140 sondages de 20 cm de diamètre que je lui avais demandés et qui ont nécessité seulement quelques jours de travail à la sondeuse hélicoïdale automobile détachée à Tipasa. Ces sondages ont permis d'établir, pour chacun d'eux, la stratigraphie exacte du terrain au-dessous du point considéré et, — en groupant les résultats obtenus sur les différents axes de sondages, — de tracer les coupes des alluvions accumulés sur une épaisseur atteignant 10 mètres par endroits. Les différentes coupes m'ont permis de reconstituer graphiquement le contour théorique du port antique d'estuaire et ses courbes de profondeur au-dessus du rocher de fond. L'alluvionnement total représente environ 100.000 mètres cubes. Il reste toutefois à exécuter encore une cinquantaine de sondages au « drill» pour définir exactement le goulet d'accès.

Autres réalisations. — Exécution au début de l'année de la deuxième tranche d'extension du laboratoire et construction d'un bureau de dessin. Prévision d'un doublement dès que possible de la surface du musée, du laboratoire et des réserves.

ANNEE 1961 (Premier semestre)

Port antique de la zone portuaire. — Le terrain pour lequel des pourparlers d'acquisition étaient en cours

(32) A paraître, vraisemblablement dans *Libyca*, t. IX, sous le titre *Nouvelles fouilles à Tipasa : nécropole occidentale, suite.*

depuis 1954 étant mis à notre disposition, j'ai aussitôt commencé les travaux de prospection dans cette zone recouverte par une très importante couche d'alluvions.

Sur le bord Sud de cette zone, le troisième four à chaux découvert en 1954 a été fouillé : il est absolument intact avec son couloir de service dirigé vers le port [33].

Une voie Est-Ouest aboutissant à la porte secondaire de l'Est a été retrouvée, ainsi que de vastes constructions (toujours en cours de fouille) : celles-ci, totalement inapparentes en janvier, montrent maintenant *in situ* leurs murs et leurs colonnes de 2 m 50 de hauteur. La coupure de dérivation artificielle de l'oued est actuellement dégagée sur 40 m de longueur, 4 m de largeur et 3 m 50 de profondeur [34].

Plus au Sud, des restes de murs visibles appartiennent en réalité à un édifice ruiné atteignant encore plus de 6 m de hauteur et qui semble être des thermes. Mais la hauteur des murs, qu'il importe de conserver intégralement, et leur mauvais état, imposent d'importants travaux de consolidation au fur et à mesure de l'avancement de la fouille.

Enfin, une large tranchée de sondage, longue d'une cinquantaine de mètres, est en cours : elle a déjà permis de trouver l'eau (au niveau de la mer) à 5 m 50 de profondeur et avec une profondeur propre de 2 m 50. Elle a mis également au jour diverses constructions : les unes appartiennent vraisemblablement au port, d'autres postérieures à la destruction du port, ont remployé de longues pierres à bossage ainsi que des pierres de grand appareil, — sans doute prélevées sur les quais. Deux tombes du IIe siècle avant J.-C. ont été trouvées à 4 m 50 de profondeur au Sud-Est du port punique.

(33) A paraître dans *Notes et Documents de Libyca*, t. IX, sous le titre : *Un troisième four à chaux fouillé à Tipasa*.

(34) J. Baradez, *Note sur le port antique de Tipasa de Maurétanie*, dans « *Studi storici topografici ed archeologici sul Portus Augusti di Ravenna e sul territorio classicano*, Ravenne, 1961, pp. 211 à 221 avec 7 figures (carte, coupes de terrain, plans et photos).

Nécropole orientale (à l'intérieur du rempart). — Deux belles tombes néo-puniques creusées dans le roc ont livré un mobilier relativement important (urnes en verre et coffres de plomb notamment) de l'époque Claudio-Vespasienne ; quelques nouvelles tombes, creusées elles aussi dans le roc, ont également été trouvées.

Nécropole occidentale de la porte de Césarée. — Découverte de 100 nouvelles tombes. Continuation de la lente fouille méthodique et des travaux correspondants de laboratoire, de photo et de dessin. Les centaines de tombes fouillées et l'importance des mobiliers funéraires découverts imposent dans les plus brefs délais, la construction de la deuxième tranche prévue pour l'extension du musée et de ses réserves.

Enceinte — Porte de l'Est (ou d'Icosium). — Sa fouille était abandonnée depuis 1959, les deux avant-tours commandant la porte étant recouvertes par une vigne. Le propriétaire a bien voulu nous autoriser cette année à procéder à des sondages serrés entre les rangs de vignes : nous avons donc pu en dresser un plan précis et détaillé — le quatrième plan de portes de l'enceinte de Tipasa. La comparaison de ces documents nous prouve que toutes les portes ont été construites en matérialisant une même idée tactique et en exécution d'un même ordre : porte à double sas (sur lequel ouvre un corps de garde), précédée d'une avant-porte du type demi-lune que commandent et encadrent deux tours largement débordantes. Mais, malgré l'unité de principe et de conception, malgré la grande rapidité d'exécution de l'ensemble et malgré son extrême homogénéité, chacune des portes a été réalisée d'une façon différente, avec un assouplissement étonnant des normes du type adopté et une adaptation admirable de ce type à la topographie de chaque point d'implantation.

Si chacune des portes diffère de ses trois contemporaines, il n'est pas moins remarquable de souligner que,

pour obtenir un meilleur flanquement des remparts et des tours elles-mêmes par les machines qu'elles supportaient, toutes les portes sont asymétriques, la moitié droite de chaque porte étant différente de la moitié gauche (35).

Tipasa le 15 juillet 1961.

Jean BARADEZ,
Correspondant de l'Institut,
Directeur des fouilles de Tipasa.

(35) IBID, *L'enceinte de Tipasa, base d'opérations du Corps expéditionnaire prélevé sur les Pannonies sous Antonin le Pieux*, dans *Actes du Ve Congrès International d'étude des frontières romaines* (tenu en Yougoslavie en septembre 1961 et en cours d'édition).

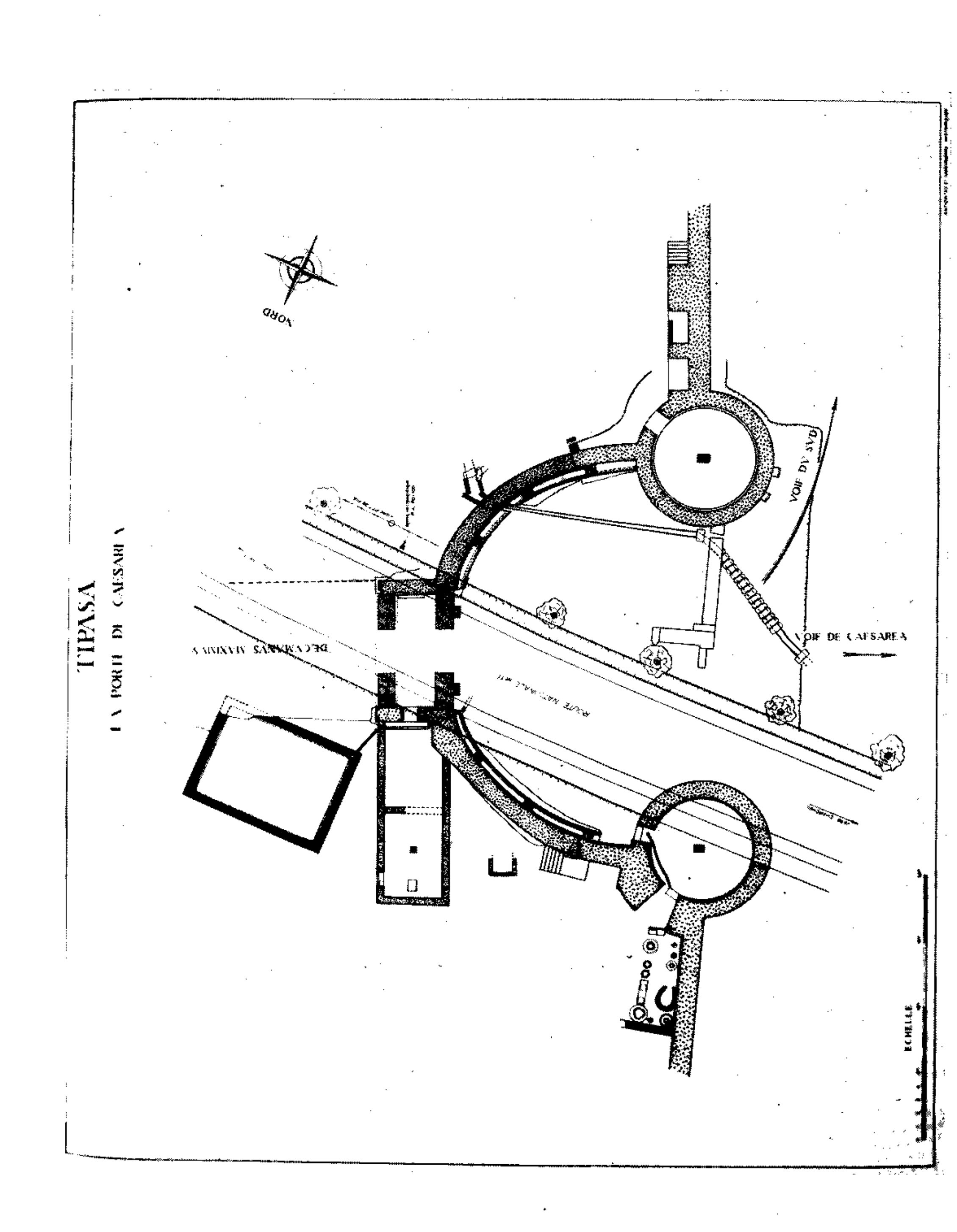




Photo J. Baradez

Fig. 1. — Fouille stratigraphique exécutée au-dessous d'un béton considéré autrefois comme « le sol » d'une maison : un deuxième béton correspondant à un sol antérieur apparaît au-dessous et recouvre lui-même les tombes d'une nécropole du Ier siècle.



Photo J. Baradez

Fig. 2. — Coupe de l'extrémité du *Cardo maximus* faisant apparaître, à gauche et à droite, les deux derniers niveaux successifs de roulement. Les dés et pilastres les plus profondément situés, correspondent au niveau primitif. La nécropole du Ier siècle sera encore trouvée au-dessous de ce niveau primitif du *cardo*.



Photo J. Baradez

Fig 3. — « Maison des fresques » : parties centrale et occidentale. Au deuxième plan, promontoire de la cathédrale, au fond le Cap et le Mont Chenoua.



Photo J. Baradez

Fig. 4. — *Oecus* de la Maison des fresques : une grande citerne, — dont la bouche est bien visible, — occupe toute la partie inférieure ; les cubes blancs de la mosaïque du IIe siècle sont en marbre de Carrare



Photo J. Baradez

Fig. 9. — Porte secondaire de l'Est construite en 147 et segment de l'enceinte du camp de base du corps expéditionnaire venu de Pannonie pour la guerre des Maures.

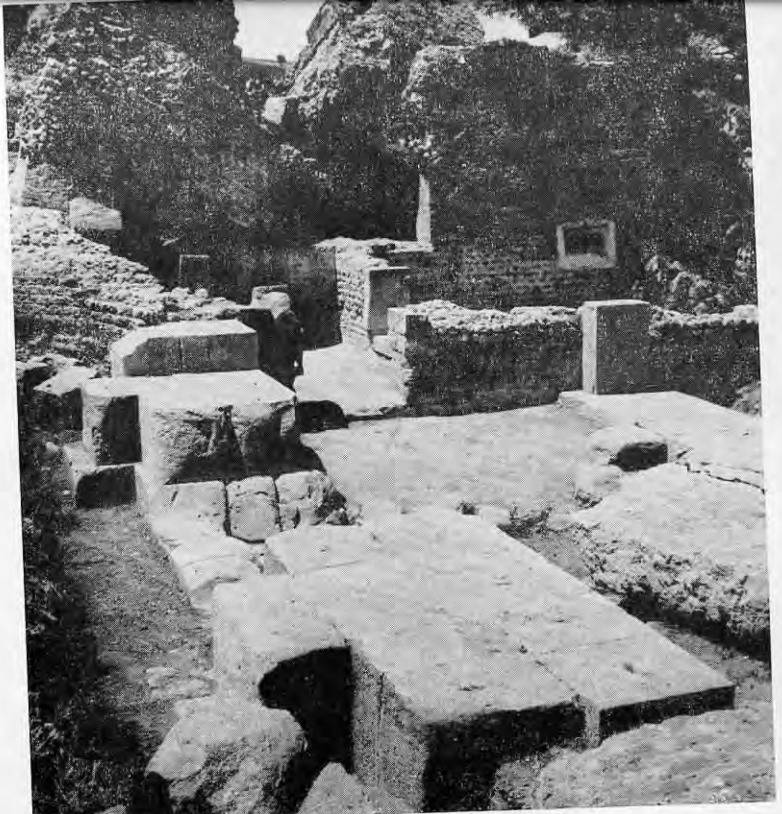


Photo J. Baradez

Fig. 10. — Porte principale de l'Est (ou d'Icosium) de l'enceinte d'Antonin : première porte (au premier plan) et escalier d'accès à la tour sud de l'avant-porte, basculé par la destruction vandale (au fond).



Photo J. Baradez

Fig. 11. — La voie du Sud-Ouest, profondément usée par les charrois, va franchir une porte de l'enceinte.

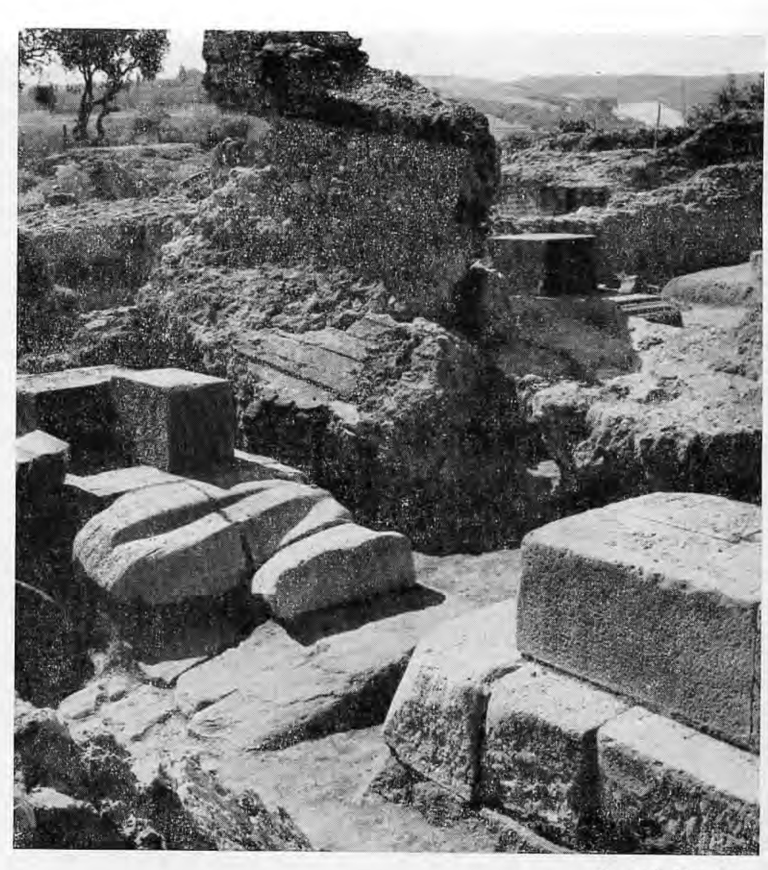


Photo J. Baradez

Fig. 12. — La porte Sud-Ouest de l'enceinte d'Antonin.



Photo J. Baradez

Fig. 13. — Début de l'escalier d'accès à la tour Est de la porte du Sud-Ouest de l'enceinte.

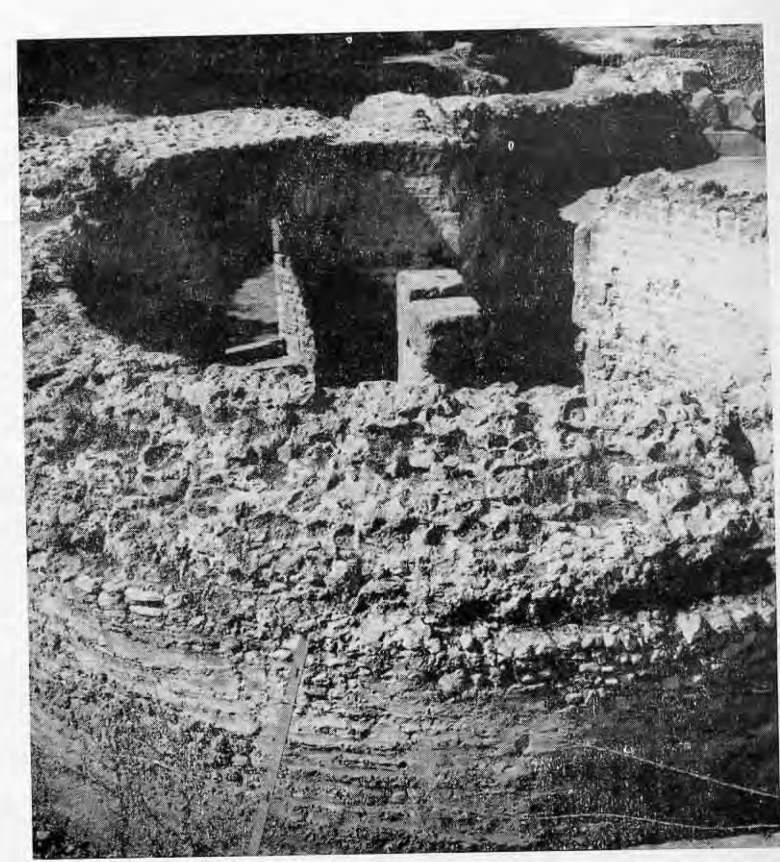


Photo J. Baradez

Fig. 14. — La tour Ouest de la porte S.W., avec ses deux poternes permettant de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte quand les portes principales étaient fermées. Détail des procédés de construction de 147 de J.-C. et des destructions vandales (429-442).

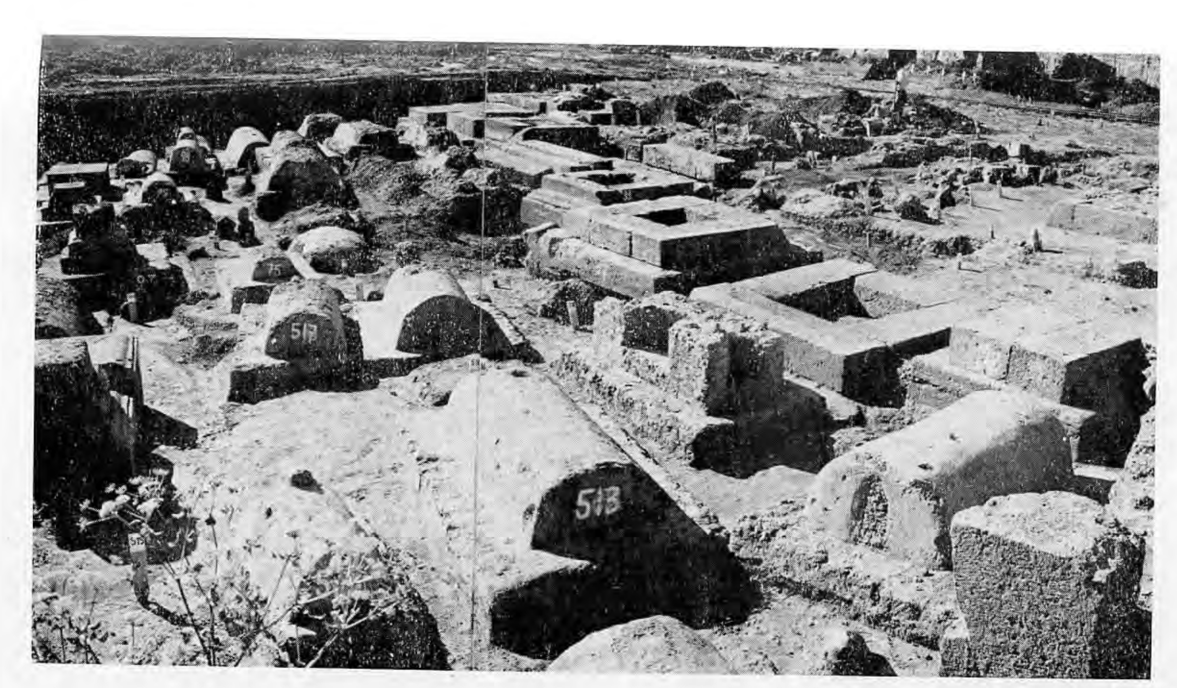


Photo J. Baradez

Fig. 15. — Une partie (environ le quart) de la nécropole occidentale découverte en juillet 1960 : tombes à cupules, bases de monuments recouvrant des fosses taillées dans le roc (de type néopunique) et, dans l'angle supérieur droit, début des murs des grands *columbaria*.

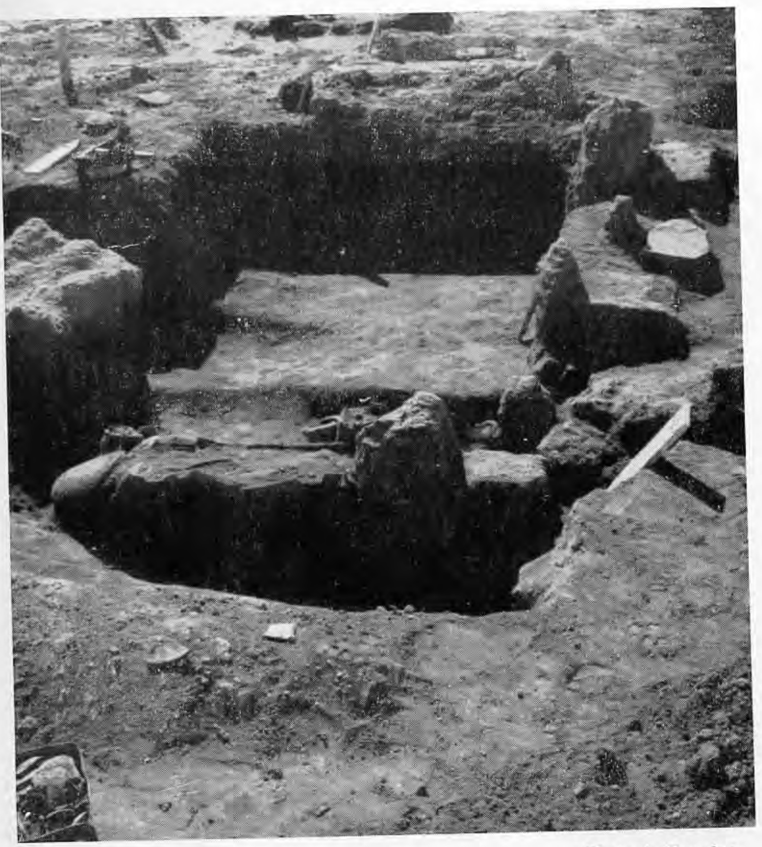


Photo J. Baradez

Fig. 16. — Nécropole occidentale : cinq tombes avec leurs bétyles et leurs tables d'offrande.



Photo J. Baradez

Fig. 17. — Un coin de la nécropole occidentale — (où les tombes sont seulement creusées dans l'argile) — en cours de fouille. Au premier plan, jatte en céramique fine rouge-orangé.

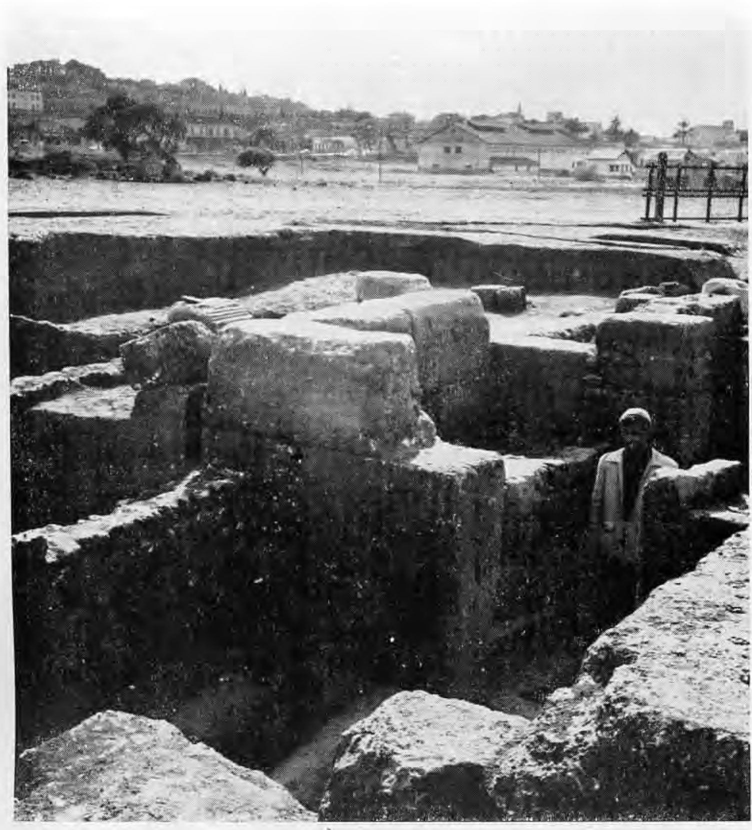


Photo J. Baradez

Fig. 18. — Zone portuaire antique de Tipasa : tour de guet et de défense en bordure de la voie aboutissant à la porte secondaire de l'Est.

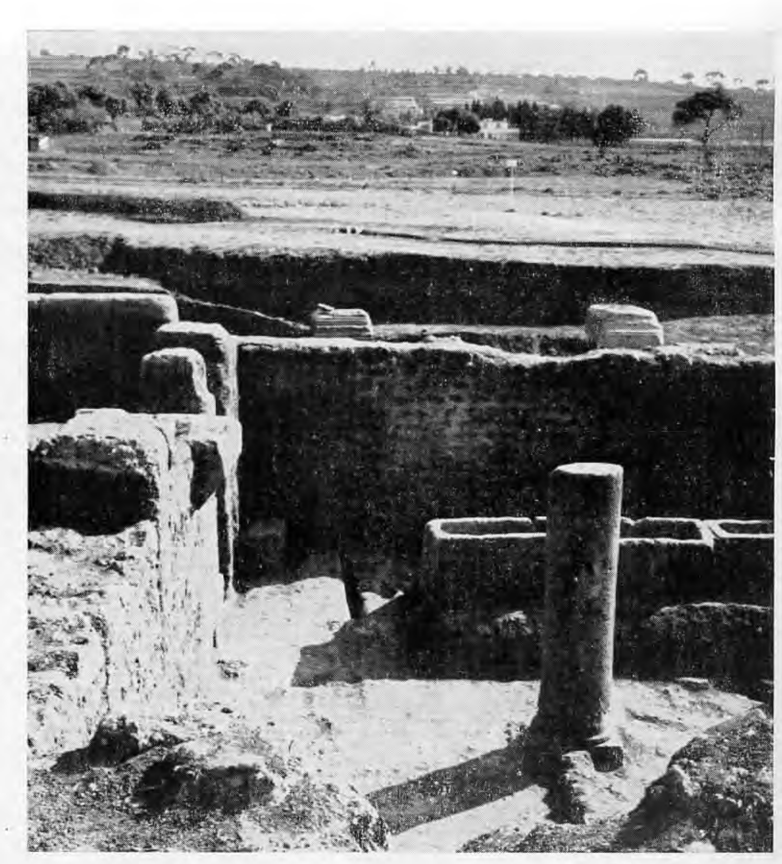
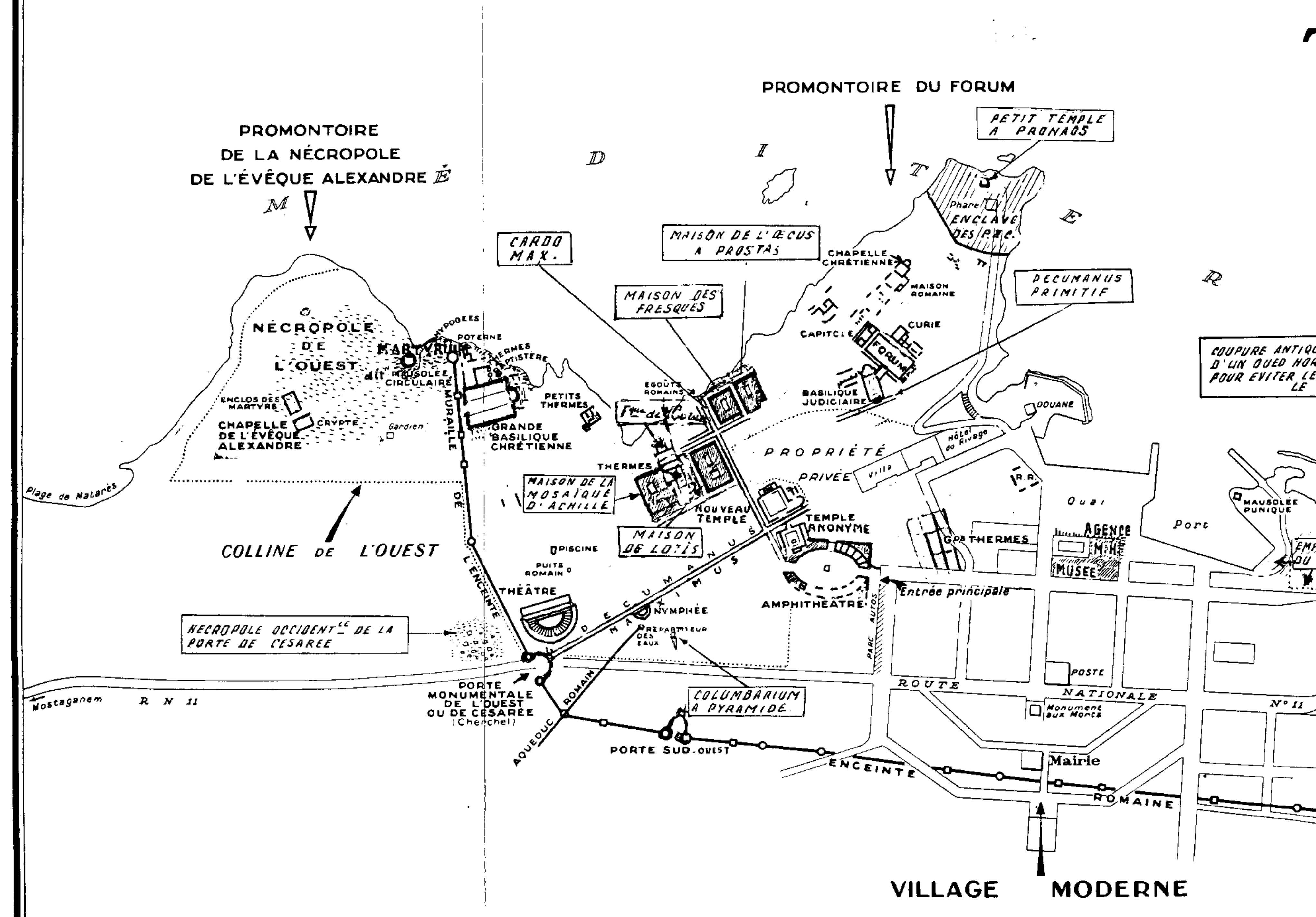


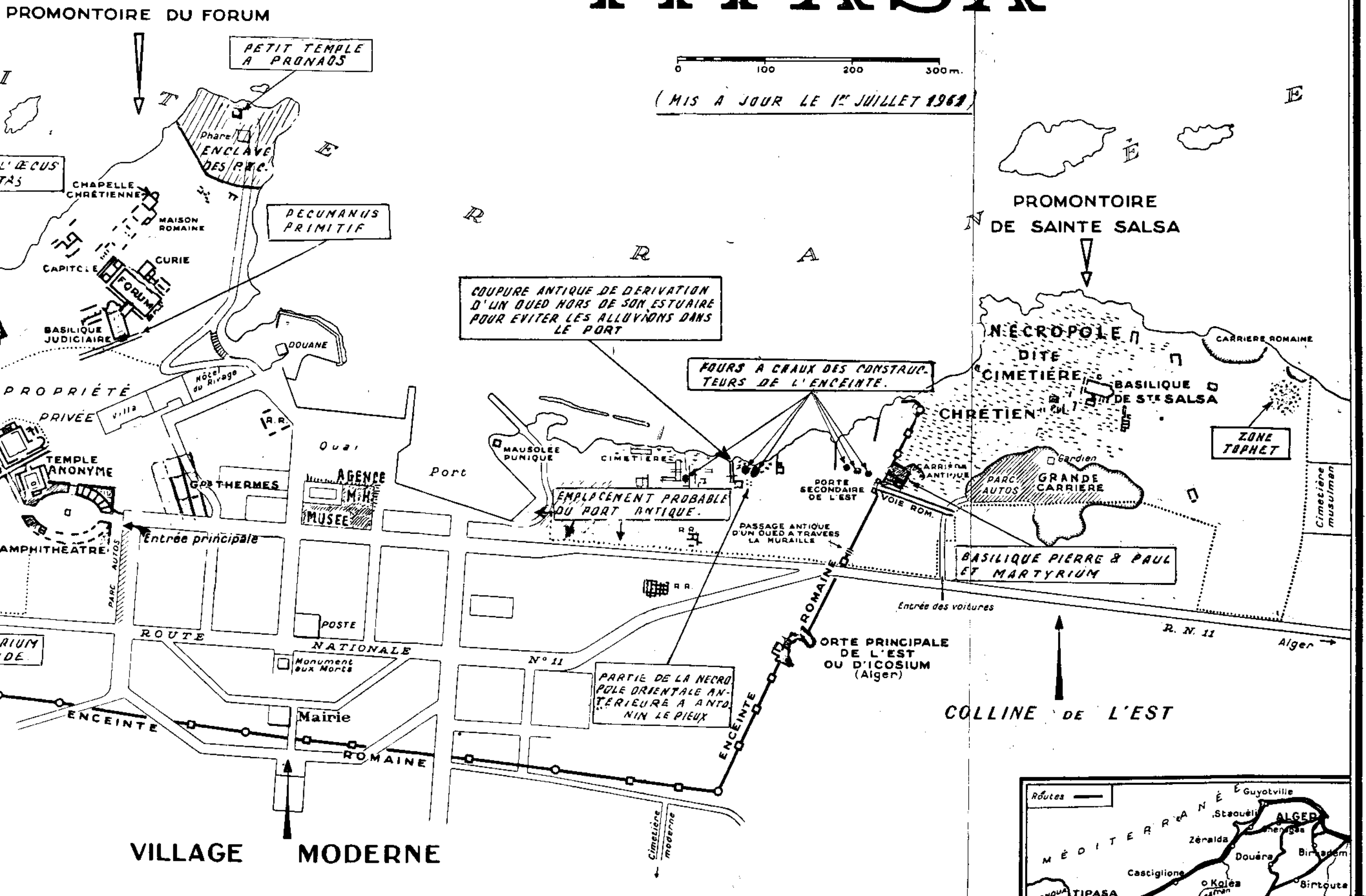
Photo J. Baradez

Fig. 19. — Zone portuaire antique de Tipasa : corps de garde attenant à la tour de guet.



PLAN SCHEMAT
PROMONTOIRE DU FORUM
PROMONTOIRE
DE LA NÉCROPOLE
DE L'ÉVÊQUE ALEXANDRE
PETIT TEMPLE
A PRONAOS
CARDO
MAX.
MAISON DE L'ŒCUS
A PROSTAS
MAISON DES
FRESQUES
DECUMANUS
PRIMITIF
COUPURE ANTIQ
D'UN OUED HOR
POUR EVITER LE
LE
Phare
ENCLAVE
DES P.&C.
CHAPELLE
CHRÉTIENNE
MAISON
ROMAINE
CAPITOLE
CURIE
FORUM
BASILIQUE
JUDICIAIRE
DOUANE
NÉCROPOLE
DE
L'OUEST
MARTYRIUM
dit MAUSOLÉE
CIRCULAIRE
HYPOGEES
POTERNE
THERMES
BAPTISTERE
ENCLOS DES
MARTYRS
CHAPELLE
DE L'ÉVÊQUE
ALEXANDRE
CRYPTE
Gardien
GRANDE
BASILIQUE
CHRÉTIENNE
PETITS
THERMES
ÉGOUTS
ROMAINS
PROPRIÉTÉ
PRIVÉE
Villa
Hôtel
du Rivage
THERMES
MAISON DE LA
MOSAÏQUE
D'ACHILLE
NOUVEAU
TEMPLE
TEMPLE
ANONYME
Quai
Port
MAUSOLÉE
PUNIQUE
MAISON
DE LOTIS
AGENCE
M.H.
MUSÉE
THERMES
Plage de Malarés
COLLINE DE L'OUEST
MURAILLE DE L'ENCEINTE
PISCINE
PUITS
ROMAIN
THÉÂTRE
DECUMANUS MAXIMUS
NYMPHÉE
RÉPARTITEUR
DES
EAUX
AMPHITHÉATRE
Entrée principale
PARC AUTOS
NECROPOLE OCCIDENT^LE DE LA
PORTE DE CESAREE
POSTE
ROUTE NATIONALE N° 11
Mostaganem
R N 11
PORTE
MONUMENTALE
DE L'OUEST
OU DE CESAREE
(Cherchel)
AQUEDUC ROMAIN
COLUMBARIUM
A PYRAMIDE
Monument
aux Morts
PORTE SUD-OUEST
ENCEINTE ROMAINE
Mairie
VILLAGE MODERNE

PLAN SCHEMATIQUE DE SITUATION DES FOUILLES DE TIPASA



JOURS D'EL-HASSI

(1893 - 1903)

Suite

Moh'ammed la Tuile

Joubert et Filias vont recrépir le mur de notre maison.

Près du jardin un long Arabe manie un long rabot de maçon, qu'il tient au bout du long manche. Il gâche du plâtre, de la chaux, de l'escarbille. Ce mélange forme un tas puis une galette, creusée en son milieu d'un petit bassin, où ce manœuvre verse de l'eau, de temps en temps, soit avec un bidon à anse, soit par la bonde d'un baril.

Cet Arabe est Moh'ammed la Tuile. Son rabot va, vient, dévie, reprend sa marche lente, s'arrête... La Tuile incliné se redresse, respire. Vêtu d'un pantalon bleu, d'une chemise grise et d'un gilet fermé ; chaussé de godillots, coiffé du « chèch » (turban de mousseline), il apparaît tout « emplâtré » et bleuâtre. Ses paupières cillent. Au repos ses yeux marrons, très encavés, semblent regarder en dedans et brillent, quoique vagues. Son visage émacié, jaune, lance un long nez rouge fouilleur. Son profil s'éclaire d'un sourire de Méphistophélès.

Pourquoi ce nom : La Tuile ? Moh'ammed est grand. Ses coreligionnaires l'appellent tous : « et't'ouil » (le long). Il lui arriva de porter des tuiles au tuilier. Des maçons français crurent que, dans le « sabir », « et't'ouil » signifiait la tuile. Moh'ammed était « le porteur de tuiles », et les Européens ne le connurent plus que sous le surnom de « Moh'ammed la Tuile ».

Une ânesse noire dévale du communal vers la fontaine-abreuvoir. Elle porte sur ses flancs deux barils vides, joints par deux chaînes. Sur son « barda » (bât) un Arabe est assis à califourchon, une main sur un baril, une main sur l'autre, c'est Moh'ammed la Tuile.

La Tuile, assisté de ses quatre neveux, opère le fumage de notre terrain. Ils y conduisent des ânes chargés de lourds « chouâris » (paniers doubles en alfa) contenant du crottin sec, du terreau, de vieilles cendres. On entend les : « errr, errr ; ouaraïh' » (où vas-tu ?), « djenâh' » (va de côté). Les coups de bâton claquent. Pas de mots malsonnants : on est en famille. L'épandage lent, paisible, silencieux, s'accorde à la douceur d'octobre. Les placides bourriquets paissent jusqu'aux bords dangereux du vieux puits. Je dis à La Tuile mon amour des « doûèbbs » (des ânes). Je lui rappelle que Yarfoûr, l'âne de Mahomet, se jeta dans un puits, de désespoir, à la mort du Prophète. « Que Dieu accorde la bénédiction à notre Saint Prophète ! » me répond-il, un peu confus, car la veille il a presque assommé, d'un coup de pierre sur la tête, un des aliborons coupable d'avoir fui et renversé son panier.

En préparant la « dchîcha ».

— Yâ t'ouil, torgod, oû âllâ ?

— Lâ, yâ Sîdi, nork'od' !

Entendez : « O long, dors-tu, ou bien ?... »

Réponse : « Non, Monsieur, je galope !... »

Moh'ammed m'indique, par cette métaphore, que sa mémoire imaginative est en course.

Nous nous trouvons dans le magasin à grains, tout près d'une haute pile de sacs et d'un petit tas d'orge. Sur une table, devant nous, deux moulins. Chacun de nous, tantôt debout, tantôt assis, tourne son moulin. Nous moulons de l'orge, nous la concassons en grosse semoule, nous préparons de la « dchîcha » pour le cheval que nous mettons en état afin de le vendre au service de la remonte.

Je regarde Moh'ammed, sa tête pâle et son long nez rouge. Il ferme les yeux, tel un placide échassier. Sa main manie, sur un rythme égal et ralenti, la manivelle de son gros moulin carré, à la calotte verte et jaune. Parfois, le ronronnement cesse : d'où mon apostrophe. Je me trompe. Un geste giratoire sommeillant accompagne fort bien la vitesse de l'esprit qui dévore l'espace et le temps.

Moh'ammed la Tuile m'apprend qu'il rêve avec feu à des charges de cavaliers antéislamiques, dans la « Badiat echchâm » (le Désert de Syrie), et à des charges, plus fougueuses encore, de soldats de l'Islâm, de Cavaliers d'Allah, en Egypte, derrière 'Amr ben el 'Aç et sur les plateaux du Maghreb perfide ; ces guerriers, conduits par H'assâne ou Sidi 'Okba, anéantissent les multitudes berbères et byzantines.

La Tuile parle longuement et bien, selon son habitude.

Je me remémore sa chaude gravité, les accents dramatiques de son enthousiasme religieux, la solidité de ses souvenirs. Il répond à mes questions insidieuses de petit « roûmî » par de larges citations orthodoxes peu convaincantes. Cet homme, inapte à l'analyse abstraite, se révèle un descriptif sans défaillance et j'admire sa mémoire si peuplée, les nets contours de ses visions, l'ordre de ses amples récits concrets et la richesse de détails typiques dans ses narrations très simples, très sincères, sans grandiloquence et par là-même plus émouvantes. Quel jeune Européen n'eût pas été bercé par ce naïf poète ! Au fond de tout Arabe, d'ailleurs, existe un poète.

Un conteur.

La Tuile contait aussi, abeille d'or, féconde et bourdonnante. Tous les contes des vieilles femmes du pays, toutes les histoires des conteurs et conteuses, maghrébins, professionnels, Arabes et Berbères, peuplaient la ruche de sa mémoire comme autant de gâteaux de miel. C'est du moins ce que disaient les langues laudatives.

Moh'ammed la Tuile représentait, à mes yeux, un parfait Oriental. Malgré ses discours d'ami, ses demi-confidences, ce sphinx me demeurait énigmatique. Sa mémoire

religieuse était exacte. Son esprit ne l'était point. Il y logeait des idées contradictoires, des notions divergentes, sans liens. Farouche monothéiste, il ne trouvait, ne cherchait même pas sa propre unité ! Tout jeune, comment aurais-je pu découvrir la synthèse de sa naïveté, de sa crédulité, de son fanatisme, de sa gravité pudique — d'une part — et, d'autre part, de son humeur gamine, espiègle, de sa sensualité verbale audacieuse, de ses finesses et finasseries de paysan finaud et de « taleb » subtil, perçant, par intuition, notre foi — et ce qui s'avérait pour lui notre mauvaise foi.

Incapable de critique volontaire, à notre manière, de méthode rigoureuse, de précision, de limitation et de concentration, il essayait de me persuader par des affirmations de tous ordres, des certitudes irraisonnées d'homme heureux, sûr de posséder la Vérité, cette Vérité qu'il m'offrait, et dont je ne voulais pas.

Il récitait. Son savoir, livresque, religieux surtout, puisé aux sources communes de la tradition islâmique et préislâmique, berçait son âme de rythmes évocateurs. Il me racontait l'histoire, mêlée à la légende, en écoutant ce chant intérieur de poétique Islâm.

Dialogue amical.

— « Allâh ia'oûnkoum ! Allâh idjib lkoum el'a'oûn ! » (Qu'Allah vous aide. Qu'Allah vous donne de l'aide).

C'est moi qui parle. J'ai débouché par la brèche centrale du mur d'enceinte et je foule la « tarh'a » (l'aire à battre), située à quarante mètres de la demeure de Gânâ et de Moh'ammed.

L'a'oûn (l'aide), c'est le vent du Nord, le « bah'rî » ou vent de la mer, dont on use pour vanner.

— « Qu'Allâh t'illumine » me répond Moh'ammed La Tuile.

'Abdallah manie la fourche incurvée, à trois dents. Il la plonge dans un tas conique de blé, « pur comme des louis d'or », puis l'élève et la tourne de côté, et les dernières parcelles de paille s'envolent vers la meule.

T'ayyeb fignole artistement le monceau de grains avec « ellaouh' », la pelle carrée en bois, légèrement creuse.

Le crépuscule commence. Le soleil fait reluire les rails, là-bas, vers les Aouled Boûdîl. Les nuages zèbrent de rayures d'ombre la carapace bleue du Djebel Yousef.

— « Ah'med, va chercher la « guelba » (le double-décalitre), dit mon ami à son jeune fils. L'enfant court vers la maison, mais soudain s'arrête, lève sa gandoura et, debout, pisse contre le mur. La Tuile le voit.

— « Attends », lui dit-il, furieux, « je vais t'arranger. Tu n'as pas honte, tu pisses comme les chiens. » L'enfant file, honteux. Après un temps il rapporte la guelba. Moh'ammed la Tuile est calmé.

Pendant que ses neveux ensachent, il me propose une petite promenade. J'accepte. Nous marchons dans la plaine.

— « Excuse-moi », me dit La Tuile.

Je lui réponds : « Tu es excusé ».

Nous nous comprenons.

— « Tu sais bien, toi, que les Arabes doivent s'accroupir pour uriner.

— Nous, nous avons le droit d'uriner debout. Debout ou accroupis, cela nous importe peu, pourvu que ce soit isolément, loin des yeux, car nous avons également souci de la décence et de la pudeur.

— Que nous sommes dissemblables, les uns et les autres, dans l'apparence et dans l'intime de nous-mêmes, dans les grandes choses comme dans les petites ! Vois, en religion, nos dogmes sont presque pareils, malgré votre trinité, votre « ichrâk » (association à Dieu d'autres dieux). Mais combien diffèrent nos cultes !

— Tu as raison. L'âme d'un peuple édifie son culte et le culte d'un peuple édifie son âme. Nous nous dédaignons ; nous nous méprisons parfois, par ignorance, par incompréhension mutuelle, par orgueil. L'Islâm s'affirme seul vrai. Le christianisme s'affirme seul vrai...

— Franchement, vous vous trompez. Vous dites que Dieu a un fils : notre Seigneur 'Issa ! Qu'Abraham voulut égorger Isaac ; qu''Issa a été crucifié ! Vous ne jeûnez pas ! Vous ne priez pas comme nous en public. Vous vous cachez. Vous avez honte des hommes et ne craignez point Dieu !...

— Tu exagères, nous jeûnons, nous prions, publiquement ou dans le privé, nous aussi. Et chez les vrais chrétiens, la prière jaillit du cœur, tandis que chez les Musulmans elle est un ensemble d'attitudes prolongées, une sèche récitation de formules qui refroidissent la ferveur.

— Tu exagères à ton tour. Vous avez des rites aussi. Mais seuls vos « babbâs » (vos prêtres) s'en acquittent. Le culte intéresse peu vos fidèles. Pour les Musulmans, le culte et la religion sont une même chose. Nous réprouvons et châtions quiconque y manque. Tandis que vous aimez mieux vos sciences que votre Evangile. Au fond, vous n'êtes pas religieux !... Nos oppositions sont innombrables. Notre costume est ample, flottant, pudique ; le vôtre, indécent, serré, et déshabille vos femmes. Nous portons chéchia ou turban, et vous, un chapeau, n'importe quel genre de chapeau. Vous vous découvrez à l'église et restez chaussés. Nous enlevons nos chaussures, à la mosquée, et restons couverts. Chez vous les deux sexes sont toujours ensemble, chez nous ils sont presque toujours séparés. Vous buvez de l'alcool, nous prenons de l'eau et du lait ou du petit-lait. Nous mangeons d'une bête égorgée selon la Loi ; vous mangez de la « djîfa » (bête morte ou tuée sans avoir été égorgée canoniquement). Vous mangez à une table haute et vous asseyez sur de hauts sièges. Nous avons la basse « meïda » (table ronde) supportant le « snî » (plateau rond, en cuivre), ou bien nous mettons le « metred » (plat rond à pied) sur le « frèch » (tapis d'alfa). Votre lit est haut ; nous couchons sur une natte ; nous nous asseyons par terre ou sur des tapis... Vous aimez le cheval à longue encolure. Nous aimons le cheval à « cou de coq » (à col de cygne). Vous lui coupez le fouet de sa queue. Nous le lui laissons et le préférons très long. Vous montez le cheval à gauche. Nous le montons à droite. Nous attachons les étriers très court ; vous les attachez très long : vous ne voulez pas fléchir les jambes, cela vous incommode...

...Je m'arrête. Mes énumérations seraient sans fin. »

J'encaisse sans répondre.

Ces observations, je les ai déjà vérifiées, parfois sur moi-même. Je suis mal à l'aise quand je soupe chez un Musulman, les jambes croisées ou repliées sous mon séant ; puis appuyé sur mon pied gauche, mon genou droit sous moi ; ou encore tourné de biais vers la « maïda » ou le « metred » et les jambes allongées de côté.

A cheval, je ne pourrais porter longtemps, comme La Tuile, un lourd panier, sans appui, hors de la selle.

Dans la « diligence », je cherche le coupé isolant et confortable. Les Arabes s'entassent à l'intérieur et sur l'impériale, sans paraître gênés, pleins de patience, l'humeur calme. Ils semblent toujours résignés aux mille petits inconvénients quotidiens qui agacent et irritent sourdement les Européens. Entre eux, ils se supportent en général beaucoup mieux que nous ne nous acceptons dans nos rapports.

Le charme de nos réunions intimes entre femmes et hommes, comment le faire sentir à La Tuile ? Il certifierait : « non, c'est « h'râm » (péché) ». Mais la noblesse, la majesté, l'élégance aristocratique du costume oriental, je ne pouvais les nier sans mauvaise foi.

Evasivement, à la manière orientale, n'ayant pas « à me rendre », je lui dis : « Allah â'alem » (Dieu est plus savant).

Le présent au passé.

Moh'ammed la Tuile, comme tous les Arabes d'El-Hassi, subissait la fascination du vieux passé oriental. Inlassablement il me répétait : « Ouâch 'amlou âdjièl bekri » ! (Ah, ce qu'ont fait les générations d'autrefois !)

Cet amour impliquait le dédain très vif de la plate réalité actuelle. La Tuile vivait beaucoup avec les grands

morts et s'intéressait fort peu, d'ordinaire, aux vivants, trop dénués, pour la plupart, du prestige religieux si suggestif. Il connaissait la vie miraculeuse de tous les « marabouts » de jadis et de naguère. Un jour, il me récita, sans hésitation et en vitesse, l'interminable liste des santons réputés de toute la région sétifienne, puis des autres régions algériennes et tunisiennes.

Ce « t'aleb » figurait maintes fois le « scribe accroupi » de l'antique Egypte. Assis, les jambes repliées sous son séant, il écrivait, sur son genou ou sur la paume de sa main, une lettre que lui dictait un illettré. C'est dans cette pose, à la méridienne, qu'il lisait ou écrivait des sourates coraniques, à l'ombre du grand arbre voisin de sa maison ou, le soir, à la chandelle, dans sa cuisine enfumée.

Avec quel respect ce « kâteb », cet « a'alem » (cet écrivain, ce savant au sens oriental) maniait son Coran manuscrit ou même un morceau de « çtâmba » (un papier imprimé), un journal.

Le papier écrit a quelque chose de sacré pour les pieux Musulmans. Ils ne marchent pas sur un « Kâret » (papier); ils le ramassent soigneusement : il pourrait contenir un fragment, une sourate, un verset, un mot, du « Mesh'ef el 'azîz » (du Livre Bien Aimé : le Coran).

Gana a l'Ecole

Certains mots français employés par les Arabes des campagnes prennent dans leur bouche un accent et une signification, très forts, bien plus énergiques que dans la nôtre. De ce nombre sont :

Capable (k'ababl), sauvage (soufadj), dégourdi (dgourdi), il faut que (ifouk), misère (mizériya) ; le verbe « tromper », qu'ils conjuguent : trombit, tromba, etc...

Le mot « feniâne » (fainéant) fait partie de ces vocables puissants.

Grands et petits me répétaient à l'envi : Gânâ est « feniâne ». Feniâne, c'est le paresseux, avare d'activité égoïste ou altruiste, qui se soucie peu du proverbe : « la bénédiction est dans l'action. C'est l'homme aux mains de femme, le « semmâch » ou désœuvré, qui ne fait que se chauffer au soleil et se contente de rêvasser ou de « lire ». C'est le parasite, prodigue de conseils aux heures où il regarde ahaner les travailleurs de la terre. C'est aussi le fruit sec, le couard, le demi-impuissant, l'émasculé ou presque, qui fuirait la bataille à coups de poings, de debboûs (massue) ou de moûs (couteau) et ne défendrait pas ses femmes. Pour nos rudes ruraux, ce type d'homme flasque, sans nerfs ni muscles, est destiné à devenir un « t'aleb » (lettré) ou même moins : un simple « meddâh » (panégyriste religieux) ou un « ìeqqâch » (sorte de sorcier fabricateur de talismans).

Ce Gâna, au visage violacé mais débonnaire, était invariablement vêtu de la gandoura et du burnous, coiffé du guennoûr avec chèch, h'aïk et lah'fa, chaussé de souliers arabes, sans talons. Ses yeux couvaient le mystère islamique. Son intelligence, son amour du rêve, de la poésie et de la religion, m'obligeaient à prendre vigoureusement sa défense contre la masse des butors.

Gâna ne méritait pas, pour la foule, le nom de fellâh'... Etait-il pourtant tellement « feniane » ?... J'affirme, moi, sa conduite honorable d'époux et de chef de famille. Etait-il tellement « djaïh' » (poltron et lâche) ?... Malgré les sourires des « amis » et sous les quolibets des brutes, il allait à l'école, à l'école coranique de Sîdi Moh'ammed, ce kabyle très instruit qui comparait les ignorants habitant d'El-Hassi à des « h'elalef (des porcs) occupés exclusivement de la mangeaille.

Gâna hantait l'humble « djâma' » (l'école) dans la dernière maison du village. Il revisait, sur la planchette, tout près du Maître, non loin des grands élèves, les saints versets du Livre et relisait chez lui, presque tous les soirs, le vieux Coran manuscrit de son frère Moh'ammed la Tuile.

Moins causeur que La Tuile, il gardait trop pour lui les trésors de sa mémoire. J'eus de la peine à découvrir son érudition. Je crois que son étude unique avait toujours consisté à toujours mieux apprendre et comprendre le Coran. Il me citait souvent le grand commentateur Al-

Beïd'aoui, aimé des Musulmans algériens. Je ne transcrirai rien de tous les renseignements qu'il me communiqua sur ce « tefsìr » et « taouîl » et sur la théologie musulmane à travers les âges, car on les retrouve aujourd'hui dans tous les ouvrages des Orientalistes et des Arabisants. De temps à autre, avec esprit, il me rapportait des récits cocasses sur les « t'olbas », sur des « falâk'as » (bastonnades) et des « khatmats » (pauses coraniques) célèbres dans la chronique amusante. Ma reconnaissance lui demeure acquise pour ses franches critiques contre les déformations de l'Islâm populaire. Par son intermédiaire je pénétrai peu à peu, à travers l'orthodoxie, le pur Islâm spirituel. Gâna me rendit plus juste envers une « tradition » où, bien souvent, depuis ces jours lointains, je retrouvai ma propre tradition chrétienne, la juive, la brahmanique et, – osons le dire – toute la Tradition, l'unique Tradition.

Les neveux de Moh'ammed La Tuile

'Abdallah.

L'absence d'un type racial peut définir 'Abdallah. Mieux que son burnous court et que ses jambes nues, son crâne plat, le singularise nettement, ce crâne, perpendiculaire à son cou d'échassier et aplati davantage encore par un turban tubulaire à peine posé sur une insignifiante longueur horizontale. Aucun imprévu en lui ; uniformité absolue de son être monotone.

Derrière six bœufs de labour, en hiver et au printemps, accroupi sur l'aire en été, invisible l'automne. C'est bien tout lui. Et j'entends son mot sempiternel : « mizéria » (misère !).

Il aimait les chiens. Bien que « zbentoût » (célibataire), il n'était pas « chit'ân » (diable, pervers) et ne « faisait » pas le mal, en dépit de l'affirmation du proverbe arabe.

Belgassem et le Marabout.

« Sache qu'il faut aimer sans faire la grimace, le pauvre, le méchant, le tortu, l'hébété. »

Il y avait, à El-Hassi, un pauvre infirme, boîteux. Sa main droite était pendante et desséchée. Il bégayait et bavait, dans une inconscience presque totale.

Ce malheureux était toujours vêtu d'une ample robe rouge. Il riait... et semblait se gargariser. J'en avais la chair de poule, d'horreur et de dégoût.

Belgassem, son parent, était plein d'attentions pour ce déchet humain. Il mouchait le pauvre homme et lui essuyait la bave. Quel courage !

Ce fou, on l'appelait « le marabout ». Bien des Musulmans du peuple assimilent la folie à la sainteté, avec parfaite vénération des deux.

Ah'med.

Ah'med, le fils de Moh'ammed La Tuile, connaissait l'interprétation du cri des oiseaux selon la légende arabe. D'après lui, l'hirondelle chante :

« Je suis allée et je suis venue — j'ai rencontré la maîtresse de la maison. Elle mangeait de la galette avec de l'huile. Elle m'a invitée, j'ai refusé... Un « chmoûkh » (sorte de récipient) plein de beurre fondu... »

La petite fauvette chante :

« T'as, t'as, elleben k'râs, figâ ettâs... »

(T'âs, t'âs, le petit lait est aigre, dans le fond de la tasse).

Il connaissait aussi l'incantation pour pousser certains oiseaux vers le piège.

Il disait au rouge-gorge :

« Tâk-tâk ! foûlk'el matrak ! »

(Va donc, va donc, sur le bâton).

Il disait au cul blanc de montagne, le « boû mlella » : « O boû mlella, tâte, tâte !... — Que ton nid se vide !... Avance, avance vers le but — Tu l'y trouveras (le ver) gros comme un âne... Avance, avance — Miséricorde à Celui qui avance — le jour de la fête — O boû mlella ! — O œil de gazelle !

Tourne, tourne. Tu trouveras les vers en tas ! Miséricorde à ton père qui t'a élevé. Près de toi, près de toi, il est parti derrière toi !...

Il aimait le mulet et détestait l'âne. Il me citait les deux proverbes arabes :

« La chute de mulet est bénigne et la chute d'âne est dangereuse. « Le mulet dit : « Mon Dieu, que mon maître, s'il tombe, tombe sur des toisons de laine. » L'âne dit : « Que mon maître se brise les os et ne soit pas sauvé par le Tout-Puissant !... »

La flûte de T'ayyeb

T'ayyeb le sanguin, l'homme à la blouse bleue, portait des guêtres et marchait sans souliers. Il ne m'a laissé de lui que des visions estivales. Il court parmi les « gsabs » chaumes secs qui craquent ; il dort à volonté à l'ombre de notre maison ou bien il y joue aux « babboûchs » (petits escargots blancs) et lorgne les filles, dans leur courette, en face. Son balai de broussaille caresse amoureusement le monceau de blé crépusculaire sur bien des places à battre, et son ombre gigantesque glisse au soleil du soir.

Par les belles nuits d'argent bleuté, il anime la « gas'ba » (grande flûte de roseau), au seuil du « djâma' ». El Bâye, des Ben Tabtî, l'accompagne du « bendaïr » (tambour rond revêtu d'une seule peau tendue). Des filles et des jeunes gens sont assemblés circulairement et l'écoutent ou ne l'écoutent pas.

Sur le Haut-plateau sétifien, le « djouoûâk' » (petite flûte) bucolique traduit le sens du « Maghreb » crépusculaire ; et la « gas'ba », l'influence des clartés lunaires. Ces instruments ne conviennent pas aux villes.

T'ayyeb improvise, sans heurter la tradition ancestrale, et le bendaïr ponctue, soutient, explique.

Les sons partent. Leur marche alanguie, hommage dispersé vers les pâles étoiles, s'accélère. Puis c'est, d'un seul coup, une descente de lumière froide... Aux saccades succèdent des mollesses ; les fantasques caprices désordonnés

rompent l'orbe du silence lunaire et meurent, à l'ouverture d'un mystère d'aube...

La flûte clame et s'enroue tandis que le bendaïr gémit sourdement. De lourds froufrous, des fuites folles, des fracas : c'est l'attaque de la tribu surprise...

...Une course lente, sournoise, qui se dérobe. Un arrêt angoissant... Des sons rauques et des sons cristallins, heurtés, confondus bientôt... Des spirales, des enroulements qui se resserrent. Triomphe nuptial... langueur... silence...

De ses yeux, de tout son corps, T'ayyeb mime le thème du chant... J'aime son attitude de rêveur, de guerrier, d'amant... en chasse, puis heureux... enfin confidentiel, penché vers l'ami...

Chansons au clair de lune.

...La lune sourit de toute sa face de femme céleste et répand sa langueur au cœur des filles de la terre. Des vierges musulmanes, blafardes, se tiennent deux à deux par la taille. La gracieuse théorie contemple longuement la lune inspiratrice et, dans le silence amoureux, entonne des chants mélancoliques...

Ils sont puérils, monotones, mais berceurs ; et ces voix des perpétuelles amantes font frissonner en moi un être humain, sans doute plus que millénaire... J'écoute « Un émissaire m'est venu », « La lune est haute » et « Mani' Mani' ».

Un émissaire m'est venu

Un émissaire m'est venu, ô ma religion !
Un émissaire m'est venu, maman ! ô maman !
Il m'est venu à mon quartier, et il m'a fait scène et querelle. Maman ! ô maman !
Il est venu vers mon petit, et de terreur, j'ai laissé tomber mon petit. Maman ! ô maman !
Il m'est venu à mon jardin, et m'a donné un collier sultanesque. Maman ! ô maman !
Il m'est venu à la maison, et m'a donné un beau foulard, maman ! ô maman !

Il m'est venu à la soupente, et il m'a donné une bague avec une rose incrustée ! Maman ! ô maman !
Il m'est venu, se pavanant, portant la gandoura souqui et de fines bottines rouges ! Maman ! ô maman !
Il m'est venu à la forêt, et il m'a dit la Parole juste ! Maman ! ô maman !

La lune est haute

La lune est haute. A sa clarté, je suis revenue chez mes oncles. Et mes oncles m'ont fait souper d'un bon berkoukès (1) à la poule. Et moi j'entendais sous la lune : « H'adda, ô H'adda ! ô H'adda ! Vers toi viendra le tatoueur. Il te tatouera le poignet, entrelacera les couleurs. »

J'ai dit : « Que ma maison se vide ! Je viens de découvrir que j'aime.

Que j'aime un garçon de famille, travaillant pour gagner sa vie. H'adda, je t'offre deux khalkhals (2). Je frappe mon front à deux mains.

Quand je me rendais au marché, j'ai senti que brûlait mon cœur ! Je tourne autour de ta maison. Je vois les bougies et les lampes. « La lune est haute. A sa clarté j'ai reconnu le cher visage. Enfouissez votre souper !... Mes oncles, préparez ma noce !...

Mani', ô Mani'

O Mani', Mani'! Plus de lui ! Il s'en est allé et m'a fuie !
Il est allé à Constantine. Il m'a laissée, jeune et bien triste.
Je lui enverrai une dépêche par le train.
Il s'empressera d'arriver.
Il est allé à Bordj Kala, me laissant dans le pire état.
Je lui enverrai une dépêche par les muletiers.
Il s'empressera d'arriver.
Il est allé dans son pays ; je suis seule avec ses enfants.
Je lui enverrai une dépêche par le landau.

(1) Sorte de couscous.
(2) Anneaux de pied.

Il s'empressera d'arriver.
Il est allé à Tébessa. Mon cœur par lui est plein d'angoisse.
Je lui enverrai une dépêche par le carosse.
Il s'empressera d'arriver.
Il est allé jusqu'à Kercha. M'évoquant, il n'a pu souper.
Je lui enverrai une dépêche par le carrosse.
Il s'empressera d'arriver.
Il est parti à Djidjelli. Il m'a laissée et je suis folle.
Je lui enverrai une dépêche par les déiras (1).
Il s'empressera d'arriver.

Danses mauresques

Cette maison d'El-Hassi est vide, sans carrelage, ouverte aux chats, aux chiens, aux oiseaux, à tous les vents qui secouent et rompent de vastes toiles d'araignées.

Nous l'avons illuminée, cette nuit, avec lampes, lampions, veilleuses et bougies. Nous fêtons le « Mouloud » (nuit anniversaire de la naissance de Mahomet). Nous avons lancé force pétards à travers le village. A présent, garçons et filles, nous jouons dans cette masure.

Nous en sommes à une séance de danse.

Les instruments sont : deux « gas'bas » (grandes flûtes) ; deux « djaouak's » (petites flûtes) ; deux « bendaïrs » (tambours sans sonnettes) et un « deff » (tambour de basque). Les quatre meilleures danseuses vont se succéder.

Voici d'abord Gridja.

Elle danse sans foulards. Elle sera la seule à danser ainsi. Elle danse avec une grâce cruelle. Ses pieds tracent et retracent un cercle. Ses bras horizontaux semblent des ailes froufroutantes. Elle cambre les reins et, sous les sons saccadés, projette et retire, à coups secs, son ventre. Ainsi le milan plane, tourne, vire, et fond en flèche sur sa vivante proie, l'emporte, d'un vol, au zénith.

Vient ensuite Lallahoum.

(1) Cavaliers de « Commune mixte ».

Courte, ferme, trapue, elle piétine sur le sol dur. Je crois entendre le petit pas vif, sec, des « bourricots des gaouaouas » (colporteurs kabyles)... Soudain nos claquements de mains l'attisent : vrai pur sang plein de feu, elle frissonne, ondule et piaffe...

Fat'ima de Si H'amdi la remplace.

Quel joli sourire, si lumineux ! Quelle pure et tendre volupté ! Ses petits seins serrés pointent. Ses hanches frémissent. Son doux ventre dessine un orbe dans un rythme presque immobile. Nul ne songe à l'applaudir tellement chacun est grave, recueilli, muet d'admiration. La musique s'écoule, à peine perceptible. Cette chaude harmonie, cette spirituelle sensualité me caresse, m'émeut, m'absorbe tout entier. Je me sens plein d'amour, gentille Fat'ima. Pourtant si ta danse est magie elle est pour les puissances supérieures dont le long souvenir inconscient hante ton estprit.

Voici enfin la dernière danseuse : Zoûina.

Sans seins, sans fesses, toute plate et légère, elle avance et recule, le regard imprécis, un foulard levé et l'autre abaissé. Elle semble un éphèbe innocent et grave. Je ne l'ai jamais vue aussi sérieuse, cette folle rieuse.

On lui crie de tous côtés: « Eth'arki! eth'arki! (Remue-toi ! remue-toi !) Un plaisant ajoute : « Al-baraka fil h'araka » (1).

Il prend ce proverbe au figuré. Je l'admire dans son sens propre : la grâce de la danse est de Dieu la plus grande Grâce.

...Je n'oublierai jamais cette heure où je communiai si bien avec des Musulmans. L'art réalise parfois l'effusion et la fusion des âmes, la vraie fraternité humaine, la religion de l'amour et de la beauté.

UN JOUR DES JOURS CANICULAIRES

La moisson.

...Me voici soudain plongé dans une période caniculaire de moisson, transport d'épis et dépiquage.

(1) La bénédiction est dans le mouvement.

L'aube d'un jour d'août s'approfondit au ciel bleu, net, lustré, pur, de la pureté que l'on prête à la naissance des Mondes.

Aube singulière : l'Annonciation du soleil semble se faire à l'Occident, car, là-bas, vers Aïn-Tébinet, à l'horizon d'un rose pâli ressuscite, comme un souvenir, le crépuscule enflammé de la veille.

Derrière notre maison, non loin de la fenêtre verte, je prépare le départ d'un groupe de quarante travaillleurs. Le mur a masqué le soleil émergé de la plaine, mais le disque irisé monte vite, sans doute, car toute la campagne s'inonde, au loin, de ses rayons.

Je contemple le cadre quadrangulaire de notre champ; la route au Nord, le village à l'Est, le rail au Sud, parallèle à la route ; la rivière à l'Ouest, en face du village, avec le pont, les peupliers riverains, le viaduc, la mechta des Meroûânîs. Le Djebel Yousef, aux confins du Sud, scintille.

En route vers la parcelle proche. Mes amis arabes m'escortent. Quelques chaoûyas les précèdent. Suit la « manga » (la brigade) des Kabyles menés par leur « brigadier » et la bande joyeuse et décidée des « cherrâta », des « mgat'a's » (moissonneurs à condition et journaliers à forfait). Tous ont la gandoura ceinturée d'une courroie. Le large « mz'ol » (grand chapeau de paille) serre leur crâne. Chacun porte sa faucille, sa « tabandât » (tablier de cuir) et ses doigtiers de cuir ou de chaume pour se protéger des épines. Beaucoup sont chaussés du « boû mentel ».

On arrive. Les tiges sont courtes et les épis pleins. « Ennàma s'abba, fihâl barâka » (la récolte est bonne et Dieu l'a bénie). On dépose burnous, vestes, cruchons, chaudrons, gamelles sur la margelle du vieux puits, près de l'arbre unique.

Le « brigadier » a dit : « Au nom d'Allah Clément et Miséricordieux ! O Maître, aide-nous ! » Maintenant le travail s'opère, rituel ; les moissonneurs, graves, moissonnent. 'Abdallah circule, le fusil sur l'épaule, écrase sans merci la plaque de sang des coquelicots et les jolies fleurs

bleues des bourraches. Il surveille les escouades, drapé dans sa dignité de chef temporaire.

Des épouvantails à moineaux jettent leur note noire sur le fond jaune. Des enfants tambourinent aussi sur des bidons à pétrole pour effrayer les pierrots ; mais le froufrou d'ailes de ces effrontés fugitifs semble l'éclat d'un jeune rire.

Le soleil gagne les hauteurs du ciel d'acier. La lumière transparente palpite, dure, presque palpable. Des réverbérations font trembler des surfaces de pierres et de tufs. Toute la terre prend les tons de l'airain. Les épis lourds s'inclinent et sommeillent. Le silence s'accentue, se dilate, ponctué par des bourdonnements d'insectes. Je jouis de cette vue large des céréales calmes, étales, beau tapis d'ocre jaune et brun qui crépite entre les quatre côtés de son rectangle.

Des corps se baissent, se relèvent. Ces alternances irrégulières cachent et découvrent des torses nus, des têtes rasées ou des séries de longs « mz'ols ». Les mains gauches empoignent le bas des épis. D'un mouvement angulaire d'abord, d'un gracieux geste circulaire ensuite, elles les ramènent vers le corps. Les mains droites manient prestement les faucilles qui scient et scient et lancent des lueurs.

Les javelles nouées de chaumes s'amassent très vite. Des travailleurs disposent des brassées de vingt javelles, des filets de vingt brassées, à la mode habituelle, selon des alignements auxquels ils ne savent pas donner la stricte rectitude...

Pour le moment la chaude lumière exalte les cœurs, les poignets et les langues. 'Abdallah excite l'émulation des cherrâtas, Arabes, Kabyles, Chaoûyas, rivalisent d'entrain. Le point d'honneur professionnel ou racial les aiguillonne. Les plaisanteries, fines ou sottes, fusent. Des propos aigres s'entrecroisent. Je les fais taire et réconcilie ces amuseurs de galeries, heureux de m'entendre dire : « Vous êtes tous Musulmans, vous êtes frères par le limon et par le credo... Maudissez Satan. Invoquez votre Prophète ».

— Bravo, Msioûl Bir, (Monsieur Albert) tu as raison. » répondent-ils. Et ils bénissent leur Prophète.

Je sens bientôt le « douh'a » (vers 10 heures). Je crie : « Arrêtez-vous, ô gens. Vous avez prouvé que vous avez du cœur. On va vous restaurer à la riche ! Ce matin, de la galette de blé, de l'huile et de bons oignons ; ce soir, chacun son « metred » (plat rond à pied) de « berboûcha » (couscous) et sa « satla » (chaudron) de lben » (petit-lait) ! Ils rient et chantent tous en s'accompagnant de claquements de mains... Cela va crescendo, comme les notes solaires... C'est bien vite un chœur de joie saoule, gutturale et rauque ; c'est un spasme de volupté du sang barbare et frénétique ; c'est un hymne enflammé au Soleil qui fendille la terre.

La pause.

...Soudain, le silence, comme une chute. Mes « cherrâtas » ont vu les « ânes placides chargés de sacs de victuailles ». D'autres bourriquets apportent « guerbas » et « brâmels » (outres et barils d'eau).

Assis, à même le sol brûlant, tous ces magnifiques gaillards bronzés, encore tout ruisselants de transpiration, engloutissent leur « ftoûr » (repas du doûh'a, vers 10 heures). La « kesra » fleure bon et chaud. L'arôme des oignons s'exhale, violent ; ils rutilent avant de craquer sous la dent. L'huile d'olive, à peine décantée, coule de quatre « guessa' » (écuelles rondes en bois). Les chaudrons pleins de bosses et les cruches vernissées, jaunes et vertes, passent de main en main ; à leur bec se suspendent les bouches sèches.

Après maintes grasses et rauques éructations d'estomacs satisfaits et de non moins nombreux : « louange à Dieu ! », « grand bien te fasse » ! une partie des moissonneurs remonte faire la sieste dans un liséré d'ombre, au pied de notre maison ; les autres dorment ici, sous des tentes rudimentaires faites de quatre bâtons recouverts d'un burnous. Glaneurs et glaneuses, gosses du village ou petits nomades, cheminent, un sac sur l'épaule, à travers les éteules, que la plante dure et racornie de leurs pieds

nus froisse et brise ; ils s'invectivent et se bousculent pour cueillir les reliefs de la manne terrestre. Les animaux errants, eux aussi, se régalent.

Après la sieste les faucilles rescient, rescient plus lentes et même liment. Elles se dressent bientôt, dans le vide, au bout du bras raidi. Le somme a figé le sang. L'azur cruel accable. Si le « chilî » (le siroco) ne souffle pas, la chaleur étouffante dessèche néanmoins la gorge. Les « mgat'a's » ahanent, s'arrêtent, étourdis, et boivent à longs traits. Les rires de la matinée sont sans écho, dans la fournaise.

Le prévoyant 'Abdallah fait alors « donner » le « zournâdjî » (joueur de zourna, sorte de hautbois rustique et criard) et son compagnon, le jovial chanteur au gosier cuirassé. Ces deux compères raniment les corps et les esprits. Et les « cherrâtas », narguant le feu qui tombe, abattent plus de javelles... jusqu'à l'heure du repos, entre l' « 'açeur » (vers 4 heures) et le « maghreb » (coucher du soleil). Ils soupent à 6 heures. Le crépuscule et la longue nuit leur appartiennent.

La « Trandjiyya »

En juillet-août, la « Compagnie genevoise » adjoignait aux gardes particuliers de ses fermes des gardes auxiliaires chargés de surveiller les travaux de la moisson chez ses métayers. Elle leur procurait des baguettes qu'ils décortiquaient et numérotaient et avec lesquelles ils marquaient les filets d'orge et de blé. Ils contribuaient ensuite à la « trândjiya » (arrangement) ou confection du « filet d'essai ».

15 brassées de 15 poignées composaient un filet d'orge, sur 3 lignes horizontales de 5 brassées chacune.

20 brassées de 20 poignées composaient un filet de blé, sur 4 lignes horizontales de 5 brassées chacune.

Un grand sac blanc en forte toile recevait le filet d'essai brassée par brassée, puis on le scellait.

A la fin de chaque matinée, les filets d'essai des lots, ainsi ensachés, étaient transportés chez le garde particulier par les métayers de ces lots.

Vers trois heures de l'après-midi, ces métayers, accompagnés d'un garde auxiliaire, emportaient les sacs à « El-Bès », une des grandes fermes de la compagnie. Là, on procédait à leur dépiquage et les agents de la compagnie, comme les métayers, jugeaient du « rendement moyen ».

La compagnie se prémunissait ainsi contre la fraude.

Je fus garde auxiliaire en l'été 1902 et assistai à l'élaboration de plusieurs filets d'essai. Je me souviens particulièrement d'une « trandjiya » dans le lot des Aoûled Boû H'eddèd, au Nord-Ouest du village.

3 heures du matin. Mon père m'a réveillé. Je suis allé réveiller Ah'med, le garde arabe à tête de Germain roux, et deux autres gardes auxiliaires. Nous partons tous les cinq, à cheval. Je monte « Cocote » sur ma belle selle anglaise toute neuve. Le pas des chevaux ferrés claque sur la route puis s'amortit dans les champs. Des moissons grises immobiles nous environnent dans un cercle de plaine. Le Djebel Yoûsef, bleu sombre, dessine nettement son contour et toutes ses arêtes, là-bas, au Sud. Une trouée blanche de ciel se développe au-dessus de sa longueur. Nous voici sur le plan incliné du lot. Nous le remontons jusqu'à la « mechta » (groupe de gourbis recouverts de chaumes), les yeux sur les éteules jaunes et les filets. L'un des filets était marqué d'une baguette à carton rouge, comme d'un drapeau de victoire.

Le métayer et ses khammès s'avancent vers nous. Une vieille femme regagne son gourbi. « Bismillâhi ! » (Au nom de Dieu). Le travail commence. Mon père le mène rondement. Un signe, un des khammès court vers la brassée indiquée, vérifie le nombre et la grosseur des poignées, embrasse le tout. Deux teneurs lui présentent le sac ouvert, les gerbes s'y engouffrent... Piétons et cavaliers se dirigent vers un autre filet... ; les mêmes gestes et mouvements se répètent maintes et maintes fois. On a déjà scellé 4 sacs. Les ahans, les réflexions, le réveil de

la mechta entière, une caille, un courli surpris, ce chien hargneux à l'oreille pendante, ce gros coq doré claironnant un coquerico gras, avec des couacs qui semblent lui écorcher le gosier, rien ne distrait mon attention scrupuleuse, rien ne détourne mes regards de la bouche du sac. Une gerbe s'escamote si vite sous un burnous ! Et les Arabes d'ici sont tacitement d'accord pour rouler le Roûmî ! Et moi, je tiens à ma réputation, à mon surnom de « 'aïn ennmer » (Œil de panthère, nous dirions : yeux de lynx). Oui, j'ouvre les yeux ! Car je me souviens que d'autres métayers, profitant d'un événement fortuit, ont essayé de tromper ma confiance. « Méfie-toi », m'a dit et redit mon père. Je me méfie, pour qu'il soit content de son fils. Il est si gentil ! Il vient de m'acheter ma belle selle, ma bride fauve et ma cravache.

L'horizon circulaire a blanchi peu à peu. Son liséré sépare de la terre blonde l'azur pâle du ciel. Des nuages gris s'enchaînent comme des X à l'Ouest. Bientôt, brusque comme une fin de crépuscule vespéral, une longue et large bande rouge se déploie du zénith à l'Orient. Le soleil en émerge après avoir lancé des flammes verticales. La campagne rose a des reflets mauves sur les chaumes. Nous saluons le soleil et goûtons un repos prolongé.

Nous reprenons notre tâche jusqu'à 11 heures. Du feu invisible semble tomber sur nous par intermittences. Arabes du lot et gardes auxiliaires se relayent. C'est une harmonie silencieuse d'été et c'est en Ramad'ân. Ces Arabes sont forts, pieux et beaux, tous en gandoura serrée à la taille par une courroie ; coiffés du « chèch », les jambes nues. Ils n'ont rien bu, rien mangé, ils n'ont ni fumé ni prisé ! La sueur ruisselle sur les visages de ces moricauds, et je pense à des athlètes rompus mais victorieux. Le petit drapeau est entre leurs mains. Dans ces huit heures papa a sucé deux pastilles de menthe et avalé un œuf cru. J'ai fait comme lui.

Nous rentrons, les 5 cavaliers ; les sacs suivront. Nous prendrons, nous, les quatre Roûmîs, un repas mérité, puis nous nous enfoncerons dans une sieste sans rêve.

Journée de dépiquage

A 50 mètres de la fenêtre verte, je caresse des yeux « la Meule ». C'est la meule de blé annuelle... C'est la meule de toujours, de mes dix ans d'El-Hassi... C'est un beau cube artistique, couleur d'or pâli, blanchi, et qu'estompe un soupçon de teinte beige.

Les quatre neveux de Gâna ont transporté tous les filets de blé à l'emplacement accoutumé. Cet emplacement, ils en ont fignolé la toilette. Tour à tour la pioche, la bêche, la pelle, le râteau, le balai de broussaille, l'ont écroûté, épierré, sarclé de toutes épines, herbes ou plantes rustiques. Ils l'ont nettoyé avec sollicitude, comme un « msella » (lieu de prière). Ensuite ils y ont répandu du « henné » (euphémisme pour ne point nommer la bouse de vache). Ils l'ont arrosé, laissé sécher, bien durci, aplati, aplani, avec les dames. Un soir, ils m'ont dit : l'aire est prête, elle est « pure » comme un louis...

Ils disent « nader » pour désigner la meule toute seule ou la meule et la place à battre ; ils appellent cette dernière « tarh'a » ou « mendra ». « Tarh'a » peint un sol plat matelassé. « Nâder » donne l'idée du relief ; et « mendra » évoque de riches parcelles précieuses extraites d'une mine...

Il est une heure. 'Abdallah et ses frères, aidés de leurs « khammès », ont couché l'une sur l'autre plusieurs airées. Ils les ont égalisées avec des fourches en fer ou en bois, et relevées sur les bords. Belgassem pousse sur l'aire, côte à côte, quatre mulets attachés par le cou. Il lie le premier, par une longe, à un piquet planté au centre de l'aire, lui tient la queue de la main gauche et, de la droite, fait claquer son fouet. Les bonnes bêtes, jeunes et vives, tournent au petit trot, piétinent ce lit de gerbes, dépiquent le grain. Elles éternuent dans un nuage de poussière qui leur pique les naseaux.

Belgassem, moins endurant qu'elles, cède bientôt sa place à un khammès. Il est rouge, bouffi, congestionné. « Je suis vaincu » m'avoue-t-il, et il va s'asseoir contre la meule entamée. L'air brûle, le ciel brûle, la terre brûle.

Khelîlou — Khelîlou
El Mgatâʿ tar dilou...
Haye, haye !
Esseboûl mâ zel hâye...
El Mrâbet', èl mrâbet'
Seroûâlou hâbet' !
H'âyya, ouâh'ad èl baʿïr !
Ieh's'ed fèl ard' ou iedres fess mâ !...
Son ami — son ami...
Le journalier perd sa traîne...
Vite, vite
Les épis sont encore vivants !
Le marabout, le marabout
Son pantalon tombe...
Allons, espèce de chameau !
Il moissonne par terre et dépique en l'air !...

...Moh'ammed, l'espiègle, lance ces bouts rimés. Le premier et le troisième sont des brocards contre un « mgataʿ » dont le pantalon tombe, laissant voir, non la queue absente de la chemise, mais... De plus le malheureux mgataʿ s'appelle « marabout », comme l'un des quatre mulets.

Avec le deuxième bout rimé, Moh'ammed raille l'épuisement de son frère (les épis sont vivants et toi tu es mort).

Par le quatrième, il apostrophe l'un des mulets qui ne cesse de baisser la tête pour ravir quelques épis et de la relever pour les manger ensuite, à la manière du chameau.

T'ayyeb, agacé, ordonne à Moh'ammed de mettre une « kmâma » (muselière) à l'animal et de cesser ses bavardages.

Moh'ammed boude un peu, puis vient à moi, souriant et me glisse toujours en bouts rimés : quand les bêtes parlaient, au temps jadis, elles disaient : « Kerchî dâr, foumî n r, oû mâ nechbâʿ lâ fillil oû lâ fennhâr (mon ventre est une maison, ma bouche du feu, et je ne me rassasie ni nuit ni jour) ». Les bêtes marchent tantôt au centre de l'aire et tantôt « nagent » sur les bords, selon l'expression arabe. Les khammès tournent et retournent les épis pour

que le dépiquage soit à point. La première opération est terminée. Nous partons tous, sauf un gardien... Nos yeux clignotent. J'ai le vertige.

...On a attendu l'aʿoûn, l'aide, le bah'ri, le vent du Nord. Il est venu et souffle doucement, auxiliaire précieux autant qu'agréable. Nous sommes retournés vers le monceau de grain. Avec les fourches et les pelles en bois (ou « laoûh' ») tous vannent ; le grain retombe, les pailles, les barbes, s'envolent et s'entassent du côté du Sud.

« Chayyàʿou, chayyàʿou » (élevez bien le blé en l'air), conseille ʿAbdallah aux khammès armés du « laoûh' ». On râtisse aussi et l'on balaie de haut en bas les restes d'épis non battus et tous les « keurfas » (résidus).

Le grain passe au tarare. On l'y verse avec un seau ou une satla. Une baguette débouche la fente par où il s'écoule. T'ayyeb, Belgassem et Moh'ammed le recueillent, emplissent les « guelbas » (les doubles-décalitres). Les khammès ensachent 9 guelbas par sac. Ces sacs sont chargés sur des ânes. On les emporte au magasin où ils demeureront jusqu'à la vente, à moins que des « khiyyène » (voleurs de nuit) ne percent une « nek'ba » (un trou dans le mur) et ne nous les ravissent.

Il est neuf heures du soir. Nous avons le droit d'aller manger et dormir... Un nouveau gardien veillera sur la meule...

Des amours sans histoires

A 19 ans, je savais que les Arabes d'El-Hassi ne recherchaient guère, dans l'amour, que la volupté charnelle. Ils ne faisaient pas de grandes simagrées préliminaires pour attiser ou masquer le désir.

Dans le mariage, la femme me paraissait être « mule, le jour, et reine bien-aimée, la nuit ». La reine recevant les dons sensuels du mâle plutôt que ceux de sa tendresse. Les « ménages unis » s'aimaient tranquillement, par habitude, d'un cœur raisonnable. Je garantis qu'on ne s'y parlait pas « d'idéalisme » à l'européenne et que l'épouse acceptait, selon la Loi coranique, en « inférieure »,

l'étreinte saine et brutalement simple de son mari et chef. L'imagination n'y contrariait jamais le bon instinct génésique, bien que la littérature arabe populaire fasse de l'amour « une chose importante ».

Heureux couples ! de rapides contacts d'épidermes leur suffisaient ! Cette connaissance sans âme dont s'affole notre solitude interne, ils la savouraient avec délices, comme une connaissance complète.

Les « conjoints » ne songeaient ni à l'amour absolu ni à l'amour éternel, ni à se retrouver dans l'au-delà. Quand l'un mourait, les regrets de l'autre étaient presque mort-nés, surtout quand la situation matérielle n'empirait pas, chez ces pauvres fellahs besogneux. L'homme oubliait plus vite que la femme. Les deux se résignaient, par religion, et par indifférence.

Dans l'adultère, femmes et hommes se montraient d'une audace surprenante.

Un homme qui avait épousé une « k'ah'ba » (une prostituée) ne souffrait pas de jalousie rétrospective. Mais si cette « k'h'ba », devenue « son champ », sa propriété, se permettait un écart, ce « maître » songeait à la tuer...

Sensuellement les Arabes d'El-Hassi aimaient les femmes fortes, colorées, bien en chair. Ils avaient les goûts d'Ah'med ben 'Arrous qui a dit sur l'épouse à choisir :

« N'épouse pas la noire — car le charbon qui attaque le blé l'aveugle (le détériore).

N'épouse pas la jaune — car la jaunisse qui atteint les moutons les tue.

N'épouse pas non plus la fluette dont on peut compter les côtes : le bien la fuit tandis que le mal en elle est un crieur public.

Mais épouse la rouge, car le miel appliqué sur une blessure la guérit. »

Pour tous ces hommes, la femme était l'esclave et non l'idole. En parlant d'elle, ils disaient entre eux : h'achakoum (sauf votre respect) comme ils le font en parlant du Juif. Ils déclaraient : « Un vagin est un vagin, et toutes les femmes manquent de raison et de justice. Qu'elles partagent avec nous le plaisir sensuel ! Qu'elles nous donnent de nobles fils ! Mais écartons-les de nous le plus souvent possible. Fuyons ces rétives dolentes, ces aveugles qui détournent leurs yeux des réalités pour les tourner vers les choses illusoires. Fuyons le troupeau des menteuses coquettes. Fuyons leurs conversations vides, sentimentales, tracassières. Ne les écoutons jamais. « Consulte ta femme », dit la Tradition, « et prends le contre-pied de son opinion ». Honte à qui leur permet de s'immiscer dans ses affaires, ses pensées, sa vie ! Nos épouses, comme toutes les femmes, n'ont qu'un but : nous dominer, nous domestiquer comme des bœufs, nous abrutir, émasculer notre esprit. Dieu a créé les femmes pour nous ; il ne nous a pas créés pour les femmes. Tous les sages nous recommandent de vivre en dehors d'elles, malgré elles, et contre elles ».

Et les El-Hassiens m'édifiaient en me citant des textes ainsi que le Coran et ses commentateurs.

Les Merouânes

Les Merouânes sont représentés surtout par le vieux Laïd et ses fils T'ayyeb et Lakhdar, celui-ci frère de lait de ma sœur aînée. Cette parenté compte beaucoup chez les Arabes.

Mah'ammed el H'adj, sa jeune sœur *Gridja* et leur mère Çaïda, parents éloignés des autres Merouânes, demeurent au village, sous une tente contiguë à celle de Bel-Abbès.

Moh'ammed el H'adj est effrayant et beau. Il est grand, droit, souple, basané. Deux yeux marrons inquiétants trouent profondément son visage régulier mais rapace. On y lit tous les instincts ancestraux de course et de rapine. Une âme de faucon semble l'habiter. Le geste de son bras droit trahit un égorgeur. Sa bouche accuse un voluptueux insatiable et cruel. Il a le type arabe. On le croirait pourtant kabyle, tant il se désintéresse de la religion. Cet hercule sec a pour métier de porter au maga-

sin des sacs de blé et d'orge. Quand il travaille, il s'encapuchonne d'un sac qui lui retombe sur le dos. Désœuvré, il revêt le turban, le burnous, la gandoura et quelquefois le large seroual du citadin. Son long fume-cigarette ne quitte guère ses lèvres. Son couteau à gaine lui pend au côté. Comme Bel-'Abbès, il part le matin à Sétif et rentre le soir.

J'ai vu prier, peu ou prou, seuls ou groupés, tous les Arabes d'El-Hassi, sauf Moh'ammed el H'adj. Je me le représente bien aux aguets. Je ne puis me le figurer en prière.

Cet « esprit fort » s'accomodait très bien de la piété rigide de son parent Lakhdar, qu'il fréquentait assidûment.

Lakhdar, au teint brun cuivré, était gros et joufflu. Il avait la démarche d'un moine. Lakhdar, tout jeune encore, avait fait avec son père le pèlerinage à La Mesque. Dieu sait combien il était fier, à son retour, de son titre de « H'adji » ! Il s'exaltait fièvreusement en racontant avec mille détails comment il s'était acquitté de la sainte prescription dans l'illustre Kaaba de Mekka, non moins illustre, et dans Médine, l'illuminée.

Grîdja la « h'afiâna » (la va-nu-pieds) part à l'assaut de la vie. Sa tête jaillit, fleur de sang, de sa gandoura verte qui la gaine sans rigueur. Malgré son nez droit, elle évoque l'émerilllon. Au désir tout son être s'offre, sain, ferme et plein de feu. Ses quinze ans appellent la splendeur des étreintes fortes, sans raffinements, d'une candeur animale. Dans ses loques ensoleillées c'est la fille des champs, sans entraves, prête à s'épanouir. C'est la jeune franche femelle, libre au milieu des mâles, mais sans vice ni trahison. Sa fougue choisira le bel amant et son ventre l'absorbera. Heureuse, elle prendra et donnera pleinement le plaisir à celui-là seul.

Voilà du moins comme je la juge. Je vois souvent T'ayyeb aux abords de sa tente... en compagnie de Moh'ammed el H'adj.

Toutes les femmes d'El-Hassi apprécient le physique de *T'ayyeb el Merouâni* et de Moh'ammed el H'adj, et, quelques-unes, leurs étreintes.

T'ayyeb, peu modeste, se déclarait le plus beau et le plus « fhal » (hardi, viril) des amants.

Son front bombé, large, dur ; son visage ovale musclé ; son nez palpitant ; sa denture éblouisssante ; sa chaude carnation et surtout ses magnifiques yeux noirs bleuis de kh'ol, qui fascinaient, perçaient, défloraient les filles à l'avance ; sa grâce et sa désinvolture de cavalier parfait l'avaient depuis longtemps sacré le plus irrésistible des amoureux.

Un assassinat

Des heurts violents ébranlent notre massive porte d'entrée et nous réveillent en sursaut. Une voix crie : « Msioulanetane, Msioulanetane. » (Monsieur Lentin, Monsieur Lentin). Mon père s'habille au galop en demandant : « echkoun ? » (qui est-ce ?) « Moi, El-Mah'tâli, des Aouled Nabet. Les voleurs viennent de tuer mon père !... »

Papa ouvre et part avec Mah'tali, dans la nuit sans lune.

Il est de retour une heure après. Il nous raconte brièvement les faits, sans émotion apparente. Les brebis étaient parquées sous le hangar et dans la cour. Bouguerra avait pris le premier la garde. Fatigué, il s'était laissé vaincre par le sommeil. Soudain, plus de ruminations, plus de respirations. Ce silence le réveille. Plus de moutons ! Il se dresse, appelle ses fils, court vers la porte du Nord, redescend vers la route. Il hurle : « les voici !... Bouzid ! Mah'tali ! » Tous les deux l'ont presque rejoint, serrés de près par Et't'ayeb et El-Messa'oud... Un grand éclair, un grand coup de feu ! Bouguerra tombe et jette ces mots : « O Dieu bon, ils m'ont tué ! » Les voleurs sont deux. L'un pousse très vite les moutons ; l'autre fait toujours front contre les poursuivants, tire, encore deux fois. Les fils de la victime n'osent plus avancer. Les moutons sont loin. Les quatre frères reviennent, soulèvent leur père

mort et l'emportent. Ils l'étendent où je l'ai trouvé. J'ai questionné et requestionné tous les Aouled Nabet. Ils n'ont pas reconnu les bandits ; ils ne soupçonnent personne. Ils ne savent même pas si les chiens ont aboyé ou non ! Comment découvrir les coupables, alors ? Ce sera difficile, sauf s'il y a offre de « bechara », et encore !...

(Il faut savoir ce qu'est la bechara : un Arabe de la région se charge, contre récompense, de faire retrouver les bêtes volées, à condition que la victime du vol n'alerte pas la justice française).

« Le parquet est sur les lieux ». Aucune investigation n'apporte le moindre éclaircissement. On se cogne au mutisme général comme à un mur d'airain. Femmes et hommes n'ont rien vu, rien entendu, ne savent rien. Dans le noir, on évoque des mobiles humains, sensiblement pareils, toujours et partout, des hypothèses plausibles : simple vol de « khiyyène » (voleurs de nuit) ; vengeances diverses, surtout vengeances dues à des intrigues d'amour... Pas de clef pour ouvrir l'énigme... Silence presque absolu dans les groupes de burnous. Des jeunes gens, entourés de gosses, tiennent les chevaux des gendarmes. Les mouquères, de leurs regards aigus, agrippent tous les détails de ce « beau » spectacle, palpitant puisque le sang a coulé, et peut-être pour l'une d'elles... Elles ont des attitudes de sphinx. Combien elles savent se taire, ces babillardes volubiles, si universellement renseignées par des yeux et des oreilles de lynx, des bouches âpres à ébranler la « h'ourma » (l'honneur) des familles, et par l'invisible T.S.F. de leur inextinguible curiosité potinière et maligne !

Dans la chambre, les voisines, les amies, les « naïhèt » et « naoûâdib » (les pleureuses) bénévoles chantent encore le mort, poussent des cris et des lamentations en se griffant la face bien que ces pratiques soient prohibées par le pur Islam.

Le médecin va faire l'autopsie.

Un peu avant lui, je me faufile, dévoile, malgré moi, le visage exsangue du cadavre, le regarde et, vite, je ressors, retenant ma nausée nerveuse.

Un mois après, Bouzid dit à mon père, fort étonné : « je porte plainte au « chra' » (à la justice) contre Mohammed el H'adj et T'ayyeb el Meroûâni. Ce sont eux qui ont tué mon père.

— Pourquoi ne pas avoir porté tout de suite cette accusation ?

— J'étais étourdi, j'avais perdu la tête. A la réflexion, nous reconnaissons, mes frères et moi, que les voleurs avaient bien la silhouette de Moh'ammed et de T'ayyeb.

— La nuit était très noire.

— Quand même... Ce sont eux...

— Il vous sera difficile d'obtenir leur condamnation.

— In cha Allah (si Allah veut) nous « amènerons » des témoins.

— Lesquels ?

— Nous verrons...

— Mon témoignage sincère va plutôt te desservir.

— C'est l'affaire d'Allah... S'il veut, nous gagnerons... »

Mohammed el H'adj et T'ayyeb furent traduits en justice et acquittés. La justice ne parvint pas à saisir les assassins de Bouguerra.

Deux rumeurs se propagèrent, l'une favorable aux accusateurs, l'autre aux accusés : « Ils ont fait », grondait la première. « Ils n'ont pas fait », grondait la seconde ; « c'est une « rek'ba » (une vengeance) contre eux ! » (Rek'ba signifie cou. La rek'ba, tête pour tête, c'est la loi du talion).

Personne, jamais, ne sut le fin mot. Allahâ'lem ! (Dieu est plus savant).

Le Chien s'est rassasié

C'est le matin d'un jeudi ensoleillé. Je me trouve, avec mes camarades arabes habituels, au haut du communal, non loin de ma maison. Nous regardons venir du Nord un petit convoi funèbre. Un Arabe monté sur une mule ouvre la marche. Il porte devant lui, en travers du

« barda » (bât) un corps raide comme une barre de bois. A sa droite et à sa gauche deux autres Arabes se tiennent prêts à soutenir le cadavre, à la tête et aux pieds. Deux cavaliers et une quinzaine de piétons lui font cortège. Le soleil est déjà élevé sur l'horizon. On sait que les « barraniya » (les Arabes ruraux) enterrent au moment du « d'oûh'à » (vers 9 heures 1/2) ou au moment de la prière du « Z'ouheur » (vers midi 1/2).

« C'est Setra ; elle est morte », m'apprend Çaïd. Surpris, j'éprouve un petit serrement de cœur. Depuis un an, je la rencontrais très peu, car elle était mariable. J'ignorais qu'elle avait été malade.

Le groupe a longé les plantations qui bordent le mur de l'Ouest. Il approche. Je reconnais les membres mâles de la famille des « Aoûled Nâbet » et quelques-uns de leurs amis. Boûzîd, l'aîné des fils, tient sa sœur, sur la mule. Ses deux frères, El-Mah'tâlî et Et't'ayyeb, l'encadrent. El-Messa'oûd, le plus jeune frère, suit. Un ami et leur oncle Boû Sdira En Nabtî font escorte à cheval.

Setra, gentille compagne de mes jeux ! On t'a roulée dans ce « frèch » (tapis d'alfa), entre deux perches et te voilà, cordée, ficelée, empaquetée, étendue toute droite et si mince ! Pauvre petite chose qui bavardait et riait ! Cette nuit, les femmes t'ont pleurée et t'ont glorifiée, sans doute, en se labourant le visage de leurs ongles. J'entends ta vieille tante, la matrone qui t'a reçue au monde. Elle crie : « O ma chérie, ô fille bonne, sage et bien apprise ! bouche sans honte, ô ma chérie ! Nous pensions déjà à tous tes bijoux et au henné de tes noces !... O ma chérie !... »

Mes camarades, je le sens, ne partagent point mon émotion. Même ces parents qui vont rendre la morte à la terre ne souffrent pas du tout, j'en suis convaincu. Tous, la mère exceptée, acceptent très bien ce départ naturel. « Mektoûb », me diraient ces Orientaux. Je serais tenté de leur répondre : « Oui, mektoûb, et voilà pourquoi je suis triste ! »

... Un soir, seul sur le chemin de Tinar, j'ai rencontré des cavaliers arabes inconnus. Je les ai salués — est-ce

par vanité d'arabisant ? — de la formule arabe, islâmique, religieuse : « Salut à vous. Que votre matin soit heureux ». Et j'ai rougi en les saluant ainsi, car une voix critique me criait : « Ta politesse « arabe » va leur sembler venir d'un intrus... » Les uns ont ri sans me répondre. Les autres m'ont répondu froidement un « bonjour ». Une formule arabe de politesse musulmane, dans la bouche d'un « infidèle », amuse les Musulmans ruraux, ou les fâche. Ils la croient mensongère. En fait, elle l'est assurément, en partie tout au moins... Notre salut et notre paradis ne sont ni leur salut ni leur paradis !...

Les Aoûled Nâbet passent. Nous sommes familiers. Je pourrais réciter à leur intention vingt riches formules de condoléances... Je me souviens... je me garde... Je ne leur adresse que cette banalité : « Dieu augmente votre récompense ! — Qu'il augmente ton bonheur ! » Telle est la réponse, non moins banale.

Cela suffit... d'autant plus qu'une femme, une fille, ça s'oublie vite, ça ne mérite pas d'être l'objet du deuil... Adieu, Setra !

Les Aoûled Nâbet ont passé... Je questionne les copains sur le mal qui a emporté la fille de Boûguerra. Evasivement, ils me parlent « d'oûdjâ », mot commode, qui signifie douleur, surtout douleur de ventre. Je me montre curieux de détails funèbres et funéraires. Ils me les donnent.

J'ai pris congé d'eux. Me voici dans notre grand magasin à paille, allant, venant et méditant. Ma pensée s'efforce de ralentir sa course pour suivre le lent convoi de Setra. Elle l'accompagne sur le sentier qui coupe la voie ferrée, entre la « maisonnette » et le gourbi de Benchiboûb, puis enfile avec lui un étroit chemin crayeux ou rouge qui mène au cimetière des « Aoûled Boûdîl ». Dans son cheminement elle accroche maint souvenir qu'elle relâche aussitôt. Mais deux d'entre eux restent tenaces. J'entends de nouveau le glissement et soudain le bond horizontal d'un serpent argenté aux cimes des épis dorés que frappe le soleil d'août.

Puis le second souvenir s'impose. Il se refait en moi un crépuscule estival très court, que mange à flots voraces une nuit sans étoiles. Je reviens, sur « Cocote », de la « mechta » des Aoûled Boûdîl. Les rênes flottent sur l'encolure de ma chère jument fraternelle. Bientôt je longe le cimetière ; Cocote dresse les oreilles, à la chien-loup, puis les couche, renâcle et encense... Un chien noir, hideux, diabolique, un déterreur pire que l'hyène ou le chacal, s'enfuit d'une fosse peu profonde, un os de mort dans la gueule... Je frissonne, sous l'emprise d'une peur ancestrale et superstitieuse...

...L'actuel me reprend. Mon imagination situe la scène finale au cimetière. Deux fossoyeurs amis sont là ; barres, pioches, pelles, pierres plates, gisent près de la fosse ouverte. On descend Setra de dessus la mule. On la dégage du tapis. Elle apparaît dans son linceul, dans son vêtement de l'autre monde, je devine sa chemise, son mouchoir vert parfumé de jasmin ; sa taroupe noircie de « hark'oûs » (fard noir pour sourcils) ; ses mains et ses pieds teints de henné. On parfait les « lah'd » (parois latérales). On la dépose dans le « chegg », le creux au fond de la tombe, comme dans un coffre. « Au nom d'Allah » disent les assistants « et dans la Religion de l'Apôtre d'Allah ». On la recouvre de ce voile appelé « guet't'a'iyya » car une femme doit être « meh'djoûba » (protégée de la vue des hommes) ; puis on recouvre les « cheggs » de dalles et l'on retire la « guet't'a'iyya ».

Le corps a été couché sur le flanc droit, la face tournée vers La Mecque. Tous ces hommes comblent la fosse, en vitesse et en silence, et s'en retournent au logis où les femmes ont préparé le « a'zâ » (le repas funèbre).

Dans trois jours, dans quarante jours, ensuite tous les vendredis peut-être, des femmes visiteront la tombe de la morte, feront l'aumône d'eau aux oiseaux du ciel, de pain et de figues aux autres créatures...

Alors l'âme de Setra sera dans le « Barzakh », jusqu'au grand jour du Jugement dernier. « Seuls les Saints de l'Islâm », m'ont affirmé les Musulmans, « connaissent le barzakh »... Pour nous, c'est la Barrière entre l'eau

douce et l'eau salée. Elle a la forme d'un rayon de miel dont chaque cellule renferme une âme. Pour les Ulémas, c'est un état intermédiaire, dans l'évolution posthume de l'être individuel... Mais Dieu sait mieux la Vérité... »

Peu de temps après l'enterrement de Setra, je devinai et même entendis des caquets contre les Aoûled Nâbet. El-'Arbî (de la famille de Boûridi) et les deux fils d'Aïssa ben Tabti : 'Amor et Lakhdar, étaient les plus mauvaises langues. En présence d'Et't'ayyeb et d'El-Messa'oud, ils amenaient certaines conversations, prononçaient certaines phrases, certains mots, en clignant des yeux et en échangeant des signes d'intelligence. Un soir, un de mes camarades me posa une devinette sur le chien : « hadroûf-îbet îchoûf » (une peau de mouton — qui passe la nuit à regarder). Ensuite nous parlâmes du chien. Je disais : « Vous, les Arabes, vous le méprisez, vous donnez son nom à celui que vous insultez... Pourtant il vous garde, il vous défend... » J'ajoutais, plaisant : « Vous le nourrissez mal, et il crie toujours : « khobz, khobz, khobz ! (du pain, du pain, du pain) ». « Il ne se rassasie jamais ! »

— « Je connais un chien qui s'est rassasié ! » affirma Lakhdar. Tous rirent. Les deux Nabtî semblaient gênés et mécontents.

Un autre jour, dans notre groupe, El-'Arbî racontait qu'une de leurs brebis donnait du mauvais lait, rougeâtre comme l'ocre. « Aussi le chien s'est-il rassasié », lâchait-il d'un ton naturel, mais en fixant El-Messa'oûd. Sourire général, sauf des deux Nabtî... Le même jour, dans l'après-midi, je jouais aux dames avec Çaïd. Je venais de lui manger trois pions d'un coup, et, moqueur, pour montrer mon avance magnifique, j'annonçais sentencieusement : « Tounès, Trâblès-el-Rarb ou Skândriya » (Tunis, Tripoli de Barbarie et Alexandrie). Dans la galerie, El 'Arbî, plein de malice, et d'un air innocent, lança à Et't'ayyeb : « Et le chien s'est rassasié ! » (En arabe, le pion s'appelle : le chien).

Une semaine plus tard, à la tombée de la nuit, nous étions réunis au milieu du village. El-'Arbî nous rapportait, avec force détails, qu'à H'alfoûn, non loin de Sétif, le

cadavre d'une vieille femme avait été à moitié dévoré par un chien, le propre chien de la vieille. « Le chien s'est rassasié, M'sioûl Bìr, (Monsieur Albert) tu vois ! » s'exclama Lakhdar tourné vers moi et tout joyeux. Et't'ayyeb et El Messa'oûd, tout rouges, semblaient déjà bouillir, mais se contenaient, quand l'effronté 'Amar déclara : « La vieille femme était dure... mais le chien qui a mangé le fœtus, celui-là s'est rassasié, tout le monde le sait... » Là-dessus, 'Amar et Lakhdar détalèrent... Et't'ayyeb blême de fureur, ne proféra pas une parole, mais il se prit le menton entre le pouce et l'index de la main gauche, puis tendit la main dans la direction des fuyards. Son geste marquait une terrible menace, comme un serment de tuer...

Durant toute cette période, la phrase : « Le chien s'est rassasié », frappa mes oreilles, comme un leit-motiv.

Les malheureux Aoûled Nâbet en étaient harcelés, criblés. Les filles les persécutaient autant que les garçons. La Zoûina chantait parfois, pour les auditrices attentives : « El kebch ba'ba'-oûl kelb echba' (le mouton a bêlé et le chien s'est rassasié). »

Que signifiait cette allusion ? Apparemment, moi seul le Roumi devais l'ignorer. Poussé par la curiosité, j'eus la naïveté de questionner Et't'ayyeb et El-Messa'oûd, feignant de les plaindre et de prendre parti pour eux contre les méchants caqueteurs. Vrais Arabes, ils me remercièrent beaucoup et m'expliquèrent laconiquement qu'on voulait les faire enrager, pas plus... Je n'insistai pas...

Je poussai, du côté du sexe prétendu le plus bavard, mes patientes recherches. Il est toujours et partout difficile de savoir la vérité. En pays arabe, vouloir la découvrir est une gageure tout à fait déraisonnable. De plus, la maçonnerie androphobe des femmes musulmanes ne renseigne guère l'ennemi. Une jalousie amoureuse ou une haine violente, plutôt que le besoin pervers de la médisance, les décide parfois, mais très rarement, à dénoncer à un homme l'écart ou la trahison de l'une d'elles.

Je profitai d'une occasion pour pressentir quand même la femme de l'ignoble Si H'amdì. Cette entremetteuse dissolue était mêlée à toutes les intrigues. Elle détestait les Aoûled Nâbet. Un matin qu'elle venait demander à la maison un peu de quinine pour 'Ali, je la priai de vouloir bien me faire savoir, contre récompense immédiate, ce que savaient toutes les femmes, ce que l'une d'elles me dévoilerait certainement bientôt. Après bien des détours artificieux, elle finit par me glisser :

« On m'a confié, sous le sceau du secret, que Setra est décédée à la suite d'une manœuvre abortive.

— Et l'amant ?

— Je te le jure, je ne le connais pas...

— Mais pourquoi ce quolibet continuel : « le chien s'est rassasié ? »

— C'est parce qu'on a vu Boûzìd, une nuit, jeter le fœtus à son chien.

— Qui l'a vu ?

— Je ne dois pas te le dire... je risquerais trop.

— Merci. »

Je lui remis deux kilogs d'orge pour ses poules.

Je connus plus tard plusieurs versions diverses. Un amant, dont tous et toutes taisaient le nom avec une sorte de terreur, avait engrossé la fille. La tante de Setra aurait tenté de la faire avorter. Pour d'autres, ç'aurait été la femme de Bel''Abbès. Pour d'autres encore, une vieille nomade aurait pratiqué la manœuvre fatale.

Les plus méchants, comme la femme de Si H'amdi, affirmaient : « Boûzìd a tué sa sœur d'un coup de pied au ventre qui a provoqué la fausse-couche mortelle. On l'a vu, un soir, l'avant-veille du décès, jeter le fœtus à leur chien. »

Jamais les Aouled Nâbet ne purent connaître le nom du séducteur que Setra n'avait pas voulu dénoncer.

Départ d'El-Hassi

Reçu bachelier après quelques mois passés au Collège de Philippeville, je revins chez mes parents, à Sétif.

Je leur pardonnai avec une grande tristesse leur départ définitif d'El-Hassi.

Longtemps après

J'ai chassé en tous sens de voltigeantes images à travers mon souvenir d'El-Hassi.

...Je voudrais avoir su mettre dans ce livre beaucoup de mon âme algérienne avec un peu de l'âme arabe du Maghreb...

Postface

Le lecteur, arrivé au terme de ce récit, s'interrogera sans doute. Soixante ans après cette chronique, qu'en est-il du village d'El-Hassi ? La réponse est toute simple. Le village est toujours le même jusque dans ses moindres détails, jusque dans ses moindres recoins. Il y a toujours une quinzaine de maisons au Sud du « Trik el Baïlek », (de la route nationale) ; l'abreuvoir est toujours en place près du jardin et la seule différence est, qu'à l'horizon, les maigres arbustes qu'avait plantés le père de l'auteur, le garde principal de la « Compagnie Genevoise », sont devenus de grands arbres feuillus. L'œuvre du temps ? Elle existe, certes, mais elle s'est faite autour d'El-Hassi, par dessus El-Hassi, en dehors d'El-Hassi. La marée montante de l'histoire a contourné cet îlot du passé.

Il faut dire que la « Compagnie Genevoise » qui, pendant toute la première moitié du vingtième siècle, a dominé économiquement cette région, a traversé cette période sous le signe de l'immobilisme. En octobre 1956, elle exploitait toujours ses 15.000 hectares de terres (presque toutes céréalières) dans ses 12 fermes situées dans l'arrondissement de Sétif, à une distance de la ville

variant de 3 à 16 kilomètres, mais elle avait encore réduit le nombre de ses employés européens : 22 au lieu d'une centaine en 1900. Elle avait d'autre part fini par appliquer intégralement le système du métayage : 22 métayers européens cultivaient 6.600 ha, 111 métayers musulmans 8.400 hectares. Les bénéfices réalisés étaient rapatriés au siège social de la Société, à Genève, et avaient permis de porter le capital à 5 millions de francs suisses. Le 3 octobre 1956, le gouvernement français a décidé de racheter à la Compagnie l'ensemble de son domaine, en même temps qu'il rachetait à la « Compagnie algérienne » les 66.000 hectares du domaine d'Aïn-Regada, situé à l'Est de Constantine de part et d'autre d'un axe Oulèd Rahmoûn-'Aïn 'Abid-Ouèd Zenâti. Dans les deux cas, l'expropriation s'est accompagnée d'une forte indemnisation, négociée à l'amiable. La « Compagnie algérienne » a reçu 3 milliards d'anciens francs, qu'elle a immédiatement réinvestis dans les pétroles sahariens ; la « Compagnie Genevoise » environ 670 millions d'anciens francs, qu'elle a, pour sa part, réinvestis hors d'Algérie. Les terres ainsi récupérées sont passées sous la gestion d'une « Caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurales » (C.A.P.E.R.), dirigée par un Conseil d'administration d'abord présidé par M. Chavanon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et futur directeur de la Radiodiffusion-Télévision française. Cette opération de rachat s'assignait, comme objectif final, une réforme agraire. Le décret créant la C.A.P.E.R. stipule en effet que cette caisse a pour mission de préparer un lotissement qui doit aboutir à la cession, à un certain nombre de familles musulmanes « *d'une surface lui permettant de vivre dans des conditions décentes et de payer à la Caisse des annuités d'amortissement échelonnées sur vingt-cinq ans* ». Une Commission spéciale siégeant dans chaque arrondissement, sous l'égide du sous-préfet, devait recevoir pour tâche de déterminer l'unité cultivable accordée à chaque famille et de dresser la liste des nouveaux propriétaires. Cette liste est encore, à l'heure actuelle, en cours d'élaboration, si bien que les transferts juridiques de 1956 n'ont nullement modifié le sort des habitants d'El-

Hassi, qui n'ont fait que changer de patron. Ils dépendent étroitement aujourd'hui des fonctionnaires de la C.A.P.E.R., comme ils dépendaient jadis du personnel dirigeant de la « Compagnie Genevoise ». Peut-être deviendront-ils un jour des petits propriétaires. Pour l'heure, la réforme agraire dont on leur avait laissé espérer qu'ils seraient peut-être les bénéficiaires, semble être reléguée au second plan par les impératifs de la guerre.

La guerre, en vérité, marque sévèrement de son empreinte toute cette zone de Sétif qui, après avoir constitué, depuis les événements de mai 1945 jusqu'à l'insurrection de 1954, un bastion nationaliste, passe aujourd'hui pour être l'un des secteurs les plus touchés par l'action militaire et politique du F.L.N. Des groupes armés ont plus d'une fois sillonné les pentes du Djebel Yoûssef, à une trentaine de kilomètres de là ; la guerre n'a pas eu pourtant à El-Hassi d'effets spectaculaires, et la localité a échappé aux transformations (exode, ou concentration des habitants, implantation d'unités militaires, etc.) qui sont actuellement le lot de milliers de communes algériennes. Sa population n'a pas été regroupée et du fait de sa situation géographique à la périphérie de la grande ville, le village, depuis 1954, a été plus souvent placé sous l'administration classique de la préfecture de Sétif que sous l'administration militaire des S.A.S. (Sections d'Administration spéciale). Au sein des familles arabes du village, on parle, bien sûr, de la guerre, des supplétifs musulmans, des h'arkis envoyés aux côtés des unités françaises dans l'opération « Pierres Précieuses », de ceux que les uns appellent les fellâgha et les autres les moudjâhidine, des initiatives qui engagent le destin de chacun. Quelles que soient ces options fondamentales de chacun, dont personne ne parle volontiers en public, la trame essentielle de la vie à El-Hassi, demeure toujours tissée, avant tout, par le dur labeur rural. On y travaille quotidiennement dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes qu'il y a 60 ans. Quelle que soit l'ampleur des bouleversements politiques, les données sociologiques, à la campagne, ne se modifient que lentement...

A El-Hassi, le passé et le présent se confondent encore. C'est, aujourd'hui encore, le village d'une certaine permanence. Pour combien de temps ? Nul ne sait quel visage, au sortir de la guerre, représenteront les villes et les villages de l'Algérie de demain.

A. Lentin.

Appendice

I. Note sur quelques pâtisseries arabes

Makroût : gâteau de semoule, en forme de losange, avec des dattes pilées au milieu.

T'emmîna : gâteau de semoule, beurre, miel et épices, en forme de boule.

Reribiyya : gâteau de semoule, beurre et sucre, en forme de cône.

Mef'lou' : sorte de galette gonflée dans la friture.

Rars : dattes pressées, en sac.

Semnyyet : Crêpes feuilletées au beurre, cuites dans un poëlon en terre.

Refis : Mets fait avec des galettes au beurre, émiettées et maniées ensuite avec du beurre et du miel ou des dattes écrasées.

II. Notes sur divers jeux arabes

El'h'endrîs.

C'est un jeu de saute-mouton.

On dit, en sautant :

1. - O h'endrîs, ô fils de la brebis !

Puis :

2. - Que mange la brebis ?

3. - Elle mange du « sedri » et du « bedri » (du jujubier sauvage et de l'herbe précoce).

4. - O mon agnelet ! O mon ventre !

5. - L'agneau a fienté dans le sein de sa mère !

6. - Appelez sa grand-mère pour qu'elle l'essuie !

7. - Avec un chiffon et un flocon (de laine).

8. - O grand-mère, ô malheureuse !

9. - Plongez et pesez (sur celui qui « couche ». On dit cela et on saute, 7 fois, en plongeant et tombant sur le postérieur « du mouton »).

10. - Tâtez sans toucher (on doit sauter sans s'aider des mains et dire ces mots, 7 fois de suite).

11. - Mufle de vache ! (On saute le « mouton » d'arrière en avant 7 fois en prononçant ces mots).

Le jeu de la « koura ».

La koura est une petite boule légère. A ce jeu, les joueurs se divisent en deux bandes. Chaque bande chasse la boule vers son camp, avec une crosse.

Ou bien, celui qui « paye » doit faire rentrer la boule dans un petit trou que l'on a creusé. Les autres cherchent à l'en empêcher. Si un joueur qui a frappé la boule est touché du bâton par celui qui paye, quand elle roule encore, il paye à son tour.

« El-Guebb ».

Il y a deux camps. Dans chacun on dresse trois petites colonnes en pierres sèches. Les joueurs d'un camp qui ont abattu, les premiers, tous les « guebb » de l'autre camp, à coups de pierres, sont vainqueurs et font le tour des deux camps, montés sur le dos des vaincus.

Autres jeux.

El-Feldja : Le jeu de la brèche ou de la victoire (ou du moulin). Il comprend 3 carrés circonscrits, avec médianes. Chacun des deux joueurs a 12 pions ou pierres.

El-Guettel et *El-kherebga :* sortes de jeux de dames, le premier avec 24, le second avec 49 pions. On les dessine

généralement par terre et on joue avec des pierres pour pions.

El-khombariyya : un joueur « couche » dans un rond. Un second le protège contre les autres joueurs qui essaient de le frapper. Le joueur que le gardien touche, au moment où il frappe celui qui « pose » pose à son tour.

Ed-Dorrâïg : jeu de cache-cache ou des voleurs.

TUNIS ET LES PARFUMS

I

Le Souq el Attarine

Tunis est une ville odorante. Cela peut se prendre en plusieurs parts, les meilleures et les pires. Nous tenterons de nous attacher aux premières. Abdelbasit, qui sera cité plus loin, n'a pas usé de la même discrétion. Son nez avait rencontré dans le Tunis du XV[e] siècle quelques raisons de s'offenser, qu'il ne trouverait sans doute plus aujourd'hui, au moins dans la même mesure. Il n'oublia pas pour autant les parfums.

Le roi hafside Abou Zakaria, qui régna de 1228 à 1249, en même temps qu'il dotait Tunis d'une bibliothèque, de collèges, d'une mosquée (celle de la Kasbah), a construit, parmi les souqs, qu'il rénova, le souq des parfumeurs, à peu près comme les voyageurs l'ont décrit depuis, et tel qu'il existe encore. Nous devons penser que cette initiative du souverain consacrait un fait déjà établi. L'art et le commerce des parfums florissaient à Tunis depuis plusieurs siècles. Ils s'y étaient développés à la faveur de contacts répétés et croissants avec l'Orient musulman. Celui-ci, en même temps que les matières odorantes les plus précieuses, le musc, la civette, la myrrhe, la girofle, le santal, le bois d'aloès, etc..., qui sont toutes des produits orientaux, apportait la tradition des usages qu'en avait fait le Prophète, et les pratiques de la distillation.

Celles-ci étaient d'invention grecque. La science et l'activité vulgarisatrice des Arabes les répandirent à travers le monde méditerranéen (1).

Nous devons à Robert Brunschvig de bien connaître les récits de deux voyageurs qui visitèrent Tunis dans le troisième quart du quinzième siècle, Abdelbasit ben Halil et Adorne (2). Le premier nous a transmis le souvenir du souq el Attarine, ou des marchands d'épices et de parfums, qui longe la face septentrionale de la Grande Mosquée : « On fabrique là-bas, chaque année, écrivait-il, d'excellents parfums, comme nous n'en avons senti nulle part ailleurs, avec différentes fleurs et herbes odoriférantes. Les marchands parfumeurs les conservent dans leurs boutiques, dans des flacons décorés aux orifices longs et étroits. Devant la Grande Mosquée de Tunis, on vend pour plus de mille ducats de fleurs d'où l'on distille des parfums. Ces gens-là aiment en effet beaucoup les parfums agréables et ils ne répugnent pas non plus aux odeurs fortes : jamais, comme je l'ai dit plus haut, ils ne se bouchent le nez pour se préserver des mauvaises odeurs.

« Les rues les plus fréquentées, c'est-à-dire celles où se fait le plus grand commerce, sont couvertes, afin que le soleil n'y puisse pénétrer et que les commerçants ne soient pas gênés dans leurs affaires et l'exercice de leur profession... (3)

Au siècle suivant, en 1526, Léon l'Africain, né musulman mais déjà baptisé, achevait à Rome la rédaction italienne de sa description de l'Afrique. Parlant des femmes de Tunis, il notait : « Elles sont si bien polies et ajencées qu'en parfums et parures elles employent le plus grand

(1) René MARCARD. *Petite histoire de la chimie et de l'alchimie.* Delmas, Bordeaux, 1938. Encore les Anciens ne semblent-ils avoir qu'entrevu les ressources de la technique de distillation. Cf. D.A. de DAREMBERG et SAGLIO, s. v. *Unguentum.* Aristote expose la méthode pour rendre l'eau de mer potable, en la réduisant en vapeur et en condensant celle-ci... etc...

(2) Robert BRUNSCHVIG. *Deux récits de voyage inédits en Afrique du Nord au XVe siècle.* Maisonneuve, 1936.

(3) *ibid.* p. 203.

de leur soucy : tellement que les parfumeurs demeurent les derniers à fermer boutique. » (4)

Cette faveur ne s'est jamais éteinte. Il n'est guère, jusqu'à nos jours, de récit de voyage dans la Barbarie ou la Régence de Tunis, depuis Marmol, Shaw, Grenville Temple, Peyssonel et Desfontaine, Louis Franck, Pellissier, et jusqu'à Guérin et Crapelet, qui ne mentionne le souq el Attarine et les odeurs agréables qu'on y respire.

Le plus pittoresque de ces récits est sans contredit celui du Comte Filippi, que Charles Monchicourt a publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Turin, portant en ex-libris : Ex bibliotheca Regis Karoli Alberti (Sa Majesté sarde) (5). On lit à la page 123 du livre de Monchicourt et dans le texte de Filippi : « de toutes les manufactures du pays, celles des essences est la plus perfectionnée, en effet le *nesseri* (6) de Tunis est le plus estimé, les Tunisiens excellent dans la distillation des fleurs qui sont deux fois plus productives que celles d'Europe ; les Maures en font leurs délices. Je dirai avec un écrivain spirituel : « *a vedere quei mauri con quelle lunghe barbe, con quel gran manti, quel silenzio, quella serietà, con la bilancia esatta, con uno mano infallibile mescere a goccia a goccia l'ammirabile essenza, per di vedere il tempo che versa a stille il piacere e pesa il prezzo d'ogni piccolo godimento.* » A considérer ces Maures avec leurs longues barbes, leurs grands manteaux, silencieux et sérieux, munis d'une balance exacte, verser d'une main infaillible l'admirable essence goutte à goutte, il semble voir le temps distiller le plaisir et peser le prix de chaque petite jouissance.

A. M. Broadley, à son tour, a tenu à mettre en relief le rôle joué dans le développement du trafic des essences

(4) Léon l'AFRICAIN. Edit. Schefer. 1898, t. 3, p. 143.

(5) Ch. MONCHICOURT. *Relations inédites de Nyssen, Filippi et Calligaris* (1788, 1829, 1834). Paris, Soc. d'édit. géogr. marit. et coloniale, 1929.

(6) *Nesseri*, hydrolat de fleurs de l'églantier.

à Tunis par les Morisques venus d'Andalousie et auxquels Abou Zakaria avait largement ouvert l'accès du Royaume. « Ils possèdent des arbres généalogiques d'une longueur et d'une précision admirables et conservent comme souvenir de famille la clef mangée de rouille de leur maison andalouse, depuis longtemps perdue. Ils ne regardent pas le négoce comme une disgrâce et passent leur temps à remplir et sceller hermétiquement de petites fioles d'essence de rose et de jasmin, en bavardant avec leurs voisins... Un marchand d'odeurs du souq el Attarine descend en ligne directe des Abencérages ; son voisin le plus proche, dont la complexion rappelle celle du roi Henri VIII d'Angleterre, représente la race des seigneurs almoravides (7)... »

Le passant peut encore, chaque jour, jouir du même spectacle dans le souq d'Abou Zakaria, tel qu'il fonctionne depuis sept siècles, sous son toit de planches, avec ses deux séries de petites échoppes, souvent trop étroites et encombrées pour permettre, selon le dicton, à une souris d'y pénétrer sans laisser sa queue dehors, et alignées sous la face nord de la djemâa Ez Zitouna et sa porte principale. Comme autrefois, chacune des boutiques est précédée d'un éventaire chargé de *louben, d'ouchaq,* de *gammam,* de *sarghine,* de *tfel,* de noix de galle, de clous de girofle, de produits cosmétiques de tous genres, de savons et de feuilles de henné, tandis que brillent à l'intérieur, derrière des cierges modelés à cinq branches, les alignements de fioles étroites et dorées pour le débit des essences, celles-ci encore versées goutte à goutte et pesées sur de petites balances, comme les a vues le Comte Filippi et Abdelbasit.

Seule au cours des siècles semble avoir varié la forme des flacons. Les ampoules au long col du moyen âge sont depuis longtemps oubliées. Carlsbad a fourni plus tard de

(7) A. M. Broadley. *The last punic war. Tunis, past and présent.* W. Blackwood and sons, 1882, t. I, p. 17.

petits flacons plats en verres de couleurs, portant un fleuron d'émail sur une face (fig. 1). Lucien Fatter (8) en a

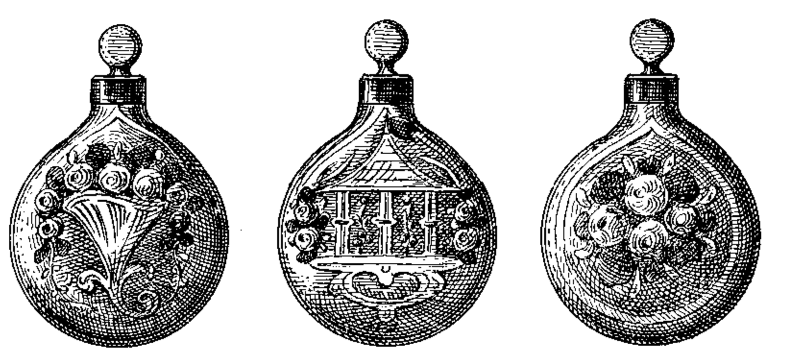


Fig. 1. — Flacons émaillés de Carlsbad.

retrouvé au fond d'une vieille échoppe une petite provision qu'il a donnée au musée Alaoui. Au dernier siècle et jusqu'au milieu de celui-ci, régnèrent les prismes taillés et dorés de la Bohême (fig. 2), après lesquels parurent

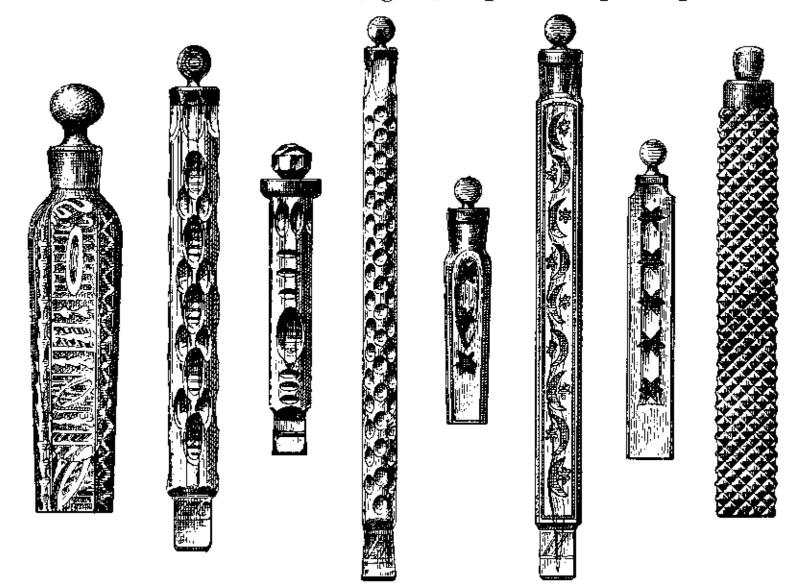


Fig. 2. — Flacons prismatiques de Bohême et de Venise pour la vente des huiles essentielles par gouttes.

(8) Le nom de l'expert Lucien Fatter, qui reviendra souvent plus loin, ne sera plus désigné que par ses initiales. L. F. a définitivement quitté le territoire de la République tunisienne qui n'était pas faite pour lui, et rejoint Grasse, son port naturel.

d'étranges fantaisies de verre soufflé (fig. 3) déjà ensevelies dans l'oubli.



Fig. 3. — Flaconnage en verre moulé de l'entre-deux-guerres.

Cependant le Souq el Attarine ne vend pas que des boites ou des flacons. Il est aussi le marché où chacun, dans les grands passages de la vie, le mariage, la mort, sait trouver et vient quérir ses approvisionnements cérémoniels. Les commerçants d'El Attarine sont bien des parfumeurs, mais pour une part aussi des droguistes.

Lorsque les fiançailles à la campagne sont à leur terme, quelqu'un des proches de la fiancée vient à la ville pour se procurer çà et là dans les souqs tout ce qui est nécessaire au mariage, une grande couverture (*bataniya*), des nattes d'alfa, des bijoux d'argent, des voiles et des mouchoirs, une chemise à manches de couleur, et la *qmejja*, c'est-à-dire la chemise brodée de la première nuit. Enfin au Souq el Attarine, il achète l'*aléga*. Il s'agit d'un grand couffin qui est rempli de feuilles de henné (500 gr à 1 kg), de clous de girofle, de *mahleb*, de *sarghine*, de noix de

galle, de *hadida*, de sulfure d'antimoine pour le *kohl*, de *kohl* déjà préparé, de *tfel*, de *souak* (écorce de racine de noyer), d'encens, de boutons de roses, de mastic en larmes, de safran, de benjoin de deux sortes, d'orpiment pour l'épilation, de résines à brûler, de *gammam*, de fleurs de lavande, d'un miroir, d'un peigne, d'une boîte de civette, de *chnouda* et de *zit iasmin* mêlés, etc...

Tous ces termes obscurs recevront leur définition plus loin... Les provisions qui sont faites pour les mariages citadins ne diffèrent pas dans le principe. Il faut y joindre les cierges et les bougies, du sucre en pains et de l'eau ou de l'essence de roses pour les sirops, le bois d'agalloche et les pastilles d'ambre, l'eau de Cologne et des parfums venus d'Europe, la poudre, le rouge à lèvres, des boîtes de savon, etc...

Dès que la mort frappe une famille, celle-ci se procure sans tarder le *hanout* — la boutique. Le souq el Attarine est encore le premier sollicité, pour les cierges, le benjoin, l'encens, les feuilles de jujubier (*çder*), le musc, l'essence de roses, le bois d'agalloche (*qmari*) et les pastilles d'ambre, le savon et le *tfel*, et la corde d'alfa que l'on déroule pour laver, un linceul, des serviettes neuves, du fil, des aiguilles, du safran et du henné et un mouchoir rouge pour la tête des femmes. Il faut joindre, à l'usage des laveurs, deux paires de *qobqab* (socques de bois), des *fout*, (pièces de coton servant de tabliers), deux cruches, deux écuelles (*mahbes*), des tasses, le tout à l'état de neuf. L'impureté ne peut servir à laver l'impureté. Nous avons redécouvert ce principe sous le nom d'asepsie.

Les feuilles sèches de jujubier (*çder*) sont pulvérisées au mortier. Les malékites emploient leurs propriétés saponifiantes pour laver leurs morts. Les sunnites se servent de savon de Sousse, sous la forme qui est dite *fenjal*. Avant l'ensevelissement, si le mort porte des tatouages, ceux-ci sont teints de henné. Dès qu'il a été posé dans la tombe, le linceul est écarté, et le visage aspergé d'essence de roses.

II

Du nez en général et du nez tunisien en particulier

Les hommes diffèrent moins entre eux par l'entendement que par le sentiment, moins par leur manière de raisonner que par leur façon de sentir. On sait que l'essai qu'avait tenté L. Lévy-Bruhl de discerner et de décrire, chez les peuples attardés et les primitifs, une logique distincte de la nôtre a échoué. Il a dû reconnaître lui-même, et admettre enfin que si l'on peut distinguer de la logique formelle un prélogisme, celui-ci est le fait de tous les hommes, sans aucune exception.

Ce n'est pas sans raison que nous nommons nos différences des dissentiments. Des goûts, des sentiments divergents nous éloignent. Le mot sympathie exprime l'affinité et la recherche des préférences communes. L'olfaction joue un rôle majeur, souvent inaperçu, dans la sympathie comme dans l'aversion entre individus, entre groupes, entre peuples. Une géographie olfactive reste entièrement à écrire. Sans avoir la prétention d'ouvrir une voie neuve, essayons de définir les préférences et les indifférences, ou les objections du nez tunisien.

Ce nez n'est pas un nez très subtil. M. Tavernier, qui avait été chargé au cours de la dernière guerre, d'exercer de jeunes Tunisiens à la détection et à la distinction des toxiques volatils, s'était plaint de leur sensibilité obtuse aux effluves odorantes. Il est d'observation courante qu'une atmosphère sèche, ou relativement sèche, comme est celle du Moghreb, n'est pas favorable à la bonne perception des odeurs, non plus par conséquent qu'à l'affinement du sens de l'odorat. Les chasseurs savent que leurs chiens ne lèvent jamais mieux le gibier que par temps de pluie. Les lévriers du désert ne chassent qu'à vue.

Vivienne de Watteville a noté cette indifférence, au moins relative, des Africains en face des effluves odorants. Il est utile de rappeler, avant de la citer, que son expérience africaine n'a porté que sur des hommes. Elle semble avoir ignoré ou négligé le fait que les femmes ont un odorat plus développé que les mâles de leur espèce, dans une proportion de 9 à 1. La sensation, la perception, la différenciation olfactives se montrent chez elles supérieures à ce qu'elles sont chez les hommes [9]. Cette observation liminaire n'enlève rien à l'intérêt de son témoignage : « Je continuais à marcher à contre-vent dans la brousse, écrit-elle, quand je sentis l'indubitable odeur du kob. Abdi se mit à rire et hocha la tête, mais au tournant nous tombâmes bel et bien sur des kobs. Il est curieux que des indigènes qui mènent une vie si complètement naturelle, n'ont pourtant qu'extrêmement peu le sentiment des odeurs. Ils ne se servent jamais de leur odorat, et je suppose que ce sens excellent et avantageux s'est atrophié chez eux. Que de fois j'ai saisi une odeur et me suis arrêtée pour demander aux boys s'ils pouvaient sentir la girafe (ou le kob, ou quoi que ce soit d'autre) quand l'air était pour moi tout chargé d'une odeur particulièrement individuelle ; ils s'arrêtaient, se mettaient à renifler vaguement comme des épagneuls déçus, en faisant une grimace qui allait d'une oreille à l'autre comme s'ils soupçonnaient que je me moquais d'eux. » [10]

Il est probable que cette anosmie relative des Africains est liée à des modes d'existence, de jour et surtout de nuit, qui les rapprochent du sol, les mettent en contact avec la terre nue, jamais aseptique, toujours odorante. L'habitude émousse le pouvoir de déceler les effluves de cette origine, les effluves organiques en général, qui frappent plus vivement l'étranger non adapté : Les Africains se montrent cependant très sensibles à l'odeur de cadavre qui transpire des corps européens. Ainsi, au début de son long voyage, Henry Savage Landor a noté que les indigènes, quoiqu'ils empestassent eux-mêmes le beurre rance, se bouchaient le nez chaque fois que le voyageur anglais traversait un marché abyssin.

Nous ne croyons pas que nos lointains ancêtres, qui vivaient sur leurs campements, dans leur abris et leurs grottes, au contact de détritus de toute sorte, redoutassent

(9) Toulouse et Vaschide. Mesure de l'odorat chez l'homme et chez la femme. *C.R. de la Soc. de biologie*, 20 mai 1899.

(10) Vivienne de Watteville. *L'appel de l'Afrique*. Payot 1936, p. 141, 147, 190.

les odeurs putrides ou pussent même les percevoir, jusqu'au jour où apparurent les chiens dont la fonction fut de détruire autour des sites habités tous les produits corruptibles. Plus tard, lorsque les hommes eurent appris à domestiquer les animaux, ils recherchèrent leur chaleur et la bonne odeur d'étable qui est demeurée jusqu'à nos jours le signe le plus certain de la vie grasse et de l'abondance. Les hommes qui nous ont précédés n'ont appris que lentement et par degrés, du fait de la spécialisation de l'habitation, désormais isolée du sol et des bêtes, à se détourner de tout ce qui annonce une animalité trop proche ou trop brutale, ou la vie seulement sous ses formes exaspérées, la corruption, la sexualité, le sang. Les cultures, sous nombre de leurs aspects, apparaissent aujourd'hui comme une recherche de l'homme à échapper à la nature pour laquelle il ne professe aucun respect et qu'il détruit ou qu'il évite ou qu'il tourne. Emmanuel Mounier s'était plaint de ces aberrations : « Réapprenons le sens charnel du monde, le compagnonnage avec les choses... L'esprit est las de son exil chez les savants et les bavards. Il est avide de présences... » (11)

Beaucoup de parfums d'aujourd'hui ont rompu toute attache avec la vie et provoquent dans nombre d'esprits un sentiment très profond d'éloignement. Degas, prié à dîner par Vollard, lui dit : « Et s'il y a des femmes, priez-les de ne pas mettre d'odeurs... Des parfums ! quand il y a des choses qui sentent si bon ! le pain grillé par exemple... » (11 bis).

Le nez des Tunisiens, plus près des commencements, plus fidèle aux réalités élémentaires, a dû montrer longtemps, avant et après Abdelbasit, quelqu'indifférence aux odeurs d'une ville mal drainée, et trouver son chemin pendant de longs siècles parmi des essaims de molécules offensantes dont il ne percevait plus la brutalité: Le Tunisien a pratiqué longtemps des attitudes dont le tapis est l'instrument et le symbole. De là une disposition encore

(11) Emmanuel MOUNIER. *Révolution personnaliste et communautaire.* Ed. Montaigne, 1935, p. 141.

(11 bis) Ambroise VOLLARD. *Souvenirs d'un marchand de tableaux,* 1957, p. 201.

très marquée à recevoir plus volontiers les notes organiques ou équivoques que les notes florales les plus fraîches. Celles-ci étonnent. Elles semblent étrangères et se perçoivent mal. Les Tunisiens aiment la civette, l'ambre, le musc, le labdanum, le jasmin et le fel, la tubéreuse et les fleurs de henné et les odeurs de fruits dans le tabac à priser. Ils montrent une indifférence particulière à la lavande, à l'héliotrope, au lilas. Peu d'amateurs parmi eux pour la verveine.

L'atmosphère close du souq el Attarine, ou bien celle des maisons de ville et de leurs patios, où les Tunisiens préparent leurs essences et leurs compositions, ne sont pas favorables à l'exercice de l'odorat. Celui-ci s'accroît au cours des voyages et surtout des ascensions. En s'éloignant des villes, des espaces fermés, des laboratoires, le nez, au contact des atmosphères les plus pures, se repose et renouvelle sa faculté de percevoir. L'odorat est meilleur la nuit que le jour, en altitude qu'en plaine. M. Chuit (Genève), pour juger des qualités d'un nouveau corps, s'isolait dans les Alpes.

L. F., un des meilleurs spécialistes d'aujourd'hui de l'analyse et de la synthèse des parfums, lorsqu'il se fixa dans la banlieue de Tunis, choisit pour bâtir son laboratoire le plateau de Ste Monique à Carthage, constamment battu des vents du large. La qualité de l'air qu'on y respire, jamais desséché et toujours pur, a certainement favorisé ses recherches. L. F., passant un jour brusquement, irrité par une vive discussion, de son laboratoire au jardin de plantes qui l'entourait, arrache en passant une feuille fraîche d'oranger qu'il porte à sa bouche et mordille. Il éprouve subitement la sensation de l'aldéhyde C^{10}. Il rentre au laboratoire, reprend ses essais de synthèse de l'orange, qu'il poursuivait en vain, y incorpore des traces de l'aldéhyde C^{10}. A la troisième combinaison l'orange parfaite était achevée. J'ai cité cet exemple pour montrer comment le nez travaille, quelquefois par surprise, qui ne peut renseigner que des esprits avertis. L'art du parfumeur demande aujourd'hui la possession de connaissances extrêmement variées. Son exercice exige l'emploi

d'une multitude de corps, souvent imparfaitement définis, de toute nature et de toute origine. Il exige aussi du praticien l'affinement et un long exercice d'un sens assez obtus chez la plupart des hommes, et une sorte d'imagination rare, l'imagination olfactive.

La parfumerie tunisienne, jusqu'à nos jours confinée dans ses souqs, et malgré ses qualités reconnues, en est restée à la droguerie odorante de base, à des formules qui nous reportent à l'Antiquité ou au Moyen Age. C'est dans ce sens que les techniques et les usages de ses productions sont pour nous d'un si vif intérêt.

III

Orientation olfactive des Tunisiens

Les préférences des Tunisiens vont donc aux notes chaudes, aux effluves lourds et balsamiques. Ceci est sans doute vrai, dans une certaine mesure de tout l'Orient musulman.

La lecture de Pline nous laisse à penser que cette mode était déjà, pour une part au moins, celle des Anciens. Il s'agit d'une mode orientée par la vie citadine, l'habitude de respirer hors d'un air totalement lavé, dans une atmosphère très chargée des émanations des corps vivants et des déchets de la vie. Cette considération seule nous autorise à mieux comprendre la faveur exceptionnelle dont jouissent, dans et hors Tunis, les fleurs de jasmin, celles de henné dont les odeurs, de caractère équivoque, se situent à mi-chemin des odeurs animales et des effluves proprement floraux.

Il n'est pas, en effet, d'essence plus riche en corps azotés volatils que l'essence de jasmin, au moins l'essence distillée de jasmin, la seule qui soit produite en Tunisie, puisqu'on y trouve, à la fois l'anthranilate de méthyle, un dérivé amidé commun à beaucoup de fleurs, et aussi, en quantité très notable l'indol, un produit de désintégration (comme le scatol) des protéines et doué d'une odeur fécaloïde assez prononcée et puissante.

Lorsque L. F. commença à approvisionner de ses synthèses le marché des parfumeurs de la Médina, il prépara

d'abord des jasmins selon les formules de cette dénomination, consacrées par l'usage. Ses échantillons rencontrèrent la plus grande indifférence.

— *Ma fihch gelb*, lui déclara si el Hadj Tabet, l'amine des parfumeurs : il n'y a pas de cœur là-dedans !

L. F. s'efforça de découvrir qu'est-ce qui pouvait bien constituer ce cœur indispensable. Il fit plusieurs essais qui n'eurent point de succès, jusqu'à ce que son attention et son choix se furent portés sur l'indol. On savait bien avant lui que la fleur de jasmin diffuse de l'indol et que son essence peut en contenir, selon les analystes jusqu'à 2,50 pour mille (A. Hesse, 1899). Les essences de châssis ou les essences par hydrocarbures que l'on prépare à Grasse en contiennent peu ou point. C'est l'essence obtenue par distillation, comme est celle de Sfax, celle qui a éduqué et réjoui pendant des siècles le nez des Tunisiens, qui en contient le plus. L. F. avait conservé dans son laboratoire de Ste Monique un échantillon de cette essence coupée d'huile. Il remarqua, après quelque temps, qu'un corps rougeâtre s'était déposé au fond du flacon. L'analyse lui confirma que ce corps était bien de l'indol. Ce fut un trait de lumière. Les jasmins L. F. ont acquis depuis une vogue qu'aucune nouveauté n'ébranlera. Ils contiennent une quantité d'indol à faire hurler tous les experts en parfumerie des deux mondes, mais qui confère à ses préparations une suavité aussi proche de celle de la fleur qu'il est humainement possible et que les Tunisiens, experts eux aussi à leur manière, ont unanimement approuvée.

Ils usent des huiles essentielles de jasmin, distillées ou synthétiques, comme d'un parfum achevé et qui se suffit à lui-même. Le même jasmin, au contraire en Europe, est regardé et utilisé comme une base ou comme une matière première, indispensable d'ailleurs à la formule d'innombrables compositions. L'essence pure, en Occident, ne se vend pas au détail à la clientèle des usagers qui la jugeraient trop brutale ou trop crue.

La vogue dont jouit l'essence de jasmin s'étend en Tunisie à la fleur elle-même qui fait l'objet d'un commerce important tout au long de la saison d'épanouissement. A

Tunis même, au cours de l'été, les marchands de bouquets de jasmin parcourent les rues, stationnent dans les gares où on les voit chaque soir assiégés.

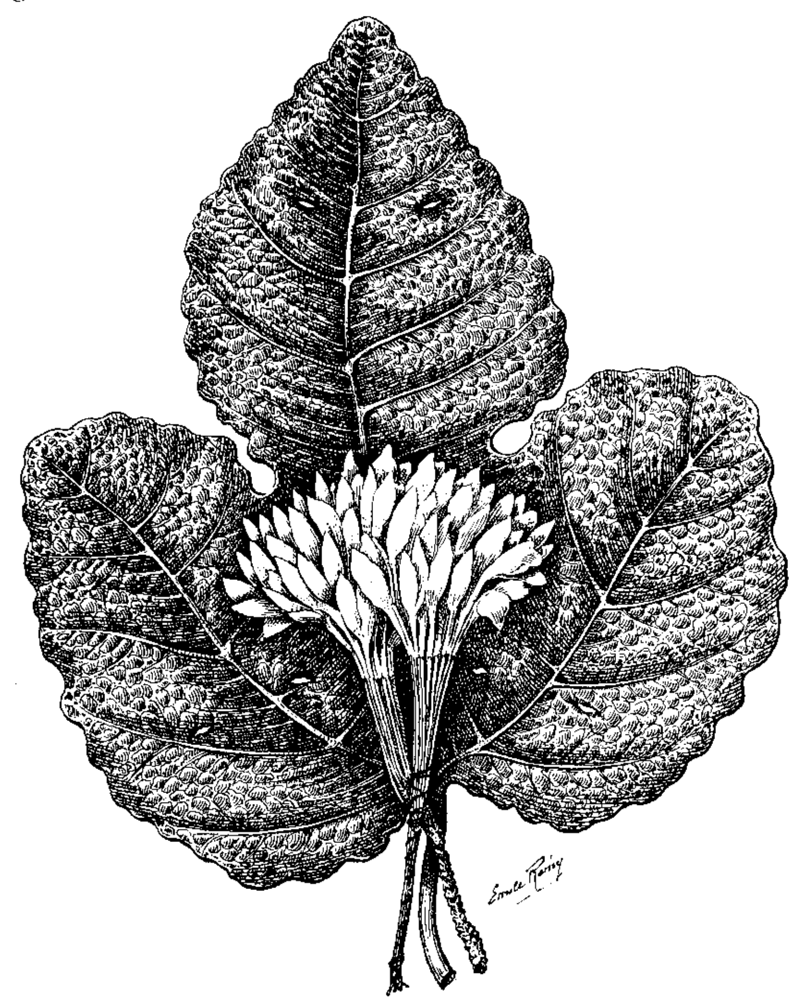


Fig. 4. — Bouquet artificiel de jasmin préparé pour la vente.

La fleur, dans les jardins de la banlieue et à Nabeul, est cueillie au moment où elle va s'ouvrir. Chaque fleur, débarrassée de son calice est montée sur une tige fine d'alfa ou de fibre. Pour cet usage, la tige d'alfa est fendue plusieurs fois dans sa longueur. Toutes ces tiges, pourvues chacune de leur fleur, sont groupées en

corymbe et nouées d'un fil. Pour le même usage, les extrémités de tiges de pin d'Alep sont souvent employées, chaque aiguille garnie d'une fleur (fig. 4).

Les fleuristes ambulants portent cette marchandise disposée sur de grands plateaux de sparterie, quelques bouquets piqués droit sur les bords, les autres emballés par deux dans une grande feuille repliée de figuier, épinglée d'une brindille. D'autres marchands présentent leurs bouquets plantés en rangs serrés autour d'une courge, quelquefois sur une raquette d'opuntia.

On voit constamment dans les lieux publics le Tunisien tenir à la main son bouquet de jasmin, le lever vers ses narines et humer longuement son parfum. Parmi le populaire, il est aussi d'usage de passer le faisceau de tiges entre tempe et chéchia et de porter ainsi au niveau de l'oreille le corymbe de fleurs dont les puissantes effluves gagnent sans peine le nez de l'amateur.

A la fin de la saison, en octobre, il se dégage pour le passant, des éventaires des marchands, un effluve stercoral très déterminé.

Le *fel*, ou jasmin du Cap, lorsqu'il est en fleurs, est traité de la même façon et vendu sous la même forme dans les lieux publics. Son parfum est voisin de celui du jasmin, mais plus orangé, moins riche en acétate de benzyle et en indol, plus chargé au contraire d'anthranilate de méthyle.

Il est encore une autre fleur, sauvage celle-là et non cultivée, dont la constitution aromatique est proche parente de celle des fleurs précédentes : le *daphné gnidium*, commun dans toutes les brousses méditerranéennes ; on voit souvent les paysans de Kroumirie la porter sous la chéchia comme font les citadins de bouquets artificiels de jasmin.

La fleur du *Lawsonia inermis*, ou henné, n'est pas tenue par les Européens pour agréable. Les Tunisiens, comme les peuples du proche Orient, en font au contraire leurs délices. Un buisson de henné, dans les petits jardins des villes, dans la cour centrale des maisons est souvent

cultivé pour sa fleur. Ses longues grappes dégagent une odeur extrêmement puissante et extrêmement diffusible qui rappelle, lorsqu'elle est diluée et perçue de loin, celle de plusieurs fleurs blanches, le troène ou l'aubépine, mais qui donne, lorsqu'elle est dense et perçue de près, une impression très vive de sperme, ou de mucus vaginal, ou de liquide amniotique. Il semble que cette note particulière est due à la présence de l'aldéhyde alpha-amyl-cinnamique qui sans doute n'existe pas dans les liqueurs animales. L'analogie olfactive n'échappe cependant à personne. C'est à la présence de cet aldéhyde qu'est due la note fade de mucus, perceptible aussi dans une autre fleur très prisée, et distillée à Tunis, celle des oliviers de Bohême (*zansfour*).

Sonnini disait, il y a un siècle, en Egypte, en parlant du henné : « Les fleurs diffusent l'odeur la plus suave, et les femmes se plaisent beaucoup à les porter, à en orner leurs maisons, à en emporter aux bains, et à en parfumer leurs seins. Elles ne peuvent pas admettre que des femmes chrétiennes (coptes) et juives partagent avec elles ce privilège. Il est très remarquable que l'odeur des fleurs de henna, lorsqu'on l'aspire bien, se perd presque tout à fait dans une odeur très décidée de sperme. Si on écrase les fleurs entre les doigts, cette odeur prévaut et est, en effet, la seule odeur perceptible. Il n'est pas étonnant qu'une fleur tellement délicieuse ait fourni à la poésie orientale plusieurs traits charmants et plusieurs similitudes amoureuses. » (12)

L'épi de fleurs de henné se vend aussi dans les rues de Tunis, et quelques-uns n'hésitent pas à le porter devant l'oreille, la tige passée sous la chéchia. Une telle faveur, qui nous surprend un peu, et dont jouit à Tunis comme en Orient, la fleur de *Lawsonia* est fille d'une longue tradition. Joret a écrit à ce propos :

« Cette Lythrariée qui peut atteindre trois à quatre mètres de haut, a des feuilles lancéolées, semblables à

(12) SONNINI, *Voyage dans la Haute et la Basse-Egypte*, 1799, I, p. 298, cité par HAVELOCK ELLIS, *Etudes de psychologie sexuelle*, IV, p. 177 de la traduction Van Gennep.

celles de l'olivier, mais plus larges, moins rigides et plus vertes, opposées et serrées contre la tige, avec des fleurs à quatre pétales blancs réunies en corymbes à l'extrémité des rameaux, et d'une odeur délicieuse ; elle se rencontre dans toute la région qui s'étend de l'Inde à la Nubie, sans qu'on puisse dire quel est au juste son pays d'origine. » En 1820, Minutoli en trouva des feuilles dans des tombes antiques (MINUTOLI, *Reise zum Tempel des Ammon*). M. Maspéro a découvert à son tour des boutons et des fleurs épanouies de *Lawsonia* dans les hypogées probablement peu anciens, il est vrai, de Gébéleïn, et plus récemment M. Flinders Petrie en a trouvé aussi des fragments dans la nécropole gréco-romaine de Hawara.

« Téophraste ne parle pas du *Lawsonia ;* Dioscoride qui l'appelle kupros et l'a très bien décrit, (L. I ; ch. 124) dit qu'il réussissait surtout à Canope et Pline vante le parfum qui se fabriquait dans cette ville avec ses fleurs. L'arbre au henné portait dans la langue hiéroglyphique le nom de pouqer, hébreu Kapher, par transposition de lettres, en copte Koupher ou Kouper. V. Loret y voit l'origine probable du nom grec kupros » (13). Dans le Cantique des Cantiques, qui est du IVe siècle avant notre ère, nous lisons : « C'est une grappe de henné mon bien-aimé, pour moi, parmi les vignes d'Engadi ». La Bible de Jérusalem traduit : « Mon bien-aimé est une grappe de cypre... » Nous venons de le voir, cypre et henné sont une seule et même chose. La Bible du Rabbinat français qui traduit le même mot par troène fait un contresens.

La fleur du *Lawsonia inermis* passe pour avoir été la favorite du Prophète, la reine, disait-il, de toutes les fleurs au parfum suave de ce monde et du prochain (14).

La parfumerie occidentale ignore la fleur de henné. Je ne sache pas qu'elle emploie ses fleurs ou qu'elle tente par synthèse de préparer quoi que ce soit qui rappelle ses effluves.

(13) Ch. JORET, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge*, I, 50-51.

(14) Ed. WESTERMARCK, *Survivances païennes*, Payot, 1935, p. 138). Il cite ici E. W. LANE, *Arabian Society in the middle ages* (Londres, 1883, p. 221).

Il est d'autres corps, à notes organiques agressives, que la parfumerie d'aujourd'hui n'emploie plus qu'à l'état de traces, et avec la plus grande circonspection, comme la civette, dont les émanations sont nettement fécaloïdes, à la faveur des nombreuses molécules de scatol qu'elles transportent. Les Tunisiens ne redoutent pas ce corps, même sous sa forme brute. Il y a peu, les cadeaux du fiancé à la fiancée allaient rarement sans une corne de buffle d'Abyssinie, l'emballage et le contenant sous lequel voyage, ou voyageait, la civette d'origine.

Les parfumeurs du Souq savaient mesurer la pureté de ce produit et déceler les fraudes. Ils perçaient la civette dans sa corne à l'aide d'une tige métallique chauffée. Lorsque le puits ainsi formé dans la masse se comblait rapidement, ils savaient qu'il y avait fraude par apport d'un corps gras étranger. En approchant l'échantillon de leur œil ils appréciaient sa qualité, mesurée par l'irritation produite au niveau de la conjonctive.

Nous avons vu un homme dans le souq el Attarine acheter un œuf tourné de Saint Lupicin qu'il fit remplir d'un mélange à parts égales de civette et d'essence de jasmin. A peine sorti de la ville, il ne put se tenir d'ouvrir cet œuf, de garnir son médius du mélange et d'en frotter son sternum par l'entrebaillement de la chemise. Cette odeur de fauve distingué qui monte de sa poitrine affermit sa confiance. Dieu soit loué ! Son destin de conquérant désormais est écrit.

Les capitaines vainqueurs ont des odeurs fortes. Ceci a été dit et redit. Et ce fut dit d'abord sans aucune intention péjorative et sans ironie. Un fort parfum confère le prestige indispensable à la conquête comme au commandement. Dans ma prime jeunesse, les plus beaux militaires sentaient le cuir et le musc. Un monde nouveau a fondé l'autorité sur d'autres principes, qui ne sont point d'ailleurs de meilleurs gages de virilité.

Le folklore confirme que les bédouins de la Berbérie orientale ont un penchant décidé pour cette odeur de civette. Ils ne redoutent pas que les femmes elles-mêmes répandent naturellement un parfum de même ton. J'ai

entendu sur le souq de Tataouine, chanté par Ali ez Zouari, un *gsim* à la gloire d'une beauté de la tente. Sa traduction ne peut rendre ni la rime soutenue, ni le rythme tendu :

Sa ceinture de vingt fils est mollement nouée.
Son odeur est un parfum
Comme d'une boîte de civette entrouverte,
De la qualité la plus chère.
Sa démarche est celle d'un navire qui fend la mer,
Soulevant sa charge
Et portant au bey la loi et l'investiture
Du sultan au grand nom... etc...

Ali ez Zouari était un troubadour des confins de la Libye, comme l'indique son nom, et fort répandu parmi les Ourghemma. On voit qu'il avait quelquefois des accents que Baudelaire n'aurait peut-être pas reniés.

Un distique (*bou-rjila*), recueilli parmi les Mehedba, exprime la même pensée que le gsim d'Ali ez Zouari :

Ya Salha khdhitek slah lirouhy
Enti hokkat zbed idha harkouk tfouhy
O Salha, je t'ai prise pour le bien de mon âme,
Comme une boîte de civette, si l'on te remue tu embaumes!

S'agit-il ici d'une image propre à la Berbérie, ou d'un cliché d'origine arabe que les poètes se repassent de siècle en siècle ? Je ne saurais en décider. Un fait demeure : l'œuf ou la boîte de civette est toujours pour le bédouin un bien de prix qu'aujourd'hui nous répudions.

Les Anciens du monde méditerranéen partageaient ces inclinations, s'il faut en croire les commentaires de Matthiolus sur les six livres de Dioscoride que je ne citerai pas dans leur expression un peu osée. Je renvoie le lecteur curieux à la traduction d'Antoine du Pinet (à Lyon, chez Claude Prost. M.DC.LV.) Dioscoride vantait d'ailleurs moins la civette pour son parfum que pour ses pouvoirs aphrodisiaques.

Dans quelques ambres composés de la parfumerie moderne, nos nez, s'ils sont attentifs, ne manquent pas de

discerner encore sous le musc artificiel, la sauge sclarée, le baume du Pérou et d'autres bases techniques, de faibles traces perceptibles de civette. Il en fut tout autrement au temps de la Renaissance, lorsque les Princes florentins mirent à la mode le port des gants. Ceux-ci étaient parfumés au musc ou à la civette d'origine. Catherine de Médicis elle-même parfumait ses gants à la civette.

Le Paris de jadis n'était probablement pas mieux odorant que le Tunis de la tradition. Dans les deux villes la civette s'est vendue, comme elle se vend encore dans Tunis, à l'état brut, une civette qui répugne à notre odorat présent. La civette d'Abyssinie était importée en France par la Compagnie des Indes. Les bureaux de Paris, à la fin du XVII[e] siècle et au XVIII[e], la débitaient dans ces petits œufs tournés du Jura, car elle servait aussi à parfumer le tabac et le souvenir de cette coutume s'est conservé jusqu'à nos jours dans l'enseigne « A la civette », que porte encore à Paris le bureau de tabac bien connu du 157. rue Saint-Honoré.

L'aliment, les assaisonnements de la cuisine, qui sont part intégrante du milieu traditionnel, jouent un rôle qu'il ne faut pas non plus négliger dans l'orientation des habitudes et des préférences olfactives. L'usage, jusqu'à l'abus, du clou de girofle prédispose à une partialité marquée en faveur de l'œillet, des fleurs de giroflée, de la *defgha* (*Rhaponticum acaule*) dont, au printemps, les campagnards tunisiens portent le capitule sous la chéchia comme on fera un peu plus tard dans la saison du jasmin ou du *daphne gnidium*. Préférence aussi pour quelques roses que leur note épicée rapproche des fleurs déjà nommées. Le facteur chimique qui donne à celles-ci sa note caractéristique est l'eugénol qui domine d'une manière absolue dans le clou de girofle.

L'étroite parenté des parfums de giroflée et d'œillet avec l'odeur de la chair de jambon et de certains lards échappe généralement aux odorats inattentifs ou obtus. Un jour, Georges Duhamel, au cours d'un de ses voyages à Tunis, débouchant un flacon d'eugénol dans le laboratoire de Sainte Monique : « Cela me rappelle, dit-il, la couenne de lard dans le bœuf à la mode ». L. F., en pinçant les lèvres, fit un geste de la tête qui veut dire pour tous ceux qui connaissent sa mimique : « Voilà un nez ! » Aussi bien les Tunisiens musulmans ou juifs à qui est interdit l'usage de toute chair issue du porc, ne peuvent nier que l'odeur du jambon et de quelques charcuteries leur est agréable.

Ils repoussent d'ordinaire l'aliment, mais ne réprouvent point ses effluves. Pour la même raison l'œillet est très prisé dans les pays nordiques, chez les mangeurs de charcuterie. Le parfum de l'œillet leur rappelle celui des viandes fumées. Je surpris un de mes amis que j'appellerai Daoud, pour lui donner un nom, s'attardant avec complaisance au plus profond d'une épicerie européenne de Tunis où l'odeur du jambon, des mortadelles, du gruyère et du beurre, et de quelques épices cachées, se mariait en une composition si heureuse qu'elle enivrait visiblement Daoud ou le portait à la rêverie ; cependant ses regards errant parmi les rayons chargés et chatoyants, car une épicerie bien tenue est une œuvre d'art, rencontrèrent enfin les yeux de la caissière, des yeux à la vérité surprenants...

En Afrique du Nord, Juifs comme Musulmans se tiennent en général très près des prescriptions religieuses. Ils évitent toujours la chair du porc, à l'exception du jambon, que les circonstances les portent quelquefois à admettre. Nous venons de voir pourquoi. Le restaurateur de Korbous, un nouveau venu, le jour de la réouverture de la station, avait cru bien faire en achetant un marcassin aux chasseurs de la montagne. Lorsqu'il servit cette viande impure, il rencontra immédiatement les protestations des consommateurs, tous sectateurs du sémitisme traditionnel. Il fallait remplacer ce plat impossible par un autre. Il proposa naïvement du jambon qui fut admis sans objection.

Les Tunisiens, comme les Orientaux en général, consomment très rarement le lait frais. Les récipients utilisés pour le recueillir dans les douars, les outres de peau,

les vases de terre mal cuite et poreuse, ne se prêtent pas à sa conservation. On aime dans tout le Moghrab le lait caillé (*raïb*). C'est la forme de laitage le plus courant, qu'il soit pris avant ou après l'extraction du beurre, celui-ci obtenu par succession du lait déjà caillé dans l'outre ou dans la cruche qui l'a recueilli. Ainsi tous les dérivés du lait qui sont consommés au Sud de la Méditerranée dégagent-ils plus ou moins des effluves d'acide butyrique ou de ses éthers. Le beurre est fondu et conservé sous le nom de *smen* sans lequel, chacun le sait, il n'est pas de bon couscous. Ses vapeurs doivent toujours transporter les relents du beurre rance. Les gourmets et les meilleures cuisinières y ajoutent un peu de cannelle.

Au début de la première guerre mondiale, J. Amar a démontré que la présence d'acide butyrique dans leurs aliments favorisait la nutrition des troupiers nord-africains. Il a établi qu'en substituant au pain de munition une quantité équivalente en calories de couscous au beurre rance l'aptitude de ces troupes à l'effort augmentait de 15 % [15].

L'acide butyrique a des qualités digestives indéniables et il faut sans doute considérer aujourd'hui la consommation du beurre frais sans acidité comme une erreur diététique. Les Tunisiens de la tradition ne l'ont jamais commise. Les limonades parfumées au butyrate d'amyle, souvent présentées comme cidre artificiel, ont leur faveur. Lorsqu'on observe en automne les consommateurs à la terrasse d'un café tunisien, on remarque près de leur tasse, plus souvent près de leur verre d'eau, une pomme piquée d'une couronne de clous de girofle. Ils la portent de temps en temps au niveau de leur nez et aspirent longuement, pour jouir à la fois des effluves de fruit chargées par la nature de butyrate, associé au valérianate et au propionate d'amyle et du parfum revigorant de l'eugénol. Ils usent de la même manière du coing et du melon odorant (fig. 5). V. infra.

(15) *C. R. Ac. des Sciences*, 14 déc. 1914.

Les Tunisiens ont beaucoup prisé. Ils parfumaient et parfument encore leur tabac. On trouve dans les maisons traditionnelles de vieilles tabatières dont l'exploration olfactive est à ce propos révélatrice. Ces tabatières sont souvent de corne, gravées au couteau par les bédouins, rapportées par les citadins de leurs campagnes, ou reçues en don. Parfois oubliées, délaissées pour quelque boîte



Fig. 5. — Marchande de melons d'odeur sur le marché de Fernana.

d'industrie, elles gardent cependant le parfum atténué de la civette, ou l'odeur de la coumarine. Beaucoup d'amateurs avaient en effet, ou ont encore, l'habitude de mêler à la poudre de tabac (*neffa*) la poudre de la fève Tonka qui porte la même effluve que le mélilot (fig. 6).

Les bédouins viennent au Souq el Attarine faire parfumer leur *neffa :* jasmin ou civette. A Kairouan, les habitudes sont un peu différentes. La boite de neffa est

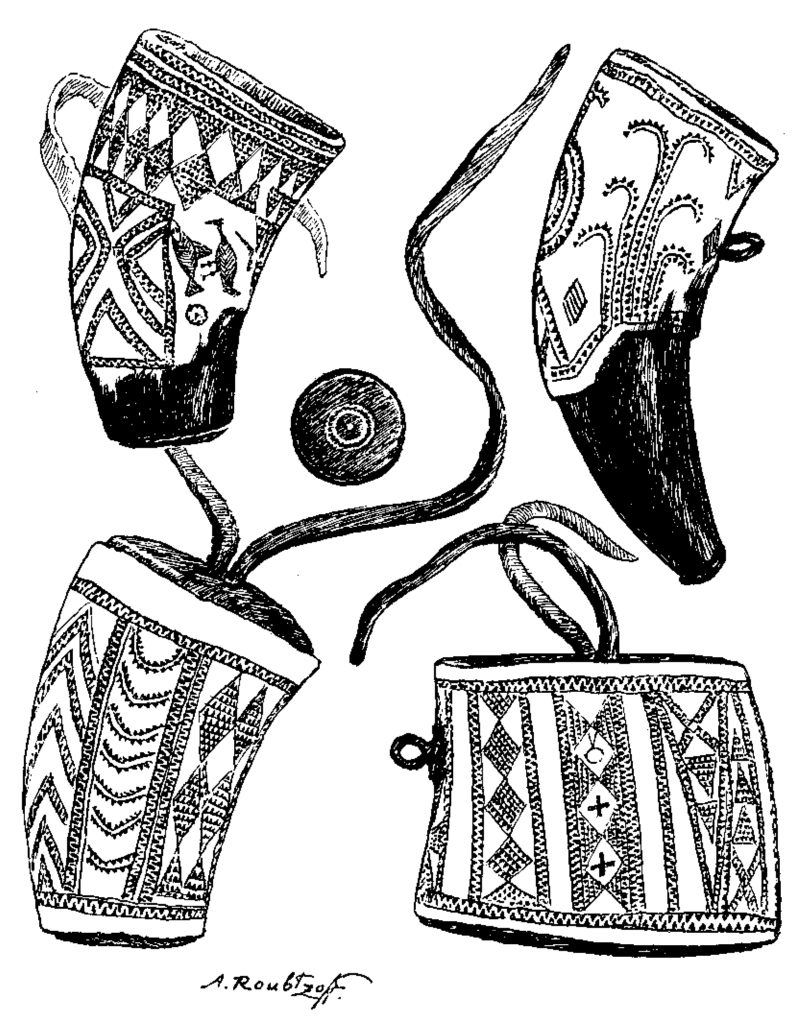


Fig. 6. — Boites à neffa en corne gravée.

vidée sur un morceau de cuir. On asperge le tabac d'un peu d'eau de fleurs d'oranger et de quelques gouttes soit de jasmin, soit de banane ou de coing synthétiques. Jamais de rose. Le cuir est plié et le tabac roulé pour assurer le mélange. Le tabac ainsi malaxé est repris en renversant la boite par dessus, et en pressant plusieurs fois jusqu'à ce que toute la poudre humidifiée ait repris sa place.

Le major sir Grenville Temple a témoigné de l'importance de la boite à tabac pour le Tunisien de son temps : « Ces boites sont soit une pièce de roseau bouché à une de ses extrémités, soit un os de gigot de mouton. Arabes et Maures sont grands amateurs de tabac à priser (*very great snuff-takers*) et rare est l'homme qui n'est pas pourvu de sa tabatière à laquelle il tient, comme à sa poire à poudre, plus qu'à toute autre chose. Les femmes aussi en sont passionnées, mais elles en usent tout autrement que nous : *taking up with the thumb and two fingers as much as they can hold, and then placing it in a part of their person which certainly was never originally intended for that purpose. I saw this at Neftah, and also upon another occasion, when I gave some snuff to a woman I met on the road.* » *Op. cit.*, II, 216-217. Le latin dans les mots brave l'honnêteté. L'anglais dans l'allusion.

Pour n'alourdir, ni allonger outre mesure ces commentaires, passons en revue en quelques courts paragraphes les diverses catégories odorantes où le nez tunisien semble trouver ses plus évidentes satisfactions, en marquant pour chacune de ces catégories les corps définis connus qui leur donnent leur caractère d'agrément.

1° Effluves animales. La civette, nous en avons parlé ; le musc.

2° Effluves équivoques : le jasmin (acétate de benzyle, 50 %, anthranilate de méthyle et indol). Le fel, odeur voisine mais plus orangée (acétate de benzyle, 40 %, plus d'anthranilate de méthyle que dans le jasmin, mais moins d'indol). Le daphné gnidium (mêmes constituants que le jasmin). La fleur de henné (aldéhyde alpha amylcinnamique, qui donne une note jasminée verte et grasse).

(3° Notes d'oranger : le *néroli* (anthranilate de méthyle, etc...). Eau de fleur d'oranger, eau de fleurs de citronniers (constituants de tête identiques).

4° Notes épicées: la giroflée (salicylate d'amyle, iso-eugénol, eugénol, acétate de benzyle. L'œillet (eugénol, acé-

tate de gaïol). Le clou de girofle (eugénol). Dans la *defgha*, dont l'odeur est un peu plus lourde, L. F. distingue le santal, l'eugénol, l'iso-eugénol, l'ionone, l'acétyl iso-eugénol, le rhodinol, l'acétate de gaïol, le salicylate d'isobutyle...

Les roses préférées des Tunisiens se rangent également parmi les notes épicées. Elles le doivent à l'acétate de gaïol qui remplace aujourd'hui en parfumerie l'essence de poivre, tombée en désuétude. Dans les jardins du Djerid, on cultive surtout *Rosa centifolia* qui est envoyée à Sfax pour y être traitée ; à Tunis et ses environs, on cultive surtout *Rosa damascena*, dite sur place rose de l'Ariana. Dans le jardin de Méziou, le grand droguiste parfumeur de Sfax, se trouvent les deux variétés, *centifolia* et *damascena* [16].

En toutes deux, l'acétate de gaïol mêle son accent poivré aux alcools de la note rose, le rhodinol et l'alcool phényléthylique. On sait que les boutons desséchés de ces roses (*chouch el ouard*) constituent un des condiments absolument indispensables à la cuisine maghrébine. Pour le *chouch el ouard*, la rose centifolia est souvent préférée : elle donne un bouton qui en se desséchant garde sa couleur rouge et ne pâlit pas.

Tout au début de leur floraison, les boutons à demi épanouis sont liés en bouquets avec des feuilles de géranium et portés sous la chéchia, cela à Sfax, non à Tunis.

5° Odeurs d'huile et de grignon. Ces odeurs sont dues à des aldéhydes et à des alcools de la série grasse, comme aldéhyde C^{16} ou un décalactone, ou méthyl-phényl-glucidate d'éthyle, qui parfume le melon odorant et le coing.

Les vieux grignons dégagent une odeur d'acide pélargonique, ou acide nonylique (L. F.).

6° Odeurs d'huile cuite. Ce sont des parfums lourds, comme l'ambre, dont la composition est mal connue, ou le labdanum.

7° Odeurs butyriques. Les pommes, le cidre (butyrate d'amyle).

(16) Sur la description et la diagnose de ces roses, leur origine et leur dissémination, cf. Dr R. BLONDEL. Les produits odorants des rosiers. O. Doin, 1889.

8° Notes fraiches et mielleuses. La jonquille (acétate de paracrésol, acétate de benzyle et indol). Le narcisse (acétate de paracrésol). La tubéreuse (acétate de benzyle, acide phényl-acétique). A Sfax, au printemps, la jonquille se porte sur la tempe, la tige prise sous la chéchia.

9° Notes d'acaciées. Le mimosa (furfurhydrocrylate de méthyle, méthylionone, méthyl-acétophénone, traces d'anthranilate de méthyle). La cassie a un effluve plus fade et très différent qui la rapproche du henné, quoique chimiquement les deux essences ne semblent avoir aucun rapport. Au moment de la floraison, la cassie est portée en petits bouquets composés sous la chéchia, cela à Sfax. On l'ignore à Tunis.

10° Notes de verdure. Le trèfle (salicylate d'amyle et d'isobutyl). Un industriel français, M. Douris, a réussi en associant le santal, le musc ambrette, le salicylate d'amyle (note de trèfle) une composition extrêmement prisée en Tunisie et en Orient. Elle a été très imitée. On a entendu longtemps, et l'on entend peut-être encore, dans le Souq el Attarine, les chalands de la ville et de la campagne demander un Douris. Ce nom est devenu synonyme du parfum par excellence.

L'élection d'un parfum n'est pas seulement subordonné à la qualité de ses constituants. Elle dépend encore de quelques éléments qui sont du domaine de la quantité, la fragrance, la diffusibilité, le pouvoir de choc. Le penchant des Tunisiens pour les parfums lourds qu'ils préfèrent aux notes fleuries, éthérées ou percutantes, n'est pas seulement fait d'un attachement aux formules anciennes. Il semble que ce penchant soit lié à la conception d'une vie cachée, aux intimités recluses, et, plus généralement à la réprobation en laquelle l'Orient tient toute forme d'expression trop vive et publique.

Il est banal de dire et commun de penser que le parfum, en tant que correctif ou de substitut des odeurs individuelles est un des meilleurs instruments du rapprochement des corps [17]. Un homme chaste, un homme de

(17) BOSSUET. *Traité de la concupiscence*. Ch. V.

prière, malgré l'exemple du Prophète (qui n'était pas chaste), se parfume avec discrétion [18].

L'usage qui est fait aujourd'hui des parfums aldéhydés n'est pas un signe de la modestie de nos mœurs. La femme d'Occident ne redoute pas de semer derrière elle de longues chaînes de molécules odorantes qui sont autant de chèques sans provision, mais font retourner le passant ou frémir ses narines. Rien n'est plus éloigné de la conception de l'Orient. Le parfum est un accessoire de la vie intime. Qu'il demeure attaché au corps qui le porte. C'est assez qu'il rode sous le vêtement.

La contagion des mœurs changera sans doute un peu tout celà. Déjà, il y a quelques années, nous entendions qu'un bourgeois de la Médina, en passe de convoler en justes noces, demandait partout qu'on lui procurât « Quelques fleurs » et « Floraison » d'Houbigant, deux compositions à note dominante de jasmin, ce qui est dans la tradition, avec un accompagnement d'aldéhydes, ce qui nous rapproche des excès d'un monde frelaté.

Dans les campagnes, chez les bédouins, il en est un peu autrement. Il est bon qu'un fort parfum interdise à la femme de fuir ou de se cacher, ou bien favorise sa rencontre dans les mystères de l'ombre. Des odeurs violentes ne sont pas ressenties de la même manière sous la tente ouverte aux vents, au sein même de la nature, que dans « la ville de murs et de portes ».

Un bédouin de nos amis, tapi derrière des broussailles, attendait sa bien-aimée. Au crissement léger du gravier sur le sentier, comme d'un pas prudent qui s'approche, il tressaille, il arme avec précaution son fusil, quand lui parvient, porté par la brise, le parfum préféré, une rose éclatante (sans doute synthétique) mêlée à l'odeur du lait aigri et du suint. Il pose son arme. Il se lève... « Et le reste est le mystère de la foi musulmane, ô mon frère. »

E. G. GOBERT.
(*à suivre*)

(18) Sur l'usage que faisait des parfums le Prophète, avant et après l'ihram, cf. GAUDEFROY DEMOMBYNES. *Le Pélerinage à La Mekke*, 1923, pp. 186-188-191-297.

« La Chronique » d'Abû Zakariyyâ' al-Wargalânî

(m. 471 H. = 1078 J.-C.)

DEUXIEME PARTIE (inédite)

Traduction annotée par H.R. IDRIS

Au nom d'Allâh le Bienfaiteur miséricordieux. Allâh bénisse notre seigneur Muh'ammad, sa famille et ses compagnons et leur accorde le salut.

Le Cheïkh Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr as-Sadrâtî al-Wârgalânî — qu'Allâh Très Haut lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui — a dit : « Louange à Allâh qui créa les cieux et la terre et établit les ténèbres et la lumière ! Et pourtant ceux qui sont infidèles donnent des égaux à leur Seigneur ! » [227], qui « Ne ressemble à rien d'autre. Il est l'Audient, le Clairvoyant » [228].

Nous commençons par mentionner Allâh et invoquer Sa bénédiction pour Son Prophète le très loué [229] — sur lui soit le salut. Nous Lui demandons de nous aider et de bien conduire nos paroles et nos actions et nous nous réfugions auprès de Lui contre l'erreur et le trébuchement. Nous n'existons tous que par Lui et ne sommes qu'à Lui. Il n'y a de pouvoir et de force qu'en Allâh, Haut et Puissant. Il est notre Maître ; quel excellent Maître et quel excellent Auxiliaire !

Nous nous sommes proposé dans ce livre de révéler ce qui nous est parvenu sur la vie [édifiante] de nos ancêtres et de nos prédécesseurs que nous avons atteints et ce que nous avons appris sur ceux que nous n'avons pas atteints concernant leurs généreuses vertus (*manâqib*), leur rang éminent, la quintessence de leurs actions et la fine fleur de leurs paroles — que la miséricorde d'Allâh soit sur eux. Le salut consiste à les suivre et à cheminer sur leur voie. C'est ainsi qu'on rapporte qu'un nukkârite du temps passé a dit : « Les compagnons d'Ar-Rabî' l'ont emporté sur nous par les traditions (*âthâr*). »

On raconte que l'un des meilleurs parmi les Nafûsa a dit : « Nous sommes gens de traditions ; même si notre route devait nous conduire à une muraille, nous la suivrions ; bien plus, même si elle devait nous mener à des tranchants de glaives et à des fers de lances, nous la suivrions pour satisfaire Allâh, maintenir Sa religion et la manifester, n'en déplaise aux Infidèles ! »

Nous commencerons par mentionner parmi les renseignements qui nous sont parvenus ceux qui concernent Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj al-Lamâ'î — sur lui la miséricorde d'Allâh.

Biographie d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj al-Lamâ'î al-Hawwârî — qu'Allâh l'agrée

Notre cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — qu'Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj était un homme des Lamâya qui se repentit à un âge avancé. La cause de son repentir fut qu'il rencontra une fois un cheïkh des Lamâya alors qu'il paissait des moutons lui appartenant. Ce cheïkh lamâ'ite lui dit : « Sache que le troupeau que mène paître un vieillard (230) est le meilleur des troupeaux et qu'un vieillard qui suit le troupeau est le pire des vieillards ». Alors le repentir pénétra son âme et il alla trouver les cheïkhs Abû Çâlih' Abû Miswar et Abû Mûsâ 'Isâ ibn as-Samh', qui se trouvaient alors à Djerba. Il resta auprès d'eux tout le temps qu'Allâh lui fixa, puis s'en revint. Il rencontra [de nouveau] le cheïkh lamâ'ite dont il a été question qui lui dit : « Sache que les chameaux s'agenouillent pour recevoir leurs charges mais que la supériorité revient à celui qui les fait parvenir au but. » Il retourna alors une autre fois auprès des cheïkhs, resta auprès d'eux ce qu'il plut à Allâh et s'en revint auprès des siens. Il rencontra le même cheïkh qui lui dit : « Sache que les étangs amassent l'eau mais que la supériorité revient à celui qui retient et laisse passer ce qu'il a amassé. » Alors, pour la troisième fois il alla trouver les cheïkhs et resta auprès d'eux à s'instruire jusqu'à ce qu'il eût compris et sût ce qu'Allâh avait fixé pour lui ; il étudia le fiqh et fut l'un des sept juristes appelés « les gens de la grotte », la grotte d'Amajmâj (231). Amajmâj est un endroit connu de Djerba. Parmi eux figuraient Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ', Abû Jubaïr, Jâbir ibn Sadarmân et Kabbâb ibn Muçlih', tous quatre des Mazâta, et Abû 'Amr an-Namilî et Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Jarnâz an-Nafûsi. Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj était un savant juriste et un scrupuleux ascète, zélé, appliqué et plein de bonnes intentions. Abû'r-Rabî' rapporte à son sujet qu'il dit : « Je n'ai jamais emprunté sauf un seul dînâr et l'ai rendu identiquement. » Cela venait de ce qu'il se contentait pleinement des dons d'Allâh et non de l'abondance de biens mobiliers et de richesses. On disait en outre que son hospitalité ne ressemblait pas à celle des autres.

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj reçut la visite du berger de ses moutons et lui dit : « Que font mes moutons ? » et le berger de lui déclarer : « Ils vont bien et s'ils continuent à se bien porter, ils atteindront une bonne centaine ». Abû Muh'ammad lui dit alors: « Je ne veux pas plus atteindre le nombre de cent ovins que je ne veux être juif ! » Voici un trait de son effort de piété : il se lavait avec de l'eau malgré la faiblesse de sa vue et la débilité de ses forces. Sur les quatre côtés de sa tente, il avait choisi quatre emplacements où il se lavait, selon la direction du vent ; il se lavait et se passait du sable sur le visage. On lui dit : « Ne te suffit-il pas d'em-

ployer du sable ? — Ce cas-là, répondit-il, est celui des impotents ; or je ne m'en prévaux pas. » Une fois le cheïkh Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' vint le visiter et une conversation s'engagea entre eux. L'un d'eux dit à son interlocuteur : « A cette époque-ci les gens ne vivent que grâce au pragmatisme (232) » et l'autre de répondre — je pense que c'est Abû 'Imrân, le doute provient de moi — : « Le pragmatisme n'est tolérable que pour les choses rituellement pures et impures ; quant aux biens d'autrui, c'est non ! » On dit qu'un homme l'interrogea sur la dévotion : « En quoi consiste-t-elle ? — La dévotion, répondit-il, c'est l'intention. Ainsi, moi, je ne récite que le quart du Coran et mon fils Dâwûd l'a appris par cœur tout entier (233) et voilà ce champion dans l'égarement ! » Il mettait en garde ses enfants contre l'abandon de l'Islâm. On dit que son fils Dâwûd se repentit ensuite et revint au bien. Le cheïkh Mâksan ibn al-Khayr — Allâh l'agrée — a raconté qu'il passa chez Abû Muh'ammad 'Abd Allâh au cours de son voyage à Djerba. « Quelle partie de la science étudierai-je ? lui demandai-je, le *kalâm* (234) ou le *fiqh* ? — Etudie le tout, mon fils, me répondit-il, car tu as besoin de tout cela — Mais, repris-je, si mon entendement n'est pas capable d'assimiler tout cela ? — Ta religiosité le sera alors, ta religiosité mon fils ! » Les cheïkhs venaient lui rendre visite de Djerba. Il reçut une fois la visite d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Allâh l'agrée — qui lui dit : « O cheïkh ! j'ai appris que ton mandataire pour le Pèlerinage a subi un dommage et a perdu tout ce qu'il avait. Délègue-moi pour y remédier ; peut-être amasserai-je pour toi de quoi remplacer ce qui a été perdu. » Il le délégua et [Abû'l-Qâsim] partit ensuite pour Djerba. Il en revint lui apportant près de vingt-cinq ou vingt-quatre dînârs, je ne sais au juste, qu'il lui donna. Abû Muh'ammad lui dit : « O Yûnus ! je partagerai avec toi car tu viens de te marier. » L'autre refusa et Abû Muh'ammad d'insister, sans plus de succès. Alors il plongea la tête sous ses vêtements, ouvrit sa bourse et en tira cinq dînârs en lui disant : « Prends ces cinq-là, Yûnus ! »

L'autre refusa et Abû Muh'ammad de dire : « C'est bien ce que tu as fait là, c'est bien ce que tu as fait là, Yûnus ! » Voilà un des traits qui te montrent la pureté de son intention et l'harmonie existant entre son for intérieur et son comportement extérieur.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Abbûd ibn Manâr al-Mazâti rendit visite à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui demanda de ses nouvelles en disant : « Tu tiens une place considérable dans mon cœur, ô 'Abbûd ! Comment vas-tu et te portes-tu ? — Bien, ô cheïkh ! répondit 'Abbûd, si ce n'est que j'ai des dettes. » Abû Muh'ammad le réprimanda et lui dit : « Tu as des dettes et tu viens me trouver ! Va-t-en d'ici, 'Abbûd, va-t-en d'ici, 'Abbûd ! » et le fustigea en l'appelant par son nom. 'Abbûd retourna chez lui et demanda à 'Alî ibn Yakhlaf, le frère d'Abû'r-Râbî', de lui amener quelqu'un qui lui achèterait des moutons qu'il avait, un esclave et un silo d'orge, ce qui fut fait. Avec cela, il acquitta ses dettes. [Or] à cette époque une attaque fut lancée par un nukkârite appelé Mançûr ibn Maldîn ibn Abî 'Alî. On l'assaillit dans sa demeure [à] Zariq (235) et il périt en martyr remis à la miséricorde d'Allâh. Il n'y a pas lieu de rapporter ici le récit de l'affaire de ce nukkârite. L'avertissement donné par Abû Muh'ammad à 'Abbûd fut l'une des plus grandes grâces et faveurs d'Allâh.

Abû'r-Rabî' [a rapporté ceci] au sujet d'une femme, nommée Umm al-Bakht, qui était sa cousine du côté maternel : « J'ai vu, dit-elle, pendant mon sommeil, mon oncle paternel 'Abbûd, après qu'il fut tué et je lui ai dit : « Tu es parti et tu m'as abandonnée, mon oncle. » Il me répondit, poursuivit-elle : « Pourquoi me dis-tu cela, alors que j'ai laissé parmi vous Sulaïmân [ibn Yaklaf] (236) comme avertisseur après moi ? » Umm al-Bakht était connue pour sa piété.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Amrûs ibn 'Abd Allâh az-Zuwâghî rendit visite à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui dit : « Comment vas-tu, 'Amrûs ? — Bien, cheïkh, répondit 'Amrûs — Crains Allâh, ô 'Amrûs, reprit-il,... (237)

et c'est envers les gens que tu dois entretenir les meilleures relations. — De quelles gens veux-tu parler ? — Oui, oui, répondit-il, tu as compris ce que j'ai dit ; les gens ce sont les Musulmans. »

On rapporte que ce 'Amrûs ibn 'Abd Allâh az-Zuwâghî rendit visite à Abû Muh'ammad Kamûs, l'un des cheïkhs des Zuwâgha, qui lui dit : « Qu'Allâh te récompense, ô 'Amrûs, car tu m'as rendu visite et as fait cesser ma solitude. — Mais faisons-nous cesser la solitude, répondit 'Amrûs, nous autres gens de cette époque ? — Pourquoi dis-tu cela ? reprit Abû Muh'ammad. Ne dit-on pas : « Celui qui accomplit les cinq prières remplit d'adoration toute l'étendue comprise entre les cieux et la terre ? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un groupe d'hommes, parmi lesquels 'Abd Allâh ibn Zûraztîn (238) passa chez Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui dit : « Sache, ô 'Abd Allâh, que je ne connais que toi parmi eux. Enseigne-leur les biographies édifiantes de l'Islâm car tu as vu des hommes de bien qu'ils n'ont pas vus et tu as connu des gens [remarquables] qu'ils n'ont pas connus. » [Abû'r-Rabî'] a dit aussi : « Il passa un groupe de clercs parmi lesquels se trouvait un homme âgé et corpulent. [Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj] dit alors : « Sache que tout pasteur est responsable de ses ouailles. » Cela montre le grand souci qu'il avait des Musulmans et de leurs biens.

Le cheïkh Mâksan ibn al-Khaïr — qu'Allâh l'agrée — a mentionné ceci : « Une année, il quitta Djerba avec ses compagnons pour labourer. Notre route passa par chez Abû Muh'ammad, dit-il, et nous avions laissé nos vêtements à Djerba, ne portant sur nous que des haillons élimés. Il nous regarda et tint longtemps les yeux fixés sur nous, puis dit, se parlant à lui-même : « Hélas ! les richesses diminuent et la dignité de l'Islâm disparaît ! » Nous comprîmes qu'il faisait allusion aux hardes que nous portions et qu'il en avait de la peine (239) ; aussi lui dîmes-nous : « O cheïkh ! nous avons laissé nos vêtements à Djerba et sommes partis avec ceux-ci pour labourer. — Bon, alors, bon, alors, reprit-il. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr rendit visite à 'Abd Allâh ibn Mânûj apportant avec lui de la viande cuite, un vendredi. Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj lui en fit reproche et jeûna tandis que l'autre en mangea. Ibrâhîm ibn Yûsuf a mentionné ce récit et a ajouté d'après Muh'ammad fils du cheïkh 'Abd Allâh que cela se passa après la première prière. Abû Ish'âq Ibrâhîm ibn Maçkûdâsan (240) ad-Dajmî a rapporté qu'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr sermonnait les Lamâya et les exhortait ; il disait : « Il nous suffit de dénoncer vos péchés, ô Lamâya ! » et il disait aussi : « Je tiens de la bouche d'Abû Çâlih' à mon oreille — malheur à moi si je lui porte tort — : la colère est générale et la clémence est particulière ; le juste périra par la faute du méchant. [Allâh] a dit : « Ensuite Il vous a fait reculer devant les Infidèles pour vous éprouver. » (241) et Il a dit : « Ils ont été seulement amenés, par le Démon, à chuter à cause d'une partie de ce qu'ils ont commis. [Toutefois] Allâh a certes effacé pour eux [leur faute]. » (242) d'une manière fort claire ; parmi eux est l'Envoyé d'Allâh — qu'Allâh le bénisse et le sauve — et quiconque aspire à la vie future. »

Abû'r-Rabî' a dit : « J'allai voir Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr mais ne le trouvai point chez lui. Comme je demandais où il était, on me répondit : « Il est sur l'aire. » J'y allai, dit-il, et le trouvai, vêtu d'une *jubba* de laine, ayant posé son *kisâ'* (243) et en train de rassembler [ce qui se trouvait] sur les bords du *mirbad* synonyme de *andar, baydar* et *jarîn* [désignant l'aire]. Lorsqu'il s'aperçut que j'étais là, il se précipita sur son *kisâ'* et s'en vêtit. Je lui en fis reproche et il me dit : « Tu m'as trouvé ayant quitté mon *kisâ'* et j'ai été pris de confusion. — Cela ne fait rien, dis-je ; n'est-ce pas là agir dans la licéité ? — Au contraire, reprit-il, Abû Çâlih' savait agir dans la licéité. — Comment faisait-il ? demandai-je — Lorsque venait le temps de la moisson, répondit-il, il transportait les céréales sur l'aire, dans des filets, sur une chamelle puis quand arrivait le moment de la prière de la matinée (*d'uh'â*), il faisait agenouiller sa chamelle, la

déchargeait, l'entravait, défaisait son *izâr*. Puis il se mettait à prier comme il le faisait auparavant (244), et repartait avec sa chamelle. Telle est l'action dans la licéité, action qui ne nuit pas à celle faite en vue de l'autre monde.

On dit que 'Abd Allâh ibn al-Amîr partit une fois de Djerba. Des gens de Djerba parmi lesquels Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' l'escortèrent. Quand ils furent près de la mer, Abû'l-Qâsim prit 'Abd Allâh ibn al-Amîr sur ses épaules et le porta jusqu'à la barque ou le canot pour qu'il ne fût pas mouillé. Il y avait là pour le regarder beaucoup de gens du peuple et de basse condition et des individus ne discernant pas ce qui convient à la religion. Il [leur] lança : « Regardez Yûnus ibn Abî Zakariyya' : il a porté le nègre sur son dos ! »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Sulaïmân ibn Mûsâ m'envoya quelque argent et m'ordonna de lui acheter des aliments rares et savoureux et de les porter à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al Amîr pour qu'il les mange. J'achetai ce que je pus et le portai à Abû Muh'ammad. Chemin faisant, je passai par des terrains couverts de fourrage, d'herbes et de plantes douces : or j'étais sur un âne. Je fis donc brouter mon âne. Quand j'arrivai auprès d'Abû Muh'ammad, il dit à ses enfants : « Donnez du foin à l'âne de Sulaïman (245). — O cheïkh, dis-je, ce n'est pas un âne habitué à manger du foin; en route, je lui ai fait brouter de quoi se suffire toute la nuit. » [Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr] déclara : « Il m'arriva la même chose avec le cheïkh Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj. J'allai le trouver, une fois, chevauchant une monture que je fis brouter en route. « Donnez du foin, dit-il, à la monture de 'Abd Allâh ! — Ce n'est pas, répartis-je, un âne qui mange du foin. — O 'Abd Allâh, me dit-il, la pâture à la monture de l'hôte s'impose autant que celle que l'on sert à son maître. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Le cheïkh 'Abd Allâh ibn Mânûj a dit : « Il y a des savants qui affirment que lorsqu'un homme s'aperçoit que ses facultés intellectuelles baissent par suite de la maladie ou de l'âge, il ne lui est plus permis d'enseigner la science à ceux qui le consultent et moi, j'ai suivi cette règle. » Il disait : « J'abandonnerai les autres avant qu'ils ne m'abandonnent. » Allâh prolongea sa vie et différa son terme. On rapporte à son sujet qu'il regarda son fils et le fils de sa sœur Abû Yûsuf et dit : « Vous serez comme qui dirait les meilleurs de votre temps et j'ai examiné votre sort et la façon dont vous [pourrez vous] délivrer de ce bas monde et je ne vous l'ai pas trouvée. »

Relation de la biographie d'Abû Muh'ammad Wîslân ibn Ya'qûb ad-Dajmî al-Mazâtî — qu'Allâh l'agrée

Abû Muh'ammad était un Dajmî [de la tribu] des Mazâta. Dans sa jeunesse il paissait les moutons et avait du cœur et de l'adresse, c'est-à-dire de l'habileté. Il chantait derrière ses moutons avant le coucher du soleil et terminait son chant par des paroles où il invoquait Allâh pour lui-même ; après quoi si les bergers désiraient qu'il chantât encore, il leur refusait disant : « Je viens de terminer » et ne leur chantait rien de plus. Ensuite Allâh lui inspira le repentir et le retour à l'Islam en raison du bien qu'Il lui voulut. Il se rendit auprès du groupe des étudiants à l'époque d'Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad — qu'Allâh l'agrée — après qu'il eut pris de l'âge. Il resta au milieu d'eux à réciter le Coran pendant sept ans. Au début de ses études, il récitait comme un débutant et avait la voix sonore. Un homme lui dit : « Tu as passé l'âge de l'étude, Wîslân ; retourne donc auprès des tiens: tu y collectionneras les bonnes actions et exerceras ta sollicitude envers les gens de la secte qui passeront par chez toi. » Le propos de cet homme l'affligea comme s'il lui avait ôté l'espoir de s'instruire. Avec sa planchette [coranique], il quitta l'agglomération pour la plaine (246) et éclata en pleurs. Un autre homme passa auprès de lui et lui demanda : « Qu'as-tu Wîslân ? » Il lui apprit ce qui lui était arrivé. « Apporte ta planchette, dit l'autre. » Il l'avait jetée et il la prit. « Récite, ordonna l'homme. » Il se mit à réciter et l'autre lui dit : « Quel savant tu feras, ô Wîslân ! » Son cœur fut soulagé et son chagrin se dis-

sipa aux paroles de cet homme. Il persévéra dans son entreprise, son effort et son application à l'étude. Lorsqu'il eut appris le Coran, il se tourna vers l'étude des principes (*uçûl*), de l'argumentation (*h'ujja*) et de la dialectique (*kalâm*). Il y consacra seize années et s'instruisit auprès d'Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad. Il arriva une fois à la demeure d'Abû'l-Qâsim qui l'avait pris comme moniteur (*'arif*). Il engagea une discussion sur une question donnée avec la femme d'Abû'l-Qâsim pendant que celui-ci sommeillait. Quand il se réveilla, ils lui demandèrent : « As-tu entendu ce dont nous discutions ? — Je vous ai entendus vous lancer de la potaille », répondit-il, faisant allusion à la faiblesse de leur controverse.

Lorsque Wislân eut appris autant de dialectique et d'argumentation qu'Allâh voulut, il décida d'étudier le droit [247]. Il alla trouver sa mère et lui dit : « M'autorises-tu à monter au Djebel ? — Oui, répondit-elle, pensant qu'il s'agissait d'un djebel voisin alors qu'il visait le Djebel Nafûsa. Il monta donc au Djebel Nafûsa. Quand lui parvenait une lettre de sa famille, il la jetait dans la niche, tant et si bien qu'il y en eut un certain nombre. Lorsqu'il eut assouvi son appétit [de science] et qu'il eut envie de retourner auprès de sa famille, il prit les lettres les unes après les autres dans l'ordre chronologique ; dans la première qu'il parcourut il trouva la nouvelle de la mort de sa mère. Lorsqu'il voulut retourner auprès des siens, les cheïkhs du Nafûsa lui firent cortège jusqu'au moment des adieux. Il leur dit alors : « J'ai une question, ô cheïkhs, que je veux poser. — Quelle est-elle, répondirent-ils, ô Abû Muh'ammad ? — Que dites-vous d'un homme qui a juré devant Allâh de faire telle chose et qui n'a pas tenu son serment ? que lui incombe-t-il ? — Il affranchira un esclave, répondirent-ils, ou vêtira dix pauvres ou les nourrira. — Peut-il parmi ces trois solutions, reprit-il, choisir à son gré ? — Oui, répondirent-ils. — Je tiens ma réponse, dit-il. Si l'on me demande au sujet du Djebel [Nafûsa] s'il s'y trouve des gens qui pratiquent la casuistique (*h'iyal*), je le dirai ! — Voilà donc où tu voulais en venir [248], Abû Muh'ammad, reprirent-ils. » La

durée de son séjour parmi eux fut de sept ans ; il acquit autant de science qu'Allâh voulut et composa un important recueil. Revenu auprès des siens il se livrait à la lecture avec ardeur hiver comme été. Quand ils le voyaient lire ses livres pendant l'hiver, ils lui disaient : « C'est l'époque du froid, du frimas et de l'humidité ; aie pitié de tes livres. » Et lui de répondre : « L'été viendra ; ils se flétriront et sècheront. » Et lorsqu'il les prenait en été, ils lui disaient : « Voici l'époque de l'été et de la chaleur. — L'hiver viendra, répondait-il : ils auront froid et se déflétriront. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — a déclaré : « Alors que Wislân en question marchait dans les rues de Kairouan, il passa près d'un aveugle aux yeux hagards et à la démarche hésitante autour duquel les gens se rassemblaient pour l'entendre discourir. « Je le rencontrai parmi la foule, dit [Wîslân]. L'aveugle leva la tête et déclara : « Voici Wîslân ibn Ya'qûb ; il a dans sa manche un livre où on lit : « Au nom d'Allâh, le Bienfaiteur miséricordieux... » et il se mit à lire ce qu'il y avait dans le livre jusqu'au moment où se présenta une faute qui figurait dans la marge du livre. Il hésita un moment, lut la faute et poursuivit la lecture. Sur ce je me sauvai, poursuivit Abû Muh'ammad [Wislân] de peur qu'il ne révélât des choses plus graves encore. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr a dit : « Pendant une réunion à Kairouan, on évoqua la personne d'Abû Muh'ammad [Wislân] et les assistants admirèrent son esprit, sa sagacité, son mérite, sa science, sa longanimité et l'étendue de son intelligence. L'un dit : « Un esprit berbère peut-il atteindre ce [niveau] ? » Un autre dit : « Je vous le mettrai à l'épreuve » Il s'installa donc sur son chemin et attendit qu'il passât. L'homme étendit alors sa jambe, ce qui obligea l'autre à lever une des siennes et le frappa. Jeté à terre [Abû Muh'ammad] se releva ensuite, s'essuya le visage et dit: « Louange à Allâh ! » sans plus s'occuper de cet [incident]. »

Relation de la biographie d'Abû Ja'far Ah'mad ibn Khaïrân al-H'âmmî — Allâh l'agrée

Abû Ja'far était généreux et montrait un grand zèle dans la pratique religieuse. Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — disait aux habitants de Qaçt'âliya : « Abû Ja'far vous a coupé toute excuse, ô gens de Qaçt'âliya ! Si vous dites que vous êtes indigents, Abû Ja'far l'est comme vous. Si vous dites que vous êtes sur le passage de la route et du marché, Abû Ja'far l'est de même. » (249) On rapporte qu'Abû Ja'far avait coutume, après avoir prié à la mosquée pendant la nuit, de s'y attarder après le départ des gens. Avec son bâton, il explorait les coins de la mosquée et disait : « Y a-t-il ici un hôte ? Gardez-vous bien de laisser quelqu'un passer la nuit sans souper. » On rapporte à son sujet qu'il remit à un métayer (*muchaïl'ar*) (250) qu'il avait de l'orge ou des graines à semer dans un jardin qu'il possédait. Il demandait au métayer ce que devenait la plantation et celui-ci répondait : « Ça va, mon oncle Abû Ja'far. » quand vint le temps de la moisson, Abû Ja'far se rendit à son jardin pour voir la plantation et ne trouva rien. Il rencontra le métayer et lui adressa des paroles de colère. L'autre répondit : « Mon oncle Abû Ja'far, allais-je donc semer pour toi et laisser mes enfants mourir de faim ? » Abû Ja'far se retira en disant : « Salut, salut ! » se référant à la parole d'Allâh, Grand et Puissant : « Interpellés par les Sans Loi, ils répondent : « Salut ! » (251).

Abû'r-Rabî' raconte : « Une fois mon oncle maternel 'Abbûd ibn Manâr et moi passâmes chez Abû Ja'far. Il plongea la main dans sa poche et en sortit une bourse de dirhams, nous la donna et dit : « Allez au souk et achetez un pain de bonne farine blanche. — Nous avons déjà mangé, ô cheïkh, répondîmes-nous. — Louange à Allâh, dit-il » et il remit la bourse dans sa poche.

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' s'arrêta une fois à Qaçt'âliya et rencontra Abû Ja'far auquel il dit : « Viens avec nous chez al-Ghâya, la femme d'Abû'l-Qâsim : nous allons lui faire visite. » Abû Ja'far a dit : « Nous nous mîmes en route et entrâmes chez al-Ghâya ; nous lui demandâmes de ses nouvelles. Puis elle nous interrogea sur le cas d'une femme qui était allée à la rivière pour s'y laver, accompagnée de plusieurs autres, était entrée dans l'eau toute vêtue et avait mis par-dessus ses vêtements un voile supplémentaire. Abû 'Imrân répondit : « Toute femme qui va à la rivière et s'y lave nagera dans sept rivières de feu ! » En entendant cela, al-Ghâya pâlit et demanda : « Y a-t-il une indulgence ? » Il accorda cette indulgence à cette femme si, comme elle l'affirmait, elle s'était mise un voile [supplémentaire] et avait fait l'objet d'un guet. » Il lui retourna la question disant : « Et toi, quel est ton avis ? — Oui, répondit-elle, j'ai entendu cette réponse tirée du livre d'Abû Yûnus Wasîm. » On rapporte que cette femme reçut la nouvelle de la mort d'un fils qui avait péri en voyage. Elle se mit à prier et dit : « Dis-moi quelle couleur a pris mon visage lorsque j'ai entendu la nouvelle? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Ja'far rapporte que 'Abbûd al-Kazînî et les Kazîna, tribu des Mazâta, campèrent en un endroit appelé Zarzûr, entre Tozeur et al-H'âmma. Une fois 'Abbûd perdit une chamelle pleine de dix mois qui, prise des douleurs de la parturition, était partie la nuit. Dans la matinée, dit-il, il vint me trouver, m'appela et nous partîmes à la recherche de la chamelle. Nous la trouvâmes agenouillée ; le chacal avait mangé tout ce qu'il y avait entre son périnée et sa queue. Nous la fîmes lever et la conduisîmes vers la ville ; elle marcha et lorsqu'une de ses pattes restait immobile, du sang stagnait sur sa trace. Je dis à ['Abbûd] : « Qu'est-ce que cela, cheïkh ? Comment se fait-il que ces bêtes souffrent alors qu'elles n'ont pas commis de péché ? — Oui, répondit-il, Allâh agit ainsi envers les bêtes, les animaux et quiconque n'a pas péché à l'intention de ceux qui sont capables de tirer une leçon, afin qu'ils la tirent de ce qui arrive à quiconque n'a pas péché. »

Lorsque nous fûmes arrivés à la ville, dit Abû Ja'far, 'Abbûd (252) [me] dit : « Mène-la au marché et vends-la et dans le prix qu'elle atteindra stipule qu'il y a une livre de chair [à déduire]. — Cela est-il licite ? lui demandai-je. — Oui, répondit-il, la seule chose réprouvée serait de distraire une livre de sa chair. »

Abû'r-Rabî' a rapporté que Jâbir ibn Sadarmâm invita des hôtes et demanda à Khalîfa ibn Tâzûrâgha de se joindre à eux. Il refusa, et comme l'autre insistait, il dit : « Allâh sait que je n'en ferai rien ! » Alors Jâbir ibn Sadarmâm dit : « Va-t-en si tu veux ou reste, te voilà tenu à une expiation (*kaffâra*). » Il lui imposa cette expiation parce qu'il avait fait serment à propos d'une chose dont il ignorait si elle serait ou non ; quiconque fait serment sur l'inconnaissable est à l'instant même parjure qu'il y ait ou non accord [ultérieur entre son dire et la réalité]. On a émis une opinion différente en cas d'accord [entre le dire et la réalité]. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — a dit d'après Qâsim ibn Makt'ûd : « Khalîfa al-'Açimî al-Lawâtî a rapporté ces propos qu'il tint sur le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf : « Ce cheïkh m'étonne, dis-je, à quel titre acceptait-il les aumônes alors qu'il possédait les troupeaux que tu peux voir ? » La nuit venue je dormis et fis ce songe : on eut dit que je mettais à nu les épaules du cheïkh Abû Nûh' et l'y mordais. Je m'éveillai avec dans la bouche une odeur de viande et une amertume ayant goût de viande. Je crachai mais cela n'y fit rien. J'allai à la rivière me rincer la bouche, mais cela n'y fit rien. Je me rendis alors auprès du cheïkh Abû Nûh' qui était alors en terre et lui dis : « Tiens-moi quitte de ce que j'ai dit à ton sujet : mon aventure consiste en ceci et en cela » et je lui racontai l'affaire de bout en bout. « Tu es quitte, me dit-il ; Allâh sait que ces troupeaux appartiennent aux femmes. » Il avait, ajouta [le narrateur], un certain nombre de femmes (253). Aussitôt disparurent de ma bouche l'amertume et le goût de viande que j'y avais sentis. En pareil cas l'homme ne doit pas se hâter de juger son frère musulman et de penser du

mal de lui, autant que possible. Allâh, Très Haut, a dit : « O vous qui croyez ! évitez de trop conjecturer [sur autrui] ! Certaines conjectures sont péchés... » jusqu'à la fin du verset (254).

On raconte au sujet du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — qu'il alla en visite à Ouargla. Il y vit nombre de gens qui se lavaient et faisaient leurs ablutions dans le canal d'irrigation de Tamâwât', en sortaient nu-pieds et marchaient là où se tenaient chameaux et moutons et où bêtes et gens s'abreuvaient. Il les fustigea en s'écriant : « Ainsi ce que disent les cheïkhs est donc vrai, à savoir que Ouargla est revenue à la doctrine des H'achwiyya (255) ! » Il était très scrupuleux et strict en matière de pureté et d'impureté au point qu'il choisissait pour prier des vêtements différents de ceux qu'il portait [d'ordinaire] ; il les mettait dans une sacoche, ne les revêtait que pour prier et ne s'en séparait jamais, même en voyage.

Ce cheïkh assista à une assemblée avec le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl. Ils débattirent de cette question : une esclave priait la tête découverte et son maître l'affranchit pendant qu'elle était en train de prier. L'un des deux [interlocuteurs] dit : « Elle n'a pas à refaire sa prière ni à se couvrir la tête. » L'autre déclara : « Elle doit refaire sa prière. » Tandis qu'ils étaient dans cette assemblée et ce cercle, le cheïkh Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' — Allâh l'agrée — se présenta dans l'auditoire et Sa'îd ibn Zanghîl de dire : « Il est arrivé quelqu'un qui vaut mieux que nous. » Ils l'interrogèrent sur la question et il leur fournit une réponse conforme à l'opinion d'un des deux. En dépit du rang qu'Allâh lui avait accordé, le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Allâh soit satisfait de lui — était plein d'humilité et de soumission — qu'Allâh lui fasse miséricorde — et Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr a déclaré à son propos: « Parmi tous ceux que j'ai connus, je n'en ai pas connu de plus éminent. » Et il a rapporté d'après lui ce propos qu'il avait tenu au cours d'un

entretien : « A mes yeux, ma personne ne vaut pas tout cela — et il fit claquer ses mains l'une contre l'autre ; néanmoins je n'aime pas que l'on m'affronte avec mépris. »

On raconte à son sujet que lorsqu'il recevait des hôtes, il s'occupait très bien d'eux, prenait soin d'eux et se tenait en personne à leur disposition, même si c'étaient ses enfants. Quand on lui disait : « Assieds-toi », il répondait: « L'homme se lève pour les animaux ; comment ne le ferait-il pas pour les hommes ? » S'il était l'hôte de quelqu'un il disait à celui qui se tenait à sa disposition : « Assieds-toi, car se tenir à la disposition de l'hôte lui trouble l'esprit. » (256).

Relation de la biographie d'Abû l-Khat't'âb 'Abd as-Salâm ibn Mançûr ibn Abî Wazjûn — Allâh lui fasse miséricorde et l'agrée

Il fit partie de l'assemblée qui se tint pour étudier sous la direction d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr qui se trouvait alors à Kanûma ; nous en arriverons à rapporter cela (257).

'Abd as-Salâm disait à Abû Muh'ammad Yûjîn al-Ifranî qu'il désirait dormir là où il lui serait facile de se procurer de l'eau pour les ablutions. 'Abd as-Salâm prenait place dans l'assemblée puis se levait et dormait en un lieu où cela lui fût aisé (258). Il avait à peine dormi qu'Abû Muh'ammad Yûjîn venait lui dire « 'Abd as-Salâm ! 'Abd as-Salâm ! Lève-toi, mon fils, les Musulmans ne gagnent le paradis qu'en renonçant aux appétits d'ici-bas ; or, le sommeil est un appétit d'ici-bas. »

Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh [Muh'ammad ibn Bakr] décida de partir, Allâh le laissa aller avec des élèves, et il se transporta avec ses élèves à Arîgh (259). Là ils s'adonnèrent pendant un certain temps à un travail acharné, de qualité et soutenu. 'Abd as-Salâm était parmi eux. Abû 'Abd Allâh lui dit : « Sois avec moi, 'Abd as-Salâm, car celui à qui les gens soumettent leurs affaires et font appel à lui (260) est pareil à celui qui est à la guerre : il ne peut se passer de quiconque le garde, le protège, l'aide, le munit, le soutient, l'étaie, soigne ses blessures et comble ses failles, sinon [sa perte] (261) est prompte. » Il accéda à cette requête et Abû'l-Qâsim (262) lui donna sa fille en mariage. Il demeura ainsi tout le temps qu'Allâh voulut puis se rendit dans sa famille chez les Mazâta. Lorsqu'il y fut, ils lui dirent : « Pourquoi nous as-tu quittés ? Reste avec nous comme a fait ton père : tu nous donneras vie comme il nous a donné vie car nous ne pouvons nous passer de toi. » Il accéda à leur désir et ils lui firent épouser Zaynab bint Abî'l-H'asan. Il se rendit à Arîgh emportant avec lui ce qu'il put de la dot de la fille d'Abû'l-Qâsim. Il alla trouver Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr et lui dit : « Allâh a décrété que je me sépare de la fille du cheïkh et j'ai apporté ce que j'ai pu de sa dot ; je m'acquitterai intégralement du reste, s'il plait à Allâh. » Abû 'Abd Allâh informa de la chose Abû'l-Qâsim qui dit : « A Allâh ne plaise que je reçoive de 'Abd as-Salâm des biens d'ici-bas ! Lui et moi n'avons été unis que par la religion et l'Islâm. J'atteste que je retire à ma fille ce que lui doit 'Abd as-Salâm auquel je fais abandon de cette créance. » Mais 'Abd as-Salâm ne fut satisfait qu'après s'être entretenu avec la femme elle-même et qu'elle l'eut tenu quitte de sa dot. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh lui dit alors : « Ce que te disent les tiens : « Reviens auprès de nous [pour faire] comme ton père [qui] nous a donné vie », ne consiste que dans l'anéantissement et l'effacement de ce que tu possèdes » (263). Il retourna donc auprès des siens et demeura avec eux jusqu'au moment où il suivit les palanquins des Mazâta (264) dans leur déplacement du côté de Tripoli. Ils y demeurèrent tout le temps qu'Allâh fixa jusqu'au moment où les Mazâta s'enfuirent de là. 'Abd as-Salâm monta alors au Djebel Nafûsa et l'on nous a rapporté que, de là, il se rendit au Pèlerinage. A son retour, il se transporta du Djebel [Nafûsa] au Qaçt'âliya et s'installa à Qal'a Darjîn. Il disait souvent à sa femme Zaïnab : « Il se pourrait que les cousins se rendent maitres de tes filles,

ô Zaïnab ! » (265). En effet il avait de nombreuses filles. Il demeura ainsi jusqu'à ce que s'ouvrit pour les gens de Tripoli une année de disette que l'on appela Farawrâw. La population s'exila, se dispersa et se réfugia dans les îles (al-Jazâ'ir) (266). Cela se passait, comme on nous l'a rapporté, en 430 [3 octobre 1038-22 septembre 1039]. Un homme des Warghama arriva avec sa famille et campa près de la maison du cheïkh 'Abd as-Salâm à al-Qal'a (267). Sa femme Zaïnab demanda pour lui en mariage la fille de ce warghamite. Il l'épousa et ils habitèrent dans la même maison. Puis il se rendit avec son beau-père dans sa famille des Mazâta. En son absence, l'armée des Çanhâja vint à al-Qal'a (267) et l'assiégea (268) ; ceci eut lieu en l'an 440 [16 juin 1048-4 juin 1049]. Quand ils l'assiégèrent (269), Zaïnab sortit pour lancer à l'armée déployée en ordre (270) cet appel : « O Mazâta ! » (271). Un homme des Mazâta répondit à son appel, s'occupa d'elle et la protégea si bien qu'il la sauva du péril et ses filles ne subirent aucun outrage. 'Abd as-Salâm revint et quitta al-Qal'a pour Asûf. Les Banû Wartîzlan entendirent parler de lui, s'empressèrent de lui amener des bêtes de charge et le transportèrent à Ajlû. Ils lui firent don de beaucoup de terres. C'est là qu'il eut son fils Sa'îd de sa femme warghamite. Quand on lui annonça cette bonne nouvelle, il dit: « Le fils d'un vieillard est un orphelin ! » A [Arîgh] (272) il trouva Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — à la fin de ses jours et lui rendit visite peu avant sa mort. Il demanda à [Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr] qui était dans les affres de l'agonie : « A qui me laisses-tu, ô mon frère ? » L'autre lui répondit : « L'invocation, l'invocation ! » Et il répéta ce mot jusqu'au moment où il se mit à râler et où son âme s'évanouit dans la miséricorde d'Allâh. Son installation (273) — qu'Allâh lui fasse miséricorde — à Arîgh, avait eu lieu en l'an 409 (20 mai 1018-8 mai 1019] ; c'est pour cette raison que sa première grotte, située à Ajlû derrière le Qaçr des Banû Tûba, était appelée al-Tis'î (274). Yûnus ibn Abî'l-H'asan — Allâh lui fasse miséricorde — a rapporté que 'Abd as-Salâm disait à ce propos (275) : « Je suis comme un homme qui

se met en route par une journée de forte chaleur et auquel un arbre apparaît vers lequel il se dirige pour se mettre sous son ombre ; lorsqu'il arrive, l'arbre est déraciné et n'existe plus. »

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Abd as-Salâm acheta des agneaux au souk en Ifrîqiya. Leur propriétaire vint le trouver pour recevoir le prix. « Ar » (276) dit-il dans la langue des Çanhâja, ce qui signifie : « Donne ». Ce mot éveilla ses soupçons et il eut peur que l'homme appartînt aux Çanhâja. Il lui versa le prix et offrit en aumône les agneaux en âge de paître et les autres.

On rapporte, d'après Abû Bakr az-Zuwâghî, qu'il dit : « Les manières sous lesquels se dissimule celui qui se sépare de l'Islâm — et il était rare qu'il quittât une assemblée sans en avoir parlé — consistent entre autres à se nourrir grâce à la religion, à ruser en religion, à préférer ce bas monde à la religion, à se détourner les uns des autres et à avoir de mauvaises pensées au sujet de leurs relations. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim a rapporté : « Le cheïkh Muh'ammad ibn Tâmir at-Tanâwtî recommandait certaines manières à ceux qui passaient chez lui : « Si vous voyez, disait-il, des hôtes qui viennent à vous, que les chiens de la tribu ne vous devancent pas auprès d'eux. Si vous voulez égorger [une bête] en l'honneur de vos hôtes, égorgez la plus grosse car la plus petite étant épargnée prendra la place de la grosse. Si vous vous rendez en un endroit et qu'on vous demande de coucher ailleurs, couchez [là] car vous ne savez pas ce qui peut vous arriver. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un homme des Banû Warsataf a dit : « Gardez-vous de trois choses : qu'aucun de vous ne soit pauvre par la mine [seulement] (277) ; que ta richesse et ton indigence (278) ne soient pas séparées par un rien car la différence entre désir et passion, n'est que peu de chose et celle qui sépare la grande écuelle de la petite est fort négligable ; et ne plante pas un champ labouré (279). »

'Abd ar-Rah'mân a raconté qu'il rendit visite à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. « Il me dit, raconte-t-il : « Vous avez quitté, pour un autre, un lieu où votre père vous a laissés. Soyez envers les gens comme Luqmân l'a dit à son fils : « Ne sois pas doux, tu serais avalé ; ne sois pas amer, tu serais craché ». Craignez Allâh en votre mère, car son droit sur vous est immense. On dit en effet : « Quand l'un de vous porterait sa mère sur son dos jusqu'à La Mecque et lui ferait accomplir le Pèlerinage, il ne parerait pas un seul des coups de pied qu'il lui a donnés dans le ventre. » Quant à votre père, vous êtes quitte des droits qu'il a sur vous puisque vous ne l'avez pas connu vivant. » Il étendit la main vers mon oreille, la saisit et la tint serrée et dit : « Sache que ceux-là qui se prétendent gens de l'autre monde sont gens de ce bas-monde et que ceux qui prétendent être gens de ce bas-monde ne conviennent ni à celui-ci ni à l'autre. » Et je pense que s'il me prit l'oreille, c'est pour que je n'oublie pas le propos qu'il m'avait tenu. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim m'a appris qu'une fois Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — lui envoya un messager à qui il dit : « Il est à son jardin car c'est l'époque où il s'y trouve (280). » « Le messager, dit-il, me trouva en effet dans mon jardin et me dit : « Réponds à la convocation du cheïkh. » J'y allai et il me dit : « Peut-être as-tu eu peur, Ya'qûb ? — Comment celui qui fait le mal, répondis-je, n'aurait-il pas peur ? » Il reprit : « Je t'ai envoyé chercher au sujet de l'histoire de Yasjâ ibn Mançûr qui m'a vu saisir un couteau et m'a demandé: « Pourquoi as-tu saisi ce couteau, Abû 'Abd Allâh ? » Crois-tu, Ya'qûb, que je doive avoir peur de cela ? » (281). Puis il dit : « L'homme qui communique à son ami ce qui le préoccupe s'en débarrasse pour moitié. Et maintenant, retourne à ta terre. » Cela eut lieu au moment où des troubles éclatèrent entre les Wahbites et les Mâlikites à propos du différend qui surgit entre les Banû Wartâjin wahbites et les Banû 'Abdûs mâlikites au sujet de la construction de la mosquée de Dafsîn.

Abû'r-Rabî' a dit : « J'ai interrogé le cheïkh Abû 'Abd Allâh pour lui demander ce qu'est vivre de la religion. Cela ressemble-t-il à ce que font les gens de la secte et à ce qu'ils offrent à l'assemblée des élèves telle que la « contribution à tour de rôle » (282) et autres manifestations de bonté, d'hospitalité, d'hébergement, de bienfaisance et de consolation ? — Ce n'est pas cela, répondit-il. C'est seulement ce que l'on offre à celui auquel les gens soumettent leurs affaires. S'ils ont besoin [de lui], ils lui font du bien et il jouit auprès d'eux de prestige et d'égards. Quand ils n'ont plus besoin de lui, ils l'abandonnent, le rejettent et le laissent de côté et de leurs différends il ne retire rien à l'instar du trébuchet et de la balance [après usage]. Nous cherchons refuge auprès d'Allâh contre le feu [de l'Enfer] et le courroux du Tout Puissant. »

Biographie d'Abû Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî des Banû Ghasrît — Allâh lui fasse miséricorde

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — nous a informé qu'Abû Çâlih' al-Yajrânî était un homme zélé en dévotion, renommé comme homme de bien et cité pour son ascétisme à son époque et tel que de son temps nous n'en avons pas connu de plus pieux que lui.

Abû'r-Rabî' a dit : « Mon oncle maternel 'Abbûd ibn Manâr m'a dit : « Une nuit, j'ai suivi le cheïkh Abû Çâlih', car on disait à son sujet, qu'au cours de la nuit du [Jeudi au] Vendredi, il priait dans toutes les mosquées de Ouargla, et je le suivis une nuit pour voir ce qu'il faisait. Chaque fois qu'il entrait dans une mosquée, il y priait tout le temps qu'Allâh voulait et je priais aussi jusqu'à ce qu'il s'en allât et je m'en allais. Je le suivis dans de nombreuses mosquées où il pria, toujours à ses trousses jusqu'au moment où il entra dans une mosquée où je pénétrai à sa suite. Il se mit à prier tandis que je succombai à la torpeur et au sommeil et m'appuyai contre

un pilier de la mosquée. Il partit pendant que je dormais [283] et lorsque je me réveillai, il était parti et s'en était allé ; je n'ai pas su par la suite où il était arrivé ni où il était parti et s'était rendu. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Çâlih' assistait aux réunions d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. Une fois, il assista ainsi à une réunion et à une assemblée où l'on parla de l' « Effroi » et de l' « Epouvante ». Abû Çâlih' lui demanda : « Ne dit-on pas, ô Muh'ammad, que le paradis à la fin des temps coûtera moins cher qu'un âne qui a le dos blessé ? — Oui, répondit-il, mais t'es-tu demandé si tu trouves au marché un chameau offert à la criée pour un seul *qîrât'* dont tu es démuni, comment tu l'acquerras ? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Comme le cheïkh Abû 'Abd Allâh faisait état des mérites [d'Abû Çâlih'], on lui demanda : « Est-il savant ? — Il connaît Allâh et se connaît lui-même, répondit-il. » Un jour on interrogea [Abû Çâlih'] sur un instrument [284] qui s'appelle en berbère *batajrat* et qui se dit aussi *akzân*, pour savoir si l'on pouvait en jouer à la mosquée. Il répondit : « Quant à moi, j'ai vu jouer à la mosquée. — Qui est-ce ? un homme pieux en jouer à la mosquée — Qui est-ce ? lui demanda-t-on — Je ne vous le dirai pas, répondit-il, tant que vous ne m'aurez pas dit si cela est permis ou non. » C'était là de sa part scrupule et circonspection.

Yûnus ibn Ajâj a rapporté d'après 'Isâ ibn Yarçûksan [285] — Allâh lui fasse miséricorde — ce récit: « Nous allâmes chez Abû Çâlih' qui était au milieu d'un groupe de clercs dans les grottes appelées Ghîrân Ajâj [286]. Nous passâmes la nuit chez lui. Les clercs récitaient des vers et les djinns leur répondaient. »

On raconte aussi, à son propos, qu'il dit : « Les preuves et les miracles ont disparu ; il n'en reste plus que deux lampes qui sont allumées pour moi dans la grotte, l'une à droite, du côté de l'Occident ; l'autre à gauche, à l'Orient de la grotte. »

Sulaïmân ibn Mûsâ ibn 'Umar — qu'Allâh lui fasse miséricorde — rapporte qu'Abû Çâlih' quitta Ouargla à cause de troubles qui s'y produisirent et poursuivit son émigration [287] jusqu'aux parages d'Adraj. Il demeura dans cette région environ sept ans. Il trouva à Manzil Adraj un cheïkh qui avait un cercle (*h'alqa*) d'étudiants au nombre de trois cents. Quand il les quitta, le cheïkh et les clercs lui firent cortège ; puis, ils commencèrent à revenir sur leurs pas et il ne resta bientôt plus que le cheikh du cercle. Abû Çâlih' lui dit : « Dis-moi, cheïkh, par quel moyen obtient-on les biens de ce monde ; est-ce par le commerce ? — Non, répondit-il. — Par le labourage ? reprit-il. — Non, répondit le cheïkh ajoutant : « Ils ne s'obtiennent que par l'invocation des Musulmans quand ils sont dans le besoin. »

On dit qu'il contracta dans cette région une dette d'environ dix dînârs avec lesquels il acheta ce dont il avait besoin : on dit que c'était du goudron et du henné pour traiter ses chameaux. Il se rendit à Ouargla, y prit les dînârs et partit pour les remettre à qui de droit. En chemin, il passa auprès d'hommes qui faisaient le bien et voulut en son for intérieur leur donner un dînâr, mais il eut peur de demeurer débiteur et des conséquences que cela entraînerait pour lui. Puis il se fit violence et leur donna l'un des dix [dînârs] ; il lui en resta neuf. Quand il se présenta à son créancier, il lui compta les dînârs : il y en avait dix ! Qu'Allâh, Maître des mondes, soit loué énormément, énormément ! »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Mûsâ ibn 'Umar rapporte aussi qu'Abû Çâlih' conduisit des chameaux qu'il avait dans le Sud à Ouargla pour les y vendre. Un homme en acheta un ; après lui en avoir demandé le prix il lui dit : « Le prix de ton chameau est à Tâdmakka. » Abû Çâlih' se prépara donc à partir avec lui pour Tâdmakka et prit un chameau comme monture. Un autre homme lui dit : « Emporte-moi sur ton chameau une charge de vêtements. » Abû Çâlih' accepta et lui demanda : « Combien vends-tu ta charge ? — Tant et tant, répondit l'autre. » Le cheïkh arriva à Tâdmakka et mit la charge en vente.

Comme on lui offrit un prix légèrement inférieur à celui que lui avait fixé le propriétaire, environ trois quarts de qîrât' en moins, il ne la vendit pas et la rapporta à Ouargla. Nous n'avons jamais entendu parler d'une charge qui soit revenue de Tâdmakka à Ouargla [en dehors de celle-ci]. Louange à Allâh, Maître des mondes ! »

Abû Çâlih' avait deux fils, l'un nommé Sulaïmân et l'autre Çâlih' dont le nom figure dans la *kunya* [paternelle]. Il disait : « Qu'a fait mon fils Çâlih' ? Quant à Sulaïmân je ne m'enquiers pas à son sujet car déjà les Musulmans sont satisfaits de lui. » Il disait aussi : « Quand je regarde mon fils Sulaïmân, 'Imrân ibn Zîrî et Tasûdar, je me dis en moi-même : « Je ne me suis pas encore repenti [moi] ! »

Ce Sulaïmân, 'Imrân ibn Zîrî et Tasûdar ibn Sulaïmân se disaient les uns aux autres : « Venez rendre visite aux gens de bien. Quant à ce cheïkh — ils désignaient ainsi Abû Çâlih' — s'il résidait et habitait parmi les polythéistes, il ne changerait pas et ne se dégraderait pas. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Çâlih' al-Yâjrânî — Allâh l'agrée — demanda à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée : « Que sais-tu à mon sujet, ô Muh'ammad, toi qui me vois alors que ma chevelure est devenue semblable à la *thaghâma* (287 bis), que mon corps est décharné et que ma barbe ressemble à l'herbe desséchée ? Si tu savais ce que j'ai eu de courage, de force et de dévotion ! » Il rappelait ainsi ce qu'il avait été sans viser la gloriole, l'étalage et la renommée, mais cela découle de la pureté et de la religiosité d'âme, de la qualité du tempérament et du naturel et du fait que son être intime était identique à son apparence extérieure ; tout ce qu'il voyait comme preuves, miracles et signes, il le rapportait. C'est dans le même ordre d'idées qu'on mentionne dans le commentaire de la parole d'Allâh, le Très-Haut, rapportant ce propos de Moïse — que le salut soit sur lui : « Nous avons certes éprouvé fatigue du fait de notre voyage. » (288) qu'il ne voulut exprimer ni plainte ni aversion mais mentionna ce qui était et rien de plus. Allâh est le plus savant.

Abû Çâlih', qu'on nommait Tabraka, lorsqu'on lui écrivait une sourate du *Coran* sur la planchette, la récitait des jours durant jusqu'à ce que s'efface et disparaisse l'écriture tracée sur la planchette ; alors on lavait la planchette et l'on recommençait à écrire cette sourate que l'on avait fait disparaître en lavant la planchette ; et il leur disait : « Quelle belle sourate, ô fils de mon frère, pensez-vous que je l'ai déjà récitée auparavant ? »

Yûnus ibn Ajâj nous a raconté qu'Abû Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî passait la nuit à prier et le jour à jeûner et disait : « L'exacte mesure de toute une nuit [de prière] est de trois cents *rak'a-s* comportant chacune la sourate liminaire et [celle qui commence par] : « Dis : « Il est Allâh, unique » (289) [répétée] trois fois. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Mûsâ a rapporté que Çâlih' ibn Abî Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî envoya demander à Abû Jadrûn al-Wâchitî une chamelle qui lui donnerait des chamelons licites. Abû Jadrûn déclara : « Attestez que j'ai donné à Çâlih' la moitié de tous mes chameaux. » Et lorsqu'il en vendait qui étaient propres à la vente, il envoyait à Çâlih' la moitié du prix.

Muh'ammad ibn Nûh' a rapporté que 'Imrân ibn Zîrî remit à un homme des Banû Yâjrìn une charge de dattes pour qu'il aille la vendre parmi des bédouins ; parmi ces dattes il y en avait de gâtées. Lorsqu'il alla les vendre, il les troqua contre de la laine et autres produits. 'Imrân lui demanda : « As-tu signalé qu'elles contenaient des dattes gâtées ? — Non, répondit-il. » Or 'Imrân lui avait dit : « Signale-les . » 'Imrân lui dit : « Rends-moi mon sac » et il lui abandonna tout le reste par scrupule.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Imrân ibn Zîrî donna à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr un os de mouton avec de la viande autour. Or voici qu'un mendiant s'arrêta devant eux, disant : « Donnez-moi quelque chose. » Et 'Imrân d'arracher aussitôt l'os des mains et de la bouche d'Abû 'Abd Allâh et de le donner au mendiant. Puis ils s'assirent

et se mirent à causer. Lorsqu'il racontait cette histoire, Abû 'Abd Allâh disait : « Où y a-t-il quelqu'un d'autre que 'Imrân pour agir de la sorte ? » par gratitude pour ce qu'il avait fait. »

Muh'ammad ibn Mânûj raconte que 'Imrân, tenant des dirhams dans sa main, regarda dans la rue et ayant aperçu un haillon le prit pour y serrer les dirhams ; puis il prit conscience [de ce qu'il faisait] et jeta le haillon par scrupule et crainte de pécher.

On rapporte d'après son fils Nûh' : « Une nuit, ou une fois, 'Imrân s'endormit avec une bourse pleine de dirhams dans la main. Quand il se réveilla, la bourse était tombée de sa main ; il la laissa sans y toucher. Son fils (290) Nûh' lui dit : « C'est la bourse ! », mais il s'en alla sans la prendre. »

On dit qu'une femme rencontra 'Imrân et lui dit : « Je suis de tes parentes, ô 'Imrân. — Eh bien, lui dit-il, tiens-moi quitte des atteintes que j'ai portées à tes droits. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un groupe de gens de Ouargla partit pour Djerba ; parmi eux se trouvait 'Imrân ibn Zîri. Ils arrivèrent au grand *masjid* juste au moment d'assister à la prière du *dh'uhr*. Abû Zakariyyâ' Façil ibn Abî Miswar — Allâh l'agrée — survint alors et ils se préparaient à lui donner l'accolade mais 'Imrân leur dit : « Il ne va pas vous toucher la main en ce moment. » En effet, quand il fut en leur présence, il leur dit : « Le salut soit sur vous ! » et s'éloigna. Il accomplit les rites de la prière : il procéda au lavage rituel et pria. Ensuite il se tourna vers eux et leur toucha la main à tous. »

Mah'bûb ibn Abî 'Abd Allâh as-Sadrâti raconte que 'Imrân ibn Zîri se mit en route lui et ses compagnons en leur disant : « Allons voir les gens de bien ! » « Nous passâmes à Arigh, dit-il, et il déclara : « Allons voir les gens de bien ! » Nous arrivâmes enfin à Djerba du vivant des cheïkhs Abû Çâlih' et Abû Zakariyyâ'. Il nous demanda alors : « Avez-vous vu les gens de bien ? »

On nous a raconté qu'une fois il se mit en route précédant sa mère qui le suivait. Elle l'entendit qui parlait et disait : « Quels hommes excellents j'ai vus, et quels hommes j'ai vus ! — Quels sont ces hommes, lui dit-elle. — Les gens de Djerba, répondit-il. » Il disait à Nûh' ibn al-Manâsik : « Visite les gens de bien, ô Nûh', car quiconque ne rencontre pas les gens de bien ressemble à un chiot aux yeux encore clos. » Et il disait : « Comment atteindra-t-il la félicité celui qui ne voit personne l'ayant atteinte ? »

Sulaïmân ibn Mûsâ ibn Zanghîl raconte : « Lorsqu'ils arrivèrent à Djerba, les gens de bien qui s'y trouvaient leur demandèrent quel était l'homme le plus éminent qu'ils avaient amené avec eux. Ils leur répondirent (291) : « 'Adl ibn Lu'lu' et Mûsâ ibn Zanghîl az-Zalghînî. » Puis [les Djerbiens] demandèrent à Mûsâ ibn Zanghîl quel était l'homme le plus éminent qu'ils avaient amené avec eux ; il leur répondit : « 'Adl ibn Lu'lu' at-Tanâwtî. » Ils interrogèrent 'Adl à (292) Djerba et il leur déclara : « L'homme le plus éminent que nous avons amené avec nous est Mûsâ ibn Zanghîl. »

Sulaïmân ibn Mûsâ rapporte qu'un jour 'Adl se mit à faire la prière de la matinée. Un homme l'interpella au sujet d'un chameau qui lui appartenait et qu'il voulait envoyer chercher de l'alun mais il ne consentit pas à interrompre sa prière avant de l'avoir terminée. La caravane de l'alun se mit en route sans qu'il pût l'accompagner et son chameau ne la suivit pas. Or ces voyageurs subirent un coup du sort si bien qu'Allâh épargna à son chameau de se trouver avec eux. Louange à Allâh qui accorde sa sauvegarde à qui s'en remet à Lui ! »

'Adl était renommé pour sa piété, son scrupule et sa générosité. Il était muezzin. Quand il avait lancé l'appel à la prière du *maghrib*, il la faisait et, par une lucarne du mur de la mosquée, on lui donnait de quoi manger. Sa demeure faisait face à la mosquée. Il prolongeait les deux *rak'a*-s [surérogatoires] (293) ; au cours de la première il récitait la sourate de la Vache (294) et au cours de la seconde [celle qui commence par] : « Dis : Il est Allâh,

unique » (295). Puis il prononçait le salut (296), sortait et lançait l'appel à la prière de la nuit (297). C'était là sa manière constante de procéder et de déterminer l'intervalle séparant la prière du *maghrib* de celle du *'ichâ'*. Il avait la voix forte et retentissante ; lorsqu'il officiait comme imâm, les gens qui se trouvaient au lieu dit Thamâan Tisant faisaient leur prière d'après la sienne.

Sulaïmân ibn Mûsâ — Allâh l'agrée — rapporte que deux hommes de Ouargla, dont l'un s'appelait Çâlih' aç-Çâdiq, arrivèrent à Tîn Bâmât'ûs où ils rencontrèrent Mûsâ ibn Zanghîl qui leur demanda de descendre chez lui. Ils répondirent : « Laisse-nous car nous nous allons chez quelqu'un de plus généreux que toi. » Ils voulaient parler de 'Adl ibn al-Lu'lu' — Allâh l'agrée. Ils allèrent donc trouver 'Adl qui leur présenta sur la table les trois quarts d'un mouton.

Muh'ammad ibn Nûh' rapporte qu'il accompagna sa mère Umm al-Mu'min fille de H'ammû ibn Lu'lu' — Allâh fasse miséricorde à ce dernier — dans une visite qu'elle faisait à ses frères qui se trouvaient alors à Andrâr. « Nous marchâmes, raconte-t-il, dans le désert jusqu'où il plût à Allâh. Elle prit alors la parole et dit : « J'aurais envie de viande si j'en trouvais ici. » Puis elle me dit : « Viens, invoquons Allâh pour qu'Il nous en procure. » Bien qu'encore un enfant à peine arrivé à la puberté je lui dis : « Je m'interdis de manger une viande que je trouverais ici. » Nous marchâmes longtemps et aperçûmes une tente au loin. Et voici que la silhouette d'une femme portant sur la tête un voile (*qinâ'*) noir apparut à l'entrée de la tente. Elle nous fit signe de nous asseoir. Nous le fîmes et elle apporta une selle de mouton qu'elle déposa sur les plantes qui couvraient le sol. Puis elle se mit à décortiquer les meilleurs morceaux et à les offrir à ma mère pour qu'elle les mange, à lui poser des questions. « C'est mon fils, disait ma mère. » La femme lui fit signe de ne pas [m'en donner]. Ma mère mangea jusqu'à ce qu'elle eût apaisé son envie, sa fringale de viande et sa faim et je n'y goûtai pas. »

Muh'ammad ibn Nûh' a aussi rapporté que sa mère Umm al-Mu'min avait assisté aux funérailles de son père H'ammû ibn al-Lu'lu', alors qu'elle était petite fille. « Je regardai sa tombe, dit-elle, lorsque les gens furent partis et je vis comme deux cavaliers verts descendant du ciel qui entrèrent dans la tombe. Ils [y] restèrent un instant et je regardai de nouveau, je les vis sortir de la tombe et s'élever en l'air. » Il rapporta aussi, d'après elle, qu'une fois, son père H'ammû envoya sa famille auprès d'ar-Rabî'. Dans le pays la nouvelle se répandit qu'il avait épousé une femme sans contrat (298). Il eut vent de ce qui se racontait à ce sujet. Il se présenta, réunit les gens et leur dit : « Ecoutez-moi bien ! » Ce qu'ils firent. « O gens ! reprit-il, il m'est revenu que l'on dit de moi que j'ai épousé une femme sans contrat. Sachez que j'ai épousé Maryam bint Mâsuwwâ par l'intermédiaire de son tuteur matrimonial. Retenez bien ce que je vous dis : « Tout homme qui épouse une femme sans l'assentiment de son tuteur matrimonial commet là une fornication pure, une fornication intégrale. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Lorsqu'on parlait devant Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' du mariage sans contrat, il se mettait en colère au point que ses narines se gonflaient et disait : « Mariage sans contrat, mariage détestable ! » (299). On raconte à propos de 'A'icha, mère des croyants — Allâh l'agrée — qu'elle disait : « Toute femme qui contracte mariage sans l'assentiment de son tuteur matrimonial, son union est nulle, son union est nulle ! » On rapporte ce dire de Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsî — Allâh l'agrée : « S'il y a mariage non conforme à la sunna, l'enfant sera châtiment et quel bien peut-on attendre de l'enfant du châtiment ? » Lorsque nous quittâmes Abû'r-Rabî' pour retourner dans notre pays, il dit : « Transmettez mon salut à mon père 'Abd Allâh et dites-lui que si j'ai vent qu'il sacrifie à cet usage qui règne à Ouargla, il aura rompu avec moi ! » « J'ai circulé, dit-il (300), dans ces régions pendant vingt ans et je n'ai entendu parler de rien de tel au sujet des gens de bien. Mais ceux qui veulent que leur soit permis

un tel désordre se sont mis à raconter de telles choses à propos des gens de bien et à les en accuser. Qu'ils s'en gardent, qu'ils s'en gardent ! Quiconque a le respect de soi-même et de sa religion ne peut se satisfaire de pareilles actions ; ne le peuvent que ceux qui suivent leurs passions et mettent au-dessus de tout leurs appétits. »

Muh'ammad ibn Nûh' rapporte que sa mère reçut une fois, vers la fin de sa vie, la visite de quelques cheïkhs qui lui dirent : « Rapporte-nous quelque chose. » Elle leur répondit : « Que vous raconterai-je ? Tout ce qu'ont caché les gens de bien d'autrefois, vous l'avez mis à jour, vous autres, gens de cette époque ! »

Relation d'autres renseignements ayant trait à la biographie d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — qu'Allâh lui fasse miséricorde

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh soit satisfait de lui — a rapporté qu'un homme des Nafûsa était le compagnon de Yaknûl ibn Manâd al-Mazâtî — Allâh lui fasse miséricorde — qui était à Tajdît ; Yaknûl était en relations continues avec lui et lui rendait service si bien qu'il reçut de son compagnon vingt dînârs. Or Yaknûl mourut quelque part en Ifrîqiya, dans un pays autre que le sien. Le Nafûsî, en quête de son argent, alla trouver les cheïkhs de Tajdît. Ceux qui s'y trouvaient lui dirent : « Yaknûl est mort dans un pays autre que le sien et n'a pas laissé d'autre héritier qu'Allâh ; il n'a laissé qu'une fillette et n'a pas fait de recommandations testamentaires au sujet de ce dont tu parles. » Lorsqu'il désespéra d'eux, le Nafûsî entendit parler de cheïkhs de la secte qui s'étaient rendus à Qaçt'âliya et s'étaient réunis à Qanṭarâr. Il y avait parmi eux Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr, Muh'ammad ibn al-Khaïr, Dâwûd ibn Yûsuf et Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm — Allâh les agrée tous — et une nombreuse assemblée. Le Nafûsî alla les trouver,

informa le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — de son cas et se plaignit auprès de lui au sujet de sa créance sur Yaknûl. Dâwûd ibn Yûsuf se leva et dit : « Je me charge de la dette de Yaknûl et la paierai pour lui de mes deniers. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Puis Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm se leva et dit : « O cheïkh, c'est moi qui me chargerai de sa dette. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Puis Muh'ammad ibn al-Khaïr prit la parole et lui dit : « C'est moi qui me chargerai de sa dette en raison de l'étendue de ma fortune. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Lorsqu'il eut entendu les offres bénévoles des cheïkhs, [vu] leur empressement à payer la dette pour Yaknûl et leur émulation dans le bien, le Nafûsî se leva et dit : « J'abandonne à Yaknûl la créance que j'ai sur lui. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh. » Puis tous les cheïkhs en question se rassemblèrent, réunirent le montant de toute la créance du Nafûsî et le lui versèrent.

Mâksan ibn al-Khaïr — Allâh, l'agrée — a rapporté qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — alla trouver ar-Rabî' dans la région de Tîn Yaslî. « J'étais alors à Ouargla, dit [Mâksan] où se trouvait un groupe nombreux de clercs. Nous partîmes en groupe, dit-il, rendre visite à Abû 'Abd Allâh en une année de disette. Quand nous fûmes auprès de lui, il nous offrit une généreuse hospitalité et nous lui demandâmes : « Invoque Allâh en faveur d'un tel de Ouargla car il a offert une large hospitalité aux clercs et dépensé pour les héberger de grosses sommes d'argent. » Abû 'Abd Allâh répondit : « Voilà votre façon de faire, à vous autres gens de ce temps. Vous n'aimez que quiconque vous donne et vous redonne l'hospitalité ! que ne dites-vous : « Un tel défend la religion d'Allâh et a fait revivre les vertus des anciens nos pieux ancêtres. Invoque Allâh en sa faveur et autres paroles analogues ! » Ensuite, raconte Mâksan, il invoqua Allâh en faveur du personnage. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Nous nous rendîmes à Ouargla avec Abû 'Abd Allâh en nombreuse compagnie pour y faire visite ; il y avait parmi nous des groupes tribaux de gens de la secte avec leurs troupeaux. Parvenu à un point du trajet, Abû 'Abd Allâh désigna à la tête de chaque groupe un [responsable], chef (*'arîf*) et médiateur (*safîr*), choisi parmi les membres du groupe pour les diriger et veiller sur leurs affaires, par crainte des méfaits qu'ils pourraient commettre à Ouargla. Il demanda à l'un des Tripolitains qui s'appelait Jaldâsan d'être le chef (*'arîf*) [du groupe] des gens de Tripoli. L'autre refusa en disant: « Je ne réponds que de moi » [301]. « Achève le verset, ô Jaldâsan, lui dit Abû 'Abd Allâh. » Puis il ajouta : « Nous ne pouvons conserver cet [individu] parmi nous. » Et on l'exclut de la compagnie. Puis il vint à résipiscence et on l'admit à nouveau. Nous poursuivîmes notre route ainsi surveillés, gardés, pleins de crainte, de sérieux, de zèle et de circonspection jusqu'à notre arrivée à Ouargla. Et en dépit de ces précautions on rapporte que l'un d'eux se rendit coupable de méfaits qu'on leur avait interdit de commettre. »

On raconte au sujet du cheïkh Abû 'Abd Allâh qu'il se trouvait avec ses élèves dans la grotte bien connue de Tîn Yaslî. Pour dormir, il les avait répartis en trois catégories et les avait fait s'étendre selon leur rang. Les plus âgés tournaient la tête dans la direction de la qibla en face et du côté du *mih'râb ;* les moyens tournaient la tête vers les piliers et les colonnes de la grotte et les autres élèves tournaient la tête dans la direction de la *qibla* derrière les têtes des « moyens » de l'autre côté. Ils laissaient vide pour le cheïkh un emplacement face au *mih'râb*. Or voici qu'en se levant à la fin de la nuit, les élèves le trouvèrent assis à sa place sans savoir par où il était passé pour y arriver, ni d'où il était venu. Cela aussi compte parmi les choses merveilleuses qu'il accomplit.

Abû'r-Rabî' a dit : « Une fois, Abû 'Abd Allâh m'appela et me dit : « Hier en me levant, je n'ai rien trouvé d'autre pour m'appuyer dessus que cette branche

de palmier ; ne sachant à qui elle appartenait, je la pris afin de la proposer à tous les clercs en demandant à qui elle appartient pour la remettre à son propriétaire. »

Le cheïkh Yah'yâ ibn Ja'far — Allâh l'agrée — raconte qu'ayant dormi une nuit dans la grotte avec les élèves, il entendit le bruit de quelqu'un qui commençait à pleurer et à sangloter. « Je reconnus sa voix, dit-il, c'était l'un des plus jeunes élèves. Au matin je l'interrogeai sur son chagrin ; il mit du temps à répondre et après l'avoir pressé de questions il me dit : « Comment ne pleurerais-je pas ? Les clercs se sont réunis par groupes, se sont concertés et se sont liés d'amitié mais pas un ne m'a mentionné. Or un tel, auparavant, ne manquait pas une occasion de me donner de bons conseils et des avertissements ; maintenant qu'il est parti, je n'ai plus personne pour me conseiller et voilà pourquoi j'ai pleuré. » Ce personnage qui s'était préoccupé de lui et lui avait ranimé le cœur était Yûsuf le père de 'Isâ al-Madyûnî — Allâh leur fasse à tous deux miséricorde. »

Un homme a rapporté à Abû'r-Rabî' ce dire d'Abû 'Abd Allâh : « A quiconque vit peu, Allâh accorde le temps d'œuvrer pour ce bas monde et pour l'autre. » Lorsqu'il entendit ces paroles, celles d'Abû 'Abd Allâh, de la bouche de cet homme, Abû'r-Rabî' s'écria : « Vois ce qu'il a dit sur son époque et que dirions-nous, nous autres, sur celle où nous vivons ! » Ensuite Abû 'Abd Allâh a dit : « Quiconque vit peu voit des choses extraordinaires. » [302].

On raconte qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr se rendit à Waghlâna et constata dans cette communauté de la zizanie et une propension à l'erreur. Il y avait parmi ces gens-là un homme, originaire des Lawâta, nommé Abad Allâh et descendant d'as-Sakkâk, qui leur rendait des *fatwâ*-s au sujet de leurs affaires, donnait dans les opinions controversées et penchait pour le désordre. Abû 'Abd Allâh lui dit : « Sache, ô Abad Allâh qu'il n'est pas un seul homme qui soit au-dessus de la communauté, à l'exception du Prophète — que le salut soit sur lui ! Sache aussi, ô Abad Allâh que quiconque parle

alors qu'on a besoin de ses paroles est mis à l'épreuve une fois et que quiconque parle sans qu'on ait besoin de ses paroles est mis à l'épreuve deux fois ! »

Abû Ya'qûb Yûsuf fils du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû 'Abd Allâh fit halte une fois à Waghlâna où se trouvait un groupe de clercs décidés. Abû 'Abd Allâh s'assit sous les palmiers auprès de la source Tâ'amâra. Abû 'Imrân Mûsâ ibn Jannûn — que la miséricorde d'Allâh soit sur lui — lui apporta quelques dattes vertes et un melon à la saison où mûrissent les dattes. Abû 'Abd Allâh le rabroua et refusa de prendre quoi que ce fût, en disant : « Tu oses m'offrir quelque chose de la sorte ? Va le porter aux clercs. — Cette quantité, répondit Mûsâ, ne peut suffire aux clercs qui sont nombreux. — Coupe le melon en tranches, repartit Abû 'Abd Allâh, que tu mettras avec les dattes dans le pan de ton vêtement et tu les leur donneras jusqu'à ce qu'ils en aient leur suffisance. L'autre fit ce qu'il lui avait ordonné. C'est là un trait de l'excellence de son comportement, de l'étendue de son autorité et du souci qu'il avait des droits de ses compagnons.

On rapporte qu'Abû 'Abd Allâh faisait des paraboles sur les gens de son époque. « Les gens de cette époque, disait-il, ne ressemblent qu'à la *sabkha* de notre région : mouillée, elle est glissante, sèche et compacte, elle déchire et blesse ; les gens de cette époque ressemblent aux boucs : réunis, ils s'encornent et, séparés, ils se lancent des cris ; les gens de notre époque sont semblables à l'eau d'un sol aride : elle ne fait pas mûrir le grain, n'arrose pas et s'infiltre sans étancher la soif, désaltérer, rafraîchir ni abreuver ; les gens de notre époque sont semblables au petit bois qu'on ne peut lier pour en faire un fagot et qu'on ne peut mettre dans des sacs pour l'emporter. » Il a dit aussi : « Celui qui endoctrine les gens de cette époque est pareil à [celui qui met] des bouts de branches dans un filet : quand on le soulève, les branches pointent de toutes parts hors du filet. » On dit [309] que le cheïkh Abû Maïdûl Mat'kamdâsan az-Zanzafî a tenu ce propos de sens analogue : « Vous êtes comparables, ô hommes de cette époque, aux bestioles minuscules qui pullulent dans les trous d'eau ; l'eau de pluie oscille d'un côté à l'autre jusqu'à ce qu'elle subisse la brûlure du vent : il pompe l'eau, la disperse, et les bestioles périssent. » Voilà ce qu'il a dit en son temps et il était l'un des contemporains d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. « J'ai rendu visite à ce cheïkh Abû Maïdûl, en compagnie de Zakariyyâ' ibn Abî Bakr, et il nous dit : « Abû 'Abd Allâh m'a écrit une lettre où se trouvait cette phrase : « Tends la main avec ce que tu peux, tends la main avec ce que tu peux, [tends la main avec ce que tu peux] » répétée trois fois. J'invitai l'un des clercs à me la recopier dans un livre et il [ne] me l'écrivit [qu'] une seule fois ! » Et il nous dit : « Regardez les gens de cette époque et leurs façons d'agir ! »

Le cheïkh Yah'yâ ibn Ja'far rapporte qu'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' écrivit à Abû Maïdûl [310] une lettre dans laquelle on lisait : « Au nom d'Allâh, le Bienfaiteur miséricordieux ; à Abû Maïdûl — Allâh prolonge son existence et fasse durer son bonheur. J'ai entendu dire qu'un groupe de Nukkârites s'est rendu par chez vous. Prends garde, prends bien garde qu'ils ne s'infiltrent parmi vous, fût-ce pour recevoir l'hospitalité, car ces gens sont les plus trompeurs de ceux qui font partie de la communauté de Muh'ammad — qu'Allâh le bénisse et le sauve. A un homme tel que toi, toute recommandation est superflue. Salut. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Les sauterelles s'abattirent sur la propriété du cheïkh à Tîn Yaslî. Il me fit venir et me dit : « Va à la propriété et récite ce verset : « Parmi vous égal est [pour Lui] celui qui tient secret son discours et celui qui le divulgue... jusqu'à la fin du verset [311]. Ensuite, lance un appel et dis : « O vous qui êtes ici et comptez parmi nos frères, le débile cheïkh aveugle vous demande de l'aider à chasser les sauterelles de sa propriété ! » Je fis ce qu'il m'avait ordonné et les sauterelles lâchèrent pied et se dispersèrent sur le champ grâce à la louange d'Allâh. »

On rapporte aussi à son sujet qu'un mulet lui appartenant prit la fuite ; c'était alors le printemps et il s'enfuit en direction d'Arîgh. Le cheïkh envoya des hommes à sa recherche. Il leur recommanda de lancer un appel et de dire : « O nos frères qui vous trouvez ici le cheïkh aveugle demande assistance à Allâh et à vous-mêmes pour recouvrer son mulet ! » Ils firent ce qu'il leur avait recommandé et voici le mulet revenant sur ses pas en piaffant, comme s'il était aiguillonné ou frappé.

De lui aussi ce mot : « Rompre avec la parenté c'est comme couper du corps un membre qui ne peut plus être recousu, raccroché ni raccordé à ce dont il a été retranché. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim rapporte qu'Abû 'Abd Allâh se trouvait à Arîgh à une époque où les coupeurs de route couraient alors de droite et de gauche, ce qui l'affecta énormément. Il n'y put rien et fut pris de frayeur. Lorsque les groupes de Banû Maghrâwa s'assemblaient autour de lui, il les exhortait, leur ordonnait [de faire le bien] et leur défendait de commettre des actes coupables et de couper les routes. Probablement que l'un d'eux lui dit : « O cheïkh, nous n'y pouvons rien et ne sommes pas capables de sévir contre ces malfaiteurs » et qu'il répondit : « Puisque vous n'y pouvez rien et que vous n'êtes capables de rien, eh bien nous pourrons, nous, et serons capables pour nous-mêmes. » Il se mit en route avec sa famille et partit pour Ifrân où il demeura près d'une année. Tous les groupes de Maghrâwa allèrent le trouver là-bas et lui demandèrent de revenir dans son pays. « Pourquoi, lui dirent-ils, as-tu abandonné ta propriété bien qu'elle fût sur le point de rapporter ? » Ils voulaient parler de Tîn Yaslî. Il leur répondit : « A mes yeux, elle ne vaut pas plus que cet oignon (312). Or l'oignon était derrière lui et c'était comme s'il le voyait. Ceci était la conséquence de l'étendue de sa clairvoyance, de son intelligence et de sa fermeté. Il leur dit : « Voici mon couffin qui circule parmi les Banû Yakchan pour les dattes ; malgré ce que vous avez dit de la récolte de Tîn Yaslî. Vais-je donc m'installer pour vous plaire à Arîgh où je serai comme une proie exposée au milieu des chacals et il en viendra vers moi de partout. Voyez les clercs qui viennent à moi de tous les points de l'horizon, ils parviennent (313) aux limites d'Arîgh... (314) ibn Kiyân de l'Est, Jâbir de l'Ouest, Sulaïmân ibn 'A'icha du Nord. Les clercs sont devenus mes gouverneurs (315) pour Arîgh. » Désespérant de le faire revenir cette fois-là, ils s'en retournèrent à Arîgh et obéirent comme ils purent pour faire respecter les droits. Il revint par la suite. Alors qu'il se trouvait à Ifrân, Abû Muh'ammad ibn Sulaïmân était venu le trouver arrivant d'al-Qal'a (316). Abû Muh'ammad lui dit: « Pourquoi n'as-tu pas poussé jusqu'à Ouargla pour voir les gens et qu'ils te voient ? — A quoi bon, répondit Abû 'Abd Allâh, voir des gens qui ont pris une enorme mesure, y ont mis des chaudrons, des poêles à frire, des poteries, des voiles, et ont mêlé toutes ces choses que l'on ne doit [légalement] ni mélanger ni réunir ? » Il en fit un proverbe dont voici le premier vers : (*basîṭ*).

« *Ne mélange pas les mauvaises choses avec les bonnes, ôtes-en tes vêtements et échappe-toi tout nu.* »

Nous avons appris qu'il reçut alors la visite de Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsi et de Muh'ammad ibn 'Umar al-Yarwatni qui étudiaient les livres dans les grottes des Banû Ajâj. Il les interrogea sur eux-mêmes et ce qu'ils faisaient dans les grottes des Banû Ajaj. Ils lui apprirent que dans les grottes précitées, ils étudiaient les livres. « C'est bien ce que vous faites, leur dit-il, car on dit : « Celui qui étudie les livres vaut mieux que celui qui s'instruit auprès de cinq docteurs de la valeur de 'Abd Allâh ibn al-Khaïr ». On rapporte qu'il leur dit [encore] : « Celui qui étudie les livres exhaustifs ressemble à celui qui déballe des sacs à grains, en raison, s'entend, de l'abondance des questions traitées. Quant aux livres éclectiques, on y trouve un tri des dires des savants. Les livres des réponses (*jawâbât*) des imâms sont la moëlle de la science. » C'est ainsi qu'il incitait à étudier les livres, à les examiner — sur lui la miséricorde d'Allâh.

Abû'r-Rabî' a dit : « Nous quittâmes Qaçt'âliya, dit Abû 'Abd Allâh, pour nous rendre en Ifrîqiya et nous

parvînmes à un endroit appelé Salâm Lik ([317]) : c'est un endroit qui est encore connu aujourd'hui. Au cours de notre voyage, nous ne rencontrâmes aucune tribu ni aucune station (*manzil*) sans y trouver quelqu'un dont nous pussions tirer profit en bien et en science. De même, Sulaïmân ibn 'Abd Allâh ibn Chukr al-Fit'nâsî al-Mazâtî a dit : « J'ai connu à Fit'nâsa — et c'était une tribu très peu nombreuse de Mazâta — douze mosquées toutes fréquentées, et remplies d'appels à la prière, de sermons et d'assemblées, et d'ajouter alors : « Aujourd'hui, il n'y en a plus une qui soit fréquentée et cela est dû à la disparition du bien et des gens qui le pratiquent. » Cela était dit en l'année 467 [27 août 1074-15 août 1075].

Abû'r-Rabî' a dit : « Etant à Qaçt'âliya, j'écrivis au cheïkh une lettre où je lui disais : « J'ai appris que tu désires monter au Djebel Nafûsa ; j'ai réfléchi longtemps à cela et retourné la chose dans mon esprit ; je voudrais me trouver avec toi dans un même endroit. » Il a rapporté aussi qu'il lui avait écrit alors qu'il étudiait la grammaire. « J'ai appris, lui dit-il, que tu étudies la grammaire et que le groupe où tu te trouves s'intéresse à autre chose. » [Le cheïkh] répondit : « Sache que le travail qui n'est pas fait en son temps est faible et que le temps sans travail est perdu. »

Mâksan — Allâh l'agrée — a rapporté : « Je quittai Tripoli, dit-il, pour aller trouver Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. Je le rejoignis à Asûf alors qu'il voulait gagner Tripoli. Il nous dit : « Ne vous tracassez pas et n'ayez pas le cœur serré car, s'il plaît à Allâh, je reviendrai sur mes pas. » Et il cita alors des maximes : « Quiconque se gouverne comme il gouverne autrui est juste et quiconque donne de soi-même autant qu'il veut obtenir d'autrui est équitable. Ton frère a sur toi les mêmes droits que tu as sur lui. » On lui posa alors [cette] question : « Au sujet de ce qu'un homme croit vrai en conscience, cela peut-il être un argument aussi bien favorable que défavorable [pour lui] ? » On raconte d'après Abû Zakariyyâ' ibn Jarnâz an-Nafûsî qu'il dit : « Tout

ce qu'un homme croit en conscience sera un argument aussi bien favorable que défavorable [pour lui]. » Alors je dis à mes compagnons : « J'ai quitté Tripoli pour venir ici afin de tirer avantage de cette question. » Louange à Allâh, maître des mondes !

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Ya'qûb Yûsuf ibn al-Wâlî alla trouver le cheïkh Abû 'Abd Allâh à Tîn Yaslî. Le cheïkh Fulful était assis chez le cheïkh et cela se passait en l'année 430 [30 octobre 1038-22 septembre 1039] l'année [dite] de Farawrâw ([318]) qui fut une année de famine à Tripoli. Lorsque [Abû Ya'qûb] arriva auprès d'eux, ils lui serrèrent la main et lui donnèrent l'accolade. Voyant Fulful vêtu d'habits misérables il lui donna son vêtement à la place. Il se plaignit auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh de la disette dont ils souffraient et de l'état où il avait laissé les siens ; alors [le cheïkh] lui remit vingt dînârs. Puis [Abû Ya'qûb] lui demanda conseil sur son intention d'aller trouver à Ouargla le cheïkh Dâwûd et le cheïkh Manâdî à cause des services qu'ils pourraient lui rendre. Abû 'Abd Allâh lui répondit : « Il ne te servira à rien d'y aller et de t'y procurer un *çâ'* ([319]) d'or si tu ne reviens auprès des tiens qu'après qu'ils auront ravagé, disparu et péri ! » Alors il se prépara à repartir de là et se plaignit à Abû 'Abd Allâh de la faiblesse de ses forces et de la modicité de ses moyens. Alors [le cheïkh] invoqua Allâh en sa faveur pour qu'Il l'assiste par la force d'autrui, l'envoya chez les Banû Yanjâsan avec un homme auquel il le recommanda. Il trouva la caravane en partance pour Asûf, partit avec elle et arriva à Asûf ; or [il y trouva] une caravane qui faisait ses préparatifs dans l'intention de se rendre au Nafzâwa : il se joignit à elle jusqu'au Nafzâwa et y parvint sain et sauf. Entre lui et les siens [les routes] étaient coupées par des brigands et il ne trouva personne d'autres pour l'accompagner jusque chez les siens qu'un groupe de voleurs. Il se mit en route avec eux ; ils chargèrent son viatique et lui dirent : « Quand tu n'auras plus de force, assieds-toi et repose-toi. » Allâh lui accorda de profiter d'eux et le préserva de leur malfai-

sance — louange à Allâh — grâce à l'invocation du cheïkh Abû 'Abd Allâh, et il ne constata de leur part que de la bonté jusqu'à ce qu'il fût arrivé auprès de lui. »

Abû'r-Rabî' raconte qu'une fois il rencontra ce cheïkh alors que ce dernier arrivait d'Ifrîqiya, portant des vêtements sales et crasseux, alors qu'auparavant il le connaissait parmi la foule des disciples comme étant homme de bien, vertueux et bien mis : corps soigné, vêtements propres et belle apparence. Il s'étonna donc de le voir en pareil état et lui dit : « O mon frère, quel est donc cet état où je te vois ? — O mon frère, répondit-il, nous sommes à une époque où celui qui perd ce bas monde perd l'autre monde, tandis que les anciens s'ils perdaient ce bas monde ne perdaient pas l'autre. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr m'appela et me dit : « Dis à un tel qu'il prenne sa planchette et qu'il quitte notre communauté. » C'était un des élèves qui s'instruisaient auprès de lui. « Pourquoi, lui demandai-je ? — Mon esclave s'est plaint de lui auprès de moi, répondit-il. Il l'a vu se tenir un moment auprès d'une servante à lui (320) qui venait de ramasser du bois, lui parler et l'entretenir. » Abû'r-Rabî' a dit : « Je parlai à l'homme et l'informai de ce que m'avait dit le cheïkh. Il repartit pour son pays. Je l'ai revu ensuite à Tripoli et n'ai point entendu dire du mal de lui et n'en ai pas appris sur son compte. »

On relate que l'objet de la plupart des assemblées tenues par Abû 'Abd Allâh était de mettre en garde et de faire peur. On lui dit une fois : « C'est une affaire pénible et angoissante dont il est difficile de se tirer étant donné tout ce dont tu as fait état. » Et on lui faisait cette parabole : « Que dis-tu de voyageurs qui se sont inconsidérément engagés dans un désert inconnu où il fait très chaud et où la route est longue ; leur guide s'est égaré, leur tente s'est effondrée et ils sont la proie de la chaleur accablante ; comment échapperont-ils à la fatigue et au trépas ? » On lui dit aussi : « Comment se fait-il que les gens doués et intelligents soient souvent victimes de

maux, soit qu'ils tombent dans la perdition, soit qu'ils se tournent vers ce bas monde, et que ceux dont on peut espérer scrupules et crainte d'Allâh sont difficiles à instruire et souvent stupides. » Le cheïkh répondit à l'interlocuteur : « C'est là le signe de la mort de l'Islâm ! » On lui dit aussi : « Que doivent faire les gens si s'en va celui en qui ils mettent leur confiance au sujet de leur religion, s'ils arrivent à une époque où les hommes dignes de foi sont peu nombreux, si l'instruction ne peut guère être acquise qu'auprès d'un homme de peu de scrupules et si la crainte d'Allâh se trouve rarement en eux ? » Il fit alors cette parabole en répondant à celui qui lui parlait : « Que dis-tu d'un homme qui a soif, est sur le point de mourir de soif et trouve de l'eau salée, saumâtre, amère, épaisse ? doit-il la boire ou la laisser ? Comme si [Allâh] ne lui donnait pas une issue ; Allâh me suffit et quel excellent protecteur ! » (321). Et l'on a dit d'après un de ceux qui ne sont plus : « La science ne s'acquiert pas, fût-ce une seule question, auprès de quiconque ne craint pas Allâh et comment aurait-il de la sollicitude pour toi, celui qui n'en a pas pour lui-même ? »

On rapporte d'après 'Alî ibn Mançûr al-Yarâsnî qu'un homme qui portait le nom de Bayyâd'a vint d'Ifrîqiya à Tîn Yaslî pour demander conseil au cheïkh Abû 'Abd Allâh. Il resta chez lui tout l'hiver sans lui rien dire de ce qui l'amenait. Lorsqu'il fut sur le point de retourner auprès des siens, Abû 'Abd Allâh l'accompagna et c'est alors qu'il se plaignit à lui de sa femme et Abû 'Abd Allâh de lui dire : « Les amis sont de deux sortes : l'un donne sa fortune pour payer la rançon de l'homme et ne le quitte pas ; l'autre donne sa fortune à l'homme pour qu'il le quitte. » Certains disent qu'il ne demanda pas conseil ; [le cheïkh] l'informa de ce dont il l'informa avant que [l'autre] ne l'informât. Il retourna auprès des siens, donna tout son argent à sa femme et s'en sépara et l'année ne se passa pas sans qu'Allâh lui eût remplacé tout ce qu'il avait versé à sa femme. On dit [aussi] qu'il ne lui avait versé que sa dot.

Cela ressemble à ce qu'a rapporté Abû'r-Rabî' : « Les Nafûsa du Djebel avaient coutume, lorsqu'ils partaient en voyage, de mettre à leur tête un homme qui se chargeait de leurs affaires et de leurs besoins et qu'ils consultaient sur tout ce qui convenait à leur voyage. Si bien qu'un beau jour ils partirent comme de coutume et mirent à leur tête un homme chargé de leurs affaires et qu'ils consultaient au sujet de leurs besoins. Arrivés au but de leur voyage, ils réglèrent leurs affaires et leurs intérêts dans ce pays et voulurent regagner le leur. Le responsable (*naqîb*) qu'ils avaient placé à la tête de leurs affaires vint à eux et leur déclara : « O communauté des Nafûsa ! prenez en mains vos affaires et vos intérêts car j'ai une femme de mauvais caractère et de langue pointue et volubile. Lorsque je l'ai quittée, mon cœur a trouvé le repos et la gaîté, le chagrin qu'elle me causait s'est dissipé, l'affliction a quitté mon corps et je me suis consacré à vos affaires mais maintenant que je vais aller la retrouver, mon cœur est bouleversé, affligé, angoissé, préoccupé. Prenez donc vos affaires en mains et occupez-vous de vos intérêts. » Lorsque les Nafûsa eurent entendu ce discours et les raisons qu'il alléguait, ils se dirent les uns aux autres : « Un homme de ce mérite, que nous avons mis à l'épreuve au sujet de nos affaires, que nous avons trouvé raisonnable et avisé, pour lequel notre amitié et notre affection ne faisaient que croître, et que nous avons éprouvé avec bonheur tout au long de sa gestion (*naqîba*) bonne et heureuse, une femme nous le gâte ! Il n'en sera plus jamais ainsi ! » Ils réunirent la somme qu'il lui devait [en cas de répudiation] et il se sépara d'elle lorsqu'il fut de retour. Il reprit leurs affaires en mains jusqu'à leur arrivée. Ils agirent bien et obtinrent ce qu'ils avaient désiré. Louange à Allâh, maître des mondes ! »

Le cheïkh Abû 'Abd Allâh éprouvait de l'angoisse et de la crainte au sujet de la perte des livres. Une fois, à un homme qui lui demandait des livres, Abû 'Abd Allâh déclara : « Me voilà devenu, ô un tel, comme le lait caillé, ou bien il jaillit d'emblée au visage du buveur, ou bien se fait désirer, se refuse et devient récalcitrant. »

On rapporte au sujet d'un homme de la tribu des Banû Wilîl qui s'appelait Bayyâd'a ibn Sawdrâ et portait la *kunya* d'Abû Tamlî, qu'il dit : « Ah ! si les gens de la secte prêtaient oreille et attention à tout ce que dit ce cheïkh ! — il voulait parler d'Abû 'Abd Allâh — car tous ses propos ne sont que sagesse, qu'il s'agisse de religion ou de ce bas monde, et il est le sage de son temps. »

Abû'r-Rabî' rapporte qu'un homme des Lamt'a, nommé Mîrwâ quitta son pays pour cette région et Allâh lui inspira le bien et la rectitude. Cela se passait à l'époque d'Abû 'Abd Allâh. C'était un homme de devoir et de bonne intention et il se trouvait dans le voisinage d'Abû 'Abd Allâh. Il s'arrêta une fois avec ses moutons et ceux d'Abû 'Abd Allâh dans la vallée d'Andrâr et finalement les Banû Ghumart lancèrent contre eux une razzia et emmenèrent tous les moutons. Il les poursuivit pour récupérer les bêtes mais ils refusèrent de rien lui rendre. Tandis qu'il les harcelait ainsi, un de leurs cavaliers retira son pied de l'étrier et lui en donna un coup, [mais] Allâh lui raidit le pied au point qu'il ne put le remettre dans l'étrier. Voyant ce qui lui arrivait, ses compagnons dirent à Mîrwâ : « Déclare que tu le tiens quitte, ô Mîrwâ ! » Ce qu'il fit mais sans formuler l'intention et le pied [de la victime] ne retrouva pas sa souplesse. Ils lui dirent alors « Tiens-le quitte en formulant l'intention, ô Mîrwâ. » Il le fit en formulant l'intention ; le pied redevint normal, tel qu'il était auparavant et l'homme le remit dans l'étrier. Ils augurèrent mal [de ce qui était advenu] et par la suite ils pillaient les troupeaux des gens et se les appropriaient mais sans toucher aux bêtes de Mîrwâ. Une fois, ils l'attaquèrent alors qu'il avait avec lui les moutons d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — et s'en emparèrent. Mîrwâ leur dit : « Prenez mes moutons et laissez ceux-là car leur propriétaire vaut mieux que moi ! » [Mais] ils refusèrent. Lorsqu'Abû 'Abd Allâh, dit [le narrateur], apprit la mort de Mîrwâ, il s'exclama : « Nous sommes à Allâh et à Lui nous retournerons ! c'est une brêche qui ne se colmatera point jusqu'au jour de la résurrection ! »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr dit : « Un homme des Lamt'a se repentit, vit la lumière de l'Islâm et revint parmi les gens de la secte, à l'époque du cheïkh Abû Zakariyyâ' Façil ibn Abî Miswar — Allâh les agrée tous deux. Il interrogeait sur ses aventures et sur ce qu'il avait fait au temps de ses débordements ; il dit : « L'anthropomorphiste atteint-il le but après avoir proclamé l'unicité d'Allâh et s'être repenti alors qu'auparavant il donnait une forme à Allâh dans son esprit, lui assignait des limites et affirmait tout cela ? » Le cheïkh Abû Zakariyyâ' refusa de lui accorder cette indulgence. On raconte qu'un clerc lui donna une réponse favorable disant qu'il atteignait le but tout comme le polythéiste [repentant].

Abû'r-Rabî' a dit : « Qâsim ibn Maknûd a dit : « Yaknûl ibn 'Isâ et moi nous mîmes en route avec Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf al-Madyûnî — Allâh l'agrée ; un groupe de clercs nous accompagnèrent. Nous reçûmes dans le Zâb l'hospitalité d'al-Mat'kûdî az-Zandâjî et fîmes halte chez lui ; il était l'ami de Yaknûl ibn 'Isâ. On apporta le [plat du] repas avec dessus de la viande de mouton. Le cheïkh Abû Nûh' savait discerner l'odeur du mouton mort de maladie. Lorsqu'Abû Nûh' eut flairé et reniflé l'odeur de la viande, il leva la tête vers al-Mat'kûdî az-Zandâjî qui se tenait debout au-dessus de nos têtes avec les condiments, et lui dit : « Ne corromps-tu pas l'Islâm ? S'ils portaient en eux la haine, ils mériteraient davantage mais comme ils n'en ont pas, tu es parvenu à tes fins » (322). Et le cheïkh voulut qu'il leur égorgeât un mouton sain, gras et sans tare. Quand al-Mat'kûdî eut entendu les paroles du cheïkh il baissa la tête et la laissa tomber, honteux de ce qu'il avait entendu. Yaknûl qui était son ami, tendit la main vers lui et lui dit : « Relève la tête pour qu'ils ne te voient pas lui servir de pierre de touche » (323).

Abû'r-Rabî' rapportait, d'après Abû Muh'ammad Wislân qui le tenait de son père Abû Çâlih', que les clercs vinrent à lui et trouvèrent chez lui un mouton taré mort de maladie. « Il nous dit alors, poursuivit-il : « Egorgez un agneau pour le mérite qu'il y a à verser le sang pour les musulmans. » Ce que nous fîmes. « Ceci confirme, dit-il, la parole du cheïkh Abû Nûh' — Allâh lui fasse miséricorde. »

Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Muh'ammad — Allâh l'agrée — rapporte qu'il demanda conseil à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — sur [l'intérêt du] voyage à Ouargla et de la visite [aux dévots de l'endroit]. Il lui répondit : « O Yûsuf, prononcer le nom de Ouargla est un mal. Qu'est-ce d'y pénétrer ? » Muh'ammad ibn Khaïrân al-Yarâsnî rapporte, citant le livre de Sat'ih' que « le nom de Ouargla est plus beau que la chose et l'on s'y entretue pour un rien. »

Abû'r-Rabî' a rapporté au sujet d'un homme des Nafûsa d'Amasnân, nommé 'Isâ ibn Zâwir, qu'il se rendit à Ouargla à une époque où y fleurissaient les prônes, l'appel à la prière, le bien et la vertu. Il se dit en lui-même, plein d'admiration : « Comment cette [ville] a-t-elle échappée à Satan et à ses suggestions ? » Il y séjourna, se mêla aux habitants et connut leurs pensées intimes. Alors il se dit en lui-même : « C'est la patrie de Satan qui y a élu domicile et a lâché ses agents dans les parages. »

On rapporte au sujet des deux fils de Munib, Abû Ya'qûb et Abû Yûsuf, qui étaient deux cheïkhs, vertueux juristes, des Nafûsa, qu'ils se rendirent du Djebel Nafûsa à Tiaret au temps de son éclat. Arrivés à proximité de Ouargla, ils s'arrêtèrent devant la ville et n'y entrèrent pas par défiance à son égard et pour se préserver de la divergence et de la dissension. Ils y envoyaient quelqu'un y faire leurs commissions. Ils se comportèrent de la sorte à l'aller et au retour.

Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr (324) — Allâh les agrée tous deux — a rapporté qu'il se rendit à Ouargla en visite. Puis il fit demi-tour et passa chez nous à Qant'arâr. « Nous l'interrogeâmes sur les gens de Ouargla ; or c'était un homme éveillé, raisonnable, de bonne intention et perspicace. Il nous dit : « Ou bien je suis

aveugle ou bien je n'ai rien vu. » On raconte à son sujet que les gens de Ouargla lui dirent : « Reste un peu, que nous profitions de ta compagnie. » Il leur répondit : « Vous êtes comme quelqu'un qui dirait : « Reste un peu, ton cœur mourra » étant donné ce qu'il avait découvert sur leurs comportements.

On rapporte que Sa'îd ibn Ibrâhîm avait une créance d'un dînâr sur un homme auquel il le réclama puis ce dernier nia le lui devoir. Par la suite, Sa'îd le rencontra aux mains d'agents du roi et de gardes qui le traînaient et le malmenaient. « Que lui réclamez-vous, Sa'îd ? -- Un dînâr » répondirent-ils. Sa'îd le leur donna et ils relâchèrent l'homme. Puis, après cela, l'homme lui apporta deux dînârs et lui dit : « Lorsque tu m'as eu réclamé [le dînâr], je ne l'avais pas et c'est pourquoi j'avais nié te le devoir. » On raconte à son sujet qu'il dit : « Quand quelqu'un m'a fait du mal, je ne trouve pas le repos de mon âme tant que je ne lui aie pas revalu du bien. » Quant au cheïkh Sulaïmân ibn Mûsâ, il dit : « Mon âme se complaît à faire du bien à celui qui m'a fait du mal, plus encore qu'à celui qui m'a fait du bien. » On dit, au sujet du prophète Jacob — Allâh le bénisse et le sauve — qu'il déclara à ses fils : « Mes enfants, retenez de moi certaines vertus : je n'ai vu personne faire une bonne action sans lui en faire publicité et je n'ai jamais vu personne commettre une mauvaise action sans le cacher ; je n'ai jamais usé de ma force contre quiconque m'a opprimé ; ma langue n'a jamais mentionné un défaut [d'autrui] et personne ne m'a jamais confié un secret que j'aie divulgué. »

On rapporte que Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm rencontra des agents du sultan qui s'étaient emparés d'une femme, l'avaient enchaînée et l'emmenaient. Il leur demanda ce qu'ils lui réclamaient et ils lui répondirent : « Tant et tant. — Tenez cet argent, leur dit-il, et relâchez-là, laissez-là. » Ils refusèrent et la femme de crier : « Musulmans, à l'aide ! » Sa'îd prit son arme, s'interposa entre eux et elle et mit la femme devant lui pour qu'ils ne l'atteignent pas. Ses compagnons lui dirent : « Que fais-tu

de nous ? Sa'îd ! Tu vas nous exposer à la mort ! — Ne vous tourmentez pas, leur répondit-il ». Il resta ainsi un peu de temps, puis vinrent les hommes du roi qui demandèrent : « Où est l'homme qui a arraché cette femme des mains des agents et des gardes ? — C'est moi, dit-il. — Rends-toi à l'ordre du sultan, lui dirent-ils. » Il partit avec eux et ils se présentèrent tous devant le sultan qui lui dit : « C'est toi qui a arraché cette femme des mains de [mes] esclaves. — Oui, répondit-il — Qu'est-ce qui t'a porté à faire cela ? demande le sultan. » Il lui exposa les propos que les agents et lui avaient échangés. [Le sultan] le fixa des yeux un long moment puis dit aux esclaves : « Allez-vous-en. Les cieux et la terre ne tiennent debout que par lui et ses pareils. » Allâh écarta de lui leur ruse et le sauva de leur hargne et de leur malfaisance. Louange à Allâh, maître des mondes !

(à suivre)

NOTES

(227) *Cor.*, VI, 1 ; tr. BLACHÈRE, II, 665.

(228) *Cor.*, XLII, 9 ; BLACHÈRE, II, 548.

(229) Le très loué. Dans le texte : Ah'mad, (avec valeur de superlatif) au lieu de Muh'ammad.

(230) Un vieillard. Dans le texte : une barbe.

(231) Amajmâj. Nous ne savons où situer cette caverne dont par surcroît le nom exact reste à établir. CHAMMÂKHÎ, 404 : *Ghâr al-Jamâj.*

(232) Pragmatisme : ce qu'on est obligé de supporter, l'à peu près, les concessions nécessaires... (?)

(233) Tout entier. Mot à mot : tout ce qui est compris entre les deux planchettes du volume coranique.

(234) *Kalâm* : la dogmatique, la théologie, la dialectique, la scolastique.

(235) Zarîq. Toponyme à identifier. On peut comprendre qu'il demeurait à Manzil Zarîq ; notre traduction s'est inspirée de CHAMMÂKHÎ, 398 : *wa-manzilu-hu bi-Zarîq*. La lecture Zarîq est hypothétique.

(236) [Ibn Yakhlaf]. Addition d'après CHAMMÂKHÎ, 398.

(237) Le sens de cette phrase, peut-être altérée, nous échappe. Lui reprocherait-il un excès d'amour pour une femme ? Le ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger donne : فانها لك حبة .
La lecture *janna* ou *jinna* ou *junna* ne paraît pas plus claire.

(238) Zûraztîn. Ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger : Zûraztan (ou Zûrzatan ?). CHAMMÂKHÎ, 394 : Zûzartan.

(239) Il en avait de la peine. Traduction conjecturale. Ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger ; من رثاثة وقشفها .

(240) Maçkûdâsan. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : مصكودسن .

(241) *Cor.*, III, 152 ; tr. BLACHÈRE, II, 895.

(242) *Cor.*, III, 155 ; tr. BLACHÈRE, II, 897.

(243) Son *kisâ'*. Ms. 509 de la B. U. d'Alger :
فوجدته تناته ر (sic) جبة صوف وقد وضع كماه (sic)
Nous lisons : كساءه

(244) Il le faisait auparavant. Avant de se consacrer à la moisson (?).

(245) L'âne de Sulaïmân. Il s'agit de l'âne d'Abû'r-Rabî' Sulaïmân.

(246) La plaine. Il peut s'agir de la plaine de l'actuel Pont du Fahs qui s'appelait Fah'ç Abî Çâlih' (*Mu'nis*, 53 ; BAKRÎ, 26/trad., 61) ou de celle, très fertile, des environs immédiats de Kairouan, appelée Fah'ç ad-Dawwâra ou al-Fah'ç ou Fah'ç al-Qayrawân (*Riyâd' an-Nufûs*, ms. Paris, f° 11, v°, 25 v°, 103 v°, 104 v° ; CHAMMÂKHÎ, 262). Rappelons que les Mazâta hantaient les environs de Kairouan au point qu'on parlait ds Mazâtat al-Qaïrawân. (CHAMMÂKHÎ, 371 et passim).

(247) Etudier le droit. On relèvera qu'avant d'étudier le *fiqh*, il s'était adonné aux disciplines plus abstraites : *uçûl*, *h'ujja*, *kalâm*, qu'il avait abordées immédiatement après l'étude du Coran.

(248) Où tu voulais en venir. Faut-il comprendre : à ton aise, comme tu voudras ?

(249) Abû Ja'far vous a coupé toute excuse... de même. Passage énigmatique donné par CHAMMÂKHÎ, 398, sous cette forme :
قطع ابو جعفر عذركم ان زعمتم انكم مقلون فهو مثلكم وان زعمتم انكم في بلاد قائمة الأسواق كثيرة السالك فهو كذلك .

(250) *Muchaït'ar*. Il doit s'agir d'un colonat partiaire du type *munâçafa* ; v. : R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Ḥafṣides*, II, 199.

(251) *Cor.*, XXV, 63 ; tr. BLACHÈRE, I, 313.

(252) 'Abbûd. Manifestement il faut remplacer Abû Ja'far par 'Abbûd.

(253) Femmes. Peut-être faut-il corriger *nâs* (gens) en *nisâ'* (femmes), mais ce mot peut être un euphémisme de convenance.

(254) *Cor.*, XLIX, 12 ; tr. BLACHÈRE, II, 1272.

(255) H'achwiyya. Surnom donné par les ibâd'ites aux mâlikites.

(256) Se tenir... l'esprit. Passage peu clair. Ms. 509 de la B. U. d'Alger:
مشنة لذهنه ولزوم له .

(257) Il fit partie... cela. Il s'agit de l'organisation de la *h'alqa*. Le texte passablement altéré du ms. 509 de la B. U. d'Alger :
وقد حضر في النداء قعود القراءة على ابي عبد الله محمد بن بكر وهو اذ ذاك في اكنومه وقد فرغنا من ذكر ذلك .
rapproché de celui de CHAMMÂKHÎ, 399, justifie cette interprétation.

(258) 'Abd al-Salâm disait... fût aisé. Passage peu clair et altéré dans le ms. 509 de la B. U. d'Alger. Texte assez différent dans CHAMMÂKHÎ, 399.

(259) Arigh. Probablement Touggourt capitale du Rîgh ou Ouâd Rîgh entre Zâb et Ouargla.

(260) Font appel à lui. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : ويدعه que nous lisons : ويدعونه .

(261) [Sa perte] est prompte. Nous lisons : كان [هلاكه] وشيكا . d'après Chammâkhî, 399 : le mot entre crochets manque dans le ms. 509 de la B. U. d'Alger.

(262) Abû'l-Qâsim. Cet Abû'l-Qâsim est à identifier. Le texte de Chammâkhî ne permet pas de le faire.

(263) Ne consiste que... tu possèdes. Fin de phrase obscure.

(264) Mazâta. On a vu qu'il était allé retrouver les siens « chez les Mazâta » et Chammâkhî, 399, dit : فلما ارتحلت مزاتة الى طرابلس ارتحل معهم . d'où notre correction : Mazâta au lieu de Zanâta. V. aussi Chammâkhî, 375.

(265) Il se pourrait... Zaïnab. Probablement allusion prémonitoire à l'affaire de 440 H.

(266) Al-Jazâ'ir. Que faut-il entendre au juste par cet énigmatique al-Jazâ'ir ? Peut-être les oasis du Djerid ou du Nafzâwa.

(267) Al-Qal'a : Qal'a Darjîn ; *qal'a* signifie forteresse.

(268) L'assiégea. L'expression *fa-sakanû-hâ* (s'y établirent) est curieuse. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *fa-sakarû-hâ,* leçon qui ne l'est pas moins. Comme Chammâkhî, 400 parle d'un siège, nous proposons : *fa-h'âçarû-hâ* (ils l'assiégèrent).

(269) Ils l'assiégèrent. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *sakarû-hâ. H'âçarû-hâ* (ils l'assiégèrent), semble préférable. V. : note précédente.

(270) L'armée déployée en ordre. *Khamîs* signifie une armée composée de cinq parties : avant-garde, arrière-garde, centre, aile droite et aile gauche. Il s'agit donc bien d'un épisode du siège, peut-être même de l'assaut final. C'est probablement de cette affaire dont parle Chammâkhî, 466-467.

(271) Mazâta. La présence de Mazâta dans l'armée zîride ne saurait surprendre puisque Chammâkhî, 371, parle d'un ibâd'ite des « Mazâta de Kairouan » qui était un « qâ'id injuste du Sultan. »

(272) [A Arîgh]. Addition d'après Chammâkhî, 400, dont le texte est bien plus clair.

(273) Son installation. Il s'agit d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(274) Al-Tis'î : de l'an neuf ; *tis'* : neuf.

(275) Ce propos. A propos de la mort d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(276) Ar. Chammâkhî, 400 : *Arû.*

(277) Pauvre par la mine [seulement]. Mot à mot : pauvre de visage.

(278) Indigence. Lecture proposée : *D'aïqatu-ka.*

(279) La différence... champ labouré. Passage sybillin. Possibilité de jeu de mots sur *'aliqa* qui signifie amour passionné et proie prise dans un filet.

(280) L'époque où il s'y trouve. *Nawba* signifie peut-être : le tour d'eau d'irrigation ; V. : Beaussier, 1007.

(281) Crois-tu... peur de cela. Texte peu clair.

(282) Contribution à tour de rôle. Traduction conjecturale de *dawla.*

(283) Il partit pendant que je dormais. Peut-être faut-il lire : *fa-dhahaba 'annî 'n-nawm* (et le sommeil me quitta).

(284) Instrument. Dans le texte : une chose. Il s'agit peut-être d'une sorte de tambourin. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : يتجرت au lieu de بتجر

(285) Yarçûksan. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : يرسوكسن Chammâkhî, 378 : يرزكسن .

(286) Ghîrân Ajâj. *Ghîrân* est le pluriel de *ghâr* (grotte).

(287) Son émigration. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : فخرج منه واتبع اجلاله Nous proposons : اجلاءه (son émigration).

(287 bis) *Thaghâma.* Plante de montagne qui blanchit en séchant.

(288) *Cor.,* XVIII, 62 ; tr. Blachère, I, 341.

(289) *Cor.,* CXII, 1 ; tr. Blachère, I, 124. Cette sourate n'a que quatre versets.

(290) Son fils. En corrigeant *wâlid-î* (mon père) par *waladu-hu* (son fils).

(291) Ils leur répondirent. Le pluriel : *fa-qâlû la-hum* semble préférable.

(292) A Djerba : Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *'an* (au sujet de) au lieu de *fî* (à).

(293) Les deux *rak'a*-s [surérogatoires]. *Risâla,* 69 : « Il est recommandé de faire, après cette prière [du maghrib], deux *rak'a*-s surérogatoires. »

(294) Sourate de la vache. La seconde et la plus longue des sourates.

(295) Il est Allâh, unique. V. note 289.

(296) Le salut. Il s'agit du *taslîm* final, formule de désacralisation.

(297) La prière de la nuit. *'Atama* : premier tiers de la nuit. Sur cette appellation de la prière de la nuit (*çalât al-'ichâ'*) V. : *E. I.* 2, I, 755.

(298) Sans contrat. Mot à mot : en secret. Il s'agit d'une union selon la coutume sans application des règles juridiques.

(299) Mariage sans contrat, mariage détestable. Jeu de mots entre *sirr* (secret) et *charr* (mauvais).

(300) Dit-il. Abû'r-Rabî' ou Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsî ?

(301) *Cor.*, V., 28 : tr. BLACHÈRE, II, 1120 : « Seigneur ! », dit [Moïse], « je ne réponds que de moi et de mon frère. Sépare-nous donc de ce peuple pervers ! »

(302) A quiconque vit peu... extraordinaires. Cet alinéa paraît vouloir dire que plus on vit longtemps, surtout aux époques tardives et dépravées, moins on a de chance de faire son salut. « Choses extraordinaires » a probablement un sens péjoratif.

(309) On dit. La suite du texte justifie notre lecture *wa-qîla* (on a dit) au lieu de *wa-qâla* (il a dit). Il ne peut en effet s'agir d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(310) Maïdûl. On a corrigé le texte qui porte Maïmûn puisque la lettre est adressée à Abû Maïdûl [Mat'kamdâsan].

(311) *Cor.*, XIII ; 11 ; tr. BLACHÈRE, II, 708. Fin du verset : « — celui qui se cache la nuit et celui qui se manifeste le jour. »

(312) Cet oignon. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : الزيتا .
zîz signifie soit la cigale, soit une espèce d'oignon.

(313) Ils parviennent. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : فيقبلون .

(314) Aux limites d'Arigh... Lacune et passage altéré.

(315) Mes gouverneurs. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : اعلاما .

(316) Al-Qal'a. Probablement : Qal'a Darjîn.

(317) Salâm Lik. Sur cette localité. V. : CHAMMÂKHÎ, 276.

(318) Farawrâw. Le sens de cette dénomination nous échappe.

(319) Çâ'. Mesure de capacité variant considérablement selon les époques et les régions et théoriquement équivalente à 4 *mudd*-s.

(320) A lui. Expression énigmatique peut-être superflue. En tous cas *khâdim* (servante) peut aussi désigner une négresse.

(321) Comme si Allâh... protecteur. Réminiscences coraniques : *Cor.*, LXV, 2, XXXIX, 39, III, 167 ; trad. BLACHÈRE, II, 972, 901, I, 517.

(322) Ne corromps-tu pas... tes fins. Passage ambigu.

(323) Relève la tête... touche. Autre passage curieux. On est tenté de corriger *imtih'ânan* en *imtinânan* et de traduire : « Relève la tête pour qu'ils ne te voient pas [bouleversé] par bienveillance pour lui. »

(324) Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr. S'agit-il de l'auteur ?



LE FIQH ET L'ECLIPSE DU 15 FÉVRIER 1961

La loi rituelle de l'Islâm a prévu, à titre recommandé, des prières à l'occasion des éclipses, tant de soleil que de lune (1). Ces dernières ont beaucoup moins d'importance que celles à l'occasion d'une éclipse de soleil, qui, seules, doivent avoir lieu à la mosquée et en commun ; de plus, il doit y être fait un sermon, dont le sujet sera : les fins dernières de l'homme ; on y exhortera les fidèles aux pratiques pieuses, à l'aumône et au jeûne, etc. Elle ne se recommence pas, si, après son achèvement, l'éclipse dure encore, par contre les Docteurs de la Loi ne sont pas d'accord sur le point suivant : cesse-t-on de la faire, au cas où le soleil réapparaît totalement avant son achèvement ?

Telles sont les prescriptions théoriques du fiqh. Nous avons eu la curiosité de savoir ce qui en avait été pour l'éclipse de soleil du 15 février 1961 dans nos régions. Voici à ce sujet quelques renseignements sommaires (2), d'où il résulte que les prières rituelles n'ont pas eu lieu à cette occasion ; comme ce fut, en effet, le cas, en particulier à Alger et en Grande-Kabilie.

Voici ce que m'écrit Mme Achour : « D'après des renseignements obtenus par mon mari, auprès de l'imâm de la Grande Mosquée, il n'y a eu, ni en Algérie, ni dans le reste de l'Afrique du Nord, de prière pour l'éclipse. Ceci est dû, sans doute, à sa longue durée, puisqu'il est recommandé de réciter, au cours de la première rak'a, la Fâtih'a et la sourate el-Baqara, et, au cours de la seconde, la Fâtih'a et la sourate al-'Imrân (3) ; avec de longues prosternations et des invocations. »

D'autre part, après avoir consulté des personnalités religieuses de Tizi-Ouzou, Me Russinger me fait savoir ce qui suit : « Aucune prière n'a été dite cette année à l'occasion de l'éclipse.

(1) Voir, par exemple, Khalil, *Abrégé*, tr. fr. BOUSQUET, I, pp. 93-94.

(2) Je remercie M. le Bâtonnier, et Mme le Professeur ACHOUR, ainsi que Me RUSSINGER, des renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir.

(3) La Fâtih'a est la courte sourate (chapitre) par laquelle débute le Coran ; les autres sont les deux suivantes et très longues, respectivement 37 et 22 pages dans la traduction française de Kasimirski (édition du Club des Libraires de France).

Cette carence s'expliquerait par le fait qu'elle est passée ici inaperçue, en raison de son caractère très partiel. On n'ignore pas cependant qu'elle est prévue par le fiqh ».

« Mais plusieurs hommes âgés se souviennent fort bien que, lors de la dernière, qui remonte à bien des années, et qui fut totale, les marabouts appelèrent la foule à la prière, et qu'elle s'y rendit en masse. »

J'ai cru utile et intéressant de publier ces quelques données sur un petit point de rituel et son application en pratique.

G.-H. Bousquet.

Pour une histoire de l'Université d'Alger

A l'occasion de son cinquantenaire notre Université a publié une importante brochure (1) contenant notamment un historique de l'Enseignement supérieur en Algérie. Nous avons pensé qu'il serait utile de compléter cette dernière étude par une liste des travaux existant sur la question et par une analyse des sources manuscrites et imprimées qui permettraient un travail beaucoup plus complet.

I

LES ETUDES CONNUES

Certaines concernent toute l'histoire de l'Université, mais sont d'importance très différente (2).

---

(1) Intitulée : *Université d'Alger. Cinquantenaire, 1909-1959.* Ouvrage de 260 pages, 24 × 16 cm, divisé en cinq parties : Quelques pages d'histoire ; Les Facultés ; Les Instituts d'Université ; Les Bibliothèques ; Les Etudiants. Une abondante illustration.

Ce volume est complété par une plaquette de 32 pages due à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Alger : *Centenaire de l'enseignement de la médecine et de la pharmacie à Alger. Cinquantenaire de l'Université d'Alger. 1859, 1909, 1959.* Alger, 1960.

La *Revue de la Méditerranée* a consacré son numéro de novembre-décembre 1959 au Cinquantenaire de l'Université d'Alger avec : la collaboration de R. Capot-Rey, *E. F. Gautier, historien et géographe de l'Afrique du Nord*, G. Fourquin, *Eloge funèbre de Christian Courtois.* P. Mathieu, *Petite histoire de la khâgne africaine* ; un article anonyme sur *La Faculté des Lettres et le Cinquantenaire de l'Université d'Alger* ; et les études de J. Lemaitre, J. Alazard et J. Luccioni signalées dans notre bibliographie.

(2) Lorsqu'il s'agit de listes de travaux nous les donnons dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, et nous indiquons, lorsqu'elles paraissent utiles, les cotes des divers documents avec la mention BU pour la Bibliothèque universitaire d'Alger; DG pour la Bibliothèque de la Délégation Générale ; BNA pour la Bibliothèque Nationale d'Alger et BNP pour la Bibliothèque Nationale de Paris.

Jean ALAZARD qui fut doyen de la Faculté des Lettres a publié deux études brèves, mais précises : *Historique de l'Université d'Alger* dans le *Livret de l'Etudiant* (pp. 5-9 pour l'année 1958-1959) et *Bref historique de l'Université d'Alger* dans la *Revue de la Méditerranée*, n°s 94-95, novembre-décembre 1959, pp. 503-509.

Sous le titre *L'épopée intellectuelle de l'Algérie. Histoire de l'Université d'Alger* (Alger, La Maison des Livres, 1950, 18 × 12 cm, 274 p.), J. MÉLIA a écrit un ouvrage de lecture facile, le plus important sur le sujet, mais encore très incomplet faute d'avoir consulté nombre de documents importants.

Un ancien conservateur de la Bibliothèque universitaire, Louis PAOLI, a présenté, en 1897, dans une brochure très dense, un tableau de *L'enseignement supérieur à Alger* (Mustapha, in-8°, 28 p.). Cette étude fut reprise et complétée pour être publiée sous le même titre dans la *Revue Africaine* des 3e et 4e trimestres 1905, n°s 258-259, pp. 406-437.

L'ancien Recteur de l'Académie d'Alger, Charles TAILLIART, a consacré un intéressant chapitre de l'ouvrage *Histoire et Historiens de l'Algérie* (Alger, 1931, Collection du Centenaire) à *L'Université d'Alger* (pp. 363-380).

Dans *Algéria*, Revue mensuelle illustrée, avril 1935, pp. 4-6, G. YVER a fait un exposé rapide de *L'enseignement supérieur en Algérie.*

Encore plus bref l'article de X. YACONO dans les *Nouvelles Littéraires* du 7 juillet 1960 n'avait d'autre but que de rappeler au public métropolitain l'ancienneté relative des Facultés algériennes.

Au total peu d'études consacrées à l'histoire générale de l'Université. Mais on peut en énumérer davantage sur les diverses Facultés, les principaux Instituts ou une forme particulière de l'activité universitaire. Voici celles que nous avons pu consulter :

J. ALAZARD *: La Faculté des Lettres d'Alger* (*Bulletin de l'Académie* n° 1, 1957, pp. 21-25).

G.-H. BOUSQUET *: L'enseignement supérieur en Algérie. Le Droit.* (Documents algériens. Série culturelle. n° 30. 20 juillet 1948, 6 p).

A. BRETON *: La Faculté de Droit d'Alger.* (*Bulletin de l'Académie* n° 1, 1957, pp. 15-20).

J. CANTINEAU : *Le laboratoire de phonétique de la Faculté des Lettres d'Alger* (*Annales Universitaires de l'Algérie*, n°s 7-8 de janvier 1938 - juin 1941, pp. 72-77).

R. CAPOT-REY : *L'Institut de Recherches Sahariennes.* (*Documents algériens.* Série culturelle, n° 19, 5 juin 1947, 2 p.).

A. COUR *: Notes sur les chaires de langue arabe d'Alger, de Constantine et d'Oran, 1832-1879.* (*Revue Africaine*, 1er trimestre 1924, n° 318, pp. 20-64).

Dr HASSENFORDER *: Le rôle de Baudens dans la fondation de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie d'Alger* (*Revue Africaine*, 3e et 4e trimestres 1948, n°s 416-417, pp. 403-411).

R. KEHL *: L'apport de la chaire d'histologie et embryologie de la Faculté de Médecine d'Alger en endocrinologie génitale.* Conférence prononcée au Congrès de Gynécologie, obstétrique et endocrinologie d'Alger le 23 novembre 1956, 16 pages.

A. MALLARMÉ *: A propos du projet de création d'une Université à Alger* (extrait de la *Revue Algérienne et Tunisienne de législation et de jurisprudence*, février 1909), 8 p. Cite longuement les conclusions de la Commission extra-parlementaire de 1908. BU. 226.668.

G. MARÇAIS *: L'Institut d'Etudes Orientales d'Alger.* (*Documents algériens.* Série culturelle, n° 18, 20 mai 1947, 3 p.).

G. MERCIER *: La découverte de l'Algérie* in *Initiation à l'Algérie*, Paris, Maisonneuve, 1957, pp. 325-341. Une bonne partie de ce chapitre est consacrée à l'Université d'Alger et à ses Instituts.

J. PEYREGA : *L'Institut des Sciences administratives et sociales de l'Université d'Alger.* (*Documents algériens.* Série culturelle, n° 29, 20 juin 1948, 7 p.).

E. ROUARD DE CARD *: Les certificats d'études spéciales en Algérie.* Paris, Berger-Levrault, 1884, in-8°, 22 p. Etudie la réglementation concernant le Certificat d'études de droit administratif et de coutumes indigènes, et le Certificat d'études de législation algérienne et de coutumes indigènes. BU. 37.855.

L. ROYER *: La Faculté des Sciences d'Alger.* (*Bulletin de l'Académie*, n° 1, 1957, pp. 27-45).

E. RINN *: Le laboratoire de Physique industrielle de la Faculté des Sciences de l'Université d'Alger.* Alger, Editions du « Journal Général. Travaux publics et Bâtiment ». 1933, in-8°, 48 p. BU 223.880.

Sans nom d'auteur dans les *Annales Universitaires* de 1913, pp. 171-213, une étude importante sur *L'Ecole de médecine militaire d'Alger* (1832-1836).

Une autre étude anonyme dans les *Documents algériens* sur *La Cité Universitaire d'Alger* (*Ben-Aknoun*), série sociale, n° 39, 30 décembre 1952, 8 pages.

Il faut mettre à part l'intéressante publication d'E. LARCHER sur *L'Université d'Alger* dans la *Revue politique et parlementaire*, tome XXII, pp. 59-81. C'est un article de polémique écrit en juin 1899 pour répondre à certaines allégations hostiles aux Ecoles Supérieures d'Alger dont certains contestaient l'utilité.

Quelques années plus tard une réponse plus décisive était fournie par le bilan de l'œuvre accomplie que publiait la *Revue Africaine* (3e et 4e trimestres 1905, nos 258-259) sous la plume de quatre spécialistes :

E. DOUTTÉ : *L'œuvre scientifique de l'Ecole des Lettres d'Alger*, pp. 438-446 ;

E. FICHEUR : *L'œuvre scientifique de l'Ecole des Sciences d'Alger*, pp. 452-457 ;

M. MORAND : *L'œuvre scientifique de l'Ecole de Droit d'Alger*, pp. 447-451 ;

L. MOREAU : *L'œuvre scientifique de l'Ecole de Médecine d'Alger*, pp. 458-462.

Toutes ces études fournissent une somme appréciable de matériaux, mais leur synthèse ne suffirait pas pour écrire une histoire convenable de l'Université d'Alger. On n'y parviendrait qu'en faisant appel aux sources susceptibles de procurer des documents de première main.

II

LES SOURCES MANUSCRITES

1. Les Archives de l'Université (3).

On n'y trouve pas tous les renseignements désirables, et en particulier les statistiques anciennes sont insuffisantes pour permettre une étude détaillée de la vie universitaire. Certaines personnalités importantes sont passées sans laisser de trace et le plus ancien Directeur des Ecoles sur lequel existe un dossier est Texier qui dirigea l'Ecole de Médecine de 1870 à 1895 ; mais rien, à notre connaissance, sur Bertherand, Patin, Trollier, Pomel, Estoublon, Dujarrier. Sur les professeurs on dispose des dossiers administratifs classés dans l'ordre alphabétique, mais les plus anciens ne semblent pas remonter au-delà des dernières années du siècle passé (4).

(3) Nous ne disons rien des Archives du Rectorat qui, pour l'Université, ne concernent que les dernières années.

(4) Le Secrétariat possède aussi les anciens registres de paiement dont la consultation devrait permettre d'établir la liste complète de tous ceux qui enseignèrent. A signaler également l'existence d'un gros registre (en mauvais état) qui intéresse la fin du siècle dernier et les débuts de celui-ci : nombreux renseignements sur la carrière des professeurs avec parfois leur photographie.

Les quatre Facultés et les différents services détiennent un certain nombre de documents dont il faudrait dresser l'inventaire : nous avons trouvé, par exemple, à la Bibliothèque Universitaire un petit dossier intéressant intitulé *Bibliothèque circulante de l'Ecole de Droit réunie à la Bibliothèque Universitaire par décision ministérielle du 14 mars 1898*. Mais il est évident que ce sont les registres de délibérations du Conseil de l'Université, des Conseils de Facultés et des Assemblées de Facultés qui constituent les pièces essentielles pour suivre de près la vie universitaire : il n'est malheureusement pas certain que la collection en soit complète.

2. Les Archives algériennes.

A la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT la *série S : Instruction publique et Beaux-Arts* rassemble de nombreux documents relatifs à l'Enseignement supérieur sous les cotes suivantes :

40. S 1 : Création de l'Université d'Alger. Principes et Généralités (1909-1941) (5).

40. S 2 : Attributions des Recteurs (1887-1941).

40. S 3 : Conseil de l'Université (1910-1943).

40. S 4 : Création de chaires, diplômes, centres, instituts (1901-1944).

40. S 5 : Affaires diverses (1928-1944).

41. S 1 : Personnel de l'Enseignement supérieur. Nominations, promotions, classements, réintégrations (1894-1944).

41. S 2 : Bourses d'agrégation (1928-1939).

42. S 1 : Etudiants. Subventions d'Enseignement supérieur. Prêts d'honneur (1938-1942).

42. S 2 : Bourses de voyages à l'étranger (1929-1939).

42. S 3 : Etudiants nord-africains en France (1942).

43. S 1 : Ecole de Médecine.

(5) On y trouve notamment, en date du 22 février 1910, le rapport de Gaston DOUMERGUE, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui, à propos du budget de l'Université, s'exprime ainsi : « Il a paru, après mûr examen, qu'un régime spécial convenait mieux à des établissements où vont fonctionner, dans des conditions particulières, des instituts d'enseignement supérieur et des groupements de cours techniques. Il n'y aura donc, dans l'Université algérienne, afin d'assurer une utilisation plus rationnelle des ressources, qu'un seul budget, celui de l'Université, et c'est le Conseil de l'Université seul qui fera, chaque année, entre les divers organismes d'enseignement et de recherches, instituts, laboratoires, etc..., la distribution définitive des crédits budgétaires, en tenant compte uniquement des besoins présents de chaque service. »

43. S 2. : Médecins, dentistes, etc... étrangers (1933-1941).

46. S 1 : Service météorologique. Institut de Physique du Globe. Organisation. Fonctionnement. Coordination. Comité directeur (1917-1941).

46. S 2 : Service météorologique. Personnel. Traitements. Indemnités (1913-1942).

46. S 3 : Service météorologique. Affaires diverses (1931-1944).

46. S 4 : Observatoire de Tamanrasset (1923-1942).

Sans doute trouverait-on aussi quelques renseignements dans la *série X* constituée par les registres du Conseil de Gouvernement déposés aux Archives de la Délégation Générale.

Les ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'ALGER n'étaient pas habilitées à recevoir les documents de l'Université. On y consultera cependant, datant de 1952, une étude manuscrite de J. CARRET : *Les étudiants musulmans dans l'Université d'Alger.*

La ville d'Alger étant intervenue pour aider au fonctionnement matériel des Ecoles supérieures, les ARCHIVES MUNICIPALES présentent un certain intérêt, en particulier les registres des délibérations du Conseil Municipal qu'on trouve à la Bibliothèque de la ville.

Les ARCHIVES PRIVÉES ne sont pas négligeables car diverses personnalités algéroises ont constitué d'intéressantes collections de caractère surtout iconographique. La plus importante est sans doute celle de M. E. ROBE, Président du Comité du Vieil Alger, qui possède, outre de nombreuses gravures et illustrations, toute une correspondance adressée au premier Recteur, Delacroix, dans laquelle on remarque des signatures comme celles de Blanqui ou de Michel Chevalier, sans parler d'un diplôme du pape décerné en 1859.

3. Les Archives métropolitaines.

Les archives algériennes sont naturellement complétées par celles de la métropole.

Aux ARCHIVES DU VAL-DE-GRACE (6) le carton 67 contient un dossier concernant l'Ecole de Médecine d'Alger (1854-1859).

Aux ARCHIVES NATIONALES la *série F⁸⁰* relative à l'Algérie groupe notamment de nombreuses liasses concernant l'enseignement public et dont beaucoup ont été versées par le Ministère en 1882.

(6) Répertoire publié par le Dr HASSENFORDER dans la *Revue Africaine* des 3e et 4e trimestres 1948.

Mais les documents sur l'Enseignement supérieur ne sont pas classés à part et il faut consulter de nombreuses liasses, souvent sans grand profit. On verra surtout les cartons :

1731 : une étude de P. MARÈS, *De l'utilité d'une institution scientifique en Algérie* (extrait du *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale,* année 1873, 13 p.), des rapports du Gouverneur Général sur l'Ecole de Droit et le Certificat de législation algérienne et de coutumes indigènes (avril-mai 1892).

1844 : nombreux rapports rectoraux annuels, semestriels, mensuels, surtout pour 1858-1860. Des renseignements sur les débuts de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie. On voit que dès 1859 le Recteur demandait aussi la création d'une Ecole préparatoire à l'enseignement des Sciences et des Lettres.

1857 : pièces comptables (1848-1857) relatives surtout aux cours d'Arabe. A noter qu'en 1848, à Alger, existait, à côté de la chaire publique d'arabe, une chaire publique de chimie et de physique (prémices d'un enseignement supérieur scientifique ?).

De toute cette documentation d'archives, on retire cependant l'impression d'un ensemble incomplet avec des lacunes concernant parfois les événements essentiels. D'où l'indispensable recours aux sources imprimées particulièrement variées.

III

LES SOURCES IMPRIMEES

1. La création et l'évolution générale.

On connaîtra l'ensemble de la législation et la situation de l'Enseignement supérieur français grâce au *Recueil des lois et règlements sur l'Enseignement supérieur comprenant les décisions de la jurisprudence et les avis des conseils de l'Instruction publique et du Conseil d'Etat.* Entrepris par A. DE BEAUCHAMP et poursuivi par A. GENÉRÈS ce Recueil comprend au moins sept gros volumes concernant la période 1789-1914. Le volume IV comporte une Table alphabétique et chronologique des trois premiers tomes 1789-1883 (7).

(7) Pour mémoire citons des publications d'un intérêt plus général mais qui peuvent être utiles : le *Recueil des Lois et Actes de l'Instruction publique* (qui commence en 1848) ; le *Bulletin administratif du Ministère de l'Education Nationale ;* l'actuel *Bulletin officiel de l'Education Nationale ;* avec comme compléments les volumes qui, de 1831 à 1893 au moins, ont publié les *Circulaires et instructions officielles relatives à l'Instruction publique.*

Dans la *Collection des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du Conseil d'Etat* publiée par J. B. DUVERGIER, on trouve également les textes officiels avec dans les références, de précieuses indications chronologiques concernant les débats et les publications au *J.O.*

A ce guide général on ajoutera le *Code de l'Algérie annoté* par R. ESTOUBLON et A. LEFÉBURE qui donne non seulement les textes législatifs, mais souvent aussi les exposés des motifs qui les ont accompagnés.

C'est en effet dans les *rapports de commissions ou de ministres* et dans les *débats d'assemblées* que l'historien puisera les renseignements les plus intéressants. Parmi les premiers citons par exemple : le rapport de J. CHAILLET au nom de la commission envoyée en Algérie en 1908 (8) ; celui de BIENVENU MARTIN présenté au Sénat « au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés, constituant en Université les Ecoles d'Enseignement supérieur d'Alger » (9); celui que G. DOUMERGUE, ministre de l'Instruction publique, soumet au Président de la République avec les décrets relatifs à l'organisation de l'Université d'Alger (en date du 22 février 1910).

Dans les débats d'Assemblées, les interventions relatives au budget apportent parfois certaines précisions (rapports de BURDEAU en 1891, de JONNART en 1892, de POURQUERY DE BOISSERIN en 1895...), mais ce sont les interventions des parlementaires aux périodes décisives (1878-1879 et 1909 en particulier) qui constituent les documents essentiels et on rappellera pour la création des Ecoles Supérieures : à la Chambre des Députés les séances du 17 décembre 1877 (la proposition de Paul BERT), du 8 février 1878 (le projet du Gouvernement), du 3 juin 1878 (le rapport de Paul BERT) ; au Sénat la séance du 5 juillet 1879 (le rapport de DE ROZIÈRE) ; et de nouveau à la Chambre la séance du 13 décembre 1879 (autre rapport de Paul BERT).

Cependant le point de vue de l'Algérie ne s'exprime qu'imparfaitement au cours des débats dans les assemblées parisiennes et il est indispensable de consulter parallèlement les comptes rendus de sessions des Assemblées Algériennes : le *Conseil Supérieur de Gouvernement* et plus encore les *Délégations Financières*, celles-ci longtemps méfiantes à l'égard de projets visant à créer autre chose qu'un enseignement utilitaire : on n'apaisa leur suspicion qu'en admettant au Conseil de l'Université trois de leurs membres qui devinrent rapidement d'ailleurs d'actifs défenseurs de l'Enseignement supérieur algérien.

2. La vie intérieure de l'Université.

Il est facile d'en suivre l'évolution grâce à d'abondantes sources d'information.

(8) Il fut reproduit en annexe à la suite du rapport présenté à la Chambre des députés sur le projet de loi de 1909 (n° 2.597).

(9) Sénat n° 278. Annexe au procès-verbal de la séance du 30 novembre 1909. Tirage à part de 20 pages.

En 1900 l'imprimerie Jourdan d'Alger a publié en une brochure de 122 pages les *Rapports sur la situation et les travaux des Ecoles supérieures d'Alger depuis leur création jusqu'en* 1900. On y trouve un rapport général de M. COLIN, professeur à l'Ecole de Droit, et un rapport sur chacune des Ecoles : Ecole de Droit par L. VINCENT ; Ecole de Médecine par H. BLAISE ; Ecole des Lettres par R. BASSET ; Ecole des Sciences (sans nom d'auteur) (10).

Même pour la période antérieure à 1900 cette publication ne saurait dispenser des sources plus abondantes que constituent les *Comptes rendus des séances solennelles de rentrée* et les *Rapports annuels sur les Ecoles* ou *les Facultés*, ces derniers étant souvent présentés avec le compte rendu de la rentrée solennelle lorsque celle-ci a eu lieu.

Le premier compte rendu de rentrée date de 1859 et il mérite évidemment une mention spéciale (11). Il inaugure une importante série qui se poursuit jusqu'à la rentrée du 4 novembre 1889 incluse avec seulement quelques lacunes : 1863, 1870, 1871, 1884 (12). On peut y relever une foule de renseignements sur le personnel, les prix, la bibliothèque (13), les travaux accomplis, les réformes projetées ou en cours (14) et le texte des discours pro-

(10) On trouve cette publication au Secrétariat de la Faculté de Droit et de la Faculté de Médecine. Elle est insérée dans le troisième volume d'une collection de six ouvrages groupant documents sur les rentrées solennelles et rapports sur la situation des Ecoles et Facultés. Les quatre premiers volumes portent le titre de *Rapports sur la situation des établissements d'Enseignement supérieur d'Alger :* 1879-1880 à 1885-1886 ; 1886-1887 à 1895-1896 ; 1896-1897 à 1905-1906 ; 1906-1907 à 1915-1916. Les deux derniers volumes s'intitulent : *Rapports sur la situation des Facultés d'Alger :* 1916-1917 à 1925-1926 ; 1926-1927 à 1930-1931.

Une petite brochure de 23 p., s.d., réunit la législation essentielle de 1909-1910 sous le titre : *Loi, décrets et règlement relatifs à la création, à l'organisation et à la comptabilité de l'Université d'Alger.* BU. 229 629.

(11) *Académie d'Alger. Séance solennelle de rentrée de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Alger. Distribution des prix. 10 novembre 1859.* Alger, 1859, A. Bourget, 14 × 22 cm, 20 p., couverture jaune. Contient, outre la liste des lauréats, les discours du Recteur Delacroix et du Directeur de l'Ecole, A. Bertherand.

(12) La rentrée solennelle de l'année universitaire 1883-1884 eut lieu le 5 février 1884 et la suivante semble être celle du 3 novembre 1885. Ces comptes rendus de rentrée constituent des brochures de format 22 × 14 à 24 × 16 cm. Les plus anciennes concernaient la seule Ecole de Médecine et dépassaient rarement une cinquantaine de pages, mais, à partir de 1880, lorsqu'il s'agit de la rentrée des quatre Ecoles, la publication atteint plus de cent pages. BU 70 008 : six volumes pour la période 1859-1914.

(13) En 1867 parmi les dons faits à la Bibliothèque, celui d'Arlès Dufour : les treize volumes des *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin.*

(14) Entre autres les discours du Recteur DE SALVE, en 1877 et 1878, sur le projet d'organisation d'un Institut littéraire et scientifique algérien.

noncés dont les sujets sont essentiellement médicaux jusqu'à la fondation des trois autres Ecoles [15]. Après la rentrée de 1889 et le discours de M. Colin sur *Le système de révision des lois constitutionnelles de 1875,* nous enregistrons un énorme hiatus jusqu'en 1933 : la tradition de la rentrée solennelle s'était perdue [16].

Pour cette période 1859-1889 nous disposons également de certains rapports qui peuvent compléter les précédents en particulier pour la Médecine [17].

---

(15) Quelques exemples : en 1861, *La Médecine hippocratique en Algérie* par Texier ; en 1862, *De l'influence de la Médecine sur la civilisation des Arabes* par Frison ; en 1864, *De l'importance de toutes les sciences spéciales dans l'étude de la médecine...* par Bruch ; en 1867, *Les instincts et l'intelligence des animaux* par Bourlier ; en 1868, *L'influence de la chimie sur les progrès de la médecine* par Jaillard ; en 1869, *Le rôle du médecin* par Gros ; en 1873, *Quelques mots à propos du climat d'Alger* par Alcantara ; en 1874 des considérations sur l'acclimatement des Européens par Gros; en 1875, *Exposé de la théorie de l'évolution en Histoire naturelle* par Descamps ; en 1876, *La réorganisation de l'enseignement médical en France* par Trolard ; en 1877, *L'histoire de la médecine en Algérie* par Trollier ; en 1878, *L'histoire sommaire de la pharmacie* par Battandier ; en 1879, *De la douleur* par Bruch. A la rentrée de 1880, on entend, pour la première fois, un discours d'un ordre différent, celui d'E. Flandin, chargé du cours de Code civil à l'Ecole de Droit, qui traite de *La Révolution française et l'Enseignement supérieur.*

L'inauguration des cours des trois Ecoles supérieures en 1880 avait donné lieu à des cérémonies spéciales : le 15 mars pour l'Ecole de Droit, le 19 avril pour l'Ecole supérieure des Sciences et le 3 mai pour l'Ecole supérieure des Lettres ; une petite brochure fut publiée à l'occasion de chacune d'elles.

(16) Dans son discours de rentrée du 18 novembre 1933, le Recteur G. Hardy dit que la tradition de la rentrée solennelle s'était perdue, mais ne précise pas depuis quand.

(17) Pour l'ensemble des Ecoles :

Rapports de MM. les Directeurs sur la situation de l'Enseignement pendant l'année scolaire 1883-1884 et résultats des concours de fin d'année. Alger, A. Jourdan, 1885, 24 × 15,5 cm, 86 p. BU 70 008, vol. II.

et pour la Médecine :

Ecole de Médecine et de Pharmacie d'Alger. Rapport sur le régime des écoles préparatoires de médecine en réponse aux questions posées par M. le Ministre de l'Instruction publique. Présenté au nom d'une commission composée de MM. Texier, Dr de l'Ecole, Président ; Bruch, Spillmann, Trabut, Battandier, Duval et Trolard, Rapporteur. Alger, Jourdan, 1883, 24 × 15,5 cm, 31 p. DG, XXII, 1 188.

Université de France. Académie d'Alger. Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie. Rapport de M. Texier, Directeur, sur la situation et les travaux de l'Ecole pendant l'année scolaire 1885-1886. Rapport de M. Sezary, Professeur, sur les concours de fin d'année. Alger, Jourdan, 1886, 24 × 15.5 cm, 64 p. (Bibliothèque du Dr Fabiani, professeur à la Faculté de Médecine d'Alger).

Après 1889 s'il n'existe plus de comptes rendus des rentrées solennelles, on publie régulièrement les *Rapports sur la situation et les travaux des Ecoles supérieures d'Alger* [18]. La série est complète jusqu'en 1936. Nous n'avons pu trouver l'année 1936-1937. L'année 1937-1938 forme, avec le compte rendu de la rentrée solennelle du 12 novembre 1938, un fascicule de 124 pages. Les deux années suivantes, 1938-1939 et 1939-1940, ont été réunies en une seule brochure de 134 pages. A notre connaissance la collection se termine par l'année 1940-1941.

Reprise en 1933 la coutume de la rentrée solennelle se maintint jusqu'en 1945 avec seulement deux interruptions : 1939 et 1940 [19]. De 1933 à 1937 chaque cérémonie est suivie de la publication d'une brochure d'une cinquantaine de pages. Par la suite, comme souvent dans les années antérieures, la publication réunit le compte rendu de la rentrée et les rapports sur les Facultés [20].

Sous le titre *Situation de l'enseignement pendant l'année scolaire...* le Gouvernement Général présentait chaque année un état des trois ordres d'enseignement commençant par l'Enseignement Supérieur. Il fournissait notamment des renseignements statistiques que l'on peut retrouver dans l'*Exposé de la situation générale de l'Algérie* et dans l'*Annuaire statistique de l'Algérie.*

Si l'on désire étudier l'évolution de l'enseignement, on aura recours aux *Livrets de l'étudiant* dont la publication est d'ailleurs antérieure à la création de l'Université puisqu'on en possède qui concernent les Ecoles d'Enseignement supérieur [21]. Cette étude montrera, entre autres choses, que nos modernes Instituts

---

(18) On dira *Etablissements d'enseignement supérieur* pour 1909-1910 et 1910-1911 puis *Facultés* à partir de 1911-1912. En 1921-1922 et 1922-1923 il s'agit d'un *Rapport sur la situation de l'Université* et ensuite d'un *Rapport sur la situation de l'Université et des Facultés.* Les années 1917-1918, 1918-1919 et 1919-1920 sont présentées en un seul fascicule, particulièrement important sous le titre : *Rapports annuels du Conseil de l'Université. Comptes rendus des travaux des Facultés, de l'Observatoire et du Service météorologique.*

Ces rapports constituent des brochures d'importance variable (de 52 à 164 p., le plus souvent autour de 80), de couleur en général grise (exceptionnellement rose ou rouge), de format 21 × 13,5 cm. Les imprimeurs en furent Jourdan, puis Villeneuve (pour 1920-1921, 1921-1922 et 1922-1923) et enfin Carbonel et la Typo-Litho.

(19) La rentrée solennelle de 1942 eut lieu la veille même du débarquement allié, mais elle ne donna lieu à aucune publication.

(20) Ce sont toujours des brochures in-8° dont l'importance varie de 24 pages (1941) à 123 pages (1938). On les trouve notamment à la Bibliothèque Universitaire.

(21) A la Bibliothèque Universitaire d'Alger et aussi à la Bibliothèque Nationale de Paris sous la cote 8° R. 22.596. Moins importants que ceux d'aujourd'hui ces livrets constituaient essentiellement des recueils de programmes.

ont des ancêtres qu'ils ignorent peut-être comme l'*Institut des Sciences industrielles* (22) et l'*Institut d'Etudes administratives* (23) qui donnaient leur enseignement avant la première guerre mondiale.

La préparation de la licence à la Faculté des Lettres souleva diverses questions et opposa même les professeurs comme le montrent deux articles parus dans les *Annales Universitaires de l'Algérie* :

P. MARTINO et G. YVER : *La licence à la Faculté des Lettres d'Alger*, juin 1912, pp. 217-238 et mars 1913, pp. 19-22 (la thèse favorable).

E. F. GAUTIER : *La question de la licence*, décembre 1912, pp. 514-527 (la thèse hostile).

On fera un sort particulier aux études, malheureusement bien rares, ayant le caractère d'une évocation du passé. Nous n'en connaissons que trois :

Léon GAUTHIER : *A l'aube de notre Ecole supérieure des Lettres*, dans *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger (1881-1931)* (24), ouvrage publié par les soins de la Société Historique Algérienne. Alger, 1932, gr. in-8°, pp. 217-231.

Pierre MARTINO : *Jules Lemaître à Alger*, dans la *Revue Africaine*, 3e et 4e trimestres 1919, nos 300-301, pp. 301-368. Cet article a été reproduit dans la *Revue de la Méditerranée*, nos 94-95 de novembre-décembre 1959, pp. 521-591.

Dans le même numéro de la *Revue de la Méditerranée*, une évocation d'un passé plus récent par Jean LUCCIONI : *Quelques souvenirs (1919-1921)*, pp. 619-624.

---

(22) Une brochure spéciale : *Université d'Alger. Faculté des Sciences. Institut des Sciences industrielles. Programme des cours. Année scolaire 1912-1913*. Alger, Jourdan, 1912, 17 × 11 cm, 59 p. Cette brochure nous apprend que la Faculté des Sciences était habilitée à décerner les titres suivants : 1° Certificat d'Etudes supérieures de Sciences appliquées au Génie civil avec les mentions : a) Constructions industrielles ; b) Voies de communication et transports. 2° Diplôme de Constructeur industriel. 3° Diplôme de Chimiste. 4° Diplôme de Géologue-Minéralogiste. Aussi, dans le corps professoral, trouvait-on, outre des Universitaires, plusieurs ingénieurs des Ponts et Chaussées, des Mines, des Arts et Manufactures.

(23) Une autre brochure spéciale : *Université d'Alger. Institut d'études administratives. Programme des cours. Année scolaire 1913-1914*. Alger, Jourdan, 1913, 17 × 11 cm, 53 pages. Deux titres sanctionnaient les études de sciences administratives : un Certificat d'études administratives algériennes et un Certificat supérieur d'études administratives algériennes. Chacun de ces titres comportait deux années de scolarité. L'enseignement était donné par des professeurs de la Faculté de Droit et de la Faculté des Lettres.

(24) Titre doublement erroné puisque l'Ecole Supérieure des Lettres date de 1879 et la Faculté de 1909.

Aussi bien pour l'histoire générale que pour la vie intérieure de l'Université, on trouvera dans *la presse et les revues* une abondante moisson de faits intéressants.

Il paraît inutile d'énumérer les journaux algériens. Signalons cependant l'utilité particulière de l'*Akhbar*, (notamment pour les débuts de l'Académie et les comptes rendus des cérémonies) et du *Moniteur Algérien*, devenu ensuite *Moniteur de l'Algérie*, pour tous les renseignements officiels.

LA PRESSE ESTUDIANTINE mérite une mention spéciale car elle permet de connaître la vie des étudiants qui est partie intégrante de celle de l'Université. Avec l'insouciance de la jeunesse, l'Association Générale des Etudiants d'Algérie n'en a pas conservé la moindre trace et les dépôts d'archives algériens ignorent également cette forme d'activité de nos étudiants (25). Heureusement la Bibliothèque Nationale de Paris possède un certain nombre d'exemplaires de ces feuilles, souvent éphémères, et nous en donnons une liste chronologique avec les cotes afférentes :

L'Etudiant algérien. Bulletin de l'Association Générale des Etudiants d'Algérie. Alger, in-8°, 1900-1901. Cote : 8° R. 19.177.

Alger Etudiant. Organe de l'Association Générale des Etudiants d'Algérie. Alger, gr. fol. 1905. Cote : R. 128.

Alger Etudiant, indépendant. Alger, 1919. Cote : J° 67.273.

Alger Etudiant. Organe officiel de l'Association Générale des Etudiants d'Algérie. Alger, in-folio, mensuel, 1922-1924, 1926-1934, 1936 (novembre-décembre). Cote : J° 60.882.

Alger Université. Bulletin intérieur de l'Union Générale des Etudiants d'Algérie. Alger. 1re année n° 1, juin 1945. Folio. Cote : S° 6.077.

Alger estudiantin. Bulletin intérieur de l'Association des Etudiants d'Algérie. Alger, 1re année, n° 1, janvier 1947. Gr. fol. Cote : J° 5.211.

Les revues consacrées spécialement à la vie universitaire doivent être dépouillées systématiquement. Elles sont d'ailleurs peu nombreuses. Depuis 1957 paraît le *Bulletin de l'Académie d'Alger* (26). Dans le passé la Société des Amis de l'Université d'Alger

---

(25) D'après la revue *Maurétania*, de décembre 1910, l'Association Générale des Etudiants d'Algérie date de 1885 et elle comprenait en 1910 : 150 membres actifs et 200 honoraires avec comme président Guastavino.

(26) Le n° 4 paru en 1960 contient trois articles intéressant directement l'Université d'Alger : *Le Cinquantenaire de l'Université d'Alger* par M. R., pp. 17-31 ; *Le Centenaire de l'Enseignement de la Médecine et de la Pharmacie*, par M. R., pp. 32-35 ; *L'Institut de l'Energie solaire*, par M. PERROT, pp. 75-79.

a fait paraître à deux reprises des *Annales Universitaires de l'Algérie* dont les collections manquent d'ampleur, mais non d'intérêt : l'une de 1912 à 1915 (27), l'autre de 1935 à 1941 (28).

Les revues illustrées peuvent fournir une certaine documentation iconographique et, à cet égard, il semble que les plus intéressantes soient *L'Afrique du Nord illustrée* et *Maurétania* (29). Mais dans ce domaine il est sans doute préférable de faire appel aux collectionneurs et en particulier aux membres du Comité du Vieil Alger.

IV

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

Directement ou non la vie universitaire fut étroitement mêlée à celle de toute l'Algérie et par suite on peut trouver des détails précieux dans les ouvrages les plus divers dont il n'est pas question, bien entendu, de présenter une énumération exhaustive. Nous donnerons seulement quelques directions de recherches.

On ne saurait négliger pour l'histoire des débuts de l'Enseignement Supérieur les *Tableaux de la situation des établissements français en Algérie*, mine inépuisable de renseignements pour la période 1837-1866, après laquelle ils cèdent la place à la *Statistique générale de l'Algérie* destinée elle-même à devenir l'*Annuaire statistique de l'Algérie*.

Comment évoquer l'Université de jadis et la vie des Ecoles sans connaître le vieil Alger. On aura donc recours à :

G. ESQUER, *Alger et sa région*, Alger, 1949, 178 p.

Dr GAUTHIER, *Souvenirs de l'Alger d'autrefois*. Documents algériens. Série culturelle, n° 68, 15 avril 1953, 9 p.

H. KLEIN, *Feuillets d'El-Djezaïr*. Sous ce titre un ouvrage de 310 pages pjublié à Alger en 1937 et surtout une série de brochures dont la collection complète se trouve à la bibliothèque de l'O.F.A.L.A.C. En particulier : *L'enseignement à Alger depuis la conquête* et *Le Centenaire du Lycée d'Alger 1833-1933*. De nombreux détails pittoresques, mais qu'il est difficile de vérifier, l'auteur ne donnant pas ses références.

---

(27) Dix fascicules en trois volumes 21 × 13 cm publiés à Alger, chez A. Jourdan : 1912, 638 p. ; 1913, 312 p. ; 1914-1915, 384 p. BU. 63 837.

(28) Des fascicules 24 × 16 cm : n°s 1-2, janvier-juin 1935, 90 p. ; 3-4, janvier-juin 1936, 72 p. ; 5-6, janvier-juin 1937, 130 p. ; 7-8, janvier 1938-juin 1941, 82 p. BU. 63 837.

(29) On y trouve aussi des articles à retenir comme celui de Ch. HAGEL, *Urbanisme et mégalomanie* dans *L'Afrique du Nord illustrée*, 20 décembre 1923, 18e année, nouvelle série, n° 139, pp. 5-6.

Beaucoup de travaux sur l'Histoire de l'Algérie abordent les questions universitaires et nous ne pouvons qu'en citer quelques-uns :

P. BOYER, *L'évolution de l'Algérie médiane (Ancien département d'Alger) de 1830 à 1956*. Paris, Maisonneuve, 1960, 426 p. Evoque notamment la situation avant 1830.

G. COLIN, *Quelques questions algériennes*, Paris, 1899, pp. 35-48 sur les médersas.

M. EMERIT, *Les Saint-Simoniens en Algérie*, Paris, 1941, 349 p.; le chapitre sur *Les Educateurs*, pp. 290-304.

G. ESQUER, *Correspondance du duc de Rovigo (1831-1833)*, tomes I et II. Collection des documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie ; Alger 1919 et 1920. Des renseignements sur les débuts de l'hôpital d'instruction du Jardin du Dey et sur les premiers cours d'arabe ; en particulier les lettres au Ministre de la Guerre du 6 janvier et du 15 octobre 1832.

G. ESQUER, *Iconographie de l'Algérie du XVIe siècle à 1871*. Collection du Centenaire de l'Algérie. Paris, Plon, 1929. 3 volumes in-folio avec introduction et texte explicatif.

L. LAMARQUE, *Recherches historiques sur la Médecine dans la Régence d'Alger*. Alger, 1951, in-8°, 246 p. et 2 pl.

E. de PELLISSIER DE REYNAUD, *Annales Algériennes*, édition 1836-1839. Quelques notations sur le premier hôpital et sur Baudens : tome I, pp. 174-175 ; tome II, pp. 190-191.

L. RAYNAUD, H. SOULIÉ, P. PICARD, *Hygiène et Pathologie nord-africaines. Assistance médicale*. Collection du Centenaire. Paris, Tome III, 1932, 614 p. Des détails sur les débuts de l'Ecole de Médecine.

Les brochures relatives à l'enseignement et publiées à l'occasion d'un événement notable peuvent permettre de faire le point à un moment donné, par exemple :

Exposition Universelle de Paris en 1878. Instruction publique en Algérie. Alger, Jourdan, 1878, 24 × 15 cm, 16 p. : sous la signature du Recteur DE SALVE, la situation de tous les ordres d'enseignement à la veille de la création des Ecoles supérieures.

E. FOURMESTRAUX, *1830-1880. L'instruction publique en Algérie*. Paris, 1880, 40 p. dont pp. 16-19 sur l'Enseignement supérieur, les cours d'arabe, l'Observatoire d'Alger.

Ch. GLACHANT, *Rapport sur l'instruction publique en Algérie*. Paris, 1886, in-8°, 12 p. Extrait de la *Revue pédagogique*. BU. 37.964.

XIXe Corps d'Armée. Service Central des Affaires Indigènes. Note sur l'instruction publique musulmane en Algérie. Alger, Fontana, 1878, 21 × 15 cm, 48 p. D.G. XXII, 109.

République Française. Centenaire de l'Algérie. Voyage de M. le Président de la République, 4-12 mai 1930 L'Instruction publique en Algérie. Alger, 23 × 16 cm, 27 p. Quelques statistiques. DG. XXII, 17.700.

On mettra à part l'ouvrage de M. POULARD, *L'enseignement pour les Indigènes en Algérie* (Alger, 1910, 8°, 428 + XII p.) qui contient des renseignements plus nombreux, pp. 135-167 notamment.

L'Institut Pasteur d'Alger n'appartient pas à l'Université, mais comme il fut fondé par un professeur de l'Ecole de Médecine, le Dr TROLARD, on lira avec intérêt l'étude de celui-ci : *L'Institut Pasteur d'Alger. Sa fondation. Sa réorganisation. Mon expulsion.* Alger, 1910, in-8°, 40 p. BU. 35.234.

Pour évoquer les grandes figures qui ont illustré l'Université, on trouvera peu de renseignements dans les ouvrages biographiques de :

E. CAT, *Biographies algériennes, colons, fonctionnaires, savants, commerçants, industriels*, Alger, s.d., 8°, 249 p. E. Cat était lui-même professeur à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger.

N. FAUCON, *Le Livre d'Or de l'Algérie*, Paris, 8°, 1889, 618 p. Voir : A. Bertherand, Sabatier et, en marge des Ecoles : Bresnier, Cherbonneau.

On verra aussi l'étude très vivante de G. ESQUER, *La vie intellectuelle en Algérie*, publiée dans la revue *Simoun*, Oran, n° 26, 1957, 65 p.

⁂

Avec toute cette documentation il serait évidemment possible d'écrire sur l'Université d'Alger un gros ouvrage d'un intérêt incontestable et qui cependant serait fort incomplet. Non seulement il y manquerait la participation de l'Université à la vie politique et administrative de l'Algérie, mais encore et surtout on n'y montrerait que très imparfaitement l'apport scientifique de nos Facultés à la vie intellectuelle française. Pour mettre celui-ci en évidence il faudrait établir la liste des publications effectuées depuis plus d'un siècle et cette longue et fastidieuse énumération constituerait sans doute un des plus beaux titres de gloire de la France en Algérie.

X. YACONO.

COMPTES RENDUS

Pietro ROMANELLI, *Storia delle province romane dell'Africa* (Studi pubblicati dall'Istituto italiano per la storia antica. Fascicolo XIV. Roma, L'Erma di Bretschneider, 1959) ; X et 720 pp. in 8 ; format 27 cm × 18 cm ; 1 carte hors-texte.

La personnalité de l'auteur explique l'origine et la nature de cet ouvrage. Le professeur Romanelli fut, à son heure, l'un des pionniers de l'Ecole archéologique italienne en Libye où il s'illustra par de nombreux travaux (1). Une spécialisation s'ensuivit, notamment en matière d'enseignement (2), et c'est d'une abondante accumulation de fiches qu'est née cette Histoire des provinces romaines d'Afrique. Depuis la mort de Gsell et l'interruption de son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* à l'époque du début de l'Empire (3), personne n'avait encore osé poursuivre dans les mêmes normes un projet aussi ambitieux (4). Les méthodes de travail ont d'ailleurs évolué, et l'enrichissement de nos connaissances bénéficie surtout depuis quelques années, en dehors de points de détail, de publications monographiques parfois monumentales (5).

L'initiative de P. Romanelli, d'un regroupement général de nos sources, est donc heureuse a priori, dans la mesure, évidemment, où l'ouvrage qui en résulte répond à un critère essentiel, celui de l'utilité. D'aucuns pourraient en discuter. Je suis de ceux qui recon-

(1) En particulier : *Leptis Magna* (Roma, Ministero delle colonie, 1926); *La Cirenaica romana* (Roma. centro italiano di studi mediterranei, 1943).

(2) L'auteur détint pendant de nombreuses années la chaire d'archéologie de l'Afrique romaine à l'Université de Rome.

(3) Dernier ouvrage paru : Tome VIII (Paris, Hachette, 1928).

(4) On ne peut citer que des travaux fragmentaires comme, par exemple, ceux de : J. MESNAGE, *Romanisation de l'Afrique* (Paris, Beauchesne, 1913) ; T.R.S. BROUGHTON, *The romanization of Africa Proconsularis* (Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1929) ; J. CARCOPINO, *Le Maroc antique* (7e éd., Paris, Gallimard, 1948) ; A. BERTHIER, *L'Algérie et son passé* (Paris, Picard, 1951) ; J. B. WARMINGTON, *The nord-african provinces from Diocletian to the Vandal conquest* (Cambridge, University Press. 1954) ; L. HARMAND, *L'Occident romain : Gaule, Espagne, Afrique du Nord. 31 av. J.-C. - 235 ap. J.-C.* (Paris, Payot, 1960). Le meilleur manuel a été sans conteste celui de Ch.-A. JULIEN, *Histoire de l'Afrique du Nord*, 1re éd. (Paris, Payot, 1931) et surtout 2e éd. mise à jour par C. COURTOIS (ibid., 1951) ; l'absence de notes infra-parginales exclut malheureusement son utilisation scientifique.

(5) J. BARADEZ, *Fossatum Africae. Recherches aériennes sur l'organisation des confins sahariens à l'époque romaine* (Paris, Arts et métiers graphiques, 1949) ; C. COURTOIS, L. LESCHI, C. PERRAT, C. SAUMAGNE, *Tablettes Albertini, actes privés de l'époque vandale, fin du Ve siècle* (Paris, Arts et métiers graphiques, 1952) ; C. COURTOIS. *Les Vandales et l'Afrique* (*ibid.*, 1955).

naissent le bien-fondé de l'entreprise. Dans la pratique, en effet, les 720 pages de cette *Storia* constituent un instrument de consultation quotidienne, aisée et profitable (6). Certes, ni le ton de l'ouvrage, ni sa méthode de composition, ne se réclament d'une de ces écoles historiques brillantes dont s'enorgueillissent depuis quelque temps l'Italie de B. Croce, la Belgique de H. Pirenne, ou la France des Marc Bloch, Grousset, Febvre et Braudel. Le livre de P. Romanelli repose modestement sur des bases « classiques » et tend avant tout à nous présenter la somme bibliographique du sujet.

Mais encore convient-il de définir nettement ce dernier. Par *Storia*, l'auteur entend, sans conteste, l'histoire « générale » de l'Afrique romaine ; mais place-t-il pour autant l'accent sur tel ou tel aspect, politique, administratif, économique, culturel, social, religieux... de cette immense question ? A vrai dire, non. C'est une formule hybride qu'il nous offre, principalement axée sur le côté « événementiel » de l'Histoire. Aussi, dans cette acception, l'Evénement, le Fait historique, couvre tout : une guerre comme une révolution, une concession de terre comme une fondation de ville, une persécution religieuse comme un bornage de route... L'archéologie pure n'intervient comme source que dans la mesure où elle possède elle-même une valeur événementielle, c'est-à-dire, en l'occurrence, un critère de datation. Pareille solution semblerait désordonnée si cette matière brute, ces milliers d' « événements » ainsi répertoriés n'étaient adroitement classés et selon le plan le plus simple, celui de la chronologie. On obtient ainsi pour chaque étape de l'histoire un tableau général de la situation nord-africaine dans le temps et l'espace, tableau peu original sans doute mais qui a le mérite du synchronisme et de la clarté.

Nous assistons donc, au rythme des chapitres, à la lente progression de l'histoire romaine d'Afrique : la République (pp. 1-150), l'œuvre d'Auguste (pp. 153-226), le règne de Tibère (pp. 227-245) suivi de la division des pouvoirs militaires et provinciaux (pp. 246-273), les périodes néronienne et flavienne (pp. 274-311), les principats de Trajan (pp. 312-331), d'Hadrien (pp. 332-350), d'Antonin le Pieux (pp. 351-365), de Marc Aurèle et Commode (pp. 366-391). De longs commentaires illustrent, comme il se doit, le règne de l'empereur africain Septime Sévère (pp. 392-435), précédant le tableau général du III[e] siècle (pp. 436-494). Le Bas-Empire, enfin, voit s'échelonner, suivant une division conventionnelle, la Tétrarchie (pp. 497-531), les périodes 305-363 (pp. 532-564) et 364-396 (pp. 565-602), la guerre de Gildon et ses conséquences (pp. 603-639), pour s'achever sur l'invasion vandale et la chute de l'autorité romaine en Afrique (pp. 640-662).

La composition d'une aussi grande fresque et son apparat critique dénotent un travail considérable auquel on doit rendre hommage. Quoique de seconde main, les sources narratives et épigraphiques paraissent avoir été bien exploitées ; moins, peut-être,

(6) Au surplus : présentation visuelle de l'ouvrage excellente, index bibliographique très commode, fautes typographiques quasi-inexistantes. Le manque d'illustrations ne nuit pas au caractère général de l'œuvre ; mais on eut aimé disposer de plusieurs cartes chronologiques.

les études critiques modernes. Mais l'on ne saurait reprocher à l'auteur l'omission de certaines inscriptions dans un inventaire qui a su en réunir plusieurs milliers (7). Au reste, l'ouvrage ne prétend pas commenter chaque texte en particulier, et s'en tient généralement à l'indication de ses références. On n'est donc point dispensé de recourir aux études spécialisées tant anciennes que récentes, notamment aux grandes monographies citées plus haut, et *L'armée romaine d'Afrique* de Cagnat (Paris, Leroux, 1912), comme mes *Voies romaines de l'Afrique du Nord* (Alger, Imprimerie Officielle, 1951). *La civilisation de l'Afrique romaine* de G. Ch. Picard (Paris, Plon, 1959) ou *Die statthalter der römischen provinzen nord Afrikas* de Thomasson (Lund, 1960), continuent à garder toute leur valeur.

Ce regroupement général de l'histoire événementielle est encore intéressant à un autre titre. Il permet de survoler le sujet lui-même et d'en déceler, cette fois, les points faibles. L'effet de masse produit par ces milliers d' « événements » fait sans doute impression, et l'on croit alors tenir en totalité l'histoire politique de l'Afrique romaine. Mais n'est-ce point là une dangereuse illusion ? Pour quelques périodes relativement élucidées, combien d'autres demeurent obscures, ou si peu éclairées par nos sources qu'on en est réduit à leur sujet à d'aléatoires hypothèses ! La chance est rare, en vérité, de rencontrer dans la littérature latine parvenue jusqu'à nous un Tacite, un Ammien Marcellin dont l'accès aux archives officielles ait permis de consigner dans le détail la « Guerre de Tacfarinas » ou celle de Firmus. La plupart des grands troubles qui secouèrent si fréquemment l'Afrique n'apparaissent plus aujourd'hui, après la disparition des archives romaines, que sous forme d'allusions littéraires ou d'inscriptions relativement laconiques. Que savons-nous de la « Guerre des Maures » d'Antonin le Pieux en dehors des noms de corps de troupes qui y participèrent ? (8). Moins encore peut-on entrevoir l'ampleur des insurrec-

(7) Ceci s'adresse principalement au répertoire des bornes milliaires qui est loin d'être exhaustif, surtout pour le règne de Caracalla ; inconvénient mineur, tout au moins dans l'économie de l'ouvrage, du fait que l'auteur (p. 426, note 1 et p. 437) admet à ma suite que, dès le III[e] siècle, la pose d'un milliaire ne traduit plus toujours l'exécution effective d'une réparation routière. On pourra au besoin compléter l'apparat critique de la *Storia* en consultant, pour l'Algérie, les inventaires de J. Lassus, *Vingt-cinq ans d'archéologie algérienne, 1931-1956, II, L'Antiquité* (*Revue Africaine*, 1956, pp. 81-119) ; ID., *Recherches et publications épigraphiques en Algérie, 1952-1955* (*Atti del terzo congresso internazionale di epigrafia greca e latina, Roma 1957* (Roma, L'Erma di Bretschneider, 1959, pp. 213-228), et les *Bibliographies* publiées périodiquement depuis 1954 par M. Leglay dans la revue *Libyca*. Pour le Maroc, *Bibliographies* entreprises par M. Euzennat dans le *Bulletin d'archéologie marocaine* à partir du Tome II, 1957.

(8) Cf. J. Baradez, *Les nouvelles fouilles de Tipasa et les opérations d'Antonin le Pieux en Maurétanie* (*Libyca*, 1954, pp. 89-129), et certains diplômes militaires de Hongrie : *Année Epigr.*, 1944 n° 102, et C. Barkóczi, *A new military diplom from Brigetio* (*Acta archaelogica*, Budapest, 1958, pp. 413-421). Sur ce genre de problème, consulter H.-G. Pflaum, *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire romain* (Paris, Maisonneuve, 1959) pp. 125-134.

tions d'époque hadrienne ou sévérienne. On a sans doute quelque idée du nombre de dédicaces offertes en Afrique à l'empereur Hadrien, mais on est incapable de préciser si ce prince effectua dans la province un seul ou deux voyages ! Toute la période constantinienne, l'une des plus marquantes de l'histoire de l'Antiquité, demeure énigmatique sur le plan militaire en dehors des « opérations » anti-donatistes. Dans un grand nombre de cas, par conséquent, il serait aussi erroné de qualifier l'époque romaine de sereine, faute de documents, que d'adopter la même attitude, et pour la même cause, à l'égard de la longue période turque.

Aussi est-on souvent réduit, devant ces problèmes, à de pures conjectures historiques, sort que l'Afrique partage, d'ailleurs, avec nombre d'autres territoires. Mais il reste à se demander si cet aspect lacunaire de l'histoire nord-africaine a quelque chance d'être jamais amélioré. Tout d'abord, dans l'état actuel de notre documentation et dans la mesure où cette dernière demeurerait statique, la tendance, parfois même le devoir, des historiens modernes consiste à reprendre certaines données classiques à la lumière de nouvelles interprétations. C'est ainsi qu'Ed. Frézouls n'hésite pas à se prononcer pour le caractère très modéré de l'agressivité des tribus baquates qui, dans l'optique traditionnelle, auraient menacé dangereusement la sécurité des provinces de Césarienne et Tingitane aux II[e] et III[e] siècles [9]. Pareillement, J. Desanges, reprenant un passage de l'historien Procope, voudrait situer le Mont Pappua, dernière retraite de Gélimer, dans le massif tunisien de la Kroumirie [10]. Enfin, ai-je cru moi-même pouvoir déduire d'une série homogène de milliaires tétrarchiques les zones opérationnelles, mal connues, de la « guerre des Maures » de l'empereur Maximien [11].

Mais c'est encore là l'aspect le moins optimiste du problème. Le dynamisme actuel des recherches et travaux de fouilles menés dans tous les territoires de l'Afrique du Nord laisse espérer un accroissement considérable de notre documentation historique. Les fouilles italiennes puis britanniques de Libye n'ont-elles pas en quelques années bouleversé la connaissance de l'époque romaine en Tripolitaine ? Même si l'on ne devait s'en tenir qu'aux témoignages épigraphiques, le dégagement du camp de *Gemellae* [12], du premier établissement militaire de Lambèse [13], du

(9) Ed. Frézouls, *Les Baquates et la province romaine de Tingitane* (*Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, pp. 65-116).

(10) J. Desanges, *La dernière retraite de Gélimer* (*Les cahiers de Tunisie*, 1959, pp. 429-435).

(11) P. Salama, *Bornes milliaires et problèmes stratégiques du Bas-Empire en Maurétanie* (*C.R.A.I.*, 1959, pp. 346-354).

(12) L. Leschi, *Découvertes épigraphiques dans le camp de Gemellae - El Kasbat, Algérie* (*C.R.A.I.*, 1959, pp. 220-226 = *Mélanges d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines* (Paris, Arts et métiers graphiques, 1957, pp. 318-322) ; J. Baradez, *Fossatum africae ; op. c., passim.*

(13) L. Leschi, *Un nouveau camp de Titus à Lambèse, 81 ap. J.-C.* (*Libyca*, 1953, pp. 189-197).

Centenarium Aqua Viva [14], du forum d'Hippone [15], des villes de Maktar [16] et Volubilis [17] auraient déjà modifié brutalement des chronologies réputées acquises ou révélé des événements inattendus [18]. Une seule découverte, toute récente, au Maroc, la base d'une statue de Constantin sur le forum de *Sala Colonia*, vient de trancher dans le vif la vieille querelle du « regroupement » septentrional des forces romaines de Maurétanie Tingitane sous la Tétrarchie. Au reste, il n'est point toujours besoin de textes explicites pour obtenir en Histoire ancienne de nouveaux éléments de datation. Une méthode de fouille et le matériel archéologique qui en résulte peuvent aussi bien en tenir lieu. C'est actuellement le cas des fouilles de *Tamuda* au Maroc [19] et de Tipasa de Maurétanie [20].

J'aimerais toutefois, pour terminer, attirer l'attention sur une source d'information qui, à mon sens, n'a jamais été très exploitée ici, celle des dépôts monétaires. On regrette de constater qu'en matière d'études de numismatique romaine, l'Afrique du Nord se trouve en retrait par rapport aux autres territoires de l'ancien monde gréco-latin [21]. Et cependant de très nombreuses trouvailles y ont été faites, depuis même fort longtemps. Je consacre actuellement une partie de mon activité tant au regroupement bibliographique de ces découvertes qu'au dépistage d'éventuels trésors dans les collections publiques et privées. On sait que de tels documents, conjugués avec d'autres sources, épigraphiques ou narratives, et prudemment interprétés, peuvent dans bien des cas trahir des événements d'ordre insurrectionnel et guerrier. Leur

(14) L. Leschi, *Le centenarium d'Aqua Viva près de M'doukal ; commune mixte de Barika* (*Rev. Africaine*, 1943, pp. 5-22 = *Mélanges d'épigr. op. cit.*, pp. 47-57).

(15) E. Marec, *Le forum d'Hippone* (*Libyca*, 1954, pp. 363-416) ; ID., *Inscriptions recueillies à Hippone dans les thermes du Nord et du Sud* (*ibid.*, 1956, pp. 291-317 ; cf. 1958, pp. 233 et 246).

(16) G. Ch.-Picard, *Civitas Mactaritana* (*Karthago*, VIII, 1957, pp. 1-156).

(17) V. en dernier lieu : M. Euzennat, *L'archéologie marocaine, 1955-1957, Volubilis* (*Bull. d'arch. marocaine*, II, 1957, pp. 207-211).

(18) Ainsi, la découverte d'un graffite au nom de Syphax témoigne aujourd'hui de la captivité de ce roi numide dans la forteresse italienne d'*Alba Fucens* : *Année épigr.*, 1954, n° 22 (De Visscher). Une inscription de Tabarka vient d'établir que cette ville d'Afrique avait choisi pour patron le triumvir Lepide : J. Guey et A. Pernette, *Lepide à Tabarka* (*Karthago*, IX, 1958, pp. 79-89).

(19) M. Tarradell, *Las excavaciones de Tamuda de 1949 a 1955* (*Tamuda*, 1956, pp. 79-85) : la ville pré-romaine fut détruite lors des opérations de pacification contre la révolte d'Aedemon sous le règne de Claude.

(20) Notamment J. Baradez, *Nouvelles fouilles à Tipasa* (*Libyca*, 1957, pp. 159-294) ; ID., *Quatorze années de fouilles à Tipasa* (*Rev. Africaine*, 1961, pp. 215-250).

(21) L'importance de cette matière a été soulignée, entre autres, mais de façon très méthodique, par J. Guey, Rapport sur la *Numismatique* au *XI[e] Congrès international des Sciences historiques*, Stocklom, 1960, vol. II.

utilisation s'accroît aujourd'hui dans les études historiques de tous les pays. On peut déjà, semble-t-il, les faire intervenir dans l'histoire de l'insurrection nord-africaine dite « de 253 » (22), dans des troubles encore mal connus du règne de Constance II (23) et dans une révolte de grande envergure qui ébranla la période vandale (24). Un dépôt monétaire des années 199-200, récemment découvert dans la Maurétanie Césarienne occidentale, vient nous révéler a posteriori la raison essentielle des fortifications sévériennes de la région en l'an 201 (25).

On ne saurait trop insister, par conséquent, sur l'accroissement progressif du patrimoine historique nord-africain ; mais il faut convenir également qu'en toute hypothèse, l'actuelle *Storia* de P. Romanelli servira de base littéraire sérieuse à de futures mises à jour.

Pierre SALAMA.

Marthe COLLINET-GUÉRIN, *Histoire du nimbe*. Préfaces du Docteur Georges Contenau et du Professeur Gabriel Le Bras (Paris, Nouvelles éditions latines, 1961), 716 pp. + 8 pp. de figures ; in-8°, format 22 cm 5 × 14 cm.

L'ouvrage ne traite pas en particulier d'archéologie nord-africaine, mais il peut être utile de signaler sa parution aux spécialistes. Avec une conscience insigne, l'auteur a recherché les éléments de sa documentation dans toutes les civilisations de l'humanité, depuis la période préhistorique jusqu'à l'art actuel des vitraux de Rouault et des tapisseries de Lurçat. De très utiles dessins concrétisent le type et l'évolution du nimbe et du pseudo-nimbe, notamment dans les religions païennes et chrétiennes de l'Antiquité et du Moyen Age. Mme Collinet-Guérin a même visité les collections et musées d'Afrique du Nord et sait, à l'occasion, en témoigner (pp. 101-106 et 267-268). Les spécialistes pourront cependant discuter la méthode de composition choisie, celle d'un livre de doctrine plutôt que d'un catalogue systématique et raisonné des documents cités. On doit surtout déplorer l'absence d'illustrations photographiques dans un ouvrage entièrement fondé sur l'iconographie. Mais à quel surcroît de frais eut conduit l'édition d'un volume supplémentaire de planches !

P. SALAMA.

(22) P. SALAMA, *La trouvaille de sesterces de Rusguniae* (*Rev. Africaine*, 1957, pp. 205-247). Cette hypothèse recevra une puissante confirmation par la publication prochaine de M. et R. TURCAN, *Le trésor de Guelma*, lot de près de 7.500 monnaies, d'une chronologie analogue à celui de *Rusguniae* : cf. *B.A.C.*, 1954, pp. 191-192 et *Libyca*, 1958, pp. 248-250.

(23) P. SALAMA, *Petit trésor monétaire romain découvert à Affreville, Chélif* (*Bull. de la Soc. française de Numismatique*, 1960, pp. 465-467).

(24) P. SALAMA, *Deux trésors monétaires du Ve siècle trouvés en Petite Kabylie* (*Bull. de la Soc. nationale des antiquaires de France*, 1959, pp. 238-239). A la même période environ appartient un trésor, d'une typologie très particulière, qui pourrait être mis en rapport avec des événements politiques : J. LAFAURIE, *Trésor de monnaies de cuivre trouvé à Sidi Aïch, Tunisie* (*Revue Numismatique*, 1959-1960, pp. 113-130).

(25) *Libyca*, 1955, pp. 365-367 (P. SALAMA).

Raymond CHARLES, *L'évolution de l'Islam*, Paris, Calmann Lévy, 1960, coll. « Questions d'actualité », petit in-8°, 204 p.

Le compte rendu d'un ouvrage de philosophie scientifique sur l'Ame Musulmane dû à la plume de M. Raymond Charles, Premier Président à la Cour de Saint-Denis, a déjà été donné il y a peu de temps dans cette même revue. Aujourd'hui c'est au même auteur, que nous devons une nouvelle et vaste étude sur l'Evolution de l'Islam.

M. Charles qui est accoutumé d'user de concepts précis, commence par définir « l'Islam », communauté de religion et « l'arabisme » communauté de langue et de civilisation, bien qu'à l'intérieur de la zone arabe, ce soient du Maroc à l'Irak, deux noms pour une même chose : soit 80 millions d'Arabes-musulmans opposés à un magma de 400 millions de mahométans.

L'Islam accroît tous les jours encore le nombre de ses adeptes, surtout chez les Noirs de l'Afrique. Il séduit par sa simplicité.

Mais l'*arabisme* (comme dit Jacques Berque) qui en est issu, possède une valeur d'union et de résistance dont l'aire d'expansion cherche à s'affirmer (p. 10).

L'auteur retrace l'essor foudroyant de l'Islam au VIIe et au VIIIe siècles. A noter que la victoire de Charles Martel fut aidée par les dissensions intestines des principicules berbères du Moghreb et que la vague parvenue jusqu'à Poitiers s'épuisait d'elle-même et semblait parvenue à son terme (1).

Il n'empêche que l'Empire de Bagdad ou celui de Cordoue, connurent un épanouissement sans précédent du IXe au XIIIe siècles. Leur déclin s'explique peut-être par la primauté du révélé et de la foi sur la raison. Qu'il puisse en résulter, comme effet second, une désaffection des sciences rationnelles et de leurs applications, cela est fort plausible ; de même que l'explication de la matière telle que la théologie ou *kalam* la conçoit, se réfère à l'atomisme ou juxtaposition occasionnelle d'éléments ayant leur source dans la volonté divine.

(1) V. Maurice MERCIER — *La Bataille de Poitiers* — Revue Africaine. Nos 394-395 (1er et 2e trim. 1943).

C'est la tradition qui devait cimenter l'Umma (2), cette Société close, en un bloc inébranlable et c'est seulement à partir du XIX[e] siècle, que le réveil de l'Islam se produit et bien que cette progression soit surtout du domaine de l'idéologie, M. Charles nous convie à en étudier les tendances en partant d'abord de la Société traditionnelle et de ses composantes : l'homme et la femme.

Il faut bien comprendre que le musulman est avant tout religieux. Si son intelligence est raffinée, son développement se heurte au fait d'apprendre plutôt que de comprendre, la foi reste le fondement; et les modes de raisonnement, (istihab principe de continuité ou kiyas (3) raisonnement par analogie) se trouvent hérités de la logique grecque. Ce stade purement théologique a tendance à atrophier le sens critique que les Français ont dit-on trop développé. C'est la méthode scolastique, sans la scission due en Occident à la Renaissance, entre la raison et la foi.

De là un goût exclusif pour l'analyse de préférence à la synthèse ou à la méthode historique, le tout au profit d'une idée unitaire et de l'esprit d'indivision issus du Livre, caractères qui procurent à l'Islam son armature et son expansion, affirmant la prédominance de Dieu à travers le déterminisme historique.

La langue littérale, merveilleux véhicule, aide beaucoup ce mouvement, bien qu'elle reste incomprise des masses, réduite le plus souvent à des formes dialectales, et qu'elle préfigure une sorte de latin à caractère sacré.

N'oublions pas de mentionner aussi l'héritage hellénique dans l'arithmétique, l'algèbre, la médecine, l'alchimie, que les penseurs arabes ont su grandement amplifier au Moyen Age par leurs apports.

Convenons enfin que l'auteur reste trop rigoureux à l'endroit de l'art arabe auquel nous devons, notamment, d'impérissables modèles d'architecture.

L'affectivité se trouve à la base de l'éducation. Tout croyant reste imbu de huda (bonne direction) et de hachouma (bon ton).

La foi constitue le ciment de la Société, dans laquelle le Coran règlemente les circonstances de la vie quotidienne. La créature se trouve en permanence guidée et dominée par le Créateur et par son envoyé « devenu peu à peu le logos » — Prescriptions religieuses, droit civil et pénal, commandements de la morale, tout existe dans le Livre par excellence, complété par la voie du hadith, c'est-à-dire par le commentaire rapporté par les compagnons du Prophète. La ferveur morale ne prête pas à discussion. D'ailleurs il ne se passe rien dans le cosmos où tout participe à l'éternité. « Au fond, c'est la disparité des notions de temporalité » qui différencie l'Orient de l'Occident (49).

(2) Nous avons respecté la transcription de l'auteur, celle des orientalistes paraissant trop technique.

(3) Qiyas.

La femme représente une bivalence où se rejoignent le sacré et l'illicite (haram). Abandonnée de bonne heure contre une dot à son époux, il est à craindre de la voir rester mineure, d'autant plus que les rapports sociaux ou familiaux engendrent aussi une ségrégation par sexe.

II. - La Société et les institutions se trouvent fortement marquées par le nomadisme d'origine : ensemble de tribus groupées dans cette *umma*, ou communauté mystique. Cité de Dieu dont ce qui revient à César reste dans l'ensemble indiscernable et où un mélange intime intéresse à la fois le temporel et le spirituel.

Ce peuple élu pratique l'entraide puisqu'il reste égalitaire. Ces tribus, villages ou autrefois quartiers des villes, groupent des familles ou ensembles de la parenté agnatique par les mâles. Des obligations multiples naissent de ces groupements et l'on connait les corvées librement consenties ou *touiza* d'AFN.

Le pater familias a une autorité incontestée mais à sa mort le groupe éclate et cela se traduit dans la répugnance bien constatée — quand elle a été imposée en Algérie — à adopter un nom de famille.

L'intrusion de l'Occident dans cette société qui avait trouvé son équilibre a eu pour effet second d'engendrer artificiellement une surnatalité très importante et qui doit rester le souci de tout homme conscient.

Le réveil de l'Islam est, disions-nous, récent si l'on excepte des événements comme l'expédition de Bonaparte, le débarquement de 1830, et ses suites et l'occupation de l'Egypte par les Anglais, événements qui devaient favoriser la confrontation des deux pensées orientale et occidentale.

L'Islam au XIX[e] siècle s'engourdissait en accroissant sa sensibilité et en reprochant à l'Occident tantôt son excès, tantôt son manque d'interventionnisme. Les réformistes, sauf chez certains jeunes intellectuels de l'Inde, connurent la défaite des Frères Musulmans en Egypte. Leur doctrine admettait l'idjtihad (4), c'est-à-dire la porte ouverte de l'interprétation, mais en la fondant seulement sur la tradition. Les modernistes se doivent de ne pas rompre ouvertement avec elle, mais ce compromis temporel reste bien compliqué. L'auteur rappelle cependant l'exemple probant des Kabyles qui ont su séparer le dogme et les institutions (81).

Le nationalisme arabe « phénomène le plus spectaculaire de l'Islam arabe » (83) « demeure écartelé entre l'arabisme unitaire et les patriotismes particularistes » (96).

Chez lui se mêlent le politique et le religieux ; il s'est fortifié dans de récentes conquêtes, et grâce aux textes wilsoniens sur la

(4) Et non Idjtijad.

libre disposition des peuples. L'aveugle diplomatie des nations européennes, leurs jalousies ont fait le reste.

⁂

La transformation actuelle de la Société musulmane et de ses institutions peut se suivre sur le plan politique, économique, social, juridique et culturel.

I - La transformation politique a été grandement favorisée par nos idées de nationalisme d'importation européenne. Les puissants, les chefs traditionnels qui endiguaient la poussée des masses aveugles ont été démonétisés à la faveur des campagnes d'inspiration égalitaire, dont les idées étaient accaparées par la petite bourgeoisie ou la caste militaire.

A noter qu'en Algérie la France a suivi le mouvement en supprimant les cadres traditionnels ou administratifs. Les Jeunes prirent la relève.

L'auteur passe en revue les divers Etats musulmans, insistant sur le cas de l'Egypte et de la R.A.U., archétypes en plein essor, peut-être prêts à basculer « dans le camp d'un puissant empire qui aura fourni l'appui de sa force, comme gage d'une prétendue amitié ». Quant à l'ouvrier resté avec sa mentalité de fellah, il sera polarisé par le truchement du syndicat, devenu d'ailleurs d'obédience islamique.

II - La transformation économique est marquée d'abord par le recul du nomadisme auquel se substitue un peuplement paysan assez misérable et un prolétariat de bidonvilles urbains. L'allégeance à l'Umma n'en est pas pour autant oubliée, ce qui peut être de nature à limiter l'engouement de la propagande communiste.

Les techniques agraires ne se signalent guère, sauf celles de l'irrigation en Egypte où le coton représente le tiers du revenu agricole et où moins de 6 % de la population vit de l'industrie. Or la prospérité de l'Etat d'Israël, nous dit M. Raymond Charles, s'inscrit ici comme un reproche vivant contre la misère des pays voisins. Pourtant le matériel agricole commençait à bien évoluer au Maghreb et les tracteurs n'y sont plus maintenant appréciés par les seuls européens. Les toits rouges en tuile mécanique, se substituent peu à peu aux toits de chaume.

L'auteur brosse alors un tableau très expressif de la question du pétrole au Moyen Orient et des conséquences de cette prodigieuse entreprise dont les souverains ont su confisquer à leur profit les immenses bénéfices : le populaire ne recevant que les miettes du festin. Et cependant les redevances ne cessent de croître et la formule « fifty-fifty », maintenant courante, s'instaure grâce au jeu des surenchérisseurs internationaux. Cela facilitera aussi les interventions éventuelles de l'Est.

III - Les bases sociales de l'Umma se trouvent en pleine dislocation avec l'éclatement du cadre tribal et aussi disparaissent les grandes rivalités qui en étaient issues. Certes les musulmans des Etats du Moyen Orient endossent nos vêtements, mais ce n'est pas la casquette qui a fait la révolution d'Atatürk dit l'auteur (120). Il n'en reste pas moins que la famille patriarcale s'effondre pour laisser l'individu isolé. Il est vrai qu'en contrepartie, il pourra librement choisir sa femme et créer un foyer autonome.

IV - Le droit, intégré à la loi divine, pourrait-il suivre ? Des ruses (*hiyal*), consacrées par les commentateurs, ou des *fetaoua* avaient déjà modifié bien des positions : l'acte gouvernemental (*dahir*) avait prolongé cet effet. Au cours de ces dix dernières années, Syrie (1953), Pakistan (1956), Egypte (1956), ont souligné que l'Islam était religion d'Etat. La Turquie est entrée dans le concert européen, mais l'Arabie séoudite qui reconnaît encore l'esclavage est restée rétrograde. D'une façon générale les hobous et la polygamie tendent à disparaître (Tunisie). Les vieux cadres traditionnels ont tendance à fléchir, mais certains Etats leur demeurent encore fort attachés.

V - La renaissance culturelle ou *Nahda* date du début du XXe siècle, tant au Caire qu'en Syrie. Elle a inspiré une littérature romanesque assez pessimiste. Celle maghrébine, d'expression française, recèle plus d'intérêt.

La presse, très développée, reste inaccessible à la masse, mais l'instruction s'étend progressivement et elle marque de réels progrès actuellement en Algérie, remarquable aussi de par l'assiduité féminine.

VI - Cette évolution de la femme reste très remarquable car l'enjeu en est la morale monogame et égalitaire. La Turquie a ouvert la voie, la Tunisie a supprimé la polygamie, le Maroc reste nettement à la traîne ; en Algérie, les milieux urbains commencent à être brassés ; ce mouvement, amplifié par le droit de vote de la femme, reste apprécié par elle, de même que la scolarisation des filles, l'usage de la radio... La femme est prête à adopter la vie occidentale, or c'est elle qui élève l'homme.

⁂

M. Raymond Charles aborde ensuite l'évolution présente du Maghreb, c'est-à-dire le problème de la brûlante Algérie et de sa démographie hallucinante qui s'inscrit à rebours des ressources agricoles. Certes il y a le développement de l'irrigation, la croissance énorme des villes, le pétrole, le plan de Constantine et ses incidences industrielles, les mesures administratives réservant les emplois tant en Algérie qu'en France même, l'immense scolarisation (v. p. 160), mais le bled « regorge de monde qu'il ne peut plus nourrir ».

Cependant dans maintes campagnes, les fermes aux tuiles rouges se sont substituées à l'ancien gourbi déjà décrit par Salluste et la voie du progrès est proche. Dans ce domaine l'exemple du comportement de l'européen est très efficace. C'est une plateforme solide parce qu'établie sur la réalité et la coopération.

Avec beaucoup d'accuité M. Raymond Charles examine les conditions, dans chaque contrée, de l'effort islamique.

La laïcisation d'Atatürk n'a pas été suivie chez les autres Etats : ce conducteur d'hommes était hors série, seuls d'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan, extérieurs au bloc arabe, ont marqué un timide progrès...

Ce progrès suppose l'abandon de tout sectarisme, facteur du « vertige collectif » mais la foi elle-même est-elle en régression ? Pour les cinq prières, oui ; pour le jeûne rituel, non ; en outre le nombre des pélerins croît d'une façon vertigineuse.

Et ici l'auteur de souligner que l'évolution musulmane est conditionnée par la réforme linguistique et l'adoption des caractères latins, de façon à véhiculer le bagage culturel et à éviter l'emprise traditionnelle. Inutile de dire que cette réforme nous apparaît comme bien problématique ! Et ce, surtout, en raison du caractère sacré de l'écriture coranique.

Que réserve l'avenir ? Dans maints pays, la moitié des habitants ont moins de vingt ans. Si chez eux le point de vue religieux reste moins étroit, un panarabisme et un nationalisme mal définis lui succèdent. C'est le mahdisme ou impérialisme national que connaît l'Egypte. Le *Djihad* ou guerre sainte est stérilisant, mais il peut aider une expansion de conquête par exemple se laisser entraîner dans l'orbite de l'U.R.S.S., dont les Musulmans se méfient peu (v. p. 188). Les Russes l'ont bien compris avec leur interventionnisme actif, les crédits distribués, l'assistance technique, etc... L'Occident, bourgeois et naïf, la France « bornée en psychologie musulmane » n'y voient que du feu, stérilisés par « l'angoisse de coulpe » (p. 192) négation même du dynamisme et de l'action.

Or si cette assistance technique est susceptible, à un moment donné, de galvaniser nos pays sous-développés, l'action impérialiste, avouée ou menée en sous-main, qui part du Caire reste la plus agissante. Pour rester plus efficaces la France et l'Europe seraient mieux inspirées de hâter leur propre intégration, après viendrait leur union avec l'Afrique, en y envoyant des hommes, en y créant des liens communs, en formant un faisceau d'intérêts...

Il est encore temps, ajoute l'auteur « d'entreprendre une sincère croisade tendant à l'interpénétration des cultures occidentale et musulmane, c'est-à-dire concilier deux formes de spiritualité : rationnelle et intuitive. » « Il faut aborder les problèmes au niveau des besoins essentiels de la civilisation mondiale », et sous le signe de l'entente et du travail en commun, après quoi l'équilibre pourra être trouvé.

Nous voilà arrivés à la fin de ce livre lucide toujours probe, parfois sévère et qui n'hésite pas à découvrir les plaies. Ces problèmes, nous les vivons tous les jours ; beaucoup les ignorent, puissent-ils s'instruire ! L'Occident détient des Grecs et des Romains le sens de l'équilibre et de la mesure. Deux mondes s'affrontent, puissions-nous trouver le terrain d'entente qui s'impose ! (5).

Marcel Mercier.

Idris (Hady Roger), *Manâqib d'Abû Ishâq Al-Jabanyâni, par Abû l-Qâsim Al-Labîdî et Manâqib de Muhriz B. Halaf, par Abû l-Tâhir Al-Fârisî.* Introduction. Edition critique. Traduction annotée. Glossaire. Index Arabe-Français. Presses Universitaires de France, Paris, 1959. 24 cm, XLIII, 355 p., 8 pl. h.-t. (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Alger. XXXI).

Pour la documentation de sa thèse principale sur les Zirides en Ifriqiya, M. Idris a eu l'idée de consulter, outre les chroniques traditionnelles et bien connues, des ouvrages divers, autant que possible contemporains de la période qu'il étudiait. Parmi eux figurent en bonne place, parce qu'ils sont relativement nombreux, des recueils hagiographiques, dont certains portent le titre de *manâqib*, c'est-à-dire les vertus exemplaires attribuées à tel ou tel saint personnage. Il en publie deux, qui datent l'un et l'autre du XIe *siècle*, et sont consacrés à al-Jabanyâni, mort en 979, et à Muhriz b. Khalaf, mort en 1022.

Après une introduction sur le genre hagiographique et une notice très précise sur chacun des deux recueils, M. Idris en publie le texte, avec un appareil critique abondant, puis en donne une traduction annotée avec beaucoup de soin. Un glossaire et un index complètent cet excellent travail. Une seule remarque sur la traduction : les mots arabes transcrits y sont trop nombreux. Cela répond à un souci de précision louable en soi. Bien souvent, il n'existe pas en français de mot qui traduise pleinement tel mot arabe et l'on est alors tenté de donner une simple transcription du mot arabe, accompagnée d'une note qui, en quelques phrases, fournit le sens précis du terme transcrit. Si les traductions ne s'adressaient qu'à des initiés, le procédé serait défendable. Mais on a

(5) Depuis que l'ouvrage ci-dessus a paru, l'auteur a prononcé le 2 mars 1961, à l'audience solennelle de la Cour d'Appel de Saint-Denis et de la Réunion, un magistral discours sous le titre « Islam et Christianisme ». Cet exposé très complet et exhaustif confronte les doctrines et soulève les problèmes : avec la ferme volonté de ne pas juger ou critiquer mais au contraire d'approfondir ; il bannit d'antagonisme et appelle dans sa conclusion le syncrétisme et l'entente.

trop tendance à oublier — M. Idris n'est pas seul en cause — qu'une traduction est à priori faite pour des non-initiés. Il vaudrait mieux alors, me semble-t-il, adopter un équivalent français, fût-il approximatif, qui aurait l'avantage de ne pas rebuter le profane ; on ajouterait une note qui donnerait la transcription du mot arabe et en préciserait exactement le sens, afin que l'emploi de l'équivalent français ne prête pas à confusion. On éviterait ainsi une phrase de ce genre (p. 253) : « ...ils instituèrent des muezzins chargés de faire l'*adhân* avant le moment (légal) et firent coïncider la *çalât* du *zuhr* avec le *zawâl*, la plaçant même parfois avant et firent procéder à la *çalât* du *'açr*, dans le temps réservé à celle du *zuhr.* » Je pense que l'on pourrait sans contrevenir aux règles de la rigueur scientifique, remplacer *adhân* par « appel à la prière », *çalât du zuhr* par « prière de midi », *zawâl* par « passage au zénith » et *çalât* du *'açr* par « prière de l'après-midi ». Les lecteurs profanes s'en trouveraient mieux et les initiés pas sensiblement plus mal.

Cela dit, il faut reconnaître que M. Idris a fait preuve d'un singulier mérite en traduisant des textes aussi ennuyeux. C'est un terrible *pensum* que de les lire d'un seul trait, car ils sont formés d'une succession d'anecdotes toutes plus édifiantes les unes que les autres, mais d'où ne se dégagent ni la personnalité de l'homme que l'on cite en exemple, ni la vie profonde de l'époque considérée. C'est de la « bondieuserie » à l'état pur.

On voit bien cependant pourquoi M. Idris a pris son courage à deux mains pour mener la chose à bien. C'est d'abord parce que les ouvrages en question sont contemporains de l'époque étudiée, alors que les chroniques généralement utilisées sont postérieures, parfois de plusieurs siècles. C'est aussi que l'on y trouve un certain climat religieux qu'il est intéressant de connaître parce qu'il contribue à la compréhension de l'époque. Il s'agit ici d'ouvrages orthodoxes où transparaît une hostilité constante et systématique à l'endroit de tout ce qui est *chi'ite*. On s'explique mieux alors comment le Ziride al-Mu'izz a été finalement amené à rompre ouvertement avec le pouvoir fatimide du Caire : il y était poussé par une opinion publique très exigeante en la matière, d'autant plus sans doute que les pratiques chi'ites n'étaient plus, au XIe siècle, que des rites sans signification profonde et attestaient seulement la lointaine tutelle des Fatimides. La pression des dévôts orthodoxes a certainement eu sa part dans la décision d'al-Mu'izz.

Enfin on rencontre çà et là quelques indications historiques de dates ou de faits qui peuvent permettre de contrôler ou de corriger les informations des chroniqueurs. On y trouve surtout peut-être nombre de renseignements sur la vie quotidienne, grâce auxquels on peut se faire une idée des genres de vie et de l'atmosphère morale de l'Ifriqiya ziride. Tout cela n'est pas négligeable et incite à la patience. Mis en fiches, débarrassés de leurs lancinantes redites édifiantes, ces ouvrages constituent, comme l'a bien vu M. Idris, des sources jusqu'à présent peu employées et cependant utiles pour l'histoire d'une époque. Félicitons-le donc pour l'emploi de documents en somme nouveaux, mais aussi pour son abnégation, car il ne peut pas ne pas avoir été sensible, au cours de son travail, à l'innocente et agressive bigoterie de ces recueils de *Manâqib*.

R. LE TOURNEAU.

H. LAPEYRE, *Géographie de l'Espagne Morisque*. Paris, S.E.V.P.E.N., 1959, 304 p.

Dans la nouvelle série, « Démographie et Sociétés », de la VIe Section de l'Ecole des Hautes Etudes, H. Lapeyre étudie un des problèmes essentiels des sociétés méditerranéennes aux XVIe et XVIIe siècles.

Cette étude, géographique, est avant tout statistique. L'auteur s'attache à préciser l'importance et la répartition des Morisques dans les différentes régions de la péninsule : Royaume de Valence, Pays d'Aragon et de Catalogne, Royaume de Castille ; chaque région est l'objet d'une minutieuse et patiente enquête à l'aide de documents d'archives de première main : dénombrements établis par les agents du Roi, statistiques ecclésiastiques surtout, passés au crible d'une critique sévère, qui permettent d'obtenir des chiffres souvent définitifs, fort loin parfois des affirmations plus ou moins fantaisistes des contemporains ou historiens.

Dans le Royaume de Valence, par exemple, où les haines religieuses et sociales, de caractère très populaire, ne datent que de la fin du XVe siècle, on compte, la capitale surtout peuplée de Chrétiens mise à part, environ 32.000 feux de Morisques sur un total de 85.000. La répartition en est très inégale et H. Lapeyre insiste sur ce qu'il y a d'artificiel et presque toujours erroné à vouloir, selon certaines idées trop simplistes, opposer les huertas fertiles domaines de prédilection des Morisques, aux montagnes où vivraient surtout des pasteurs chrétiens. En réalité les populations se répartissent, du Nord au Sud, en trois régions bien délimitées. Le Nord, jusqu'à Segorbe, est presque entièrement chrétien ; les villages ne portent pas de noms d'origine arabe, et l'élevage des porcs y est très florissant. Dans le Sud au contraire, à partir du Jucar, seules les villes ont été colonisées depuis la reconquête ; ce sont des « capitales chrétiennes en plat pays maure ». Entre les deux s'étend une zone de population mixte, où

les Maures sont plus volontiers installés dans la montagne, en particulier dans la Sierra de Espadan. Cette distribution des deux communautés est due bien davantage aux circonstances de la Reconquête chrétienne, venue du Nord au XIIIe siècle par vagues successives, qu'à une prédilection marquée pour tel ou tel genre de vie. A noter aussi que, dans ce Royaume de Valence, les Morisques sont plutôt des paysans, muletiers, en général de petites gens. Du point de vue artisanal, ils s'intéressent surtout aux travaux primaires et relativement grossiers ; leur supériorité technique, comme leurs fortunes sur lesquelles insistent tous les auteurs de l'époque, est une légende destinée à alimenter les incessantes accusations de rapacité lancées contre eux; pour la céramique l' « obra » de Manises, la plus célèbre, est produite presque exclusivement par des artisans chrétiens, alors qu'à Mislata où dominent les Morisques, on fabrique surtout des produits rustiques et bon marché : carreaux pour les façades, tuyaux pour les canalisations (1).

Aussi cette histoire statistique qui, dans un domaine aussi mal connu a le rare mérite d'une précision rigoureuse, ne néglige pas à l'occasion d'utiles remarques sur les aspects économiques et sociaux du problème : genres de vie, activités rurales et industrielles, langue et religion, difficultés d'une coexistence acceptée pourtant dans certaines régions depuis des siècles.

Les origines de l'expulsion sont analysées avec bonheur en quelques pages où l'auteur définit et explique l'impopularité des Morisques dans le peuple chrétien, comme le soutien qu'ils trouvent auprès de certaines classes de l'aristocratie foncière. Pour les différentes opérations de l'expulsion, H. Lapeyre s'appuie sur des comptes rendus très rigoureux, présentés ici sous forme de statistiques d'embarquement. Au total un peu plus de 275.000 personnes ont ainsi quitté la terre d'Espagne ; et non un million comme on l'a souvent écrit ! Viennent enfin les conséquences démographiques, et naturellement économiques et sociales, du départ des Morisques ; mouvements démographiques que l'auteur prend soin de bien placer dans le contexte européen de l'époque.

L'ouvrage est illustré d'une série de cartes qui marquent, village par village, la répartition géographique des *christianos viejos* et des *christianos nuevos* dans l'Espagne des XVIe et XVIIe siècles.

Cette expulsion des Morisques, dont H. Lapeyre indique aussi les prolongements et les conséquences sur le sol d'Afrique (dans le Nord du Maroc, à Salé, à Oran, Alger et en Tunisie), fut surtout un fait d'autorité royale, un acte de gouvernement imposant sa volonté à un pays encore mal tenu en mains ; triomphe en somme, à

(1) Cf. aussi à ce sujet : T. Halperin Donghi, *Les Morisques du Royaume de Valence*, dans Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, 1956, pp. 154-182.

Valence surtout où l'on admire la « merveilleuse obéissance » à la « volonté du Roi », du pouvoir central, absolu, sur les souverainetés régionales, sur ce Levant trop particulariste ; triomphe de l'Etat moderne sur les traditions médiévales.

J. Heers.

H. H. Smythe et M. M. Smythe, *The new Nigerian elite*. Stranford University press, 1960.

Voici un livre destiné à étudier la montée d'une classe « dirigeante » dans un état nouveau d'Afrique. Le concept français d' « élite » ne recouvre pas le concept américain, lequel réfère à la position des sujets par rapport aux postes d'influence ou de commande. Pour faire partie de l'élite, il faut être « en place » ou dans l'environnement des hommes en place, donc avec des chances d'y accéder à son tour. Le concept de « bourgeoisie » a également été évité.

Les auteurs se sont installés sur terrain radicalement neuf, délaissant les aspects « archaïques » ou « exotiques » de la Société nouvelle promue au statut d'indépendance. La méthode a consisté à opérer la sélection d'un nombre limité de sujets susceptibles de répondre à l'interview : tous appartiennent à l'élite, du consensus général, et au témoignage d'organes tels que le « who is who » au Niger. Mais ils sont choisis avec des caractéristiques aussi différentes que possible : pour l'origine tribale, le curriculum vitæ, le statut traditionnel, la profession, etc. Pratiquement 165 sujets ont été sélectionnés, 156 soumis à l'interview : 500 autres plus brièvement interrogés. Les auteurs ont utilisé un matériel statistique à leur disposition. Ils ont aussi pratiqué à même la vie quotidienne, dans une capitale noire, l'observation armée d'une formation analytique.

Les aspects étudiés sont extrêmement variés : allant de l'origine tribale à la statistique des professions qui ouvrent le chemin des honneurs, et des carrières politiques ; et de la description de l'habitat, et des modes vestimentaires, à l'analyse des conflits psychiques engendrés par le changement rapide de statut individuel et collectif.

Voici quelques points principaux à dégager :

Les élites « anciennes », c'est-à-dire les sujets jouissant au préalable d'une position privilégiée de par les structures de la Société traditionnelle, n'ont nullement été évincées. Non plus que les sujets formés aux besognes administratives par l'ancienne

administration coloniale. Seulement, comme trop peu de personnes appartenant à l'élite « ancienne » jouissent d'une éducation moderne suffisante pour remplir tous les postes à pourvoir dans la nouvelle administration indigène, cette aristocratie locale a accepté des couches nouvelles. La différence se marque encore au fait que les élites indigènes anciennes imitent davantage les mœurs de l'aristocratie britannique.

La nouvelle élite a souvent joué un rôle dans le processus de la décolonisation, qui fut au Niger non violente. Avoir joué un rôle politique demeure la voie d'accès aux couches supérieures de la société, du moins la voie royale. Mais le Niger ne possède pas à proprement parler ce genre d'élite qui a été formé dans les guerres révolutionnaires : donc l'équivalent des cadres de Mao-Tsé-Toung en Chine.

L'autre voie d'accès demeure *l'école*. On est frappé par le rôle dominant que joue, dans les nouveaux états d'Afrique, le phénomène de la scolarisation. Avoir passé par l'Université suffit à classer dans les couches supérieures. Les membres du personnel enseignant sont encore à l'heure actuelle priviligiés pour l'accession à l'influence et aux fonctions. Privilégiés devant les membres relativement rares de professions libérales, et devant les hommes d'affaires et les techniciens. Le Niger possède peu d'hommes de « grandes affaires » indigènes, les « grandes affaires étant encore aux mains d'Occidentaux et les moyennes de Levantins. Et il ne possède pas une couche importante de techniciens. Or scolarisation veut dire occidentalisation. Le nouvelle élite a donc les caractères d'une intelligentsia fortement occidentalisée.

La nouvelle élite a naturellement ses « problèmes ».

Un problème est d'accorder la volonté affirmée de former une elite « nationale », avec l'attachement persistant au statut tribal. Mais le livre ne va pas très loin dans l'analyse des « complexes d'aculturation ». Il est difficile d'observer le même sujet quand il varie en fonction des variations de l'entourage : selon par exemple qu'on le rencontre dans une capitale « moderne » en Afrique, ou dans le village natal et parmi les siens. Le fait même de se trouver en posture d'homme interviewé par un Occidental le modifie. Faute de pratiquer l'investigation analytique sur des sujets complaisants, ou des sujets de choix, il faut attendre que les Africains « dévoilent » eux-mêmes leurs drames, et les effets persistants de leurs enfances « en brousse ». Qu'ils le fassent par la confidence, ou par la méthode du roman.

Un problème moral se pose en relation avec le processus d'une décolonisation non violente. Des hommes partis avec une idée nationale et de l'enthousiasme se sont trouvés simplement mis en place, dans des places occupées naguère par les « colonisateurs ». Dans une large mesure ils les imitent. Leur statut de nouveaux privilégiés entre alors en conflit avec un ascétisme révolutionnaire qui n'a pas réellement trouvé l'occasion de développer ses effets. D'où une « mauvaise conscience ».

Il serait également intéressant d'approfondir la question des sociétés « secrètes » ou semi-telles, et des groupes religieux nouveaux. Si naguère l'appartenance aux familles « en prestige » dans la tribu était un facteur déterminant de réussite, il semble qu'à présent l'appartenance aux « sociétés secrètes » ou aux sectes, joue un rôle comparable. Quelques coups de sonde ont seulement été jetés dans cette direction.

En conclusion, cette étude apporte un témoignage sur la « décolonisation » non violente. On augurerait que le « caractère national » des nouvelles nations d'Afrique sera dans une large mesure fonction de la nature et de l'histoire du processus de décolonisation.

C. Ramnoux.

Henri Jahier et Abdelkader Noureddine, *Anthologie de Textes poétiques attribués à Avicenne*, publ. avec trad. franç. et notes, 170 p. + 30 p., Alger, 1.379/1960 (*Publications de la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie d'Alger*).

L'intérêt que ces deux auteurs portent à l'œuvre d'Ibn Sînâ (Avicenne) nous avait déjà valu leur publication, avec une traduction française, de son *Poème de la Médecine* (« Collection Arabe », Les Belles Lettres, Paris, 1956, 210 pages). Avec cette *Anthologie de Textes poétiques attribués à Avicenne*, ils ont voulu, nous disent-ils, « donner à nos lecteurs la curiosité, puis le désir et l'ambition de mieux connaître l'œuvre de cet homme qui fut un sommet de la pensée musulmane avant que les siècles aient consacré en lui un des sommets de la Pensée Humaine » (*Introduction*).

Dans cette *Anthologie*, les auteurs ont heureusement distingué la partie authentique de la partie apocryphe. La première, qui est pour nous la plus intéressante, est bien modeste : une cinquantaine de vers, dont la *Préface du Poème de la Médecine*, et le célèbre *Poème de l'Ame* (qui avait fait l'objet de traductions antérieures en français, dont celle de Carra de Vaux, in : *Journal Asiatique*, t. XIV, 1899, pp. 157-173, et d'Arthur Guy, in : *Bulletin des Etudes Arabes*, Alger, n° 14, septembre-octobre 1943, pp. 100-103). On trouve, en outre, dans cette partie authentique, un fragment (3 pages) en prose d'un *Traité du Destin*. La partie apocryphe, plus variée que la précédente, comporte des pièces d'inspiration médicale, philosophique ou littéraire, soit un total de plus de trois cents vers.

Le texte et la traduction sont précédés d'une longue notice en arabe, qui aurait gagné à être allégée, puisque apparemment ce n'est pas là un travail destiné à des collégiens. La traduction française est suivie d'abondantes notes, qui constituent une somme d'érudition dont se félicitera le « lecteur de bonne volonté », désireux de « faire un pas dans la connaissance de l'Islâm », pour employer les propres termes des auteurs.

Telle qu'elle est présentée, cette *Anthologie* ne manquera pas d'être bien accueillie par les avicennisants, car, mis à part les textes apocryphes sur lesquels on ne saurait fonder un jugement valable, elle nous apporte des éléments susceptibles de « compléter l'idée que nous pouvons nous faire non du philosophe, non du médecin, mais de l'homme Avicenne et de ses différents moyens d'expression » (*Introduction*). Voilà ce qui justifie amplement l'entreprise de MM. Jahier et Noureddine.

A. MERAD.

Geneviève MASSIGNON, *Bibliographie des Recueils de Contes traditionnels du Maghreb* (*Maroc, Algérie, Tunisie*). Sonderdruck 4, 1961, pp. 111-129.

Cette importante *Bibliographie* (classée par ordre chronologique et suivie d'un *Index* des auteurs) est précédée d'une mise au point (3 p.) dans laquelle l'auteur situe le *conte* au sens strict (c'est-à-dire spontané), en le distinguant des échantillons de littérature orale qui accompagnent la plupart des études dialectologiques.

G. Massignon a pris soin de nous avertir que ce n'est pas un travail exhaustif qu'elle nous offre. « Cet essai », écrit-elle, « citant surtout des recueils dus à des Européens, n'est, dans l'esprit de l'auteur, qu'un répertoire préliminaire des sources, en attendant que des catalogues systématiques des contes arabes et berbères d'Afrique du Nord soient établis par des spécialistes connaissant à la fois les dialectes et les traditions du Maghreb » (p. 115). Aussi, les *recueils* figurant dans cette *Bibliographie* sont-ils insuffisants, en comparaison des travaux de dialectologie pure qui y sont mentionnés. On sait, du reste, à quel point est mal exploré le domaine de la « littérature orale » du Maghreb (nous entendons par là aussi bien la littérature orale « narrative » que la littérature orale poétique).

Et puisqu'il s'agit ici uniquement des contes, nous pouvons dire que la *Bibliographie* proposée par G. Massignon est loin d'en épuiser la matière. C'est pourquoi, tout en reconnaissant l'utilité de cet essai bibliographique, il nous faut bien le considérer comme provisoire.

A. MERAD.

Jean DESPOIS, *La Tunisie, ses régions*, Paris, 1961. Coll. A. Colin, n° 357, 224 p. 12 fig.

Le but de cet ouvrage est bien souligné par le sous-titre. Il ne s'agit pas d'étudier les grands problèmes politiques, économiques, sociaux, culturels qui se posent à la Tunisie et qui ont pris parfois un aspect nouveau depuis l'accession à l'indépendance, mais de présenter un tableau régional du pays avec autant de précision que le permettait le cadre relativement restreint de la collection. Ce but a été magistralement atteint : on peut être certain que l'ouvrage deviendra rapidement classique et c'est par lui désormais qu'on conseillera d'aborder toute étude sur la Tunisie.

Les deux qualités essentielles du livre sont la clarté de l'exposition et la richesse de la documentation. Nous pourrons donc aisément dégager les grandes lignes de l'exposé, mais à cause même de la densité du texte, s'exprimant en particulier par la variété des exemples choisis, nous devrons renoncer à une analyse détaillée et nous limiter à un schéma auquel manqueront nécessairement ce souffle de vie et cette sympathie qui animent tout l'ouvrage.

Celui-ci commence par l'indispensable présentation générale de la Tunisie à laquelle sont consacrés deux chapitres, l'un relatif aux *conditions physiques* et l'autre au *peuplement* et aux *genres de vie dans le passé*. Le premier est enrichi par quatre cartes qui font nettement apparaître les principaux ensembles structuraux, orographiques et climatiques. Le second rappelle les traits essentiels de l'histoire tunisienne en mettant l'accent sur ce qui dans le présent peut être considéré comme le legs du passé : l'origine de la majorité des habitants (la civilisation capsienne), les premières techniques industrielles et commerciales (le rôle des Phéniciens), les pratiques agricoles (depuis l'époque romaine), l'élevage extensif (l'influence des invasions arabes), l'équipement moderne (le protectorat français).

La *Tunisie saharienne et présaharienne* ouvre l'étude régionale suivant un plan qui sera celui de tous les autres chapitres, les caractères généraux étant dégagés avant l'examen des différents ensembles, ici le Sahara tunisien, la Tunisie du Sud-Est et la région de Gafsa. Si les facteurs physiques sont analysés avec soin, les aspects humains tiennent toujours la première place, soit qu'on évoque la société des oasis composée d'une classe moyenne de petits propriétaires, d'une aristocratie peu nombreuse et d'une masse de pauvres et de miséreux ; soit qu'on marque le déclin de la vie nomade au contact des oasis ou les progrès des cultures dans une plaine comme celle de la Djeffara. Et l'historien appréciera le caractère évolutif de cette géographie qui fait sans cesse appel au passé pour expliquer le genre de vie, le régime foncier ou la structure sociale.

Cela est encore plus vrai pour *les steppes et le Sahel* au sujet desquels, après avoir évoqué « la succession des aspects humains » depuis l'Antiquité, l'auteur écrit : « Haute-Steppe, Basse-Steppe et Sahel sont des régions en pleine évolution qu'il s'agit de décrire dans ce qu'elles ont à la fois de statique, — de médiocres conditions naturelles, — mais aussi dans leur actuel dynamisme. »

(p. 101). Le paysage de la Haute-Steppe surtout a considérablement évolué au cours des cinquante dernières années. Avec l'extension de l'arboriculture (oliviers, amandiers, figuiers) et des céréales, dans une région où, il y a un demi-siècle, aucun village n'existait sauf Fériana, la vie sédentaire se manifeste maintenant sous la forme de diverses agglomérations nouvelles. Dans la Basse-Steppe et le Sahel, c'est l'extension considérable de l'oléiculture qui a révolutionné le genre de vie. Mais en Tunisie la vie maritime, active depuis longtemps, tient encore une place notable et ce chapitre se termine par l'étude de la pêche et celle des différents ports dont le passé est toujours évoqué avant de caractériser la situation présente.

Les pages les plus nombreuses (pp. 139-196) concernent évidemment le *Tell* et ses deux aspects principaux : le Tell occidental, plus ou moins montagneux, allant de la Kroumirie et des Mogod à la Dorsale ; le Tell du Nord-Est fait de plaines et de collines ouvertes sur la mer. Entre les deux des différences physiques, mais aussi d'autres reposant sur l'Histoire, le premier ayant eu longtemps une économie extensive où la culture jouait un rôle limité tandis que le second connait depuis l'Antiquité une vie villageoise et urbaine. Les particularités locales sont nombreuses et, dans le Tell occidental, l'auteur étudie séparément : le Haut Tell (des montagnes de la Dorsale aux plaines de la Moyenne Medjerda), les plaines et collines de la Medjerda et des oueds Tine et Djounine, les pays boisés du Nord-Ouest. Le Tell du Nord-Est n'est pas exempt non plus de diversité mais ici, avec le développement de la vie moderne, le phénomène essentiel demeure l'importance de la vie concentrée à Bizerte et surtout à Tunis.

L'évocation de la capitale aurait pu constituer le chapitre final mais J. Despois a préféré conclure par une vue d'ensemble sur l'*économie nationale et l'économie régionale*. Les grands problèmes de la Tunisie moderne sont alors exposés avant de terminer par ces lignes : « Il ne peut y avoir de solutions satisfaisantes aux problèmes économiques si l'on ne porte remède aux fortes inégalités sociales et surtout au vertigineux accroissement de la population. »

Telle est la structure de cet excellent ouvrage écrit dans un style volontairement dépouillé qui ne laisse jamais planer la moindre obscurité dans l'esprit du lecteur. Se terminant par une riche bibliographie et doté d'une importante illustration cartographique il constitue aujourd'hui une base pour les études géographiques sur la Tunisie ; il sera demain un document pour les études historiques.

Gérard Mansell, *Tragedy in Algeria*, Londres, Institute of race relations, Oxford University Press, 1961, 18 × 12 cm, 78 p.

Le dessein de l'auteur n'est pas de raconter dans le détail l'insurrection algérienne, mais de faire comprendre le problème algérien à des lecteurs souvent mal informés et les titres des

différents chapitres précisent bien le contenu de l'ouvrage : *The European community, The Moslem community, The evolution of french policy in Algeria, The birth and growth of nationalism up to the second world war, The second world war and after, Algeria 1960.*

Disons immédiatement que nous ne connaissons pas d'ouvrage qui, en si peu de pages, présente la question algérienne d'une manière aussi complète : c'est là une première qualité. Mais il en est une seconde que nous apprécions encore davantage : l'incontestable souci de l'auteur de faire preuve d'objectivité.

Certes de ci de là des critiques ou des réserves peuvent être faites. Quelques chiffres par exemple seront contestés : la population algérienne de 1830 était probablement supérieure à un million et demi d'habitants et la population actuelle s'élève non à neuf, mais à plus de dix millions d'individus (p. 23) ; les pertes des insurgés sont sans doute élevées, mais on ne voit pas pourquoi G. Mansell retient (p. 3) le nombre de 300 à 400.000 plutôt que celui, beaucoup moins élevé, donné par les autorités françaises. Il n'est plus exact de parler (p. 14) des terres qu'exploitent encore les compagnies créées sous le Second Empire. Toutes les propriétés détenues par les Européens ne proviennent pas de confiscations ou d'expropriations (p. 6) : le domaine et les particuliers effectuèrent pas mal d'achats qui semblent ici ignorés. Certains aspects importants de la politique française comme celui des rattachements ne sont évoqués que par une allusion (p. 51).

Bien que cela paraisse couramment admis nous ne croyons pas non plus que l'échec du projet Blum-Violette soit un événement fondamental et que le cours des événements eût été différent s'il avait été accepté (p. 59). Certes le rejet de la réforme éloigna définitivement de la France beaucoup de bourgeois musulmans favorables, sous certaines conditions, à une politique d'assimilation et par là ce fut une incontestable faute politique. Mais quelle aurait été sur les masses l'influence de ces évolués peu nombreux et coupés de leur milieu, comparativement à celle que pouvaient exercer les nationalistes suivant Messali Hadj ou des réformateurs religieux comme les Oulémas qui tous condamnaient la réforme, sans parler de l'hostilité des communistes ou de celle des « vieux turbans ». Qui d'ailleurs déclencha l'insurrection ? non la bourgeoisie, mais des éléments issus du peuple (p. 59). Et c'est faire bon marché de la conjoncture internationale de l'après-guerre que de croire que le vote du projet Blum-Violette eût modifié sensiblement le cours des événements.

Mais toutes ces remarques ne diminuent en rien l'intérêt du livre de G. Mansell. Puisant une partie de sa documentation dans les auteurs les mieux informés (Ch. A. Julien, G. Esquer, G. Tillon, A. Camus, R. Le Tourneau...), l'auteur nous donne des aperçus exacts sur les questions essentielles : les caractères des deux communautés, les origines du nationalisme, le rôle de l'armée, les problèmes économiques et sociaux. S'il ne ménage pas des critiques, en général justifiées, à la politique française, le ton toujours modéré permet au lecteur français de lire l'ouvrage sans jamais avoir l'impression qu'on lui intente un procès.

X. Yacono.

Paul SEBAG avec la collaboration de Robert ATTAL, *L'évolution d'un ghetto nord-africain. La hara de Tunis.* Publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis. Paris, P.U.F., 1959, 21 × 27 cm, 102 p., pl.

En une centaine de pages très denses, P. Sebag nous présente une étude historique, géographique et sociologique d'un grand intérêt.

Le quartier juif de Tunis ou *hara* est d'abord évoqué à travers l'Histoire depuis l'époque de sa fondation (la fin du Xe ou le début du XIe siècle) jusqu'à nos jours. Fortement constituée dès la deuxième moitié du XIe siècle, la communauté juive se développe malgré les avanies qu'elle doit subir aux époques d'intolérance. Aux XIVe et XVe siècles, elle est grossie par les Juifs chassés d'Espagne puis, aux XVIe et XVIIe siècles, par les Juifs de Livourne qui jouèrent un rôle essentiel dans le négoce et s'attachèrent à affirmer leur particularisme. Seuls ils faisaient figure de bourgeois, les autres poursuivant des activités modestes comme artisans ou boutiquiers. Au XIXe siècle la population de la hara subit l'influence occidentale et, avant même l'établissement du protectorat, les Juifs les plus évolués abandonnent la hara surpeuplée pour aller s'établir dans les nouveaux quartiers de la ville moderne.

A l'aide d'une vue aérienne et de cartes que complètent à la fin du volume plusieurs pages d'illustrations, la hara actuelle est minutieusement décrite en analysant notamment la répartition de la propriété immobilière qui est loin d'être le monopole des Israélites puisque les Musulmans détiennent, en propriété privative, plus du tiers des constructions sans compter les différents habous.

La population, qui totalise près de 12.000 âmes, est étudiée avec précision et des tableaux font apparaître la répartition par sexes, nationalités et confessions ainsi que l'activité professionnelle en 1956.

L'examen des niveaux de vie montre l'insuffisance des ressources et seule l'intervention de la Communauté israélite et de diverses œuvres juives dont l'activité est remarquable permet souvent d'éviter la misère. L'auteur utilise la documentation officielle et aussi les résultats d'une enquête intéressant 25 familles et dont il fournit le détail : impression d'une collectivité au sort s'améliorant dans le domaine sanitaire, mais où le bien-être reste presque toujours inaccessible.

La religion demeure l'indispensable soutien et c'est avec raison que P. Sebag consacre tout un chapitre aux synagogues (27 dont il dresse la liste), aux fêtes et solennités, aux rites et cérémonies qui marquent le cours de la vie, au culte des saints si florissant malgré sa condamnation par l'orthodoxie, aux croyances et pratiques superstitieuses (avec deux illustrations de talismans).

Mais il ne faudrait pas retenir de cette description une image statique car la hara est en pleine évolution par suite surtout d'un double phénomène d'émigration : l'un, le plus important, vers Israël, l'autre vers la France et notamment Paris, avec, au total, des départs équivalant au quart de la population. Ce sont des Musulmans qui prennent la place des Juifs qui s'en vont et ceux

qui restent, davantage mêlés à leurs concitoyens, semblent devoir mieux s'intégrer au nouvel état qui pratique à leur égard une politique d'assimilation.

X. YACONO.

Commandant BLAUDIN DE THÉ, *Essai de bibliographie du Sahara français et des régions avoisinantes,* Paris, Arts et Métiers graphiques, 1960, 21 × 27 cm, 260 p.

Spécialiste des Affaires sahariennes le commandant Blaudin de Thé s'est attaché depuis plusieurs années à faire connaître les multiples travaux relatifs au Sahara et il avait déjà publié plusieurs bibliographies d'un grand intérêt. Il présente maintenant un travail d'ensemble totalisant 9 301 références couvrant les domaines les plus divers des sciences naturelles et des sciences humaines.

L'ouvrage comprend en réalité deux parties fort différentes. La première (pp. 7-62) est la réédition d'une étude déjà ancienne: *Les Territoires du Sud de l'Algérie. Essai de bibliographie.* Due au lieutenant Moulias et revue par le lieutenant Thinières, elle avait été publiée en 1930, donnant 2.372 références classées suivant un plan méthodologique et chronologique. L'index qui termine le livre permet cependant de retrouver aisément une publication dont on connaît le nom de l'auteur.

La seconde partie, beaucoup plus importante (pp. 63-235) rassemble, sous le titre *Essai de bibliographie du Sahara français et des régions avoisinantes* trois publications antérieures : l'une du chef de bataillon Leneveu (*Exposé de la situation générale des Territoires du Sud de l'Algérie de 1930 à 1946,* pp. 485-536) et deux autres du commandant Blaudin de Thé (*Les Territoires du Sud de l'Algérie. Compte rendu de l'œuvre accomplie de 1947 à 1952,* pp. 417-572 et *Contribution à la bibliographie du Sahara, 1953-1957,* Alger, 1958, 100 p.). Ces trois études refondues et complétées n'en forment plus qu'une seule dans laquelle les œuvres sont présentées suivant un plan méthodologique et alphabétique. Un travail considérable qui rendra de grands services.

X. Y.

Salvatore BONO, *L'incursione dei corsari tunisini a Carloforte e il riscatto degli schiavi carolini (1798-1803).* Extrait de la revue *Africa,* Rome, 1960, 5 p., ill.

En septembre 1798, les corsaires tunisiens attaquaient l'île de Carloforte, au Sud de la Sardaigne, et, malgré l'énergique défense des habitants qui tuèrent trente Tunisiens, ils s'emparèrent de la majeure partie de la population, environ 830 individus. Les

négociations entreprises pour le rachat n'aboutirent pas malgré l'appui du tsar Alexandre Ier grâce auquel le Sultan demanda au Bey, mais sans résultat, la libération des captifs. C'est l'intervention de Napoléon Bonaparte qui fut déterminante et en août 1803 les esclaves étaient libérés à l'exclusion de six d'entre eux qui s'étaient convertis à l'islamisme et de quelques femmes qui avaient épousé des notables musulmans. Tout cela est évoqué en s'appuyant sur une abondante documentation précisée dans de nombreuses notes.

X. Y.

The American Historical Association's guide to historical literature. New-York, The Macmillan Company, 1961, 28 × 15 cm, XXXV-962 p.

C'est une nouvelle édition, complètement remaniée, d'un ouvrage paru en 1931 et qui se définit assez bien comme un véritable panorama bibliographique. Quelque 230 spécialistes ont réuni environ 20.000 titres de travaux, chacun de ces titres étant suivi des habituelles références avec une rapide présentation de l'étude.

Les œuvres sont méthodiquement classées dans neuf grands chapitres subdivisés en sections. Voici les divisions essentielles :

I Introduction and general history.
II Historical beginnings.
III The Middle Period in Eurasia and Northern Africa.
IV Asia since early times.
V Modern Europe.
VI The Americas.
VII Africa.
VIII Australasia and Oceania.
IX The world in recent times.

Il s'agit donc d'un programme gigantesque recouvrant la totalité du monde depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

On voit combien la critique serait aisée pour le spécialiste et en particulier pour celui de l'Afrique du Nord contemporaine constatant qu'il suffit d'une page et demie (pp. 757-758) pour présenter les travaux jugés les plus importants ! Mais l'ouvrage ne s'adresse pas aux spécialistes : il est destiné aux étudiants et aux professeurs recherchant des informations dans un autre domaine que celui qui leur est familier et, à cet égard, il constitue un instrument de culture de grand intérêt par sa richesse, sa clarté, sa belle présentation, l'index qui le termine et plus encore ce désir d'inventorier systématiquement l'ensemble de la connaissance historique.

X. Y.

NÉCROLOGIE

Jean ALAZARD

(1887-1960)

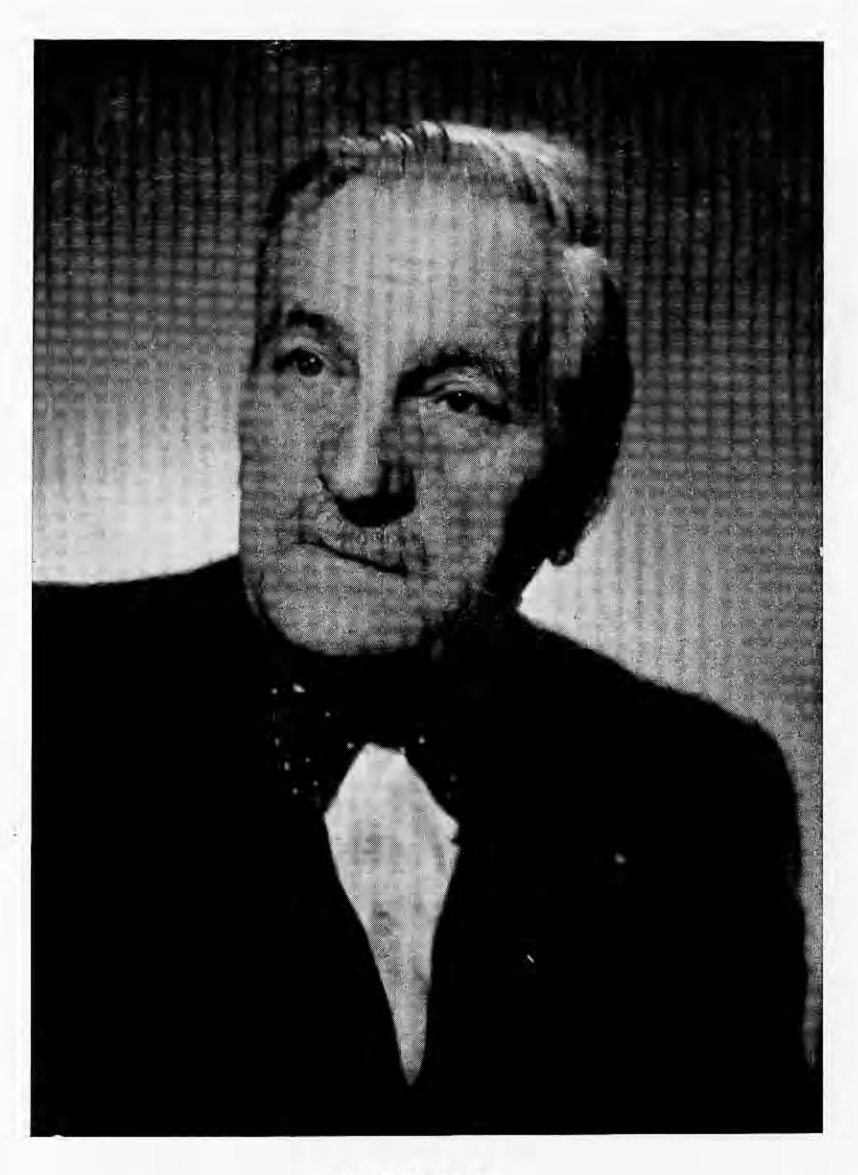
La disparition de Jean Alazard a été douloureusement ressentie par les membres de la Société Historique dont il était vice-président, par ses collègues, ses amis et tous ceux qui ont connu son activité professorale et artistique. Sa carrière brillante, dont la plus grande partie s'est déroulée à Alger, son œuvre scientifique considérable, ses magnifiques réalisations comme Directeur du Musée des Beaux-Arts d'Alger, l'influence qu'il a exercée sur une génération d'étudiants et d'artistes à Alger, tout cela fait qu'il a été une des personnalités marquantes du monde intellectuel d'Alger et qu'on peut le compter parmi les hommes que l'Algérie française s'enorgueillit d'avoir possédé. Il laisse à Alger aussi bien que dans la métropole un souvenir vivant.

D'autres que moi diront quelle a été sa formation artistique et loueront comme il convient les ouvrages d'histoire de l'art qu'il a écrits, d'autres évoqueront son enseignement et son rôle de Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger, les qualités rares qu'il a déployées comme Directeur du Musée. Pour moi, ayant eu la chance de le connaître dès sa jeunesse et de l'avoir eu plusieurs années comme condisciple à Louis-le-Grand d'abord, à la Faculté des Lettres de Lyon ensuite, ayant été, bien des années après cette vie commune d'étudiant, son collègue à la Faculté des Lettres d'Alger, je voudrais évoquer ici le camarade, l'ami, l'homme pour qui j'avais une admiration et une affection sincères et dont la mort, lorsque la pénible nouvelle m'en est parvenue, m'a douloureusement ému en même temps qu'elle faisait revivre en moi de nombreux souvenirs.

Je rouvre le livre du passé et j'en feuillette à nouveau les pages jaunies. Après de brillantes études au Lycée de Chaumont, Jean Alazard, dont l'oncle était Directeur de l'Ecole Normale de cette ville, et qui avait déjà, semble-t-il, la vocation de l'enseignement, entra en Rhétorique

Supérieure au Lycée Louis-le-Grand. La Rhétorique Supérieure n'avait pas seulement comme raison d'être la préparation à l'Ecole Normale de la Rue d'Ulm. Beaucoup de jeunes gens venaient à la Khâgne pour compléter et parfaire leurs études secondaires, se mettre en état de suivre ultérieurement avec fruit les cours d'une Faculté des Lettres et préparer l'agrégation, ou dans le dessein d'entrer à l'Ecole des Chartes, ou même simplement par dilettantisme. Mais c'est certainement parce que déjà la carrière de l'enseignement souriait à Jean Alazard et qu'il aspirait à devenir un jour professeur qu'il entra à la Khâgne de Louis-le-Grand, l'une des plus célèbres de Paris. Lorsque j'y arrivai moi-même, j'y connus Alazard qui m'y avait précédé. Je ne puis me défendre ici d'évoquer les années que nous y avons passées et que, plus tard, nous aimions parfois à nous remémorer. Nous y avons eu les mêmes camarades, dont beaucoup, hélas, sont morts pendant la guerre de 1914-1918. Nous y avons eu les mêmes maîtres qu'aucun de nous ne pouvait oublier : Morand (le Maître), Bellessort, Lafont (le Vieillard), Durand, Darcy, Belot (le Sophiste), Godard. C'est à eux que ceux qui ont suivi leur enseignement doivent une bonne part de leur formation intellectuelle. Le « bachotage » inévitable, mais fructueux, auquel nous étions soumis, que des poètes ou des esprits romantiques trouvaient peut-être fastidieux, avait le mérite d'habituer à la discipline intellectuelle et de faire acquérir les qualités indispensables de méthode, de précision et de clarté. Le contact journalier avec Rome et la Grèce, l'exemple de haute culture humaniste que nous fournissaient nos maîtres, l'ambiance littéraire, philosophique, artistique dans laquelle nous étions plongés au lycée même et au dehors, dans le Paris de la Rive Gauche, tout cela, je l'ai souvent évoqué plus tard avec Jean Alazard qui a toujours reconnu combien a été grande l'influence qu'ont exercée sur lui l'enseignement reçu à Louis-le-Grand et l'esprit de la Khâgne.

J'ai toujours dans les yeux l'image de notre salle d'étude qui donnait sur la Rue du Cimetière Saint-Benoît et d'où nous entendions parfois le bruit des remous qui agitaient la Rue Saint-Jacques et la Rue des Ecoles. Je revois encore Jean Alazard, vêtu comme nous l'étions tous, de la blouse noire des internes du lycée. Il fut à Louis-le-Grand un brillant élève, déjà attiré par l'étude de l'histoire et manifestant déjà les qualités professorales que nous lui avons connues plus tard, car je me rappelle que l'administration du lycée, à laquelle ses dons n'avaient pas échappé, lui confia une semaine la charge de rempla-



Jean ALAZARD
(1887-1960)

cer un professeur dans une classe de troisième, si mes souvenirs sont exacts, tâche dont il s'acquitta, lui simple élève, à la satisfaction de tous. C'est dire qu'il faisait preuve de réelles aptitudes à l'enseignement et de l'autorité nécessaire à un futur professeur.

C'était en même temps un excellent camarade, joignant le sérieux à l'enjouement, aimable et dévoué, affable et courtois. Lorsque les suffrages de ses condisciples l'eurent désigné pour les représenter dans les rapports avec l'administration du lycée, il exerça ces fonctions bénévoles avec une maîtrise extraordinaire, sachant prendre la défense de ses camarades quand il le fallait et obtenir grâce à la confiance qu'il inspirait certains avantages et certaines facilités. Il ne s'agissait pas, évidemment, de responsabilités de grande envergure. Mais ceux qui l'ont connu plus tard comme Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger, savent qu'il manifesta, dans des occasions plus sérieuses ou plus délicates, les mêmes qualités. Serviable et dévoué, il fut pour ses collègues un ami sincère, un guide averti, un conseiller désintéressé et il sut, par l'autorité dont il jouissait dans les hautes sphères universitaires, par son art inné de persuader et d'obtenir des concours, défendre admirablement les intérêts d'une Faculté qui se développait sans cesse et ceux de ses collègues.

C'est à la Faculté des Lettres de Lyon, où Jean Alazard, au sortir de la Khâgne, vint préparer la licence et l'agrégation, qu'il s'orienta définitivement vers les études historiques et spécialement les études d'histoire de l'art. Etant arrivé moi-même à la Faculté des Lettres de Lyon après lui, j'y retrouvai mon aîné et la camaraderie qui nous avait liés à Louis-le-Grand continua. Comme nous ne préparions pas la même agrégation, nous avions moins de contacts et nous ne suivions pas les mêmes cours, sauf peut-être les cours d'histoire de l'art grec que faisait Lechat dans son musée, juché sous les combles du bâtiment du Quai Claude-Bernard. Après avoir passé l'agrégation d'histoire, Jean Alazard entra à l'Institut de Florence en 1912 ou 1913. Je devais encore le revoir, fortuitement, en juin 1914, à Toulon, alors qu'il rentrait d'Italie.

L'influence de son maître Bertaux, qu'il a profondément admiré pendant toute sa vie et sur lequel il a publié des souvenirs dans la « Gazette des Beaux-Arts », la révélation de l'Italie qu'il eut grâce à lui, les contacts prolongés avec les trésors artistiques de Florence et de toute l'Italie, déterminèrent sa carrière et marquèrent profondément son esprit. Tout lui était familier de l'Italie, son art comme son histoire et il parlait avec autant de science

et d'autorité de la diplomatie de la République de Venise que des musées de l'Italie et des œuvres de ses peintres. Après une thèse d'histoire de l'art, il enseigna successivement à la Faculté des Lettres de Grenoble, puis à celle d'Alger où il devait particulièrement s'illustrer comme professeur d'histoire moderne et d'histoire de l'art, comme directeur et créateur du Musée des Beaux-Arts dont il fit un établissement riche et modèle, et enfin comme Doyen de la Faculté des Lettres. C'est à Alger qu'il a écrit ses principaux ouvrages universellement connus et appréciés de tous les spécialistes de l'histoire de l'art et dont Georges Marçais a rappelé les titres et les mérites. C'est là que s'est exercée son influence sur ses élèves et sur les jeunes artistes. Il y a noué de profondes amitiés dans tous les milieux. « La Revue de la Méditerranée », ex-Revue d'Alger, où écrivirent tant de littérateurs, critiques et artistes, et dont il fut le directeur avisé, est son œuvre et c'est grâce à lui qu'elle rayonna bien au-delà d'Alger. Ses mérites et les multiples activités qu'il exerça à Alger lui valurent des honneurs exceptionnels, consécration naturelle de sa valeur personnelle. Sa célébrité à l'étranger n'était pas moins grande : il était souvent appelé à y donner des conférences, en Belgique, au Portugal, en Italie où l'Université de Rome lui décerna sa médaille d'or. Il était bien connu aussi des milieux universitaires aux Etats-Unis où j'entendis louer ses mérites au Musée de l'Université Harvard et à Washington à Dumbarton Oaks. Sa mort a produit partout une profonde impression.

Les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter en 1960 le contraignirent à abandonner sa charge de Doyen, puis à prendre sa retraite, sans toutefois quitter la direction du Musée. Doyen honoraire, il se faisait un devoir d'assister aux réunions du Conseil et de l'Assemblée de la Faculté des Lettres où il était entouré de l'affection de son successeur et de ses collègues, où on le consultait spécialement et où il donnait toujours des avis autorisés fondés sur une longue expérience de professeur et d'administrateur. Lorsque je le vis pour la dernière fois en juin 1960, alors qu'il se remettait de l'opération qu'il avait subie quelques mois plus tôt et se préparait à aller se reposer en France, il ne me paraissait pas, bien qu'amaigri, si près de sa fin. Sa mort survenue en France au cours de l'été fut une surprise pour moi. J'espérais bien le retrouver à Alger à l'automne et je ne pensais pas qu'en lui disant « Au revoir », je lui faisais un adieu définitif.

Madame Alazard, qui fut sa compagne dévouée, partagea sa vie active et l'aida efficacement dans ses travaux et dans la direction du Musée, a reçu les condoléances attristées de tous ceux qui ont connu Jean Alazard. Qu'elle veuille bien trouver ici, avec l'expression de la respectueuse sympathie des membres de la Société historique, l'hommage que se devait d'apporter à la mémoire de Jean Alazard un de ses anciens condisciples qui fut aussi son collègue, et dont l'amitié remonte à plus de cinquante années.

M. CANARD.

Jean ALAZARD

Maintenant qu'il nous a quittés, il est permis de juger qu'en dépit d'une fin de vie pénible, mais supportée stoïquement notre ami Jean Alazard a connu une carrière harmonieuse et riche et qui fut dans l'ensemble une belle réussite.

Comme plus d'un intellectuel français, et des meilleurs, il tenait par sa naissance à la terre de chez nous. De souche paysanne, il devait garder jusqu'au bout le contact avec le pays du Rouergue qui l'avait vu naître et l'avait marqué. Il en conservait une franchise un peu rude qu'il ne songeait pas à dissimuler, que souvent même il affirmait, imposant ainsi sa personnalité dans le monde des lettres et des arts qui lui faisait accueil.

Ceux qui ont connu l'étudiant de Lyon et de Paris savent comment il apportait à son initiation l'effort réfléchi et efficace que sans doute ses ancêtres mettaient à creuser leur sillon. Ceux qui ont connu le maître savent quelle sûreté d'information, quelle clarté d'ordonnance rendaient ses conférences aussi solides de fond qu'attachantes.

C'est à l'étudiant de Lyon que fut révélé le monde enchanté de l'art. Sans doute ne fut-il pas insensible au charme qu'exerçait l'éloquence aisée d'Henri Focillon ; mais les leçons de ce maître prestigieux semblent avoir moins agi sur son esprit que l'enseignement substantiel d'Emile Bertaux. A cet enrichissement devait s'ajouter celui que lui apportèrent la largeur de vue et le grand style d'Emile Mâle.

C'est, sauf erreur, Bertaux, historien de *l'art dans l'Italie méridionale,* qui orienta les recherches de Jean Alazard vers Rome et Florence. Les vieilles villes de la Péninsule exercèrent sur le pèlerin d'art leur habituel

envoûtement. Il en étudia la langue et le passé, se pénétra de culture italienne, que des maîtres comme Adolfo Venturi l'aidèrent à mieux comprendre. Il devait garder toute sa vie le souvenir ému de ses premiers guides. Il dédiera à la mémoire de Venturi un des volumes de son *Art italien,* comme il avait dédié le premier à Emile Bertaux, comme il avait inscrit le nom de Mâle sur la première page du *Portrait florentin.*

Dans l'introduction de ce livre, qu'il présentait comme thèse de doctorat, il s'était plu à exposer sa conception de l'histoire de l'art. Pour lui, un portrait est d'abord un tableau. D'aucuns se sont efforcés d'identifier le personnage représenté, de retracer sa carrière, d'évoquer sa psychologie, de le replacer dans la société où il a vécu. Ce point de vue historique, voire anecdotique, semble à Jean Alazard accessoire en comparaison du point de vue esthétique, de l'interprétation que le peintre a su donner d'un visage humain, de sa propre personnalité qu'il y révèle.

Quelque puissante que soit cette personnalité, elle porte d'ailleurs la marque de son temps, du milieu où son talent s'est formé et où il s'est imposé, du goût régnant, du type humain et de l'accoutrement somptueux ou austère alors à la mode, en un mot de tout ce qui apparente l'artiste à ses maîtres et à ses disciples et caractérise l'époque et l'école. Les travaux de Jean Alazard attestent la préoccupation constante de dégager les traits de ces générations d'artistes, de suivre l'évolution que jalonnent les hommes et les œuvres. Le titre même de son beau livre sur le *Portrait florentin de Botticelli à Bronzino* suffirait à montrer la rigueur chronologique d'un tel parcours, et chaque chapitre nous permet d'en étudier les étapes.

Les mêmes qualités de clarté et de logique constructive trouvent leur emploi dans le livre que Jean Alazard consacra à *l'Orient dans la peinture française d'Eugène Delacroix à Auguste Renoir* (toujours le même souci de marquer un point de départ et un point d'arrivée). Le volume paru en 1930, abordait un sujet neuf et devait rester comme un des ouvrages les plus réussis qui figurent dans la Collection du Centenaire de l'Algérie.

Si la nouveauté d'un sujet rend difficile la tâche de l'historien, le choix d'un sujet trop abondamment étudié présente d'autres genres d'écueils. Tels étaient ceux que dut envisager Jean Alazard en entreprenant un ouvrage d'ensemble sur *l'art italien,* vaste synthèse d'une matière prodigieusement riche et dont l'équivalent n'existait pas en langue française. Pour présenter plus d'un millénaire

d'histoire de l'art, étudier depuis les origines jusqu'à nos jours l'évolution de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts mobiliers dans les différents centres, pour distribuer selon de justes proportions des monographies n'omettant rien d'essentiel, pour faire circuler dans cette vaste fresque l'ordre et la clarté, il ne fallait pas moins qu'une érudition sans défaut, une familiarité longuement acquise et que chaque séjour au pays d'élection rendait plus intime.

L'ouvrage devait primitivement comporter trois volumes. Il en fallut quatre pour parcourir l'énorme cycle. Le premier volume paru en 1949 nous conduit du temps des basiliques chrétiennes d'Italie à la fin du XVe siècle. Nous y assistons à la révolution picturale que provoque l'influence franciscaine et qui s'affirme avec Giotto. Dans le second volume paru en 1951, c'est la sculpture florentine qui occupe le premier plan avec les grands noms de Donatello, Verrochio, Della Robbia ; tandis que le domaine de la peinture s'étend de la Toscane, à laquelle nous devons Botticelli, à l'Italie du Nord où florissent Pisanello, Bellini, Carpaccio. Le troisième volume, publié en 1955, nous fait parcourir le seizième siècle, l'âge d'or, qui s'étend « de la maturité de Léonard de Vinci à la mort de Tintoret ». Architecture, sculpture, peinture voient l'incomparable floraison des génies et des émules qui leur font cortège. Ainsi l'auteur consacre-t-il un chapitre à Léonard et au Léonardisme, un autre à Raphaël et au Raphaëlisme, à Corrège et aux écoles de Parme et Ferrare, à Giorgione et Titien, à Véronèse et Tintoret. Le IVe volume consacré aux trois derniers siècles étudie la question passionnante et quelque peu passionnée de l'art baroque. Si le XVIIe et XVIIIe siècles ne nous réservent pas des sujets d'admiration comparables à ceux qui les ont précédés, ils nous font connaître des figures séduisantes comme celles de Tiepolo, de Guardi ou de Canaletto.

Ce quatrième volume porte la date de 1960. C'est dire que Jean Alazard put en feuilleter les pages et signer les exemplaires qu'il destinait à ses amis. Il y trouva sans doute une de ses dernières joies. Joie combien légitime (!) puisqu'elle lui apportait la certitude qu'il avait édifié une œuvre durable et qui faisait honneur à la science française.

Quels que soient les lendemains qui l'attendent, notre Algérie gardera aussi le souvenir bien vivant de Jean Alazard pour une œuvre française d'un tout autre genre et qui, dans la plus large mesure, est proprement son œuvre. J'ai nommé le Musée National des Beaux-Arts qu'Alger doit à son esprit d'initiative, à son activité entraînante et tenace, non moins qu'à son goût éclairé.

Ce fut là, sans conteste, une des créations les plus heureuses que motiva la célébration du Centenaire de 1930. L'entreprise ne se présentait pas sans difficultés, et les critiques étaient à prévoir. Jean Alazard était de taille à surmonter les unes et à tenir tête aux autres. Constituer une grande collection de peinture et de sculpture en notre temps, arracher des œuvres de valeur au marché international où l'usage prévaut de compter en dollars nécessitaient des dotations officielles suffisantes et d'utiles concours privés. Alazard sut les trouver, inspirer une pleine confiance et s'adjoindre des aides efficaces. Ces premiers concours, il les rencontra chez Gustave Mercier, secrétaire général du Centenaire, dispensateur des crédits, chez Brunel, le maire éminent de la Grande Ville, chez Rodolphe Rey, qui accepta la présidence des « Amis du Musée ».

Le premier fond, composé de ce qui avait été jugé valable des collections modestes de l'ancien Musée, devait s'augmenter d'année en année grâce aux envois de l'Etat, aux dons des particuliers, aux achats judicieux que Jean Alazard put faire tant chez les artistes résidant en Algérie, notamment aux anciens pensionnaires de la villa Abd-el-Tif, que dans les galeries parisiennes.

Ainsi fut entreprise et menée à bien une œuvre que l'on pouvait juger presque irréalisable : la constitution d'un très beau musée où l'art du XIXe siècle occupait la plus large place, mais où les siècles passés étaient représentés par des pièces d'incontestable valeur. Répartis en trois étages dans des salles spacieuses et admirablement éclairées, le Musée National des Beaux-Arts comporte une galerie d'excellents moulages offrant au visiteur algérien d'irremplaçables leçons d'histoire, une collection de bronzes dont on trouverait peu d'équivalents dans les provinces françaises, des salles de peintures enfin, groupées logiquement et sans pédantisme et où les toiles judicieusement choisies sont mises en valeur. Ajoutons à cet opulent ensemble une bibliothèque qui, par sa composition et son cadre, peut servir de modèle.

Telle est l'œuvre à laquelle Jean Alazard apporta son activité, sa foi et la sûreté de son goût et qu'il put évoquer au soir de sa vie avec le sentiment d'avoir pleinement rempli sa tâche d'homme.

Georges MARÇAIS.

Gabriel ESQUER
(1876-1961)

Le 14 avril dernier s'éteignait Gabriel Esquer, Vice-Président d'honneur de la Société historique algérienne à laquelle il avait adhéré en 1909, le lendemain même de son arrivée à Alger, et dont il fut l'animateur comme secrétaire général de 1927 à 1938. C'est à l'historien et à l'ami que nous voudrions ici rendre hommage.

Né le 12 avril 1876 à Caunes-Minervois, dans une région gagnée jadis par l'hérésie albigeoise et ayant vécu ses premières années dans le cloître de l'Abbaye de Caunes, G. Esquer disait, en souriant, qu'il tenait de cette ambiance à la fois son non-conformisme et sa vocation pour l'Histoire, ajoutant toutefois, dans ses moments de confidence, que celle-ci ne l'avait pas emporté sans peine sur une autre passion, celle du théâtre, qui l'aurait conduit à la classe de tragédie du Conservatoire si, après le lycée Janson de Sailly, l'Ecole des Chartes ne lui avait proposé des études plus austères.

Celles-ci cependant ne suffisent pas à son activité d'étudiant. Il prépare avec ardeur son diplôme d'archiviste-paléographe, mais il se consacre également au journalisme et au théâtre. Il collabore à des périodiques comme *Gil Blas* ou *Voltaire* et même à *L'Aurore* de Clémenceau au temps de l'Affaire Dreyfus. Il assume aussi les fonctions de secrétaire général des théâtres des Mathurins et des Bouffes-Parisiens, approchant les plus grands artistes de l'époque (Mounet-Sully, Sarah Bernhardt, Réjane, Lucien Guitry...) ainsi que les auteurs dramatiques et critiques en renom (Victorien Sardou, Maurice Donnay, Jules Renard, Sarcey, E. Faguet...), parvenant enfin, sous un pseudonyme, à faire jouer quelques revues d'actualité agrémentées de danses : dans l'atmosphère parisienne l'amour de l'Histoire avait quelque peine à supplanter les charmes de la musique et de l'art dramatique.

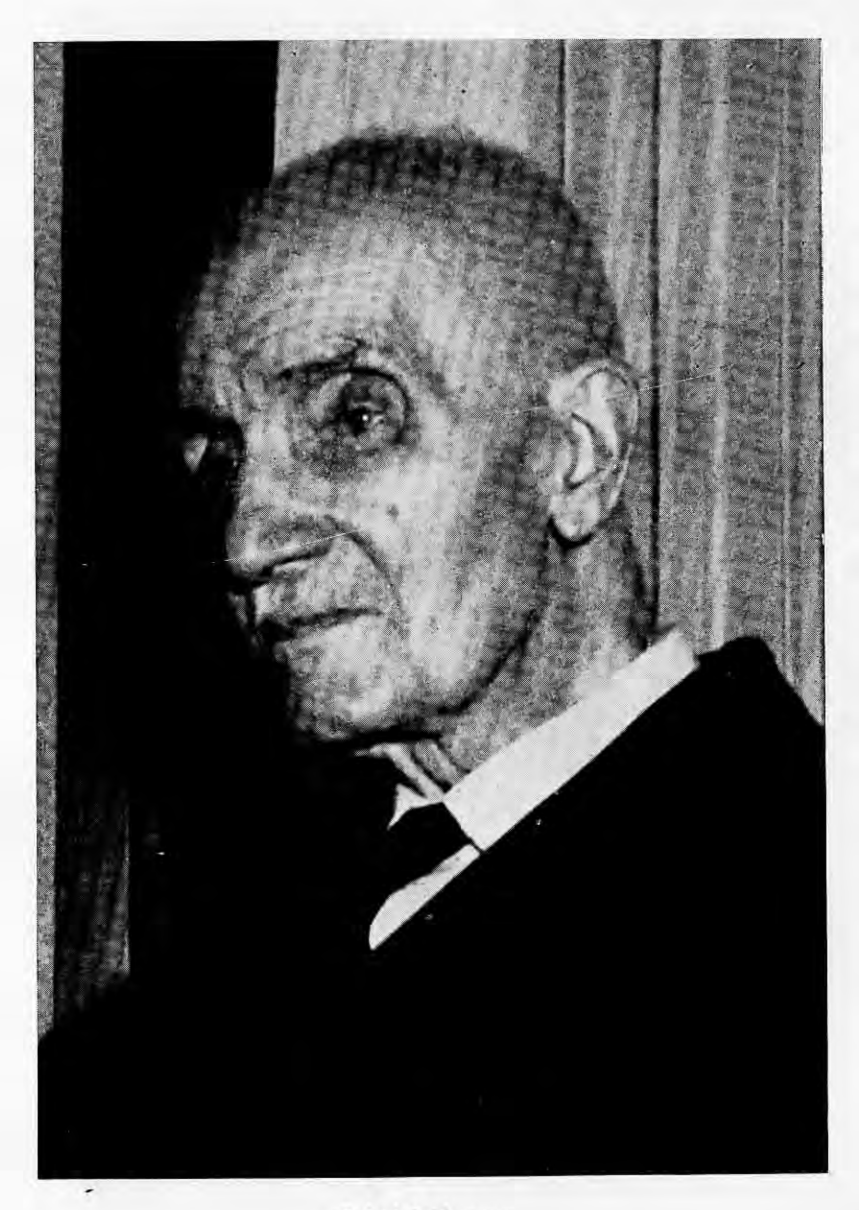
En 1903 une nomination comme archiviste en chef du département du Cantal allait permettre un premier épanouissement de la vocation historique. Le journaliste se manifeste encore par quelques articles dans l'*Indépendant du Cantal* et dans une revue littéraire et scientifique de l'Auvergne, l'auteur dramatique fait applaudir, sur le théâtre en plein air de Vic-sur-Cère, une pièce en deux actes, mêlée de chants et de danses (1), mais les recherches historiques l'emportent définitivement et aboutissent à un volume sur *La Haute-Auvergne à la fin de l'Ancien Régime*, laissant présager une carrière d'historien de la France à l'époque moderne.

Avant même la parution de ce livre une orientation nouvelle intervenait pourtant qui allait bouleverser complètement le champ d'études de G. Esquer : le 8 février 1909, il débarquait à Alger avec une nomination d'archiviste-bibliothécaire du Gouvernement Général de l'Algérie, suivie, en 1910, d'une autre comme administrateur-suppléant de la Bibliothèque Nationale d'Alger. Pendant plus d'un demi-siècle il devait consacrer toute son activité et son talent à cette terre nord-africaine vers laquelle il s'était senti immédiatement attiré comme vers le plus beau des théâtres.

C'est à notre revue que, dès 1910, il donne son premier article algérien, *Les débuts de Yusuf à l'Armée d'Afrique*, apportant quelque lumière sur ce singulier personnage, encore mal connu. Les premières années de la conquête et plus précisément l'expédition de 1830 retiennent alors son attention et ce sont *Les débuts de l'administration civile à Alger*, *Quelques à-côtés de l'expédition d'Alger* (essentiellement anecdotiques), *Les poètes et l'expédition d'Alger*. L'aboutissement est, en 1923, la publication d'un ouvrage essentiel, *Les commencements d'un Empire. La prise d'Alger*, qui sera réédité en 1929 et que complètent deux articles importants parus en 1930 : *Les débuts de la presse algérienne : Jean Toussaint Merle et l'Estafette d'Alger* ; *Les peintres et la conquête d'Alger*. A la même époque avec un ouvrage sur *Le colonel Ludovic de Polignac*, G. Esquer semble vouloir s'orienter vers l'histoire du Sahara, mais ce ne sera qu'une incursion dans un domaine qui ne retint pas longtemps son attention.

Par contre, bibliothécaire et archiviste, en contact permanent avec les documents, il ne se contente pas de les

(1) *L'Emigrant*, musique de M. Versepuy, Aurillac, imp. Terrisse, 1906, petit in-8°. Compte rendu dans la « Revue de la Haute-Auvergne », 8e année, 1906.



Gabriel Esquer
(1876-1961)

classer et donne un lustre particulier à ses fonctions en orientant ses travaux dans trois directions : la bibliographie, la publication de textes et l'iconographie. Dès 1912 il fait connaître *Les archives algériennes et les sources de l'histoire de la conquête* par un important article qui sera remanié plus tard pour l'ouvrage *Histoire et historiens de l'Algérie* et qui servira longtemps de guide aux jeunes chercheurs. Soucieux de mettre à la portée de tous les textes essentiels de l'histoire algérienne il obtient en 1910 la création de la « Collection des documents inédits sur l'histoire de l'Algérie » dont il publie alors la majeure partie des volumes : *Correspondance du duc de Rovigo, du général Voirol, du général Drouet d'Erlon, du maréchal Clauzel*, ainsi que la *Reconnaissance... d'Alger par le chef de bataillon Boutin*. Surtout, au prix d'un énorme travail de correspondance, après treize années d'efforts, ayant adressé quelque deux mille cinq cents lettres ou circulaires à tous ceux qui pouvaient le documenter, il livre au public en 1929 la fameuse *Iconographie historique de l'Algérie du XVI[e] siècle à 1871* groupant plus de mille reproductions en noir et en couleurs de peintures, aquarelles, dessins, estampes, images populaires, médailles commémoratives..., ouvrage auquel se réfèrent depuis tous les historiens de l'Algérie.

Malgré ces importants travaux de recherches et sa double fonction d'archiviste-bibliothécaire du Gouvernement Général et d'administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger, grâce à une activité prodigieuse et à une grande facilité de travail, G. Esquer trouvait le temps de dispenser l'enseignement des sciences auxiliaires de l'Histoire à la Faculté des Lettres, d'assurer le secrétariat de la Société historique algérienne puis celui de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord. A ce dernier titre il organisa les Congrès d'Alger, de Tlemcen, de Constantine, de Rabat et de Tunis dont se souviennent avec émotion tous ceux qui y participèrent.

Comme beaucoup d'anciens combattants de la première guerre mondiale, il admet difficilement la défaite de 1940 et approuve immédiatement la résistance gaulliste. Recevant toutes sortes de visites dans son petit bureau de la rue Emile Maupas, il est très bien placé pour ausculter l'Algérie pendant ces années de malheur et, en 1946, il publie son témoignage sous le titre : *8 novembre 1942. Jour premier de la Libération.*

Ayant pris en 1942 sa retraite d'archiviste-bibliothécaire du Gouvernement Général et en 1948 celle d'administrateur de la Bibliothèque Nationale, il demeure tout

aussi actif, mais n'exerce pas toujours ses talents dans les mêmes directions. Il s'intéresse encore à la publication de textes, achevant la correspondance de *Clauzel* et entreprenant, avec P. Boyer, celle de *Bugeaud* ayant, entre temps, réédité une partie de l'œuvre de l'abbé Raynal sous le titre : *L'anticolonialisme au XVIIIe siècle*. Par contre il ne s'occupe plus de bibliographie ou d'iconographie sinon pour conseiller ceux qui viennent le consulter. Il délaisse également l'histoire des débuts de l'Algérie française et s'intéresse au contraire de plus en plus aux dernières décennies comme le montrent les éditions successives de son *Histoire de l'Algérie*. Aux travaux d'érudition pure, il préfère maintenant des sujets moins austères et dans un style élégant, plaisant ou caustique, il publie successivement : *Alger et sa région, La carrière algérienne de Pétrus Borel le Lycanthrope, L'Algérie vue par les écrivains, La vie intellectuelle en Algérie depuis 1830*. Il reprend aussi sa plume de journaliste et après avoir collaboré à l'hebdomadaire *Combat* (on se souvient de ses remarquables chroniques radiophoniques), il écrit dans *Oran Républicain*, puis dans le *Journal d'Alger* où il donne notamment le bulletin hebdomadaire des livres. La radio fait également appel à lui pour traiter chaque année, en une vingtaine d'émissions, un grand sujet comme par exemple *La formation de l'unité française*. Et la passion du théâtre ne l'ayant pas abandonné, il profite d'un centenaire pour faire interpréter sur les ondes, par la troupe de Radio-Alger, *Le coup d'Etat du 2 décembre 1851*, songeant à entreprendre dans le même genre un *Neuf Thermidor*.

Les honneurs étaient venus, toujours acceptés avec une pointe d'ironie : « En 1905, palmes académiques pour avoir écrit une introduction historique dans « L'Annuaire des enfants du canton de Montsalvy (Cantal) » dont le député d'Aurillac était originaire. En 1914, ma rosette d'officier de l'I.P. a coïncidé avec le voyage en Afrique du Nord du Ministre de la Guerre, M. Noulens, lorsque fut réduite au Maroc la « Tache » de Taza. Au centenaire de l'Algérie je reçus le ruban rouge. Ma rosette de la Légion d'Honneur a bénéficié assez curieusement de la célébration du Tricentenaire du Traité de Westphalie. Du Congrès de la Fédération des Sociétés savantes à Rabat (1938), j'avais rapporté la Cravate de Commandeur du Ouissam Alaouite. » Ajoutons qu'il était également membre non résidant de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et Vice-Président de la Société historique algérienne.

Jusqu'au dernier moment il travailla. Terrassé par la maladie une première fois, il y a deux ans, il fut un moment sans pouvoir écrire, mais grâce aux soins attentifs de Madame Esquer et à sa forte volonté, il reprit la plume, recouvrant peu à peu sa belle écriture en même temps que son esprit délié. Il lisait énormément, rédigeant aisément de nombreux comptes rendus, et nous avons sous les yeux le dernier qu'il avait entrepris, sans doute la dernière page écrite de sa main : elle concerne *Le pays d'Abel*, le livre de notre ami commun E. Dermenghem. Il avait commencé à dire tout le bien qu'il pensait de l'ouvrage, mais la force lui manqua et les dernières lignes sont hésitantes, difficilement lisibles.

Historien de talent, mais aussi personnalité peu commune, G. Esquer ne répondait pas à l'idée que beaucoup se faisaient de lui pour avoir aperçu sa haute silhouette empreinte d'une certaine raideur naturelle ou pour l'avoir entendu décocher quelques-uns de ces traits que son esprit voltairien ne ménageait pas. Il gagnait beaucoup à être connu mais on n'y parvenait qu'après une longue fréquentation et c'est au cours de nombreuses conversations que j'ai pu apprécier ses qualités. Je lui rendais visite en général dans la soirée. A mon coup de sonnette répondait invariablement le bruit d'un fauteuil qu'on repousse : il quittait son bureau et venait lui-même ouvrir. Je prenais place à côté de lui et, à bâtons rompus, nous abordions les sujets les plus variés. Maintes fois lorsqu'il s'agissait d'Histoire ou de souvenirs lointains, j'ai pu admirer son extraordinaire mémoire en même temps que son esprit méthodique : une précision lui échappait-elle ? il se levait brusquement et de son pas décidé allait directement chercher le livre ou la fiche susceptible de le renseigner. Si la conversation abordait les sujets d'actualité on s'étonnait de le voir demeurer aussi jeune d'esprit, ne regrettant pas le passé, ne condamnant pas le temps présent et trouvant seulement que « l'époque était piquante » lorsqu'on lui soulignait certaines contradictions ou quelques paradoxes relevés dans les événements contemporains. Sur autrui il avait, il est vrai, des jugements à l'emporte-pièce et rares étaient ceux qui trouvaient grâce devant son esprit caustique, mais point de colère ou de condamnation hautaine, seulement la pointe qui amène le sourire sans faire de véritable blessure. Il ne chercha jamais à plaire et s'il manqua d'une certaine souplesse ce fut au bénéfice de sa droiture. Travailleur exemplaire et homme de caractère tel est le souvenir que nous laisse Gabriel Esquer.

X. YACONO

l'Œuvre de Gabriel ESQUER

OUVRAGES

1903 *Le dernier Valois, François duc d'Alençon et d'Anjou (1553-1583).* Non imprimé. Thèse présentée à l'Ecole Nationale des Chartes pour le diplôme d'archiviste-paléographe.

1923 *Les commencements d'un Empire. La prise d'Alger (1830).* Alger, L'Afrique latine, in-8°, 478 p., 2 cartes. Nouvelle édition en 1929 augmentée et illustrée, Paris, Larose, in-4°, 570 p. (Prix littéraire de l'Algérie, 2e prix Gobert de l'Académie française).

1929 *Iconographie historique de l'Algérie du XVIe siècle à 1871.* Paris, Plon, 3 albums in-folio, 354 planches, 1.011 documents reproduits. Avec introduction, notices explicatives, 3 tables. Collection du Centenaire de l'Algérie (Prix Bordin de l'Académie des Beaux-Arts, prix du Comité de l'Algérie, prix Barbié du Bocage de la Société de Géographie de Paris).

1930 *Un saharien. Le colonel Ludovic de Polignac (1827-1904).* Paris, Emile-Paul, in-8°, 119 p. et portrait.

1931 En collaboration : *Histoire et Historiens de l'Algérie.* Paris, Alcan, in-8°. Collection du Centenaire de l'Algérie, le chap. XV : *Les sources de l'Histoire de l'Algérie,* pp. 381-424.

1934 En collaboration : *Algérie, atlas historique, géographique et économiques.* Paris, Horizons de France, in-4°, le chap. *L'Algérie française,* pp. 21-24.

1946 *8 Novembre 1942, jour premier de la libération.* Alger, Charlot, in-8°, 387 p.

1949 *Alger et sa région.* Paris, Grenoble, Arthaud, in-8°, 178 p. avec 97 héliogravures. Collection « Sites et monuments ». Nouvelle édition en 1957.

1950 *Histoire de l'Algérie (1830-1950).* Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », n° 400, 128 p. 2e édit. 1830-1957 en 1957. 3e édit. 1830-1960 en 1960.

1953 En collaboration : *Visages de l'Algérie.* Paris, Horizons de France, Collection « Provinciales », in-8°, le chap. *Histoire de l'Algérie,* pp. 63-98.

1954 *La vie algérienne de Pétrus Borel le Lycanthrope.* Oran, Simoun, in-8°, 72 p.

1957 *L'Algérie vue par les écrivains.* Oran, Simoun, in-8°, 63 p.

1957 *La vie intellectuelle en Algérie.* Oran, Simoun, in-8°, 65 p.

PUBLICATIONS DE TEXTES

1911 *La Haute-Auvergne à la fin de l'Ancien Régime (Notes de géographie économique).* Paris, Champion, in-8°, xii-308 p. (L'ouvrage rassemble les observations des contrôleurs du dixième et du vingtième et des extraits des procès-verbaux des Assemblées d'Elections).

1914 *Correspondance du duc de Rovigo.* Tome I. *Lettres du Duc de Rovigo (29 octobre 1831-31 juillet 1832).* Alger, Jourdan, in-8°, vi-694 p. — En 1920 le Tome II, *Lettres du Duc de Rovigo (1er août 1832-21 mars 1833),* Alger, Carbonel, in-8°, 580 p. — En 1921 le Tome III. *Lettres adressées au Duc de Rovigo* (17 novembre 1831-21 mars 1833). Alger, Carbonel, in-8°, 642 p. — En 1924 le Tome IV. *Addenda et Tables.* Paris, Champion, in-8°, 74 p. Tous ces volumes dans la « Collection de documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie après 1830 ».

1923 *Mémoires d'un Français, esclave à Mascara (1779-1782).* Il s'agit des mémoires de Thédenat publiés partiellement dans « L'Afrique latine » de mai 1923, n° 5, pp. 23-52.

1924 *Correspondance du Général Voirol (1833-1834).* Paris, Champion, in-8°, xiv-832 p. Collection de documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie après 1830.

1926 *Correspondance du Général Drouet d'Erlon (1834-1835).* Paris, Champion, in-8°, xxv-598 p. Collection de Documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie après 1830.

1927 *Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger par le chef de Bataillon Boutin (1808) suivie des Mémoires sur Alger par les consuls de Kercy (1791) et Dubois-Thainville (1809).* Paris, Champion, in-8°, xxx-158 p. Collection de Documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie après 1830.

1948 *Correspondance du Maréchal Clauzel (1835-1837).* Tome I. Paris, Larose, in-8°, xxxvi-810 p. — Tome II. Paris, Larose, in-8°, 638 p. Collection de Documents inédits sur l'Histoire de l'Algérie après 1830.

1951 *L'anticolonialisme au XVIIIe siècle. Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes par l'abbé Raynal.* Paris, Presses Universitaires de France, 1951, in-8°, 318 p. Collection « Colonies et Empires ».

1961 Sous presse, en collaboration avec P. Boyer, le premier volume de la *Correspondance du Maréchal Bugeaud.*

RÉPERTOIRES ET INVENTAIRES

1904 En collaboration avec Ch. AUBÉPIN et R. GRAND : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Cantal. Archives civiles. Série E (Titres de familles I).* Aurillac, imp. H. Gentet, in-4°, 324 p. Collection des inventaires sommaires des archives départementales antérieures à 1790.

1906 *Inventaires des archives communales de la ville d'Aurillac antérieures à 1790.* Tome I. Aurillac, imp. J. Sérieys, in-4°, xxxv-467 p.

1907 *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790.Cantal. Archives civiles. Série C (Intendance de Clermont, élection d'Aurillac); série D (instruction publique).* Aurillac, imp. Terrisse, in-4°, 164 p. Collection des inventaires sommaires des archives départementales antérieures à 1790.

1911 *Inventaire des archives communales de la ville d'Aurillac antérieures à 1790.* Tome II. Aurillac, Imp. moderne, in-4°, v-340 p.

1911 En collaboration avec E. DELMAS : *Inventaire sommaire des archives départementales postérieures à 1790. Cantal. Série L. Période révolutionnaire (administration du département, des districts et des cantons). Tome I. Fonds du département.* Aurillac, imp. Terrisse, in-fol. II-383 p.

1949 En collaboration avec E. DERMENGHEM : *Archives du Gouvernement Général de l'Algérie. Séries E et EE (correspondance politique générale). Inventaire sommaire.* Alger, imp. Heintz, in-8°, 224 p.

1953 En collaboration avec E. DERMENGHEM : *Archives du Gouvernement Général de l'Algérie. Série H (Affaires musulmanes et sahariennes). Répertoire.* Alger, imp. Imbert, in-8°, 174 p.

1954 En collaboration avec E. DERMENGHEM : *Archives du Gouvernement Général de l'Algérie. Série X (Dons et acquisitions diverses). Répertoire.* Alger, imp. Imbert, 168 p.

ARTICLES

Dans la **Revue de la Haute-Auvergne** d'Aurillac :

Un guérisseur des fous au XVIIIe siècle. Martin Degimard, de Bort. 6e année, 1904, pp. 84-96.

Levée des francs-archers aurillacois au XVe siècle, d'après les comptes consulaires d'Aurillac (1451-1473). 6e année, 1904, pp. 297-311.

Le salon d'Aurillac en 1904. 6e année, 1904, pp. 317-326.

Note sur un manuscrit à miniatures de la bibliothèque d'Aurillac. 7e année, 1905, pp. 73-85.

Dans les **Annales Universitaires de l'Algérie,** , à Alger :

Les bibliothèques publiques en Algérie, numéro de mars 1912, extrait de 32 pages.

Les archives algériennes et les sources de l'histoire de la conquête, numéro de septembre 1912, extrait de 63 pages.

Dans l' **Afrique latine,** , à Alger :

De quelques ombres. La littérature algérienne en 1846, n° 1, décembre 1921, pp. 24-34 et n° 2, 15 janvier 1922, pp. 77-86.

L'éducation de Jacques Bonhomme, n° 3, 15 février 1922, pp. 133-148 et n° 4, 15 mars 1922, pp. 228-235 (est un plaidoyer pour les bibliothèques à Alger).

Le duc d'Aumale et l'Algérie, n° 5, 15 avril 1912, pp. 296-320.

Les centres du travail intellectuel en Algérie, 2e année, n° 2, février 1923, pp. 111-129.

Dans la même revue sous le pseudonyme de G. MONTVALENT, plusieurs études sur la musique :

Saint-Saëns écrivain, n° 2, 15 janvier 1922, pp. 87-91.
Ernest Reyer à Alger, n° 7, 15 juin 1922, pp. 58-64.
M. Vincent d'Indy à Alger, 2e année, n° 1, janvier 1923, pp. 56-62.
La musique à Alger, 2e année, n° 6, juin 1923, pp. 185-194.

Dans la **Revue Africaine** :

Les débuts de Yusuf à l'armée d'Afrique, 3e trimestre 1910, pp. 225-300.

Les débuts de l'administration civile à Alger (le personnel), 3e trimestre 1912, pp. 301-338.

Quelques à-côtés de l'Expédition d'Alger, 1er trimestre 1918, pp. 66-96.

Les poètes et l'expédition d'Alger. « La Bacriade » de Barthélémy et Méry, 1er trimestre 1919, pp. 112-145.

Un rival d'Abd-el-Kader, 4e trimestre 1927, pp. 431-438.

Quelques peintres de la conquête de l'Algérie, 1er et 2e trimestres 1929, pp. 37-57, 36 ill. hors-texte.

Les débuts de la presse algérienne. Jean, Toussaint Merle et l' « Estafette de Sidi-Ferruch », 3e et 4e trimestres 1929, pp. 254-318, 14 ill. hors-texte.

Les expositions rétrospectives du Centenaire, 3e et 4e trimestres 1930, pp. 375-384 avec 32 pl. hors-texte.

Le costume algérois d'après un ouvrage récent, 3e et 4e trimestres 1931, pp. 346-357, pl. hors-texte.

Histoire et Souvenirs. Année 1956. Centenaire de la Société Historique Algérienne, pp. 193-226.

En collaboration avec P. BOYER : *Bugeaud en 1840*, 2e et 3e trimestres 1960, pp. 57-98 ; 3e et 4e trimestres 1960, pp. 283-321.

Dans les volumes des **Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord** publiés à Alger :

Projet de répertoire des documents iconographiques relatifs à l'histoire de l'Afrique du Nord, 1er Congrès, Alger 1935, pp. 409-414. (Le volume remplace les 1er et 2e trimestres 1935 de la « Revue Africaine »).

Sur l'illustration des ouvrages historiques relatifs à l'Algérie. Deuxième Congrès, Tlemcen, Tome II, pp. 635-644. (Le volume est inclus dans la « Revue Africaine », 3e et 4e trimestres 1936).

Dans **Algeria**, , revue publiée à Alger :

Le père Jean Levacher, consul et martyr à Alger, octobre 1933, pp. 3-8.

Un centenaire, l'Ordonnance du 22 juillet 1834, juillet 1934, pp. 2-8.

Relations maritimes de la Régence d'Alger avant 1830, août 1934, pp. 4-8.

Les esclaves chrétiens à Alger, décembre 1934, pp. 16-19.

Alger vu par les peintres (1830-1890), février 1935, pp. 4-7.

Dans la **Revue française** de Paris :

Abd-el-Kader et Bugeaud, 1960.

La vie intellectuelle en Algérie depuis 1830, 1960.

Pour être complet il faudrait effectuer le recensement des publications dans la presse, dénombrer les nombreux comptes rendus parus dans diverses revues, signaler les préfaces à divers ouvrages (1), mentionner les articles nécrologiques consacrés à des amis (2) et aussi faire état des nombreuses émissions radiophoniques de caractère culturel.

X. YACONO.

(1) Par exemple à la *Bibliographie des ouvrages imprimés à Alger de 1830 à 1850* par H. FIORI (Alger, 1948), aux *Libres* écrits de P. MESSERSCHMITT (Alger, 1946), aux *Pages vécues* de M. EISENBETH (Alger, 1948).

(2) En particulier à Edmond FAGNAN (« Revue Africaine 1931, pp. 346-347), à Prosper ALQUIER (« Revue Africaine » 1931, pp. 365-369) et à Dominique LUCIANI (« Revue Africaine », 1932, pp. 161-181).



ARCHEOLOGIE PUNIQUE, ROMAINE ET CHRETIENNE EN 1959 *ET* 1960.

Le Service des Antiquités a connu au cours des deux dernières années une activité intense. Alors que, sur les chantiers réguliers, Hippone, Tipasa, Tiddis, les directeurs de fouilles obtenaient de beaux résultats, alors qu'à Timgad, les recherches reprenaient avec succès, nos interventions d'urgence ont dû se multiplier partout. De plus en plus, heureusement, nous rencontrons auprès des autorités civiles et militaires, auprès des urbanistes et des architectes, auprès des dirigeants des sociétés d'H.L.M. et des entrepreneurs, une compréhension toujours plus efficace. On n'hésite plus à nous informer des découvertes fortuites ; on nous prévient même, avant l'ouverture des chantiers, pour nous permettre d'ouvrir les sondages indispensables : à Cherchel, par exemple, nous sommes arrivés à un accord complet avec la Municipalité et les Services Techniques.

Pour faire face à la multiplicité des tâches qui nous incombent, notre équipe, insuffisante en nombre, a dû multiplier ses efforts. Il faudrait un accroissement considérable de nos moyens, en crédits et surtout en personnel, pour que nous puissions être assurés de ne rien laisser échapper, même dans le cas où nous avons pu intervenir à temps.

L'exposé que je vais présenter aura nécessairement l'aspect d'une énumération rapide. Je m'en excuse. Même dans *Libyca*, nous serons obligés souvent de nous contenter d'une présentation sommaire de nos découvertes, si nous voulons arriver à suivre leur rythme, et à ne pas risquer, à force de vouloir en assurer la publication complète, de la renvoyer à une date problématique.

SIGA.

M. Vuillemot, directeur de la circonscription archéologique d'Oran, a entrepris des recherches autour de Siga, la capitale du royaume berbère de Syphax. Au pied de la colline sur laquelle s'élevait la ville, M. Vuillemot a repéré

l'emplacement d'un port fluvial. D'autre part il est en train de fouiller, sur une hauteur voisine, un beau mausolée, malheureusement très détruit, mais qui représente sûrement le tombeau de la dynastie locale.

CHERCHEL. — (*Caesarea*).

Les fouilles de Cherchel ont été particulièrement actives. M. Gasagne, directeur des fouilles, a dû faire face à de nombreuses entreprises. D'autre part M. Gaspary, ingénieur des Ponts et Chaussées, a de son côté poursuivi ses recherches, avec une remarquable efficacité. L'équipe centrale du Service des Antiquités est intervenue à plusieurs reprises pour assurer l'exploitation scientifique des résultats.

1° M. Gaspary, au cours de ses recherches dans l'îlot Joinville, a mis au jour, au pied du phare moderne, sous les restes d'un fort turc, la base d'un phare antique, adossé lui-même à l'abside d'un temple qui s'ouvrait face à la mer. Le phare de plan octogonal, qui mesure près de 18 m de diamètre, peut dater de l'époque du roi Juba, et appelle la comparaison avec le deuxième étage de celui d'Alexandrie (1).

De nombreuses constructions en appareil réticulé, qui paraissent former un ensemble lié au temple et au phare ont été retrouvées sur l'îlot. M. Vuillemot est venu en outre explorer un point du site où des niveaux puniques se trouvaient conservés. Il n'a rien retrouvé en place qui soit antérieur au IIIe siècle avant notre ère. La découverte la plus remarquable consiste en bassins d'un type très particulier.

2° Les fouilles du Cap Tizerine ont pris un grand développement. Malgré la rapidité des travaux, il a été possible d'étudier d'une façon satisfaisante les deux grandes villas superposées. Les mosaïques de la première ont été enlevées. Les pavements d'*opus sectile* du niveau inférieur étaient complètement arrachés. On a pu rétablir le plan de ces deux édifices : celui du niveau inférieur présente des dispositions très particulières.

Plus bas, on a retrouvé toute une série de tombes d'époque punique, creusées dans le rocher, qui contenaient un important mobilier céramique. Cette nécropole paraît être du second siècle avant notre ère. L'édifice inférieur est du premier siècle après J.-C., l'édifice supérieur du second.

3° Sur le terrain de la nouvelle gendarmerie, l'ouverture d'un second chantier a permis la découverte d'une nouvelle rue romaine Sud-Nord, bordée d'édifices malheureusement mal conservés.

(1) *C.R.A.I.*, 1959, avril-décembre, pp. 215-225.

4° Des fouilles importantes, ont été entreprises sur un terrain dit : de Kaïd Youssef situé à l'Ouest de la ville moderne, au Sud de la route de Novi. La municipalité a l'intention d'y construire 600 logements. Ce terrain, où nous avons entrepris des sondages, recouvrait des monuments importants.

a) en bordure de la route, nous avons dégagé les restes extrêmement mutilés d'un temple, qui figurait déjà sur les plans de Cherchel, et de son péribole, qui mesurait plus de 100 m de long sur 52 m de large. Le mur extérieur, le ciment du sol, et une partie des bases de colonnes sont en place. Nous espérons pouvoir conserver ces restes : on y aménagerait un square.

b) plus au Sud, M. Gazagne a mis au jour une importante villa, de 3.600 m². Le plan est très simple, avec une cour carrée sur laquelle donnent d'importantes salles d'apparat, revêtues de mosaïques. Notons une sorte de bureau, introduit après coup dans l'angle du portique, et une petite cour annexe, avec un beau bassin, sur laquelle donne un salon. La maison comportait de vastes bains privés. Elle est séparée du temple par une rue étroite, sur laquelle s'ouvrent des boutiques, adossées au mur de l'édifice religieux : il n'y a donc aucune raison d'établir un lien entre cette somptueuse demeure et le sanctuaire voisin. D'ailleurs d'autres villas, moins vastes toutefois, apparaissent vers l'Ouest, dans le même alignement.

c) le rectangle qu'occupe la maison est complété au Sud par une série de boutiques, qui s'ouvrent sous le portique d'un *decumanus* bien conservé. Cette voie, dont on a pu retrouver les restes jusqu'à la muraille d'enceinte, à 500 m plus à l'Ouest, desservait vers le Sud un quartier qui semble composé surtout de constructions à destination industrielle. Nous avons reconnu une teinturerie, des fours de verriers, et des fours à potiers aux environs desquels a été retrouvée une grosse quantité de céramique. Le classement en a été entrepris, avec le concours de M. J.-J. Hatt, professeur à l'Université de Strasbourg.

Même si leur état de conservation est médiocre, ces ruines, par leur ampleur et le caractère de leurs plans offrent aux visiteurs un ensemble archéologique d'un grand intérêt. Grâce à la bienveillance du Service de l'Urbanisme à la Délégation Générale, et à la bonne volonté des autorités locales, nous espérons pouvoir les laisser en état : ainsi la ville de Cherchel pourrait pré-

senter quelques traces supplémentaires du passé glorieux de *Caesarea*.

De son côté, le Service des Ponts et Chaussées nous a donné son accord pour la poursuite des fouilles sur l'îlot Joinville, et la présentation des ruines qui y ont été dégagées.

d) Derrière le Parc Bocquet, M. Gazagne a mis au jour un édifice très remarquable, pourvu d'une abside dont le plan est en demi-cercle outrepassé. Salle et abside sont ornées de mosaïques. Celle de la salle, qui mesurait sans doute 8 m sur 4, et dont une moitié reste encore recouverte par la rue, était de toute beauté. Elle représente toute une série de personnages mythologiques en grandeur naturelle — dans un style ample et expressif. Elle est malheureusement très abîmée. La scène représentée paraît être le mariage de Thétis et de Pelée.

TIPASA.

1° *Maisons sur le Cardo.*

Le Colonel Baradez a terminé en 1959 les fouilles de l'îlot de la Maison des Fresques. Après une remise en état sommaire, mais très élégante, la maison apparaît aux visiteurs avec beaucoup de clarté : la rue à piliers qui se dirige vers la mer, la maison elle-même avec sa cour à portiques, sur laquelle sont distribuées de nombreuses pièces, enrichit le paysage archéologique.

Le directeur des fouilles a entrepris ensuite le dégagement d'une maison située plus à l'Est, dite maison du Procurateur. Très intéressante, elle est malheureusement très déformée par des additions postérieures. Un grand mur écroulé a pu être remonté.

D'autre part, au Sud-Ouest de la Maison des Fresques le Colonel a entrepris de dégager entre les arbres une très belle villa, qui mesure 55 m sur 35. La porte qui donne sur le *cardo* est encadrée de belles colonnes engagées. La maison comprend deux parties, groupées chacune autour d'une cour à colonnes, l'une carrée, l'autre en rectangle allongé. Plusieurs mosaïques ont été retrouvées, dont l'une, d'une composition géométrique très soignée, comporte plusieurs petits panneaux avec des bustes. On a retrouvé aussi une tête de jeune fille entourée de pétales de Lotus, sculptée dans la pierre locale : c'est sans doute une représentation de la nymphe Lotos.

2° *Porte Sud-Ouest.*

La porte Sud-Ouest de la ville a pu être entièrement dégagée : deux tours cylindriques précèdent une avant-

porte au plan en forme de lyre qui aboutissait à l'entrée, marquée par deux seuils successifs.

3° *Nécropole.*

En 1960, le Directeur des fouilles a profité d'une découverte fortuite pour mettre au jour, immédiatement au Nord de la porte de Caesarea, une partie d'une très importante nécropole. Les tombes, très serrées, appartiennent à plusieurs types différents. Les plus belles comportent des caveaux souterrains, travaillés dans le roc ou construits, et renferment un très important mobilier céramique, ainsi que de nombreuses pièces de verrerie, de taille et de qualité exceptionnelles.

A partir des constatations faites au cours de l'exploration minutieuse de ces tombes, et aussi de celles qui ont été découvertes au-dessous de la maison des fresques, le Colonel espère présenter un classement chronologique très serré de la céramique en usage en Maurétanie, pendant plusieurs siècles de son histoire.

M. Turcan, spécialiste de numismatique, est venu à Tipasa étudier un trésor de monnaies vandales, découvert dans la villa des Fresques, qui comporte beaucoup de types inédits.

TÉNIET-EL-HAAD.

M. Salama a pu reprendre ses voyages de prospection dans la région de Téniet-el-Haad. Il a trouvé en particulier un beau milliaire à Annseur el Abiod, photographié un mausolée romain à Koudiat Mrakeb, et repéré des établissements agricoles antiques sur plusieurs autres sites.

SÉTIF.

La mutation à Sétif de M. Gaspary, ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Cherchel, et sa nomination comme directeur de la circonscription archéologique ont immédiatement permis l'exploitation de découvertes fortuites, qui ont donné des résultats très impressionnants :

1° *Temple.*

Il s'agit d'abord, derrière la synagogue moderne et contre la citadelle, d'un magnifique mur creusé de hautes niches, de plan alternativement carré et demi-circulaire. Il formait le fond du péribole d'un temple malheureusement très mutilé ; toutefois de nombreux fragments architecturaux ont pu être retrouvés dans les déblais.

2° *Muraille d'enceinte.*

En face du mess des officiers, des travaux militaires ont amené la découverte d'un élément de la muraille

d'enceinte, autrefois repéré par Delamare. C'est un mur de grand appareil en léger bossage, construit avec le plus grand soin. Il a pu être dégagé sur une longueur de plus de 60 mètres, qui comprend une tour. De nombreux blocs permettront sans doute de reconstituer plusieurs assises supplémentaires.

3° *Nécropole.*

Sous la muraille avaient été repérées plusieurs tombes antérieures à sa construction. La nécropole s'étendait largement vers l'Est, où il a été possible de la retrouver au-delà d'une avenue, sur le terrain où doit être construite la Préfecture. Une première tranchée a permis de mettre au jour une série de stèles, souvent de très grandes dimensions — plus de deux mètres de hauteur — qui se trouvaient debout en place dans leur base d'encastrement. Elles étaient ornées d'un léger décor, et pourvues pour la plupart d'inscriptions. Un monument à cupule, particulièrement soigné était précédé de deux stèles dont l'une portait le buste, très stylisé, d'une jeune femme. La nécropole a livré plusieurs centaines de tombes, et permis de classer un très important mobilier céramique.

4° *Basilique.*

M. Gaspary, au cours de sondages rendus nécessaires par un vaste projet de construction, a suivi dans la partie Ouest de la ville, entre l'hôpital et la citadelle, le tracé de la muraille, malheureusement restreinte à ses fondations. Il a identifié le site d'une nécropole chrétienne, et repéré le tracé d'une rue dallée. Mais la découverte la plus importante réalisée dans ce quartier est celle d'une grande basilique chrétienne, actuellement en cours de fouilles. C'est un édifice à trois nefs avec une abside au Sud, entouré de nombreuses dépendances. L'église avait un caractère funéraire : de nombreux sarcophages ont été dégagés dans l'abside et dans les nefs ; ils étaient au-dessous du sol de l'église, et souvent recouverts par des dalles de mosaïque avec des inscriptions, longues ou courtes, parfois en vers, et qui sont pour la plupart datées. Actuellement, elles s'étagent entre 363 et 471. Nous avons donc là un lieu de culte qui a traversé la période de l'occupation vandale. L'édifice a subi à plusieurs reprises des remaniements importants. Sa chronologie sera difficile à établir.

CONSTANTINE.

Une découverte fortuite a permis la mise au jour de quelques tombes nouvelles, appartenant au grand champ funéraire punique qui couvre toute la colline de Bellevue.

Malheureusement, les bulldozers avaient causé de graves dégâts. Néanmoins, M. Berthier a pu dégager quelques coffrets funéraires intacts, avec un intéressant mobilier. Plusieurs stèles à inscriptions, provenant d'un niveau supérieur, ont pu être elles aussi ramenées au Musée.

D'autre part, sur la colline de Sidi M'cid, M. Berthier a obtenu des résultats très remarquables. Il a dégagé un sanctuaire punique, comparable à celui qui avait été découvert précédemment par lui à El Hofra : il comprend trois compartiments adossés à un talus renforcé par une maçonnerie. Plusieurs poteries intactes ont été retrouvées, en place semble-t-il. Au Sud-Ouest de ce sanctuaire, se trouve une petite citerne. En contrebas, les fouilles ont dégagé une grande partie d'un édifice de vastes proportions : on y trouve de nombreuses monnaies et des poteries puniques. Il en est de même dans d'autres sondages, en différents points de la colline.

L'une des découvertes les plus intéressantes est celle d'une huilerie, avec contrepoids de pressoir et bassins de décantation. L'un d'entre eux, de forme allongée, aux extrémités semi-circulaires, conserve encastré dans la mosaïque du fond un bol en poterie : il évoque des dispositifs analogues, qui ont été découverts sur l'îlot du phare à Cherchel, et, à Hippone, à plusieurs mètres sous la basilique chrétienne. A Sidi M'cid cette cuve avait été remployée comme tombe.

TIDDIS.

Les fouilles récentes de Tiddis ont permis de mieux connaître le système des communications dans toute la partie de la route qui va de la grotte dite de « Vesta » jusqu'à la villa aux mosaïques, découverte en 1958. M. Berthier a dégagé, outre le grand escalier, plusieurs rues et des rampes, permettant la communication entre les terrasses successives.

Sur la terrasse du château-d'eau apparaît un important édifice, auquel appartenaient peut-être les pierres sculptées trouvées dans le voisinage.

TIMGAD.

L'activité de M. Tourrenc a été dirigée en fonction de problèmes archéologiques et historiques.

Fort byzantin.

C'est ainsi qu'au fort byzantin M. Tourrenc a étudié de près les conduites d'évacuation des eaux des bains byzantins ; au Nord du fort, il a découvert une place d'époque byzantine, ornée d'une fontaine dont le mur du fond était

constitué par l'inscription dédicatoire du temple du Génie de la Colonie, alors que ses deux bassins étaient des sarcophages, dont l'un, sculpté de guirlandes et de trois bustes, paraît avoir été celui d'un prêtre d'Isis.

Temples.

Une série de sondages ont été exécutés sur la colline située immédiatement au Sud du Capitole. On avait retrouvé là les restes très mutilés d'un petit temple; M. Tourrenc a reconnu l'emplacement de deux autres sanctuaires analogues. Il y avait donc là un centre religieux important, comparable à celui qui se trouvait sur la colline du théâtre.

C'est sur ce dernier point que M. Tourrenc a fait les découvertes les plus remarquables. Il a en effet mis au jour une très belle salle en forme d'exèdre, qui a été implantée et construite en liaison étroite avec le mur extérieur de la *cavea* du théâtre. Cette salle paraît former une dépendance d'un des deux temples situés sur la colline, où M. Tourrenc pense reconnaître un sanctuaire de Bacchus. La liaison entre les édifices religieux et le théâtre lui-même est tout à fait certaine : ils ont été construits à partir d'un plan qui prévoyait leur construction simultanée.

KHENCHELA.

Alors qu'on creusait les fondations de plusieurs maisons, au bord d'une rue nouvelle, une mosaïque a été découverte. Cette trouvaille a été aussitôt signalée à M. Tourrenc par la mairie de Khenchela. Elle a permis de reconnaître l'existence d'une très riche villa, qui datait sans doute de la fin du IIIe siècle de notre ère. Une cour rectangulaire, à portiques pavés de mosaïques, comportait au centre un bassin, composé de dés sculptés de dauphins et de motifs végétaux. La mosaïque du portique était signée. Sur cette cour donnait un grand salon, orné d'une somptueuse mosaïque représentant un triomphe d'Amphitrite avec des centaures marins, des chevaux marins et des pêcheurs. C'est une très belle composition de 4 m 50 × 2 m 50, entourée d'une large bordure géométrique.

Dans d'autres salles, des pavements ont été dégagés, qui comportaient des motifs décoratifs riches et originaux. Un seul autre panneau historié a été retrouvé : il représente un aurige, sur son char, après une victoire dans l'hippodrome. Ces mosaïques ont pu être enlevées grâce à l'aide des autorités civiles et militaires, et à l'activité de MM. Tourrenc, Stawski et Kasdi.

HIPPONE.

Quartier des Thermes du Nord.

Au cours de ces deux dernières années, M. E. Marec a achevé le dégagement de la belle place qu'il avait découverte, au Sud des thermes du Nord : elle mesure 56 m × 34 m 50 — c'est-à-dire qu'elle est plus grande que le forum de Timgad. Elle était primitivement recouverte d'un dallage de marbre, en grande partie disparu, et entourée d'une colonnade, dont plusieurs chapiteaux, de forme très originale, se trouvent conservés. Au centre de la place s'élevait un édifice non identifié : il mesurait 22 m 50 sur 20 m 20 ; un escalier de cinq marches régnait sur toute sa longueur. Les superstructures ont disparu ; mais le socle était composé de cinq salles parallèles, qui paraissent avoir correspondu à cinq *cellae*, dans le temple lui-même. Aucun indice n'a permis au fouilleur de proposer une attribution à ce temple, d'un type si exceptionnel.

M. Marec s'est d'autre part préoccupé d'assurer la jonction entre cette place et le quartier chrétien, qu'il avait précédemment dégagé plus au Sud. La rue qu'il a suivie en venant de la basilique chrétienne, se heurte avant d'arriver à la place à un édifice tardif qui la barre. Elle tourne ensuite, pour suivre un tracé parallèle à celui de la place elle-même.

Quartier des Thermes du Sud.

Dans un tout autre quartier, au-delà des bains du Sud, M. Marec a développé des fouilles autour de la mosaïque du Minotaure qu'il avait découverte il y a plusieurs années. Elle décorait non point une villa, mais des thermes, bien vastes pour être considérés comme des thermes privés. M. Marec en a dégagé les salles chaudes : les hypocaustes se trouvaient conservés. Il a atteint au-delà une rue dallée en bon état, grâce à laquelle il sera possible d'étudier un nouveau quartier de la ville antique.

Quartier du marché.

Dans la région du marché, les fouilles se sont poursuivies, mettant au jour plusieurs maisons et un ensemble industriel. Au marché, les colonnes d'angle de la cour ont pu être relevées. Les recherches se poursuivent dans la seconde partie de ce monument, celle dont le sol était recouvert de mosaïques.

MESLOULA.

Le lieutenant Truttmann a découvert par hasard au cours de travaux, entre Madaure et Tébessa, un très joli

baptistère, avec une cuve tréflée, taillée en grand appareil, et encadrée de quatre colonnes. Ce baptistère occupait l'angle sud-ouest d'une basilique qui n'a pu être dégagée.

TÉBESSA.

M. Fournier, ingénieur de l'Hydraulique et directeur de la Circonscription Archéologique, suit de très près les constructions nouvelles, publiques et privées, qui risquent d'amener au jour des restes archéologiques. C'est ainsi qu'il nous a signalé la découverte d'une très belle mosaïque, représentant, dans des rinceaux de vigne, un essaim de petits amours vendangeurs. Le panneau central, malheureusement en partie ruiné, représentait une femme endormie, sans doute Ariane. D'autres mosaïques ont été signalées depuis. Chaque fois, le mosaïste du Service des Monuments Historiques procède à leur enlèvement.

M. Fournier surveille également les travaux de constructions du chemin de fer du Djebel Onk, qui traversent de nombreux sites archéologiques.

BIR EL ATER.

Le Capitaine Terrier, officier SAS à Bir el Ater, nous a signalé la découverte d'une très belle basilique chrétienne. C'est dans un site aujourd'hui abandonné, nommé Bir el Henchir. Avec le concours de M. Fournier, il avait procédé au décapage et à la remise en eau de quatorze citernes romaines, dans ce village antique jusqu'ici inconnu. L'église, qui fut reconstruite à l'époque byzantine, a conservé de son niveau primitif d'importantes mosaïques avec des inscriptions ; mais le monument est surtout notable par des éléments sculptés, chapiteaux et consoles, qui paraissent du V[e] siècle. La rareté de la sculpture décorative chrétienne en Afrique du Nord accroît la valeur de ces restes.

J. LASSUS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT-CINQUIÈME VOLUME DE LA « REVUE AFRICAINE »

(1961)

ARTICLES

NOTES ET DOCUMENTS

COMPTES RENDUS

CHRONIQUE

NECROLOGIE

Imprimerie La Typo-Litho - Alger